DEPOSITORY

? Blake

SHL
WITHDRAWN

LONDON DAY TRAINING COLLEGE
21 OCT. 1913
CANCELLED
SOUTHAMPTON ROW, W.C.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/l-annee-psychologique_1911_17

LONDON DAY TRAINING COLLEGE
JUN. 1913
SOUTHAMPTON ROW, W.C.

L'ANNÉE
PSYCHOLOGIQUE

— 1911 —

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

L'ANNÉE PSYCHOLOGIQUE

PUBLIÉE PAR

ALFRED BINET

AVEC LA COLLABORATION DE

LARGUIER DES BANCELS ET Dr TH. SIMON

ET DE

BEAUNIS, BOURDON, BOVET, CAPGRAS, CRUCHET, HEYMANS, LAPIE, LECLÈRE, GENIL-PERRIN, GIROUD, MAIGRE, MIGNARD, SÉRIEUX

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

MÉMOIRES ORIGINAUX

Avant-Propos. Le bilan de la psychologie en 1910.
Qu'est-ce qu'une émotion? Qu'est-ce qu'un acte intellectuel? (A. Binet).
Evolution psycho-physiologique de l'enfant, du jour de sa naissance à l'âge de deux ans (Cruchet).
Des méthodes dans la psychologie spéciale (Heymans).
L'école et la société (Paul Lapie).
La psycho-physiologie des états mystiques (Leclère).
Nouvelles recherches sur la mesure du niveau intellectuel chez les enfants d'école (Alfred Binet).
Fonctions psychiques et troubles mentaux (Mignard).
L'altruisme morbide (Georges Genil-Perrin).
Le délire d'interprétation et la folie systématisée (Sérieux et Capgras).
Réponse à quelques critiques (A. Binet et Th. Simon).
La confusion mentale (A. Binet et Th. Simon).
Définition de l'aliénation (A. Binet et Th. Simon).
La législation des aliénés (A. Binet et Th. Simon).
Parallèle entre les classifications des aliénistes (A. Binet et Th. Simon).

ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES

par MM. Beaunis, Binet, Bovet, Larguier des Bancels, Maigre.

Psychologie physiologique, Sensations et mouvements, Perceptions et illusions, Associations, Attention et abstraction, Mémoire et images, Sentiments, Esthétique, Psychologie de la pensée, Suggestions, Psychologie individuelle, Enfants et pédagogie, Animaux, Psychologie judiciaire, Pathologie, Traités et méthodes, Questions philosophiques.

PARIS

MASSON ET Cie, ÉDITEURS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1911

BIBL.
LONDIN.
UNIV.

AVANT-PROPOS

LE BILAN DE LA PSYCHOLOGIE EN 1910

En écrivant ce bilan de l'année 1910, la première question que nous nous demandons est la suivante : La psychologie est-elle en progrès? On pourrait en douter, si on tient compte uniquement de la quantité des travaux qui ont été publiés, car le *Psychological Index* ne donne que 3 067 numéros d'articles et de livres parus en 1909, alors qu'en 1908 le nombre était de 3 532; il y a donc eu un petit déficit dans l'année précédant celle-ci. Mais, d'autre part, le nombre croissant des congrès montre l'activité des psychologues; ce ne sont pas les sciences qui dépérissent, qui suscitent tant de réunions. Voici un aperçu des derniers congrès qui sont venus à notre connaissance : Congrès de l'association américaine de psychologie à Boston en 1909. Congrès de neurologie, psychiatrie et psychologie à Varsovie, en octobre 1909. Congrès de psycho-analyse en mars 1910, à Nuremberg. Congrès de psychologie expérimentale à l'Université de John Hopkins en avril 1910. Quatrième congrès de psychologie expérimentale à Innspruck en avril 1910. Association américaine de psychopathologie à Washington en mai 1910. Congrès auquel a participé la British association de psychologie à Londres en juin 1910. Autres congrès où les questions d'éducation et de psychologie étaient spécialement discutés à Iowa, à Minnesota et à New-York. Dans le même ordre d'idées, il a été créé à Berlin un Institut pour l'organisation du travail psychologique en commun. (Bobertag, secrétaire New-Babelsberg, bei Berlin, 12 Kaiserstrasse). Enfin pour compléter ces indications, un nouveau Journal de psychologie vient de paraître *The journal of Educational Psychology*, publié à Baltimore, sous la direction de Bagley, Bell, Seashore et Whipple; revue excellente où les questions d'éducation sont traitées par un appel direct à la psychologie expérimentale.

Mais quels sont les sujets qui sont à l'ordre du jour, qui intéressent le plus les chercheurs, et qui portent le plus nettement le cachet de la modernité? Si on examine à ce point de vue ce qui s'est passé dans ces dernières années, on s'aperçoit que les travaux publiés se divisent en deux catégories : les uns sont des travaux qui n'ont pas de date, qui auraient pu paraître dix ans plus tôt ou dix ans plus tard, qui expriment des convenances personnelles, ou des influences

locales; les autres sont des travaux qui portent bien la date du jour, qui sentent l'actualité, et qui sont destinés à exercer une influence sur le milieu contemporain. Tel article, paru dans une revue, va devenir le point de départ d'une longue file de travaux similaires qui se feront, pendant plusieurs années, dans la même direction, pour la recherche de détails nouveaux; et ce sont comme de grandes vagues qui se dressent, et s'étendent ensuite au loin, mais en diminuant de hauteur à mesure qu'elles se propagent. Je crois qu'il est facile de se rendre compte pourquoi, parmi ces travaux d'initiateurs de mouvements nouveaux, la plupart échouent et quelques-uns seulement réussissent : c'est que le succès des idées scientifiques est réglé par des causes très analogues à celles qui gouvernent les affaires commerciales. Pour qu'un travail suscite des imitateurs, il faut d'abord qu'il excite l'intérêt, non pas un intérêt banal, mais celui qui est créé par les préoccupations du moment; il faut que ce travail soit facile à répéter; s'il exige des sujets spéciaux, comme pour la pathologie mentale et la télépathie, ce sont des mauvaises conditions de propagation; il faut encore que ce travail soit capable de produire des résultats variés et féconds; il faut enfin qu'on puisse lui entrevoir des possibilités d'application pratique, si vagues qu'elles soient, car actuellement la science pure commence à être délaissée, et toute la curiosité se porte vers les applications de la science, et surtout les applications sociales.

Lorsqu'il y a une quinzaine d'années, nous avons dressé, V. Henri et moi, un programme de psychologie individuelle, nous croyons avoir réussi à attirer l'attention des psychologues; il parut nouveau et exact d'insister sur la nécessité d'étudier les processus supérieurs pour caractériser les individus. Malheureusement, on pouvait se demander après nous avoir lus : A quoi sert cette psychologie individuelle? Dans quelles conditions, à qui l'appliquer? Quel service en obtiendra-t-on? A quel usage l'employer? Et comme ces questions restèrent en suspens, cette étude n'a tenté personne. On n'a pas besoin, pour s'engager dans une étude, d'envisager une application précise; il faut au moins qu'une possibilité d'application soit entrevue. Cependant la question n'était pas morte; on la reprend de temps en temps; et l'excellent livre de Whipple sur les Mental Tests, paru cette année même, et après plusieurs autres, montre qu'on continue à se préoccuper de la psychologie individuelle; mais comme on ne dit pas à quels individus doivent s'appliquer ces *mental tests*, quel bénéfice il faut en attendre, et pour dire les choses crûment, « à quoi ça sert », il est bien possible que ce sujet d'études, s'il n'est pas mieux défini, ne présente qu'un intérêt languissant.

Second exemple. Il y a douze ans, je me suis beaucoup occupé de l'influence que les émotions et le travail intellectuel exercent sur la circulation périphérique, sur la respiration et la chaleur animale; ces investigations, dataient déjà de plusieurs années, car

bien des auteurs, par exemple Lehmann et Féré, s'en étaient occupés; au moment où je les repris avec J. Courtier, une importante amélioration venait d'avoir lieu; l'ingéniosité de deux physiologistes français, Hallion et Comte, avait imaginé des pléthysmographes à air et en caoutchouc bien supérieurs aux anciens appareils de Mosso. On aurait pu croire que dans tous les laboratoires, on allait s'occuper de ces études de psycho-physiologie; et en effet, il y eut tout un ensemble de travaux, en Amérique et en Allemagne, qui se firent sur ce thème pendant une dizaine d'années; mais peu à peu, l'intérêt a langui, car on s'est aperçu que les réactions physiologiques produites par les émotions et le travail intellectuel sont extrêmement peu variées; augmentation ou diminution de la vitesse du pouls et de la respiration, vaso-dilatation ou vaso-constriction des petites artérioles, c'est-à-dire des effets en plus ou en moins, voilà tout ce qu'on observe; c'est très peu de chose; et les travailleurs ont fini par abandonner ce champ peu fertile. On pourrait en dire autant des recherches de céphalométrie, auxquelles je me suis consacré pendant trois ans, et qui nous ont enseigné quelque chose, certainement; mais on sent bien que la céphalométrie scolaire ne nous réserve pas pour l'avenir de grandes surprises, et que l'essentiel est maintenant connu. Ainsi, je crois, qu'avec un peu de réflexion, on arrive à expliquer la destinée ultérieure de toutes les investigations qui ont paru en psychologie dans ces dix dernières années.

Actuellement, pendant l'année 1910, l'intérêt se trouve divisé entre quatre questions principales :

D'abord, l'étude du *témoignage* : je l'ai commencée en 1900, elle a été reprise ensuite par Stern, elle est actuellement très cultivée en Allemagne, et elle se répand en Amérique. Les faits nouveaux que l'on recueille ne sont plus très importants : ce sont les premiers moissonneurs qui ont fait la plus belle récolte; aujourd'hui, il n'y a plus que des glaneurs. Cette étude, dès le début, s'est recommandée par son bel intérêt philosophique; il a paru singulièrement important d'apprendre et de démontrer à tous, aux magistrats comme aux historiens, que nul témoignage humain n'est absolument véridique; et c'est pour cette raison que les chercheurs se sont portés en si grand nombre sur cette question. Elle a beaucoup donné; elle a rempli jusqu'au bord des revues spéciales. Maintenant, peu à peu cet intérêt s'est épuisé, et la recherche tend à dégénérer en une simple expérience de laboratoire sur les phénomènes de mémoire. Depuis longtemps je fais remarquer qu'on pourrait la renouveler en se plaçant à un point de vue plus pratique : se rapprocher davantage des conditions de l'expertise judiciaire, et au lieu de rester au laboratoire, fréquenter davantage les tribunaux.

Je signalerai ensuite les recherches sur *le réflexe psycho-galvanique*, qui ont été nombreuses en 1910. Elles ont eu, dès le début, une grande vogue, surtout parmi les profanes, car un peu de char-

latanisme s'en est mêlé, et on annonçait qu'on avait découvert un nouveau moyen de lire dans la pensée. Il a fallu en rabattre. Tout ce qu'on sait, aujourd'hui que les premières affirmations ont été contrôlées, c'est que si on tient des deux mains les deux pôles d'une pile, avec un galvanomètre placé dans le circuit, il se produit une déviation de l'aiguille toutes les fois qu'on a une émotion ou qu'on produit un effort intellectuel. Mais quel est le mécanisme de ce réflexe? On l'ignore. Et en quoi ce réflexe permet-il de connaître la nature de la pensée ou de l'émotion? En rien; tout ce qu'on peut supposer, c'est qu'il y a là un signe physiologique des états de conscience, qui vient s'ajouter aux signes déjà connus, tels que la vaso-constriction et les changements de température produits par les émotions; ce sont des signes physiologiques curieux, mais si sobres de renseignements sur la psychologie des états de conscience que leur étude, au bout de peu de temps, paraît rebutante. Nous ne prédisons pas beaucoup de succès au réflexe psycho-galvanique.

Les recherches de Freud, de ses collaborateurs et de ses élèves sur la *psycho-analyse* ont éveillé, dans certains milieux, une très grande curiosité. Les conférences du centenaire qu'avait organisées l'Université de Hall ont été confiées en partie à Freud et à Jung, qui sont venus exposer d'une manière intéressante tout ce qu'on doit à la psycho-analyse et surtout à cette idée, qui est la leur, que la plupart de nos pensées et de nos émotions émergent de notre vie sexuelle, et sont un résultat de sentiments sexuels refoulés. Il y a dans cette idée un mystère qui attache, qui charme surtout les esprits mystiques, et la théorie de Freud excite chez ses adeptes presque du fanatisme; il est si intéressant de se mettre à éplucher la vie psychique d'une personne, surtout sa vie intime, profonde et comme honteuse! C'est bien là, pense-t-on, de la vraie psychologie, mille fois plus intéressante que les froides courbes, les fastidieux calculs de la sèche psychologie de laboratoire; et nous n'y contredirons pas; mais peut-être que lorsque le charme de la nouveauté commencera à diminuer, on s'apercevra que ce qui manque aux travaux de psycho-analyse, c'est ce caractère de l'objectivité et de la démonstration sans lequel il n'existe aucune science. Ce qu'il faut souhaiter, c'est que la psycho-analyse, tout en gardant son caractère suggestif et attachant, perde sa forme de roman psychologique.

Je signalerai encore, parmi les questions à l'ordre du jour, les méthodes de *questionnement*, que j'ai inaugurées en 1903, et qui sous le nom impropre de méthode de Wurzbourg, sont en train de faire le tour du monde. Deux contributions copieuses en langue française, celle de Bovet, et celle de Michotte et Prüm, sans compter ce qui a paru de moins important en Allemagne et en Amérique pendant l'année 1910, montrent que l'intérêt de cette recherche n'a pas diminué. C'est une méthode qui, croyons-nous, aura un grand retentissement, car elle s'applique à toutes les ques-

tions de psychologie et les renouvelle; et les résultats déjà connus, et que Titchener vient de discuter, et de trop sévèrement mettre en question, posent les problèmes les plus graves sur la valeur de l'introspection. Il faut cependant s'entendre sur la manière dont cette méthode doit être pratiquée; nous avons eu, cette année même, sous les yeux des exemples qui montrent bien qu'il ne suffit pas d'avoir une bonne méthode entre les mains, mais qu'il y a aussi la manière de s'en servir. Je crois qu'on peut classer sous trois chefs l'emploi qui en a été fait : 1° le *procédé de l'inventaire.* Il consiste à demander au sujet de décrire tout ce qu'il éprouve; sa description doit suivre un plan uniforme, fixé d'avance, et répondre à tout ce qui peut être l'objet d'une introspection : sensations, images, mots, sentiments, etc. Il est à craindre que par ce procédé, on arrive à des descriptions qui n'ont rien de spécifique, et qui conviennent, tout aussi bien à une émotion qu'à un raisonnement; 2° le *procédé de l'hypothèse,* où l'on part d'une idée préconçue à vérifier; par exemple on se demandera : l'état de croyance suppose-t-il un état de tension musculaire? Ou bien dans une pensée concrète y a-t-il des images adéquates à la pensée? On place alors le sujet, sans le lui dire, dans des conditions où ce dilemme peut être vérifié; on réalise en lui un état de relâchement musculaire et on cherche si dans ces conditions de relâchement musculaire il peut éprouver encore un sentiment vif de croyance, ou bien on le provoque à faire de l'idéation abstraite et on cherche à éplucher les images mentales qu'il a évoquées pendant son idéation abstraite, afin de voir si ses images sont adéquates à son idéation; c'est le moyen d'obtenir une réponse à une question précise; 3° le *procédé intermédiaire,* qui tient à la fois de l'inventaire et de l'hypothèse : le sujet décrit tout ce qu'il observe, mais on porte de préférence son attention sur certains points dont on sent l'importance; c'est encore de l'inventaire, mais systématisé. Bovet, Michotte et Prüm semblent s'être servis volontiers de cette troisième méthode. Je crois que la première est de simple tâtonnement, que la seconde est la seule décisive, et que la troisième ne doit être employée que d'une manière modérée, pour tempérer le caractère un peu artificiel de la seconde.

Je constate en terminant cette revue des questions d'actualité, que la méthode que j'ai publiée avec Simon en 1908 pour la mesure de l'intelligence des enfants paraît avoir attiré l'attention en 1910; elle fera sans doute l'objet de bien des travaux en 1911, si j'en juge par les communications qui me parviennent. J'ai cru nécessaire de la perfectionner (voir page 145, t. XVII). Cette mesure de l'intelligence se rattache à l'essai sur la psychologie individuelle que j'ai fait en 1896 avec V. Henri et dont je parlais plus haut; mais c'est une forme bien améliorée du premier essai; et on comprend pourquoi elle a excité un intérêt beaucoup plus vif; c'est que l'étude ne reste pas indéterminée; il s'agit de mesurer l'intelligence de sujets bien définis, d'écoliers, cette mesure se fait selon une technique

précisée, et les applications pratiques de cette étude sont évidentes, pour le recrutement des classes d'anormaux, et aussi pour la formation des classes de surnormaux, et aussi pour la détermination de la responsabilité de certains débiles, etc., sans compter l'intérêt très grand que peut trouver un parent ou un maître à savoir si tel enfant est intelligent ou non, si ses succès scolaires tiennent à sa paresse ou à son incapacité intellectuelle, et vers quel genre de carrière il convient de le diriger.

Les travaux dont je me suis occupé personnellement avec mes collaborateurs en 1910 appartiennent à la pathologie mentale : J'ai eu avec le Dr Simon, la satisfaction de terminer ce tableau d'ensemble de l'aliénation auquel nous avons travaillé pendant cinq ans, et qui nous a coûté de grands efforts. La première partie de notre exposé a paru en 1910; la seconde et dernière partie paraît dans le présent volume. On y trouvera une notion générale de la folie, comparée à l'état sain et à la criminalité, une distinction que nous croyons fondamentale entre les vésanies et les états organiques, et, point sur lequel nous insistons le plus, l'indication de la préoccupation essentielle qu'on doit avoir lorsqu'on étudie un aliéné, préoccupation qui consiste à distinguer le déséquilibre et la démence. Très prochainement, nous publierons nos idées sous la forme d'un traité d'aliénation mentale, afin de mettre cette conception mieux à la portée des médecins et surtout des aliénistes et d'accentuer son caractère clinique; car nous croyons que cette conception doit rendre de grands services aux spécialistes et par contre-coup aux malades.

J'espère qu'en 1912 je pourrai publier dans l'*Année* une étude commencée depuis longtemps déjà sur la diversité d'aptitudes des enfants; ce sera le complément logique de la mesure de l'intelligence. Je crois que la connaissance des aptitudes des enfants est le plus beau problème de la pédagogie. Il n'a encore été traité nulle part, du moins à ma connaissance, et nous ne possédons actuellement aucun procédé sûr pour chercher les aptitudes d'un sujet quelconque, enfant ou adulte. Cependant on s'en préoccupe dans divers milieux; les syndicats patronaux comprennent l'immense intérêt qu'il y aurait à faire connaître à chacun sa valeur, et la profession à laquelle sa nature le destine; des méthodes et des examens qui éclaireraient les vocations, les aptitudes et aussi les inaptitudes rendraient des services incommensurables à tous. Sitôt que la partie théorique du problème serait résolue, des applications pratiques ne tarderaient pas, et toute une organisation intelligente de placements se ferait, je le sais. Voilà de grandes perspectives pour la psychologie et la pédagogie expérimentale. Mais le travail théorique qui est à faire est immense. Je l'entreprends en ce moment avec une véritable armée de collaborateurs éprouvés.

J'ai également en préparation une théorie de l'esthétique psychologique appliquée à la peinture, et enfin un essai de psychologie synthétique. Sur ce dernier point, donnons une petite indi-

cation. Les travaux qui paraissent en psychologie sont surtout des analyses; ces analyses ne permettent pas plus de se faire une idée de la psychologie comme mécanisme, que l'émiettement d'une statue ne permet de s'imaginer la forme de la statue intacte. Ce qu'on cherche à voir, et ce qu'on ne voit guère dans les traités actuels, c'est l'ensemble, la synthèse, c'est-à-dire la manière dont la machine mentale fonctionne; je crois qu'il serait important de chercher à comprendre comment les pièces différentes de la machine exercent leur action réciproque; c'est là ce qu'on peut appeler de la psychologique synthétique.

L'année 1910 se ferme tristement sur la mort cruelle de William James, atteint dans le plein épanouissement de sa personnalité scientifique. C'est vraiment un Maître qui disparaît, un Maître qui n'inspirait pas seulement le respect et l'admiration, mais un sentiment sincère d'affection.

Alfred Binet.

L'ANNÉE PSYCHOLOGIQUE

TOME XVII

MÉMOIRES ORIGINAUX

I

QU'EST-CE QU'UNE ÉMOTION? QU'EST-CE QU'UN ACTE INTELLECTUEL?

INTRODUCTION

LA CRISE DE LA PSYCHOLOGIE

Il se produit en ce moment en psychologie un travail lent, sourd, progressif, qui aboutira à une crise, sinon à une révolution. Un grand nombre de contemporains se sont persuadés qu'on ne fait pas assez d'introspection, qu'on n'en fait pas d'une manière assez méthodique; que les anciens psychologues, ceux de la vieille école, n'y voyaient qu'un prétexte à littérature et à théories; que les nouveaux, les expérimentateurs, s'occupent trop exclusivement de surveiller des instruments, ou de calculer des moyennes, ou de dresser leurs sujets à une vie automatique pour laquelle il suffit de répondre « oui » et « non ». Ces novateurs ont donc dit, répété sous toutes les formes, que même et surtout dans les laboratoires de psychologie, dans ces milieux où tournent les cylindres, où l'électricité s'allume et s'éteint, l'introspection doit être remise à sa place, qui est la première, et que l'outillage d'horlogerie le plus parfait ne vaut pas l'analyse fine d'un état d'âme. On a donc pratiqué depuis quelques années avec entrain, avec continuité, je dirai presque avec

fureur une méthode intensive d'introspection, qu'on a appelée *le questionnement*, et le mot est juste, car c'est une véritable mise à la question. Or, surprise sans égale, cette méthode intensive n'a nullement tourné à l'honneur de l'introspection; on en voulait montrer les mérites, et pour la première fois on en a senti les lacunes dans toute leur ampleur.

C'est ce résultat inattendu, presque décourageant à première vue, car certains en sont venus à douter de la psychologie, c'est ce résultat que nous voulons examiner de près. Nous montrerons en quoi il consiste, et nous chercherons ensuite quelles sont les conclusions à en tirer. Il y a en effet des ruines à constater; et il y a aussi des reconstructions à faire.

I. — LES TROIS MODES PRINCIPAUX DE REPRÉSENTATION DES PROCESSUS PSYCHIQUES

Limitons d'abord le problème que nous avons à examiner. Il n'a pas la valeur et la portée immense qu'on lui attribue quelquefois. L'existence de la psychologie, quoi qu'on dise, n'est pas en cause. Les innombrables observations, expériences et lois qui ont été dûment constatées depuis environ trente à quarante ans, subsisteront, quoi qu'il advienne de ce débat. Le débat roule en effet sur ce point unique : comment devons-nous nous représenter les processus psychologiques? en quoi consistent-ils? quelle est leur nature mentale? quelle est, qu'on nous permette l'expression, l'étoffe, la matière dont ils sont faits? Question bien intéressante, cela va sans dire, et d'une importance capitale pour tous ceux qui veulent avoir une idée claire des choses dont ils parlent: mais question qui, quand même elle ne serait pas résolue, laisserait debout la plupart de nos connaissances psychologiques. Je m'occupe par exemple des sentiments et, par des études de psychologie ou de statistique, j'étudie le rôle des sentiments sur la pensée et sur le mouvement. Il n'est pas indispensable pour cette étude que je sache exactement me représenter un sentiment, et dire si ce sentiment est une force *sui generis*, ou si elle participe de la sensation, ou si elle se compose d'un ensemble de sensations internes. Il est donc essentiel de ne pas tomber dans le travers de ceux qui exagèrent l'importance de tout ce qu'ils touchent. Alors même que la plupart des phénomènes psychologiques, le raisonnement, l'attention, l'imagination, la volonté, ne seraient

pour nous que d'obscurs symboles, la psychologie, même expérimentale, n'en subsisterait pas moins. Que ceci soit entendu une fois pour toutes.

Examinons maintenant la question de savoir comment nous nous représentons les processus psychiques. Il semble que nous en avons eu jusqu'ici trois modes de représentation principaux : le premier, vulgaire, à l'usage des profanes ; le second, demi-scientifique, à l'usage des amateurs ; le troisième, véritablement scientifique, à l'usage des professionnels.

Le premier mode de représentation, le vulgaire, consiste à ne point envisager un processus psychique en lui-même, dans sa nature propre, mais seulement dans ses conséquences pratiques. Demandez à une personne qui vient d'en reconnaître une autre dans la foule : « Que s'est-il passé en vous ? — J'ai reconnu telle personne. — Mais que s'est-il passé en vous, au moment où vous l'avez reconnue ? — Je me suis aperçu que je la reconnaissais ; je me suis rappelé son nom, son histoire ; et la preuve, c'est que je l'ai interpellée et qu'elle-même, à son tour, m'a reconnu. — Non, ce n'est pas cela que je vous demande : en quoi consiste l'acte de reconnaître une personne, cet acte que vous venez d'exécuter ? » Là-dessus, on reste coi, on ne sait plus que répondre. On fournit des détails sur les signes employés pour reconnaître la personne, mais non sur l'acte de reconnaissance, pris en lui-même. On saisit ce qui est extérieur, et non pas ce qui s'est passé dans le for intérieur. C'est de la même manière que les élèves de psychologie qu'on dresse dans les laboratoires à étudier des sensations, ont une tendance presque invincible, au début, à porter leur attention sur l'objet qui provoque ces sensations ; ils obéissent ainsi à ce qu'on appelle, dans les expériences de psychophysique, « l'illusion de l'excitant ».

Un second mode de représentation fait intervenir la forme du langage. Nous savons tous, par les nombreuses recherches de la clinique, que le langage est une partie essentielle de la pensée. Cependant, si c'est là une vérité indiscutable, on en exagère la portée lorsqu'on se représente le processus psychique entier, dans son intégralité, comme composé uniquement de mots. Demandons encore à la personne de tout à l'heure ce qui s'est passé en elle quand elle a reconnu son ami. Il est fort possible qu'elle réponde en commençant ses explications par ces termes caractéristiques : « Je me suis dit que... » Je me suis dit que... c'est-à-dire que, dans mon for intérieur, je me suis

tenu à moi-même un petit discours; et c'est ce petit discours qui semble avoir constitué toute l'opération. Il y a là, évidemment, une illusion verbale, et elle est aussi forte que l'illusion à laquelle nous venons de faire allusion, l'illusion de l'excitant. Elle n'est nulle part plus pressante que dans les opérations mentales de raisonnement. Le raisonnement, est-il dit très souvent, est formé de trois propositions, — comme si en vérité raisonner ce soit se parler intérieurement. Il faut, du reste, un grand effort pour se débarrasser de ce verbalisme et arriver à comprendre qu'un processus psychique a une existence en lui-même, et à part des mots qui l'expriment, qui le précisent et qui l'achèvent.

Le troisième mode de représentation dont je parlerai est de nature sensorielle. Il consiste en effet à se représenter les processus psychiques sous une forme plus ou moins analogue à la sensation. Pour se rendre compte de ses avantages, qu'on songe un peu à l'embarras qu'on éprouvait jadis lorsqu'on se demandait : Qu'est-ce qu'une pensée? A moins de supposer un pouvoir *sui generis*, un je ne sais quoi d'ailé, de pénétrant, à moins d'employer quelque métaphore poétique, on ne pouvait rien réaliser de précis, de représentable, en réponse à cette question.

Un progrès très réel a été accompli le jour où l'on s'est aperçu que dans la plupart des actes de nos pensées il intervient un phénomène qu'on a appelé l'image; et que cette image est faite avec le rappel de sensations antérieures, et que la pensée est un certain travail qui se fait sur des images : penser à un objet, par exemple, c'est raviver sous forme idéale les sensations reçues de lui; et reconnaître une personne — pourprendre pour la troisième fois l'exemple que nous venons d'analyser — consiste aussi dans un certain jeu d'images, par exemple dans une comparaison entre la sensation présente donnée par la personne et le souvenir d'une perception antérieure. Certes, l'explication est insuffisante, l'analyse que nous présentons ici de la pensée et de l'acte de reconnaissance est pleine de trous et d'erreurs; mais c'est tout de même une explication et une analyse qui sont bien supérieures à une explication et à une analyse verbales. Là est la raison du succès qu'a rencontré en psychologie la théorie des images mentales, avec la distinction des types visuels, auditifs et moteurs.

William James nous a rendu un service analogue lorsqu'il a écrit sa célèbre théorie des émotions; et peut-être ne l'a-t-on

pas suffisamment compris. Jusqu'à lui, une émotion est un je ne sais quoi d'indéfinissable qu'on pense seulement en mots. On admet par exemple que les sentiments troublent l'esprit, que ce sont les maîtres de la volonté et de la croyance, et de l'attention; mais comment peut-on se représenter cette influence d'un sentiment sur un raisonnement? On en voit bien les résultats; on constate bien, d'une façon pratique, qu'une personne émue par la défense de ses intérêts personnels, devient sourde à toute une série d'arguments, et ne comprend plus que 2 et 2 font 4, si c'est contraire à ses intérêts. Aujourd'hui, en politique, dans les journaux, on ne raisonne pas, on fait de la polémique, c'est-à-dire qu'on met son raisonnement à la remorque de ses émotions. Mais en quoi consiste cette émotion, comment agit-elle, comment peut-on se représenter son action directe sur la pensée et la croyance, sans comparaisons tirées de la physiologie, sans métaphores puériles?... On n'en sait rien, parce qu'on comprend sous le terme d'émotion quelque chose d'indéfinissable, de *sui generis*, d'abstrait, une sorte de force ou de faculté.

James est venu, et il nous a montré le vide de cette conception. Je le vois très bien dans l'attitude méditative de quelqu'un qui réfléchit pour se rendre compte de ce qu'il met dans ses idées; et il nous dit à peu près ceci : « Lorsque je cherche à savoir ce que je perçois, comme émotion ou dans une émotion, je tombe toujours sur une sensation que j'éprouve lorsque je suis ému; je ne conçois pas une émotion sans ces sensations, et je ne conçois pas que l'émotion consiste en autre chose que ces sensations. » Sensations bien diverses, parce que tous les organes du corps, vaisseaux, poumons, intestins, muscles, peuvent leur donner naissance; mais sensations qui trouvent leur unité dans leur organe commun; ce sont des sensations internes, subjectives, organiques; et James a conclu que c'est la perception de ces signes de l'émotion qui constitue l'émotion même. On a pu critiquer cette théorie, mais il a bien fallu reconnaître qu'elle est claire; avec James l'émotion cesse d'être un mot, une conception abstraite, c'est quelque chose d'intelligible et pour ainsi dire de tangible; il n'a pas cherché à comprendre son rôle dans le mécanisme de la pensée, mais à saisir en quoi elle consiste, de quelle matière elle est faite; il n'a pas présenté une théorie dynamique de l'émotion, mais plutôt une théorie statique, une définition,

une analyse, un inventaire. En somme, il a fait pour l'émotion ce que Hume, Taine et d'autres psychologues avaient fait pour la pensée; il en a mis en lumière l'élément sensoriel. Son explication correspond donc à la phase sensorielle de nos modes de représentation des processus psychiques; et voilà ce qui en a fait le succès. C'est, qu'on nous passe l'expression, une théorie d'intelligibilité; et, vraiment, il est bien agréable d'avoir une idée claire des choses dont on parle.

II. — INSUFFISANCE BIEN CONSTATÉE DE CES TROIS MODES DE REPRÉSENTATION

On en était là, lorsque se sont produites les expériences de ces huit à dix dernières années, qui ont amené ce qu'on peut appeler une crise de la psychologie expérimentale. Ces expériences ont eu pour objet, d'après les termes assez vagues qui sont employés généralement pour les désigner, la *psychologie de la pensée*. On désigne souvent aussi ces mêmes expériences par un caractère purement géographique, d'après le nom de l'université allemande où elles sont cultivées actuellement avec le plus d'intensité, et on dit couramment : recherches de l'école de Würzbourg; on aurait pu dire tout aussi bien : recherches par la méthode de Külpe, puisqu'il semble bien que c'est Külpe qui les dirige; mais il serait injuste, si on fait des personnalités, d'oublier le nom de Marbe[1], qui a eu un rôle important dans le développement de cette question; rôle que je définirai dans un instant, quand je prendrai la liberté d'insister aussi sur le mien[2]. Enfin, la même méthode a été reprise et longuement discutée en Amérique par Woodworth[3], Calkins[4], Titchener[5], Thorndike[6], et actuellement elle remplit toutes les Revues américaines de psychologie.

Or, cette méthode a eu ce résultat inattendu et révolution-

1. Marbe. *Experimentell-psychologische Untersuchungen über das Urteil*, 1901.

2. A. Binet. *L'Étude expérimentale de l'intelligence*, 1903.

3. R. S. Woodworth. Non-Sensory Components of Sense-Perception. *Journal of Philosophy, Psychology and Scientific Methods.*

4. W. Calkins. The Abandonment of Sensationalism in Psychology. *American Journal of Psychology*, XX, 1909.

5. E. B. Titchener. *Lectures on the Experimental Psychology of Thought Processes*, New-York, 1909.

6. Thorndike. On The Function of Visual Images. *Journal of Philosophy, Psychology, Scientific Methods*, IV, p. 324.

naire de montrer que ce que nous avons appelé le mode de représentation sensoriel des processus psychiques est tout à fait insuffisant; et, de plus, elle a donné des indications vraiment curieuses — d'autres diront inquiétantes — sur le peu de portée de l'introspection, et même sur le peu de logique de la pensée. Et c'est là ce que nous allons résumer à notre tour; nous allons en quelque sorte faire une visite à des ruines.

Et d'abord, en quoi consiste donc cette méthode du questionnement, qui a agi en psychologie d'une manière si meurtrière? Est-ce une méthode complètement nouvelle et originale, comme on en voit se produire de temps en temps en physique, pour la préparation d'un corps? Nullement. C'est l'ancienne méthode de l'introspection, mais employée avec plus d'attention et de rigueur qu'il n'était d'usage jusqu'ici. Et voici comment on la fait jouer. On provoque chez le sujet un processus psychique quelconque; par exemple, on lui fait associer deux mots, tirer une ligne, reconnaître une gravure; mais ce n'est pas à la justesse de l'opération ou à sa vitesse qu'on s'intéresse; on s'intéresse à la manière dont l'opération a figuré dans l'esprit du sujet; on veut surtout savoir quelle forme l'opération a revêtue, comment le sujet se l'est représentée. En d'autres termes, on fait un appel pressant à l'introspection.

En vérité, on l'a dit depuis longtemps, ce n'est point là une méthode nouvelle; rien de plus banal, rien de plus connu; et comme les opérateurs qui se livrent à ces recherches ne recourent souvent pas à d'autre instrumentation compliquée qu'à une plume et du papier, on comprend que ceux qui sont habitués à toute la machinerie d'un riche laboratoire de psychologie aient éprouvé quelque dédain pour cette simplicité. Titchener raconte que la première fois qu'il lut le travail de Marbe sur la psychologie du jugement, travail fait sans appareil, il se dit : « Cela prouve simplement combien le laboratoire de Marbe est pauvre. » Titchener sent-il tout ce qu'il y a de comique dans cet aveu? La vérité est que ce qui est tout aussi important qu'un changement de technique, c'est un changement dans l'orientation d'idées chez l'expérimentateur. Mettre l'accent sur l'introspection, voilà ce qui a produit un effet incalculable. Disons mieux encore : se proposer de chercher ce qu'on perçoit d'un acte intellectuel, à mesure qu'il se déroule, c'est-à-dire avoir en tête un très beau problème, qu'on conçoit clairement, et y appliquer des méthodes cou-

rantes, voilà l'essentiel. Et c'est si bien l'essentiel que, sans aucun changement de technique, des recherches prennent une tout autre allure suivant l'idée qu'on a conçue et le but qu'on poursuit. Rappelons par exemple les expériences récentes sur le témoignage. Que présentent-elles de nouveau comme technique? Rien; elles consistent à faire des expériences sur la mémoire, ce qu'on faisait depuis des années et des années; le dispositif n'est point changé ; il n'y a de changé que l'idée directrice qu'on a en tête.

Donc, cette introspection ainsi dirigée a montré que l'élément sensoriel n'occupe pas dans la pensée la place énorme, exagérée qu'on lui avait attribuée. S'il y a des images dans beaucoup de nos pensées, en revanche, la pensée peut en être entièrement séparée. Bien avant ces recherches modernes, cette vérité avait été déjà aperçue; les noms de Galton, Ribot, Stout, Helmholtz, William James mériteraient d'être cités; et si nous en avions le loisir, il serait intéressant de faire la part de chacun d'eux : Galton, par exemple, qui avait remarqué que les gens les plus savants, ceux qui pratiquent la pensée abstraite, sont de mauvais visualisateurs ; James, qui montrait par une étude de certaines de nos pensées, qu'elles dépassent l'image; Helmholtz, qui dans l'analyse de certaines expériences d'optique, sentait la nécessité de faire intervenir constamment des raisonnements inconscients, c'est-à-dire des raisonnements sans représentations conscientes et verbales. On peut même remonter jusqu'à Descartes qui a distingué entre la pensée pure et la pensée avec images. Mais nous n'insistons pas davantage sur cet historique, qui ne pourrait devenir intéressant que si on examinait quel côté de la question chacun de ces grands penseurs a abordé, et comment il y a été amené. Qu'il suffise donc de rappeler que depuis bien longtemps, depuis plusieurs siècles, on avait vu que la pensée est distincte de l'élément sensoriel qui y est engagé.

Mais il y a loin de ces aperçus vagues et courts de précurseurs, aux introspections si documentées des psychologues contemporains. Ici, en lisant, en analysant tous ces comptes rendus que chaque sujet a faits de ses opérations, on s'aperçoit que le sujet est extrêmement gêné pour décrire tout ce qui s'est passé en lui; il recourt parfois à la représentation par les conséquences pratiques, parfois à la représentation verbale, parfois aussi à la représentation sensorielle, mais il sent, et s'il ne le dit pas, on le devine, que sa description

contient des lacunes. Et c'est là une première constatation : la connaissance que nous avons de nos états intérieurs est normalement une connaissance lacunaire. Elle est ainsi, non pour des raisons extrinsèques, par suite d'oublis et de distractions, mais, semble-t-il, parce qu'il y a là une impuissance, ou comme une infirmité de la conscience. Et qu'on nous entende bien. Nous ne voulons pas dire que la prise de la conscience est restreinte, comme celle d'un champ visuel rétréci, ou que la conscience ne peut pas saisir à la fois un grand nombre d'éléments divers. Ce qui se constate, c'est tout autre chose : c'est qu'il y a des portions très grandes de notre vie psychique qui sont inaccessibles par leur nature même à la conscience.

Pour mettre un peu d'ordre dans l'exposé des faits qui légitiment ces affirmations, je propose une distinction : je grouperai les expériences et les observations en deux classes distinctes, suivant qu'elles intéressent *le contenu de la pensée* ou *son mécanisme*. Dans le premier cas, celui du contenu de la pensée, nous étudierons tout ce qui concerne l'objet de la pensée, la chose à laquelle on pense, la chose qu'on se représente dans la mémoire, dans l'imagination, dans le raisonnement ; et dans le second cas, celui du mécanisme de la pensée, nous étudierons la pensée elle-même, en tant que force de combinaison, de direction, d'abstraction, de déduction, de concentration, d'analyse et de synthèse, et nous examinerons comment cette force nous apparaît, quelle figure elle prend dans les expériences récentes.

III. — EXPÉRIENCES SUR LE CONTENU DE LA PENSÉE

Les expériences récentes ont surtout montré qu'il peut exister une *pensée sans images*. Voici à titre d'exemple quelques cas où l'on voit très bien que le rôle de l'image, de l'état de conscience est moins important qu'il ne semble. On donne à quelqu'un la *consigne* de répondre d'une certaine manière aux questions, de citer par exemple une série d'objets de couleur rouge ; ce quelqu'un va faire cette évocation sans se dire à chaque instant qu'il doit citer des objets rouges ; la consigne agit sur ses évocations sans qu'il se la représente. C'est comme lorsqu'on fait une course dans une ville ; on sait où l'on va, mais on ne pense pas tout le temps au but. Autre exemple : on montrait récemment qu'il est possible d'attendre

un événement, même un événement précis, sans avoir l'image de ce qu'on attend : l'image ne constitue donc pas l'attente. De même, on peut reconnaître un objet comme familier, ou le juger nouveau, sans se référer consciemment à son expérience passée; la reconnaissance n'est pas toujours une comparaison entre deux états de conscience, l'un ancien et connu, l'autre nouveau et à connaître. La reconnaissance peut se faire d'une manière telle qu'on a simplement cette persuasion, à savoir qu'on reconnaît cet objet ou cette sensation. De même encore, on peut juger qu'une parole est inexacte, qu'un raisonnement est faux, qu'une conjecture est invraisemblable, ou qu'une action est blâmable, sans faire un jugement en forme, sans avoir présentes à l'esprit les raisons de son jugement : on est certain, et cependant on ne peut pas dire pourquoi on est certain; il faudrait une longue recherche, parfois, pour trouver les raisons, ce qui est la preuve que ces raisons n'ont pas influé d'une manière consciente sur le jugement porté. Enfin, des expériences précises ont bien montré que, dans la vie ordinaire, on a constamment des pensées qui dépassent l'image qu'on a évoquée; quand on dit spontanément, et en y pensant, la phrase suivante : « Je partirai demain pour la campagne », on ne peut pas évoquer d'image, si riche qu'elle soit, qui soit adéquate à la totalité de la pensée; quelle image peut représenter le mot demain, quelle image peut représenter tout le sens du mot « la campagne », quelle image enfin donnera en spectacle l'idée de volonté qui se trouve incluse dans le futur : « Je partirai »? Des observations suivies et qui me sont personnelles m'ont démontré que les images qu'on évoque dans l'idéation libre[1] ne sont point coextensives à la pensée qu'elles accompagnent; on pense bien au delà de l'image : avec une pensée de cent mille francs, on a des images de quatre sous. L'image n'est là que comme la maigre gravure d'un roman illustré pour figurer de temps en temps une scène; et ceci même n'est pas juste, car le dessinateur

1. J'insiste sur le mot idéation libre. Les expériences auxquelles je me réfère ont été faites avec des personnes dressées à l'analyse, mais qui ne se croyaient pas en expérience; ainsi, je leur adressais, dans le courant de la vie, une phrase de circonstance, et quelques secondes après, je leur disais : quelles images? Les auteurs allemands et américains qui ont repris mes recherches les ont modifiées pour les adapter à la vie du laboratoire; le sujet est averti qu'il est en expérience, averti qu'on va lui dire un mot, averti enfin qu'il doit décrire toutes les images qui lui apparaîtront. C'est plus commode, mais bien artificiel!

choisit surtout les scènes importantes, tandis que les images, dans l'idéation, s'appliquent parfois de la façon la plus capricieuse à un détail insignifiant, et tout à fait accessoire. Il y a même plus : on observe des cas bien curieux où l'image est comme une gravure sans rapport avec le texte; on pense à une chose, on a l'image d'une autre. Cette véritable incohérence n'est pas de règle, cela va sans dire; mais puisqu'elle se produit, elle prouve suffisamment qu'entre pensée et image il n'y a pas l'identité de deux figures qui se recouvrent.

Ces observations nous donnent, j'en suis persuadé, la solution définitive d'un des problèmes qui ont été le plus débattus par la philosophie, celui des idées générales.

Longtemps, les philosophes se sont ingéniés pour expliquer comment on peut avoir des idées générales et, au moyen âge, il y a eu à ce sujet des discussions mémorables et bien curieuses sur les *Universaux*. Plus près de nous, Berkeley, qui était pourtant un esprit subtil, soutenait contre Locke qu'il nous est impossible de nous former une idée générale d'homme ou de cheval, car on ne peut pas se représenter à la fois un homme blanc et un homme noir, un cheval grand et petit, blanc ou noir, ou pie, ou bai, etc., et que pour qu'une image soit réellement générale elle devrait renfermer des caractères contradictoires. C'était poser la question sur un mauvais terrain, nous nous en apercevons bien aujourd'hui. C'était accorder trop d'importance au contenu, aux particularités de l'image. Huxley, l'ingénieux naturaliste qui se piquait de psychologie, essaya un jour de répondre à Berkeley, en soutenant que nous possédons des images réellement génériques, et il citait à l'appui ces photographies composites imaginées par Galton, qui sont produites par la photographie, sur la même plaque, d'objets équivalents, par exemple de frères d'une même famille, ou de malades atteints de la même maladie. Pendant quelque temps, on a cru à ces images composites; puis on les a rejetées, et on a admis que si elles servent d'appui à la rigueur pour les basses généralisations, il faut aux généralisations plus hautes le secours du mot. Nous comprenons maintenant que la solution du problème est d'un autre sens. Elle consiste à remarquer tout simplement que dans la pensée générale, comme dans la pensée individuelle, on dépasse l'image, on pense au delà de l'image; et que, par conséquent, il est possible de penser du général avec une image particulière, qui dans ce cas n'est qu'un signe, un symbole, et par conséquent les *nominalistes* n'ont

pas tout à fait raison. Dans ce débat, personne n'a eu raison.

Toutes ces observations, quand on les analyse, et qu'on en tire les conclusions qui conviennent, obligent à admettre que les psychologues de l'école de Taine ont quelque peu exagéré l'importance des images dans la vie de l'esprit. Il faut abandonner la conception ancienne. On s'est plu quelquefois à ne voir dans l'esprit qu'un kaléidoscope éclairé par le foyer de la conscience; raisonner, c'eût été voir d'abord les images des prémisses se projetant devant notre écran mental, et suivies par l'apparition des images de la conclusion. Plus simplement, et sans tant de métaphores, on admettait que l'image et la sensation sont l'état de conscience fondamental, qui par ses propriétés explique toutes les productions intellectuelles; il serait comme le corps simple de la chimie, avec lequel se construisent toutes les variétés de corps composés. Mill émettait une idée assez voisine, sinon analogue, lorsqu'il déclarait avec une sorte de solennité bien naïve, que toute explication psychologique consiste à montrer qu'un état de conscience est l'effet du jeu des associations d'idées. Toutes ces théories sensationalistes doivent évidemment être rejetées aujourd'hui, parce qu'elles sont insuffisantes; elles ont eu le tort de faire jouer un rôle d'une importance exagérée à la sensation et à l'image.

Rappelons-nous à ce propos pourtant une distinction légitime et nécessaire : les théories qu'on appelle sensationalistes ou sensitivistes, ou sensualistes, ont été exposées non seulement sur le terrain de la psychologie, mais aussi sur celui de la philosophie, et il est juste de remarquer que les psychologues anglais de l'école de Mill confondaient volontiers les deux terrains. Dire que « nihil est un intellectu quod non prius fuerit in sensu » signifie ou peut signifier deux choses bien différentes : ou que tout état mental est formé de sensations; ou que toute connaissance a son origine dans l'observation. Je n'ai pas à discuter pour le moment la seconde interprétation; mais c'est la première que je vise, et qui se trouve visée par les récentes expériences sur les processus de la pensée; il faut bien reconnaître qu'elle est devenue insoutenable.

En Amérique, il semble même qu'avant l'arrivée décisive des faits d'expérience, on ait eu l'intuition de ce qui se préparait. Depuis quelque temps déjà, les psychologues du nouveau monde nous ont habitués à des expressions qui ont un sens plutôt tendancieux que précis; ils emploient en les opposant les mots de psychologie structurale et de psychologie fonctionnelle;

ce sont deux orientations différentes, rivales, ennemies; et si je les comprends bien, je crois que la psychologie structurale consiste dans l'étude descriptive des états de conscience, de ce qu'on voit, de ce qu'on sent, de ce qui est, tandis que l'autre psychologie, la fonctionnelle, s'attache de préférence à la fonction, c'est-à-dire à ce qui vit, à ce qui se fait, à ce qui prouve son existence par des actions, des résultats. Osons dire que cela est encore un peu vague, et en même temps que c'est terriblement systématique. Convenons du moins que ce conflit était intéressant à rappeler, et que les expériences de questionnement semblent donner raison à la psychologie fonctionnelle.

Je terminerai sur cette question par un souvenir qui m'est propre. Lorsque je publiai, il y a quelque dix ans, mes recherches démontrant l'existence d'*une pensée sans image*, le regretté professeur Rauh, qui s'intéressait à ce résultat, me dit non sans ironie : « Vous arrivez en somme à cette idée que la pensée est une force directrice, une force qui choisit. Or, chose curieuse, c'est précisément à cette conception que nous arrivons par la méditation. » Peut-être aurait-il voulu ajouter que puisque la méditation suffit pour amener au même but, on aurait pu se passer de la lente, fatigante et fastidieuse expérimentation. Mais laissons là cette vieille querelle des méthodes. La remarque de Rauh est juste; seulement, elle ne me satisfit pas, car je compris à part moi que comparer la pensée à une force qui se dirige et qui choisit, ce n'est point du tout éclairer la nature de la pensée. L'explication tentée dans cette voie ne peut aboutir à rien; on se duperait avec des mots, on jonglerait avec des concepts. En somme, l'expérimentation nous a prouvé qu'une pensée peut se développer sans l'appui d'images adéquates; mais de ce résultat négatif, on ne peut vraiment pas tirer une conclusion positive sur la nature de la pensée. Et Rauh aurait dit plus juste si, au lieu de remarquer que l'expérimentation et la méditation arrivaient à fonder la même théorie, il avait avoué que l'expérimentation et la méditation aboutissaient au même état d'ignorance.

Après avoir ainsi dûment constaté l'état de *carence* des images, il faut voir comment les psychologues ont essayé d'y obvier. Ils ont tous été habitués plus ou moins à chercher un appui dans les images. Cet appui leur fait défaut. Comment s'en passer? Ils me font un peu l'effet d'araignées qui cherchent, après une bourrasque, à réparer les déchirures de leur toile. Ils travaillent, mais on ne voit pas encore d'efforts con-

certés; les solutions proposées sont de la nature la plus diverse.

Les uns veulent rester sur le terrain de la psychologie, et ils imaginent une explication psychologique; les autres y renoncent, et demandent la solution à une science voisine. Il en est d'autres enfin qui imaginent des pouvoirs abstraits, des entités, et tombent dans le verbalisme.

Les psychologues du premier groupe, ceux qui veulent continuer coûte que coûte à trouver une explication psychologique, ont eu l'idée d'invoquer l'inconscient. Messer est de ce nombre. Les images manquent, dit-on; rien de plus simple. Elles existaient au début; mais peu à peu, sous l'influence de l'habitude, elles disparaissent, et elles sont remplacées par des images inconscientes. C'est là une observation juste; mais il est fort douteux qu'on ait le droit de s'en servir pour résoudre le problème en question. Lorsqu'on apprend à employer la machine à écrire, par exemple, on exécute des mouvements hésitants qui sont guidés par une foule de sensations et d'images; et, à mesure que l'apprentissage se fait, les mouvements deviennent plus assurés et plus exacts, d'une part, et, d'autre part, les sensations et les images disparaissent[1]. Sans doute; mais ceci nous fait assister à une véritable transformation de la nature de l'acte, qui passe d'une phase consciente à une phase inconsciente. Il n'en est nullement ainsi dans les exemples de pensée sans image que les auteurs ont étudiés; là la pensée reste aiguë, consciente d'elle-même, et cependant les images font défaut. L'explication par l'inconscient ne saurait convenir. Il y a une autre raison pour la trouver insuffisante; il faut prendre garde de trop demander à l'inconscient; ne le chargeons pas d'un travail dont le conscient lui-même serait incapable. N'oublions pas que l'inconscient, proprement défini, n'est pas autre chose qu'un état qui peut être conscient, qui a pu l'être, qui peut le devenir; c'est un état négatif, et qui par conséquent n'a pas plus de puissance que le conscient, et qui même doit en avoir beaucoup moins, puisqu'il est un état diminué.

Or, il y a des circonstances où, par leur nature même, les images sont inadéquates à la pensée. Nous citions plus haut cette pensée familière : « Je veux partir demain pour la campagne ». Quelles sont les images capables de rendre toutes les

1. Cette opinion a été soutenue dernièrement encore par W. F. Book, On the Genesis and Development of Conscious Attitudes. (Bewustseinslagen.) *Psychological Review*, nov. 1910, XVII, n° 6, p. 381.

nuances de ce « je veux », et surtout de « demain »? c'est absolument impossible à trouver : l'absence des images est ici non seulement une question de fait, mais de droit, et si des images conscientes ne peuvent pas remplir leur office, comment des images inconscientes le pourraient-elles?

En Amérique, il semble que plusieurs auteurs ont également fait intervenir l'inconscient comme *Deus ex machinâ*, mais sous une forme plus détournée. La discussion s'est portée sur la distinction entre l'image et ce qu'on appelle le *meaning*, autrement dit, le sens, l'idée, la signification d'une chose. Cette distinction a paru tellement importante et tellement démontrée que le psychologue Angell l'a introduite même dans son traité élémentaire de psychologie. Mais en quoi consiste la distinction, et comment se fait-il qu'on peut comprendre le sens d'un mot, la signification d'un geste, sans en posséder aucune image? Ici, réellement, les explications des auteurs manquent de clarté. Les uns, comme Bawden[1], prétendent que le meaning n'est pas autre chose qu'une habitude. Mais une habitude de quoi? D'autres font intervenir à quelque degré l'idée de l'inconscient. Ils rappellent que James a décrit ingénieusement ce qu'il appelle les *franges* de la conscience, c'est-à-dire des états vagues, transitionnels, par exemple la conscience d'une relation. Ainsi, lorsque je parle du fils de Louis, je pense distinctement à Louis, et à son fils, et un peu aussi au rapport qui les lie. Le *meaning* serait donc une forme voilée, courte, transitoire de la conscience de l'image; ce seraient comme des images vues du coin de l'œil. Si on compare le champ de la conscience à un champ visuel, on dira que l'image du *meaning* est comme un excitant qui nous viendrait dans les zones les plus périphériques du champ. C'est là, d'après Hœrnlé[2], une hypothèse toute gratuite, qui ne mène à rien; c'est même une hypothèse contraire à l'observation; car le *meaning* n'est pas seulement ni toujours un quelque chose qu'on néglige, il est souvent l'objet direct de

1. *Psychological Bulletin*, août 1907.

2. Hœrnlé. Image, Idea and Meaning. *Mind*, N. S., XV, 1907. Titchener répond à Hœrnlé que sa critique manque le but, car James admet que la « fringe » n'est pas un état de conscience vague, périphérique, mais un état de conscience clair, précis, qui peut occuper le foyer de l'attention. (Voir Titchener, *Feeling and attention*, 239.) Mais toute cette discussion nous paraît bien oiseuse. Il faudrait savoir ce que sont ces mystérieuses franges de la conscience avant de chercher à expliquer par elles le *meaning*.

l'attention, il occupe le *foyer* de la conscience; et alors comment peut-on expliquer qu'il soit dépourvu d'images?

D'autres auteurs emploient un procédé qui n'est pas moins commode, et pas moins illicite; ils déclarent que le problème en question n'existe pas pour la psychologie. C'est l'opinion de Titchener; à plusieurs reprises, il affirme que « l'idée générale par exemple n'existe pas en psychologie »; cela paraît mystérieux, à première vue, et assez obscur. Mais voyons de près sa pensée; elle consiste à repousser le problème, en déclarant qu'il appartient à une autre science, à la logique. Il y a confusion, pense-t-il, entre la psychologie et la logique; et les psychologues anglais, Mill et les autres, en sont responsables[1]; ce qui est abstrait et général, ce n'est pas l'idée, le processus dans la conscience; mais la signification logique dont ce processus est le véhicule. Titchener commet ici une erreur manifeste : la logique, comme le droit, n'enseigne pas ce qui est, mais ce qui doit être, les conditions à remplir pour atteindre la vérité. Le mode de formation et la nature mentale de nos convictions est un phénomène de psychologie et non de logique; et en écarter la solution de notre domaine, nous déclarer incompétent, c'est outrepasser notre droit.

Nous allons passer maintenant au second problème que nous avons distingué; nous venons de parler du contenu de la pensée, c'est-à-dire de l'objet de la pensée, et de ce qu'on se représente quand on pense; nous allons nous occuper de la marche de la pensée, c'est-à-dire de son mécanisme, de son procédé opératoire.

IV. — EXPÉRIENCES SUR LE MÉCANISME DE LA PENSÉE

Si, du moins à ce que je présume, mes expériences personnelles sont celles qui ont le mieux montré que les images ne suffisent pas à expliquer le contenu de la pensée, c'est-à-dire tout ce à quoi l'on pense, en revanche c'est Marbe qui a bien montré le premier que notre introspection ne saisit pas davantage la pensée comme acte, comme opération. Marbe plaçait ses sujets dans une condition précise où ils devaient former un jugement; il les invitait à soupeser successivement différents poids et à décider lequel était le plus lourd; cela supposait

1. *Op. cit.*, p. 15.

comparaison et jugement, car le jugement consiste dans un problème à résoudre, dans une opération qui peut être exacte ou fausse, et c'était bien le cas. Ainsi, dans les états de conscience provoqués par ces opérations de soulèvement des poids, il y avait d'abord des sensations perçues; et ces sensations étaient accompagnées d'un jugement. Or, de ce jugement le sujet ne pouvait rien dire; il ne le percevait pas comme acte, il n'en percevait que les effets, traductibles en termes de connaissance, en objets pour affirmation.

Voilà l'expérience typique qu'on a reprise bien des fois, et toujours avec le même résultat. La pensée en acte ne se décrit pas, ne se perçoit pas; à moins d'employer des métaphores, on ne peut rien dire de ce qu'elle est. L'acte de la pensée s'est trouvé ainsi mis à nu, par toutes les expériences sur les images; on a vu que l'image est un élément inconstant, insuffisant; et on a vu que l'acte de pensée est à la fois essentiel et indescriptible.

Mais les psychologues ne se sont pas résignés à leur ignorance; et nous retrouvons ici les mêmes efforts que tout à l'heure pour expliquer ce que peut être un acte intellectuel. Il y a les psychologues qui font appel à la physiologie, comme Kries; il y a ceux qui imaginent quelque entité abstraite; il y a ceux enfin qui veulent tenter une explication psychologique.

Von Kries parle d'*ajustement cérébral* (Cerebrale Einstellung)[1]. Il envisage le cas où nous sommes orientés de manière à donner un sens spécial aux mots, aux idées, aux opérations. Ainsi trouvant un 0 dans une opération d'arithmétique, nous dirons que c'est un zéro et non une lettre de l'alphabet; si nous sommes engagés dans une addition, nous continuons à additionner, et il ne nous vient pas tout à coup l'idée de soustraire; nous sommes conduits par l'idée directrice et inconsciente d'addition. De même, lisant un morceau de musique, si nous le transposons, nous continuerons de le transposer dans la même clef; ajustement cérébral, dit von Kries. Sans doute, il est permis d'admettre que certains facteurs purement physiologiques agissent sur la pensée, et cela même est démontré par un grand nombre d'observations. Mais, ici, cet ajustement cérébral, dont on ne sait rien, dont on n'explique pas le méca-

1. J. Von Kries. Ueber die Natur gewisser mit den psychischen Vorgängen verknüpfter Gehirnzustände. *Zeits. für Psychol. und Physiologie der Sinnesorgane*, VIII, 1894.

nisme, est-il bien autre chose qu'un mot appliqué à notre ignorance, pour lui donner un air savant? Réellement, y a t-il là autre chose qu'un mot?

Un mot plus justement employé, pour exprimer des phénomènes analogues de *direction* de pensée, est celui de tendance.

C'est surtout en Allemagne qu'on a parlé de tendances. Ainsi, prenons le cas d'un maniaque qui se répand en propos incohérents; l'ancienne psychologie, pour expliquer cette logorrhée, aurait parlé simplement d'une accélération dans l'association des idées; plus récemment, Paulhan aurait dit que ce qui manque au maniaque, ce sont les associations *systématiques*, c'est-à-dire dirigées vers un but intelligent; d'autres auteurs encore auraient dit qu'il y a chez ce malade une rupture de la *constellation*, en entendant par ce mot de constellation un ensemble de facteurs qui agissent plus ou moins nécessairement sur chacune de nos pensées et ont pour résultat de la diriger dans un sens donné : les habitudes de notre esprit, nos goûts, nos souvenirs et la situation du moment sont autant de ces facteurs. Ach a imaginé d'appliquer à cet état le mot de tendance. Il est d'avis que ce qui manque au maniaque consiste dans une direction particulière des associations d'idées, et que cette direction est elle-même une tendance; il appelle cela *die determinirenden Tendenzen*. Le mot est heureux, car les psychologues les plus profonds voient dans la vie de l'esprit une expression de tendances vers les intérêts vitaux de l'individu et de l'espèce; mais il n'y a encore là qu'une vue philosophique, car on ne nous dit pas quelle est la nature des tendances, ce en quoi elles consistent, sous quelle forme elles existent pour l'esprit. Et le mot de tendance, si légitime qu'il soit, n'a pas plus de valeur explicative que les mots de raisonnement, attention, volonté.

On a également employé l'expression « sentiments intellectuels » pour rendre compte, non pas de la direction d'une pensée, mais des opérations de censure qui peuvent intervenir pour en changer la direction.

Les sentiments intellectuels sont devenus très abondants dans les analyses de la psychologie contemporaine. Juger par exemple une chose vraisemblable ou permise a paru consister dans un sentiment intellectuel, voisin des émotions. Et cette expression, à tout prendre, est assez heureuse; car par là on rend compte que beaucoup d'actes intellectuels ne sont pas des

actes logiques, raisonnés; ce sont des actions spontanées. On peut juger que quelqu'un a une conduite déraisonnable, sans motiver son jugement; on a un sentiment de désapprobation comme on a, par exemple, un sentiment de répulsion physique ou de dégoût. A ce point de vue, la comparaison entre les actes intellectuels et les sentiments paraît légitime : et, par conséquent, elle doit être acceptée.

Seulement, cette explication est loin d'être suffisante, et elle a été du reste rejetée par bien des auteurs. On a reconnu que l'acte intellectuel à décrire peut, suivant les cas, contenir un sentiment, ou être complètement indifférent. Marbe, Mayer, Orth ont fait cette remarque à plusieurs reprises. Et dans leurs travaux on trouve les exemples suivants : l'incertitude, l'effort, l'incapacité, l'ignorance, l'assentiment, la conviction qu'une chose est fausse ou qu'elle est vraie, la surprise, l'étonnement, la curiosité, l'attention, le sentiment de la familiarité, et autres états analogues, peuvent être, selon les cas, accompagnés d'états affectifs, ou n'être que des états purement indifférents. C'est à ces faits de conscience, jusque-là mal décrits ou ignorés, qu'on a donné le nom de *Bewusstseinslagen*. Évitons une équivoque. Nous disons couramment que nous avons le sentiment de la certitude, ou de notre curiosité, ou de notre doute; mais le terme sentiment n'est pas pris ici dans le sens d'état affectif, d'émotion, ni de sensation de plaisir ou de peine, les deux sens principaux où on l'emploie couramment; il signifie conscience vague, perception mal définie aboutissant à la constatation d'un fait plutôt qu'à son analyse : et, en effet, il s'agit ici de faits de conscience qui ne sont pas analysés, mais dont l'existence nous paraît indéniable et s'impose à nous avec une force inouïe. Il a semblé que l'expression de sentiment convenait assez bien pour exprimer cette situation. En tout cas, c'est ainsi que le terme sentiment s'est introduit subrepticement dans ce domaine et nous comprenons bien qu'il importe de dissiper les équivoques qu'il pourrait faire naître.

Le *Bewusstseinslage* peut, comme une idée, se colorer d'émotion ou être indifférent; de même que, comme une idée, il peut se reproduire, être rappelé, être reconnu, être chassé; ou encore, il peut être évoqué par des souvenirs associés ou en évoquer d'autres à son tour. Mais il n'est pas plus assimilable à une idée qu'à un sentiment, il en est distinct; et tout ce qu'il semble permis d'en lire dans la conscience, c'est qu'il est, c'est que présent il joue un rôle, et que ce rôle ne peut pas être

nié. Orth a dit pittoresquement qu'il est « obscur et intangible ».

D'ailleurs, quand on réfléchit à tout cela, on s'aperçoit qu'on est aux prises avec une difficulté séculaire : de tout temps, les psychologues se sont sentis embarrassés pour expliquer la nature mentale des actes intellectuels; et c'est pour cela qu'obéissant à un naïf subterfuge qui consiste à nommer les choses pour les expliquer, ils ont imaginé la célèbre terminologie des facultés.

On a admis que nous possédons la *faculté* d'être attentifs, de juger, de comparer, d'être émus; jusque-là, rien de plus légitime, et l'emploi d'un terme pour indiquer l'analogie de tous les faits semblables d'attention, ou de jugement est tout à fait défendable; mais on est allé plus loin, et on a voulu non seulement dénommer ces actes intellectuels, mais les expliquer par des facultés. On a dit par exemple que c'est grâce à la faculté de mémoire qu'on se souvient, grâce à la faculté affective qu'on est ému, et ainsi de suite. Évidemment, ce n'est point là une explication légitime; on n'explique pas un fait psychique en imaginant un pouvoir de le produire; ce n'est qu'une explication verbale, par invention d'une entité abstraite douée d'un pouvoir mystérieux. On se rappelle avec quelle puissance Auguste Comte, après Molière, s'est moqué de ces explications, qu'il rapportait à une période métaphysique de l'évolution de la pensée. Les psychologues, craignant de tomber dans l'erreur qu'on leur avait si durement signalée, ont pris en horreur la théorie des facultés; et rien n'est moins moderne que d'en faire usage. Nous comprenons maintenant à quel besoin cependant cette théorie répondait : le besoin d'avoir une idée claire sur la nature des actes intellectuels. L'invention d'une entité abstraite donnait à ce besoin une satisfaction apparente, factice. Aujourd'hui, on abandonne cette solution fausse; mais on n'a rien de meilleur à proposer.

L'exemple le plus net de l'embarras qu'on éprouve pour se rendre compte d'un acte intellectuel est fourni par l'attention. Les théories sur l'attention se multiplient : qu'est-ce que l'attention? Voilà la question qu'on demande à tous les échos. Il est difficile de se rendre compte de la valeur de la difficulté, et aussi de la puérilité de certaines solutions, tant qu'on n'a pas bien compris comment le problème se pose. Un acte intellectuel présente trois principales séries de questions à étudier :

1° Quelles sont les conditions où l'acte intellectuel s'exerce ? Sous ce chef on étudiera comment il est mis en exercice, comment il atteint son maximum de rendement, etc. Pour l'attention, on recherchera par exemple les meilleures méthodes pour la fixer et la faire durer; et on sait que le facteur principal n'est pas la répétition, mais l'intérêt. 2° Quels sont les effets d'un acte intellectuel ? Effets psychiques, effets physiques. Pour l'attention, on a bien longuement discuté, et on est arrivé à la conclusion que l'attention augmente surtout la clarté des représentations. 3° Enfin, qu'est-ce que l'acte intellectuel, pris en lui-même, comme processus, comme acte, comme opération ? De quelle substance, de quelle étoffe mentale est-il fait ? A quels éléments psychiques se ramène-t-il ? Voilà la question la plus délicate, celle qui est rarement bien posée; on confond l'attention tantôt avec ses causes, ses mobiles, tantôt avec ses effets, ses conséquences, ses avantages, ses propriétés; d'autres fois on croit que décrire la nature de l'attention comme acte intellectuel consiste à imaginer naïvement quelque explication physiologique, tirée des propriétés des nerfs. Je crois qu'après les subdivisions que je viens de rappeler on peut bien se rendre compte de l'obstacle qui arrête les meilleures volontés. Il faudrait non seulement arriver à distinguer cet acte intellectuel, qui est l'attention, de tous les actes intellectuels, mais avoir quelque idée de ce que peut être un acte intellectuel, envisagé dans sa matière propre : et voilà pourquoi on n'aboutit à rien ; n'ayant pas pris le problème dans sa généralité, qui consiste dans la définition des actes intellectuels, on ne peut arriver à rien quand on prend à part un acte intellectuel en particulier.

Tout au moins, nous pouvons rejeter *de plano* les théories de l'attention qui méconnaissent sa valeur d'acte intellectuel et en font un produit, un effet de certaines sensations et images. Ainsi il y a des auteurs qui ont soutenu que l'attention est produite par l'intensité des images mentales. C'était la théorie de Marillier. On y a répondu depuis longtemps par des arguments de fait, à savoir par exemple qu'on peut être attentif à un excitant très faible, mais important, ou que si cette théorie est vraie, on ne pourrait pas être attentif quand les sensations et images diminuent d'intensité. Mais la vraie objection n'est pas là; elle consiste à montrer que l'attention est un acte intellectuel de fixation, de concentration, de direction, et que ces actes intellectuels, s'ils sont parfois favorisés par certaines

qualités des images, en sont cependant distincts en principe. Ribot était certainement plus près de la vérité lorsqu'il disait que l'attention est surtout motrice, qu'elle agit sur et par des mouvements, et que celui qui n'est pas maître de ses mouvements est incapable d'attention. Mais il y a encore là un peu d'obscurité et de flottement. Ribot semble admettre tantôt que les mouvements d'expression de l'attention sont un moyen de fixer les images mentales qui leur sont liées, comme des épingles avec lesquelles on attacherait des pages volantes, tantôt que ces mouvements constituent l'attention elle-même. On ne sait pas au juste quelle est sa pensée, car elle ne s'accentue pas dans une théorie générale. Rien n'est plus obscur qu'une solution particulière appliquée à un problème particulier. Le particulier ne s'explique pas sans le général.

De tout ceci résulte que nous ne possédons pas une théorie des actes intellectuels; nous connaissons leurs effets et leurs conditions de production; ce sont les deux points de vue auxquels on se place pour en rendre compte; mais nous ignorons leur nature; elle n'est pas décrite, mais recouverte d'étiquettes verbales ou enveloppée dans des métaphores. Il en résulte encore qu'ignorant la nature des actes intellectuels, nous ignorons quels sont leurs rapports avec les sentiments. Ce ne sont plus là pour nous que des entités abstraites, dépourvues de lien, de commune mesure; l'ensemble de l'esprit ne nous donne pas, à nous qui l'étudions, une impression d'unité; nous ne pouvons nous le représenter que comme un conflit de symboles, parce que nous ignorons s'il existe un processus fondamental qu'on retrouverait dans tous les actes intellectuels, ainsi que dans toutes les émotions.

Bref, toutes les recherches nouvelles ont surtout mis en lumière notre ignorance; elles ont montré que les éléments sensoriels, si faciles à décrire, et presque seuls décrits jusqu'ici, dans notre vie psychique, ne sont pas les seuls qui existent et ne peuvent pas servir à l'expliquer totalement; et en désespoir de cause les psychologues, pour combler cette lacune, ont invoqué la physiologie, mais de la manière la plus vague, ou bien ils ont parlé de l'inconscient, le chargeant de jouer un rôle pour lequel le conscient lui-même serait insuffisant; ou encore ils ont fait vaguement usage des sentiments intellectuels, sans les définir; ou, enfin, ils ont abusé du verbalisme. Serons-nous plus heureux, en abordant à notre tour ce problème?

V. — LA DÉFINITION DES ATTITUDES

Quand on dirige un laboratoire de psychologie, on est exposé à recevoir de temps en temps des visites un peu bizarres. Je me rappelle qu'un jour, un inconnu vint me voir et, une fois assis, il me dit à brûle-pourpoint : « Monsieur, je viens vous apporter le secret du monde », et il ajouta négligemment, en jetant un coup d'œil sur une petite boîte fermée qu'il venait de déposer sur la table, devant moi : « Le secret du monde est dans cette boîte ». Je ne surprendrai personne en disant que, malgré mon scepticisme, je regardai cette boîte avec une certaine curiosité. Mon visiteur, qui semblait bien connaître l'art des préparations, ne l'ouvrit pas tout de suite. Je dus me résigner à écouter pendant dix minutes un discours absolument inintelligible; et quand enfin la boîte s'ouvrit, je n'y vis qu'un cube de bois, avec des découpages insignifiants. Je m'étais laissé attraper.

Je ne voudrais pas procurer au lecteur un mécompte analogue, et laisser croire que j'ai découvert quoi que ce soit. Les découvertes sont rares en psychologie; et je dis d'avance et bien nettement que mon rôle sera des plus modestes : il consistera à préciser une idée déjà émise; et je serai satisfait si, non seulement ceux qui me lisent se disent en aparté que ma solution est peut-être juste, mais encore et surtout s'ils ajoutent : « Au fond, c'est ce que j'avais toujours pensé ». Tout le secret de la solution tient dans un mot, et ce mot est *attitude*.

Il est à la mode. Nous ne savons pas qui l'a employé le premier dans un sens clair et défini, car il est fort ancien. En tout cas, Marbe l'a mis en circulation dès 1901, à propos de ses études sur la comparaison et, après lui, tous ou presque tous les psychologues qui ont eu à s'occuper de la pensée sans images, ont répété à l'envi le même mot; mais il faut avant tout le définir, ou plutôt dire le sens que nous lui donnons.

Une attitude mentale me paraît être tout à fait analogue à une attitude physique; c'est une préparation à l'acte, une esquisse de l'action, qui reste intérieure, et nous est révélée par les sensations subjectives qui l'accompagnent. Je suppose que nous sommes disposés à nous battre; le combat ne consistera pas seulement en mouvements et coups de poings réalisés; il consistera aussi en certaines actions nerveuses, qui détermi-

neront la série d'actes de combat, et qui en sont la source véritable; supprimons l'effet musculaire extérieur, le geste réalisé, il restera toutes les dispositions nerveuses, ou psychiques, d'un combat qui ne s'exécute pas; le geste préparé, imminent, voilà l'attitude.

Au point de vue de la philosophie et de l'évolution, on peut envisager la vie psychique comme susceptible de se manifester dans deux conditions bien distinctes : d'abord lorsque nous sommes en contact avec le milieu extérieur, que nous exécutons effectivement les mouvements adaptés qui sont nécessaires, et qui répondent à nos sensations; et en second lieu lorsque le milieu extérieur est loin de nous, qu'au lieu de le percevoir, nous nous le représentons, et que les mouvements adaptés ne peuvent pas se faire immédiatement vis-à-vis de ce monde idéal, mais on ne les fait qu'à demi, on les suspend, on les prépare. Toute la vie psychique, peut-on dire, — avec quelque exagération, il est vrai, mais peu importe, — dépend de cette suspension de l'activité motrice; les actes réels sont remplacés par des actes virtuels, des attitudes; et c'est sur ces attitudes, élément aussi fondamental que l'image, que s'édifie toute une partie de la vie psychique.

Voilà le point de vue philosophique. Pour le point de vue psycho-physiologique, on peut le décrire aussi en quelques mots. L'attitude est au mouvement et à l'acte ce que l'image est à la sensation et à la perception : elle est un état faible par rapport à un état fort, elle est un état inachevé par rapport à un état achevé. La sensation est un phénomène de réception, un phénomène centripète; et l'image, rappel de la sensation, renouvellement de son processus physique, est également un phénomène centripète. De même, et à l'inverse, le mouvement est un phénomène centrifuge, allant des cellules motrices vers la périphérie; et l'attitude, répétition du mouvement, est également un phénomène moteur, par conséquent un phénomène centrifuge, correspondant à un processus efférent, à un processus d'innervation motrice. On peut supposer que ce processus efférent n'est pas senti, perçu directement, mais seulement par les effets qu'il suscite dans les nerfs afférents, c'est-à-dire par les sensations qui l'accompagnent.

Il est vrai que ce n'est là qu'une manière de voir, et l'on peut admettre que l'attitude consiste dans un rappel de sensations centripètes, reçues pendant la réalisation complète d'attitudes antérieures. Je pense qu'il n'y a point d'objection à cette

dernière interprétation; on peut se représenter une attitude, et dans ce cas on se la représentera soit en termes visuels, soit en termes de sensations musculaires. Mais toute la question est de savoir si, lorsqu'on réalise activement une attitude, c'est la même chose que lorsqu'on se la représente. Pour la représentation, un rappel de sensations peut suffire; pour l'activité, nous croyons bien que ce n'est pas suffisant; ce rappel n'est alors, s'il se produit, qu'une amorce, un premier temps d'une opération qui en s'avançant devient mouvement. Et l'attitude dont nous allons parler, et que nous concevons comme tenant un rôle actif dans les phénomènes de pensée, appartient à cette phase de mouvement.

Montrons maintenant comment on peut ramener à des attitudes, d'une part des émotions, et d'autre part des actes intellectuels. Nous sommes précédés dans cette voie par Messer, qui semble bien avoir compris que l'attitude est comme un point de croisement entre les actes intellectuels et les émotions. En fait, cet auteur a décrit deux sortes d'attitudes, les unes intellectuelles, les autres émotionnelles; et il a fait cette classification en se fondant surtout sur des considérations logiques. Pour lui, les attitudes intellectuelles ont pour objet des relations de temps et d'espace, des relations téléologiques et logiques, comme de saisir les rapports du tout et de la partie; les attitudes émotionnelles sont celles qui font jouer un rôle à la personnalité du sujet, comme le sentiment de familiarité, de valeur, le sentiment qu'un acte est correct, ou approprié à son but, ou le sentiment d'un état subjectif de doute, d'assurance, d'aise, etc. On le voit, c'est par la nature de l'objet de connaissance auquel l'attitude s'applique que Messer déduit le caractère de celle-ci. Nous allons nous placer à un point de vue tout différent, celui de la composition mentale de l'attitude.

Les émotions ou, pour parler en termes plus larges, tous les phénomènes affectifs ne représentent pas un groupe homogène; sous des noms identiques on catalogue des faits bien différents. Il est une démarcation profonde à tracer tout d'abord : parmi les sentiments, il en est qui tiennent de la sensation; ils sont, comme la sensation, un état produit par les agents extérieurs, et subi par nous. Ainsi, la douleur, quand même on n'admettrait pas qu'elle résulte de la vibration de nerfs spéciaux, les nerfs dolorifiques, n'en est pas moins une sensation, quelque chose de reçu, d'imposé, qui a sa valeur propre, en dehors des mouvements qui en résultent; la douleur

morale, dans bien des cas, ressemble à une douleur physique; elle se réduit à un réveil de douleur physique, sous la forme d'image, de représentation. D'autres sentiments tiennent davantage de l'action ; ils correspondent à la période de réaction des processus ; ils constituent la manière d'être, la manière de se comporter vis-à-vis d'un excitant. Ils ne sont point des états, mais des réponses actives. Ainsi, si la tristesse peut se résoudre, dans certains cas, en sensations de brisement, d'abattement, d'adynamie, la colère est plutôt une préparation, une menace d'actions violentes. Je suppose qu'on ressente de l'amour pour une femme. Cet amour, s'il n'est pas jugulé par mille convenances sociales, se traduira par des tendances à des gestes d'amour, et c'est parce qu'une personne excite ces gestes qu'on l'aime. Il est vrai qu'en même temps, on reçoit de cette personne une foule de sensations, qui sont des sensations invitant à l'amour; la principale, c'est une sensation globale et puissante de beauté. Mais gardons-nous de croire qu'on aime une femme seulement parce qu'elle est belle. Si on l'aime, c'est parce qu'on la désire, et si la sensation de beauté peut amorcer ce désir, c'est que celui-ci est déjà vraiment tout prêt à se développer; et, du reste, le désir à lui seul peut être suffisant pour colorer de beauté des sensations banales. Une analyse analogue montrerait ce même enchaînement de sensations et de tendances dans la plupart de nos sentiments. L'amitié est principalement un échange d'actions, de services, d'actes de protection ; la peur, on le sait, est un ensemble d'actes de défense qui n'ont rien d'agressif, et par lesquels on cherche à éviter le danger. Enfin le chagrin que nous donne la mort d'un ami est aussi quelque chose d'actif, qui tient de la tendance : ce sont des tendances douloureusement empêchées; la mort supprime toutes les tendances affectueuses ou utiles dont cet ami était l'objet ou l'occasion ; cette mort tarit donc une des sources préférées de notre activité, elle tue une partie de notre personnalité, et c'est ce qui nous fait le plus souffrir : car, dans la mort d'un ami nous éprouvons une mort personnelle.

La théorie de l'évolution, en établissant des comparaisons entre l'homme et les animaux, a bien montré que beaucoup de nos signes d'émotions ne sont pas autre chose que des commencements d'action qui, avec l'adoucissement des mœurs, et surtout avec l'hypocrisie sociale, cessent d'être poussés jusqu'à la réalisation complète.

Pour en citer un seul exemple, le dédain, avec ce retroussement de la lèvre qui découvre une canine, est le rudiment d'une action de menace, le vestige de l'acte de mordre. C'est un argument de plus en faveur de notre thèse, à savoir que les émotions sont des attitudes, c'est-à-dire des actions préparées qui, pour une raison ou une autre, se trouvent différées ou supprimées.

La théorie de James peut fort bien s'adapter à cette conception. James a mis l'accent sur les sensations organiques dont la perception constitue l'émotion; avoir peur, c'est avoir conscience de son tremblement. Ce n'est là qu'une vue partielle: et, si on s'y tenait, on ne comprendrait pas la valeur propre de l'émotion; on la réduirait à un acte de perception, c'est-à-dire de connaissance, d'intelligence; et, en l'intellectualisant ainsi, on ne comprendrait plus sa nature, qui est d'être bien distincte d'un acte d'intelligence. Et puis, une telle conception de l'émotion montre bien son impuissance si on veut expliquer, dans un tableau dynamique, comment l'émotion et l'idée agissent l'une sur l'autre. Qu'on essaye de remplacer le mot émotion par les mots : perception de sensations organiques, et on verra combien cette substitution est désastreuse. Voit-on une perception de sensations organiques qui nous fait accomplir des actions inconsidérées, ou qui décuple nos forces, ou qui détermine notre croyance? Cela n'a pour ainsi dire pas de sens, et on ne peut guère attribuer à James une telle interprétation. Mais on peut utiliser ce qu'il y a de vrai, d'ingénieux et de profond dans la théorie de James, en y ajoutant un trait[1]. Et voici comment.

Nous dirons que l'émotion est une attitude mentale d'une certaine nature, qui reste à définir, qui est généralement importante et violente, et que la perception de certaines sensations organiques accompagnant l'attitude ne constitue pas cette

1. Je ne suis pas certain que l'objection que je fais à James, il l'ait méritée. Peut-être James a-t-il admis, comme je le fais dans le texte, que l'émotion n'est que la prise de conscience d'un état corporel, lequel pourrait exister en dehors de toute conscience. Il me semble que James ne s'est pas expliqué très clairement sur ce point. Il y a cependant un passage de ses écrits qui est assez significatif, et je le cite : « Les réactions instinctives et les expressions émotionnelles se confondent imperceptiblement les unes dans les autres. Tout objet qui excite un instinct excite également une émotion. » (*Les Émotions*, trad. française, Paris, Alcan, p. 44.) Il est évident qu'en rapprochant l'émotion de l'instinct, James s'éloigne de l'idée que l'émotion consiste dans de la conscience, et il paraît même incliné à admettre que, la conscience une fois supprimée, il

émotion, mais nous en donne la conscience. L'émotion existe quand l'attitude est réalisée; elle devient consciente, quand l'attitude est perçue.

C'est par un raisonnement tout théorique que j'arrive à cette définition; mais, après y être arrivé, j'ai la satisfaction de m'apercevoir que des observations très curieuses me donnent raison. James, qui se mettait à un point de vue bien différent, qui voyait dans les émotions surtout des phénomènes de perception, avait conclu qu'un sujet complètement anesthésique serait dépourvu de toute émotion, et il avait demandé à toutes les cliniques cette perle, ce cas si démonstratif d'une anesthésie totale, afin qu'on recherchât si un tel sujet resterait capable d'émotion. D'après notre manière de voir, un malade qui aurait perdu l'universalité de ses sensations, — du moins de ses sensations internes, — ne perdrait pas sa faculté émotionnelle, mais il l'exercerait sans en avoir conscience. Or, c'est précisément ce que tendraient à montrer les observations toutes récentes de Revault d'Allonnes [1]. Cet auteur a vu des femmes mélancoliques qui continuaient à faire les gestes de l'émotion, pleuraient de vraies larmes en revoyant leur enfant, disaient les mots émotifs qu'il fallait, avaient de l'accélération du cœur et de la respiration, et qui cependant déclaraient qu'elles n'étaient pas émues, qu'elles ne sentaient rien; et même, elles étaient surprises de cette absence d'émotion, elles s'en chagrinaient. J'ai dit, à l'époque où elles ont paru, que ces recherches étaient sujettes à critique, car d'une part l'anesthésie intérieure de ces malades n'a pas été explorée suffisamment pour qu'on prétende qu'ils sont réellement insensibles, et, d'autre part, il y a dans le fait qu'ils s'inquiètent de leur perte d'affectivité quelque chose qui jure avec cette perte même; un vrai anesthésique des émotions devrait être apathique, comme l'était

doit subsister quelque chose de l'émotion, puisque l'instinct auquel il compare l'émotion est précisément une action inconsciente, une action qui existe en elle-même, séparément de la conscience que nous pouvons en avoir de temps en temps. Je profite de cette discussion pour faire remarquer que le point de vue que j'expose actuellement est tout à fait en harmonie avec celui que j'ai exposé ailleurs, dans mon livre sur *L'Ame et le Corps* touchant le rôle de la conscience. J'ai essayé d'établir une distinction entre le phénomène de conscience et la chose dont on a conscience; ainsi, dans une pensée il y a des processus et la conscience qui les illumine pour nous; de même le sentiment comprend ces deux éléments, un certain processus et notre prise de conscience.

1. R. D'ALLONES. Rôle des perceptions internes dans les émotions et dans la perception de la durée. *Revue philosophique*, décembre 1905.

par exemple la malade Lelièvre, dont nous avons rapporté l'observation [1]. Mais il n'en reste pas moins vrai que la mélancolique de d'Allonnes avait une diminution de la conscience émotionnelle assez accentuée, qui contrastait avec la conservation des gestes, des paroles et tous les effets habituels de l'émotion; et cela suffit pour constituer une preuve de la distinction que nous proposons de faire entre l'émotion et la conscience de cette émotion, puisque l'émotion peut subsister, comme acte, sans qu'on en ait conscience. Distinction vraiment paradoxale pour un idéologue, qui demandera avec ironie peut-être : « Est-il possible d'avoir peur sans le savoir? Est-il possible d'avoir un sentiment, sans le sentir? » Distinction très claire pour nous, qui établissons que l'émotion c'est l'attitude, et que l'émotion sentie, c'est l'attitude, plus un certain nombre de sensations organiques.

On trouve encore un autre avantage dans la théorie des émotions que nous esquissons : elle désintellectualise en quelque sorte l'émotion. James avait donné à sa théorie une forme un peu brutale; il était si pénétré de l'utilité de souligner l'importance des signes objectifs de l'émotion, qu'il n'avait pas craint d'écrire la formule suivante, dont l'air paradoxal n'a pas nui à la fortune de sa théorie : « Nous ne tremblons pas parce que nous avons peur, mais nous avons peur parce que nous tremblons; le tremblement se produit d'abord, la peur ensuite. » Cet ordre de succession n'est pas tout à fait juste; puisque, selon nous, la peur doit être identifiée avec l'attitude tremblante, elle n'est donc pas consécutive à cette attitude, elle coexiste avec. La formule de James a soulevé bien des difficultés. Si, a-t-on dit, je tremble d'abord, sans avoir peur, et sans avoir l'idée du danger, comment s'explique mon tremblement, et d'où vient que je tremble? Et, en effet, du moment qu'on place tous les phénomènes intellectuels d'interprétation et de jugement après l'émotion, on ne comprend plus très bien comment l'émotion peut résulter d'une excitation dénuée de toute interprétation; car, en somme, ce n'est pas une sensation pure qui provoque l'émotion, c'est une sensation interprétée, c'est-à-dire élaborée par l'intelligence qui lui donne sa signification. Mais du moment que l'on admet avec nous que la peur consiste dans la conscience d'une certaine attitude,

1. BINET et SIMON. La folie maniaque dépressive. *Année psychologique*, t. XVI, p. 183.

cette difficulté disparaît; car il est tout naturel d'admettre qu'une attitude, qui est une réaction, peut résulter d'un phénomène intellectuel d'interprétation et succéder à la compréhension que nous avons d'une situation donnée.

Tournons-nous maintenant vers les actes intellectuels. Peut-on y voir quelque chose qui ressemble à des attitudes? Cette idée, ce rapprochement n'étonnera personne, à ce qu'il me semble; car tout cela est « dans l'air ». On peut même dire qu'il y a longtemps qu'on y pense. Anciennement, Lewes, contemporain de Mill, émettait des idées bien ingénieuses sur la nature de l'esprit. Il montrait que faire des opérations mentales, c'est se comporter un peu comme lorsqu'on est en contact avec le monde matériel; chercher sa voie dans un problème, c'est comme chercher son chemin dans une forêt, en écartant des broussailles. Là aussi, il y a des comparaisons qui ressemblent à des métaphores : il serait inexact de comparer le monde des idées au monde extérieur, et de croire que nous nous déplaçons dans ce monde des idées de la même manière que dans le monde extérieur. Il y a là une confusion et un péril. Nous soutenons tout autre chose, à savoir que tous les actes matériels, comme de faire effort, chercher, repousser, se préparer deviennent ou peuvent devenir des actes intellectuels, quand ils sont réduits à des attitudes.

Représentons-nous ce qui se passe dans l'esprit d'une personne qui nous écoute, et à laquelle nous exposons une question intéressante. Non seulement nos paroles évoquent en elle des suites d'idées représentant les objets que nous décrivons ou nommons, mais, à mesure que la conversation se poursuit, on la voit faire des gestes ou prendre des expressions variées; c'est de l'attention, de l'approbation, de la dénégation, des sourires de complaisance, des hochements de tête, des immobilisations, puis des rires, enfin toute une mimique. Eh bien, il faut supposer que dans sa pensée cette mimique a sa contrepartie; c'est une mimique interne et intime qui représente ses jugements, ses comparaisons, ses objections, ses raisonnements de toutes sortes; il y a en elle des images et des mimiques intérieures, et sa pensée est composée de cela et rien que de cela.

Parmi nos contemporains, beaucoup se sont rapprochés de cette théorie, mais, semble-t-il, sans la prendre au sérieux, et en n'allant pas plus loin qu'une comparaison vague. Lorsque

Bain soutient que penser, c'est se retenir d'agir, ou lorsqu'il dit encore que la croyance est attestée par une disposition à agir d'une certaine manière, peut-être veut-il s'en tenir à cette affirmation banale que l'action que nous faisons, la conduite que nous tenons sont les conséquences les plus importantes, la démonstration la plus éclatante de nos convictions; peut-être va-t-il plus loin, et fait-il une assimilation complète entre être convaincu d'une chose et présenter une certaine disposition à agir dans un sens défini; s'il admettait cette seconde opinion, il serait un partisan de la théorie de l'attitude. Quelques auteurs font des comparaisons à retenir. Un jugement positif ressemble, nous dit-on, au geste qui dit oui. A notre avis, il est ce geste même, que nous contenons, que nous gardons en nous, que nous faisons mentalement, au lieu de l'exécuter avec la tête et avec la main. Le sentiment d'une contradiction ressemble, dit-on, à un acquiescement qui se préparait, mais qu'une circonstance vient tout à coup empêcher. A notre avis, ce n'est pas une ressemblance, c'est l'acte même. L'attente est une attitude corporelle de préparation, qui est esquissée, quelquefois même réalisée. L'attention est une attitude de concentration, à laquelle prennent part tous les organes nécessaires. La reconnaissance d'un objet, dit à peu près Bergson, résulte d'un mouvement appris et adapté à cet objet que nous avons une tendance à exécuter, et la conscience de ce mouvement organisé qui s'ébauche est le fond de notre sentiment de familiarité [1].

Nous serions bien embarrassés pour donner une démonstration de la théorie précédente : elle reste hypothétique, tout autant que celle de James sur les émotions. On peut cependant glaner quelques présomptions. Nous avons parlé plus haut de la conscience des relations; cette conscience se traduit dans le langage actuel soit par des mots spéciaux, propositions et conjonctions, soit par des altérations des mots, préfixes, suffixes, altérations quelconques. Ainsi, lorsqu'on dit « le rouge *et* le bleu », le mot *et* exprime une relation, c'est un élément relationnel. Comme il est assez difficile de ramener ces éléments relationnels à des sensations — en vérité, quelle pourrait être la sensation de *et*, de *car*, de *pour*, de *quand*, etc. ? — on a supposé que ces éléments sont des restes d'attitudes motrices. Miss Washburn [2] émet cette idée et elle cite à l'appui l'exemple

1. Bergson, *Matière et Mémoire*, p. 94.
2. M. F. Washburn. The term Feeling. *Journ. Philos., Psych. and Scientific Methods*, III, 1906.

de *mais*, qui semble signifier une suspension d'adaptation motrice. Ribot [1] accepte tout cela, et le confirme sur l'autorité des linguistes qui soutiennent que les propositions et conjonctions sont des noms et pronoms, détournés de leur acception primitive, et qui primitivement exprimaient des états de mouvement ou de repos. Nous pensons que les actes intellectuels ont, eux aussi, des noms qui révèlent qu'on a vu leur parenté avec des actes matériels. Mais on peut toujours se demander si ces conclusions tirées de la linguistique ne sont pas un peu vagues : il se peut que l'identité des mots employés pour exprimer des relations ou certains mouvements vienne simplement de ce que l'on a vu des analogies dans ces significations, et rien de plus. Et même, quand ce serait une identité, quand il serait établi que le mot *avec* n'a pas pour nous d'autre sens que la réunion matérielle de deux objets, il ne s'en suivrait pas que lorsque nous pensons au mot *avec* nous avons une attitude motrice, et que c'est cette attitude qui en se réalisant constitue notre pensée de la relation. Nous ferons les mêmes objections à Titchener qui, quoique peu enclin à accepter les idées nouvelles, car il est un défenseur convaincu des théories sensationalistes, admet cependant qu'il existe des attitudes définies du corps, qui changent suivant les circonstances, et il est prêt à affirmer que ces attitudes, qui sont senties par le moyen d'excitations centripètes, doivent former l'étoffe de la pensée [2]. Nous admettons volontiers que si les sujets toujours dociles de laboratoire étaient aiguillés dans ce sens-là, ils rapporteraient un grand nombre d'observations prouvant en effet l'importance des sensations accompagnant les attitudes corporelles, que celles-ci soient réalisées ou non. Mais tout ce détail expérimental ne serait pas une preuve de la théorie que nous avançons ; il ne prouverait pas que la pensée, comme acte, comme dynamisme, est une ébauche d'attitude; il prouverait simplement que la pensée peut en être accompagnée. A notre avis, et jusqu'à plus ample informé, nous sommes en train d'exposer une hypothèse et, pour le moment, nous ne voyons pas le moyen de la démontrer.

1. Th. Ribot. *Évolution des Idées générales*, p. 94 et suiv.

2. Titchener. *Op. cit.*, p. 181. Nous profitons de l'occasion pour dire que plusieurs des citations de notre article ne sont pas de première main mais empruntées à l'excellente analyse de Titchener, le plus attentif et le plus méticuleux des bibliographes.

VI. — DIFFÉRENCES ENTRE L'ATTITUDE ÉMOTIONNELLE ET L'ATTITUDE INTELLECTUELLE

Si tout acte intellectuel est une attitude, si toute émotion en est une autre, quelle va donc être la distinction entre les deux? Nous venons de faire entre l'émotion et l'acte intellectuel un tel rapprochement qu'on va courir le risque de les confondre. Il ressort en effet de notre analyse que c'est identiquement le même processus. Mais on ne les confondra pas, si on admet que certaines parties de ce processus sont plus ou moins développées selon les cas.

Sommairement, nous dirons que l'attitude est de nature émotionnelle lorsqu'elle s'accompagne de sensations fortes, de nature organique, et on doutera d'autant moins de la présence de l'émotion que les effets corporels en seront plus intenses. L'émotion sera donc tout spécialement représentée par ce complexus de sensations organiques qui accompagne l'attitude; ainsi s'expliquent les trois caractères principaux de l'émotion : 1° elle paraît surtout corporelle, puisque notre attention est attirée sur des sensations ayant le corps comme siège et comme excitant; 2° elle paraît plus individuelle que la pensée, puisque l'attention est attirée sur nous, sur notre corps; 3° elle paraît affectée surtout de qualités agréables ou désagréables, puisque c'est là la caractéristique des sensations organiques.

A l'inverse, nous dirons que l'attitude est de nature intellectuelle, lorsqu'elle s'accompagne d'un minimum de sensations subjectives, et d'un maximum de sensations objectives et d'images; elle est moins corporalisée, elle paraît moins matérielle, elle paraît digne d'un esprit pur; aussi les actes intellectuels sont des phénomènes qu'on a eu toujours de la répugnance à rattacher à la vie du corps; de plus, les phénomènes intellectuels paraissent moins personnels, plus généraux; et, enfin, ils sont plus froids, c'est-à-dire plus éloignés du plaisir et de la douleur.

Pour passer d'un processus à l'autre, il suffit de changer l'appoint des sensations organiques qui accompagnent l'attitude. Dépouillez-la de ces sensations, vous n'avez plus qu'un acte intellectuel; ajoutez-les, vous avez une émotion. C'est ainsi que se réalise l'unité substantielle de l'esprit [1].

1. J'ai jugé inutile de montrer que la volonté est aussi une attitude motrice, et qu'elle diffère de l'émotion en ce que l'attitude conduit à une

Un exemple entre plusieurs, pour appuyer la précédente analyse. Nous sommes choqués par le mauvais goût de certains ameublements. Si nous rencontrons dans quelque lointaine auberge, sur la cheminée, une guirlande de fleurs d'oranger posée sur un coussin, et le tout recouvert par un globe, nous sourions de mépris; nous avons une réaction de dédain artistique. C'est une réaction apprise, une attitude habituelle chez les gens qui ont ou qui pensent avoir du goût. De même, certaines façons incorrectes de parler nous paraissent révoltantes; les « cuirs » nous choquent. Mais réfléchissons un peu, et au lieu de nous abandonner, remarquons combien ces sentiments sont naïfs; on les éprouve parce qu'on ne cherche pas à les étudier. Si la parole ou le détail d'ameublement qui blessent notre sens artistique se trouvent réalisés dans un pays étranger, ce qui était de mauvais goût prend aussitôt un autre accent, cela devient amusant et curieux; nous ne trouverons jamais de mauvais goût à un usage adopté par une petite bourgeoise russe, parce que tout ce qui n'est pas français nous paraît intéressant. Les modes ridicules de 1830 cessent de le paraître, si on les situe à leur époque, si on les regarde avec des yeux d'historien, si on les juge comme des signes du temps; et même les plaisanteries d'une noce *à la Coupeau* deviennent intéressantes, lorsqu'on y cherche les signes révélateurs d'une certaine mentalité qui a de l'importance au point de vue social. C'est ce qu'on exprime parfois en disant : Tout comprendre, c'est tout pardonner. On a dit encore, pour des situations analogues, que l'analyse fait périr le sentiment. C'est juste, mais ce n'est juste qu'à demi. Notre idée sur la nature de la pensée nous fait bien comprendre comment jugement et sentiment peuvent se transformer insensiblement l'un dans l'autre, parce qu'ils sont tout proches, parce qu'ils sont comme des variantes d'un thème unique; sentir et comprendre sont deux choses contiguës. Dans l'exemple choisi pour cette analyse, l'exemple d'un goût qui se raffine, on voit comment l'émotion s'intellectualise; l'attitude conduit à la perception d'un plus grand nombre de relations, et les sensations orga-

action réelle, spéciale, sur laquelle l'attention se fixe, et dont la réali, sation est accompagnée d'une conscience musculaire précise. Je renvoie pour cette question, au travail tout récent de Michotte et Prüm, intitulé « Étude expérimentale sur le choix volontaire et ses antécédents immédiats ». *Arch. de psychologie*, décembre 1910, t. X. On trouvera dans ce travail beaucoup de faits qui serviraient à montrer la parenté de l'attitude-volonté avec l'attitude-émotion et avec l'attitude-acte intellectuel.

niques s'affaiblissent. C'est ainsi que le phénomène passe du compartiment émotionnel dans le compartiment intellectuel, par le simple effet de certaines additions et de certaines soustractions.

Est-ce à dire que l'acte intellectuel soit une émotion compliquée par des perceptions de rapports, et que l'émotion soit un acte intellectuel poussé plus avant vers l'action? Dans une certaine mesure, oui; quand une idée est discutée dans une sphère désintéressée, on reste calme; mais sitôt qu'on est proche de l'action, l'être s'agite et frémit, les émotions s'éveillent. Seulement, l'émotion ne représente pas uniquement un stade plus avancé d'exécution; elle suppose en outre une mise en activité spéciale de nos organes d'expression, elle suppose même souvent du désordre. Il y a dans toute émotion forte une diffusion, une agitation inutile, et un obscurcissement de la conscience. Les sensations organiques, qui représentent des sous-produits de l'attitude émotionnelle, accaparent l'attention, la troublent. Aussi a-t-on pu dire depuis longtemps que toute émotion intense a un caractère morbide; et c'est profondément vrai. L'exemple de la peur fait bien comprendre ce caractère. Tant que la peur consiste dans des actes utiles de défense, ou dans des attitudes de défense qui auront des conséquences favorables pour l'individu, qui seront par conséquent intelligentes, bien adaptées, l'émotion sera normale; elle deviendra pathologique, quand la peur paralysera nos moyens de défense, et nous rendra la proie du danger que nous devons éviter; la pâleur, et l'anémie qui en résulte, le tremblement, le vertige, produisent des attitudes confuses, contradictoires, stupides et des dangers de mort, comme ce qui arrive par exemple chez une malheureuse femme qui, traversant une voie de chemin de fer, et apercevant une locomotive qui arrive à toute vitesse, se met à tourner sur place, au lieu de gagner le quai.

Ceci nous amène à corriger ce qu'il y a d'un peu trop étroit dans la conception précédente de l'attitude. Une attitude se compose d'une série d'actes intelligemment coordonnés en vue d'une fin; mais il y a beaucoup d'actes mal coordonnés, et même il y a beaucoup de réactions diffuses. Dans l'angoisse, par exemple, on observe des mouvements respiratoires fréquents et troublés; ce désordre respiratoire ne peut guère être assimilé à une attitude par quelqu'un qui a le souci du langage exact : c'est plutôt une décharge motrice qui se répand irrégulièrement dans une voie spéciale. Or, c'est précisément dans

les émotions qu'on observe de telles décharges. Il est donc avantageux de considérer l'attitude comme une variété de réponse motrice, qui se distingue des autres par son caractère supérieur d'organisation : et on dira que plus cette organisation sera réalisée, plus l'attitude, toutes choses égales d'ailleurs, sera d'un caractère intellectuel; plus, au contraire, l'organisation sera faible, plus nous aurons affaire à un phénomène de pure émotion.

VII. — MODE D'ACTION DE LA VOLONTÉ ET DE LA RAISON SUR LES ATTITUDES

Notre précédente analyse a répondu, espérons-le, à ce besoin de classification qu'on éprouve, lorsqu'on ne sait pas ce qu'est un état mental; dire d'une émotion et d'un jugement que ce sont des attitudes corporelles expressives qui sont restées schématiques, c'est expliquer dans une certaine mesure ce qu'ils sont, au point de vue de la composition mentale. Mais ce n'est pas encore expliquer leur mode d'action dans le dynamisme de la pensée. Les attitudes, selon la manière dont on les envisage, apparaissent souvent comme des effets de notre Volonté ou de notre Raison. Voyons en quoi cela consiste.

Il est entré depuis longtemps dans les conceptions courantes de la psychologie que nous sommes maîtres d'une partie de notre activité, et que nous exerçons sur cette activité le contrôle de notre Volonté et de notre Raison. Ces formules sont, si on les considère au point de vue pratique, profondément justes; et, si on les considère au point de vue moral, profondément salutaires. Mais au point de vue de la psychologie pure, ces expressions, ces manières de présenter les phénomènes ne doivent pas être prises au pied de la lettre. Ce serait une grosse erreur de considérer l'attention, par exemple, ou la raison comme des entités, comme des causes mystérieuses capables de produire des effets d'arrêt ou de direction sur nos sentiments, par exemple, ou sur nos passions. La volonté, qui est comme notre puissance souveraine, ne doit pas être assimilée à un pouvoir exerçant une action de causalité dans le domaine moral. Ce fut la grande erreur de W. James, quand il écrivit que la volonté est un *fiat*, et qu'elle introduit sa puissance dans les phénomènes, à peu près comme Dieu, selon la Bible, créa la lumière par un simple commandement

de son Verbe. Depuis longtemps, les psychologues ont compris qu'il fallait traduire autrement les choses; il existe à coup sûr des actions raisonnables, et d'autres qui ne le sont pas; il existe des actions volontaires, et d'autres qui sont involontaires; il existe des attentions volontaires, et des attentions spontanées; mais la volonté, la raison, l'attention, ne sont pas, à l'égard de ces opérations, dans une relation de cause à effet. C'est ce que Ribot a voulu exprimer dans une formule qu'on a souvent répétée après lui : « Le *je veux* constate une situation, il ne la crée pas ». A notre avis, ce n'est pas tout à fait exact; car Ribot réduit ainsi trop le rôle de la volonté; elle ne serait plus qu'une conscience, un signe, un commissaire-priseur, et certainement elle est plus que cela.

Tout d'abord, il doit être bien entendu que les seuls processus qui peuvent être en conflit, dans un milieu mental, sont des processus d'attitude, c'est-à-dire des processus identiques; et, par conséquent, autant on comprend mal qu'une idée, considérée abstraitement, puisse agir sur des sentiments, autant on comprend facilement qu'une attitude donnée puisse être remplacée par une attitude différente ou contradictoire. Voyons un athlète qui passe de l'état de repos à l'état d'agression, puis à l'état de défense; ce sont des attitudes différentes et contradictoires qui se succèdent et qui se chassent; un conflit psychologique s'explique uniquement de cette manière.

Dans ce combat, il arrive que certaines attitudes qui triomphent sont dites volontaires. Or, si elles sont volontaires, ce n'est pas parce qu'elles résultent de notre volonté — conception qui n'est exacte qu'en gros, à un point de vue pratique, moral et social — c'est parce qu'elles présentent un certain nombre de qualités, de propriétés, de formes, qui sont considérées comme des signes de volonté. Mais rien ne prouve que ces signes jouent, vis-à-vis de l'attitude, la fonction de causes.

Ainsi, une attitude est volontaire, ou paraît telle, lorsqu'elle ne s'installe pas brusquement à la suite d'une excitation, comme le fait une attitude réflexe; il faut, pour que le caractère volontaire apparaisse, que l'attitude se réalise lentement, à loisir, après un temps de repos qu'elle ait été même quelque temps en conflit avec une attitude différente, et qu'elle en triomphe, et paraisse *choisie*; qu'elle soit accompagnée d'un sentiment, relatif ou absolu, de satisfaction; que l'individu se rende bien exactement compte de ses conséquences, qu'il les envisage et les accepte; et, aussi, que l'attitude paraisse raison-

nable, soit jugée utile à l'individu, et conforme à certaines règles de bon sens et de morale, car dans notre conception de la volonté il entre toujours une certaine appréciation de valeur. C'est avec des considérations analogues qu'on peut faire la distinction entre l'attention spontanée et volontaire; l'une et l'autre expriment un intérêt de l'individu pour une certaine chose; mais dans la forme volontaire, il y a plus de réflexion, il y a choix, il y a préférence pour une activité plus élevée, moins agréable, plus utile, plus méritante; il y a donc coordination supérieure. En tenant compte de tous ces caractères qui existent comme éléments composants dans la notion de volonté, on arrive à une notion plus pleine et plus juste de la volonté que lorsqu'on n'y voit qu'une entité abstraite, un pouvoir. On comprend en même temps que la volonté est un ensemble de caractères, de modalités qui accompagnent et définissent une certaine attitude, et non une force qui la produit.

En deux mots, la volonté n'est pas une cause mais une qualité de certains processus.

VIII. — LES ATTITUDES ET L'INCONSCIENT

Si jamais la question de l'inconscient a été posée directement, c'est bien par l'étude des attitudes. Plusieurs fois déjà nous y avons fait allusion; après maint auteur nous avons remarqué que les attitudes sont difficiles à analyser; d'autres disent inexpressibles; d'autres disent inconscientes. On a de cela le sentiment le plus vif lorsqu'on parcourt la vaste littérature que les Ach, les Bühler et plus récemment Bovet ont amassée sur la psychologie de la pensée. C'est une littérature à la fois copieuse et indigente. Chaque personne servant dans les expériences a été conviée à donner son introspection avec un grand luxe de détails; il n'est pas, semble-t-il, un seul moment de sa pensée qu'on ne l'oblige à passer au crible de l'analyse; mais c'est étonnant comme le résultat tangible de tant d'efforts reste pauvre. On voit alors combien l'introspection est faible et courte.

Parcourons, par exemple, les dernières analyses données par Bovet sur le *sentiment du devoir* qu'éprouve un sujet, pendant qu'il obéit à une consigne d'expérience[1]. On lui a dit,

1. Pierre Bovet. La conscience du devoir dans l'introspection provoquée. *Arch. de psychologie*, mai 1910, t. IX.

à ce sujet, d'associer un adjectif à chaque nom qui lui sera présenté. Bovet entreprend de mettre au clair cette conscience d'une consigne à exécuter. Mais qu'en disent les sujets? Ils notent avec grands détails leurs hésitations, leurs gênes, leurs sentiments de plaisir ou de déplaisir, et presque toujours ils se mettent au point de vue objectif, c'est-à-dire qu'ils expliquent les raisons de leur action et non la nature de leur action; quand ils s'attachent à cette nature même, c'est pour décrire le plus souvent quelque petite image visuelle, quelque schéma qui leur a apparu au moment de l'opération, ou quelque parole qu'ils ont prononcée; mais il est pleinement évident que ces images, ces schémas, ces paroles intérieures ne sont que des sous-produits, ils n'expliquent nullement l'acte intime de la pensée, ils n'en donnent point la substance; bref tout cela est à côté, tout cela est aussi accessoire que si, ayant à raconter une entrevue décisive que j'ai eue avec un ministre, je parlais surtout des meubles de son cabinet. Par une circonstance qui paraît singulière au premier abord, ces sujets à qui on demande de dire tout ce qu'ils sentent, tout ce qu'ils observent en eux, ne font que bien rarement allusion aux sensations organiques que leur corps leur procure pendant la séance, et aussi pendant chaque expérience; mais cela s'explique; ils n'en ont pas tenu compte, parce qu'on ne les avait pas orientés de ce côté; ils ne répondent pas à une question, parce qu'on ne le leur a pas posée. C'est le défaut de ces recherches très délicates; le sujet est plus ou moins suggestionné, et donne surtout ce qu'une convention, parfois expresse et plus souvent tacite, le conduit à donner. Dressé autrement, il n'aurait pas tari sur les sensations organiques qu'il éprouvait. Mais qu'importe après tout? Ce ne sont pas ces sensations organiques qui auraient expliqué l'acte intime de la pensée; elles ne l'auraient pas mieux expliqué que des images mentales, des schémas ou des paroles intérieures. Bovet l'a sans doute bien compris; et nous ne l'étonnerons pas en lui disant que si son étude est consacrée à la *conscience du devoir*, elle ne nous apprend pour ainsi dire rien sur cette conscience en tant que phénomène psychologique; il y a des enseignements intéressants dans son article, mais ils ont toujours pour objet autre chose, des cas particuliers de consignes. Au lecteur de son article cet état de choses donne une sensation un peu paradoxale; il se dit en lisant les comptes rendus : « Quelle richesse, quelle complication, quel grouillement d'états de conscience, dans l'expé-

rience de psychologie la plus simple! On a reçu une consigne, on a conscience de la comprendre, on a conscience qu'il faut l'exécuter, on a conscience qu'on l'exécute, on a conscience qu'on l'exécute mal ou bien, on a conscience qu'on la modifie ou qu'on l'abandonne, on a conscience qu'on va l'exécuter, et ainsi de suite; ce sont des consciences, des sentiments intellectuels dont le nombre et les nuances sont indéfinis; et cependant, de tout cela, que peut-on nous décrire mentalement? à peu près rien. » Nous comprendrons bien que, tandis que certains psychologues s'exaltent devant ces recherches nouvelles, comme des prospecteurs qui auraient découvert un nouveau filon de métal précieux, d'autres psychologues éprouvent un sentiment bien différent, un vrai scepticisme et un découragement profond. C'est ici qu'on voit l'introspection dans toute son impuissance; on rencontre les limites de la psychologie, et on les voit si proches, si fortes, si inébranlables qu'on se demande si cette science n'est pas bien bornée.

Laissons là, pour le moment, ces conclusions d'optimistes et de pessimistes; mais reconnaissons que si les actes de conscience consistent bien, comme nous l'avons supposé, dans des attitudes, celles-ci sont inconscientes en elles-mêmes. Voilà donc l'inconscient introduit comme au cœur de l'esprit. On ne lui faisait pas jusqu'ici un si beau rôle. On avait vu seulement deux ordres d'inconscients : 1° l'inconscient hystérique, qui s'étend sur de longues périodes d'existence; 2° l'inconscient qui se manifeste dans l'automatisme de l'habitude, ou dans les distractions qui sont inséparables d'une attention concentrée; en somme c'était un inconscient pathologique, ou accidentel, par conséquent toujours en marge de la vie de l'esprit. Mais ici, dans les expériences toutes récentes, nous apercevons un inconscient d'un nouveau genre, se manifestant chez un être normal et sain, un être attentif, et au moment où il exerce une action intéressante, nouvelle, réfléchie; ce qu'on découvre, c'est que l'acte psychologique est dans son essence même un acte inconscient; disons plutôt *aconscient*, car ce n'est pas par un déplacement du foyer lumineux de la conscience que cet acte nous échappe et reste dans l'obscurité; c'est par sa nature.

C'est intéressant, c'est curieux de se rendre compte de ce qui résulte de cette conception. Jamais le mot profond de Kant : « Nous ne saisissons que l'apparence de nous-mêmes », n'a paru plus juste; au lieu d'apparence, il vaudrait peut-être

mieux dire : effet, conséquence. Il y a en moi, dans une situation donnée, production de certaines attitudes intérieures; ces attitudes m'échappent dans leur essence, dans leur valeur propre; je ne sais même pas en quoi elles consistent, et où elles tendent; j'ignore ce qu'elles me préparent, pratiquement. Ce que je sais, ce que je sens, ce sont les modifications visibles qu'elles impriment en moi; elles me soufflent par exemple des mots, et voilà que je parle et, en parlant, je prends conscience de ce que je pense; elles me donnent des sensations organiques, et en les percevant, ces sensations, je prends conscience de ce que je sens et voilà que je me sens ému; elles ébauchent certaines actions et, en les surprenant, je prends conscience de ce que je vais faire. Il y a en dedans de moi un maître mystérieux, qui commande à des esclaves; je vois les esclaves sortir de la maison, et accomplir les ordres reçus; mais le maître, je ne le vois pas, je ne l'ai jamais vu, je ne le verrai jamais; j'ignore ce qu'il est, ce qu'il veut, ce qu'il pense; et cependant, ce maître, c'est moi.

Nous arrivons ainsi à une notion de l'inconscient qui est nouvelle, et qui mérite d'être travaillée; car elle va porter une petite retouche à des conceptions courantes sur l'inconscience. On admet d'ordinaire et surtout d'après les expériences de pathologie hystérique de ces vingt dernières années, qu'il existe deux explications de l'inconscient : 1° un inconscient qui serait un phénomène conscient réduit à sa partie physiologique; un phénomène mental complet se compose, à ce qu'on croit, d'un processus physiologique qu'accompagne un épiphénomène psychique; quand ce dernier disparaît, comme un accessoire qui n'est point indispensable, le processus physiologique continue sa route, et nous n'avons plus que de l'inconscient. Cet inconscient-là est, selon l'expression de Ribot, du pur physiologique; 2° un inconscient d'une nature spéciale, moins profond, moins absolu que le précédent; c'est l'inconscient qu'on observe dans la vie des hystériques, et qui n'est, à tout prendre, qu'un pseudo-inconscient. Chez ces malades, toute une existence peut se dérouler, accompagnée de conscience; mais la personnalité principale ignore cette existence secondaire et parasite; tout se passe à peu près comme s'il y avait deux êtres moraux réunis en un seul corps. Chacun de ces êtres a une conscience qui s'étend sur son domaine; et, à tout prendre, il n'y a pas là d'inconscience, mais seulement des consciences limitées

Laissons de côté cette inconscience pathologique, et ne nous occupons que de l'autre inconscience. Celle-ci se produit le plus souvent dans l'habitude. L'habitude émousse par exemple les sensations de plaisir ou de peine qu'on éprouvait au début de certaines actions ; l'habitude simplifie, schématise, elle permet de faire avec un minimum de dépense, d'efforts, d'ingéniosité, et par conséquent de conscience, des opérations qui à l'origine réclamaient le maximum de tout cela. Or, les considérations que nous venons de développer sur l'inconscience des attitudes nous permettent d'imaginer comment peut se produire cette sorte d'inconscience.

En effet, nous avons vu que dans la vie la plus lumineusement consciente on trouve toute une partie, et très importante, du processus, qui reste inconsciente par nature : ce sont les attitudes. A ces attitudes s'ajoutent des éléments conscients : ce sont les sensations, les images et leurs dérivés. Un processus complet est donc composé normalement d'une partie inconsciente et de parties conscientes. Sans vouloir exalter une de ces parties par rapport aux autres, nous pouvons admettre que chacune peut se suffire et vivre d'une vie indépendante.

Supposons qu'une série d'attitudes se réalisent sans images ni sensations d'aucune sorte ; nous avons vu la chose possible ; en l'absence de ces éléments de conscience, l'attitude ne sera pas sentie, ni remarquée ; mais comme elle se relie à des actions, comme elle est action en puissance, elle pourra donner lieu à des actes et même à toute une conduite compliquée ; le passage du conscient à l'inconscient est donc ici très facile à concevoir ; il se fait par une sorte de *diminutio capitis*, par une perte des parties accessoires qui normalement accompagnent et enrichissent l'attitude. L'inconscient, c'est un processus psycho-physiologique réduit à sa partie physiologique, l'attitude ; ou, pour parler plus exactement, l'inconscient est la conservation et l'isolement de la partie motrice contenue dans tout processus mental ; plus brièvement encore, *l'inconscient est une habitude motrice*.

Il est douteux qu'avec cette formule on ne voie pas en quoi cette conception de l'inconscient diffère de l'ancienne et la surpasse. Le passage du conscient à l'inconscient dans l'habitude s'explique fort bien, et paraît même légitime, car du moment que les circonstances auxquelles il faut s'adapter deviennent uniformes, les raisonnements et processus idéationnels perdent leur utilité. On comprend comment l'instinct représente aussi

des habitudes motrices ancestrales, que déclanche une sensation convenable. On comprend enfin que les actes inconscients restent quand même inférieurs aux actes conscients, puisque, privés de sensations, d'images, d'idées, ils ne peuvent pas progresser, créer du nouveau, faire des synthèses. L'explication de ces trois particularités est bien moins satisfaisante, lorsqu'on la demande à la théorie courante d'après laquelle tout acte psychique est double, mental et physiologique, et l'inconscient résulte de la destruction de la partie mentale avec conservation de la partie physiologique. On ne comprend alors ni les raisons pour lesquelles la conscience disparaît, ni les conséquences fâcheuses, la véritable dégradation qu'entraîne sa disparition.

CONCLUSION

En définissant les attitudes, nous avons surtout fait une hypothèse; ce n'est point un résultat expérimental régulier; c'est une certaine interprétation qui n'a pour elle que quelque vraisemblance. Voyons les objections qu'on peut y faire.

Première objection. En quoi notre hypothèse est-elle préférable à celle de tant d'autres auteurs, qui ont cru expliquer les mêmes faits en supposant une action inconsciente (Bühler), une tendance reproductive (Ach), ou un ajustement cérébral (Kries)? Fait curieux, la notion d'attitude n'est nullement contraire à ces diverses interprétations. L'attitude, peut-on dire, est normalement un phénomène inconscient, et cela donne raison à Bühler; elle est une reproduction d'actions antérieures, et cela est conforme à l'idée de Ach; elle est un ajustement cérébral, en ce sens qu'elle a une contre-partie physiologique, et que même elle est réduite à cette contre-partie quand elle est inconsciente, et cela donne raison à Kries. Mais alors, dira-t-on, qu'est-ce que votre hypothèse a d'intéressant, si elle se confond avec des hypothèses anciennes? — Elle est intéressante, répondrons-nous, parce qu'elle apporte quelque chose de plus clair et de plus défini. Dire d'une chose qu'elle est inconsciente, ce n'est vraiment pas la définir; et parler d'ajustement cérébral, ce n'est vraiment pas aller au delà de cette vérité connue que les faits de physiologie influencent les faits de conscience. Mais lorsqu'on parle d'attitude, on ajoute à cette sorte de canevas une détermination importante, et

comme une broderie spéciale; ce qui est inconscient, ce n'est pas n'importe quoi, ce sont des phénomènes de l'ordre moteur; ce sont en outre des mouvements bien organisés, des actes; troisièmement, ces actes ne sont qu'esquissés, ou même ils peuvent être virtuels, rester en puissance. Il n'est pas douteux qu'ici l'analyse a fait un progrès.

Mais, seconde objection, est-ce bien là une notion nouvelle, une conception révolutionnaire? Quelques auteurs allemands, sur la foi des expériences récentes relativement à la psychologie de la pensée, ont prétendu que la pensée représente un élément qui est autre que la sensation et l'état affectif, et qui ne leur est pas réductible. C'est ce que les Anglais ont appelé la théorie du « thought element ». Mais, en vérité, — nous fera-t-on remarquer, — pourquoi cette supposition du thought element serait-elle nécessaire? Est-ce que l'ancienne psychologie n'admet pas l'existence des sensations musculaires? Est-ce qu'une attitude, telle que vous la définissez, ne peut pas s'exprimer pour la conscience par un ensemble de ces sensations musculaires? Titchener n'avait pas absolument tort lorsqu'il prétendait que les sensations qui lui viennent de son corps varient énormément suivant les circonstances, et même suivant le livre qu'il lit, le sujet sur lequel il médite : on peut donc avoir la sensation des attitudes, une sensation variant suivant chaque attitude différente. Or, ceci admis, est-ce que, — pour continuer l'objection, — les idées que vous exposez ne se confondent pas avec la théorie sensationaliste, et est-il indispensable d'admettre que la pensée est un élément nouveau, puisqu'elle consiste dans une attitude qui se résoud en sensations musculaires, c'est-à-dire en éléments connus?

Je ne pense pas que la question que j'examine ici, après beaucoup d'auteurs, et dans les termes mêmes où ces auteurs l'ont posée, soit bien importante; j'y vois plutôt une sorte de chinoiserie. Je ne sais pas au juste si on peut dire que nous avons la conscience directe et véritable de nos attitudes, ou si en réalité, lorsque nous croyons en avoir conscience, nous ne nous bornerions pas à inférer nos attitudes d'après les effets visibles qu'elles produisent; tout dépend en somme de la manière dont on comprend le mécanisme de l'attitude, si elle est un phénomène sensoriel et centripète ou bien moteur et centrifuge : centripète, elle sera volontiers connue comme sensation; centrifuge, elle ne sera connue qu'indirectement; et je me range plus volontiers à ce dernier avis.

Mais admettons pour un instant que les attitudes ne soient pas inconscientes, et que nous en ayons réellement la sensation directe et adéquate. Je voudrais faire comprendre que cette thèse, qui semble être soutenue encore par maint psychologue, a quelque chose d'étroit et de mesquin ; et que ceux qui la soutiennent n'ont point vu ce qu'il y a de révolutionnaire dans la tendance nouvelle. Alors même que l'attitude nous serait connue par des sensations, il n'en résulterait nullement que nous sommes restés fidèles à la théorie sensationaliste. Dès à présent, le point de vue sensationaliste est dépassé. Qu'on nous comprenne bien, car la chose est un peu subtile. Lorsque des psychologues énumèrent ce qu'ils pensent être les éléments irréductibles de l'esprit, lorsqu'ils disent qu'il y a la sensation, l'affection, et l'action, on n'a pas le droit de leur objecter que l'action n'est pas un élément original parce qu'il ne nous est connu que par la sensation; l'action est évidemment quelque chose de plus que des sensations; les sensations nous la font connaître, nous la rendent consciente, mais ne la constituent pas. Et il en est de même de l'attitude; en admettant qu'elle soit révélée par les sensations qui l'accompagnent, il faut alors ajouter qu'elle existe en elle-même, et distincte du mode de connaissance qui nous la transmet. Ou, si l'on préfère cette manière de s'exprimer, nous dirons : les sensations jouent dans notre vie psychique un double rôle : elles sont des objets de connaissance, et elles sont des révélations d'autre chose. Elles sont des procès-verbaux; mais des procès-verbaux ne constituent pas des actions, des événements. La vie psychique ne peut être considérée comme composée par une réunion de sensations et d'images; cette réunion ne constituerait pas un dynamisme, il ne peut pas en résulter un système d'actions et de réactions, pas plus qu'un récit imprimé d'une guerre ne constitue une guerre véritable.

Il faut donc introduire la notion d'action, d'acte, d'attitude, de mouvement dans la psychologie; et voilà le fait nouveau, voilà l'addition indispensable. Qu'on varie d'opinion sur les conditions de cette introduction, c'est possible : les uns diront que l'acte est un élément aconscient; d'autres penseront que nous pouvons avoir conscience d'un acte, comme nous avons conscience d'une sensation, et, en effet, on ne voit pas pourquoi la conscience, cette sorte de milieu éclairé dans lequel tout peut se jouer, ne servirait pas de théâtre à l'action, comme à la sensation; d'autres enfin admettront que si nous n'avons

conscience que de sensations, nous pouvons tout de même en inférer des actions; toutes ces suppositions se valent, en somme, et reviennent à peu près au même. L'essentiel est de se dégager de l'erreur qui consiste à ne voir dans le mécanisme mental que des états; c'est l'erreur dont Mill, dont Taine n'ont pas pu se dégager, erreur qu'on retrouve dans la théorie des émotions de James, et qui empêche de concevoir le jeu de l'émotion, de la volonté et même de la pensée, car ce sont là des actes et non des états, et il est impossible de faire sortir les uns des autres.

Et c'est par là que la théorie nouvelle fait brèche à la théorie sensationaliste : elle est un dynamisme; elle ajoute des actions aux constatations, des événements aux états[1]. Le cas le plus net, le plus frappant à citer pour expliquer le changement de point de vue est certainement celui qui consiste dans l'action de comprendre. Pour la théorie sensationaliste ou intellectualiste, comprendre un mot, c'est pouvoir se représenter tous les objets et tous les sens qui sont signifiés par ce mot; comprendre le mot maison, c'est avoir la possibilité d'évoquer toutes sortes de maisons, de tous les styles, de toutes les époques, de toutes les variétés imaginables; c'est une puissance de représentation, c'est un don d'analyse, de clarté, de conscience. Pour la théorie nouvelle, comprendre peut bien consister parfois, selon les circonstances et les types d'individus, dans des évocations de ce genre; mais il y a en outre un certain fait de compréhension, un fait intime, dont aucune image, si nette, si définie, si détaillée qu'elle soit, ne pourra jamais rendre compte; car on a beau avoir sous les yeux des séries d'images, il faut encore les interpréter, bref les comprendre; et sans cette addition nécessaire, rien n'est fait; et, de plus, on peut, c'est prouvé, comprendre sans le secours d'aucune espèce d'image. Cette compréhension, d'après la théorie nouvelle, résulte de la réalisation d'une attitude; attitude particulière, indéfinissable, qui donne une impression d'aise, de difficulté vaincue, de puissance intellectuelle; ce sont comme des gestes appropriés au mot que nous comprenons, gestes dont nous sentons la justesse. Comprendre un mot, c'est donc sentir en soi cette réaction naissante; et, en

1. On m'a fait remarquer avec raison que cette idée est bien peu nouvelle, puisqu'elle se trouve dans Maine de Biran, — pour ne parler que d'un philosophe mort. Mais quelles sont les observations récentes qu'on ne trouve pas déjà dans les philosophes?

admettant cela, nous sommes si loin de la théorie sensationaliste qu'un partisan de cette théorie aurait bien de la répugnance à nous suivre jusqu'ici; car nous admettons ce paradoxe qu'on peut comprendre sans rien réaliser intellectuellement; on a le sentiment de comprendre, sans rien comprendre du tout; on comprend sans comprendre; on a le geste, la physionomie, l'attitude de la compréhension, comme un acteur qui débiterait avec l'intonation voulue des mots d'un rôle qui pour lui n'auraient aucun sens. En vérité, ce cas est excellent pour la démonstration; il nous fait bien voir l'abîme qui sépare ces deux conceptions de la vie mentale : l'une, l'ancienne, si rationnelle, qui met partout de l'explication, de la logique, de la tenue, qui suppose que dans la vie mentale tout s'explique, tout se coordonne, tout peut se justifier; qui admet, par exemple qu'un raisonnement se compose de prémisses et de conclusions, et qu'on déduit la conclusion des prémisses, et qu'on n'arrive point à la conclusion sans avoir passé par les prémisses; et en face de cette théorie, se dresse la nouvelle, une théorie d'action, d'après laquelle la vie psychique n'est nullement une vie rationnelle, mais un chaos d'ombre traversé d'éclairs, quelque chose de bizarre et surtout de discontinu, qui n'a paru continu et rationnel que parce qu'après coup on le raconte dans un langage qui met partout de l'ordre et de la clarté; mais c'est un ordre factice, une illusion verbale, qui ne ressemble pas plus à la vie réelle que le ronron d'une tragédie classique ne ressemble à un déchaînement de passions. Voilà peut-être l'idée la plus belle, la plus captivante, la plus profonde que nous avons acquise, grâce à ces travaux si soigneux d'introspection qui viennent d'être faits sur les processus de la pensée. Quel sujet de méditation pour ceux qui aiment philosopher!

ALFRED BINET.

II

ÉVOLUTION PSYCHO-PHYSIOLOGIQUE DE L'ENFANT, DU JOUR DE SA NAISSANCE A L'AGE DE DEUX ANS

L'évolution physiologique de l'enfant, comme toute évolution, est assez difficile à fixer, puisqu'elle est en continuel devenir. Nous prendrons simplement les principaux points de repère que nous indiquerons successivement depuis le jour de la naissance jusqu'à l'âge de deux ans. Cette étude esquissée par les philosophes et les pédagogues, traitée plus à fond par le physiologiste Preyer, ne semble pas avoir attiré d'une façon spéciale l'attention des médecins. Elle est pourtant d'un puissant intérêt et bien digne de servir en quelque sorte de préface aux belles études psychologiques entreprises chez l'enfant à partir de deux ans par MM. Binet et Simon.

Jour de Naissance. — L'enfant naissant a été comparé par Virchow à un être spinal. Cette comparaison est d'autant plus exacte que les réactions physiologiques de l'enfant naissant normal, muni d'un cerveau bien constitué, ne sauraient se distinguer d'avec celles de celui qui naît sans cerveau. Il est curieux, en effet, de constater que la physiologie de l'anencéphale est exactement la même que celle du nouveau-né le plus sain : c'est un être à réactions réflexes. De ces réflexes, le cri est le premier en date; il faut également citer la succion, qu'on peut provoquer aisément en excitant la lèvre du nouveau-né, même sans lui donner le sein ou une tétine, ou un doigt à sucer; l'éternuement qui se produit dès qu'on chatouille la muqueuse nasale. Certains mouvements plus complexes sont des mouvements de défense et même paraissent coordonnés vers un but défini : si l'on chatouille ou pique l'intérieur d'une main, elle se ferme; si cette excitation porte sur l'abdomen, les jambes ou la face ou toute autre partie du corps, elle pro-

voque immédiatement des mouvements de flexion des membres inférieurs et la flexion brusque de la tête en arrière. Ces divers mouvements, malgré leur apparence complexe, ne sont pas autre chose que des réflexes et sont absolument analogues à ceux qui se produisent par excitation de la patte dans la célèbre expérience de la grenouille décapitée. Éveillé et exposé à l'air, tout nu, le nouveau-né, jambes et bras demi-fléchis, pouce recouvert par les autres doigts, présente sur toute l'étendue de son corps des mouvements amorphes, choréiques qui disparaissent dans le sommeil : ce sont des mouvements en apparence spontanés, mais qui doivent vraisemblablement être sous la dépendance de l'excitation atmosphérique extérieure, à laquelle le sujet n'était pas habitué; les autres mouvements spontanés, dont on parle quelquefois et qui sont constitués par le bâillement, les vomissements et le hoquet, sont des mouvements d'ordre purement végétatif.

Les *organes des sens* sont tout disposés à recevoir les diverses sensations, mais ces sensations provoquent, elles aussi, des réactions purement réflexes. C'est d'abord la fermeture presque continuelle des paupières à la lumière du jour, photophobie qui rend extrêmement difficile la recherche du réflexe pupillaire à la lumière : cependant, ainsi que nous avons pu le constater après Buffon, la pupille se contracte dès le premier jour. Même constatation pour l'ouïe : on a prétendu, à la suite de Preyer, que le nouveau-né ne réagissait aux sons qu'au bout de deux ou trois jours; cela n'est évidemment pas exact, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte : dès la naissance, en effet, une demi-heure à une heure après la fin de l'accouchement, j'ai vu des nouveau-nés réagir brusquement, à un claquement des mains un peu fort frappé près des oreilles; mais, là encore, il s'agissait à vrai dire, d'un réflexe de défense caractérisé par une sorte de frissonnement de tout l'être accompagné d'un vif clignement des yeux; de même, une substance sapide posée sur la langue provoque un réflexe de moue, ou de succion, tandis qu'une substance à odeur plus ou moins subtile, mise sous le nez, est susceptible de provoquer un réflexe d'éternuement; c'est exactement la même chose qui a lieu pour le toucher : quand on met un objet quelconque dans la main du nouveau-né, il la ferme automatiquement par pur réflexe, nous l'avons déjà vu.

En somme, en ce qui concerne les organes des sens chez le nouveau-né normal, on peut dire que la vue réagit à la lumière

mais ne voit pas; que l'ouïe réagit au son, mais n'entend pas; que le goût et l'odorat réagissent aux substances gustatives et aux odeurs, mais ne goûte ni ne sent; que le toucher enfin réagit en présence d'un objet qu'on place dans la main, mais n'a pas la sensation subjective du tact.

Les faits précédents expliquent pourquoi la recherche des réflexes cutanés ou tendineux, pratiqués à la naissance, est à peu près impossible. Le nouveau-né réagit presque toujours en bloc à la moindre excitation, ce qui complique singulièrement l'appréciation du réflexe particulier cherché. Pour ma part, malgré de nombreuses expériences faites à ce sujet, je renonce à une conclusion ferme. Mon impression est toutefois que réflexes cutanés et tendineux sont nettement plus marqués proportionnellement à la naissance qu'à partir de l'âge de douze à quinze mois.

De la naissance a douze ou quinze mois. — La table rase qu'est l'enfant dès sa naissance, va s'incruster progressivement des menus faits de l'expérience, chaque jour plus perfectionnés. L'être purement réflexe et automatique, même instinctif, de la première heure, va commencer à faire fonctionner les facultés les plus simples de son intelligence. Peu à peu il apprendra à se servir de ses yeux, de son ouïe, de son goût et de son odorat, de son toucher. Ces progrès sont insignifiants d'heure en heure, de jour en jour; ils n'en sont pas moins constants et suivent une marche progressive qui est toujours la même. Dans cette période de la vie, l'enfant normal est une pure machine qu'on peut élever et éduquer comme l'on veut, à sa guise. Je veux dire qu'il n'a encore, sauf exception, aucune personnalité qui le séparera de son voisin, élevé dans les mêmes conditions que lui. Toutes les qualités ou tous les défauts dont on peut le charger à cette époque de l'existence sont ceux des éducateurs. Ces faits sont extrêmement intéressants, car on peut établir presque à la lettre, de semaine en semaine, le développement psychique général du nourrisson ; et ce développement a quelque chose en quelque sorte de schématique qu'on ne retrouvera plus au delà du douzième au quinzième mois. Ce sont les jalons de cette évolution que nous allons maintenant poser en suivant l'ordre de sa progression.

De trois à quatre mois. — L'enfant distingue nettement les objets volumineux, les personnes, même à la distance de 4 ou 5 mètres. Il commence à mesurer exactement certains mouve-

ments très simples, comme de porter le pouce à la bouche, ce qu'il effectue sans hésitation. Mais la grande et presque exclusive occupation, pendant le réveil, tandis qu'il est couché sur le dos, est de porter les mains à une dizaine de centimètres des yeux, qui louchent souvent affreusement, et d'en suivre les mouvements incessants, surtout marqués au niveau des doigts, et qui sont cependant un peu moins incoordonnés, incertains, ataxiques, que dans les semaines précédentes. Quand il voulait, par exemple, attraper la main droite avec la gauche, celle-ci allait de droite à gauche, de haut en bas, ou inversement, avec des gestes inégaux et brusques qui l'empêchaient de la saisir; il la touchait parfois, mais les deux mains, en se rencontrant, ne savaient pas encore demeurer en contact, et chacune, de son côté, battait de nouveau la campagne. A trois mois généralement, la main d'un côté arrive sans trop d'hésitation à prendre un doigt de l'autre main — le pouce presque toujours —: elle le tient quelques instants, et parfois jusqu'à 40, 45, 50 secondes, puis le lâche pour le reprendre presque aussitôt, et ainsi de suite. L'œil suit, dans ces multiples évolutions, la main qui s'approche et s'éloigne de lui : et cela avec un intérêt très évident.

Maintenant qu'il est à peu près fixé sur la situation de ses mains, et sur leurs mouvements qu'il commence à diriger et à rendre volontairement plus coordonnés vers un but nettement défini, maintenant que la sensation tactile est aussi plus experte, le bébé va commencer à s'intéresser aux objets extérieurs à son propre corps. Ce qu'il sent à portée de sa main, il le touche et retouche, le saisit et finit par le mettre à sa bouche. C'est le moment, où un hochet — qui, jusque-là, ne l'intéressait nullement, occupé qu'il était au jeu seul de ses mains — va devenir l'objet de ses désirs et de son amusement. Au début, il est comme surpris de voir à hauteur de ses mains, cet objet : il regarde ses mains qui s'agitent désespérément pour le saisir, mais il rencontre ses doigts, les serre les uns les autres, sans pouvoir l'attraper. Enfin, il finit par le toucher; afin de retrouver cette sensation spéciale, il recommence ses mouvements; bientôt il le saisit de nouveau; et il continue ainsi, jusqu'à ce que, l'éducation étant faite, il réussit du premier coup : c'est l'affaire de quelques jours. Mais si l'on fait balancer l'objet au bout d'une ficelle, le voici tout à fait dérouté; c'est une nouvelle éducation à faire. Certes, il a attrapé le hochet aisément, puisqu'il est à portée de ses mains;

mais il ne cherche pas à le saisir toujours; il regarde une main, puis le hochet, puis cette main, puis l'autre main, il revient au hochet, regarde un pouce, puis l'autre, agite toute la main, porte un pouce à la bouche, le sort, saisit le hochet, tantôt avec une main, tantôt avec l'autre, le pousse, le regarde, cherche à le rattraper, le lance trop fort, le perd de vue, puis le voici qui de nouveau attire son attention... et ainsi de suite. Ce sont mille variantes avec fréquemment de petits cris de joie et un gazouillis de plaisir.

Si, au lieu de laisser le bébé étendu, on le met dans la station verticale et qu'on lui présente un objet, c'est encore, pour lui, une autre éducation à faire : au début, il ne peut arriver à saisir l'objet, mais bien vite, il s'éduque, et les mouvements prennent plus de justesse et de sûreté.

Ces considérations, appliquées surtout à la vue, sont analogues en ce qui concerne l'ouïe. Dès les premières semaines, l'enfant qui crie est calmé par un son quelconque, voix de la nourrice ou de l'entourage, sifflet, instrument de musique, etc.; tout au moins, il se calme momentanément, ce qui prouve qu'il a entendu. Mais ce n'est qu'à partir du troisième ou quatrième mois, qu'il reconnaît de quelle direction vient le son qu'il perçoit : on le voit alors tourner la tête et les yeux du côté d'où vient le bruit, et aussi soulever constamment sa tête, à 2 ou 3 centimètres au-dessus de l'oreiller, et ainsi redressée, la faire aller à droite ou à gauche, suivant les cas. L'habitude de voir la personne qui fait du bruit ou porte le sifflet toujours sur un plan sensiblement le même, fait que les sons qui viennent de plus haut, ou de plus bas, par rapport à ce plan, sont mal localisés tout d'abord; mais cette éducation se fait vite : elle est à peu près effectuée vers le quatrième mois.

Il est difficile de juger des progrès de l'odorat : ils paraissent être peu sensibles. Ceux du goût sont également moins appréciables que ceux de l'ouïe, de la vue et du toucher. A trois ou quatre mois, et même avant, un nourrisson refusera le lait de son biberon, si l'on a oublié de le sucrer; mais si on lui donne de l'eau sucrée, il ne fera guère de différence d'avec le lait. Ce fait prouve que le sens de goût est fort peu développé à cet âge. J'ai rapporté toutefois l'histoire d'un hydrocéphale de dix-sept mois presque complètement dépourvu de cerveau — et ayant des réactions identiques à celles d'un enfant nouveau-né — qui, dans les derniers temps de sa vie, refusait énergiquement d'avaler le lait qu'on lui donnait à boire, tandis

qu'il absorbait du bouillon léger ou de l'eau sucrée. Y avait-il intelligence du goût? Je ne le crois pas. Chez les êtres les plus inférieurs, la sensation de la faim est purement végétative; il se peut que parmi les aliments présentés il y en ait un qui corresponde mieux qu'un autre, à un instant donné, aux dispositions de l'estomac; mais il ne faut probablement voir là qu'un instinct végétatif, un réflexe viscéral en quelque sorte plutôt qu'une véritable reconnaissance intellectuelle [1].

La plupart des exemples qui précèdent montrent, de la façon la plus nette, l'influence, si petite soit-elle, de l'intelligence ou si l'on veut de l'instinct; mais je préfère le terme d'intelligence, à condition que l'on admette que ce terme s'applique aussi aux animaux, comme le demande George Bohn avec quelques autres observateurs. C'est ainsi qu'un enfant entre trois et quatre mois — et même un peu plus jeune, — reconnaît manifestement le biberon ou le sein à une distance de 0 m. 50 centimètres à un mètre, et à une plus grande distance, les personnes qu'il a l'habitude de voir, la nourrice ou la mère principalement : on le voit alors s'agiter, remuer bras et jambes, pousser de petits cris, et sourire nettement, parfois rire avec explosion. Ce rire est tout spontané, intellectuel; il n'est pas provoqué, comme au début de la vie, par le chatouillement de la joue ou du menton. L'imitation semble même à certains moments entrer nettement en jeu.

Il existe donc des sentiments affectifs évidents : la joie est manifeste, et elle peut être causée par une perception sensorielle, non seulement des personnes, mais aussi des objets (hochet, globe lumineux, sonnette qui tinte, etc.); le sentiment opposé se montre également, et c'est ainsi que le bébé a de la peine, se fâche, crie de colère, s'il ne peut attraper ses doigts ou le hochet qu'on tend vers lui. Les manifestations de joie et de colère peuvent avoir une autre origine, celle-là non intellectuelle, qui provient des sensations cinesthésiques, c'est-à-dire organiques, et parmi celles-ci, les digestives principalement : c'est ainsi que la sensation de la faim, celle du besoin d'uriner et surtout de déféquer, la sensation de sommeil, ou celle de la gêne entretenue dans les langes par les urines ou les matières fécales provoquent la douleur et les cris de colère qui font place immédiatement à des manifestations de bien-être et même de joie, quand elles ont disparu.

1. René Cruchet. Sur un cas d'hydrocéphalie avec anencéphalie partielle. *Paris médical*, avril 1911.

Quant au langage, il n'existe pas encore; il est, pourrait-on dire, incoordonné et ataxique; ce ne sont guère que des sons simples, qui commencent cependant à se différencier du cri pur : on devine des *e-eu-gueu*, des *a-i-ou*, quelques *a-ta* et même quelques *ba* indistincts auxquels se joignent parfois des *eï* et *gueï* plus ou moins discutables et passagers.

De huit à neuf mois. — Le jeu des mains et des doigts est complètement terminé; l'enfant s'amuse maintenant avec les objets qu'il a saisis. Étendu sur le dos, dans son berceau, il joue avec le biberon, s'il est au biberon, le tient par le goulot ou par la panse, généralement avec les deux mains, rarement avec une (et c'est alors la droite), le regarde, le fait aller à à droite, à gauche, au-dessus de sa tête et même un peu en arrière avec des mouvements brusques et irréguliers, puis finalement le lâche, et arrive à le retrouver, à condition qu'il soit tombé à portée de ses mains et ne soit pas caché dans un coin du berceau. S'il n'a pas de biberon, il joue avec des clés, surtout un trousseau, dont le cliquetis l'intéresse, avec du papier qui fait du bruit quand il le froisse dans ses doigts, avec un petit bâton, un hochet, etc.; s'il n'a rien, il attrape tout ce qui est autour de lui, à portée de ses mains : c'est le drap, le bavoir, le voile du berceau qui le protège des mouches ou du froid; ce sont surtout les jambes et les pieds qui finissent généralement par passer au-dessus de la couverture : alors, il penche la tête en avant, à 7 ou 8 centimètres de l'oreiller, détachant même légèrement les épaules du plan du lit dans l'effort effectué, et finit par attraper ses chaussons l'un après l'autre et les tire jusqu'à ce que les pieds soient entièrement à nu. Il arrive aussi à se tourner sur le côté droit ou sur le côté gauche, mais ne se renverse jamais complètement sur le ventre : il revient bientôt sur le dos. Dans les efforts qu'il fait, il cambre les reins, envoie le ventre en avant, si bien qu'il arrive à ramper sur le dos s'il n'est pas attaché et à tomber ainsi du lit ou du berceau, si l'on ne survient à temps.

S'il ne peut pas arriver encore à se mettre tout seul assis, il demeure nettement dans cette position dès qu'on l'y a mis : c'est l'époque de l'*enfant à la chaise*. Il s'amuse avec les objets que l'on pose sur la planchette devant lui : clés, quilles, cuillère, soucoupe et tasse en métal, boîte, bobine, etc.; il les prend, les regarde, les passe d'une main à l'autre, les agite, les remet sur la planche, les reprend et les jette au loin, en suivant le point du sol où ils sont tombés et en les fixant un instant,

comme pour bien mesurer la distance où ils sont. Quand tout est à terre, il cherche à attraper ses pieds en se penchant et avançant ses mains par-dessus la planchette : bientôt, après de multiples essais, il finit par enlever les chaussons, puis les chaussettes, et les jette à leur tour à terre; alors, n'ayant plus rien, il se balance latéralement, et surtout d'avant en arrière, frappant violemment le dossier de la chaise avec son occiput, ou bien, gesticule, crie et finalement se suce le pouce en manière de consolation.

Il peut rester assis, non seulement à la chaise, sur laquelle il est retenu par la planchette en avant, et par un dossier en arrière, non seulement aussi dans une voiture d'enfant où le maintient solidement une couverture de cuir placée devant et le fond de la voiture contre lequel il est adossé, mais également à terre; seulement, dans ce dernier cas, n'étant pas encore maître de son équilibre de façon suffisante, on le voit au bout de quatre à cinq minutes, ou moins ou un peu plus selon les moments, au cours d'un geste trop brusque, osciller et tomber en avant, ou sur un côté, ou en arrière, et rester dans cette position critique jusqu'à ce qu'on vienne à son secours.

En dehors de ce développement presque instinctif, certaines tendances intellectuelles sont en progrès manifeste. L'imitation est indubitable; l'enfant tend les deux bras à celui qui les lui tend, ou bien il les élève en l'air, si on fait devant lui le même mouvement. Si on lui dit *a* ou *pa* ou *ta*, il regarde attentivement, très sérieux, celui qui lui parle, et répète nettement un mot semblable ou très voisin, *ta* pour *pa* ou inversement; on peut essayer le même phénomène à distance, en prononçant à haute voix la voyelle *a* ou une syllabe simple en *a*; il est rare que l'enfant n'essaie pas de répéter le son entendu sans voir la personne. On peut également lui apprendre à *faire la vieille*, comme disent les grand'mères; pour cela, pendant que l'enfant file un son, un son en *a* dans l'espèce, on lui donne des petits coups rapides sur le menton ce qui hâche et fait trembler le son émis.

Ces petits exercices, comme ceux qui prouvent le progrès des mouvements, réclament une certaine mémoire; car il faut quelques jours, des semaines, pour que l'enfant arrive à les exécuter : mais sa mémoire est encore plus saisissante quand elle est affective. Ainsi, un bébé de cet âge, qui, n'a pas vu ceux qu'il a l'habitude de voir (père, mère, frères ou sœurs,

grands-parents), depuis trois ou quatre jours ou même plus, les reconnaît parfaitement dès qu'ils reviennent : ce sont des gesticulations, des cris, des rires, bref des manifestations de joie qui ne peuvent tromper sur leur objet.

Cette joie se montre encore à bien d'autres reprises, alternant souvent avec le sentiment contraire qui est celui de la peine, de l'affliction, et même de la colère; ainsi quand le bébé voit un objet quelconque qu'il n'a pas, il montre aussitôt le désir de le posséder, surtout quand il est dans les mains d'un autre. Il refuse obstinément tous les autres objets qu'on lui offre, ou bien il les prend, mais pour les jeter aussitôt à terre avec un geste de colère; il suit obstinément des yeux l'objet convoité, tend les bras dans sa direction, se fâche et crie, et ne se calme que dès qu'il a satisfaction : il est alors heureux et sa physionomie est souriante, joyeuse. L'affliction est à certains moments des plus nettes : si l'on veut lui enlever un objet qu'il a à la main, et avec lequel il s'amuse, il regarde aussitôt en face la personne qui le dépossède ainsi : il est étonné, sa bouche se contracte et fait la moue, la physionomie change et il se met à pleurer à grosses larmes en poussant des lamentations; ce grand chagrin s'arrête aussitôt si on lui remet l'objet ravi.

Le sentiment de la crainte est également appréciable dès cet âge. Si l'enfant se trouve en présence de personnes inconnues, il les regarde fixement, sans rire, pendant un bon moment, et suivant qu'elles lui plaisent ou non, il leur rit, ou s'interrompt comme effaré dans ses jeux jusqu'à leur départ; il pleure même parfois. Mais cette crainte est encore plus nette lorsque le parent ou la nourrice se fâchent pour empêcher un vilain geste. Un petit bébé de neuf mois que je connais, se décoiffe d'un geste brusque et jette son chapeau à côté de lui dans sa voiture, ou même à terre en dehors d'elle. Comme sa mère s'est fâchée tout rouge plusieurs fois, il a fini par avoir peur, et maintenant dès qu'elle fronce les sourcils, et fait la grosse voix, il s'arrête. Il a même, par instants, des mouvements impulsifs, vite réprimés; et rien n'est curieux comme de voir l'esquisse du mouvement brusque du bras vers le rebord du chapeau, la main s'arrêtant tout d'un coup, comme se souvenant au moment du dernier stade de l'acte, tandis que le regard de l'enfant sérieux et fixe, est dirigé vers la personne qui le garde et l'a grondé l'instant d'avant.

Le langage est toujours onomatopique. Ce sont des *ba-ba-ba*,

ou *ta-ta-ta*, ou *ca-ca-ca*, des *pfeu*, *pfeu* ou *gueu-gueu*, des *peutt-peutt* et autres syllabisations voisines : *a-ta*, *a-ta*, *eua-eua-eua*, *a-ba*, *a-ba*, *a-da*, *deu-deu*, *eu*, *eua-a*, *é-a*, *é-a*, etc.

De douze à quinze mois. — C'est dans cette période que l'enfant normal arrive généralement à marcher seul. Les phases par lesquelles il passe pour y réussir, et qui durent plus ou moins de temps selon les cas — généralement elles se succèdent plus rapides dans le sexe féminin — sont les suivantes.

L'enfant commence d'abord par s'*asseoir seul*, en partant de la station dorsale, et par ses propres moyens, sans aide ni appui d'aucune sorte. Certes, on le voit parfois, avant un an, étendu dans son berceau, arriver à se mettre sur son séant, en se servant des rebords du berceau, ou du secours qui lui est offert par le doigt ou la main de quelqu'un : mais cela n'enlève aucune valeur à cette conclusion que ce n'est guère avant le douzième mois, et souvent après, que l'enfant mis dans le décubitus horizontal, arrive à s'asseoir seul, et sans point d'appui autre que le sol. Il y a plusieurs variantes, mais la plus commune est celle-ci : le sujet étant placé sur le dos, lance la main gauche à droite, se retourne sur le côté droit, ramène ensuite la main gauche sur le sol, à côté de la droite, plie le genou droit, et en s'en servant comme point d'appui, il redresse peu à peu le tronc en ramenant en arrière petit à petit chaque main l'une après l'autre : alors il est assis.

L'enfant arrive presque en même temps à courir sur les genoux et les mains; c'est la *progression à quatre pattes* qui est beaucoup plus rapide que la progression en rampant, avec ses variantes nombreuses, qui est plus lente; l'enfant se transporte ainsi à travers toute la chambre et l'appartement, touchant tout ce qu'il rencontre sur son passage ; le grand jeu est d'ouvrir et fermer les portes et tiroirs des tables et des armoires ; la première fois, il se cogne la figure en ouvrant ces portières dont il ne sait pas encore calculer la longueur et la hauteur ; puis l'éducation se fait vite, il arrive bientôt à ne plus se frapper le visage. Et alors, c'est l'enlèvement rapide de tous les objets qui se trouvent sous ses mains fureteuses, et leur éparpillement dans tous les points de la pièce.

A peu près à la même époque, l'enfant arrive à se tenir *debout seul*, mais *en se servant d'un point d'appui* : chaise, meuble, lit, barre de fer, etc... On le voit alors, s'il est près d'une chaise de hauteur ordinaire, lever un genou de terre, le gauche par exemple, de façon à ce que jambe et cuisse soient à angle

droit, relever la tête, et accrocher avec les mains, qui viennent de quitter le sol, le rebord de la chaise; à ce moment, il redresse le tronc, tire violemment sur les bras et se relève définitivement, en mettant peu à peu la cuisse gauche à angle obtus avec la jambe, puis en ligne verticale avec elle, tandis que le genou droit quitte le sol, que la plante du pied du même côté vient se mettre en contact avec ce même sol et que tout le membre se place à son tour en ligne verticale; l'enfant est debout, et y demeure indéfiniment. Soutenu, on peut essayer de lui faire faire quelques pas; c'est tout à fait la démarche incoordonnée de l'ataxique; comme lui, il a la force de se tenir sur ses jambes, mais il ne sait pas les diriger. Dès lors, il faut encore quelques semaines pour que l'éducation de la marche soit complète et la marche elle-même régulière et solide.

Or, on ne peut admettre cette assurance véritable et définitive de la marche qu'au moment précis, où l'enfant, mis dans le décubitus dorsal horizontal, est capable de *se relever absolument seul*, sans le secours d'un point d'appui : et c'est ce qui arrive le quinzième ou le seizième mois. On le voit alors, après s'être mis dans la position à quatre pattes, relever un genou, le gauche par exemple, en s'appuyant sur les mains, mettre aussitôt la cuisse sur le même plan que la jambe, c'est-à-dire en droite ligne, ce qui a pour effet de relever le derrière du côté gauche; même mouvement du membre inférieur droit qui met ainsi les deux régions fessières sur le même niveau; alors, avec un petit coup de reins, les mains quittent le sol, prenant parfois, au passage, un léger point d'appui sur les genoux; puis le buste et la tête se relèvent : la station debout est obtenue, et la marche définitivement assurée.

Langage. — Vers le douzième mois, un enfant normal dit *pa-pa* et *ma-ma*, le premier mot précédant le second en règle générale. Et c'est bien la premiere manifestation réelle du langage, car l'enfant dit ces mots spontanément, soit en apercevant son père ou sa mère, soit sans les apercevoir, quand il lui prend envie de les appeler.

A partir de ce moment, il a un langage à lui, désignant certains objets déterminés par des syllabes toujours les mêmes; le cheval devient *a-i*, le mouton *bé-bé* (du bêlement entendu), l'âne, *hi-a* (du braiement); il dit *an-pé* pour grand-père, *pain*, *a-ba* pour la balle, *an-té* pour « entrez » quand on frappe à la porte), *bé-bé*, etc. : cela varie un peu avec chaque enfant, tout en se rapprochant des indications précédentes.

L'*intelligence* se manifeste par de multiples faits. L'imitation joue toujours un grand rôle, mais il y a reconnaissance des objets usuels et de leur usage. Un enfant qui aperçoit un biberon ou une croûte de pain se met à ouvrir la bouche et à mâchonner; s'il voit ses parents se peigner, et si on lui donne un peigne, en dehors du moment de la toilette, il fera le mouvement de se le passer dans les cheveux; de même il fera le geste de brosser son tablier, si on lui donne une brosse. Il montre ce qu'il désire en tendant la main droite, l'index dirigé vers l'objet convoité; si on n'a pas l'air de comprendre, et qu'on lui donne l'objet qui est à côté de celui qu'il demande, il proteste, s'agite, crie. Certaines manifestations intellectuelles montrent un développement un peu plus grand. Un enfant de quinze mois, que je connais, montra un jour obstinément ses cheveux jusqu'à ce qu'on lui ait porté une brosse (et cependant il ne la voyait pas); une autre fois, apercevant un ruban au milieu de ses jouets, il reconnut que c'était celui que sa mère lui mettait dans les cheveux; il l'a tendu aussitôt à sa mère, en tirant ensuite ses propres cheveux pour bien montrer ce qu'il voulait. Il a même été d'une patience exemplaire pendant qu'on lui a attaché ce ruban alors qu'il est excessivement agité, remuant, et criard, chaque fois qu'on le lui met, sans qu'il le demande.

Ces faits montrent déjà, chez un enfant qui dépasse la première année d'âge, un commencement de personnalité. Alors que jusque-là, on peut le tourner et retourner comme on veut, à condition qu'il soit mathématiquement réglé, les parents, à partir de ce moment, commencent à percevoir un changement, une réaction, une révolte sourde, une disposition de caractère des plus indiscutables; il commence à se rebeller contre la règle établie et proteste contre la toilette, par exemple, que jusqu'ici, il avait toujours acceptée avec plaisir.

Les manifestations affectives sont également plus appréciables. La joie, la colère, ainsi que le désir, la crainte, la peur se montrent tour à tour, et même la jalousie. Quand on lâche tout à coup un petit enfant qui essaie ses premiers pas, on le voit devenir subitement rouge d'émotion, et pousser un cri de frayeur. Un secret instinct lui fait éprouver, dès cet âge, sympathie ou antipathie. Mais surtout, on voit déjà dans la façon de réagir vis-à-vis des choses et des personnes, les prédispositions se dessiner. Celui-ci est plus affectueux que celui-là; il vient se réfugier dans les jupes de sa mère et lui donne un

baiser pour se faire pardonner; cet autre, au contraire est méchant et colère, répond par une tape à une tape qu'on lui applique sur la joue, mord ou pince la main qui s'approche de lui, pour le corriger; l'un est songeur, renfrogné, boudeur; l'autre gai et taquin : on le voit faire des petites grimaces pour qu'on rie, et si on rit, il rit aux éclats à son tour, ou bien il syllabe à n'en plus finir des *pa-pa-pa* ou des *ta-ta-ta*, en poussant des cris joyeux du matin jusqu'au soir; celui-ci est craintif, peureux, celui-là est courageux, batailleur, aimant à frapper, bousculer. Cette psychologie infantile est évidemment délicate à apprécier : cependant les faits que j'avance me paraissent certains, si j'en juge tout au moins par mon expérience personnelle.

De seize a dix-huit mois jusqu'a deux ans. — Depuis seize à dix-huit mois, jusqu'à deux ans, les progrès continuent. Non seulement, l'enfant se relève aisément, mais il court, se sauve et s'échappe, va se cacher dans les coins, escalade les chaises et les fauteuils; il essaie de danser au besoin en se balançant sur ses deux jambes; les escaliers n'ont plus de secret pour lui; il les monte sans grande difficulté; mais pour les descendre, il y va avec précaution : la sensation de vide et d'incertitude sous le pas qui avance l'inquiète un peu au début; il devient sérieux, un peu ému et puis, petit à petit, la descente s'effectue avec sûreté et précaution.

Le vocabulaire est évidemment fort restreint; cependant, à deux ans, un enfant est susceptible de faire de petites phrases de deux ou trois mots, presque toujours sans article et sans verbe; le plus habituellement, il utilise un véritable charabia, absolument incompréhensible pour les personnes qui ne font pas partie de l'entourage immédiat. Mais s'il a quelque difficulté à s'exprimer, il en a moins à se faire comprendre. Il sait tirer maman par son tablier ou sa jupe et papa par son pantalon pour les faire aller vers l'armoire aux jouets ou le buffet où sont les gâteaux. Dès qu'on lui a mis son manteau, il va devant le tiroir où est le chapeau en disant *tapo*, ou un mot voisin, et dès qu'il a le chapeau sur la tête, il tire sa nourrice par sa jupe jusqu'à la porte afin qu'elle l'ouvre, car il sait, par ces divers préparatifs, qu'il va sortir.

Un enfant de cet âge est susceptible de reconnaître quelques animaux communs sur des images : cheval, mouton, chien, chat, etc., et aussi certains objets usuels avec lesquels il joue :

pelle, balle, seau, chaise, assiette, table, etc. Le terme de comparaison existe nettement, ainsi que le prouve la petite expérience personnelle suivante faite chez un bambin de vingt-deux mois. On lui donne une croûte de pain; quand elle est à moitié mangée, on lui en donne une autre, entière, en lui disant d'aller la porter à son frère qui est à 5 ou 6 mètres plus loin. Il part, tout heureux de faire cette commission : à moitié route, il s'arrête et, sérieusement, compare les deux croûtes de pain qu'il a dans chacune de ses mains; après les avoir portées à tour de rôle près de ses yeux, il reprend sa course, et sans la moindre hésitation, donne la croûte de pain la plus petite à son frère tandis qu'il garde l'autre : et son frère a beau insister, il ne veut rien savoir, lui tendant invariablement toujours la même.

Le goût et l'odorat sont un peu plus développés qu'au début; on s'en aperçoit au sevrage, ou un peu avant, quand on commence à donner des bouillies : les premiers jours, l'enfant fait des difficultés. A deux ans, il reconnaît certaines odeurs simples et agréables, et renifle avec plaisir un bon parfum, tandis qu'il se bouche le nez quand il vient de déféquer. L'ouïe est également plus perfectionnée, et à deux ans, un enfant peut très bien chantonner un air facile sur deux ou trois notes.

Enfin, un enfant de cet âge, non seulement s'aperçoit qu'il vient d'uriner ou de déféquer dans ses draps ou ses jupons, mais il sent qu'il a besoin, et vient prévenir l'entourage, au moins le jour (pour la nuit, il faut assez souvent attendre quelques mois de plus pour que le réglage soit effectué). S'il lui arrive d'uriner sous lui, le jour, ce n'est point parce qu'il n'a pas été averti du besoin, mais principalement parce que ça l'ennuie de se déranger de ses jeux : on ne doit donc pas hésiter à gronder sévèrement vers deux ans les enfants qui ne sont pas réglés le jour.

La *différenciation sexuelle* est-elle déjà manifeste a cette époque de la vie? Cela n'est pas douteux. Le développement psychique est, de façon générale, un peu plus rapide chez la petite fille que chez le petit garçon. Mais ce qui est surtout frappant, c'est la différence d'allure dans le geste, les manières et les jeux. Même avant deux ans, une petite fille qui sait à peine se tenir sur ses jambes a des gestes plus tendres, plus arrondis, plus moelleux; elle s'empare des objets avec moins de brusquerie et les caresse avec plus de douceur. Elle aura une

Tableau récapitulatif.

A la naissance.	L'enfant n'est qu'un réflexe.
A trois mois.	Il lève la tête au-dessus du plan du berceau sans en détacher les épaules. Le « jeu des mains » est en décroissance; l'enfant commence à s'intéresser aux objets (hochet). Il reconnaît les personnes ou certains objets (hochet, biberon) à 4 ou 5 m.; il tourne la tête dans la direction des bruits. Rire spontané, cris de joie et de colère. Premiers sourires aux parents, à la nourrice.
A six mois.	Il tend les bras, tire la barbe de son père et les cheveux de sa mère. Il se redresse seul jusqu'à mi-chemin de la station étendue et de la station assise. Peut demeurer *assis dans sa voiture* 15 à 30 minutes à condition qu'on le place ainsi et qu'il soit bien calé. Adore le bruit de papier froissé dans sa main, le cliquetis des clés, le son d'une clochette.
A neuf mois.	Arrive en penchant fortement la tête en avant à s'asseoir presque sur son séant. Peut saisir et tenir *avec une seule main* sans l'aide de l'autre un objet à sa portée. Peut demeurer des heures à la chaise, à condition qu'on l'y mette et qu'elle ait un dossier (*enfant à la chaise*). Désire manifestement les objets et les rejette volontairement à terre dès qu'ils ont cessé de plaire. A des joies et des peines plus vives; éprouve de la jalousie; de la peur et de la crainte; comprend si on le gronde ou si on veut l'amuser. Langage : *a-ta*, *eu-a*, *ba-ba-ba*, *gueu*, etc.,
A douze mois.	S'assoit seul et reste assis solidement sur son berceau ou à terre. Marche à quatre pattes. Dit *papa* et *maman* en connaissance de cause.
A quinze mois.	Se met debout en se servant d'un point d'appui. A la connaissance des objets usuels dont il se sert (croûte de pain, clé, bouchon, boîte, chapeau, etc.). Langage : se sert de quelques syllabes pour désigner les objets désirés, aidées surtout du geste. Début du caractère propre à chaque enfant qui commence à perdre sa régularité toute machinale.
A dix-huit mois.	Mis à terre, se relève seul avec dextérité sans aucun secours ni appui. Monte sur les chaises et fauteuils. Très imitateur pour des actes ou des gestes simples; peut aussi répéter un air sur deux ou trois notes. Entêtement indiscutable; caprices.
A deux ans.	Descend seul des escaliers en se tenant à la rampe. Reconnaissance sur des images des objets usuels ou animaux domestiques (cheval, mouton, chien, chat, âne, train, pelle, balle, table, pain, gâteau, etc.). Terme de comparaison des plus nets. Demande pour ses besoins dans le jour et fait la différence entre *pipi* et *caca*. Dans les deux tiers environ des cas, doit être réglé la nuit. Langage : parler nègre (peut faire des phrases de deux ou trois mots sans article ni verbe). Différenciation sexuelle évidente déjà dans les jeux, les manières et le ton.

prédilection pour les poupées, sera toujours derrière les jupes de sa mère, s'amusera à des jeux maternels. Il faut voir de quelle façon répond un garçonnet âgé de deux ans si on lui demande s'il est une petite fille. Il répond *non*, ou s'il ne répond pas distinctement, fait comprendre qu'il n'est pas une fille : déjà, l'orgueil du mâle a parlé.

Dr René Cruchet,
Professeur agrégé à l'Université de Bordeaux.

III

DES MÉTHODES DANS LA PSYCHOLOGIE SPÉCIALE[1]

Par le terme « psychologie spéciale » j'ai coutume de désigner cette partie de la psychologie qui, au lieu de chercher des lois générales se manifestant dans la vie psychique de tous, s'occupe plutôt des différences entre les individus et les groupes d'individus, pour faire ressortir de cette diversité même un ordre plus ou moins exact et complet. On peut dire que, jusqu'à présent, ces recherches ont constitué une science presque exclusivement française. Même sans compter les Montaigne, les Labruyère, les Larochefoucauld et tant d'autres noms appartenant à un temps reculé, il faut avouer que nos connaissances actuelles dans ce domaine sont dues pour la plus grande partie aux travaux de Binet, de Malapert, de Paulhan, de Perez, d'Hartenberg et de plusieurs autres qui, pour la première fois, nous ont donné une idée de la multiplicité des types, et de la régularité avec laquelle, dans ces types, se combinent les divers éléments du caractère. Dans le présent article je voudrais me rendre compte des méthodes à l'aide desquelles ces résultats ont été obtenus, me demander jusqu'où ces méthodes peuvent nous mener, et enfin en indiquer une ou deux autres, qui mériteraient d'être employées en combinaison avec elles.

En parcourant la plupart des livres mentionnés on est tout d'abord frappé par ce que je voudrais nommer leur caractère semi-littéraire ou semi-artistique. Par ces mots, je ne veux pas seulement rendre hommage aux beautés de composition et de style qui y abondent, mais je veux dire aussi qu'on n'y trouve pas les démonstrations méthodiques, rigoureuses, souvent plus ou moins pédantesques, qui caractérisent les œuvres purement

1. Le contenu de cet article correspond essentiellement à celui d'un chapitre de ma *Psychologie der Frauen*, Heidelberg, 1910.

scientifiques. La méthode n'est peut-être pas absente, mais elle ne saute pas aux yeux; au lieu de s'imposer, elle se cache, ce qui, du reste, donne à ces livres un charme de plus. On lit, et on se sent convaincu; mais si, ayant fini la lecture, on se demande sur quoi repose en dernière instance cette conviction, on ne trouve pas immédiatement une réponse. Certainement, l'auteur n'a pas manqué d'illustrer ses thèses par des exemples empruntés à l'histoire, aux romans, quelquefois à son propre milieu; mais au bout du compte une illustration n'est pas une démonstration, et l'on se sent mal à l'aise en ne voyant pas distinctement le sol, sur lequel cependant on se trouve solidement planté. On se dit que, dans aucune autre science d'une complication pareille, deux ou trois exemples ne seraient jugés suffisants pour fonder une théorie générale, et l'on se demande encore une fois à quel titre l'auteur affirme et le lecteur accepte des choses qui semblent n'avoir aucunement de base plus solide que celle-là.

Or, il me semble que ces questions admettent une réponse, qui, tandis que d'une part elle explique et justifie amplement les procédés usés par les psychologues mentionnés, de l'autre part montre la nécessité d'y suppléer par d'autres méthodes qui jusqu'ici ont été trop négligées. C'est ce que je veux tâcher de faire voir.

Comment donc se fait-il qu'en matière de psychologie spéciale on puisse parvenir à des résultats solides, convaincre soi-même et les autres, sans alléguer pour ses affirmations plus d'une demi-douzaine de faits? Je crois que c'est en premier lieu parce que, en dehors des faits allégués, auteur et lecteur ont à leur disposition une multitude d'autres faits, qui leur ont été fournis soit par le commerce des hommes, soit par l'introspection, faits qui restent le plus souvent ensevelis dans les profondeurs de l'inconscient, mais qui pourtant, par leur nombre et par leur concordance, peuvent donner un appui solide à nos théories et à nos suppositions. Et je crois que c'est en second lieu parce que, dans les choses de l'esprit beaucoup mieux que dans les choses de la nature, nous pouvons nous rendre compte de la connexion logique des diverses qualités qui se rencontrent dans un objet spécial, et les déduire *a priori* les unes des autres. Ce seront donc principalement ces deux ou trois méthodes, celle de l'observation journalière, de l'introspection et de la déduction, pour lesquelles nous aurons à

demander jusqu'à quel point elles peuvent satisfaire aux exigences de la science rigoureuse.

D'abord l'*observation journalière*. Le psychologue a le grand avantage de vivre au milieu de ses objets d'étude et en contact perpétuel avec eux; chaque jour et chaque heure il assiste à des scènes plus ou moins importantes, dans lesquelles ces objets d'étude révèlent quelque chose de leur vie intérieure, et toutes ces expériences laissent dans son esprit des traces minimes, qui, se combinant entre elles sous le seuil de la conscience, finissent par y fonder des présomptions plus ou moins certaines pour de nouveaux cas spéciaux, voire même des hypothèses et des théories sur les corrélations générales entre diverses qualités psychiques. C'est de cette manière que se sont formées la plupart des opinions courantes sur les différences psychiques entre les sexes, les âges, les nationalités et les races, ainsi que les diverses classifications proposées des tempéraments et des caractères : le psychologue, qui tourne son attention vers l'un de ces sujets, trouve dans son esprit des images toutes faites, certainement un peu confuses dans les détails, mais assez distinctes dans les lignes principales, des groupes dont il veut faire la description, et il n'a qu'à les analyser. Il me paraît hors de doute que les analyses obtenues de cette manière méritent au plus haut degré notre attention, parce que, au bout du compte, elles reposent sur un fond solide et vaste de faits donnés. Dans la masse énorme d'expériences sur la nature humaine, que nous faisons pendant toute notre vie, les cas concordants se supportent, et les cas contradictoires s'effacent mutuellement; il est donc à présumer que les combinaisons, qui se présentent à notre esprit comme naturelles et plausibles, sont en effet celles qui ont leurs racines dans la nature des choses. Mais cette présomption n'existe à bon droit qu'à condition que les cas qui ont contribué à fonder notre impression résultante, représentent dans leur ensemble d'une manière satisfaisante l'humanité entière, ou bien cette partie de l'humanité à laquelle se rapportent nos conclusions. Or cette condition est loin d'être toujours réalisée. Il est possible que certains groupes ne soient représentés dans le milieu fréquenté par nous que par quelques individus; si ces individus par hasard ont quelques traits en commun, ces traits s'associeront dans notre esprit au caractère général du groupe, et nous supposerons des corrélations, là où il n'y a que de simples coïncidences. Ensuite, quand même le nombre des personnes ayant servi de modèles

pour quelque groupe serait assez grand, il est presque certain que de ces personnes nous aurons fréquenté les unes plus souvent que les autres; il s'ensuit que les premières auront contribué pour une plus grande partie que les dernières à l'image que nous nous sommes faite de l'habitus général du groupe. Ainsi il arrive que, selon la remarque de J.-S. Mill, des opinions émises par quelqu'un sur la nature de la femme en général, on peut conclure dans une mesure presque comique les qualités spéciales qui caractérisent son épouse. Certes, on peut prendre des précautions; mais aussi longtemps qu'on n'aura pas expressément dressé une liste des cas observés, il sera presque impossible d'éviter les dangers que je viens de signaler. Il s'y ajoute que la probabilité pour les observations particulières de se fixer dans l'esprit et d'influencer les images générales qui s'y forment, dépend en grande partie de la présence d'idées préconçues chez l'investigateur. Dès qu'on s'est mis à soupçonner une liaison entre deux qualités quelconques, les cas qui confirment ce soupçon seront mieux observés et mieux retenus que les autres; il s'opérera une sélection involontaire et inconsciente, à la suite de laquelle deux personnes, ayant eu sous les yeux les mêmes faits, mais s'attendant à des résultats différents, peuvent tirer de ces faits des conclusions diamétralement opposées. Encore une fois : on peut prendre des précautions; on peut par exemple faire comme Darwin, qui avait coutume de noter scrupuleusement tous les faits observés par lui, qui semblaient contredire ses théories préférées. Mais il importe de se dire que, même en prenant toutes les précautions possibles, il est extrêmement difficile de se garantir une objectivité complète. Et cela surtout en matière de psychologie, puisqu'ici ce sont en grande partie des faits non prévus, fugitifs, se présentant au milieu d'une grande masse d'autres faits, n'attirant donc l'attention que par leur connexion avec des idées préexistantes, qui déterminent les conclusions de l'investigateur. La méthode de l'observation journalière a donc le grand défaut d'exclure le contrôle, aussi bien le contrôle d'un investigateur sur un autre, que le contrôle de chaque investigateur sur lui-même. Lorsque, par exemple, Bain prétend que l'intensité d'un état affectif est en raison directe avec le temps que met cet état à atteindre son maximum, et que Malapert est d'un avis contraire, comment sera-t-il possible de décider entre eux, aussi longtemps qu'ils ne donnent leurs opinions différentes que comme le résultat de

leurs expériences personnelles? Et comment l'investigateur lui-même pourra-t-il être sûr de ses conclusions, tant qu'il doit se dire que ces conclusions se fondent sur des bases dont il ne pourrait plus évaluer la solidité? La possibilité de construire une science solide dépend partout de cette condition, que les faits observés par un seul soient accessibles à tous : on voit combien la méthode dont nous venons de parler est loin de satisfaire à cette condition.

En second lieu, nous avons nommé la *méthode de l'introspection.* Au premier abord, il pourrait sembler étrange que l'introspection d'un seul individu puisse le renseigner sur d'autres individus; cependant c'est ce qui arrive journellement dans l'art, dans l'investigation historique, et aussi dans la vie de chaque jour. Lorsque le romancier nous dépeint un personnage fictif, lorsque l'historien nous donne la reconstruction d'un caractère historique, lorsque dans la vie de tous les jours on prévoit, plus ou moins exactement, comment vont se conduire ses connaissances dans des circonstances spéciales, certainement le premier aura recueilli des « documents humains », le second aura consulté scrupuleusement tous les faits que lui fournit sa science, et le troisième aura fait usage de ses expériences antérieures concernant les personnes en question; mais aucun d'eux n'en viendrait à bout, si sur ces données il n'avait construit en lui-même une image plus ou moins complète de la personnalité dont il s'agit, s'il ne s'était identifié avec elle, et n'avait senti quasi-immédiatement ce qui doit se passer ou s'être passé en elle. Ces procédés ne sont pas moins valables en psychologie qu'ailleurs : même à force d'observations accumulées personne n'acquerra une idée juste de ce que c'est qu'un nerveux, un sanguin, un hystérique, à moins de se faire, pour un instant, hystérique, sanguin ou nerveux lui-même. Il me paraît bien sûr que les psychologues français fondateurs de la psychologie spéciale, presque tous doués d'un tempérament artistique, ont largement usé de cette méthode, et leurs œuvres en montrent les conséquences heureuses. Du reste, le procédé ne s'éloigne pas autant qu'on pourrait le croire des méthodes strictement scientifiques et reconnues comme telles; on peut dire, au contraire, qu'il correspond exactement à ce que dans les autres sciences on nomme la méthode expérimentale. En effet, ainsi que le géologue dans son laboratoire imite sur une échelle rétrécie les conditions auxquelles, dans des temps reculés, ont été exposés les minéraux dont il

veut connaître l'origine, ainsi le psychologue reconstruit en lui-même les caractères dont il veut comprendre les manifestations ; et l'un comme l'autre tire de ce qu'il observe dans l'imitation des conclusions sur ce qui aura eu lieu dans l'original. Si donc en principe il n'y a rien à dire contre la méthode que je viens d'exposer, et si même sans elle nos connaissances en psychologie ne pourront jamais atteindre le dernier degré de clarté et de précision, il faut cependant avouer que, pas plus que la méthode précédente, elle ne peut suffire aux exigences de la démonstration. En premier lieu elle suppose, pour être employée avec succès, des qualités assez rares : une fantaisie vive, forte et en même temps gouvernable, un pouvoir absolu d'effacer temporairement sa propre individualité et d'entrer dans celle d'un autre. Certes, ces qualités se trouvent chez la plupart des investigateurs mentionnés ci-dessus ; mais elles ne peuvent se trouver qu'exceptionnellement chez ceux qui étudient leurs ouvrages : ceux-ci devront donc encore une fois accepter sur témoignage les résultats énoncés. Du reste, tout homme est faillible; il est donc possible que les résultats de l'auto-expérimentation de divers investigateurs ne s'accordent pas toujours, et lorsqu'ils divergent, pas plus que pour la méthode de l'observation journalière, on n'aura de moyens pour décider où se trouve la vérité. Il me semble donc que la méthode présente, aussi peu que cette autre, ne peut aspirer à bon droit à l'honneur d'être la méthode définitive en matière de psychologie spéciale.

Reste la *méthode déductive*. On sait que J.-S. Mill, il y a plus d'un demi-siècle, a jugé cette méthode être la seule, à l'aide de laquelle une psychologie spéciale (« ethology ») pourrait être solidement fondée. Depuis lors on a souvent fait la remarque, que cette opinion de l'illustre logicien était étroitement liée à une autre qui n'est plus admise par personne : c'est-à-dire celle que tous les hommes naissent égaux. En vérité, s'il en était ainsi, le chemin le plus court et le plus sûr pour arriver à comprendre la diversité des caractères serait de se rendre compte de la manière dont ils se sont formés durant le cours de la vie; il n'y aurait besoin que d'une connaissance complète des circonstances dans lesquelles un individu ou un groupe d'individus a vécu, pour en déduire logiquement, d'après les lois de la psychologie générale, toutes les qualités intellectuelles et morales qui le caractérisent. Cependant, on peut avouer que cette position n'est plus tenable, sans renoncer

pour cela à l'emploi de la méthode déductive en psychologie. Entre les qualités innombrables par lesquelles les hommes diffèrent entre eux, il existe des relations évidentes de subordination et de dépendance logiques; lorsque par exemple on sait d'une personne qu'elle manque de fonction secondaire [1], ou qu'elle est très active, ou bien qu'elle se distingue par une émotivité excessive, on pourra s'expliquer et au besoin prévoir, dans le premier cas, que cette personne ne sera pas apte aux raisonnements abstraits; dans le second, qu'elle sera à un certain degré réaliste et pratique; dans le dernier, que sa manière de voir les choses sera rarement impartiale. Or, comme ces cas de dépendance sont très nombreux en psychologie, ils peuvent être d'un grand secours dans la construction des types; et on voit, en effet, que dans les ouvrages des psychologues mentionnés, les résultats de l'expérience et de l'auto-expérimentation sont partout élucidés et renforcés par des raisonnements d'un ordre déductif. Et certainement on n'aurait qu'à y applaudir, *si seulement ces résultats de l'expérience et de l'auto-expérimentation étaient solidement établis sur leurs bases propres.* Cette condition est de rigueur, parce que l'histoire de toutes les sciences nous enseigne, d'une part, combien est valable la déduction pour l'explication des faits bien établis; de l'autre part, combien il est dangereux, à moins d'avoir affaire à une science déjà consolidée, de vouloir employer cette déduction pour établir les faits eux-mêmes. Dans la jeunesse de toute science empirique on voit abonder les tentatives pour prouver déductivement la nécessité de certains phénomènes, tandis que plus tard l'investigation exacte démontre, soit que ces phénomènes se produisent d'une manière tout à fait différente, soit même qu'ils ont eux-mêmes un caractère tout autre qu'on ne l'avait cru. Cela tient surtout à la complication énorme des faits : lorsqu'on a calculé exactement les suites directes d'une cause quelconque, cette cause peut avoir en outre nombre de suites indirectes qui contre-balancent et bouleversent les premières; et d'autres causes, dont on n'avait pas même soupçonné l'existence, peuvent se mêler à l'affaire, et substituer leurs effets à ceux de la cause connue. Or, la psychologie spéciale est une science très jeune, et son objet est d'une complication extrême. Tandis qu'ailleurs soit le nombre restreint des causes qui

1. Par « fonction secondaire » j'entends (d'après O. Gross) l'influence, que les faits psychiques (perceptions, idées, émotions) continuent d'exercer dans l'âme, lorsqu'ils sont retombés dans l'inconscient.

entrent en jeu, soit l'ample connaissance que des recherches antérieures nous en ont donnée, diminuent dans une certaine mesure les dangers indiqués, ces dangers atteignent ici leur maximum, et pour longtemps encore excluent tout espoir légitime d'amplifier le domaine de nos connaissances par le procédé déductif. Lorsqu'un jour nous aurons acquis une connaissance solidement établie des faits et de leurs liaisons générales, la déduction pourra et devra intervenir pour en donner l'explication; tant que cette connaissance reste incertaine, la déduction ne pourra que très modestement y suppléer. D'une manière générale, on peut dire que la déduction donne la compréhension sans la certitude, tandis que l'induction donne la certitude sans la compréhension; pour parvenir à une science solide, l'une et l'autre sont également nécessaires, mais dans leur coopération ce sera toujours l'induction qui devra prendre le devant.

Il me semble donc que les méthodes pratiquées jusqu'à présent dans la psychologie spéciale, ont certainement une grande valeur, mais ne sauraient être jugées suffisantes. Elles ont une grande valeur, d'abord d'un point de vue heuristique, en dirigeant l'attention de l'investigateur vers certaines conjectures plausibles qui méritent d'être examinées; ensuite en donnant aux résultats de l'investigation une plus grande lucidité et compréhensibilité subjectives; enfin en expliquant l'enchaînement logique des faits, dont l'investigation a démontré la connexion empirique. Mais elles ne peuvent être jugées suffisantes, puisque, en un mot, *elles ne permettent pas la vérification des hypothèses*. S'il est vrai que pour la solution de toute question scientifique il y a besoin de trois opérations intellectuelles : observer, supposer, vérifier, — ces méthodes rendent possibles la première et la seconde de ces opérations, mais elles ne peuvent fournir un fonds de faits bien établis et généralement reconnus, qui rendrait possible la vérification des hypothèses. Aussi longtemps qu'un tel fonds nous fera défaut, la psychologie spéciale ne saura aspirer au rang d'une science vraie; il est donc absolument nécessaire d'y pourvoir. Cela revient à dire que nous avons besoin d'un nombre aussi grand que possible de psychographies; entendant avec W. Stern par *psychographie* l'énumération détaillée, complète et exacte de tout ce qui caractérise du côté psychique un individu donné. Lorsqu'on aura à sa disposition quelques milliers de

ces psychographies, on pourra y puiser abondamment pour vérifier les hypothèses énoncées ou à énoncer sur les corrélations entre diverses qualités psychiques, sur la classification des caractères, sur les caractères distinctifs des âges, des sexes, des professions et des nationalités, et sur une quantité d'autres questions. Il se demande comment on pourra les obtenir.

Or, pour répondre à cette question, il sera utile de distinguer entre une méthode idéale, qui ne pourra que peu à peu se réaliser dans l'avenir, et des méthodes provisoires, très imparfaites mais néanmoins suffisantes pour commencer le travail. La méthode idéale consisterait en ceci, que les psychologues du monde entier s'entendissent pour construire un schéma général, d'après lequel chacun d'eux donnerait les psychographies de quelques personnes qu'il connût intimement, en se fondant sur l'observation personnelle, sur l'interrogation et sur l'expérimentation. En agissant de la sorte, on pourrait, à un terme pas trop éloigné, avoir à sa disposition un nombre suffisant de psychographies strictement comparables entre elles, et composées par des observateurs compétents. L'œuvre que M. Toulouse a commencée dans son étude célèbre sur Zola, peut être considérée comme une ébauche de cette méthode; seulement il y manque d'abord le choix scrupuleux et bien préparé des procédés expérimentaux, ensuite la connaissance personnelle et intime du sujet, enfin la coopération de plusieurs d'après un schéma commun, condition indispensable pour obtenir assez de matériaux. Il est vivement à espérer que le nouvel « Institut für angewandte Psychologie und psychologische Sammelforschung » à Berlin ne tardera pas à prendre l'initiative pour une organisation du travail pareille à celle que je viens d'indiquer.

Cependant, comme ce but ne pourra être atteint qu'après des études préparatoires qui ne sont pas l'affaire d'un jour, il importe de se demander si, en attendant, on ne pourrait au moins se procurer quelques données provisoires, aptes à frayer le chemin pour la science plus vaste et plus haute à venir. Je crois que cette possibilité existe en effet; et je voudrais brièvement indiquer ici deux méthodes qui, d'après les résultats obtenus par Wiersma et moi, sont amplement suffisantes pour prouver quelques corrélations et en faire présumer plusieurs autres, et dont la portée s'accentuera indéfiniment, à mesure qu'elles seront appliquées sur une échelle plus large. Ces deux méthodes sont la méthode biographique et la méthode des enquêtes.

La *méthode biographique* consiste à lire un grand nombre de

biographies se rapportant à des personnes historiques, à noter scrupuleusement toutes les qualités plus ou moins importantes qui leur sont attribuées ou qu'on peut leur attribuer en vertu des faits mentionnés par le biographe, et à composer ainsi des psychographies aussi complètes que possible de ces personnes. Finalement ces psychographies, après avoir été comprimées dans une forme maniable, sont comparées entre elles, et explorées d'après les méthodes ordinaires de la statistique, afin de trouver des corrélations et en déterminer les probabilités. Cette méthode a sans doute quelques inconvénients, qui cependant ne sont pas aussi grands qu'on pourrait se le figurer. D'abord, on a affaire ici exclusivement à des personnes d'élite, puisque ce sont les seules qui puissent aspirer à l'honneur d'une biographie; et on peut se demander si ce qu'on trouve chez ces personnes d'élite pourra être appliqué aux hommes en général. Il me semble que la réponse à cette question peut être affirmative. Certes, chez ces personnes d'élite quelques qualités seront plus fréquentes et d'autres plus rares que chez les gens ordinaires. Mais ce qui intéresse la psychologie, ce n'est pas la fréquence absolue ou relative des qualités isolées; c'est plutôt la fréquence de la combinaison de telle qualité avec telle autre, puisque c'est seulement de cette dernière fréquence qu'on peut conclure l'existence de corrélations positives ou négatives. Or il n'y a aucune raison pour supposer que ces corrélations sont différentes pour les personnes d'élite et pour le commun des hommes. Voici un exemple : la plupart des artistes auront plus d'émotivité que l'on n'en trouve chez l'homme moyen; mais on constatera chez ces artistes émotifs les mêmes qualités consécutives à l'émotivité que chez les émotifs non artistes, telles que l'impulsivité, l'irritabilité, l'humeur alternante, le manque de sens pratique, etc. S'il en est généralement ainsi (et les résultats obtenus par d'autres méthodes le prouvent abondamment), l'objection dont nous venons de parler paraît être sans fondement. Il en est de même avec une autre objection. Les biographies, dit-on, ne sont pas toujours impartiales; on ne peut pas s'y fier; pour se procurer une psychographie vraiment scientifique d'une personne de l'histoire, il faudrait remonter aux sources, recueillir et peser tous les témoignages disponibles, et argumenter ses conclusions avec tout l'appareil de la méthode historique. Et vraiment ce serait une belle chose que d'avoir à sa disposition quelques centaines de psychographies fondées sur des données aussi vastes et composées avec des

soins aussi minutieux. Mais, ici comme souvent ailleurs, le mieux est l'ennemi du bien; pour atteindre ce but élevé, le psychologue devrait se faire historien et, après s'être fait historien, il ne pourrait, dans le cours de toute sa vie, achever plus de deux ou trois de ces psychographies idéales. Dans ces circonstances, le psychologue devra choisir : ou bien il se fera historien et dressera ces deux ou trois psychographies, ou il laissera le travail historique aux historiens et se confiera à la bonne aventure aux biographies existantes, dont il pourra lire et extraire d'un point de vue psychologique un bon nombre en quelques années. Il est vrai que ce dernier procédé peut sembler ne pas satisfaire aux exigences d'une méthode rigoureuse, mais il faut distinguer entre les exigences de la méthode historique et celles de la méthode psychologique. Pour obtenir une seule psychographie absolument digne de foi, il faut certainement suivre la méthode historique; pour se renseigner sur les corrélations entre divers éléments du caractère, on a besoin d'un grand nombre de psychographies, qui, même lorsque chacune d'elles aurait de graves défauts, cependant dans leur ensemble peuvent fonder des probabilités tout à fait satisfaisantes. C'est qu'ici, comme dans toutes les sciences qui se fondent sur des données statistiques, la loi des grands nombres donne aux résultats généraux une certitude indéfiniment plus grande que celle qui appartient aux données spéciales. Lorsqu'une qualité coïncide souvent avec le caractère d'un certain groupe, quelques biographes peut-être auront manqué de remarquer cette qualité dans des cas où elle existe, d'autres auront cru la remarquer dans des cas où elle n'existe pas; mais, plus le nombre des cas considérés sera grand, plus grande sera aussi la probabilité que ces fautes opposées se neutralisent, et que donc du contact de toutes ces données douteuses jaillira, sinon la vérité, du moins quelque chose qui s'en approche de bien près. Au reste, les méthodes du calcul des probabilités nous permettent de calculer exactement le degré de confiance, que nous pouvons mettre dans les résultats obtenus, aussi bien que leurs fautes probables; et la comparaison de ces résultats avec ceux qui nous sont fournis par d'autres méthodes et d'autres investigateurs, nous donne un moyen de contrôle non moins précieux.

En second lieu, j'ai nommé la *méthode des enquêtes*. A vrai dire, les enquêtes sont tombées quelque peu dans le mépris, et il faut avouer que la plupart de celles qui jusqu'ici ont été

instituées, surtout en Amérique, n'ont contribué que très peu au progrès de la science. Mais cela tient uniquement à ce que les auteurs de ces enquêtes ont presque complètement négligé de mettre à profit les résultats qu'ils avaient entre les mains. Ainsi Stanley Hall a institué une enquête bien connue sur la colère, et il constate, d'après les réponses reçues, que dans la colère un certain nombre de ses correspondants devient rouge, un autre pâle de visage, qu'il y en a qui cassent des objets et d'autres qui ne le font pas, qu'après la crise quelques-uns ont un sentiment de honte et quelques autres un sentiment d'exaltation, etc. Maintenant il serait extrêmement intéressant de savoir si ce sont les rouges ou les pâles qui de préférence cassent les objets, si les fortes manifestations physiques précèdent plutôt la honte ou l'exaltation, etc. ; mais de telles questions, pour la solution desquelles l'auteur n'aurait eu qu'à arranger ses documents, semblent ne pas même avoir été posées. On se borne à compter pour chaque phénomène isolé le nombre des cas où il se présente, et de calculer tout au plus les pourcentages ! Ce n'est pas chose étonnante qu'on ne trouve rien, lorsqu'on n'a pas même cherché, et l'essai de la méthode des enquêtes reste à faire. Il sera peut-être utile, en faisant cet essai, de ne pas demander à ses correspondants des confessions plus ou moins spontanées sur un sujet donné, ainsi que l'ont généralement fait les psychologues américains, mais de leur poser des questions précises, auxquelles ils pourront répondre par un simple oui ou non ; car de cette manière seulement on pourra être sûr que tous auront envisagé le problème des mêmes points de vue, et que par conséquent leurs réponses seront strictement comparables. En agissant de la sorte, on donnera à la méthode des enquêtes un grand avantage sur celle des biographies, sans compter que par la première on peut sans peine se procurer un bien plus grand nombre de psychographies que par la seconde. Du reste il va sans dire que ces psychographies, *prises chacune pour soi*, méritent aussi peu et encore moins de confiance que les données biographiques ; ici comme là ce n'est que par leur nombre qu'ils pourront aspirer à la dignité de documents scientifiques.

Voilà donc les deux méthodes, desquelles dépend, si je ne me trompe pas, la possibilité de donner dès aujourd'hui à la psychologie spéciale le caractère d'une science quelque peu exacte. J'ai donc cru faire œuvre utile en les essayant l'une et

l'autre (la dernière en collaboration avec M. Wiersma, professeur de psychiatrie à l'Université de Groningue), et je veux, avant de conclure, donner encore quelques détails sur nos procédés et sur nos résultats.

Quant à l'investigation biographique, je m'en occupe depuis plusieurs années, et j'en ai publié quelques résultats dans le tome I de la *Zeitschrift für angewandte Psychologie*. J'ai lu jusqu'ici 110 biographies d'artistes, d'hommes de science et d'hommes d'action de tous les temps et de tous les pays; j'ai classé mes extraits d'après quelques qualités importantes, comme l'émotivité, l'activité et la fonction secondaire, et j'ai déterminé la fréquence des autres qualités dans les groupes ainsi constitués. Or cette fréquence est beaucoup plus différente dans les divers groupes que je ne l'aurais présumé, et, qui plus est, on trouve dans ces différences une régularité tout à fait remarquable. En voici un exemple très prononcé : la véracité est expressément attribuée au héros de mes biographies en 23 p. 100, et le manque de cette qualité en 26 p. 100 des cas; dans le groupe des émotifs non-actifs à fonction primaire on ne trouve que 5 p. 100 de véridiques et 70 p. 100 de menteurs; tandis que dans le groupe diamétralement opposé des non-émotifs actifs à fonction secondaire le pourcentage des premiers remonte à 38, et celui des seconds n'est que zéro. La probabilité que ces divergences soient dues au hasard se calcule pour les quatre chiffres séparément à 0,004, 0,000, 0,136 et 0,000; pour toutes les quatre ensemble elle est tout à fait négligeable et met hors de doute l'existence d'une corrélation prononcée. La plupart des autres corrélations n'atteignent pas le même degré d'évidence que celle-ci, ce qui, vu le nombre restreint des personnes considérées, n'est pas étonnant; néanmoins on réussit à trouver pour chaque groupe un certain nombre de qualités, dont la connexion probable avec les qualités distinctives du groupe est prouvée par les chiffres obtenus, et qui, généralement, donnent une image d'ensemble, dans lequel on reconnaît un type bien connu. Ainsi les « émotifs-irritables » et les « émotifs-sentimentaux », les « sensitifs-vifs », les « apathiques-actifs », les « passionnés-instables » et les « passionnés-unifiés » de Malapert trouvent tous leur place préparée dans la classification mentionnée ci-dessus.

Viennent ensuite les enquêtes organisées par M. Wiersma et moi. La première de ces enquêtes (voir *Zeitschrift für Psychologie*, t. 42-51) était destinée d'abord à nous fournir des

données sur l'hérédité psychologique. Dans ce but, nous avons invoqué l'assistance de tous les médecins des Pays-Bas (au nombre d'environ 3000); nous leur avons envoyé à chacun 6 exemplaires d'un questionnaire contenant 90 questions sur tout ce qui peut caractériser une personne, et nous les avons priés de bien vouloir choisir une famille à eux connue, et de nous donner les renseignements demandés sur le père, la mère et les enfants de cette famille. De ces 3000 médecins, pas moins de 450 ont satisfait à notre demande; de sorte que nous avons à notre disposition des descriptions psychologiques de 2523 personnes, appartenant à 458 familles. Ces matériaux nous ont mis en état de constater des tendances très prononcées à l'égard de l'hérédité psychologique; mais ils ont rendu possible aussi un contrôle exact des résultats de l'investigation biographique. Dans ce but, nous avons classé les psychographies de l'enquête d'après les mêmes principes que j'avais suivis dans le travail antérieur; nous avons formé les mêmes groupes, et nous en avons déterminé de nouveau les corrélations. Eh bien, nous avons trouvé que, dans tous les points essentiels, les types provenant de l'enquête sont conformes à ceux provenant de l'étude biographique. Pour illustrer cette concordance, je veux placer encore une fois en parallèle les deux groupes déjà mentionnés. Les émotifs non-actifs à fonction primaire sont, d'après l'enquête comme d'après les biographies, impulsifs, violents, irritables, d'une humeur alternante, superficiels ou même stupides, enclins à copier les opinions des autres, spirituels, libertins, vains, ambitieux, prodigues, radicaux en politique, gênés ou affectés, démonstratifs, intrigants, menteurs, peu scrupuleux, distraits et manquant de ponctualité; tandis que, également d'après l'une et l'autre recherche, les non-émotifs actifs à fonction secondaire se distinguent par la pondération, le calme, l'humeur égale, l'intelligence, l'indépendance des opinions, le manque d'esprit, la pudicité, l'indifférence aux apparences extérieures, la tendance à s'effacer, l'économie, les opinions conservatrices en politique, la simplicité, la réticence, l'honnêteté, la véracité, les scrupules, la vigilance et la ponctualité. On voit combien ces deux types rappellent les « émotifs-irritables » et les « apathiques-actifs » de Malapert; mais on voit en même temps que l'investigation inductive ajoute à ses descriptions des traits significatifs, qu'on aurait à peine soupçonnés d'avance. Et on voit enfin que, si d'autres recherches du même genre venaient à confirmer

les résultats obtenus, elles donneraient à ces résultats une certitude bien supérieure à celle qu'ils pourraient emprunter soit à un sentiment d'évidence subjectif, soit au raisonnement.

Nous avons comparé nos résultats non seulement avec les classifications existantes des caractères, mais aussi avec les conclusions d'une investigation spéciale, également d'origine française. M. Rogues de Fursac a publié il y a quelques années dans la *Revue philosophique* une étude sur l'avarice, résultat d'observations personnelles sur un petit nombre de sujets. Dans ces sujets il constate un grand nombre de qualités corrélatives à l'avarice : dans le domaine intellectuel l'observation normale, mais de préférence malveillante, les idées étroites, la conversation ennuyeuse, le manque de sens pratique et de connaissance des hommes; dans le domaine émotionnel le défaut des sentiments altruistes, la tendance à la vie solitaire, l'indifférence ou les opinions conservatrices en politique, le manque de patriotisme, la sensibilité minime, la vanité, l'ambition, l'intolérance et l'anxiété perpétuelle; enfin dans le domaine volitionnel la routine, la réticence et la méfiance, le caractère impérieux et le manque d'intérêt pour les sciences et les arts. Ici, encore une fois, l'investigation des 79 cas d'avarice qui se trouvent dans notre enquête donne exactement les mêmes résultats; tandis qu'il n'y a qu'une seule qualité, à l'égard de laquelle les deux recherches se contredisent, c'est-à-dire l'impulsivité, qui selon l'enquête ne manque pas chez les avares, et que cependant M. de Fursac n'a pas trouvée chez ses sujets. Enfin ici encore l'enquête ajoute à l'image dressée par le psychologue français plusieurs traits intéressants, ainsi que l'activité sous-normale, l'humeur triste ou alternante, le manque de vertus abstraites, l'indifférence en matière de religion et quelques autres.

De la seconde enquête organisée par M. Wiersma et moi qui était destinée à nous fournir des données sur la psychologie de l'adolescence, je n'ai que quelques mots à dire. Pour cette enquête nous avons invoqué la collaboration des professeurs aux écoles moyennes de notre pays; à une cinquantaine d'entre eux, qui se sont déclarés de bonne volonté à nous assister, nous avons envoyé des exemplaires d'un questionnaire touchant la conduite dans l'école, et ils nous ont donné des renseignements sur un nombre d'environ 4 000 élèves de douze à vingt ans. Nous n'avons que commencé le dépouillement de ces matériaux; il n'y a qu'un seul point, celui de la psycho-

logie des sexes, pour lequel le travail est fait, et encore une fois nos résultats ne font que confirmer ce que les recherches antérieures nous avaient fait présumer. C'est-à-dire qu'ainsi que je l'ai fait voir dans mon livre récent sur la psychologie des femmes, les garçons et les filles de cette enquête montrent essentiellement les mêmes différences que les hommes et les femmes de l'enquête précédente ; lesquelles différences, du reste, sont loin de s'accorder toujours avec les opinions courantes sur la psychologie des sexes. Quant aux corrélations générales résultant de la première enquête, quoiqu'elles ne soient pas encore calculées exactement des matériaux de la seconde, on les y voit entreluire de tous côtés.

Il me semble donc, pour conclure, que les recherches dont je viens de parler ont au moins mis hors de doute la possibilité de se procurer des données empiriques, qui peuvent servir de fondement à une psychologie spéciale inductive et exacte. Mais ces recherches ne sont qu'une première ébauche, pour laquelle la postérité n'aura certes qu'un sourire compatissant. Ces qualités générales que j'ai tirées des biographies, et desquelles nos enquêtes se sont informées, telles que l'émotivité, l'intelligence, la véracité et autres, ne sont que de pâles abstractions; chacune d'elles embrasse une immensité de formes spéciales bien différentes, peut-être même opposées les unes aux autres; plusieurs d'entre elles n'ont qu'un caractère dérivatif ou composé; à côté d'elles plusieurs autres ne demanderont pas moins l'attention. Pour pénétrer dans les profondeurs du caractère, il y aura donc besoin de psychographies tout autrement détaillées et complètes que celles qui ont formé la base de nos investigations. Peut-être y aura-t-il besoin aussi d'un plus grand nombre de collaborateurs et de sujets; cependant, plus les psychographies seront complètes et dignes de confiance, moins il sera nécessaire d'entasser les matériaux pour en tirer des conclusions indubitables. Il serait bien digne du génie français, créateur du roman psychologique et premier explorateur de la psychologie spéciale, de prendre une part active à ces recherches, qui devront un jour donner une base solide et définitive non seulement à toutes nos théories sur la structure de l'âme humaine, mais aussi à tous nos efforts pour faire monter cette âme humaine à un niveau toujours plus élevé de bonheur et de moralité.

Groningue. G. HEYMANS.

IV

L'ÉCOLE ET LA SOCIÉTÉ

En obligeant tous les jeunes Français à recevoir une instruction élémentaire, nos lois de 1882 et de 1886 instituaient une grande expérience sociologique. On ne peut pas dire qu'elles introduisaient dans l'évolution sociale un facteur entièrement nouveau, mais elles accordaient à un facteur jusqu'alors secondaire une importance si considérable qu'elles risquaient de modifier profondément la structure de notre société. Aux effets que la réforme tendait à produire dans la vie intellectuelle, dans la famille et dans la cité, des effets imprévus ne se sont-ils pas ajoutés? En changeant les idées, l'école n'a-t-elle pas, directement ou indirectement, collaboré à tous les changements sociaux qui se sont accomplis depuis vingt-cinq ans? Ses adversaires l'en accusent et ses amis l'en félicitent. Mais quel fut exactement son rôle? Il n'est pas facile de le préciser. Les statistiques de l'état civil et celles de l'administration militaire nous renseignent bien sur les progrès de l'instruction en nous disant dans quelle mesure diminue le nombre des conjoints qui signent d'une croix ou celui des recrues qui ne savent pas lire. Mais comment savoir si l'école dégoûte les enfants du métier de leur père, les éloigne de la terre et les oriente vers les fonctions publiques? Comment savoir si l'école munit ses élèves des connaissances et des aptitudes nécessaires à leur succès dans la vie? Comment savoir si l'école dirige ses meilleurs produits vers les situations les plus hautes et substitue à l'aristocratie de l'argent une sorte d'aristocratie intellectuelle? Comment savoir si l'école est, comme on l'a dit, un instrument de progrès moral, ou, comme on l'a également soutenu, un « instrument de corruption[1] »? Pour résoudre ces problèmes, il faut observer et rapprocher des faits que les statisticiens

1. Nous abordons ce dernier problème dans un article de la *Revue du mois* (février 1911) : L'école publique et la criminalité juvénile.

ignorent ou qu'ils isolent. Il faut ou bien suivre à travers la société les anciens élèves d'une école ou bien rechercher les antécédents scolaires d'un groupe déterminé de citoyens. Quelques études de ce genre ont été faites; nous allons analyser celles qui sont venues à notre connaissance [1].

I

C'est un fait, répète-t-on volontiers, que beaucoup de jeunes Français abandonnent le métier de leurs parents, que beaucoup de jeunes villageois affluent dans les villes, que la terre est abandonnée, les fonctions publiques envahies. Et l'on attribue volontiers ce fait aux ambitions suscitées par l'école dans le cœur de ses élèves. Est-il donc vrai que l'école soit un facteur d'instabilité sociale?

Il conviendrait tout d'abord de mesurer cette instabilité. Essayons de tirer, au moins approximativement, cette mesure des documents que nous possédons. Soit la liste des anciens élèves d'une école pendant une période déterminée; nous chercherons s'ils se répartissent de la même manière que leurs pères entre les différentes corporations; nous chercherons combien d'entre eux ont purement et simplement repris le métier paternel, combien l'ont abandonné. Les tableaux que nous allons placer sous les yeux du lecteur résument les recherches faites à ce sujet dans trois communes rurales : à Saint-Domet (Creuse), de 1850 à 1900; à Ay (Marne), de 1872 à 1893; à Samois-sur-Seine, de 1891 à 1904. Les colonnes verticales indiquent les professions choisies, à leur sortie de l'école, par les anciens élèves; les colonnes horizontales celles qu'avaient exercées leurs parents.

1. Nous nous servirons des travaux suivants : *Une école rurale pendant un demi-siècle* (1850-1900). *L'école de St-Domet* (*Creuse*), par F. Maumy, instituteur. Montluçon, Thorinaud, 1902. — Ce que vaut l'école primaire comme préparation à la vie, par A. Binet. *Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*, février 1909; cf. avril-mai 1909, et, en avril 1910 : *La cote de moralité à l'école primaire*, par A. Limosin. Renseignements sur les anciens élèves de l'école de Samois-sur-Seine. — *Les effets sociaux de l'école*, par P. Lapie, *Revue scientifique*, 2 et 9 juillet 1904. Renseignements sur les anciens élèves de l'école d'Ay (Marne). — Nous utiliserons, en outre, une statistique publiée en janvier 1894, dans la *Revue pédagogique*, par M. Labeyrie, inspecteur primaire de la 2e circonscription de Nantes. Et enfin nous profiterons d'un travail inédit de M. Terrien, instituteur à Caudéran (Gironde), sur les anciens élèves de l'école de la Sauvetat-du-Dropt (Lot-et-Garonne).

I. — Saint-Domet (Creuse), 1850-1900.

PROFESSION DES PARENTS	PROFESSION DES ANCIENS ÉLÈVES								
	Agriculture.	Alimentation.	Vêtement.	Bâtiment.	Transports.	Industries de luxe.	Fonctions publiques et professions libérales.	Domestiques et manœuvres.	Totaux.
Agriculture.	*409*	13	7	14	5	2	19	6	475
Alimentation	4	*4*					1		9
Vêtement.	7		*2*	1				2	12
Bâtiment.	3			*10*	2		2		17
Transports	3				*1*				4
Industries de luxe . .									
Fonctions publiques et professions libérales.	4		1	1	1		*9*		16
Domestiques et manœuvres.	7				1	2	1	*3*	14
Totaux. . .	437	17	10	26	10	4	32	11	547

II. — Ay (Marne), 1872-1893.

PROFESSION DES PARENTS	PROFESSION DES ANCIENS ÉLÈVES								
	Viticulture.	Alimentation.		Vêtement.	Bâtiment.	Transports.	Industries de luxe.	Fonctions publiques et professions libérales.	Domestiques et manœuvres.	Totaux.
Viticulture	*258*	32	4	2	6	1	2	10		315
Alimentation	4	*43*	2	3	2	2	1	5		62
	3	7	*21*	3	1	6	2	3	1	47
Vêtement.	2	6		*10*	2		2	2		24
Bâtiment.	5	10	2	3	*51*	1		6	1	79
Transports	2	2	1	1	2	*14*		2		24
Industries de luxe . .	1						*5*			6
Fonctions publiques et professions libérales.	2	1	2	2	3	2		*14*		26
Domestiques et manœuvres.	2	10			2	1		2	*1*	18
Totaux. . .	279	111	32	24	69	27	12	44	3	601

Notes : sur le 1er tableau. — A. De la liste d'anciens élèves donnée dans sa brochure par M. Maumy, nous avons éliminé, pour pouvoir établir des comparaisons avec les travaux d'autres observateurs : 1° toutes les filles, 2° les garçons décédés avant d'avoir choisi leur profession ; 3° ceux dont la profession n'est pas signalée ; 4° les orphelins dont nous ne pouvions pas comparer le métier à celui de leurs ascendants.

B. La brochure de M. Maumy n'indique pas la profession des parents.

III. — Samois-sur-Seine (1891-1904).

PROFESSION DES PARENTS	PROFESSION DES ANCIENS ÉLÈVES								
	Agriculture.	Alimentation.	Vêtement.	Bâtiment.	Transports.	Industries de luxe.	Fonctions publiques et professions libérales.	Domestiques et manœuvres.	Totaux.
Agriculture.	*8*	2		4	3			4	21
Alimentation		*4*		2	1	1			8
Vêtement.		1		3		1			5
Bâtiment.		1		*17*	3	2	3		26
Transports		1		3	*4*	1		1	10
Industries de luxe . .	1			1	1	*1*			4
Fonctions publiques et professions libérales.			1	4	1	2	*1*		9
Domestiques et manœuvres.		2		6	4			*5*	17
Totaux. . .	9	11	1	40	17	8	4	10	100

En comparant les totaux des colonnes horizontales à ceux des colonnes verticales, on voit quels changements se sont introduits, d'une génération à une autre, dans l'effectif de chaque corporation. L'agriculture, l'industrie du vêtement, les professions serviles perdent une partie de leur personnel ou ne le conservent intact qu'à grand'peine :

Carrières délaissées.	SAINT-DOMET		AY		SAMOIS	
	1re génér.	2e génér.	1re génér.	2e génér.	1re génér.	2e génér.
Agriculture	475	437	315	279	21	9
Industrie du vêtement.	12	10	24	24	5	1
Domestiques, manœuvres.	14	11	18	3	17	10

L'industrie de l'alimentation, celle des transports, les indus-

Nous devons à son obligeance les renseignements complémentaires qui nous ont permis de dresser le tableau ci-dessus.

C. Sous la rubrique « Agriculture » figurent, ainsi qu'on l'expliquera plus loin, des cultivateurs qui sont aussi maçons pendant une grande partie de leur vie. Mais ils demeurent, en définitive, attachés à la terre.

Sur le 2e tableau. — A. En reproduisant une statistique que nous avons publiée dans la *Revue scientifique* (9 juillet 1904), nous éliminons certaines catégories de sujets (les décédés, les disparus et ceux dont nous ignorons la profession héréditaire) afin de nous adapter aux conditions dans lesquelles ont été faites les autres enquêtes.

B. Nous distinguons deux groupes dans l'industrie de l'alimentation : 1° l'industrie vinicole; 2° les autres industries alimentaires (boulangers, bouchers, etc.). L'importance de la première, dans la capitale du vin de Champagne, explique pourquoi nous lui assignons une place particulière.

tries de luxe (horlogers, bijoutiers, etc.), attirent plus de recrues qu'elles ne perdent d'artisans :

Carrières recherchées.	SAINT-DOMET 1re génér.	SAINT-DOMET 2e génér.	AY 1re génér.	AY 2e génér.	SAMOIS 1re génér.	SAMOIS 2e génér.
Alimentation .	9	17	62 + 47	111 + 32	8	11
Transports . .	4	10	24	27	10	17
Industries de luxe	0	4	6	12	4	8

L'industrie du bâtiment, les fonctions publiques et les professions libérales tantôt sont plus recherchées, tantôt sont moins recherchées à la seconde génération qu'à la première; mais l'attrait l'emporte sur la répulsion :

Carrières tantôt recherchées, tantôt délaissées.	SAINT-DOMET 1re génér.	SAINT-DOMET 2e génér.	AY 1re génér.	AY 2e génér.	SAMOIS 1re génér.	SAMOIS 2e génér.
Bâtiment	17	26	79	69	26	40
Fonctions publiques et professions libérales	16	32	26	44	9	4

Il n'en faut conclure ni que, dans nos trois communes, l'agriculture manque de bras, ni qu'il y ait à Saint-Domet ou à Samois pléthore d'épiciers. Les vides d'une corporation peuvent être remplis par des éléments étrangers au groupe d'individus que nous étudions, et réciproquement nos sujets peuvent remplacer dans leur pays des industriels dont nous n'avons pas à examiner les enfants. Rappelons-nous que nous ne connaissons pas l'effectif complet de chaque corporation dans chaque commune, mais seulement un groupe défini de citoyens : les anciens élèves de l'école durant une période déterminée. Il n'en est pas moins vrai que ces anciens élèves de l'école paraissent avoir plus de goût pour les industries de l'alimentation ou des transports, pour les fonctions publiques et les professions libérales que pour l'agriculture ou la domesticité.

D'autre part, en lisant sur nos tableaux les chiffres soulignés qui se trouvent à l'intersection de chaque colonne horizontale et de la colonne verticale correspondante, on apprend combien de fils conservent la profession de leur père. Tous les nombres non soulignés désignent, au contraire, ceux qui n'ont pas accepté, à cet égard, l'héritage paternel. On s'aperçoit alors que l'hérédité professionnelle est fort variable. Elle varie suivant les régions : dans la Creuse, 438 enfants, sur 547, reprennent le métier de leur père (80 p. 100); 417 sur 601 (69 p. 100) dans

la Marne; tandis que le taux descend à 40 p. 100 dans les environs de Paris. — Elle varie suivant les métiers : le coefficient de stabilité, est en général, moins élevé pour les professions industrielles que pour l'agriculture. Gardent la carrière paternelle :

	A SAINT-DOMET	A AY	A SAMOIS
Agriculture. . . .	409 sur 475 (86 %)	258 sur 315 (81 %)	8 sur 21 (38 %)
Industries	17 sur 42 (40 %)	144 sur 242 (59 %)	26 sur 53 (49 %)
Fonctions publiques et professions libérales .	9 sur 16 (56 %)	14 sur 26 (53 %)	1 sur 9 (11 %)
Domestiques, manœuvres	3 sur 14 (21 %)	1 sur 18 (5 %)	5 sur 17 (29 %)
	438 sur 547 (80 %)	417 sur 601 (69 %)	40 sur 100

Nous aurions scrupule à présenter ces chiffres comme l'expression d'une exacte vérité. Ils sont trop faibles pour que nos pourcentages aient une valeur absolue. En outre, nous avons dû grouper sous une même rubrique des professions différentes et dissimuler, par suite, quelques changements de carrière qui se sont produits, d'une génération à l'autre, au sein d'un même corporation. Par exemple, nous rangeons les jardiniers parmi les agriculteurs : nous n'avons donc pas compté comme un fait d'instabilité professionnelle le cas où le fils de laboureur devient jardinier. L'instabilité est donc un peu plus grande, en réalité, qu'elle n'apparaît dans notre statistique. Et rien ne prouve, d'autre part, qu'elle atteigne partout le taux que nos documents fragmentaires nous révèlent. Rien ne prouve qu'elle ne présente pas dans les villes, où il est malheureusement difficile de suivre pas à pas la destinée des écoliers, des caractères tout différents de ceux qu'elle nous offre dans nos trois exemples ruraux. Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence de quelques faits : tâchons de les interpréter.

II

L'école est-elle responsable de l'instabilité relative dont nous venons d'avoir des preuves? On ne pourrait le savoir au juste qu'en recherchant si cette instabilité s'est accrue depuis la

fondation de l'école. Mais nous manquons de documents sur le passé déjà lointain où l'école n'existait pas : il est donc impossible de le comparer au présent. Du moins pouvons-nous, pour l'une de nos communes, comparer entre elles la période antérieure et la période postérieure à la réforme scolaire. Nous possédons, en effet, la liste des élèves de l'école de Saint-Domet depuis 1850. Or, voici comment se décomposent, entre la période antérieure à la période postérieure à 1880, les changements sociaux que tout à l'heure nous présentions en bloc :

Saint-Domet.

PROFESSION DES PARENTS	PROFESSION DES ANCIENS ÉLÈVES — De 1850 à 1880. Agriculture.	Alimentation.	Vêtement.	Bâtiment.	Transports.	Industries de luxe.	Fonct. publiques.	Domestiques.	Totaux.	De 1880 à 1900. Agriculture.	Alimentation.	Vêtement.	Bâtiment.	Transports.	Industries de luxe.	Fonct. publiques.	Domestiques.	Totaux.
Agriculture	*301*	7	6	8	1		16	1	340	*108*	6	1	6	4	2	3	5	135
Alimentation. . . .	4	*3*					1		8		*1*							1
Vêtement	4								4	3		*2*	1				2	8
Bâtiment	1			*8*	2		2		13	2			*2*					4
Transports.					*1*				1	3								3
Industries de luxe.																		
Fonctions publiques et professions libérales	3		1		1		*6*		11	1			1			*3*		5
Domestiques et manœuvres	3				1		1		5	4					2		*3*	9
Totaux. . .	316	10	7	16	6	»	26	1	382	121	7	3	10	4	4	6	10	165

Carrières délaissées.	DE 1850 A 1880 — 1re génér.	2e génér.	DE 1880 A 1900 — 1re génér.	2e génér.
Agriculture	340	316	135	121
Vêtement	4	7	8	3
Domestiques, manœuvres .	5	1	9	10
Carrières recherchées.				
Alimentation	8	10	1	7
Transports	1	6	3	4
Industries de luxe	0	0	0	4
Carrières tantôt recherchées, tantôt délaissées.				
Bâtiment	13	16	4	10
Fonctions publiques et professions libérales	11	26	5	6

Pour autant qu'on peut tabler sur un exemple unique et sur des chiffres si faibles, il semble que, depuis 1880, la proportion des fils d'agriculteurs qui s'éloignent de la terre ait une tendance à s'accroître (10 p. 100 au lieu de 7 p. 100). En revanche, ni le mouvement qui détourne des emplois serviles ni celui qui oriente vers les fonctions publiques ne paraît grandir.

Mais il semble aussi que le nombre des enfants attachés à la profession héréditaire ait diminué depuis trente ans. Tandis qu'avant 1880, sur 382 jeunes gens, nous comptions 319 fils décidés à suivre les traces de leur père (83 p. 100), nous n'en comptons plus, de 1880 à 1900, que 119 sur 165 (72 p. 100). En particulier, l'agriculture, avant 1880, n'était délaissée que par 39 fils d'agriculteurs sur 340 (11 p. 100); depuis 1880, elle est délaissée par 27 sur 135 (20 p. 100). On ne peut refuser de constater tout au moins une coïncidence entre l'accroissement de l'instabilité professionnelle et le perfectionnement des institutions scolaires.

La question est de savoir si cette coïncidence est le signe d'une relation causale : est-ce à l'école qu'on apprend à mépriser certaines professions, à en admirer d'autres? est-ce à l'école qu'on perd le goût des traditions familiales et que se décident les vocations personnelles? S'il en était ainsi, les plus capricieux de nos sujets seraient ceux qui auraient le plus profondément subi l'influence de l'école : ce seraient ses meilleurs élèves qui montreraient le plus d'initiative. Divisons en deux groupes les jeunes gens qui viennent d'achever leur stage scolaire : plaçons d'une part ceux qui ont obtenu leur certificat d'études primaires ou ont pu passer dans un établissement d'un degré plus élevé; plaçons d'autre part ceux qui n'atteignent pas ce niveau. Si l'école est un facteur d'instabilité, le coefficient d'instabilité doit être plus grand dans le premier groupe que dans le second. Les faits confirment-ils cette induction?

École d'Ay.

PROFESSION DES PARENTS	PROFESSION DES ANCIENS ÉLÈVES — Munis du c. e. p. : Viticulture.	Viniculture.	Alimentation.	Vêtement.	Bâtiment.	Transports.	Industries de luxe.	Fonct. publiques.	Domestiques.	Totaux.	Non munis du c. e. p. : Viticulture.	Viniculture.	Alimentation.	Vêtement.	Bâtiment.	Transports.	Industries de luxe.	Fonct. publiques.	Domestiques.	Totaux.
Viticulture.	*65*	7						9		81	*193*	25	4	2	6	1	2	1		234
Viniculture.	1	*16*	1	1	2		1	4		26	3	*27*	1	2		2		1		36
Alimentation. . . .	1	2	7			5		1		16	2	5	*14*	3	1	1	2	2	1	31
Vêtement		2		*3*			1	2		8	2	4		7	2		1			16
Bâtiment.		3	1	1	*22*	1		5		33	5	7	1	2	*29*			1	1	46
Transports.		2			*1*					3	2		1	1	2	*13*		2		21
Industries de luxe.							*2*			2	1						*3*			4
Fonctions publiques et professions libérales	2				1			*12*		15		1	2	2	2	2		*2*		11
Domestiques et manœuvres		2			1			1		4	2	8			1	1		1	*1*	14
Totaux. . .	69	34	9	5	26	7	4	34	»	188	210	77	23	19	43	20	8	10	3	413

Carrières délaissées.	ÉLÈVES MUNIS DU C. E. P. — Profession des parents.	Profession des enfants.	ÉLÈVES NON MUNIS DU C. E. P. — Profession des parents.	Profession des enfants.
Viticulture.	81	69	234	210
Vêtement	8	5	16	19
Domestiques, manœuvres.	4	0	14	3
Carrières recherchées.				
Industries de l'alimentation :				
1° Viniculture	26	34	36	77
2° Autres	16	9	31	23
Transports.	3	7	21	20
Industries de luxe	2	4	4	8
Carrières tantôt recherchées, tantôt délaissées.				
Bâtiment.	33	26	46	43
Fonctions publiques et professions libérales. . . .	15	34	11	10

Il n'est pas douteux que l'abandon de la terre est plus sensible parmi les certifiés que parmi les autres : la proportion des fils qui renoncent à la viticulture est de 14 p. 100 dans le premier groupe tandis qu'elle n'est que de 10 p. 100 dans le second. D'une manière générale, tous les mouvements que

nous signalons en bloc dans l'effectif des corporations sont plus accusés parmi les meilleurs élèves que parmi les moins bons. Il est remarquable, en particulier, que l'attrait des professions libérales et des fonctions publiques se fait plus sentir chez ceux-là que chez ceux-ci. Si l'on prend le groupe des non-certifiés et celui de leurs pères, on y trouve un nombre presque égal de fonctionnaires (11 et 10). Si l'on prend, au contraire, le groupe des certifiés et celui de leurs pères, on trouve dans le premier deux fois plus de fonctionnaires que dans le second (34 au lieu de 15). Il semble donc évident qu'il y ait relation de cause à effet entre le passage des enfants à l'école et leur désir d'abandonner certaines professions pour d'autres, puisque ce désir croît avec l'influence probable de l'école sur leur esprit.

Pourtant, il est curieux de noter que l'instabilité professionnelle n'est guère plus grande dans le groupe des bons élèves que dans celui des médiocres. A Ay, sur 188 certifiés, 128 conservent le métier paternel (68 p. 100); et, sur 413 non-certifiés, 289 (70 p. 100) : la différence est insignifiante. Les fils de viticulteurs demeurent viticulteurs dans 80 cas sur 100 s'ils ont obtenu leur certificat d'études (65 sur 81) et dans 82 cas sur 100 s'ils ne l'ont pas (193 sur 234) : même remarque. Dans d'autres enquêtes, nous trouvons, pour les élèves munis de ce diplôme, un coefficient de stabilité tout aussi élevé : ce qui nous permet de croire que nous ne sommes pas tombés sur un cas exceptionnel. C'est ainsi que M. Labeyrie, inspecteur primaire de la deuxième circonscription de Nantes, comptait que les deux tiers des garçons reçus à cet examen de 1881 à 1893 (1 390 sur 2 100 environ) avaient choisi, en sortant de l'école, le métier de leur père. Et, malgré l'attrait de la grande ville voisine, 86 p. 100 restaient à la campagne. Ce sont des proportions analogues que découvre M. Terrien dans une commune du Lot-et-Garonne : 25 certifiés sur 40 y conservent le métier paternel, et, parmi eux, 21 fils d'agriculteurs sur 24 demeurent agriculteurs. Enfin, il peut arriver que les certifiés soient plus fidèles que les autres aux traditions familiales : c'est ainsi qu'à Samois 27 d'entre eux sur 56 demeurent attachés à la corporation de leur père (48 p. 100), tandis que, parmi les élèves non munis du certificat d'études, 13 seulement sur 44 (29 p. 100) montrent le même attachement. Ces faits en apparence contradictoires nous font soupçonner que l'école peut aider ses élèves dans le choix de leur carrière, mais ne les incite

pas à changer de carrière; ses meilleurs élèves ne sont pas plus capricieux que les autres; mais, lorsqu'ils ont une raison de rompre avec la profession héréditaire, leur initiative est plus nette que celle des autres, et elle s'exerce dans une direction où il n'est pas interdit de croire que l'école les engage.

Quelles sont donc les causes qui suscitent les vocations nouvelles ou détournent des traditions? Nos recherches les laissent entrevoir : ce sont des causes d'ordre économique. Si, en effet, la stabilité professionnelle varie tant d'une région à l'autre, alors que les institutions scolaires sont à peu près de même type sur tout le territoire, il est à présumer que ces variations ont leur principe dans les différences des régions; différences qui sont surtout d'ordre économique. Si la stabilité professionnelle varie tant d'une corporation à l'autre, il est à présumer que ces variations tiennent à la différence des métiers et de leurs conditions économiques. Voici un curieux pays dont la population est à demi sédentaire et à demi nomade : la propriété y est assez divisée, mais chacun, avant de cultiver, à l'automne de sa vie, le lopin de terre familial, commence par émigrer, fait son tour de France en maniant la truelle sur tous les chantiers qu'il rencontre : tel est Saint-Domet, dans la Creuse, un village où chacun a deux cordes à son arc, est tour à tour maçon et laboureur : il n'est pas surprenant qu'on hésite à abandonner cette double profession; il n'est pas surprenant que le nombre des fils qui, comme leurs pères, sont maçons dans leur âge mûr et désirent devenir cultivateurs sur le tard s'élève à 409 sur 475 (86 p. 100). Voici, d'autre part, un village où la petite propriété, morcelée à outrance, est réduite en miettes qui ne valent plus la peine d'être exploitées; c'est Samois-sur-Seine. En même temps, ce village, situé dans la grande banlieue parisienne, tend à devenir station estivale : on y construit des villas, on y plante des jardins. Il n'est pas surprenant d'apprendre que les fils de cultivateurs abandonnent la terre. Tous l'abandonneraient sauf un, le seul qui nous soit représenté comme « aisé », si plusieurs ne trouvaient ingénieux — Samois se transformant en parc — de se transformer en jardiniers. En revanche, les confréries de maçons ou de menuisiers s'enflent dans ce pays où « le bâtiment va » : leur effectif passe de 26 à 40, et les fils, dans ces corporations, ne lâchent pas volontiers le métier de leur père : 17 d'entre eux sur 26 demeurent ouvriers du bâtiment (65 p. 100) : proportion notablement supérieure au coefficient de stabilité des corpo-

rations industrielles. Ainsi, les particularités économiques de chaque région expliquent pourquoi les vocations paraissent déterminées ici par la tradition familiale et là par le goût individuel. Et aussi les particularités économiques de chaque corporation : la terre retient solidement l'homme; on change plus aisément de métier quand on est né dans une boutique ou dans un atelier que lorsqu'on est né dans un sillon; il est naturel que l'industrie, n'exigeant qu'un capital mobilier, ou n'exigeant aucun capital, soit abandonnée deux fois plus souvent que l'agriculture. Lorsque cette règle, de nature économique, souffre des exceptions, ces exceptions sont elles-mêmes de nature économique. Les transfuges de l'agriculture sont rarement ceux qu'elle enrichit. A Ay, comme à Samois, ce sont les fils de petits propriétaires, plus vite menacés que les grands par les crises agricoles, qui renoncent à la culture. La terre abandonne l'homme plus souvent que l'homme n'abandonne la terre. Quand nous pouvons connaître les circonstances individuelles dans lesquelles se sont trouvés les fils d'agriculteurs qui ont lâché la charrue, nous apprenons souvent que la raison déterminante c'est une expropriation, une baisse des revenus, une crise de production, ou, comme à Samois, une transformation complète dans l'économie du pays.

En résumé, il est possible qu'à des jeunes gens déjà décidés, pour d'autres motifs, à changer de carrière, l'école ait fourni le moyen de réaliser leur dessein. Placés, le plus souvent dans une situation économique qui leur inspirait des craintes pour leur avenir, ces jeunes gens auront pu, grâce à l'éducation reçue à l'école, trouver la sécurité ou tout au moins l'espérance. Voilà pourquoi l'instabilité professionnelle paraît croître avec les progrès de l'école et pourquoi le sens des mutations corporatives est mieux marqué dans la carrière des bons élèves que dans celle des médiocres. La direction du mouvement vient peut-être de l'école; l'impulsion vient d'ailleurs. L'instigatrice du changement, c'est la gêne, ce n'est pas l'école; c'est l'inquiétude d'origine économique, ce n'est pas le caprice d'origine intellectuelle.

III

Après avoir caractérisé l'action de l'école, il resterait à l'apprécier. Prépare-t-elle ses élèves en vue de leur rôle social? et le succès à l'école est-il un gage de succès dans la vie? Est-

elle un facteur de progrès social? augmente-t-elle le rendement social de ses élèves? le rendement social d'un individu est-il en raison directe de l'influence exercée sur lui par l'école?

Questions délicates sur lesquelles il est difficile d'apporter des conclusions définitives. MM. Binet et Limosin, dans leur étude sur l'école de Samois, se sont attachés au problème de l'adaptation de l'école à la vie. Examinant un à un cent anciens élèves, ils ont coté et fait coter par un tiers impartial et compétent — l'adjoint au maire — le succès relatif de leurs sujets dans la société. Puis ils ont rapproché ces succès post-scolaires des succès scolaires. Et ils ont constaté que, en somme, ceux qui réussissent le mieux dans la vie sont ceux qui avaient le mieux réussi à l'école : les élèves qui ont obtenu le certificat d'études primaires atteignent, en moyenne, une cote post-scolaire (7 sur 10) supérieure à celle des non-certifiés (5,5); les notes de « valeur sociale » s'échelonnent, pour les premiers, entre 5 et 9, et, pour les seconds, entre 7 et 2. Tous les enfants à qui leur maître donnait à l'école une note égale ou supérieure à 5 méritent dans la vie une note égale ou supérieure à 5. Les « notes sociales » inférieures à la moyenne correspondent à des « notes scolaires » inférieures à la moyenne. Il y a bien des enfants qui dépassent, dans leur carrière, les espérances que fondait sur eux leur maître d'école; mais il n'en est pas dont la carrière contraste violemment avec les prévisions du maître. L'école préparerait donc assez bien ses élèves à leur rôle social.

Il est malheureux que cette curieuse enquête demeure isolée, plus malheureux qu'on ne puisse guère être sûr de répéter jamais l'expérience dans les conditions où elle a été faite : comment s'assurer qu'on emploiera, pour apprécier la valeur sociale, la même échelle que les juges de Samois? Les éléments objectifs d'évaluation font défaut, et si l'on refaisait ailleurs le travail de MM. Binet et Limosin, il serait difficile d'établir entre les conclusions des diverses enquêtes des rapprochements utilisables.

D'autre part, les auteurs n'ont pas tardé à remarquer que les résultats de leur enquête n'étaient pas d'interprétation univoque. Avaient-ils saisi une cause et son effet? ou deux effets d'une tierce cause? Si les élèves qui atteignent le niveau du certificat d'études primaires réussissent mieux que les autres dans la vie, c'est sans doute parce qu'ils ont mieux travaillé à l'école; mais pourquoi ont-ils mieux travaillé à l'école, sinon parce qu'ils étaient déjà mieux adaptés à la vie? parce qu'ils

étaient, à la maison, mieux nourris, mieux soignés, mieux surveillés et mieux soutenus. Classant, en effet, les familles d'après leur « position de fortune », M. Limosin constate qu'elles fournissent un taux de certifiés d'autant plus élevé qu'elles approchent davantage de la richesse : 6 sur 20, moins d'un tiers, dans la classe miséreuse; 17 sur 37, moins de la moitié, dans la classe pauvre; 25 sur 34, les trois quarts, où règne la médiocrité; 8 sur 9, où règne l'aisance. Ainsi succès de carrière et succès d'école dépendraient également de la fortune; l'école n'aurait pas eu besoin de préparer à la vie des élèves déjà bien adaptés; son influence sur la destinée des enfants serait faible.

Pourtant, elle n'est pas nulle. Nous l'apercevrons mieux si, au lieu de comparer entre elles la cote scolaire et la cote post-scolaire des enfants de Samois, nous comparons — faits plus objectifs, encore qu'ils soient parfois d'interprétation malaisée — la profession de leurs parents et la leur. Peut-être sera-t-il possible de saisir des changements de niveau social que la situation économique des familles ne suffirait pas à expliquer. Soit le groupe des vingt dont les parents, au témoignage de M. Limosin, vivent dans la misère. Six, dans ce groupe, conquièrent le certificat d'études. Or de ces six, deux seulement reprennent purement et simplement la profession paternelle (N^{os} 32 et 95); les quatre autres occupent dans la société une situation supérieure à celle de leurs parents : fils d'ouvriers non-qualifiés, ils deviennent ouvriers qualifiés sinon ouvriers d'art :

N° d'ordre dans la liste de M. Limosin.	Profession du père.	Profession du fils.
45	ouvrier agricole	ébéniste
59	carrier	employé au P.-L.-M.
65	manouvrier	carrossier
83	terrassier	sculpteur

Au contraire, voici l'origine et la destinée des quatorze anciens élèves, également misérables, qui n'ont pas obtenu leur certificat d'études :

N° d'ordre.	Profession du père.	Profession du fils.
18	ouvrier agricole	manouvrier
19	cordonnier	maçon
23	ouvrier agricole	cocher de fiacre
31	cultivateur	peintre
33	ouvrier agricole	garçon de café

N° d'ordre.	Profession du père.	Profession du fils.
40	manouvrier	charretier
49	manouvrier	manouvrier
60	ouvrier agricole	charpentier
61	manouvrier	garçon de café
68	ouvrier agricole	maçon
79	cultivateur	maçon
88	manouvrier	manouvrier
96	cultivateur	maçon
99	cultivateur	maçon

On ne peut guère citer, comme ayant franchi un échelon, que le n° 60, ce fils d'ouvrier agricole (non qualifié) qui devient charpentier (qualifié). Une seule ascension sur quatorze non-certifiés, tandis que nous assistions tout à l'heure à quatre ascensions sur six certifiés. Il semble permis de conclure que, lorsqu'on est pauvre, on a tout de même plus de chances de s'élever dans l'échelle sociale en acquérant un peu d'instruction qu'en négligeant d'en acquérir.

Tentons une épreuve inverse : choisissons, dans la liste de M. Limosin, les meilleurs élèves, ceux dont la cote scolaire atteint ou dépasse 8 sur 10; et voyons s'ils ont pu fournir un rendement social supérieur à celui de leurs parents :

N° d'ordre.	Profession du père.	Profession du fils.
1	loueur de voiture	épicier
4	charpentier	serrurier
14	cultivateur	forgeron au P.-L.-M.
15	serrurier	serrurier
16	peintre	peintre
32	jardinier	jardinier
44	cordonnier	employé de commerce
62	éclusier	ébéniste
65	manouvrier	carrossier
70	instituteur	comptable
71	pêcheur	sculpteur
78	garde forestier	ébéniste
81	bijoutier	jardinier
94	jardinier	groom
100	maçon (patron)	architecte

Cette liste des quinze plus brillants élèves de l'école n'est pas, sans doute, la liste des quinze citoyens les plus prestigieux de Samois. Il semble même que quelques-uns, des pauvres que l'école n'a pas suffisamment armés pour leur permettre de lutter contre leur misère, sont descendus d'un rang dans

l'échelle sociale (voir, par exemple, le n° 94). Mais si l'on peut mettre sur le compte de la pauvreté un certain nombre d'échecs injustes, il est une demi-douzaine de jeunes gens (les n^{os} 14, 44, 62, 65, 71, 100) dont la valeur sociale s'est accrue parce que l'école leur a permis de mettre en vedette leur intelligence et leur énergie.

Ces conclusions se vérifient ailleurs qu'à Samois. Nous avons demandé à M. Maumy, directeur et historien de l'école de Saint-Domet, de nous désigner ses meilleurs élèves, et nous avons comparé leur carrière à celle de leurs parents. Une douzaine d'entre eux, qui sont de famille aisée sinon riche, ont trouvé dans la société des fonctions en rapport avec leur situation de fortune, et, si leur passage à l'école ne leur a pas été nuisible, on ne peut pas dire que l'école soit l'unique ouvrière de leur destin : fils d'entrepreneurs ou de propriétaires, ils deviennent, lorsqu'ils ne reprennent pas la suite des affaires paternelles, l'un ingénieur, l'autre avocat, plusieurs fonctionnaires de l'enseignement public ou des Ponts et Chaussées. Mais voici cinq fils de petits fermiers et dix-neuf fils d'ouvriers. Une bonne douzaine d'entre eux dépassent le niveau social de leur famille : l'un devient officier, deux autres instituteurs, celui-ci gros négociant, celui-là gros fermier, cet autre journaliste. En admettant qu'ils aient été servis par de heureux hasards, on ne saurait soutenir que leur travail scolaire leur a nui.

C'est à la même conclusion que nous conduisait jadis notre enquête sur l'école d'Ay. Sur 38 élèves qui nous avaient été désignés comme les meilleurs, 22 ont purement et simplement repris la profession paternelle; deux fils de négociants ruinés ont abandonné le commerce des vins de Champagne pour entrer l'un dans une étude de notaire, l'autre dans une échoppe de tailleur; 14 ont acquis une situation plus enviable et plus centrale que celle de leurs parents : un fils de domestique et un fils de manouvrier entrent dans des bureaux; deux fils de maçons deviennent l'un représentant de commerce, l'autre chef d'atelier dans une industrie mécanique; cette dernière situation devient aussi celle du fils d'un tailleur, du fils d'un marchand de bois et du fils d'un cafetier; un peintre et un commis-greffier voient leurs fils entrer à l'école normale primaire; une marchande de quatre saisons fait du sien un huissier de tribunal; deux instituteurs et un marchand de bois poussent leurs enfants vers l'enseignement secondaire ou supérieur; un fils de sabotier devient ingénieur. L'amélioration est surtout notable

pour huit d'entre eux qui, grâce à l'école, ont pu obtenir une bourse dans un établissement scolaire de degré supérieur, et qui n'auraient pas pu, sans ce secours, continuer leurs études. Leur nombre est faible, et il ne faut pas oublier que, parmi ceux qui n'ont pas dépassé le niveau de l'école primaire, il en est qui, moins favorisés mais non moins méritants, ont dû prendre pour vivre le premier métier venu : tel, dont un camarade qui ne valait pas mieux que lui est maintenant ingénieur ou professeur, continue, pour un salaire médiocre à boucher, des bouteilles dans la cave d'un marchand de vin. Il n'en est pas moins vrai que l'école réussit parfois à rompre les mailles du réseau dans lequel des causes d'ordre économique enferment nos destinées. Son action n'est pas énorme, elle n'est pas suffisante, mais elle n'est pas nulle.

Il serait puéril de vouloir tirer d'enquêtes aussi fragmentaires et aussi restreintes que les nôtres des conclusions d'une grande généralité. Trois coups de sonde ne suffisent pas pour dresser la carte d'un océan. Disons du moins ce que nous apprennent nos observations : les écoles dont nous avons pu étudier l'action sociale exercent avec modération sur les esprits une influence qui n'est pas malfaisante; elles ne poussent pas leurs élèves à abuser de leur initiative; elles ne font pas œuvre révolutionnaire. Mais lorsque la grande révolutionnaire, la misère, invite les jeunes gens à changer de voie, l'école indique à certains des voies nouvelles, elle aide les meilleurs à gravir quelques degrés de la hiérarchie sociale; si elle ne réussit pas à conduire chacun jusqu'à la fonction dont son savoir et son intelligence le rendent digne, du moins permet-elle à plusieurs de lutter efficacement contre les iniquités économiques, du moins leur permet-elle d'augmenter leur valeur sociale, du moins fait-elle, semble-t-il, œuvre de progrès et de justice.

Paul Lapie.

V

LA PSYCHOPHYSIOLOGIE DES ÉTATS MYSTIQUES[1]

Dans l'état présent des sciences psychophysiologiques, le problème capital qui se pose en ce qui concerne les états mystiques est celui-ci : d'une part, ceux qui les éprouvent présentent toujours un certain nombre de caractères psychiques et physiologiques morbides ou tératologiques fort pareils ou même identiques à ceux que l'on rencontre, en nos cliniques, dans des cas où nul ne songe à voir autre chose que de la misère corporelle; mais de l'autre ils sont fréquemment doués de qualités, d'aptitudes psychiques d'une véritable valeur, dont on ne trouve que de très lointains analogues dans les hôpitaux; et il est curieux au dernier point de voir ces qualités, ces aptitudes, accompagnées soit seulement de tares physiologiques indiscernables de celles dont foisonnent les malades d'hôpital et d'asile, soit encore, ou même surtout, de tares du même ordre mais beaucoup plus faibles et notablement différentes de celles qu'offrent ces malades. Comment ces faits s'expliquent-ils?

Dans un grand nombre de cas, il semble bien qu'il n'existait à l'origine, chez le mystique, aucune des névroses classées en médecine, et qu'un élément de nature purement psychique est venu en créer une, plus ou moins à part, en un organisme où il y avait seulement prédominance du tempérament nerveux, avec ou sans singularités somatiques; ou bien, le sujet était prédisposé à quelque névrose par une diathèse plus ou moins

1. La manière dont nous nous représentons, dans les faits de psychologie mystique, les rapports du physique et du moral est en harmonie, nous semble-t-il, avec celle dont ces rapports sont conçus par M. Binet. Voir l'ensemble de ses articles dans la précédente *Année psychologique*. Voir aussi notre Mémoire sur le Mécanisme de la Psychothérapie, *Revue philosophique*, 1911, et notre article sur le Parallélisme psycho-physiologique dans l'*Archiv von Psychologie*. Nous avions indiqué l'idée maîtresse du présent travail dans *Le Mysticisme catholique et l'Ame de Dante*, Bloud, Paris, 1904, et dans l'*Éducation morale rationnelle*, Hachette, Paris, 1909.

précise, et un élément purement psychique, semble-t-il, est venu présider à l'évolution d'une névrose très spéciale. Quel est cet élément? Il doit, certes, être de nature psychique, car on ne peut admettre qu'un organisme contienne une disposition anatomo-histologique ou fonctionnelle à une névrose proprement religieuse : existât-il congénitalement quelque chose d'approchant, aucune névrose de ce genre n'en sortirait sans la collaboration ultérieure d'une ambiance imprégnée de religiosité. Mais si cet élément doit être psychique, comme le psychique en acte est rivé à des conditions physiologiques, rien ne sert, pour saisir le secret de la force de cet élément, d'analyser l'activité psychique dans son dynamisme, c'est-à-dire de s'en référer purement et simplement aux lois de coexistence et de succession des faits mentaux : au terme de ce travail, on retrouverait l'organisme avec sa constitution et ses prédispositions, qui ne rendent pas compte à elles seules de ce qu'on désire s'expliquer. Reste donc à chercher *dans la nature même des idées religieuses*, dans la puissance merveilleuse, — naturellement merveilleuse, — dont elles sont douées grâce à leur contenu chez ceux qui sont destinés par leur organisation cérébrale à les penser à fond avec intensité, l'explication de l'influence extraordinaire de ces idées sur des organismes susceptibles, d'autre part, de vibrer fortement dès que quelque chose les émeut. Nous allons essayer de montrer que les phénomènes de toute sorte qui caractérisent la mysticité résultent d'un chassé-croisé d'effets-causes et de causes-effets psychiques et physiologiques dont le développement s'explique originairement, en son intensité et en sa spécificité, *par l'influence d'idées religieuses fortes sur des tempéraments à prédominance nerveuse, tarés ou non congénitalement.*

La santé cérébro-spinale relative d'un nombre considérable de mystiques expliquera conséquemment leur aptitude à persévérer, malgré même des tares innées ou acquises d'une certaine gravité, dans un état physique souvent meilleur que celui de nos malades auxquels ils ressemblent le plus, et dans un état psychique en général au moins honorable à des titres divers; cette santé relative les rend capables de tirer profit avec enthousiasme de ce que peut renfermer de plus raisonnable, de plus moral, de plus sain l'idéal religieux qui les possède, capables tout d'abord de subir, plutôt que d'autres entraînements, la séduction d'idées et d'images bizarres parfois, mais jamais vulgaires; ils savent, veulent et peuvent se servir de leur intelli-

gence, de leur conscience, de toutes leurs ressources nerveuses pour éviter des bévues, des déchéances de toute sorte dont il arrive qu'ils aient une appréhension passablement claire et sagace, et pour utiliser jusqu'aux facteurs les plus morbides de leur tempérament, jusqu'aux plus étranges singularités de leur existence, — autant de faveurs, suivant eux, d'un Agent surnaturel, — en vue d'atteindre des buts élevés spéculatifs ou pratiques, individuels ou sociaux. N'aperçoit-on pas dès l'abord que si de nos jours le nombre des cas mystiques diminue en même temps que s'accroît celui des autres névroses, c'est en partie parce que l'alcoolisme, toutes les autres causes de blastophthorie, la conservation enfin d'une foule d'êtres faibles que la médecine empêche de mourir jeunes sans savoir encore les rendre sains, ont pour effet d'encombrer la société de milliers d'êtres prédisposés aux névroses les plus graves, tandis que d'un autre côté s'affaiblit la puissance des idées religieuses? Celles-ci, aussi peu propres par elles-mêmes à engendrer la grande mysticité en des milieux peu croyants qu'elles le sont peu à la produire, quel que soit le milieu, en des organismes trop tarés, — elles ne créent alors que de la sottise ou de la folie religieuses, — sont des plus aptes à seconder toute l'hygiène grâce à la moralité qu'elles favorisent et à l'atmosphère de régularité, d'ordre, de décence sociale dont elles entourent l'individu partout où elles règnent. Arrive-t-il que l'homme s'exalte pour elles d'une façon notable? bien souvent elles ne font éclore en lui que des névroses légères dont les suites psychiques ne doivent pas être globalement dépréciées *a priori*, et qui interdisent en tous cas l'accès de l'organisme à d'autres névroses, d'un rang plus bas et plus dangereuses; ou bien, si les effets provoqués par ces idées sont graves, les espèces morbides que nous connaissons se trouvent modifiées de telle sorte, grâce à l'élément idéel qui les détermine, qu'elles sont toujours moins désastreuses pour le sujet, moins nocives pour son ambiance ainsi que pour la race (les mystiques d'ailleurs se reproduisent peu), et fréquemment méritent beaucoup mieux que des louanges aussi négatives, quelque opinion que l'on professe sur le fond de la religion. Ne suffit-il pas d'un coup d'œil d'ensemble sur la série descendante qui va des états mystiques supérieurs aux caricatures qu'on en observe dans les cliniques, pour reconnaître déjà la vraisemblance de la thèse que nous nous proposons d'établir? En haut, des cerveaux toujours relativement sains, parfois même remarquablement

doués à certains égards, et une action puissante exercée par quelque grande idée religieuse qui demeure morale et raisonnable même en dépit des bizarreries accessoires dont elle peut s'accompagner ; puis, à mesure qu'on descend, des cerveaux de plus en plus détériorés, et des idées religieuses puissantes encore, — elles le sont toujours quand on croit, — mais qui en général le sont moins, et qui sont en tous cas de qualité inférieure. On ne peut douter que plusieurs mystiques de marque, s'ils eussent vécu en un autre temps, dans un autre milieu, n'eussent occupé, sur l'échelle dont nous parlons, un degré moins proche du sommet, ni que des fous religieux d'aujourd'hui n'eussent donné jadis, dans certaines conditions, quelque chose de mieux.

Bref, il paraît exact que la nature même des idées religieuses joue un rôle *étiologique* très important dans la pathologie nerveuse; non seulement elles sont des symptômes, mais elles sont des causes. Sans perdre de vue la physiologie, l'aliéniste et le neurologue mettent volontiers l'accent, aujourd'hui, sur les modifications et complications produites par l'élément psychique dans un grand nombre de maladies mentales, ou même physiques; notre dessein n'a donc rien de paradoxal; nous ne voulons que montrer, *dans un cas privilégié*, jusqu'où peut aller, favorisée par l'organisme, l'influence du psychique sur le physique. Il est curieux de voir à quel point peut évoluer, sous l'influence de certaines idées, une névrose qui sans doute eût pris en leur absence un autre cours, et de constater même qu'une névrose peut naître à peu près de rien sous une telle influence, pourvu seulement qu'un organisme soit susceptible d'éprouver un choc nerveux considérable à l'occasion d'un choc mental dont l'intensité, cela va de soi, est immédiatement conditionnée par la réceptivité du cerveau à l'égard de certaines idées et de certains sentiments, mais conditionnée tout d'abord par l'impressionnabilité du cerveau à telles idées ou à telles images, et conditionnée aussi, — ce point est d'une importance explicative toute particulière, — par la capacité inhérente à certaines idées d'opérer vivement sur la pensée elle-même. — Nous étudierons successivement le cas de la RELIGIOSITÉ ORDINAIRE, celui de la SUPERSTITION, puis ceux, plus instructifs, des CONVERSIONS et des ÉTATS MYSTIQUES au sens étroit de cette expression.

I

On peut employer le terme de mysticité pour désigner d'une manière générale tout état d'âme religieux en lequel le fait intellectuel-émotif de la croyance est assez intense pour jouer un rôle actif dans la mentalité d'un homme; autrement, ce qu'il y a de religieux en lui est absorbé par le reste de sa mentalité et devient à peu près négligeable pour le psychologue. Nous devons donc commencer l'étude de la mysticité par celle de la simple RELIGIOSITÉ, qui déjà la contient dès qu'on peut dire qu'elle existe en une âme à l'état de force distincte; dans la simple religiosité, faible, intermittente et peu active est la mysticité, dont les grandes manifestations absorbent tout entières les mentalités où elles se déploient. Mais de l'une à l'autre il y a continuité, et il est intéressant de s'assurer si, dès sa plus modeste apparition, la mysticité demande à être expliquée comme nous le proposons.

La classe des âmes religieuses de type moyen comprend deux catégories : l'une où la religiosité est plutôt passive et n'existe guère que grâce à l'ambiance, l'autre où elle est devenue chose personnelle et principe conscient d'action. De ces âmes, celles qui appartiennent à la première catégorie s'accommodent de tempéraments peu ou point nerveux, et le contraire a lieu pour celles de la seconde catégorie. D'autre part, celles-là sont généralement fort peu accessibles à la séduction des idées, tandis que celles-ci sont souvent impressionnées par des idées de toute sorte, religieuses ou encore non religieuses, et se montrent proches parentes d'autres qui s'enflamment pour des idéaux tout laïques. Les unes ne se seraient jamais converties, et fréquemment deviennent plus ou moins indifférentes; les autres, ou avancent progressivement dans leur voie, ou changent de religion parfois, ou encore se mettent à servir religieusement, tout à coup, quelque idéal non religieux. — Mais laissons-là la catégorie la moins caractérisée, pour étudier les esprits qui s'avèrent apparentés aux artistes, aux utopistes, aux métaphysiciens, à ceux en somme qui subissent aisément l'attrait des idées parlant à l'intelligence le langage de l'imagination sensible ou de cette imagination idéelle dont les charmes savent être aussi puissants que ceux de l'autre. Ils sont des *émotifs* d'un certain genre; mais prenons garde ici aux distinctions qui s'imposent : sans méconnaître que la tournure d'une intelli-

gence doive beaucoup à l'ensemble des dispositions physiologiques qui conditionnent l'émotion, on peut soutenir, croyons-nous, que la faculté d'être plus ou moins frappé intellectuellement par une idée doit largement dépendre d'une certaine impressionnabilité idéationnelle, — si vive chez les hommes de science, par exemple, — et que la faculté de penser suivant un mode plutôt imaginatif sensible ou imaginatif idéel ou encore sèchement mathématique ou dialectique doit dépendre, de son côté, de la netteté et de l'intensité avec lesquelles soit les représentations sensibles, soit les représentations abstraites dotées nonobstant de vie et de pittoresque, soit enfin les représentations purement schématiques se forment dans l'esprit. Bien entendu, et le degré de l'impressionnabilité idéationnelle et la prépondérance de l'une quelconque des trois sortes de représentations correspondent à des conditions cérébrales, mais à des conditions de l'organe nerveux central inscrites dans celles de ses parties qui sont spécialement affectées à la pensée même. On ne peut douter que la manière *dont l'idée est appréhendée* ne soit pour quelque chose dans l'émotion ; elle y sera pour beaucoup, cela est clair, s'il arrive que les circonstances mettent en présence une idée logiquement susceptible de produire de l'émotion, et une mentalité propre à penser cette idée de façon à lui faire rendre son maximum d'effets intellectuels, de suites logiques.

Ne suffit-il pas, pour s'expliquer déjà fort bien les sentiments éveillés par des idées comme les idées religieuses, de chercher ce qui doit se passer chez un homme où l'on supposera simplement que le cerveau n'impose pas de paralysie émotive au psychisme, et qui, disposé à penser les idées religieuses comme elles demandent à l'être étant donné leur nature particulière, prêterait toute son attention à telles et telles de ces idées ? Inévitablement, la représentation vive d'un Dieu réel tout-puissant et présent à l'âme, d'un Dieu justice parfaite et amour sans borne, d'un Dieu fait chair, surtout, et appelant l'homme du haut de la croix, la remarque, éventuellement, des ressemblances d'une théologie positive qui renferme une foule d'éléments excitants de toute sorte avec ce qu'il croit trouver en lui-même de théologie naturelle immanente, le souvenir d'expériences religieuses salutaires, — si cet homme en a fait, — avec tout ce qu'elles ont ajouté de concret, de personnel, de démonstratif aux autres raisons qu'il avait de croire, voilà, parmi d'autres, des sujets de méditation capables *par eux-mêmes* de

déterminer en lui de vives émotions religieuses, de créer en lui, *avec des idées et de la logique*, des phénomènes affectifs de ce genre; impossible qu'il en soit autrement si la loi d'« homophonie » est vraie du psychique comme du physiologique. — Si le sujet qui médite ainsi n'est pas constitué de manière que les amplificateurs centripètes de l'émotion jouent de façon trop violente, ses sentiments s'en tiendront là, donnant naissance à des résolutions pratiques, cultuelles, morales, sociales par où se libérera une énergie saine et réglée dont ses centres émotifs se seront chargés grâce surtout à l'activité de ses centres intellectuels. Rien que de très naturel en tout ceci; une certaine activité cérébrale assez vive en deux sortes de centres bien hiérarchisés, d'une part; de l'autre, une impressionnabilité plutôt modérée du système spinal et du système sympathique : voilà qui rend compte de la religiosité moyenne de la meilleure qualité, conformément aux vues psychophysiologiques ici exposées. Une observation facile les confirme encore; il est des croyants qui le sont ou le sont redevenus pour des motifs à peu près exclusivement pratiques et d'un genre presque laïque; or, s'il en est parmi ceux-ci dont le tempérament nerveux est indéniable, il est du moins visible que chez eux l'émotivité religieuse cérébrale est assez faible, et cette faiblesse doit être rapportée à celle de leur idéation religieuse, car ce sont tous des hommes dont la mentalité a été façonnée par la critique littéraire, la spéculation politique ou d'autres préoccupations où prédomine un genre de réflexion peu propre à favoriser la méditation approfondie des représentations nettement religieuses.

Une question se pose ici, qui exige une réponse au moins sommaire. Le fait qu'une certaine émotivité quelque peu supérieure à la moyenne est requise pour qu'il y ait conviction religieuse vraiment personnelle, prouverait-il que la simple religiosité soit un commencement d'anomalité? Oui et non, mais ce « oui » ne doit scandaliser personne. D'abord, l'on ne saurait dire justement, avec quelques-uns, qu'il soit humiliant d'avoir une émotivité vive. D'un autre côté, est-il si normal, l'homme qui ne pense jamais aux problèmes les plus hauts, les plus troublants, ou qui les considère, s'il y pense, sans aucun effroi, sans aucune inquiétude même? Enfin, que la sensibilité fasse écho à ce que pense l'intelligence, quoi de plus régulier? D'ailleurs, les préoccupations relatives à l'au delà ont, dans certaines limites, exercé sur le terrain pratique

une très heureuse influence. Pourtant, comme l'une des fonctions principales de l'homme normal est de s'adapter à son milieu, ne doit-on pas penser que nombre d'esprits religieux d'aujourd'hui le sont en vertu de quelque singularité mentale, de même que bien des esprits d'autrefois ont dû être irréligieux pour une raison de ce genre? Mais il y a plus : les psychologues biologistes à outrance n'ont pas tout à fait tort : tel qu'il est, notre organisme est encore dominé par les nécessités de l'existence matérielle plus que par les exigences de ce cerveau olfactif qui est devenu le grand cerveau capable de vie intellectuelle et morale; donc, pour être des hommes au sens supérieur du mot, peut-être faut-il que nous soyons à quelque degré *de mauvais animaux*, ou, si l'on préfère, des hommes pas tout à fait normaux au sens le plus physiologique du mot? Il serait donc vrai que l'artiste, le métaphysicien, l'homme religieux, l'homme même qui est moral à un haut degré, — celui dont la moralité dépasse le niveau d'une sociabilité qui mesure ses services à l'espoir des bénéfices qu'ils assureront en retour, — auraient chacun à leur manière quelque *heureuse anomalie*? Cette conclusion s'impose. — Nous compterons même deux anomalies : l'une, consistant dans l'imparfaite harmonie de la partie la plus récemment développée de la substance nerveuse avec le reste de l'organisme, et traduisant physiologiquement l'écart de notre être et de l'idéal; l'autre, dans une aptitude non moins heureuse sous toutes réserves à se faire des convictions de diverses sortes en l'absence de raisons tout à fait claires. Sans doute, il est possible qu'avec le temps le grand cerveau s'adapte tout l'organisme et que l'intelligence, jouant en nous un rôle de plus en plus grand et éclairant, dirige de plus en plus directement le sentiment; mais en attendant, il demeure vrai qu'il y a dans les manifestations les plus hautes de notre vie mentale quelque anomalité, sous la forme, tout au moins, d'un excès léger, mais bien réel, sinon toujours de nervosité générale, du moins d'impressionnabilité cérébrale émotive. Pouvoir sentir un peu plus que n'y autoriserait la raison toute seule, bien qu'elle soit cependant elle-même un principe d'émotivité : pas de religiosité sans cette condition! Car si l'attrait intellectuel des idées religieuses est saisissable même pour qui n'est point religieux, leur puissance, plus encore que celle des idées métaphysiques, paraît bien n'être pas entièrement compréhensible par les sentiments qu'elles sont susceptibles d'expliquer elles-mêmes;

pour que cette puissance soit ce qu'elle est, il faut que le corps y aide, qu'il ajoute, à l'émotion née plutôt de l'idée, de l'émotion venant plutôt de lui. Il y a comme *une grâce corporelle* qui consiste en un travail nerveux achevant de rendre la foi possible en des esprits qui n'arriveraient point à croire si l'organisme, tel qu'il est, ne pesait pas sur la mentalité humaine, incapable qu'elle est de produire, par ses seules ressources, certaines croyances fortes dont elle est visiblement hors d'état de prouver qu'elle en est exclusivement l'origine. Faut-il interpréter cette sorte de grâce comme le résultat d'une action de l'esprit lui-même qui s'ingénierait, providentiellement doué d'un tel pouvoir, à se faire un allié forcé d'un organisme trop peu docile encore, encore inapte à seconder l'activité d'une intelligence idéale vraiment créatrice de toutes ses croyances dans le grand jour de la claire conscience, ou faut-il ne voir là que le pur fait de la prédominance d'une certaine impressionnabilité reposant ou non sur quelque instinct organique de défense trouvant son bien dans la diathèse religieuse? Sur ce point, la science n'a pas de lumières; croyant et incroyant répondront chacun suivant leur conviction intime; mais peu nous importe ici, leur réponse laissant intacte notre théorie.

II

L'intérêt particulier de la SUPERSTITION pour le psychophysiologiste, est que la mentalité qu'elle suppose et favorise paraît bien être, dans les cas où elle appelle nettement son attention, la mentalité *neurasthénique*. Il nous est fort utile de pouvoir démontrer ce point. Ce sont en effet, dans la règle, les tempéraments nerveux qui font de la neurasthénie, étant les plus disposés à dépenser en excès la force nerveuse, et par suite à tomber dans une dépression qui, jointe aux excitations que cause celle-ci d'ordinaire, caractérise avec elles l'état neurasthénique; donc, même si nous n'avons pas besoin d'invoquer, en l'espèce, l'action de quelque tare grave, nous aurons fourni une preuve précieuse pour notre thèse si nous réussissons à rattacher la superstition, — forme assez légère encore de mysticité, mais forme incontestablement morbide, celle-ci, — à la neurasthénie qui est déjà une tare, et une tare réservée aux tempéraments à prépondérance nerveuse. Voici comment les choses se passeraient, si nous ne nous trompons. Des idées religieuses de qualité inférieure, — choisies telles parce qu'un

asthénique ne peut mieux choisir, et idoines par là-même à engendrer des conséquences dont les moins regrettables seront encore des préjugés sots ou des actes bizarres, — agissent sur le cerveau facilement irritable du candidat à la superstition avec un succès proportionnel, d'une part à l'excitabilité imaginative qui correspond à l'asthénie de ses possibilités cérébrales de raisonnement, d'autre part à l'excitabilité émotive qui correspond à l'asthénie de ses appareils centraux ou non centraux d'inhibition. Et il importe ici, au plus haut point, de ne pas oublier que les sujets considérés sont aussi ce qu'ils sont, cérébralement, parce qu'ils sont également des asthéniques aux points de vue musculaire, vasculaire, viscéral, etc., toutes défectuosités dont le cerveau peut, d'ailleurs, être déjà partiellement responsable. Chez eux, par suite, les amplificateurs centripètes de l'émotion jouent avec une force excessive et fréquemment hors de propos, aggravant un mal psychique à la naissance duquel ils n'ont peut-être contribué en rien. C'est ainsi, vraisemblablement, que nombre de superstitieux sont mis, puis confirmés, enfoncés graduellement plus avant dans leur état mental spécial par une neurasthénie très amplement caractérisée où l'idée religieuse, favorisée par elle, tient un rôle qui, pour n'être pas inconditionné, n'en est pas moins considérable. — Disons tout de suite que la superstition, chez les hystériques d'hôpital, peut provenir d'une neurasthénie surajoutée, et qu'on ne la trouve pas sous une forme nettement caractérisée chez les grands mystiques, qui laissent aux premiers à peu près toutes les manifestations inférieures de l'exaltation religieuse. Ne rabaissons pas trop, toutefois, la classe des hystériques qui restent en dehors de notre présente étude. Si la neurasthénie est un état essentiellement déficient, l'hystérie respecte très souvent une partie de la mentalité qu'elle attaque, et tout d'abord laisse intacte une partie de l'hérédité de ses victimes, permettant le développement ou même favorisant l'éveil d'aptitudes de valeur. Assagie et bien aiguillée, elle s'utilise elle-même, semble-t-il, sinon toujours d'une façon aussi remarquable qu'elle sait le faire sous l'empire des idées qui suscitèrent les grands mystiques, du moins d'une façon fort profitable encore dans la vie sociale. Il se peut que dans l'avenir, à la diminution probable du mysticisme, correspondent en d'autres domaines des « équivalents » distingués de celui-ci, grâce à l'action d'autres grandes idées sur les mentalités hystériques capables de fournir une belle carrière.

On doit répartir en deux classes les superstitieux. Dans la première rentrent des ignorants, des incultes religieux ou non dont les superstitions s'expliquent suffisamment par leur milieu et leur niveau intellectuel; l'infirmité naturelle à un cerveau humain laissé fruste, rend compte des pauvretés de leur psychisme. Quant aux autres, ils se rangent tous dans une seconde et dernière classe, car, cultivés et religieux ou cultivés et irréligieux, leur mentalité superstitieuse est inexplicable par des causes purement psychologiques et sociologiques; elle impose dès l'abord la supposition d'une tare névropathique même s'il s'agit d'hommes religieux : en effet, la différence est grande entre la religion et la superstition, du moins dans nos sociétés, et la première est très loin de préparer nécessairement à la seconde. On a remarqué, du reste, que souvent la superstition prospère où n'existe presque pas la religion, qui la combat ainsi qu'on sait, et qui même en préserve comme mécaniquement, en orientant les tendances qui la produiraient vers des objets d'une valeur religieuse supérieure. Faut-il faire une part, dans l'étiologie de la superstition, à côté de la sottise et de la neurasthénie, à une cause plus profonde? Peut-être est-elle parfois une déviation de l'instinct religieux, une déviation où il y aurait comme une revanche de mauvais aloi de cet instinct refoulé ou un substitut regrettable de cet instinct avorté? Elle fleurit spécialement quand l'absence de religion n'a pas été compensée par une adhésion ferme à quelque philosophie. Atavisme? Influence d'une ambiance encore fortement religieuse? Besoin indéracinable de croyance religieuse? En tous cas, il y a lieu de parler de neurasthénie :

Comparons aux neurasthéniques caractérisés les superstitieux que nous rencontrons journellement sans songer d'ordinaire à les assimiler à ces malades; puis, mettons en lumière les cas où ceux-ci présentent des phénomènes qui font d'eux-mêmes penser aux faits communs de superstition : la conclusion que nous avons rendue probable se dégagera sans peine de ce double travail, tout préparé par ce que l'on sait déjà en neuropathologie.

Inutile, ici, d'entreprendre des recherches dynamométriques, ergographiques, sphygmomanométriques spéciales, ou même d'instituer des expériences de laboratoire sur la mémoire, l'attention, les autres facultés des superstitieux; l'asthénie musculaire, l'hypotension vasculaire, et d'une manière générale toutes les faiblesses de ces sujets ne sauraient les caracté-

riser comme superstitieux : si ce sont des neurasthéniques, la manière dont ils le sont ne les différencie pas assez des autres variétés de l'espèce à laquelle il appartiennent pour qu'ils présentent des symptômes bien à part. De plus, les malades dont le caractère superstitieux est le seul signe neurasthénique un peu saillant, sont nécessairement de très légers neurasthéniques; enfin les actes psychiques auxquels donne lieu la disposition superstitieuse ne sont pas de ceux auxquels doit correspondre simultanément quelque trouble des facultés ou de l'organisme saisissable *dans l'instant même* comme il arrive, par exemple, quand on suscite une émotion de joie ou de peur chez un sujet. Il suffit et doit suffire de noter les ressemblances des superstitieux avec les neurasthéniques. — En ce qui concerne la première des deux classes distinguées plus haut, nous ne ferons qu'une seule remarque. Toute mentalité sans culture est une mentalité insuffisamment stimulée, donc paresseuse et en conséquence plus ou moins atrophiée. On sait quel tonique général de l'économie est l'activité intellectuelle, et la résistance des hommes cultivés à la faim, à la soif, aux conjonctures déprimantes de toute sorte. Il y a donc quelque chose de commun à la non-culture et à l'asthénie cérébrale due à quelque surmenage; c'est à cause de son analogie avec celle-ci que celle-là favorise la mentalité superstitieuse.

Si les superstitieux de la première classe témoignent eux-mêmes en faveur de notre théorie, ceux de la seconde nous fournissent des preuves dont l'abondance est presque un embarras. Nul n'ignore le grand nombre d'artistes, d'hommes de lettres, de comédiens qui sont superstitieux : or ce sont là toutes personnes fréquemment surmenées intellectuellement et surtout, c'est là le pire, émotionnellement. Il en est de même des grands brasseurs d'affaires, malgré le positif de leurs préoccupations. Chez les savants et les philosophes, la superstition est plus rare, par suite de leur tournure d'esprit, mais il leur arrive de la connaître, ou tout au moins de la sentir poindre après de longs efforts cérébraux. Parmi les femmes, naturellement plus sujettes à l'asthénie nerveuse que les hommes, une partie considérable des plus atteintes se recrute dans la catégorie des déprimées pour causes sentimentales (passion violente, amour qu'il faut cacher, etc.). Ceux qui souffrent de remords et de scrupules en viennent là presque fatalement, comme d'une manière générale ceux que travaillent des inquiétudes, des craintes chroniques. Les oisifs deviennent

ruminateurs et superstitieux pour une cause analogue à celle dont il a été parlé à propos des superstitieux de la première classe. Les enfants, peu neurasthéniques, sont aussi peu superstitieux malgré leur crédulité; le contraire se remarque chez les adolescents; pendant les périodes menstruelles, les grossesses, la ménopause, les femmes superstitieuses le sont davantage et souvent le deviennent si elles ne l'étaient pas. La fin des journées à moins d'une excitation factice, les heures d'insomnie, toutes les conditions propices à l'exagération des phénomènes neurasthéniques le sont aux recrudescences de la mentalité superstitieuse. C'est au moment d'agir, d'affirmer, comme à ceux où quelque émotion vient ajouter au poids déjà trop lourd de l'effort nécessaire pour vivre avec une intensité moyenne, que cette mentalité, comme la neurasthénique, se manifeste avec le plus de vivacité. L'une comme l'autre s'exaspère dès qu'il y a quelque « anomie » dans le cadre où se meut l'individu prédisposé, et la convalescence comme l'approche d'une maladie se font sentir aussi de cette manière. Ainsi que toutes les phobies et idées fixes, la superstition gâte l'existence par des inhibitions dont la première manifestation est d'ordre intellectuel, troublant le jugement et le raisonnement, y introduisant des bizarreries dont on finit par ne plus guère s'apercevoir. Les futurs suicidés, qui sont d'ordinaire chargés d'autres tares, mais qui sont souvent aussi neurasthéniques, sont rarement indemnes du côté de la superstition. — Il ne semble pas nécessaire de chercher au delà de la neurasthénie pour expliquer cette infirmité mentale, d'autant plus que l'hérédité, responsable d'ordinaire des psychoses plus graves, joue ici un rôle plutôt effacé. Ressemblance très grande des faits de superstition et des faits neurasthéniques bien caractérisés, synchronisme très fréquent de faits du premier genre et de faits du second genre : cela suffit, pensons-nous, pour assimiler ceux-là à ceux-ci.

Comme transition à notre seconde démonstration, faisons observer l'identité morphologique du produit mental en question avec l'idée fixe, l'obsession, la phobie, le tic psychique en un mot et les perversions mentales en général. La superstition est à sa manière tout cela; seul son contenu idéel la distingue de ces faits. Elle en est aussi dynamiquement l'analogue : comme eux elle éclate en impulsions brochant sur un fond d'inquiétude sourde; comme eux elle tend à se compliquer, à se varier, à se systématiser, à envahir toute la vie mentale;

comme eux enfin elle sait alterner avec des psychoses voisines et elle se guérit ou s'atténue grâce au même traitement psychique ou même hygiénique qui réussit avec celles-ci.

Mais il existe, parmi les faits de neurasthénie, des manifestations morbides, comme le scrupule, qui non seulement sont souvent synchroniques de superstitions évidemment morbides, mais sont aussi, dans leur essence, tout à fait identiques aux faits moins frappants dont nous cherchons l'étiologie. — Il y a des scrupules extra-moraux; ils se confondent, au point de vue formel, avec les autres obsessions, mais méritent déjà vraiment le nom de scrupules : tel le désir tyrannique d'aller vérifier la fermeture d'une porte dont on sait avoir tourné la clef. La préoccupation se dirige-t-elle vers un objet éthique? Le scrupule devient moral, mais sans changer de nature; de même s'il devient religieux, ou, pour parler plus exactement, éthico-religieux; le genre de l'idée créant le scrupule importe fort quant aux suites, mais seulement à cet égard. Dans le dernier cas, un jugement faux a pris racine dans l'esprit, portant sur le rapport de la Volonté divine à la volonté de l'homme. Mais, dans la superstition, un jugement faux ne s'est-il pas imposé aussi, établissant un rapport entre quelque puissance extra-humaine plus ou moins vaguement conçue, et les événements ou les aspects des choses? Dans les deux cas le jugement est vécu émotionnellement, source d'inquiétudes sinon égales du moins pareilles. Ai-je bien fait ce que je devais? se demande l'un avec anxiété. Et l'autre avec anxiété se demande si le signe aperçu ne le menace point. Le scrupuleux transforme la morale en une sorte de superstition, le superstitieux parle, gesticule, marche ou même pense en observant de scrupuleuses formalités pour éviter des maux imaginaires; le premier, qui craint surtout le mal moral, se fait ainsi une mentalité pareille à celle du second, qui imite la mentalité de l'autre tout en craignant surtout le mal naturel. L'identité est donc plus complète encore que nous ne l'annoncions : chacun des cas nous ramène à l'autre. Des deux sortes de malades, les uns sont sans doute plus atteints, mais les autres, qui doivent plus à leur ambiance, tendent à ressembler de plus en plus aux premiers, qui tendent à se rapprocher d'eux. Ce n'est pas tout. Le scrupuleux ne trouvera-t-il pas naturel de chercher à s'assurer par des moyens étranges, superstitieux, s'il a oui ou non la conscience chargée? Et le superstitieux ne se fera-t-il pas une sorte de devoir d'observer des signes, d'écouter des

avertissements par où se manifeste une volonté ou une fantaisie transhumaines? Les deux psychoses s'appellent, chacune servant de défense contre le mal dont l'autre est la crainte morbide, comme chacune aussi suscite des actes qui sont des moyens de défense contre le mal qu'elle consiste à redouter, le scrupule se prolongeant, se fomentant lui-même pour arriver à se détruire, et la superstition poussant toujours à de nouvelles manœuvres superstitieuses pour conjurer le malheur qui menace.

De part et d'autre, donc, de la *faiblesse irritable* en des organisations qualitativement pareilles alors même que s'avère une seule des deux tares. De part et d'autre, le sentiment du réel est faussé; là, c'est surtout le sentiment de la réalité morale qui est altéré : ici, c'est celui de la réalité concrète; dans les deux cas, un rapport faux est conçu et vécu de façon anormale et morbide, un rapport dont les deux termes sont : une des deux formes du réel et quelque volonté transhumaine. De part et d'autre, enfin, un sentiment non moins faussé de la personnalité : chez le scrupuleux, une vague conscience d'une certaine faiblesse s'est exagérée et précisée en donnant lieu à des idées erronées sur les exigences de la morale naturelle et religieuse, à la croyance à des tentations bizarres et violentes en dépit de leur caractère tout factice, à des sentiments quasi-vésaniques de responsabilité et de culpabilité; chez les superstitieux, même état d'âme mêmement causé au début, mais engendrant l'opinion tenace d'une dépendance constante et périlleuse de la personne par rapport à tous les événements où il est possible de voir, avec un peu d'imagination, des signes prémonitoires envoyés par quelque puissance mystérieuse; chez les deux, en somme, en réponse à des excitations intérieures ou extérieures, des pensées et des sentiments où il faut voir *des réflexes psychiques exagérés et désordonnés*, tels par suite de l'impuissance du cerveau à permettre des « synthèses mentales » normales. — Que font les directeurs de conscience, avec les scrupuleux et les superstitieux? Aux premiers, ils conseillent de faire abstraction si possible de leurs inquiétudes et de scruter leur conscience avec simplicité, de lui demander sans raisonner son sentiment intime sur elle-même : en d'autres termes, ils les invitent à chercher un *signe* intérieur de la présence de la grâce; or, interpréter un signe, n'est-ce pas, toutes réserves faites, quelque chose qui ressemble à ce que fait tout superstitieux? Quant aux superstitieux, ils leur conseillent de porter davantage leur atten-

tion sur le *devoir* et ses multiples applications journalières, et il les poussent en réalité à un minimum de scrupulosité. Sagement ils cherchent, dans les deux cas, le remède en une sorte d'inoculation à dose légère de l'autre mal; mais le succès du procédé peut-il avoir une autre cause que la parenté des deux maux pris en soi? Chacun ressemble à l'autre, puisqu'il peut lui servir d'introducteur, aussi bien pour se guérir lui-même que pour s'aggraver et se compliquer comme nous le constations plus haut. — Mais des deux maux, lequel est le plus profond? Le scrupule, qui a des racines plus personnelles, plus organiques. La superstition, plus superficielle, plus tournée vers le dehors, n'en est qu'une spécialisation, une forme en général plus bénigne; elle est obsession, phobie; elle procède de la tendance à la « rumination mentale », qui est le fond de ces psychoses et la base même de la mentalité scrupuleuse; bref elle rentre dans la catégorie des idées religieuses maladives dont la source neurasthénique est indubitable. Chez les sauvages, les incultes, la superstition est nécessairement antérieure au scrupule; mais il faut y voir aussi la forme que doit prendre le scrupule en des âmes à développement rudimentaire, dont la moralité ne consiste qu'en manières d'agir tout extérieures, de portée purement hédonistique en dernière analyse. Chez les hommes civilisés de notre époque, où nous l'avons surtout considérée, elle paraît dériver surtout des dispositions qui poussent au scrupule. A-t-on de vives préoccupations éthiques ou éthico-théologiques, ou quelque tendance à la manie du doute avec des préoccupations de ce genre simplement moyennes; ou bien, superstitieux déjà, devient-on plus déprimé qu'on ne l'était? C'est au scrupule proprement dit que l'on sera condamné, exclusivement ou principalement. Le cumul est d'ailleurs très fréquent; mais ne le fût-il pas, il reste que la mentalité superstitieuse dénote en général de la neurasthénie au moins légère, cause possible, si elle s'aggrave, de scrupulosité caractérisée.

Concluons : la superstition suppose, dans la règle, neurasthénie ou phrénasthénie au moins légère, se manifestant par une sensibilité irritable trop faible encore pour produire une scrupulosité prononcée, et impressionnable seulement à des idées religieuses de qualité très inférieure, dont l'infériorité se révèle dans les actes auxquels elles donnent lieu. Que l'on considère la psychologie de la superstition ou que l'on étudie directement les faits de neurasthénie, on est conduit égale-

ment, nous l'avons montré, à l'assimilation que nous proposons, et l'on constate chemin faisant la vérité de la double thèse ici soutenue : *fond nerveux, éventuellement névropathique même* de ce qui est mentalité mystique, et rôle important joué, dans les faits de mysticité, *par la force et la qualité des idées religieuses comme telles*.

III

L'étude des phénomènes de CONVERSION est la plus centrale en psychologie religieuse, car la simple religiosité ne se maintient pas sans de petites conversions répétées (les plus typiques sont le recours fréquent au confessionnal), et il n'est guère non plus de grands mystiques qui ne fassent dater leurs progrès d'un événement intérieur qu'ils nomment leur conversion, encore que beaucoup aient toujours été pieux. Personne ne peut être plus disposé que nous à reconnaître, en tout fait de conversion, l'importance des facteurs émotifs, puisque, sous tout fait mystique, nous croyons apercevoir une diathèse nerveuse en activité. Pourtant nous jugeons légitime de distinguer des conversions *où domine l'intelligence*, d'autres *où domine l'émotivité*, ce qui ne nous oblige point à oublier que l'émotion peut être vive sans revêtir l'aspect pittoresque qui la définit toute aux yeux du vulgaire; il y a, certes, des émotions intellectuelles très intenses, parmi celles qu'ignore le vulgaire; mais étant donnée la cause qu'elles requièrent, elles sont la meilleure preuve que l'émotion peut exister... où ne prédomine point l'émotivité. — Nous espérons montrer qu'en l'absence même de tare notable, suivant qu'un converti est plutôt un intellectuel ou plutôt un émotif, — que son impressionnabilité originelle aux idées religieuses tienne à des causes plutôt corticales ou viscérales ou encore à l'intensité, de source soit périphérique soit centrale, de sa sensibilité sensorielle, — ce converti demeurera d'une manière générale grandement pareil à des normaux areligieux ou religieux depuis l'enfance, ou bien il fera, dans la voie mystique, un chemin qui pourra le conduire à un état assez semblable à celui des malades d'hôpital. Il va de soi que s'il y a une certaine continuité entre les états mentaux où se produisent simple religiosité, conversion et grande mysticité, ainsi que des degrés nombreux de santé et de maladie mentale dans la manière dont ces états sont

vécus, il doit exister aussi, en très grand nombre, des cas de transition et de synthèse que l'extrême diversité des tempéraments et des circonstances où ils évoluent multiplie à l'infini. — Obligé d'être concis, voici le plan que nous suivrons dans cette section. Nous choisirons un ou deux cas relativement purs d'intellectuels et d'émotifs, et nous indiquerons quelques autres cas susceptibles de faire voir comment les premiers peuvent se compliquer. Que, tout comme la piété croissante, la conversion lente ou même brusque puisse relever de causes morbides, de paranoïas plus ou moins frustes, il n'est pas douteux, mais nous laisserons ce point; nous glisserons même rapidement sur les anomalies bien utilisées par les convertis, ayant à dire, à propos de la grande mysticité (V. *infra* IV) des choses analogues qui, dites plus loin, auront plus de portée. Présentement, il importe davantage à notre démonstration que nous nous bornions à l'étude de convertis dont la volte-face, accompagnée ou non de phénomènes extraordinaires, fut celle de gens plutôt sains, et qui vécurent leur nouvel état plus ou moins à la façon dont n'importe quel homme normal vit sa vie.

Le cardinal J.-H. Newman offre le plus bel exemple récent qu'on puisse donner d'une conversion *d'intellectuel sain*. Il n'a rien d'un dégénéré, même supérieur; c'est à peine si son émotivité, suffisante au reste pour le placer, en un très haut rang, parmi les penseurs sentimentalistes [1], présente quelques caractères répondant à ce qu'on nomme le nervosisme. Il abandonna l'anglicanisme en 1845, à quarante-quatre ans, amené à l'abjuration par des motifs réfléchis de longue date, lentement mûris, étayés d'une érudition patiemment acquise; son changement traduisit par un geste la conclusion finale d'un débat où le pour et le contre avaient été pesés avec impartialité. Aucune conversion ne ressemble plus que la sienne à n'importe quelle variation d'attitude s'opérant chez un être normal en dehors de la sphère religieuse. Se met-on sans arrière-pensée à la place de Newman, on vérifie aisément la force intrinsèque de persuasion que possèdent les idées qui le menèrent, si surtout l'on se laisse pénétrer par les pensées et les tendances qui devaient, non seulement ajouter de la force à ces idées, mais encore, — insistons sur ce point, — permettre à celles-ci de lui apparaître avec toute l'intensité, toute la netteté

1. Voir notre étude sur ce penseur dans *Pragmatisme, Modernisme, Protestantisme*, Bloud, Paris, 1909.

d'aspect, toute la valeur logique qu'elles sont susceptibles de présenter au regard d'un esprit qui s'y livre, que rien n'empêche de s'y livrer tout entier. On sait que Newman était avant tout une conscience, et qu'il cherchait la vraie religion parce qu'il voyait un devoir dans la recherche de celle-ci. Qu'un dogme soit imposé à l'homme, que la véritable Église doive être concrète, visible et même reconnaissable à des signes certains, c'étaient là, ce devait être là pour lui des postulats, et dont n'importe qui peut apercevoir qu'il n'est pas nécessaire d'être insensé pour les croire vrais; pour s'y attacher comme il fit, il ne suffisait pas qu'il fût impressionnable aux idées, mais ceci, qui fait le savant et le philosophe, était déjà requis. Au reste, son ambiance explique que de telles idées l'aient frappé de préférence : son frère Francis était théologien; il vécut lui-même longtemps à Oxford, et il était déjà ministre anglican. Ajoutons qu'il était très soucieux de l'avenir religieux de son pays, et, en bon Anglais, ami des traditions anciennes, prévenu en faveur d'un pouvoir précis, palpable en quelque sorte, qui les sanctionnerait encore dans le présent. D'un côté, donc, tout le poussait naturellement vers quelque chose comme le Catholicisme, et de l'autre, le Catholicisme était là, lui offrant de quoi le satisfaire : tout autre que lui, préparé comme lui, se fût converti comme il le fit, s'il avait été amené par les circonstances à penser aussi fortement que lui aux choses auxquelles Newman fut amené à penser. Aussi son changement n'eut-il rien de dramatique, il le dit lui-même; il n'eut jamais le sentiment d'une coupure dans sa vie. C'est bien là une conversion d'intellectuel, lente comme une grande partie de celles de ce genre, à marche normale, sans déchirure; ces trois caractères coexistent en général. La courbe de sa vie mentale changea de direction par une série insensible de petites secousses qui n'en brisèrent pas la continuité, même quand l'orientation en fut assez différente pour engendrer des actes tout à fait nouveaux. Bref, il doit suffire à peu près d'un système nerveux dont le cerveau est simplement très accessible à l'action des idées et un peu plus impressionnable que la moyenne à la force émotionnante qu'il est logique de leur attribuer en propre, pour expliquer le cas de Newman.

Cependant, chez cet homme dont l'hérédité paraît avoir été excellente, n'y a-t-il pas quelque trace au moins de morbidité nerveuse? Il était sensible, et même un peu irritable. Sa seule passion véritable, très favorisée par l'absence des autres, fut

celle de la vérité; mais celle-ci était si vive en lui, — puisqu'il est en définitive un mystique, un expérimentaliste en religion, — que son émotivité intellectuelle, sans rien avoir de neurasthénique ou d'hystérique, doit être regardée tout au moins comme ayant été d'une intensité peu commune : pour être si complètement satisfait, de nos jours, du colloque « entre l'âme et Dieu », pour avoir en ce colloque une sorte de perception du divin, à quel point ne faut-il pas être émotif? Intellectuel, il l'est, certes, mais pas exclusivement! Il avait d'ailleurs l'âme poétique et le merveilleux l'attirait. Dès avant sa conversion, le miracle était loin de l'étonner, il se sentait un besoin profond d'obéir, de se soumettre à une règle extérieure, et il goûtait la mysticité, très prononcée, de S. Alphonse de Liguori. Le subconscient, si actif en d'autres convertis, devait peu travailler chez lui; à peu près tout se passait dans sa conscience claire; de là la sobriété relative de son mysticisme. Toutefois, sa psychologie ne s'explique pas entièrement par l'activité de son intellect, ni même par un simple excès léger d'émotivité, peut-être. Qu'on réfléchisse aux faits suivants. A quatorze ans, il avait perdu la foi en cherchant à l'ancrer en lui; à quinze ans, cet inquiet s'était converti une première fois (au Calvinisme); il était donc obsédé par l'idée religieuse. Il semble qu'il ait été plus saisi par le Catholicisme qu'il ne le pensait, lors de son premier voyage à Rome; j'entends saisi par le cœur, car il n'était pas, il ne fut jamais un « sensoriel ». Mais il y a plus : ses pleurs subits en quittant Palerme, quand il pense ne se désoler que de l'avenir religieux de l'Angleterre, cette impression violente qu'il ressent un jour en lisant ces mots « Securus judicat Orbis terrarum » qui furent un peu le « Tolle, lege! » de ce faible « auditif » capable pourtant d'être très sensible à la voix du verbe intérieur, voilà des faits qui autorisent à rapprocher un peu le système nerveux de Newman de celui des mystiques qui offrent des phénomènes extraordinaires. Par certains côtés, sa conversion ressemble à la conversion à rebours d'une George Eliot, ou à celle, de même sens, d'un Brunetière; mais, par d'autres côtés, elle s'apparente à des conversions où le merveilleux joue un rôle, et tout d'abord elle y fait songer par l'inquiétude très ancienne à laquelle elle mit fin. Jamais ce qui le transforma n'eût agi sur un émotif, sur un imaginatif très caractérisés, et c'étaient des idées, surtout, qui pouvaient agir sur lui; on ne doutera pas, pensons-nous, que celles-ci n'expliquent par *elles-mêmes* le principal, dans le

fait global de la conversion de Newman; mais de même qu'il faut ajouter, pour rendre compte de la totalité de ce fait, l'action concourante qui revient à l'ambiance, il faut ajouter aussi la part d'influence que dut avoir le tempérament du cardinal : sans un léger excès de nervosité ou même une légère trace de morbidité nerveuse, aurait-il obéi aux idées comme il fit? L'idée, sans doute, doit forcément esquisser le dessein et indiquer la couleur de l'émotion qu'elle suscite, elle doit même en déclancher les premiers mouvements, mais comment entraînerait-elle une action sans l'aide des réactions somatiques? Où il y a émotion forte et action intense, l'importance de ces réactions doit être grande de son côté. Bref, le cas de Newman, très propre à mettre en lumière la partie intellectualiste de la thèse que nous soutenons, ne l'est pas moins à éclairer la partie physiologiste qui la complète.

Considérons maintenant un cas comme celui de P. Faber, Anglais aussi, *très intellectuel encore, mais bien plus émotif* que Newman. Il se convertit à trente et un ans, en 1845 et ne vécut que quarante-neuf ans. Il passa du ministère protestant à l'Oratoire où la mysticité, sans être aussi moderne que celle que prêche un Spalding[1], est d'un genre assez philosophique. Esprit très fin, très cultivé et passablement indépendant, il avait toutefois plus que Newman le besoin d'être encadré et guidé du dehors. Comme ce dernier, il semble avoir toujours incliné vers la confession où il se jeta, ravi de se sentir enfin à sa vraie place; comme lui encore, dans la mesure où lui convient la qualification d'intellectuel, il rappelle les convertis à mentalité théologico-dialectique d'autrefois, mais les idées qui l'impressionnent doivent, pour ce faire, revêtir à ses yeux une teinte émotive plus accusée. Et surtout les images sont plus puissantes sur son esprit, qui exige des idées derrière elles, mais qui ne serait pas mis en activité par des idées pures; il y a un rapport assez intime entre émotivité et imagination pittoresque. Le prestige de Rome, la pompe des processions, l'appareil des sacrements, le dramatique de la mortification, la lecture des paroles à sens riche et des comparaisons saisissantes d'Ignace de Loyola et de Rodriguez furent pour lui des choses pleines d'attrait; il avait un besoin vif et permanent d'émotion. Il se révèle en somme, en dépit de toute son intellectualité, comme

1. L'œuvre de ce prélat américain contemporain mériterait une étude à part. On peut le considérer comme réalisant la plus harmonieuse synthèse de l'esprit mystique chrétien et de la mentalité moderne qui ait été tentée.

doué d'une émotivité bien plus développée que celle de Newman, et comme beaucoup plus sensible à l'action des images; chez lui, la proportion d'activité attribuable à l'influence des idées mêmes sur ce que nous avons nommé l'émotivité cérébrale est moindre que chez le premier; en revanche son émotivité *de source viscérale et sensorielle* était beaucoup plus grande, ce qu'on peut affirmer sans voir là l'indice d'un rapport nécessaire entre les deux dispositions. Ce qui achève de prouver la nervosité plus accusée et moins normale déjà du P. Faber, c'est qu'il était maladif et souffrait de fréquente céphalée; il arriva plusieurs fois, l'oratorien étant réuni avec des étudiants pour converser de choses religieuses, qu'il crut ainsi qu'eux entendre des bruits étranges, qui cessaient à son départ. Newman était mort paisiblement à quatre-vingt-neuf ans; Faber mourut bien plus jeune, profondément *neurasthénique*, après avoir rendu telles probablement, à force d'exigences, plus d'une des nombreuses religieuses qu'il dirigeait.

Après la vie d'un Faber, qu'on lise par exemple celle de l'abbé Hetsch (Allemand né protestant, 1812-1875). Celui-ci est encore un intellectuel, mais doublé d'un sentimental rêveur, bien plus impressionnable que le précédent à tout ce qu'il voit ou lit. Dès son enfance, il pleure à tout propos. Philosophe, il est plus amoureux en poète qu'en savant de la grande « Synthèse » qu'il espère réaliser. Il est auditif au point d'avoir des hallucinations musicales pendant son adolescence; c'est *un émotif viscéral et sensoriel notable*. Un matin, au sortir d'un bal de l'Opéra, il court à Saint-Sulpice. Finalement, aidé par Plotin, il arrive à l' « union mystique » chrétienne après avoir laborieusement construit sa nouvelle foi et cumulé longtemps l'activité scientifique, la vie mondaine et la méditation philosophico-religieuse. Hetsch est un type de transition entre le groupe des convertis plutôt intellectuels et celui des convertis plutôt émotifs; encore philosophe, il donne déjà la main à l'artiste Hermann, à l'ascète Liebermann, et il est souvent proche d'un Ratisbonne dont la vision l'impressionna du reste si fortement.

On pourrait placer dans une catégorie à part, au sein de notre premier groupe, des *actifs* comme le P. Hœcker, le plus moderne des moines. L'original fondateur des Paulistes fut un Américain méditatif et raisonneur bien qu'inapte aux études abstraites, d'un mysticisme surtout social bien qu'il eût eu, durant toute sa vie, de grandes émotions religieuses intimes. Pourtant, il était surtout un cérébral; il alla vers le Christ en

démocrate, tout comme il était allé vers le socialiste Brownson, et il se tourna vers le Pape, après des essais fort divers dont un chez les Mormons, pour des raisons plus pratiques que théoriques quoique dûment réfléchies. Dès l'enfance, il avait la nostalgie de la vraie voie et de la vraie action. L'influence directe, sur sa mentalité, des idées très séduisantes en soi qui le frappèrent, est indéniable; bien plus, le haut degré de son émotivité, encore qu'assez *impulsive*, s'explique grandement par l'harmonie, — conditionnée cérébralement, nous ne le nions pas, — de son intelligence spéciale et de sa faculté de sentir; mais ici aussi certaines réserves s'imposent, celles justement qu'il faut faire si notre théorie est exacte. En réalité, le P. Hæcker ne s'éloignait pas seulement un peu de la moyenne par son caractère d'autodidacte passionné, grâce auquel le petit boulanger devint un personnage, mais il sortait un peu de la norme par sa sensibilité fiévreuse, par sa manière maladive de ressentir les douleurs des autres et de vivre les siennes propres; il souffrit de plus en plus de la tête et il avait de longues insomnies, neurasthénique sans doute après avoir été hyperesthésique sans neurasthénie.

Passons au groupe des convertis *plutôt émotifs*. Il y faudra subdiviser plus nettement, car, on le devine, des troubles nerveux d'origine spécialement viscérale ou sensorielle, et jusqu'à des tares comme l'épilepsie se manifestent ici d'une façon très claire. L'hystérie paraît dominer dans les cas que nous étudierons en notre section IV. Pour plus d'homogénéité, nous continuons à décrire des faits récents. Des exemples précédents, il ressortait particulièrement que l'action propre des idées religieuses demeurait prépondérante chez certains sujets, — les plus intellectuels, — sans d'ailleurs que leur système nerveux manquât jamais de jouer un rôle important dans leur évolution mentale; des exemples qui vont suivre, il ressortira particulièrement que plus l'émotivité d'un sujet est prononcée, plus l'action propre des idées sur lui tend, sans s'annuler cependant, à s'effacer devant les réactions qu'elles occasionnent dans l'appareil nervoso-affectif, plus actif à proportion de sa sensibilité, plus actif et plus sensible, aussi, sous l'influence de certaines défectuosités. Et nous ne considérons encore que des sujets relativement sains, aptes à choisir, parmi les idées religieuses, celles qui sont en harmonie avec un haut idéal moral en dépit des bizarreries où elles peuvent parfois pousser.

Voici premièrement, dans la personne du P. Hermann, un

cas d'émotivité du genre que l'on peut rapporter à une *hyperesthésie de l'appareil nerveux viscéral.* Il présente aussi une forte émotivité sensorielle, mais vu l'intensité supérieure de la première, l'autre est si vite et si complètement utilisée par celle-ci, que c'est bien l'émotivité viscérale qui caractérise ce converti, très éloigné, en dépit d'un fait d'hallucination qui sera signalé, de l'espèce des sensoriels proprement dits. Né à Hambourg en 1821 de pieux israélites, il apportait des dispositions morales de choix et une instinctive aversion pour toute vulgarité ; ces diathèses, composant avec son ambiance, expliquent assez comment ses idées revêtirent un caractère religieux accentué. Très sensoriel, il se prit d'un goût très vif pour tout le pittoresque du culte et le garda jusque dans les éclipses de sa foi primitive, éclipses assez naturelles en une nature où l'intellectualité, bien que vive, n'était que facilité intellectuelle, une manifestation parmi d'autres de son besoin de vie mentale intense. Ce qui dominait en lui, c'était l'appétit de ce qui charme les sens et surtout le cœur mais par le canal des sens. Saisi dès l'enfance par la pompe d'un culte, par la poésie des psaumes et spécialement par la musique sacrée, incapable en tout temps de composer des airs n'ayant rien de religieux, il était destiné à être converti par la musique catholique, par les sons de l'orgue qui toujours le troublaient et lui donnaient une impression de « sainteté ». Auditif-émotif, ou mieux encore *émotif viscéral servi par une forte auditivité spéciale*, il eut son appel à vingt-deux ans pendant un Salut en musique. A ce moment, toutes les impressions de son enfance amoureuse de chants sacrés lui revinrent plus vives que de coutume, et son émotion ce jour-là, puis le jour de son baptême, — et combien d'autres ensuite, — atteignit à une extrême violence au son de l'orgue. Que de preuves de l'acuité de son émotivité : pleurs faciles, affections exaltées, aspiration continue à vivre des rêves splendides, besoin constant de voir, d'entendre, de sentir du beau et du nouveau, passion des déplacements, soif d'honneurs et d'amitiés vives, imitativité et, pendant sa jeunesse, propension à se laisser aller à toutes les vanités! Des signes, aussi, d'une émotivité morbide ou tangente au morbide : précocité en toutes choses, pour la musique surtout, le plus détraquant de tous les arts (il joue du piano à quatre ans et demi), vie plus ou moins désordonnée jusqu'à sa conversion, alternance de mondanité et de dégoût du monde, coexistence, souvent, de la nostalgie de l'infini et d'occupations

futiles. Sa santé fut toujours très délicate. Il éprouva à Lourdes une amélioration notable de ses yeux malades. Enfin il eut fréquemment, après sa conversion, une « sensation de présence » du divin qui fait songer chez lui à cette légère hallucination du toucher interne familière aux mystiques qui réussissent l' « oraison de quiétude ». Il mourut carme déchaussé en 1868, après vingt-huit ans d'une vie toute de charité et d'apostolat.

Le cas du P. Ratisbonne est très connu ; nous le rappellerons cependant, d'abord parce que la vision qui le convertit le signale comme un *émotif du type sensoriel*, ensuite, — et c'est par là, étant donné notre point de vue, qu'il nous intéresse à un haut degré, — parce que la vision qu'il eut à vingt-huit ans ayant été la seule, il appert de ce fait que l'action des idées peut, à condition il est vrai qu'elles se déploie dans des circonstances favorables et rencontre un tempérament quelque peu prédisposé, aller jusqu'à créer, au moins momentanément, un type mystique caractérisé par quelque chose d'extraordinaire. — Né en 1814, il avait sept ans quand commença le grand mouvement de conversion des israélites alsaciens; son frère abjura bien avant lui, et dès ce moment sans doute un sourd travail s'accomplit dans son âme. L'ambiance agissait, tout le prouve : pourquoi ces sarcasmes constants à l'égard du Catholicisme, cette haine trop vive pour le frère converti, cette curiosité à l'endroit de la religion détestée, cette émotion bizarre dans une église de Naples où une prière lui monte aux lèvres? Pourquoi fuit-il pour échapper à l'angoisse qui l'étreint en ce lieu; d'où vient cet émerveillement à Rome dans l'église de l'Ara Cœli, cette contrainte intérieure qui le pousse à consentir à demeurer dans cette ville pour voir une cérémonie à Saint-Pierre, sa complaisance enfin à se prêter, bien que de mauvaise grâce, à de petits essais de conversion? Visiblement, il était depuis longtemps frappé par le Catholicisme avant de l'aimer, frappé au point d'être suggestionné, et c'était, de bonne heure, contre lui-même qu'il luttait en faisant acte d'hostilité contre le Catholicisme, qui le tentait. Une vision le convertit : il était donc un sensoriel. De son émotivité générale, celle qu'on nomme viscérale, on ne peut douter, car il était toujours prêt à la grande joie et à la grande tristesse; il fut très amoureux et très ami des plaisirs, mais sans y perdre sa dignité, notons-le, pareil en cela à un très grand nombre de futurs convertis (aucune « folie morale » dans leur cas,

d'une manière générale). Or n'est-il pas évident que l'émotivité générale, s'ajoutant à la diathèse sensorielle, doit donner naissance, si les circonstances s'y prêtent, à des troubles des sens pouvant aller fort loin? Il en est ainsi dans l'hystérie, et l'on peut parler, à propos de Ratisbonne, de quelque chose qui tout au moins s'en rapproche. Combien grande est sa *suggestibilité*! Et nul peut-être ne subit autant de suggestions; sa famille à sa manière, ses amis, parmi lesquels d'ardents convertis lui assurant qu'il deviendrait aussi catholique et faisant tout pour l'imbiber de catholicisme, les catholiques éminents qu'il fréquentait, la médaille qu'on lui fit porter de force, le *Memorare* qu'il consentit à copier et à relire : vraiment, quand il eut sa vision, il avait été mis au point, d'autant plus facile à y mettre qu'il n'était pas du tout un intellectuel. Suggestibilité, hallucination visuelle chez un sensoriel ému et suggestionné, est-ce tout? Non, de l'*automatisme* encore chez lui, lorsque par exemple, à Naples, ayant décidé d'aller à Malte, il va retenir sa place pour Rome. Il a des absences; il est d'une extrême instabilité; tout témoigne de l'activité considérable de sa subconscience. Un moment avant sa vision, son champ visuel se rétrécit (je n'entre pas dans la discussion de ce symptôme, je le note seulement), il ne voit plus qu'une partie de l'église où il se trouve, celle où s'élève l'autel où la Vierge va lui apparaître, et il ressent comme un trouble prémonitoire qui l'envahit tout entier. De sa non intellectualité, les preuves abondent, car il manque totalement d'esprit critique; c'est en impulsif, en israélite attaché à ses coréligionnaires, et non en dialecticien, qu'il attaquait d'abord le catholicisme; jamais il ne soupçonna l'action naturelle exercée sur sa mentalité par son ambiance; la ressemblance de l'Apparition avec l'image de sa médaille ne le fit point réfléchir; il ne s'étonna point que la Vierge lumineuse ne lui parlât pas (il était visuel, non auditif); il croit comprendre d'un seul coup toute la religion catholique, et quand on lui dit qu'un mourant a prié pour lui la veille, il croit, parce qu'il l'a deviné, l'avoir appris surnaturellement. Bref, Ratisbonne est un émotif caractérisé qui se classe parmi les sensoriels de ce groupe, et il y a en lui quelque chose de morbide qui fait songer un peu à de l'*hystérie*: chez ses pareils, une sorte d'émotivité sensorielle, — cérébrale sans doute, — paraît se développer sous l'action d'une émotivité viscérale qui la favorise au lieu de l'absorber comme dans le cas du P. Hermann. Il avait juste assez d'in-

tellectualité, et d'intellectualité de bon aloi, pour se laisser impressionner par des idées dictant une conduite raisonnable et conforme à l'idéal moral; rien de plus en ce genre, mais il faut insister sur ce point. — Dès l'instant de sa conversion, il est fixé à jamais; l'homme ancien a abdiqué : seul l'homme nouveau, qui coexistait avec l'autre depuis longtemps, se manifestera désormais; comme par suite d'une sorte d'*attaque*, la personnalité catholique, armée de toutes pièces, adulte, repousse l'autre qui ne reparaîtra pas. Le visuel qu'il est sera toujours préoccupé de signes visibles; plus tard, il verra dans un arc-en-ciel une indication divine du lieu où il devra bâtir un orphelinat. Il mourut à soixante-dix ans après avoir fait preuve d'héroïques vertus sans aucun fanatisme; il est un bel exemple de ce que peuvent sur un cerveau sain, malgré des dispositions nerveuses plus ou moins morbides, à l'aide même, faut-il dire, de ces dispositions, des idées religieuses fortes. Sans l'intervention d'un rare concours de circonstances, il est infiniment probable que Ratisbonne serait resté un visionnaire en puissance et un homme de bien banal; c'est grâce à ce qui se déclancha de morbide en lui qu'il pût faire une carrière remarquable, et c'est grâce à la *nature spéciale* des idées opérant ce déclanchement que cette carrière fut remarquable de la façon saine et noble dont elle le fut.

Le P. Liebermann (1803-1852), israélite alsacien qui se convertit à vingt-trois ans et réalisa à un très haut degré le type du saint, peut être présenté pour illustrer la catégorie des émotifs à tare nettement assignable, car il fut *épileptique*. Il était à sa manière fort intelligent, très préoccupé de n'adhérer qu'au vrai; mais, malgré son talent précoce en herméneutique et son habileté de directeur spirituel, il n'eut jamais cet esprit critique qui caractérise l'intellectuel et qui, dès qu'il existe, étouffe à sa naissance ou atténue considérablement la mysticité. Avoir foi, tel était son mode de pensée de prédilection; aussitôt désaffectionné du Judaïsme, il lui fallait le soutien d'une foi nouvelle. Nulle mentalité moderne ne rappelle mieux que la sienne celle des premiers juifs convertis au Christianisme; nul n'est plus distant d'un Newman. Fils d'un rabbin très orthodoxe, il fut élevé dans l'absolu respect de textes intangibles; lisait-il un auteur profane, Rousseau, par exemple, cet autre grand émotif, les idées ne faisaient en quelque sorte que traverser son entendement, c'est sur sa faculté de foi qu'elles agissaient aussitôt dans un sens ou dans un autre. Il se console

vite de ne pas rencontrer de miracles au temps où nous sommes : il suffit qu'on lui fasse remarquer « qu'ils ne sont plus nécessaires ». Sa conversion, féconde à certains égards en grands changements, mais grâce à la sphère d'idées où elle l'introduisit, ne fut pas, ne pouvait pas être dans sa vie un événement psychologique aussi grand qu'on pourrait l'imaginer : curieuse ressemblance avec son opposé Newman. Comme bien d'autres, cet israélite croyant et impressionnable ne fit jamais que suivre la destinée inscrite dans sa nature dès le commencement; avant, pendant, après sa conversion, il se mut toujours suivant la résultante de deux forces de sens à peu près immuable : la première était son tempérament émotif jusqu'à la morbidité, la seconde était l'ensemble des influences religieuses, très convergentes en dépit des apparences, qui imposèrent dès l'enfance à son esprit affamé de sublime des conceptions dont rien d'autre part ne fermait, intellectuellement ou affectivement, l'entrée à son âme. Autant qu'on peut le savoir, il n'était pas plus un sensoriel qu'un intellectuel; aucune vision, pas même de légères hallucinations auditives; ceci seulement : la faculté d'arriver, après cinq ans d'efforts, sans l'aide des manuels qui stéréotypèrent l'évolution de tant de mystiques, au fameux « don des larmes », don accompagné d'un « sentiment de présence » du divin qui ne paraît pas avoir excédé de beaucoup chez lui ce que ressent parfois à l'église le simple croyant pieux. A ce stade de l' « oraison » il n'y a encore que des impressions vagues, peu localisées, du toucher interne. Veut-on des preuves de sa grande et précoce émotivité, que les circonstances contribuèrent tant à accroître? Liebermann était doux et sensible, facile à peiner, à meurtrir, infiniment avide de sentiments profonds, exaltants. Né disgracié, chétif, maladif (il souffrit du foie et eut une loupe), souffre-douleur de ses frères, de ses camarades, de ses maîtres, souvent et longtemps maltraité plus tard par ses supérieurs, en butte à la colère d'un père très aimé dur au converti, accablé de besognes fatigantes à Issy où il n'a que de bas emplois, broyé pendant douze ans par la douleur de ne pouvoir recevoir la prêtrise à cause de son épilepsie (il ne fut ordonné qu'à trente-huit ans), il fut au sens le plus grave du mot un surmené, surtout un *surmené du sentiment*. Enfin, brochant sur tout le reste, il y avait cette tare de l'épilepsie, compatible avec une notable normalité, avec des qualités brillantes même, mais qui toujours introduit quelques éléments bizarres dans

le caractère et crée des psychoses. Il suffit peut-être de son émotivité pour expliquer sa *suggestibilité*; celle-ci fut grande, et lui aussi fut très suggestionné, par son frère converti qui lui prédit qu'il sera prêtre et apôtre, par d'autres coréligionnaires convertis qu'il fréquente, par d'autres encore restés juifs mais qui envoient une adresse aux évêques de France; il cherche lui-même, toute sa vie, des conseillers qui le suggestionnent, et, quand il a une cellule, il lui donne l'aspect d'une chapelle où il choisit avec soin les livres qu'il méditera, s'autosuggestionnant lui-même méthodiquement. Aussi recevra-t-il ces « attraits intérieurs » qu'il implore de Dieu comme des signes qu'il agit bien suivant sa volonté. Quelle part revient à son épilepsie? Elle dut, en tous cas, contribuer fort à aiguiser son émotivité, à favoriser l'activité de sa subconscience et donc à augmenter sa suggestibilité; mais elle ne l'aliéna point; il sut, utilisant peut-être, sous forme de volonté saine, l'*impulsivité* qu'il devait à son mal, dompter ce mal même : à force de lutter contre son épilepsie, il la fit disparaître. Ceci prouve sans doute qu'il n'était pas atteint de la pire façon et qu'il avait somme toute le cerveau sain; c'est pour ces raisons que des idées religieuses élevées prirent sur lui tant d'empire; d'autre part, il est douteux qu'en l'absence d'un mobile religieux, il eût eu la force suffisante pour remporter sur son organisme une telle victoire. Son nervosisme et sa tare même sont en partie *la cause* de la facilité avec laquelle certaines idées eurent prise sur lui; mais qu'on les envisage en elles-mêmes et dans leurs effets émotifs et actifs : leur haute séduction se comprend, et il était logique qu'elles eussent les suites que l'on sait: la vie normale de mille gens est notablement analogue à celle d'un Liebermann, déduction faite de ce que mit de spécial dans son existence l'idéal qui le saisit, et de l'excès d'intensité de vie affective qu'il devait à son tempérament ainsi qu'aux circonstances. Autrement orienté, il est vraisemblable qu'il eût été autrement et plus gravement névrosé; orienté comme il le fut, il devint un mystique capable des vertus les plus hautes et dont le dévouement aux autres, simple, habile et entier, n'était pas la moindre.

Les exemples qui viennent d'être donnés vérifient assez, pensons-nous, la théorie proposée, pour que nous nous dispensions de la rappeler au terme de cette section de notre travail [1].

1. Ne pouvant développer davantage ici la question de la conversion, nous voulons du moins joindre, sous forme de note, quelques réflexions

IV

Abordons maintenant l'étude des ÉTATS MYSTIQUES PROPREMENT DITS. Le lecteur, nous l'espérons, ne nous reprochera pas de borner nos réflexions à quelques points d'une importance capitale pour la justification de notre point de vue, et de ne pas examiner certaines difficultés qui ne sont point spéciales

et remarques sommaires à ce qui précède. — Il y a des changements brusques et des changemeuts lents dans toutes les espèces ci-dessus distinguées; les premiers sont plus fréquents chez les émotifs, mais se rencontrent aussi chez les intellectuels, qui ne sont jamais exclusivement tels, et qui d'ailleurs ont moins besoin d'être émus pour prendre une décision grave. Mais on insiste trop sur ce genre de différence; vues de près, les conversions brusques paraissent bien avoir été l'aboutissement d'un travail assez continu du subconscient, voilé par la permanence d'une incrédulité de plus en plus superficielle; malheureusement, la conscience claire est seule observable du dehors, et celui qui s'en tient à l'observation de celle-ci ne peut voir que par la suite à quel point l'incrédulité d'un futur converti pouvait être détachée déjà du fond de son âme, prête à s'évanouir tout à fait au premier choc, comme tombe la croûte d'une plaie guérie. Bien des conversions doivent être analogues à la conversion en sens inverse de ce russe, à qui son frère fit remarquer un jour qu'il ne croyait plus du tout à la valeur du *Benedicite* qu'il récitait, et qui prit alors pleine conscience de son incrédulité foncière très ancienne déjà. On a le grand tort, généralement, de ne pas chercher à rattacher la psychologie du converti *après sa conversion*, à sa psychologie antérieure : celle-ci en serait fortement éclairée; le psychologue, dupe d'une illusion vulgaire, est trop souvent le premier à s'étonner outre mesure de ce qui suit la conversion. Si l'on ne peut parler, dans certains cas, d'une lente évolution subconsciente, on trouve toujours du moins dans le passé du converti, dans l'ensemble de ses diathèses de race, de famille, dans son caractère personnel, etc., de quoi expliquer la cristallisation qui s'est tout à coup produite : tel semble avoir été le cas de M. Lutoslawski, par exemple. Ce qui trompe le psychologue en bien des cas de conversion pseudo-instantanée, le voici : son attention étant toute accaparée par les actes postérieurs à la conversion, il oublie d'en chercher la source *dans les nouvelles certitudes du sujet*, d'où ceux-ci découlent cependant d'une façon logique; de ces actes, la nouveauté et le pittoresque l'étonnent au point qu'il songe peu à les rattacher, d'une part à ces certitudes, de l'autre à la psychologie antérieure du sujet; le changement demeure encore à ses yeux comme une sorte de merveille instantanée, alors qu'on s'attendait à le voir décrit par lui comme un moment remarquable d'un long processus. On ne peut cependant exclure la possibilité de conversions à peu près soudaines, à savoir chez des visuels ou des auditifs notables, ou encore des visuels ou des auditifs peu caractérisés placés dans des conditions toutes particulières (le milieu des Réveils, de Lourdes, etc.); mais, même alors, n'y a-t-il pas lieu de parler d'une aptitude nerveuse à subir l'attrait d'un appel soudain? Au reste, il y a toujours, dans les conversions les plus lentes, un moment décisif, et donc quelque chose de soudain. — Parmi les convertis européens au Catholicisme, les types les plus réussis appartiennent à la race juive et à la race anglo-saxonne; de la première, on sait la nervosité, et, de la seconde, le goût prononcé pour la réflexion religieuse; quant à la manie des conver-

au sujet ici traité. Un article n'est point un livre et ne gagne rien à vouloir ressembler à un livre [1].

Tout d'abord, un fait nous frappe lorsque nous considérons l'histoire de la mysticité. Depuis le XVe siècle, corrélativement à l'établissement, par les auteurs spirituels, d'une psychologie et d'une méthodologie de la mysticité, il s'est produit *une stéréotypation croissante* des divers états qu'elle peut réaliser et même de leur succession. De ce fait, reconnu de façon plus ou moins explicite par les surnaturalistes les plus décidés, il suit immédiatement que l'on doit rapprocher, de l'*hystérie*, les états mystiques caractérisés, car ce qui s'est produit là est tout à fait analogue à ce qui se passa à une époque plus récente et en un temps plus court, à la Salpêtrière, où, comme on sait, Charcot *créa et cultiva une hystérie artificielle*, un type psycho-pathologique tout factice et qui cependant sut durer. Quoi qu'on puisse penser de l'hystérie, ce rapprochement s'impose. D'un autre

sions successives qui fleurit aux États-Unis, elle est corrélative à l'extrême nervosité que l'on dénonce au pays de la vie intense. Ethnologiquement aussi, donc, se vérifient les deux affirmations que nous soutenons ici. — On exagère souvent le caractère définitif des conversions; cela vient de ce que l'on ne parle guère que de celles *qui ont duré*. Il en est de telles chez nombre de neurasthéniques, dont l'aboulie ne s'y oppose point toujours : la mysticité leur est un tonique; ils gardent jalousement l'idée qu'ils sont conduits d'en haut et agissent volontiers conformément à cette idée. Mais les hystériques sont capables d'une mysticité plus variée et de plus grande allure, et même d'une activité professionnelle et sociale considérable. — A rapprocher, des cas de mysticité notable, les cas de mysticité tempérée : on y découvre très souvent quelque chose d'étrange déjà : ex. Mgr Gay, l'ami de Gounod et musicien lui-même, écrivain mystique et très faible des nerfs, qui entend un jour, dans les bois, une voix qui lui dit : « Tu seras prêtre ». Tous sont suggestibles et recherchent ce qui les suggestionne dans le sens de leurs préférences. — Étudier aussi des faits comme ceux dont est le théâtre l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem; pendant la semaine sainte, il s'y passe, parmi les paysans russes en pèlerinage, des choses abominables sous l'influence de l'excitation religieuse de mauvaise qualité dont ces pauvres intelligences sont uniquement capables. Toutes les épidémies de conversion relèvent à la fois de la psychologie normale et de la psychophysiologie pathologique.

1. L'ensemble des idées ici développées ne doit pas, selon nous, scandaliser un croyant raisonnable, car on peut être catholique orthodoxe, par exemple, sans admettre la réalité d'un seul fait miraculeux depuis la clôture des temps apostoliques. Un catholique lisant ces pages devra se souvenir que l'Église elle-même ne fait pas, de ces manifestations mystiques, des articles de foi. Rien d'ailleurs ne l'empêche d'admettre que le surnaturel soit impossible à vérifier par la voie scientifique; et s'il croit à des faits comme ceux dont nous traitons ici, il a toujours la ressource de penser que le divin, si infiniment élevé au-dessus de la nature de l'homme, ne peut entrer en lui sans le troubler, sans le névroser. Nul n'a jamais vu Dieu, dit saint Jean, et, d'après l'Ancien Testament nul ne peut le voir sans mourir. Voir sur ce sujet notre article intitulé : *La Vanité de l'Expérience religieuse*, *Archives de Psychologie*, Genève, 1910.

côté, le fait sur lequel nous mettons l'accent illustre à merveille notre proposition relative à la quasi-toute-puissance de la représentation dans les phénomènes de ce genre : des idées abstraites, des théories théologiques et psycho-physiologico-mystiques ont joué et jouent encore un rôle prépondérant dans l'évolution psychophysiologique de très nombreux mystiques, de tous peut-être. Ont-ils des apparitions, des apparitions qui leur parlent? Celles-ci leur tiennent un langage calqué sur celui des ouvrages de théologie et de mystique qu'ils ont pu lire, ou sur celui de leurs confesseurs qui ont lu ces livres et qui entraînent leurs pénitents dans le sens où ont marché des mystiques illustres; de ceux-ci, tout se retrouve chez leurs imitateurs, plus ou moins modifié par les idées et le vocabulaire du temps auquel ils appartiennent. Toujours la théologie leur imposa un idéal de sainteté; mais de plus en plus une certaine manière de prier, l'usage de certaines recettes d'adoration, d'invocation et de propitiation, l'emploi, enfin, de certaines pratiques pour se mettre en communication avec le surnaturel sont devenus de tradition : voilà pour le spirituel; quant au matériel, si l'on peut s'exprimer ainsi, même évolution : les mystiques revivant la Passion du Christ et présentant des stigmates plus ou moins accusés sont devenus de plus en plus nombreux, tant du moins que la religiosité générale ne diminua pas trop. N'y a-t-il pas là, tout autant que dans ces épidémies de maladies nerveuses, de forme mystique ou non, où l'on voit des affections identiques saisir des organismes pourtant très différents — et dont quelques-uns sans doute n'étaient guère tarés originairement,— une preuve éclatante de l'influence du *mental* sur l'évolution des névroses, influence si grande qu'il peut à peu près à lui seul, en certaines circonstances, créer de la névropathie, fabriquant presque de toutes pièces le terrain même où il en développera.

Nous parlions tout à l'heure de stéréotypie; il ne faut pas le faire sans réserves, car encore doit-on expliquer pourquoi c'est une certaine psychologie mystique et non une autre qui a été vécue *de préférence*, pourquoi celle que formulent d'une manière à peu près uniforme les livres contemporains de spiritualité possède les *propriétés suggestives* que l'on sait. Les mystiques, apparemment, sont peu à peu arrivés à trouver les meilleurs procédés pour s'entraîner dans la voie où ils brûlent d'avancer, et cela ne leur a été possible que parce qu'ils ont su respecter dans une large mesure les lois de la psychologie normale; de sorte que, finalement, la mise en formules des pro-

cédés où ils se sont arrêtés, et qui sont loin d'être entièrement fantaisistes, la mise en formule de ces procédés tels qu'ils sont décrits par les théologiens eux-mêmes offre un intérêt véritablement scientifique. Consciemment et inconsciemment, à demi empiriquement et à demi grâce à des réflexions nombreuses, approfondies, fondées sur des observations exactes et des expériences bien conduites, les mystiques se sont appliqués à utiliser toute leur nature en vue d'atteindre à des états surnaturels ; ils ont ainsi *frayé* en quelque sorte *une voie régulière à l'anormal*; même, ils ont quasi-*normalisé la recherche de l'anormal* à force d'avoir employé de bonne psychologie, fait des frais de logique, et aussi de vertu, pour réussir le chef-d'œuvre de la divinisation de l'âme. De là ce qu'il y a *d'un* et de *scientifique* dans la psychologie mystique élaborée par des penseurs mystiques après avoir été vécue : tout ce qu'il était possible d'y faire entrer de raison, de psychicité normale et de moralité y est entré; tout ce qu'il était possible d'en éliminer de bizarre et d'étrange en a été, souvent du moins, éliminé. Il n'est donc pas étonnant que ce qui s'est stéréotypé, se soit stéréotypé, car la raison, la psychicité normale et la moralité sont des choses unes, unifiantes, et le but des meilleurs mystiques, étant un, devait tôt ou tard imposer des procédés à peu près identiques pour le réaliser, des procédés, en somme, d'une innocuité relative et dont les résultats devaient grandement différer de ceux des tendances et des états mentaux franchement morbides. Il n'est guère de mystiques de grande allure qui n'aient été, d'ailleurs, plus ou moins psychologues; et ceux qui le sont peu sont du moins guidés par des auxiliaires qui le sont; et tous ont un système, le même en somme, sur la psychologie de Dieu, du Diable et de l'homme, que domine une théologie d'après laquelle Dieu comme le Diable interviennent très naturellement dans les affaires humaines d'une façon identique, *mutatis mutandis*, à celle dont les hommes interviennent dans la vie les uns des autres. C'est pourquoi tous les mystiques tendent à s'accorder dans l'interprétation des phénomènes de leur vie intérieure et des événements extérieurs, ainsi que sur les moyens qu'il convient d'employer successivement pour progresser dans la mysticité. — Mais ce qui se passe d'intellectuel dans leur conscience claire n'est rien, comparé à ce qui doit se passer de tel dans leur *subconscience*, on peut l'affirmer sans faire de psychologie fantaisiste. Qu'on lise sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, la Bienheureuse Marguerite-Marie, entre

autres : on s'apercevra bien vite de la subtilité avec laquelle *ils organisent* le drame de leur vie intérieure; tous les incidents en sont créés avec un art merveilleux pour que les fins désirées soient atteintes, et avec un souci constant de ménager les transitions, les gradations, les coups de théâtre, ainsi que de n'outrepasser point ce que la nature humaine peut supporter de tentations, d'épreuves, d'émotions. On saisit à plein, en les voyant évoluer, la prépondérance de l'action de la *pensée* dans tous les processus spéciaux à leur mentalité; chez eux comme chez les hystériques des hôpitaux, c'est l'idée qui fait à peu près tout, *immédiatement du moins* [1]. Ils se font juste à temps gourmander par Dieu de la tiédeur qui risque de les envahir, ils se font consoler par Lui chaque fois que leur courage va faiblir; ils se font tenter par le diable de mille façons épouvantables sur des points où il est clair qu'ils ne pourraient jamais avoir de faiblesse, accabler par lui de douleurs que jamais ils ne pourraient supporter si ces douleurs n'étaient point de fausses douleurs comme les tentations dont nous parlions sont de fausses tentations; ils s'exagèrent leur faiblesse à proportion de leur confiance dans le guide céleste dont l'appui, ils en sont sûrs, fera leur faiblesse infiniment forte, etc., etc. *Immense activité mentale*, *facticité* notable d'états psychiques ou psychophysiologiques étonnants sous l'empire de fortes auto-suggestions savamment organisées : la ressemblance avec l'hystérie est tout à fait frappante, avec l'hystérie où le mental fait presque tout, sur la base d'un tempérament très nerveux capable de toutes les extravagances sans recéler toujours de ces lésions bien nettes et bien localisées qui, quand elles existent, signifient que l'hystérie est compliquée d'autre chose.

Avant d'aller plus loin, remarquons certaines différences entre les mystiques supérieurs et les hystériques d'hôpital. Si les premiers comme les seconds « réalisent » les représentations, — lesquelles sont d'un caractère plus relevé chez eux, où pour l'ordinaire la diabolicité et autres excentricités ne jouent pas le

1. Il n'est pas étonnant, si la représentation joue *immédiatement* un rôle si considérable dans les faits de mysticité, que les plus intelligents parmi les mystiques n'aient d'une manière générale présenté qu'un petit nombre de phénomènes extraordinaires, et que les moins intelligents en aient présenté le plus. Ce caractère immédiat de l'action de la représentation se marque au maximum dans la symbolicité mystique des attitudes des extatiques, de leurs plaies, de leurs douleurs. On est vraiment fondé à expliquer dans une très large mesure ce qui se passe dans leur soma par ce qui se passe dans leur esprit.

premier rôle, ce qui a lieu chez les mystiques inférieurs, plus voisins des malades tout à fait authentiques, — les mystiques *n'oublient pas*, en général, la totalité de ce qu'ils ont contemplé pendant la transe; ils ont plutôt une tendance à le *développer* à la manière dont le rêveur fait cristalliser, après le réveil, mille souvenirs étrangers au rêve autour du fait onirique dont il se souvient; d'autre part, ressemblant en ceci aux *spirites*, ils n'offrent guère de dédoublements de personnalité pareils à ceux que décrit, par exemple, le Dr Morton Prince; en toute vision, cependant, il y a une sorte de dédoublement de la personnalité, mais qui se rapproche fort de ce qui se passe dans l'hallucination ordinaire ou même chez des hommes normaux à très forte imagination. On voit par là que s'il y a hystérie dans la mysticité, c'est une hystérie fort *différente*, arrachée aux trois quarts, en somme, à la symptomatologie de l'hystérie courante, et *réintégrée d'autant*, toutes réserves faites, *dans la normalité*. A quoi attribuer la symptomatologie psychique si différente que manifeste la mysticité, sinon à *l'influence des idées, des préoccupations spéciales à la mysticité*? Celle-ci, dès qu'elle a pu s'introduire dans une organisation humaine grâce à certaines conditions physiologiques qui ont facilité son entrée, y crée une névrose à part, exactement comme telle ambiance morale fera, d'un mari relativement sain vivant avec une femme folle d'une certaine façon, un fou pareil à elle mais qui aurait été fou d'une manière différente si la folie de sa femme avait été autre. Et très souvent, la symptomatologie dans les deux cas est presque uniquement psychique; non certes que le cortex n'y soit intéressé; le cortex y est même très fréquemment plus intéressé que tout le reste du système nerveux, mais il n'importe; de plus, dans les deux cas, le psychique joue un rôle étiologique bien plus considérable que dans la plupart des psychoses. Quant aux symptômes physiques, les bornes où nous devons nous enfermer ici ne nous permettent pas d'aborder avec ampleur la discussion de ce qui les concerne, mais, ainsi que nous le disions, ils ne sont pas de première importance dans le cas de la mysticité, pas plus que dans celui de l'hystérie, où leur rôle est plutôt subordonné; il suffit à notre dessein de noter les faits suivants. Chez les mystiques comme chez les hystériques ou même chez les neurasthéniques, nombre de *fausses douleurs pourtant très douloureuses*, mais infiniment *mieux supportées et même bien utilisées* par les premiers, — du moins quant au but de perfection reli-

gieuse qu'ils se proposent, — tandis qu'elles sont chez les autres un ferment de désorganisation. D'autre part, chez nombre de mystiques comme chez nombre d'hystériques, des *maladies bizarres et souvent atroces*, indiquent des tares profondes de l'organisme; mais les mystiques, tout en entretenant le mal, qu'ils aiment et dont ils jouissent, tout en l'éternisant par là même, — ainsi que font à leur manière les sinistrés espérant des dédommagements sérieux, qui réussissent à retarder leur guérison sans employer à cet effet aucun moyen malhonnête, — arrivent néanmoins *à dominer leurs souffrances et à vivre moralement et religieusement de façon intense*, souvent jusqu'à un âge très avancé, avec les maladies et les infirmités qu'ils collectionnent. Qu'on rapproche ceci des douleurs de la Passion revécues par eux et des stigmates; on verra clairement dans ces faits aussi la confirmation de notre opinion sur la prépondérance du rôle du psychique dans l'évolution des processus spéciaux à la vie du mystique, prépondérance si grande que le rôle joué originairement par le physique dans son cas n'est presque plus rien en comparaison de celui que joue l'activité psychique que le physique a d'abord déclanchée, — à tel point que, jusque dans le retentissement physique lui-même de cette activité psychique, le mental paraît encore conserver une extraordinaire maîtrise sur le soma.

Il est intéressant de considérer le tableau des états mystiques tel que les auteurs spirituels l'ont définitivement fixé [1]. Ils distinguent deux sortes d'oraison, l'oraison ordinaire qui a quatre degrés : oraison vocale, oraison affective, méditation, oraison de simplicité; et l'oraison mystique qui a aussi quatre degrés : union simple ou quiétude, union pleine ou demi-extatique, extase, enfin transformation, ou déification, ou mariage spirituel. — Un simple coup d'œil d'ensemble sur la succession de ces états suffit à prouver *l'habileté psychologique supérieure* des mystiques qui ont canonisé ce tableau : une âme capable de parcourir ces huit états dans l'ordre indiqué, est une âme qui a su mettre en œuvre la série continue de moyens qui est la plus idoine à lui permettre *d'utiliser les lois de la psychologie normale* pour la fin qu'elle veut atteindre : remarquons avec quel art les mystiques font d'abord servir les représentations à l'éveil des sentiments, puis graduellement éteignent la clarté

1. V. spécialement l'ouvrage du P. Poulain, S. J. : *Des grâces d'Oraisons*, 5e édit. 1986. Retaux, Paris. Il n'existe pas en cette matière un livre de théologien mieux fait que celui-là.

des représentations pour laisser le champ libre à l'émotion, se mettant en même temps dans un certain état d'« attention expectante » très favorable à l'automatisme que déclanchera, à un moment donné, l'émotion religieuse, parmi la « nuit du sens » et grâce à la « ligature » qui se sera faite spontanément de toutes les facultés sensibles. Dès lors, ils n'auront plus guère qu'à se laisser aller, mais ils prendront toutefois la précaution de ne pas troubler, de ne pas chercher à accélérer par un effort intempestif de leur volonté, l'automatisme dont le désir les hante, dont l'idée fixe leur donne une soif ardente et qu'ils nomment, ignorant, — dans leur conscience claire du moins, — l'auto-suggestion qui les domine, l'abandonnement absolu à l'action divine. Une fois l'extase arrivée, le but suprême est atteint, mais avec cette réserve cependant qu'il leur faut être sûrs de pouvoir vivre, en dehors de l'état extatique, qui est rarement long, d'une façon aussi parfaite que dans l'extase même; ils ne s'arrêteront donc d'aspirer à un état plus haut, ils ne cesseront de se transformer sous l'influence de cette aspiration, que quand ils auront conscience d'avoir réalisé l'union parfaite avec Dieu. Alors, en général, ils auront moins d'extases ou même ils n'en auront plus, mais parce que cela n'est plus utile, leur état mystique étant devenu si essentiel à leur mentalité qu'ils peuvent mener désormais comme deux vies à la fois, l'une toute d'union volitive avec Dieu, l'autre pareille matériellement à la vie de tout le monde, dépensée à faire les diverses besognes que leur impose leur condition ou la règle de la maison à laquelle ils appartiennent. *Ce retour presque complet à la vie normale par une sorte d'incorporation d'un état anormal à l'état normal* est l'un des faits les plus curieux de la vie mystique; il atteste plus hautement peut-être que tous les autres la *genèse intellectuelle* de la grande mysticité, que l'intelligence sait ainsi maintenir dans une direction souvent tout à fait parallèle à celle d'une vie normale. Mais on comprend que le psychologue se soit longtemps trompé en pareille matière : au premier abord, il paraît invraisemblable qu'il y ait quelque part à faire à l'intelligence et à la psychicité normale, et même au psychisme tout court, dans l'étiologie des phénomènes en question. Pourtant, à la réflexion, lorsqu'on songe à l'effet prodigieux que doit avoir sur un tempérament simplement très nerveux, très sensible, très suggestible, un corps d'idées pareilles à celles qui sont proposées aux mystiques par une certaine théologie, on comprend, surtout s'il s'agit de sujets qui

ont pu croire posséder l'évidence d'un appel divin direct, individuel, sensible, et que leur organisme mental en ait été bouleversé tout entier comme l'un quelconque de nous l'est par un événement très impressionnant, et que ce bouleversement, contenu dans son incidence et dans ses suites par des croyances et des enseignements où il entre beaucoup de raison et de moralité n'ait pas produit que du déchet, qu'il ait même été pour de nombreux sujets une invitation à se servir beaucoup de leur réflexion, de leur volonté, pour canaliser leur névropathie et en user, somme toute, avec esprit, avec conscience, avec bon sens même!

Il n'y a pas lieu de réfuter longuement ceux qui distinguent à fond les deux sortes d'états d'oraison énumérés plus haut, car en considérant de notre point de vue les raisons qu'ils présentent, on voit aussitôt la cause de leur erreur. Le sentiment de la visitation de Dieu, sourdement présent parfois, ils l'avouent, — et cela est grave, — dans le quatrième état de la première catégorie, apporterait avec lui, dans le premier état de la seconde catégorie, où il est clair, la preuve que Dieu agit, alors que son action dans l'âme ne serait encore, dans le quatrième état de la première catégorie, sauf la restriction mentionnée, qu'un pur objet de foi. — Le psychologue aperçoit ici un commencement d'*hallucination du toucher interne*, faible et intermittente comme la plupart des états hallucinatoires à leur début, et il croit d'autant plus à la continuité des états IV de la première catégorie et I de la seconde, que les mystiques non seulement constatent parfois de celui-ci dans celui-là, mais encore reconnaissent d'autre part l'instabilité relative de l'état I de la seconde catégorie, où la « ligature » n'est pas parfaite, où la distraction est possible, où la volonté peut encore lutter contre Dieu, où le simple « roulis d'un wagon de chemin de fer » peut empêcher le surnaturel d'envahir l'âme, qu'il envahit en d'autres circonstances sans avoir égard aux occupations du sujet que sa première transe prendra, par exemple, lorsqu'il est occupé à sa coiffure. La volonté ne peut créer l'état I de la seconde catégorie, dit-on. Mais a-t-on démontré qu'elle crée l'état IV de la première? De plus, si l'automatisme commence vraiment avec la seconde catégorie d'états, est-il étonnant que la volonté cesse ici de pouvoir quelque chose? Elle ne peut créer de l'automatisme d'une façon instantanée; c'est seulement à la longue qu'elle paraît pouvoir amener quelque chose de tel. Lui arrive-t-il d'essayer de mettre un empêchement à l'automatisme

de l'oraison mystique, son insuccès est assuré si l'âme est bien convaincue que c'est Dieu qui la mène; réussit-elle dans sa tentative, c'est que l'on manquait de foi, d'où, en cet automatisme, une imperfection, une faiblesse qui explique le succès de la volonté. L'idée de l'abandon de Dieu suffit à faire cesser le processus mystique; et pour comprendre que tous les sujets n'aillent point jusqu'à l'état IV de la seconde catégorie, il suffit de réfléchir que tous ne peuvent être assez doués pour pouvoir accomplir cette performance. La nouveauté, l'originalité des *effets* propres à chaque état d'oraison donne à leur série une *apparence de discontinuité*, mais bien illusoire; il ne faut pas réaliser ces états comme des entités à part; ce ne sont que *des moments remarquables d'un processus continu*, où de temps en temps *l'accumulation* des causes dans un sens unique ou *leur intensification progressive* amène le déclanchement d'effets nouveaux de la façon dont l'adjonction successive de grains de sable à un poids qui ne fait pas encore fléchir le plateau d'une balance finit par le faire céder à la fin; au fond, la nouveauté n'est qu'apparente, ou plutôt elle est chose secondaire en l'espèce; les soi-disant états différents ne sont que *des groupes de symptômes successivement possibles*. Par exemple, lorsqu'un mystique très visuel est suffisamment excité pour avoir une vision, il se mettra, sous l'influence de la certitude absolue qu'il a des faveurs divines, à faire et à dire beaucoup de choses qu'il ne faisait et ne disait point encore, et il présentera de temps en temps une foule de phénomènes psychiques et physiologiques qu'il ne présentait pas quand il n'en était encore qu'à l' « union pleine »; il n'y a rien de plus foncièrement nouveau, d'un état mystique au suivant, que dans l'évolution d'une maladie qui s'aggrave, ou dans celle d'un esprit qui se perfectionne, ou dans celle d'un organisme qui passe d'un stade de l'existence à un autre. Quant à la différence qui distingue la mentalité des mystiques, d'une manière générale, de la mentalité des âmes religieuses ordinaires, le caractère très impressionnant des phénomènes qui ont lieu en eux les explique; et la ressemblance des deux mentalités s'explique de son côté par la nature même des idées et des sentiments que les mystiques ont en commun avec tous leurs coréligionnaires : comment, par exemple, un homme qui professerait à fond l'humilité chrétienne, n'eût-il rien de mystique au sens pathologique du mot, ne puiserait-il pas dans son idée de la toute-puissance de Dieu opposée au néant de l'homme, une force sensiblement pareille à celle que

les voyants puisent dans la contemplation hallucinatoire de l'immensité divine? Or on sait que, pour les mystiques, l'humilité est la condition subjective principale de l'avancement dans la voie divine : il faut se laisser agir le plus possible. Nous nous résumerons sur ce point en énonçant ces deux propositions : premièrement, le processus de la vie mystique est suspendu à l'évolution continue d'idées dont la marche s'explique principalement *par les lois ordinaires de la psychologie, de la psychologie de l'intelligence en particulier*; secondement, toute discontinuité dans l'évolution mystique d'un sujet se réduit, sauf exceptions, *à la différence des effets inhérents aux moments successifs de l'accroissement intensif de la diathèse mystique*. Ce sont là des principes assurés; les considérations qui vont suivre ne pourraient leur être objectées que par un esprit superficiel.

Quelle que soit la part qu'on doive faire, dans l'explication des faits mystiques, à la psychologie générale, il faut tenir compte largement aussi des *idiosyncrasies*, mais il ne naît point de là de véritables difficultés. Les mystiques les plus ambitieux ont raison de ne pas aspirer trop tôt à des visions, car un organisme qui doit favoriser des états psychiques hallucinatoires ne peut, dans la mesure où il est sain, aller du premier coup jusqu'à permettre des visions proprement dites et surtout des hallucinations du toucher externe. Aussi voyons-nous la plupart des visionnaires, en dépit d'hallucinations passagères dans l'enfance ou dans la première adolescence, commencer vraiment leur ascension mystique plus tard, par des états assez simples, ceux où s'arrêtent les moins doués. Ce sont d'abord des *hallucinations du toucher interne*, de la cénesthésie, qu'ils éprouvent (sentiment « de présence »); puis ils se les précisent sous forme d'hallucinations *gustatives* ou *balsamiques* mal localisées et crues spirituelles à cause de cela; ces deux sortes d'illusions, les plus voisines de celles du toucher interne, c'est-à-dire des moins graves, des plus faciles à ressentir, sont à peine anormales ainsi que la première; avec un peu d'imagination, n'importe qui peut se les donner à quelque degré. Ensuite, le sentiment de « présence » s'accuse avec une netteté plus grande et devient, si l'organisme s'y prête, *comme une véritable perception*, grâce, évidemment, à la collaboration de certaines idées, ainsi qu'il arrive dans la perception normale. Si le sujet est très doué nerveusement, il ira jusqu'à l'*hallucination auditive*, plus ou moins nette; si celle-ci est très précise, le cas est assez grave déjà, car, pour que la parole intérieure prenne une

apparence tout à fait objective, il faut un organisme d'un type peu commun : l'imagination, chez les meilleurs auditifs, n'est pas souvent de force à créer une illusion parfaite de parole entendue; il est vrai que l'intensité des croyances religieuses peut concourir à amplifier le son de la parole intérieure dans certains cas, mais encore faut-il que le soma s'y prête. Quoi qu'il en soit, c'est à un petit nombre qu'il est donné d'avoir des *visions* et surtout des *illusions du toucher externe*. Ceux-là peuvent sans doute rendre grâce au moins autant à leur corps qu'à leur esprit et à leurs croyances, des phénomènes qui les ravissent; car toute la foi du monde ne pourrait produire ces hautes manifestations de la mysticité sans une véritable et très grande bonne volonté de l'organisme; il en est de même, à plus forte raison, pour ceux qui réussissent des *plaies* ou des *stigmates en relief* rappelant les tourments de la Passion : s'il n'y avait chez eux des *liens anatomiques étroits* entre le système nerveux central et les appareils nerveux périphériques, — qui d'ordinaire en sont assez indépendants, — ils ne présenteraient rien de tel. Mais quel *effet psychique* doit produire, source à son tour d'effets psychophysiologiques d'une puissance inouïe, la constatation de telles faveurs jugées inscrites par Dieu même jusque dans le corps qu'on voit et qu'on touche! Comment les grands mystiques ne différeraient-ils point du tout au tout, à certains égards, des malades dont ils se rapprochent le plus? Ce dont il faudrait s'étonner, ce serait que leur symptomatologie clinique fût pareille en dépit d'une étiologie psychique si différente! Et pourtant, on le voit, *leurs hallucinations successivement possibles le sont dans l'ordre même de la gravité croissante de la diathèse hallucinatoire*; ils commencent, *ainsi que les malade mentaux authentiques*, par les illusions les plus légères et finissent par celles qui le sont le moins, tout comme les maniaques. Mais les idées qui les dominent sont *autres*, et les organismes qu'elles ont choisi pour y agir étaient originairement *d'une santé relativement grande*. En un sens, on pourrait dire que la mysticité est une *hystérie spéciale*, celle dont sont susceptibles *des organismes encore notablement sains sous l'influence d'idées religieuses fortes*; la *logique interne* de la partie psychologique de cette affection y paraît douée d'un pouvoir sans pareil; ainsi s'expliqueraient les ressemblances et les différences qui tour à tour étonnent également le psychologue. Qu'on songe, par exemple, au tableau des représentations qu'objectivent, que réalisent les hystériques ordinaires, aux

anesthésies, aux paralysies et aux agitations qui sont corrélatives à ces représentations ; sans doute, les mystiques, dans leurs transes, présentent des faits analogues, ils sont insensibles dans l'extase et offrent de la paralysie, mais *ce n'est pas toujours sous l'empire d'une idée fixe*! On en a vu se mettre à courir, à grimper, à faire mille choses qui scandalisaient leur entourage, ou saisis au contraire d'une impuissance totale à faire n'importe quelle action ; mais alors le désordre paraît être *la conséquence d'états mentaux que ne connaît point l'hystérique ordinaire*. Ajoutons à cela que la plupart des mystiques prétendent que leurs visions sont plutôt « intellectuelles » ; ou bien leurs « sens spirituels », comme ils disent, ne saisissent pas d'images proprement dites, mais seulement des choses qui y ressemblent, ou bien c'est une « nuit » lumineuse, un vague absolu qu'ils contemplent avec une âme devenue tout émotion et se fondant dans un divin dont l'aspect intellectuel lui-même finit par disparaître, ne gardant qu'une sorte d'aspect sentimental défiant toute description. Que nous sommes loin, avec eux, de la *matérialité* des visions de l'hystérique ! Chez l'autre, l'intelligence agit encore là même où il lui semble qu'elle a sombré ; souvent, avec l'extase qui ravit, coexiste une réflexion qui demeure très claire à l'arrière-plan. Enfin, est-il besoin de rappeler que l'hystérique, en dépit de certaines apparences, présente un *rétrécissement de l'intelligence* qui, dans les cas graves, est souvent progressif ; l'analogue de ce fait ne se voit que chez les mystiques inférieurs et chez les fous religieux, dont la *moralité* aussi est infiniment moins grande que celle des grands mystiques , qui toujours sont des consciences, eussent-ils des tares qui les rapprochent de ces malades.

Voici, enfin, tout un groupe de remarques dont l'énoncé et le commentaire succint achèveront d'établir l'exactitude de notre point de vue. On sait la fécondité mystique des pays méridionaux ; elle s'explique par l'impressionnabilité nerveuse et la vive imagination des races qui les habitent ; les pays germaniques viennent ensuite, où l'aptitude à la méditation est si grande, et où les nerfs n'ont pu manquer de jouer souvent avec une intensité morbide sous l'action de l'idée. Toujours les deux facteurs que nous indiquions, le psychique apparaissant comme une cause aussi importante par elle-même que n'importe quelle diathèse nerveuse pour produire des phénomènes mystiques. Il n'est pas jusqu'à la prédominance en pays germain d'un mysticisme raisonneur, philosophique, relativement peu

exubérant et pittoresque, qui ne s'explique par la différence même qui distingue l'âme germanique de l'âme latine méridionale : l'idée agit davantage, proportionnellement, où elle est moins serve de l'image et travaille des organismes moins irritables. D'une manière générale, les femmes font plus de mysticité que les hommes, mais ne sont-elles pas plus hystérisables? Et s'il est vrai que plus d'hommes sont arrivés aux états mystiques supérieurs, leurs succès plus marqués dans la voie mystique ne sont-ils pas dus à leur habileté, à leur ténacité, à leur intelligence plus grandes? L'enfant et l'adolescent sont plus hystérisables que l'adulte : aussi, que de futurs mystiques eurent très tôt quelque vision, plus ou moins identique à ces illusions religieuses ou non et le plus souvent passagères que l'on range dans la catégorie des psychoses de l'enfance et de l'adolescence, psychoses dont on connaît aujourd'hui la fréquence[1]! Il est constant que les grandes vocations mystiques se déclarent avec éclat avant la trentième année, le plus souvent autour de la vingtième, c'est-à-dire pendant l'adolescence, au moment où se manifestent les dispositions remarquables de toute sorte, à la criminalité comme à la vertu héroïque, à la folie comme à la grande activité artistique ou scientifique. Pour expliquer ces faits, la physiologie ne suffit pas, car s'il est vrai qu'à cet âge les dispositions cérébrales portent particulièrement à l'activité dialectique et favorisent au maximum le goût de la logique pure, de la métaphysique et de tout ce qui lui ressemble, il faut cependant tenir compte ici même des *états psychiques* qui sont le fruit de ces dispositions : ils sont des *causes!* On expliquera pareillement le faible effet immédiat des visions de l'enfance quant au développement de la vie mystique; la pauvreté idéelle de cet âge le rend impropre à fabriquer des produits mentaux normaux ou anormaux variés, compliqués, ayant de la suite. De même on rapportera aux ressources considérables de l'esprit de l'adulte son aptitude à

1. Si l'on réfléchit au caractère le plus souvent passager et cependant morbide de certaines psychoses de l'adolescence, où il y a comme une sorte d'anomalité normale, on sera tout disposé à admettre que, les circonstances aidant, des séries de phénomènes religieux extraordinaires puissent se développer dans des organisations sans véritables tares, très semblables à des organisations dont on n'aura jamais l'occasion de contester la normalité. Il est indéniable que de véritables névroses religieuses sont capables d'envahir des êtres à peu près sains. Ne pas oublier la puissance, sur les organismes les plus sains, des premières impressions fortes dans l'enfance et dans l'adolescence, et l'extrême plasticité de ces deux âges par rapport à toutes les psychoses.

se forger avec le temps, grâce à de savants entraînements, des états mentaux surprenants de mille manières pour le commun. C'est assez tard, parfois vers la fin de l'adolescence, — qu'il y ait eu ou non des phénomènes extraordinaires pendant l'enfance, — que les mystiques commencent vraiment leur carrière, souvent plus humble à son début que leur histoire antérieure ne pourrait le faire supposer : quelque *crise aiguë* de l'organisme décide de ce début. On voit aussi de grandes manifestations mystiques s'éclipser tout à coup pour reprendre avec plus d'éclat vers la ménopause, ou, s'il s'agit d'un homme, à une époque correspondante : toujours leur réveil coïncide avec une crise visible ou présumable de l'organisme. Voilà des faits qui relèvent de la physiologie, mais il y a autre chose; sans doute, on peut parler d'idées, d'images, d'émotions « refoulées » pour une cause quelconque, et qui n'attendent qu'un signal du soma pour produire des phénomènes singuliers, mais qu'on y regarde de près, qu'on remarque, surtout, que plus ces phénomènes apparaissent à un âge avancé, plus aussi ils sont compliqués, bien architecturés et riches en général d'éléments intellectuels : on ne pourra contester qu'il n'y ait eu, chez les sujets qui nous occupent, dans l'intervalle des premières et des secondes ou des secondes et des troisièmes manifestations de la mysticité, *un profond travail de leur intelligence* concomitant aux événements physiologiques que nous ne songeons pas à nier. Plutôt subconscient fut ce travail, peut-être, « plutôt » mais non pas uniquement, car jamais les vrais mystiques, dans leurs plus longues périodes d' « aridité » n'ont cessé de réfléchir à des sujets dont la méditation, qui est une vocation chez eux, les suggestionne, entretient leurs désirs et dessine des schèmes pour le déploiement futur éventuel d'états extraordinaires : progressivement, ils se forgent un cerveau, un système nerveux très à part; personne ne se travaille autant qu'ils le font; comment n'arriveraient-ils pas, très naturellement, à devenir des êtres aussi extraordinaires qu'ils le paraissent?

Poursuivons. Comment, si ce n'est par leur *santé mentale et même somatique relative*, — santé qui s'avère jusque dans le vague de leurs révélations où presque toujours il y a une certaine suite, et l'indice d'un fin pouvoir d'observation psychologique, et beaucoup de subtilité théologique, — comment expliquer que les troubles de leur émotivité et même parfois de leur idéation n'aboutissent que rarement à faire de la

démence? Leur organisme les aide, certes, à rester normaux dans la mesure où l'on peut dire qu'ils le demeurent, mais la *nature des idées* qu'ils méditent ne les y aide-t-elle pas de son côté? Leurs jeûnes, leurs mortifications, leurs pratiques souvent bizarres devraient accélérer la désorganisation mentale dont tous offrent des traces, et pourtant ils savent, sinon toujours, du moins souvent, continuer à beaucoup penser et à bien vivre. Indéniable est leur névropathie, mais elle est d'une *souplesse*, elle reste d'une *impressionnabilité aux idées* que l'on ne trouve pas au même degré chez les hystériques ordinaires; elle est évidemment *moins morbide* que celle de la plupart de ceux-ci, malgré tout l'appareil des symptômes qui la définissent, et en somme plus dirigée encore peut-être que celle-ci par des agents d'ordre psychique. A voir nombre de mystiques soucieux de ne rien dire qui ne soit orthodoxe, effacer de leurs récits ce qui ne l'est point, demander qu'on ne tienne pas compte officiellement de leurs révélations, prêts à admettre, si leurs directeurs l'exigent, qu'ils ont été illusionnés, on ne peut s'empêcher de penser qu'ils étaient intellectuellement assez sains pour avoir subconsciemment, sur leur cas, des doutes comparables à ceux que formulent les psychologues positifs; auraient-ils *une obscure connaissance de leur activité essentielle*, *de leur propre rôle* dans l'édification des faits qui les distinguent? Ce n'est guère que chez les possédés, mystiques de déchet, et chez les visionnaires qui se rapprochent de nos fous religieux, que l'on trouve un dogmatisme outré et une croyance de fanatiques. Ici même, une ressemblance avec les hystériques, qu'on sait aujourd'hui n'être *dupes qu'en partie et assez artificiellement* de leurs illusions. Il éclate aux yeux que les réserves faites par les mystiques supérieurs sur leur cas sont de source intellectuelle.

Sans doute, il en est qui poussent des cris, plient des barres de fer, se tiennent sur le gros orteil, font du dédoublement de la personnalité très caractérisé (lorsque le diable emprunte leurs organes vocaux), sont obsédés de la tentation du blasphème ou tombent en extase à la simple audition du mot « Dieu », mais des faits de ce genre, que présentent parfois, occasionnellement, les mystiques de l'ordre le plus élevé, ne constituent pas l'essence même de l'hystérie : ils la signifient seulement, mais il est intéressant de constater de part et d'autre de tels phénomènes. Leur grande imagination, leur émotivité très vive, leur faculté désordonnée d'affabulation et

d'objectivation sont très voisines de celles qui s'observent chez les hystériques ordinaires, et là est bien *l'essence de l'hystérie*. Cependant, qu'on ne l'oublie pas, les phénomènes énumérés plus haut sont loin d'être aussi généraux chez les mystiques que chez ceux-ci, et les dispositions dont il est question ensuite sont chez eux dirigées très activement, très *volontairement* par des *idées*, par des idées dont une partie sont *d'une véritable valeur*, tandis que l'automatisme de l'hystérie vulgaire est pur automatisme. En somme, toutes réserves faites, nul ne ressemble autant, parfois, à un penseur, à un moraliste ordinaire, qu'un mystique à phénomènes extraordinaires; on n'en dirait que très rarement autant des hystériques d'hôpitaux, bien que les grands mystiques soient à certains égards plus proches de ceux-ci que des hystériques vivant librement et dont plusieurs, nous l'avons dit déjà, ont comme eux une mentalité ornée de dons précieux : tant il est vrai que c'est bien la nature même des idées qui les mène, qui est la source principale de la vraie explication de ce qui se passe en eux; il suffit pour s'en convaincre de bien appliquer *la méthode de différence* : c'est la présence de ces idées, c'est elle seule, qui décide de la présence des faits composant le tableau de leurs symptômes les plus caractéristiques.

La plus grave méprise que l'on pourrait commettre à leur sujet serait de les assimiler à des maniaques, sous ce prétexte, par exemple, qu'ils débutent plutôt dans la carrière par une période de tentations et d'épreuves (persécution), que suit une période de joie divine (psychose de grandeur), ou que des périodes de ces deux genres alternent chez eux. Non, leurs croyances théologiques et leur érudition en mystique *suffisent* à rendre compte de ces faits. Chez tout hystérique, le psychique joue un rôle particulièrement ample, mais chez le mystique, pour des causes mentales, sociologiques et historiques diverses et concourantes, le facteur psychique est si puissant qu'il peut créer des « équivalents » tout à fait singuliers des symptômes hystériques communs. Chez lui, le physique mime le psychique et travaille pour lui avec une activité, un entrain, une conscience uniques. Son auto-suggestibilité fait des merveilles plus étonnantes encore que chez l'hystérique ordinaire pour deux raisons : la première est *la vertu même des idées qui l'agissent*, nous l'avons expliquée; la seconde est *cette santé relative du cerveau et même du soma*, cette *robustesse de la volonté*, *cette alacrité de l'intelligence* qui se joignent à *une émotivité considérable*. Rien ne manque au mystique pour qu'il se puisse

suggestionner lui-même avec une incomparable virtuosité, pour peu qu'il existe en lui, jointe à une *grande irritabilité viscérale et sensorielle*, cette disposition anatomique spéciale, — et rare, — indiquée plus haut et qui consiste dans *une liaison étroite du système nerveux central avec les éléments nerveux qui dirigent les fonctions périphériques* [1], — fonctions qui échappent dans la règle à l'influence directe du système nerveux central. Jadis on disait : « Pour comprendre la mysticité, étudiez l'hystérie. » Il faut dire au contraire : « *Pour comprendre l'hystérie, étudiez la haute mysticité*; dans la seconde, vous trouvez la première à l'état *éminent*, à un état souvent *plus pur*, car, cette auto-suggestibilité qui paraît définir l'hystérie, elle atteint son *maximum* de force et d'indépendance, de netteté et de fécondité chez le mystique, chez le mystique supérieur surtout, qui n'est que *peu taré*, et qui, dans la mesure où il l'est, sait *se servir* de ses tares avec tant d'habileté. La meilleure méthode pour étudier l'hystérie, c'est de regarder l'hystérique à travers la mysticité qui peut jouer ici le rôle de *miscroscope* [2]. »

Faut-il voir, dans les maladies souvent étranges dont souffrent les mystiques, une dérivation, — libératrice en un sens, — des tempêtes cérébrales sous la violence desquelles on s'étonne qu'ils ne sombrent pas? Je ne sais, mais on croirait qu'en faisant ces maladies leur organisme se soulage d'une tension qui briserait leur cerveau si les états mystiques aigus persistaient trop longtemps, seuls à occuper la conscience; il est incroyable combien nombreux sont ceux qui souffrirent ainsi, parmi les mystiques qui dépassèrent l'« union pleine » (2e degré de l'oraison du second ordre)! Quoi qu'il en soit de l'influence que peut avoir leur psychisme sur les plus physiques de leurs maladies, dont une partie est certainement l'effet d'auto-suggestions, il est très probable que leurs maux physiques les plus authentiquement tels ont leur origine dans quelque disposition somatique connexe à celles qui favorisent en eux un psychisme à part. Les plus sains d'entre eux ne le

1. Ceci existe chez un certain nombre d'hystériques ordinaires; et les phénomènes auxquels cette particularité d'organisation donne lieu sont, des deux côtés, similaires aux idées hantant hystériques d'une part et mystiques d'autre part. Sinon toujours, du moins le plus souvent, les différences cliniques, psychiques secondaires ou physiologiques, sont corrélatives aux différences psychiques fondamentales des deux états.

2. On pourrait dire, en un sens, que les étrangetés psychiques accompagnant la haute mysticité, sont comme la rançon du génie religieux.

sont pas tout à fait, et rarement un organisme n'est malade que d'une seule façon. Mais si, pour accepter la théorie exposée dans cet article, on me demande de rendre compte avec une précision parfaite de la liaison des particularités morbides physiques des mystiques avec les causes psychiques que je prétends prépondérantes dans leur cas, je répondrai qu'il m'est *inutile* de tenter cette explication d'ailleurs impossible à donner; car, puisqu'il est certain que chez les mystiques, chez les supérieurs du moins, il en est comme chez les hystériques, où, jusque chez les plus inférieurs, le psychique paraît jouer un rôle important, il est tout indiqué de rendre compte très largement des particularités morbides physiques des mystiques par des causes psychiques, d'autant plus que beaucoup de ces particularités, chez eux comme chez les hystériques d'hôpital, sont tout à fait *factices* et *réalisent simplement des suggestions*, et que le reste de ces particularités est plus soumis chez eux que chez les autres aux influences modificatrices du psychisme. Pour leurs particularités psychiques, elles manifestent un rapport tout à fait évident avec les idées qui se sont emparées d'eux. Tout bien considéré, c'est *la nature spéciale*, *la force spéciale de ces idées* qui expliquent les faits les plus curieux qu'ils présentent à l'observation, et chez eux, très fréquemment, ces idées agissent en un organisme *si peu taré originairement*, elles y agissent, en conséquence, d'une façon *si libre et si normale* malgré tout, que c'est en elles qu'il faut chercher *tout le principal de l'étiologie en l'espèce*; il y a plus : l'étude des idées les plus puissantes qui soient est propre à éclairer l'action des idées moins puissantes; *la psychologie normale* aurait beaucoup à gagner à ce qu'on approfondît la mysticité, qui n'est pas seulement la clef de l'hystérie. Quant à savoir au juste comment une idée agit sur l'organisme, on n'y arrivera vraisemblablement jamais; mais il faudrait renoncer à la Psychologie si l'on hésitait à rechercher des lois dont le mécanisme profond ne peut être pénétré! La concordance des résultats des quatre études auxquelles nous nous sommes successivement livré justifie assez bien, semble-t-il, la théorie que nous avons voulu démontrer.

Albert Leclère.

VI

NOUVELLES RECHERCHES SUR LA MESURE DU NIVEAU INTELLECTUEL CHEZ LES ENFANTS D'ÉCOLE

La méthode que nous avons proposée avec le Dr Simon pour mesurer le niveau intellectuel des enfants n'a pas passé inaperçue; elle a reçu des éloges, soulevé des critiques [1]; nous avons cru utile de la reprendre, et de la perfectionner; des collaborateurs dévoués, parmi lesquels nous sommes heureux de citer MM. Bichon, Levistre, Morlé, et Vaney, directeurs d'école à Paris, Mme Thévenot, directrice d'école à Paris, Mlle Giroud, M. Jeanjean, élèves de notre laboratoire, et diverses autres personnes, ont rassemblé des faits nouveaux qui nous ont permis d'apporter au plan primitif des modifications importantes. Les points que nous allons étudier spécialement sont les suivants :

1° Quelles modifications y a-t-il lieu d'introduire dans la série des épreuves?

2° Quelles sont les relations existant entre le niveau intellectuel et le niveau scolaire?

1. Outre les références que nous citerons dans le texte, signalons parmi les auteurs qui ont exposé, pratiqué ou critiqué cette méthode : H. H. Godard, The Binet and Simon tests of intellectual capacity, dans *The Training School*, 5 décembre 1908, 3-9 (l'auteur a appliqué la méthode à un grand nombre d'enfants anormaux); Guy Montrose Whipple, *Manual of Mental and Physical Tests*, Baltimore, 1910; à la fin du livre notre méthode est exposée tout au long, avec reproduction de nos gravures. Whipple a transformé quelques-uns de nos tests pour les rendre adaptables à des enfants anglais; par exemple les épreuves faites avec de la monnaie ont reçu les modifications nécessaires. Mais ce qui est curieux, c'est que l'auteur a cru utile de substituer à nos phrases à critiquer des phrases nouvelles, sous ce prétexte que nos phrases sont trop cruelles. Nous y parlons en effet de femme coupée en morceaux, d'un accident de train qui produit 48 morts, d'un homme qui se suicide; il paraît que ces histoires semblent effrayantes aux jeunes Américains. Nos jeunes Parisiens en ont ri. Quoi qu'il en soit, nous pensons que les phrases nouvelles de Whipple ne peuvent pas être acceptées avant d'être essayées expérimentalement. Rien ne prouve qu'elles présentent une difficulté de compréhension égale à celle des nôtres.

3° Quelles sont les modifications que présentent les expériences sur le niveau intellectuel d'un même enfant, mesuré à quinze jours d'intervalle?

4° Comment les instituteurs apprécient-ils, par leurs propres moyens, l'intelligence d'un enfant?

5° Quelle différence existe-t-il entre l'intelligence des enfants appartenant à des conditions sociales différentes?

6° Quelles sont les différences entre notre méthode et les méthodes avec tests non hiérarchisés?

7° Résumé de quelques travaux parus dernièrement sur notre méthode.

CORRECTIONS PROPOSÉES A L'ÉCHELLE MÉTRIQUE DE L'INTELLIGENCE

On a fait à notre échelle quelques objections qui nous ont paru justes; nous-mêmes, en l'employant, nous avons constaté ses défauts, et nous avons cherché à les réparer. Voici les points qui demandent des perfectionnements :

1° Certaines épreuves font double emploi. Ainsi, à cinq ans, il y a une épreuve de répétition d'une phrase de dix syllabes; on demande à un enfant de six ans de répéter une phrase de seize syllabes : nous supprimons cette seconde répétition, parce qu'elle ressemble trop à la première.

2° Il y a des épreuves qui exigent des connaissances dont on ne peut pas faire honneur à l'intelligence d'un enfant. Savoir son âge, savoir le compte de ses doigts, savoir réciter les jours de la semaine, prouve surtout qu'on a appris de ses parents ces petits renseignements; nous avons cru bon de supprimer ces trois épreuves.

3° Il y a des épreuves trop exclusivement scolaires, comme celle qui consiste à savoir lire en gardant de sa lecture un nombre donné de souvenirs, ou celle qui consiste à copier un modèle écrit, ou à écrire sous dictée. Nous supprimons tout cela, supposant que l'examen d'instruction, imaginé par M. Vaney, suffit à établir les connaissances scolaires d'un enfant. Qu'on recourre donc à cette méthode, toutes les fois que le besoin s'en fera sentir.

4° Il résulte des recherches précédentes que les épreuves de douze ans sont trop difficiles, celles de onze ans aussi. Nous avons donc reporté à douze ans la série ancienne de onze ans.

5° Enfin, pour remplir les lacunes produites par nos suppressions, nous avons imaginé quelques épreuves nouvelles, et nous les avons fait subir à de nouveaux sujets.

En tenant compte de toutes ces modifications, on obtient la série suivante.

(Les épreuves antérieures à six ans ne subissent aucun changement. Nous avons jugé inutile de les reproduire. On les trouvera dans l'*Année psychologique*, 1908, p. 59.)

6 ans.

Distinguer matin et soir.
Définir par l'usage.
Copier losange.
Compter 13 sous simples.
Comparer 2 figures esthétiques.

7 ans.

Main droite. Oreille gauche.
Décrire une gravure.
Exécuter 3 commissions.
Compter 9 sous simples et doubles.
Nommer 4 couleurs.

8 ans.

Comparer 2 objets de souvenir.
Compter de 20 à 0.
Indiquer lacunes de figures.
Donner date du jour.
Répéter 5 chiffres.

9 ans.

Rendre sur 20 sous.
Définir supérieurement à l'usage.
Reconnaître les 9 pièces de norte monnaie.
Énumérer les mois.
Comprendre des questions faciles.

10 ans.

Ordonner 5 poids.
Copier dessin de mémoire.
Critique de phrases absurdes.
Comprendre des questions difficiles.
Loger 3 mots en 2 phrases.

12 ans.

Résister à une suggestion de lignes.
Loger 3 mots en une phrase.
Dire plus de 60 mots en 3 minutes.
Définir trois mots abstraits.
Comprendre une phrase désarticulée.

15 ans.

Répéter 7 chiffres.
Trouver 3 rimes.
Répéter une phrase de 26 syllabes.
interpréter une gravure.
Résoudre un problème de faits divers.

Adulte.

Comprendre un découpage.
Construire un triangle.
Résoudre la question du Président.
Distinguer des mots abstraits.
Résumer la pensée d'Hervieu.

Nous nous sommes assurés que l'application de ces nouveaux tests ne produit aucun changement important dans les résultats; et d'autre part, comme le nombre d'épreuves est devenu un peu moindre, l'examen gagne en rapidité, ce qui est un avantage. En employant notre plan modifié, MM. Levistre et

Morlé, directeurs d'école, ont mesuré l'intelligence de plusieurs enfants d'école; nous indiquons dans le tableau I la distribution des élèves d'après ces recherches, combien sont d'un niveau intellectuel moyen, supérieur à la moyenne, inférieur à la moyenne[1]. D'autres expérimentateurs ont bien voulu faire des recherches pour nous; nous les avons utilisées; mais, pour des raisons qu'il serait trop long et peu intéressant d'exposer ici, nous ne les transcrivons pas pour le moment.

Tableau I.

Tableau montrant le nombre des enfants réguliers, avancés et retardés intellectuellement, pour les différents âges de la vie scolaire.

	AGE DES ENFANTS				
	7 ans.	8 ans.	9 ans.	10 ans.	12 ans.
Réguliers.	5	9	17	9	8
Avancés de 1 an	1	4	6	1	1
Avancés de 2 ans.		1	1	4	2
Avancés de 3 ans et plus. . .					4
Retardés de 1 an.	3	6	1	7	1
Retardés de 2 ans	1				4
Retardés de 3 ans et plus. . .					3

On voit qu'il existe des enfants avancés et retardés de plus de deux ans d'intelligence. Dans notre première étude, nous n'en avions pas rencontré ; la raison en est facile à comprendre : c'est que d'abord, lors de notre première étude, nous opérions seulement sur des enfants choisis parmi ceux qui sont réguliers dans leurs études. Si nous limitions ainsi notre champ d'expé-

1. Dans ce tableau, les chiffres ne sont pas des pourcentages, mais indiquent les nombres d'élèves soumis aux épreuves. Ainsi, pour l'âge de sept ans, il n'y a eu que dix enfants étudiés; pour l'âge de huit ans, il y en a eu vingt, etc. Les écoles de MM. Morlé et Levistre sont situées dans des quartiers pauvres de Paris, rue des Récollets et rue de Sambre-et-Meuse, XII° arrondissement. L'expérience nous a montré que ce sont là des circonstances importantes à noter.

riences, c'est que nous avions hâte d'arriver tout de suite à la connaissance des moyennes, et que les écarts individuels ne nous intéressaient pas encore. A chaque jour suffit sa tâche. Depuis , nous avons pensé qu'il vallait mieux ne pas sélectionner les élèves, et prendre les tout-venants. MM. Levistre et Morlé se sont attachés uniquement à prendre des élèves ayant, à deux mois près, un nombre rond d'années le jour de l'examen; et dans leur contingent ils ont trouvé des retardés et des avancés scolaires : il en résulte que les écarts individuels d'intelligence sont devenus plus grands. Un autre directeur dont l'école est placée dans le quartier le plus riche de Paris, a bien voulu mesurer le niveau intellectuel de sept à huit enfants; il en a trouvé qui ont une avance intellectuelle de quatre ans, et même de cinq ans. Il ne faut donc plus considérer le retard ou l'avance de trois ans comme une anomalie.

On remarquera encore que d'après notre nouvelle échelle chaque âge compte exactement cinq épreuves. Nous avons introduit plus de régularité, par conséquent, dans le nombre des épreuves. L'échelle précédente, publiée en 1908, en comptait tantôt cinq par âge, tantôt six, tantôt sept. La modification que nous avons adoptée présente, entre autres avantages, celui de permettre une application plus rapide et plus approchée du niveau intellectuel. Voici la règle à suivre: on prend pour point de départ un âge pour lequel toutes les épreuves sont accomplies; et au-dessus de cet âge, on compte autant de cinquième d'années qu'il y a d'épreuves bien exécutées. Exemple : un enfant de huit ans a réussi toutes les épreuves de six ans, 2 de sept ans, 3 de huit ans, 2 de neuf ans, 1 de dix ans; il a donc le niveau de six ans, plus le bénéfice de huit épreuves, ou huit cinquièmes d'années; soit un an, trois cinquièmes, soit le niveau de sept ans, trois cinquièmes; ou plus simplement, 7,6. Ce calcul permet d'apprécier le niveau intellectuel avec des fractions. Mais qu'il soit bien entendu que ces fractions dans une appréciation aussi délicate, ne méritent point une confiance absolue, car elles varieraient vraisemblablement d'un examen à l'autre.

Il m'a paru bon de publier, une fois au moins, des chiffres exprimant combien de fois une épreuve donnée a été réussie et combien de fois elle a été ratée par les élèves des différents âges. J'ai donc calculé sur un grand nombre d'expériences anciennes et nouvelles le tableau II, qui a surtout, je me hâte de le dire, une valeur empirique. Il est intéressant à consulter

Tableau II

Tableau empirique des résultats obtenus dans des expériences relatives à la mesure du niveau intellectuel sur des enfants d'école primaire de Paris, appartenant à un milieu médiocre. Les chiffres du tableau indiquent les nombres bruts d'enfants des divers âges qui pour chaque test ont fourni un résultat positif, négatif ou douteux. Exemple : pour le problème de faits-divers, qui est un test de 15 ans, 2 enfants de 10 ans ont bien répondu, et 19 du même âge ont mal répondu. Ces résultats bruts ont besoin d'être commentés; se référer au texte.

DIFFÉRENTES ÉPREUVES	AGE DES ENFANTS														
	7 ans.			8 ans.			9 ans.			10 ans.			12 ans.		
	+	−	?	+	−	?	+	−	?	+	−	?	+	−	?
6 ans.															
Main droite, oreille gauche . .	12	4													
Comparer 2 figures	13	6													
Définir par l'usage.	24	2													
Exécuter 3 commissions. . . .	20	6													
Distinguer matin et soir. . . .	16	3													
7 ans.															
Indiquer des lacunes de figures.	10	10		7	2										
Copier losange.	22	7		10	0										
Répéter 5 chiffres.	15	15		5	5										
Décrire une gravure.	23	7		13		2									
Compter 13 sous simples. . . .	23	5		9	1										
8 ans.															
Compter 9 sous doubles. . . .	17	7		37	6		*18*	*0*							
Nommer 4 couleurs.	15	10		38	4	1	*19*	*1*							
Compter de 20 à 0.	12	13		36	7		27	2							
Comparer 2 objets de souvenir.	18	6	1	34	9		*17*	*1*	1						
Suggestion de lignes.															
9 ans.															
Donner la date du jour. . . .	20	0		13	5		35	0		17	0				
Définir mieux que par l'usage.	10	10		18	21	1	37	12		23	12				
Rendre sur 20 sous.	3	16		17	23		46	4		29	10				
Ordonner 5 poids	5	11		11	29		27	24		22	20				
Copier de mémoire un dessin.															
10 ans.															
Énumération des mois							38	11		44	3		24	2	
9 pièces de monnaie.							40	6		41	6		23	3	
Loger 3 mots en 2 phrases. . .							12	33	5	20	25	2	21	5	
Comprendre 3 questions faciles.							40	9	1	41	6		30	0	
Comprendre 5 questions difficiles							10	37	3	14	32	2	22	7	2
12 ans.															
Critique phrases							14	25	3	15	25	2	23	10	
Loger 3 mots en 1 phrase. . .							8	32	4	10	22		27	7	
60 mots en 3″.							5	17		12	17		21	12	
Définitions abstraites							4	36	5	12	28	3	12	19	2
Mots à remettre en ordre. . .							3	20		10	12		22	11	
15 ans.															
Répéter 7 chiffres.										5	14		12	17	
Rimes.										10	29	2	16	12	2
Répéter 26 syllabes										4	18		7	16	1
Interpréter gravures.										3	36		9	17	1
Problème de faits-divers. . . .										2	19		10	18	

parce qu'il montre sur quel nombre d'enfants nous avons opéré; mais comme tous les résultats bruts, il a besoin d'être largement interprété; et peut-être même rectifié, car le résultat brut peut induire en erreur. Voici en effet ce qui s'est passé, lorsqu'on a fait les expériences. On a senti le besoin d'économiser l'effort de la recherche. Il faut en effet beaucoup de courage pour continuer pendant de longues après-midi un travail dont il ne peut sortir que des conclusions très petites, relativement à l'effort qu'on dépense. Ceci explique pourquoi lorsque nous avons mesuré les niveaux d'intelligence, nous n'avons pas fait toute la série d'expériences sur chaque enfant. Étant donné un enfant de huit ans, par exemple, nous avons pris sur lui les tests de huit, neuf et dix ans; et nous n'avons recouru à ceux de sept et de six ans que lorsque l'enfant n'avait pas réussi les précédents. En somme, nous avons économisé notre travail, ne faisant que ce qui était nécessaire pour établir le niveau intellectuel de chaque enfant, et ne nous préoccupant pas de rechercher quelle est la manière dont un test donné est compris par les enfants de tous les âges. Il en résulte une double conséquence, qui se fait bien sentir maintenant que nous cherchons à tabler tous ces résultats. Continuons, pour nous expliquer, à prendre l'exemple d'enfants de huit ans. Alors, que nous en avons 30 et plus qui ont subi les épreuves de huit ans, il n'y en a plus que 10 ou 15 qui ont subi celles de sept ans; de même, il n'y en a plus que 5 ou 6 qui ont subi celles de dix ans. Comment allons-nous donc être obligés de représenter ces résultats? Sur les 42 qui ont subi telle épreuve de huit ans, par exemple qui ont été appelés à nommer les couleurs, il y en a eu 38 qui ont fait des nominations exactes, et 4 qui ont commis au moins une faute de nom. Nous recueillons ces deux chiffres, dont la relation surtout est intéressante, et nous la portons à notre tableau. Mais pour les épreuves de sept ans, qui ont réuni un nombre bien inférieur de sujets de huit ans, peut-on procéder de même? 10 seulement ont été invités à répéter une série de 5 chiffres; 5 ont réussi, 5 ont échoué. Est-il correct d'inscrire ces chiffres sans commentaire, et de les considérer comme de même valeur que les chiffres 38 et 4? Évidemment non; car si on a essayé cette épreuve seulement sur 10 élèves pris dans le contingent des 42 élèves de huit ans, c'est qu'on a pensé, d'après l'ensemble des résultats, que c'étaient seulement ces 10 élèves-là dont les résultats étaient douteux *a priori*, et on a présumé que pour les 32 autres, les

bonnes réponses étaient certaines d'avance. Il faudrait donc dire que 5 élèves ont échoué, non pas sur 10, mais sur le contingent de 42, ce qui change du tout au tout la proportion. Un raisonnement analogue peut être fait relativement aux épreuves de dix ans et de douze ans qu'on a fait subir à quelques-uns de ces élèves de huit ans; tous ceux à qui on a négligé de présenter l'épreuve peuvent être considérés comme n'ayant pas pu la réussir, car si on ne l'a pas tentée sur eux, c'est que d'après les résultats mauvais qu'ils avaient fournis pour des expériences plus faciles, ils n'avaient aucune chance d'en donner de bons pour des épreuves plus difficiles; aussi dans le cas où il y a 5 de ces sujets qui réussissent une certaine épreuve de dix ans et 5 qui échouent, il faudra inscrire non pas 5 réussites sur 10 sujets, ni 5 réussites sur 5 échecs, mais bien 5 réussites sur 42 échecs.

Je ne me dissimule pas qu'il y a quelque arbitraire à présenter les chiffres de cette manière; mais je crois que l'absence d'interprétation est encore plus dangereuse. En tout cas, après avoir calculé ce tableau des résultats empiriques, j'ai pensé nécessaire d'en calculer un autre, où les chiffres sont interprétés de la manière que je viens d'indiquer : c'est-à-dire en calculant les bonnes et les mauvaises réponses d'après les règles de probabilité dont j'ai essayé de montrer la justesse. C'est à ce tableau III qu'il faut se référer pour juger de la valeur des tests.

Ce tableau III a été construit sur des expériences faites en moyenne sur 20 enfants par âge; je dois ces expériences, qui ont été faites de la manière la plus attentive et la plus sérieuse, à M. Levistre et à M. Morlé. Ces deux directeurs ont leur école située dans le dixième arrondissement de Paris; la population qui fréquente l'école est de situation sociale médiocre (rue des Récollets et rue de Sambre-et-Meuse). On sait combien ces indications sont importantes pour se rendre compte de la valeur de nos chiffres : car suivant la richesse de la population, le niveau intellectuel des enfants se modifie.

Enfin, on remarquera que l'ordre nouveau d'épreuves que nous proposons est justifié par les chiffres du tableau : nous avons rangé les épreuves d'après leur difficulté, et les plus faciles sont placées avant les plus difficiles. Le degré de difficulté est indiqué par les chiffres. Ces chiffres sont rapportés toujours à dix. Ainsi, 8 signifie que 8 enfants sur 10 ont bien fait l'épreuve.

Il arrive parfois que pour une épreuve, il se produit des

Tableau III.

Tableau-type des résultats obtenus dans des expériences sur la mesure du niveau intellectuel, sur des enfants d'école primaire appartenant à un milieu médiocre de Paris. Les chiffres du tableau sont des proportions de réussite rapportées à 10. Ainsi, le chiffre 5 signifie que 5 enfants sur 10, soit la moitié, ont réussi l'épreuve.

DIFFÉRENTES ÉPREUVES	ÉCOLES DE M. L. ET DE M. M. SITUÉES A PARIS RUE DES RÉCOLLETS ET RUE SAMBRE-ET-MEUSE — AGE DES ENFANTS				
	7 ans.	8 ans.	9 ans.	10 ans.	12 ans.
6 ans.					
Distinguer matin et soir. . . .	10	10			
Définir par l'usage	10	10			
Copier losange	9	10			
Compter 13 sous simples . . .	9	10			
Comparer 2 figures esthétiques.	9	10			
7 ans.					
Main droite, oreille gauche . .	8	10			
Décrire une gravure	7	10			
Exécuter 3 commissions. . . .	7	10			
Compter 9 sous simples et doubles	4	9	10		
Nommer 4 couleurs.	4	9	10		
8 ans.					
Comparer 2 objets de souvenir.	4	8	10	10	
Compter de 20 à 0	3	9	10	9	
Indiquer lacunes figures . . .	3	8			
Donner date du jour	4	8	10	10	
Répéter 5 chiffres.	2	5			
9 ans.					
Rendre sur 20 sous.		4	10	9	10
Définir mieux que par l'usage.		3	6	7	7
Pièces de monnaie		2	10	9	9
Mois		2	8	10	9
Comprendre des questions faciles		2	9	9	10
10 ans.					
Ordonner poids.		1	5	6	
Copier dessin mémoire		2	4	5	
Critiquer phrases absurdes. .			4	5	8
Loger 3 mots en 2 phrases. .			3	5	8
Comprendre questions difficiles			3	3	7
12 ans.					
Suggestion de lignes			2	3	
3 mots en 1 phrase.			2	4	8
60 mots en 3 minutes.			2	4	5
Définitions abstraites.			1	2	4
Phrases désarticulées.			1	4	7

irrégularités étonnantes. Elle est réussie par les 10 enfants de neuf ans, c'est-à-dire par tous, et seulement par 9 enfants de dix ans; c'est tout à fait inexplicable en théorie, car il est certain que les enfants de dix ans sont plus intelligents que leurs cadets en général; sans doute, il s'est glissé dans le contingent de dix ans quelques enfants peu intelligents ou distraits, qui ont amené cette défaillance. On saisit là la différence qui existe entre une courbe théorique et une courbe expérimentale; celle-ci présente presque toujours de petites imperfections. Il ne faut pas effacer ces imperfections; elles sont la preuve de la sincérité des expériences; lorsqu'une courbe expérimentale est d'une beauté trop régulière, c'est souvent la preuve qu'elle a été dessinée de chic.

Notre tableau III est à retenir, pour juger les résultats que d'autres observateurs obtiendront par la suite; il est une norme. Si les résultats recueillis dans d'autres milieux s'en éloignent, il faudra en chercher les raisons, soit dans une incapacité de l'expérimentateur, soit aussi dans des différences de milieu social; nous reviendrons dans un instant sur ces différences de milieu social et nous en montrerons l'importance.

Quelques explications additionnelles sont nécessaires pour les nouvelles épreuves que nous proposons.

Copier un dessin de mémoire (épreuve de dix ans). — On montre pendant dix secondes une carte sur laquelle sont les dessins ci-dessous, et on prie le sujet de les reproduire de

Dessin à reproduire de mémoire, après une étude de dix secondes.

mémoire. D'avance, avant de découvrir les dessins, on prépare l'attention du sujet, en lui disant que des dessins vont lui être montrés, qu'il devra les reproduire de mémoire, et que l'exposition des dessins devant ses yeux ne durera que dix secondes, ce qui est peu. Il est assez difficile d'apprécier l'exactitude de reproduction, sans prendre une foule de mesures qui seraient fastidieuses et inopportunes. Nous avons adopté la règle suivante, qui en pratique est assez commode : l'épreuve est tenue pour franchie quand un des dessins est reproduit exactement

et que l'autre dessin est représenté à moitié. La section de prisme est toujours présentée à gauche, c'est sur elle que l'élève fixe d'ordinaire sa première attention, et c'est pour cette raison sans doute que cette figure est mieux reproduite que la grecque.

Suggestion de lignes. — Cette épreuve appartient à l'âge de douze ans. On a préparé d'avance un petit cahier de papier blanc contenant six pages. Sur la première page on a tracé à l'encre deux lignes, *a* et *b*, dont la première, celle de gauche, a quatre centimètres et la seconde cinq ; elles sont sur le prolongement l'une de l'autre, séparées par un intervalle d'un centimètre; à la deuxième page, deux lignes sont disposées semblablement; mais la première, celle de gauche, a cinq centimètres; celle de droite en a six; à la troisième page, la ligne de gauche a six centimètres, et celle de droite en a sept. Dans chacune des trois pages qui suivent, il y a deux lignes disposées de la même manière; seulement elles sont égales, et d'une longueur de sept centimètres. On a donc, si on désigne les lignes par les lettres de l'alphabet, l'ordre suivant :

$$a > b$$
$$c > d$$
$$e > f.$$
$$g = h$$
$$i = k$$
$$l = m.$$

En montrant les trois premiers couples de lignes, l'expérimentateur dit simplement à l'enfant : « Quelle est la plus grande de ces deux lignes? » Quand il arrive aux trois derniers couples, il change légèrement la forme de l'interrogation, et il se borne à dire : « Et là? » On considère l'enfant comme ayant réussi lorsque deux fois au moins sur trois, il s'est aperçu que les lignes sont égales. L'expérience prouve que les enfants très jeunes, même des enfants de sept ans, sont capables de distinguer la différence entre les lignes *a* et *b*, *c* et *d*, *f* et *g*. Quand on arrive aux lignes égales, l'enfant se trouve l'objet de deux influences; il y a d'abord une influence d'entraînement; jusque-là, pendant trois fois, l'enfant a vu que la ligne de droite est la plus grande; il est donc porté à supposer que cela va continuer ; c'est une supposition, une généralisation, dans le cas où l'on admettrait que l'opération est consciente et réfléchie; mais nous pensons que le plus souvent il n'y a nulle opération consciente, mais une tendance irréfléchie, un automatisme

naissant, une habitude. C'est plutôt une ébauche d'habitude, et certainement elle n'est pas bien forte, mais enfin, elle existe, et elle peut déterminer à elle seule le sens des réponses, si aucune cause de sens contraire ne vient annihiler son action. La seconde influence, c'est précisément la réflexion, appuyée sur la perception des lignes; un simple coup d'œil suffit à montrer que la ligne de droite a cessé d'être plus grande que celle de gauche. Et si l'enfant s'en rend compte, il va résister à son automatisme, il cessera de dire que la ligne de droite est la plus grande, il répondra au contraire qu'elles sont égales. Ainsi analysé théoriquement, ce test apparaît comme une révélation de la suggestibilité de l'enfant; le plus suggestible est celui qui est pris par l'automatisme pour les trois derniers couples de lignes; le moins suggestible est celui qui déclare égaux ces trois couples de lignes; et enfin, nous admettons, selon la règle que nous avons appliquée jusqu'ici, qu'il suffit de deux bonnes réponses sur trois pour avoir franchi l'épreuve.

Comme le terme de suggestibilité a plusieurs sens, il importe d'ajouter qu'ici il s'agit d'une suggestibilité non par défaut de caractère ou de jugement, mais par étourderie, manque d'attention. C'est parce que l'enfant se laisse aller au fil de l'habitude et ne fait pas attention à la longueur réelle des nouvelles lignes qu'on lui présente, qu'il tombe dans le piège. Mais je ne suis pas sûr que cette analyse de cette forme particulière de suggestibilité soit tout à fait correcte. Rarement la suggestibilité dépend uniquement de l'intelligence; le caractère et le sentiment y apportent un appoint. L'enfant qui a pris l'habitude, sous l'œil du maître, de répondre que la plus grande ligne est celle de droite, est comme incité émotionnellement à persister dans cette désignation de la droite; il s'y croit forcé; s'il s'aperçoit qu'il commet une erreur, il en est parfois honteux, il rougit, il se sent mal à l'aise; et il n'ose pas se corriger, il continue son erreur. Il y a là un petit trouble émotionnel qui est très curieux et encore mal analysé.

L'épreuve est assez sérieuse pour que les enfants de sept ans y succombent; d'après des expériences très soigneuses de M. Morlé, sur 10 enfants de sept ans, tous sont tombés dans le piège; sur 10 enfants de huit ans, un seul l'a évité; sur 12 enfants de neuf ans, 2 l'ont évité; sur 13 enfants de dix ans, 5 l'ont évité.

Un dernier mot sur cette expérience. On pourrait croire que l'automatisme doit être surtout grand pour le couple *g-h*, qui

suit les couples où une différence de longueur existe réellement. Il ne paraît pas qu'il en soit ainsi. En faisant bloc des réponses données par tous les enfants, on trouve autant de réponses erronées pour les couples *g-h*, *i-k* et *l-m*.

J'avais d'abord pensé à un dispositif un peu différent qui avait pour but d'éviter ce qui me semblait être une cause d'erreur. Autant il est facile de saisir une petite différence de longueur entre deux lignes, me disais-je, autant il est difficile de juger qu'elles sont de même longueur; il pouvait donc résulter de là une certaine difficulté pour les enfants à se prononcer; et peut être, avais-je pensé, vaudrait-il mieux changer la nature des pièges, en renversant l'inégalité des lignes de la manière suivante :

a < b
c < d
e < f.
g > h
i > k
l > m.

On le voit, dans cette nouvelle disposition, les trois derniers couples ont cessé d'être égaux, et c'est là l'innovation; *g* est devenu plus grand que *h*, de 5 millimètres; même différence pour les autres couples. Or, il s'est trouvé qu'avec cette modification l'expérience est devenue beaucoup trop facile. L'enfant qui avait pris l'habitude de désigner comme la plus grande la ligne de droite, n'a pas pu conserver cette habitude, quand on lui a montré les nouveaux couples, parce que la supériorité de longueur de la ligne de gauche lui a sauté aux yeux. D'après les recherches de M. Morlé, tous les enfants de sept ans, de huit, de neuf et de dix ans sur lesquels il a expérimenté ont triomphé de l'épreuve; elle est trop facile pour ce que nous voulons en faire, et nous l'avons rejetée. Nous avons conservé la première forme, avec trois couples de lignes inégales, puis trois couples de lignes égales; et nous en avons fait un test de douze ans.

Différences abstraites (épreuve pour l'adulte). — « *Quelle différence existe-t-il entre la paresse et l'oisiveté? — Entre un événement et un avènement? — Entre une évolution et une révolution?* » Telles sont les questions qui sont posées. Deux bonnes réponses suffisent. Il est nécessaire, en distinguant *oisiveté* de *paresse*, de bien indiquer que l'oisiveté provient d'une circonstance extérieure, tandis que la paresse vient du

caractère. Pour la distinction entre l'*événement* et l'*avènement*, il est à peine besoin de rappeler que l'événement est un fait quelconque, tandis que l'avènement est la montée d'un roi sur le trône. L'*évolution* est un changement lent, progressif, la *révolution* est un changement brusque; quelques personnes prennent le mot évolution dans le sens de manœuvre d'une troupe, et révolution dans le sens d'une insurrection populaire grave; dans ce cas, la distinction est moins bonne, car les deux mots sont différents sans s'opposer, et il doit être entendu que nous cherchons ici des oppositions et non de simples différences. Cependant, on admettra ces réponses comme valables.

Pensée a résumer (épreuve pour l'adulte). — On lit à haute voix, lentement, avec le ton, la pensée suivante, que nous appelons habituellement la pensée d'Hervieu; ce n'est que sa pensée délayée; il avait écrit trois lignes, cela ne s'adaptait pas à nos besoins; nous avons donc amplifié sa pensée pour empêcher qu'elle fut retenue uniquement par la mémoire, ce qui aurait pu arriver si elle avait été aussi courte.

On a porté des jugements bien différents sur la valeur de la vie. Les uns la proclament bonne, d'autres la proclament mauvaise. Il serait plus juste de dire qu'elle est médiocre; car, d'une part, elle nous apporte toujours un bonheur inférieur à celui que nous avons souhaité; et d'autre part les malheurs qu'elle nous inflige sont toujours inférieurs à ceux que d'autres auraient souhaités pour nous. C'est cette médiocrité de la vie qui la rend équitable, ou plutôt qui l'empêche d'être radicalement injuste.

Avant de commencer cette lecture, on avertit le sujet qu'il doit écouter avec soin, et qu'on lui demandera, la lecture une fois faite, de répéter le sens du morceau. De cette manière, on porte l'expérience sur le terrain de la mémoire; et celui qui n'aura pas réussi à comprendre le sens un peu subtil de la pensée d'Hervieu, n'aura pas le petit chagrin d'amour-propre de constater qu'il manque de compréhension; il accusera une défaillance de mémoire et d'attention, ce qui est infiniment moins pénible. La pensée centrale, celle qu'il faut reproduire, est la suivante : « La vie n'est ni bonne ni mauvaise, mais médiocre, car elle est inférieure à ce que nous désirons, et meilleure que ce que d'autres désirent pour nous ». Peu importent les termes employés; l'essentiel est que la pensée soit bien comprise; et on en doutera d'autant moins que le sujet s'astreindra moins à la répétition du mot à mot.

Question du Président (expérience pour l'adulte). — Question posée : « Il y a trois différences principales entre un roi et un président de la République. Quelles sont-elles? » « Les trois différences sont les suivantes : la royauté est héréditaire, elle a la durée de la vie du monarque, et elle comporte des pouvoirs étendus; un président de la République est élu, il a un mandat qui ne dure qu'un temps, et ses pouvoirs sont moins étendus que ceux d'un roi. »

QUELLES SONT LES RELATIONS ENTRE LE NIVEAU INTELLECTUEL ET LA SITUATION SCOLAIRE?

Lors de nos premières recherches, en 1908, nous avions prié les Directeurs de ne nous amener que des enfants réguliers dans leur instruction; cette fois-ci, nous avons pris tous les enfants qui avaient, à deux mois près, un nombre rond d'années, et on nous a désigné des enfants en retard, des enfants en avance, et des enfants réguliers. Le contingent sur lequel nous avons opéré n'a donc pas été sélectionné. Nous avons mesuré l'intelligence d'environ 100 enfants; sur ce nombre, il y en avait :

Réguliers.	64.		
En avance.	12. . . .	avance de 1 an. . .	12
		avance de 2 ans. .	0
En retard.	21. . . .	en retard de 1 an .	17
		en retard de 2 ans.	3
		en retard de 3 ans.	1

Il était donc naturel de rechercher quels sont les écarts qui s'observent entre le niveau intellectuel et la faculté scolaire. Jusqu'ici, nous n'avons pas encore pu étudier ces écarts; nous avons simplement signalé ce fait que les écarts scolaires sont plus grands que les écarts intellectuels, et que par exemple les enfants anormaux qui ont parfois des retards d'instruction égaux à six ou sept ans, n'ont point de retards équivalents d'intelligence. Mais ce ne sont là que des vues partielles. Sur nos cent petits élèves qui tous sont normaux, voyons comment se distribue l'intelligence selon la situation scolaire. Faisons la moyenne de la différence qui s'observe entre les deux chiffres exprimant les deux niveaux; un enfant a un retard scolaire de deux ans par exemple et un retard intellectuel de un an; la différence est de un an. A quoi s'élève la différence moyenne?

Elle est très faible, exactement de 0 années, 7; en d'autres termes, elle est d'une demi-année. C'est dire qu'en général, les enfants ont une intelligence en rapport avec leur degré d'instruction. Ainsi se confirme la règle que nous avons proposée depuis quelque temps déjà pour sélectionner vite les enfants les plus intelligents d'une école : prendre dans chaque classe les plus jeunes; car les plus jeunes sont les plus avancés dans leurs études; et comme, ainsi que nous le voyons maintenant, l'intelligence va généralement de pair avec le degré d'instruction, les plus avancés dans leurs études auront des chances de prendre rang parmi les plus intelligents.

Ce n'est pas que cette règle soit absolue; c'est une règle empirique, une résultante produite par un certain nombre de facteurs; et si ces facteurs font défaut, la règle cesse de s'appliquer. On peut, avec grande vraisemblance, imaginer des enfants de la campagne qui sont restés trop longtemps à garder les vaches; quand ils arrivent dans les écoles, ils sont très en retard, mais ce retard n'a pas la valeur d'un signe d'inintelligence. Dans ce cas se trouve un de nos sujets, un jeune enfant de douze ans, le nommé Dufour; il présente, comme niveau intellectuel, celui de douze ans; il est donc un régulier de l'intelligence. Mais pour l'instruction, quel retard? Il est dans le cours élémentaire, deuxième année. Son maître, à qui nous demandons divers renseignements sur les élèves mensurés, écrit pour le jeune Dufour : « milieu peu instruit, peu favorable aux progrès intellectuels; l'enfant est resté très tard à la campagne; fréquentation scolaire peu régulière pour cause de maladie. Fréquente l'école depuis six mois ». Ces renseignements, quoique brefs, indiquent clairement que le retard d'instruction de Dufour n'est pas le résultat d'un état d'arriération intellectuelle. Nous avons appris depuis que ce jeune élève fait des progrès rapides, et qu'il est en train de rattraper le temps perdu. Cela confirme la démonstration donnée par la mesure de son niveau intellectuel.

Si le cas de Dufour s'explique par une insuffisance de scolarité, d'autres cas s'expliquent par de la paresse, ou par quelque autre raison spéciale. J'ai fait, avec M. Levistre, directeur d'école, l'analyse des circonstances pouvant expliquer un écart de deux ans entre le niveau scolaire et le niveau intellectuel des enfants de son école; cette analyse a été faite pour six enfants; et voici ce qu'on a remarqué; pour deux enfants, l'explication n'a pas été trouvée; pour un des enfants,

qui est un régulier scolaire et au contraire un retardé de l'intelligence, le directeur m'a appris que cet enfant a été placé comme bouche-trou dans une classe supérieure à ses forces; par conséquent le chiffre exprimant sa situation scolaire n'est pas exact et ne doit pas être pris en considération; quant aux trois autres qui ont plus d'intelligence que d'instruction, ce sont tous les trois des paresseux. Ainsi, je crois bien qu'un examen minutieux et impartial des faits aboutirait le plus souvent à une explication des anomalies apparentes.

Quoi qu'il en soit, la comparaison en chiffres des niveaux intellectuels et scolaires donne lieu à une considération bien intéressante : c'est que jamais, ou pour ainsi dire jamais, un élève ne présente deux signes de sens contraire pour son niveau intellectuel et pour son niveau scolaire. Ainsi, un retardé scolaire d'un an peut être soit un retardé d'intelligence, soit un régulier d'intelligence; il ne sera jamais un avancé de l'intelligence; ayant le signe + pour un de ses niveaux, il n'aura pas le signe — pour un autre de ses niveaux. Une seule exception à cette règle s'est présentée dans cent examens de niveaux[1]; c'est tout à fait insignifiant. En termes moins abstraits, c'est dire que lorsqu'un enfant a décidément une intelligence brillante, il n'est jamais en retard pour ses études; que lorsqu'il a une intelligence décidément au dessous de la moyenne; il ne peut pas être en avance pour ses études. C'est dire aussi que lorsqu'un enfant est en retard pour ses études, il ne peut pas être un sujet brillant; et que lorsqu'il est en avance, il ne peut pas avoir une intelligence médiocre.

Comme cette constatation ne manque pas d'importance, je crois utile de l'appuyer par de nouvelles combinaisons de chiffres. Ces combinaisons se trouvent détaillées dans le tableau IV.

Ainsi qu'on le voit, il existe une corrélation remarquable entre ces deux niveaux; et nous pouvons l'exprimer de la manière suivante : quand les enfants sont en retard dans leurs études, ils ont une chance pour avoir une intelligence moyenne, contre deux chances pour avoir une intelligence supérieure à la moyenne, et aucune chance pour être brillants; s'ils sont réguliers dans leurs études, ils ont une chance pour être brillants d'intelligence, une chance pour être lourds d'intelligence, et

1. Des recherches ultérieures faites sur trente enfants ont encore montré la justesse de cette règle, sans qu'aucune exception se soit présentée.

deux chances pour être moyens d'intelligence; s'ils sont en avance dans leurs études, ils ont autant de chances à peu près pour être réguliers ou brillants d'intelligence. Certes, ce n'est pas une démonstration du parallélisme entre la faculté intellectuelle et la faculté scolaire; on devine bien que ces deux facultés sont indépendantes; mais elles ne sont pas contradictoires, elles se développent dans le même sens; et c'est une nouvelle preuve de cette vérité, à défendre contre tant d'esprits paradoxaux, que les premiers à l'école ont des chances d'être les premiers dans la vie.

Tableau IV.

Ce tableau montre les relations entre le niveau de l'intelligence et le niveau scolaire.

	ENFANTS EN RETARD D'INSTRUCTION SCOLAIRE	ENFANTS RÉGULIERS D'INSTRUCTION SCOLAIRE	ENFANTS EN AVANCE D'INSTRUCTION SCOLAIRE
Intelligence supérieure à la moyenne.	1	16	7
Intelligence moyenne. . . .	9	33	5
Intelligence inférieure à la moyenne.	14	16	0

Avant d'abandonner ce point, je veux signaler une petite question très spéciale, qui n'a peut-être d'intérêt que pour les expérimentateurs de profession. Après avoir constaté combien la situation scolaire d'un enfant nous renseigne sur son intelligence, je me suis demandé si on n'obtiendrait pas une détermination plus exacte en remplaçant la situation scolaire brute par ce qu'on pourrait appeler la *situation scolaire appréciée*. Voici ce qu'il faut entendre par ces termes. Dans certaines écoles, une classe peut avoir un niveau très faible; ou bien un élève qui appartient à tel cours pourrait, étant donné qu'il est toujours dans les premiers, être considéré comme appartenant à un cours plus élevé; ou bien, s'il est toujours dans les derniers, il serait juste de le considérer comme appartenant à un cours plus faible. J'ai donc prié des directeurs d'école de rectifier la situation scolaire de leurs élèves, en tenant compte de ces différentes données; et j'ai ensuite calculé si la situation scolaire

appréciée présente, avec le chiffre du niveau intellectuel, des écarts moindres que la situation brute. J'ai été bien étonné de voir que l'écart est supérieur dans le premier cas. Pour une série de 45 élèves, qui ont été soigneusement étudiés à ce point de vue, l'écart moyen est de 0,66 entre le niveau intellectuel et le niveau scolaire (c'est-à-dire un peu plus d'une demi-année) quand le niveau scolaire est brut, et il est de 0,83 (c'est-à-dire un peu moins d'une année entière) quand le niveau scolaire a été rectifié par une appréciation. La différence est petite, mais assez constante. Comment l'expliquer? Il semble que du moment qu'on fait une appréciation sérieuse et approfondie du degré d'instruction d'un enfant, le chiffre auquel on aboutit devait être meilleur, plus significatif que celui qui résulte d'une situation un peu arbitraire; on pouvait donc prévoir que le niveau scolaire apprécié serait celui qui se rapprocherait le plus du niveau d'intelligence. Après avoir cherché l'explication de cette petite énigme, je crois l'avoir trouvée. En fait, lorsqu'un directeur opère le classement d'un enfant dans les cours d'une école, il tient compte de beaucoup de considérations; et parmi ces considérations, il y en a une, toujours importante, l'âge de l'enfant. Au contraire, lorsqu'un maître cherche à apprécier au plus juste la situation d'instruction d'un enfant, il n'y a pas à tenir compte de son âge; il en résulte que le chiffre des situations scolaires appréciées s'éloigne davantage de l'âge des enfants que le chiffre des situations scolaires réelles. Je m'en suis aperçu. Or, il est évident que l'âge entre comme facteur très important dans la formation de l'intelligence; et c'est pour cela que les situations scolaires réelles s'accordent assez bien avec le niveau intellectuel : c'est pour cela aussi que les situations scolaires appréciées, tenant moins de compte de l'âge, s'accordent moins étroitement avec le niveau intellectuel; elles éliminent davantage ce facteur de l'âge, qui a son importance.

DE L'EFFET DE LA RÉPÉTITION SUR LA PRISE DU NIVEAU

Un pédagogue belge, qui avait essayé nos tests de psychologie sur tous les élèves de son école, m'écrivait un jour qu'il serait désirable d'avoir des tests de remplacement, afin de pouvoir suivre d'année en année les progrès d'un même élève. Ce désir est bien légitime. Nous pensons qu'il sera facile de trouver des tests de remplacement; il suffira d'un peu de

patience, d'un peu de collaboration surtout. La méthode est si simple! En attendant que cette lacune soit comblée, j'ai cru bon de faire rechercher si un même expérimentateur, prenant à quinze jours d'intervalle le niveau d'un même enfant, arrive sensiblement aux mêmes conclusions. Sur ce point, je n'avais que des conjectures vagues; je savais, par des recherches antérieures sur l'attention et l'adaptation, que les enfants font des progrès assez rapides dans les expériences, surtout quand on les prend individuellement, ce qui écarte les chances de distraction et d'ennui. Je pouvais donc supposer que si la mesure du niveau se faisait individuellement, chaque élève gagnerait plus ou moins d'une séance à l'autre.

M. Jeanjean a bien voulu consacrer deux après-midi à cette question. Il connaissait suffisamment la méthode pour la pratiquer correctement. Il examina 5 enfants une première fois le 26 avril 1910; il nota les résultats, puis les renvoya en classe, sans bien entendu les prévenir de ses intentions; et il les examina de nouveau le 10 mai de la même année. Les examens furent faits en présence de M. Vaney, directeur de l'école rue Grange-aux-Belles, et sur les enfants de son école. Les 5 enfants servant de sujets avaient tous à peu près neuf ans.

Il y a eu progrès sensible pour tous, au moment du deuxième examen, et ce progrès, naturellement, doit être mis sur le compte de l'accoutumance. Nous entendons ici par accoutumance une meilleure adaptation, une meilleure compréhension de ce qui est requis; peut-être les élèves ont-ils parlé ensemble de l'expérience, et ont-ils demandé à leurs camarades des renseignements. Cela n'est pas impossible. Un d'entre eux, le jeune Allain, avait été déjà examiné par nous deux ans auparavant, paraît-il, et il apprit à M. Jeanjean qu'il se souvenait que dans le test de reddition de monnaie il faut rendre 16 sous pour être correct.

Voici comment se décomposent les résultats. On fit sur chaque élève de 22 à 23 épreuves. Or, sur ce nombre, il y a eu des variations pour deux ou trois ou même quatre épreuves, les autres restant équivalentes. Dans la série de chiffres qui suit, nous avons indiqué, sous le titre de nombre d'échecs nouveaux, le nombre de tests que les sujets avaient réussis la première fois et qu'ils ont ratés à la seconde épreuve; sous le titre de nombre de réussites nouvelles, nous indiquons le nombre de tests ratés à la première épreuve et réussis à la seconde.

Noms des élèves.	Nombre d'échecs nouveaux.	Nombre de réussites nouvelles.	Total des variations.
Allain	1	3	4
Bouchard . .	0	3	3
Danel	1	2	3
Guillemin . .	0	2	2
Defremont . .	0	4	4
	2	14	16

Les changements ont porté de temps en temps, comme par hasard, sur les expériences suivantes : mois de l'année, ordination de poids, définitions, pièces de monnaie, désarticulations, loger 3 mots en une phrase. Mais les variations les plus fréquentes se sont concentrées sur deux tests en particulier : l'un est le nombre de souvenirs conservés après lecture d'un fait divers; il a presque constamment varié; il a passé de 5 à 6, de 2 à 5, et même de 7 à 10. Cela se comprend. Ces enfants lisent deux fois le même morceau; ils doivent, la seconde fois, garder plus de souvenirs que la première fois. La seconde des deux épreuves sur lesquelles se font le plus de progrès est celle des mots à énoncer en 3 minutes; ici les progrès sont la loi; un élève a passé de 54 à 75, un autre de 57 à 87. En répétant, ils ont comme appris la manière. Peut-être même se sont-ils exercés pendant l'intervalle; et incontestablement, ils en avaient le droit, puisqu'on ne le leur avait pas interdit.

Dans notre nouvelle série de tests, celui de la lecture a été éliminé, parce qu'il relève du degré d'instruction; mais celui du nombre de mots à trouver subsiste.

En moyenne, — s'il est permis d'extraire une moyenne de si peu d'expériences, — un enfant, à quinze jours d'intervalle, gagne 2 épreuves, ou un peu plus. D'après notre nouvelle manière de compter, 2 épreuves représentent environ 5 mois. (5 épreuves en effet forment une année). C'est un gain sérieux. Mais remarquons d'autre part qu'en répétant l'expérience à 15 jours d'intervalle, nous avons favorisé les effets de la répétition; si on avait attendu une année, il est bien possible que ces effets se fussent amoindris, et que le sujet ne se rappelât presque rien de ce qu'on avait fait à la séance antérieure. De tout ceci concluons qu'il serait utile, — mais non indispensable — d'avoir des tests de remplacement.

En voici quelques-uns, que nous avons éliminés de notre nouvelle échelle et qui méritent cependant d'être conservés, à titre de remplacement.

Tests de	
6 ans.	Dire son âge. Distinguer matin et soir.
7 ans.	Les doigts de la main. Copie d'une phrase écrite. Nommer 4 pièces.
8 ans.	Lecture à 2 souvenirs. Écriture sous dictée.
9 ans.	Jours de la semaine. Lecture à 6 souvenirs.

INSTRUCTIONS PRATIQUES SUR LA PRISE DU NIVEAU

Nous nous sommes aperçus qu'il est utile de faire plusieurs recommandations à tout expérimentateur. Noter d'abord si on est seul avec l'élève, ou si d'autres personnes assistent, et quelles sont ces personnes. Imposer, en tout cas, au témoin un silence absolu. Devant plusieurs témoins, un enfant devient timide, ce qui abaisse son niveau. Éviter cette cause d'erreur, autant que possible. La présence des parents est une cause d'erreur encore plus grave. Inutile d'ajouter que lorsque le témoin ou le parent interviennent pendant l'examen pour gronder l'enfant ou lui souffler sa réponse, un bon expérimentateur n'a qu'une chose à faire, lever la séance, ou congédier le parent.

L'attitude à prendre vis-à-vis de l'enfant est délicate : bienveillance, d'abord; on doit chercher à rester en contact avec lui, exciter son attention, un peu son amour-propre, se montrer satisfait de toutes les réponses, quelles qu'elles soient, encourager sans aider, sans suggestionner; les questions étant d'une difficulté calculée, n'y rien changer. On évitera de troubler l'enfant en le regardant dans le blanc des yeux avec persistance. Naturellement, on ne tombera pas dans le ridicule de faire la leçon; il s'agit à cette heure de constater un état de choses et non pas d'enseigner.

Les expériences doivent être préparées d'avance; on aura sous la main sans avoir besoin de le chercher le petit matériel dont on se sert; dans une bourse spéciale on aura préparé toutes les pièces de monnaie qui sont nécessaires. On aura en outre deux registres; le premier sur lequel on inscrira en colonne les résultats chiffrés de l'expérience; le second, qui sera un cahier de notes, reproduira le détail des réponses; on

pourra, pour le second, s'aider d'un secrétaire, pour aller plus vite; mais ce n'est pas indispensable. Le premier registre consiste en une série de grandes pages de papier quadrillé, sur lesquelles on aura écrit d'avance, à gauche, en colonne, les noms des tests, groupés par âge, à peu près comme c'est figuré sur notre tableau III. A la suite de ces noms, on tracera des colonnes verticales; autant de colonnes qu'il y aura d'élèves à examiner. Au-dessus de chaque colonne, on inscrira le nom de l'élève. Quand l'élève aura subi un test, on inscrira le résultat dans la colonne, vis-à-vis du test; ce résultat sera exprimé par les symboles suivants : + indique que l'épreuve est franchie; — indique un échec; o indique un silence; ? indique que le résultat est douteux; si le résultat douteux est toutefois plus près d'un échec, on inscrit —?; s'il est plus près d'une réussite, on inscrit +? Nous employons encore le signe +! quand le résultat est excellent, et le signe —! quand il est tout à fait mauvais. Nous conseillons d'inscrire le signe voulu, dès que chaque test est exécuté, et non pas après la séance, et en relisant des notes prises. On comprend pourquoi nous donnons ce conseil. Marquer un signe, ce n'est pas enregistrer automatiquement ce qui vient de se passer, c'est véritablement porter un jugement; or, le jugement aura d'autant plus de chances d'être exact que les faits seront plus récents. Si détaillées que soient les notes, elles ne donnent jamais que d'une manière très incomplète la physionomie d'une expérience; elles contiennent une foule énorme de sous-entendus; on aurait donc tort de s'y fier.

Aussitôt après avoir marqué le résultat de l'expérience par un signe, on prend l'autre cahier, et on commence à y rédiger une note plus étendue. Cet autre cahier doit porter d'abord le nom et le prénom de l'élève, son âge, sa date de naissance, la date du jour, le lieu, la qualité des assistants, et toutes circonstances exceptionnelles ayant pu influer sur l'examen. Bien souvent, on néglige ces renseignements; plus tard, on retrouve les feuilles, et on ne sait plus ce qu'elles veulent dire. Je conseille de noter en outre la situation scolaire de l'enfant, le nombre d'élèves composant sa classe, et l'attitude de l'élève pendant l'expérience (naturel, étourdi, timide, engourdi, indiscipliné, etc.), et enfin la situation sociale des parents (misère, pauvreté, médiocrité, aisance, richesse). Si par hasard il s'est produit quelque fait important dans l'histoire de l'enfant, on s'empressera de le noter. Tel petit élève de neuf ans arrive de

la campagne et n'est jamais allé à l'école; une mention à ce sujet est nécessaire.

Les notes à prendre relativement à chaque enfant sont variables : c'est surtout l'expérience qui enseigne ce qu'il est utile de conserver. Il faut d'abord bien se mettre dans l'esprit qu'un symbole tout sec est insuffisant, et qu'on doit avoir assez de documents pour mettre un autre expérimentateur à même de juger pour son propre compte. Ainsi, les réponses aux *questions d'intelligence*, la manière dont l'élève a expliqué ou critiqué l'absurdité de certaines phrases, sont à écrire tout au long; lorsqu'on fait répéter des chiffres, il est bon d'avoir comme modèle des séries qui ne changent pas; et on inscrit les chiffres dits par l'élève lui-même; en prenant cette précaution, on évite de laisser échapper des faits intéressants : Exemple : on a récité les chiffres 1. 3. 9. 2. 7. L'élève, croyant répéter, dit : 1. 3. 4. 5. 6; l'erreur est très grave, bien plus grave que s'il avait dit : 1. 3. 8. 5. 0; car dans la première répétition, il a suivi l'ordre naturel des chiffres, il a donc admis implicitement cette absurdité qu'on lui faisait répéter des chiffres dans l'ordre naturel. Il est bon qu'un petit commentaire en fixe le souvenir. Les définitions de mots et de choses, le résumé de la pensée d'Hervieu sont encore à écrire tout au long. Dans le test des 60 mots, il est parfois difficile d'écrire tous les mots dits par l'élève, car il va vite, plus vite que la plume; on peut toutefois prendre à la volée des indications intéressantes; par exemple, on note chaque mot par un trait vertical, et on commence un groupe nouveau à chaque demi-minute (l'expérience totale dure trois minutes); on sait ainsi combien de mots ont été dits dans la première demi-minute, combien dans la seconde, combien dans la troisième, etc.; on voit ainsi si le sujet a augmenté ou diminué progressivement la série de mots, et cela donne des indications sur sa *faculté de travail*; j'ai aussi l'habitude de pointer les barres correspondant aux noms d'objets figurant dans la pièce, et je souligne lorsque le sujet emploie un mot noble, qui n'appartient pas au langage courant. Je conseille aussi d'écrire les rimes trouvées, ou la phrase imaginée pour contenir 3 mots donnés. En exigeant toutes ces notes de mes collaborateurs, je me rends capable de juger avec quel soin l'expérience a été faite. Une mesure d'intelligence d'enfant qui se présente sans autres documents que des symboles me paraît bien sujette à caution; il ne faut pas tolérer cela; c'est encourager la négligence et même la fraude.

COMMENT LES INSTITUTEURS JUGENT-ILS L'INTELLIGENCE DES ÉCOLIERS?

Un de mes collègues, esprit fort distingué, mais que des fonctions administratives très élevées n'ont peut-être pas préparé à l'observation scrupuleuse des petits faits — car quand on occupe une situation élevée, on juge non seulement de haut, mais de loin — me reprochait amicalement, un jour, d'avoir pris trop de précautions pour organiser une mesure du niveau intellectuel. A l'en croire, j'avais enfoncé une porte ouverte. Après avoir cité certaines de mes conclusions qui lui paraissaient évidentes jusqu'à la banalité, il finissait par déclarer que tous les instituteurs savent juger sans difficulté de l'intelligence de leurs écoliers.

Est-ce bien exact? Je me rappelle qu'un instituteur intelligent, qui a été pendant quelque temps mon élève, me faisait part d'une impression toute différente. « Nous croyons, me disait-il, pouvoir jauger le degré d'intelligence d'un enfant; et deux mois après avoir commencé la classe, nous nous imaginons que nous sommes capables de donner à tous une note d'intelligence; mais il arrive ce fait paradoxal que plus nous les étudions, moins nous sommes sûrs de notre appréciation. — L'augmentation du nombre des cas embarrassants, ajoutait-il, provient surtout des observations contradictoires qu'une étude prolongée permet de relever. » Cette opinion me paraît tout à fait juste et en accord parfait avec mon expérience personnelle. J'ai toujours constaté que lorsqu'on connaît peu les personnes, on porte sur leur degré d'intelligence une opinion bien tranchée et on les croit ou très intelligentes, ou très peu. A mesure qu'on les connaît davantage, l'opinion qu'on s'en fait est moins extrême, car les plus intelligentes le paraissent moins, et dans les moins intelligentes on découvre presque toujours de petites manifestations d'intelligence qui les font juger moins bêtes.

J'ai voulu savoir ce que les instituteurs pensent de leur aptitude à juger l'intelligence des enfants. A ma requête, M. Belot, inspecteur primaire de Paris, voulut bien envoyer à son personnel une petite circulaire, où il sollicitait des renseignements sur les deux points suivants : 1° Quelle est la proportion d'erreurs que vous pensez avoir commises dans

l'appréciation de l'intelligence de vos élèves? 2° Quels procédés employez-vous pour arriver à une appréciation exacte?

Les réponses provoquées par ce questionnaire en miniature ont été nombreuses, une quarantaine environ, et abondantes; quelques-unes formaient un véritable mémoire de 8 ou 10 pages; en moyenne, on s'est contenté de 3 ou 4 pages. L'inspecteur primaire, en me les adressant, me faisait remarquer que j'avais trouvé là un moyen excellent de classer l'intelligence de certains maîtres. Il y eut en effet, dans le nombre, quelques études très fouillées; et aussi des pages où s'étalait curieusement un optimisme béat; des maîtres prétendaient qu'ils ne se trompaient jamais!

En dépouillant tous ces envois, je me préoccupai d'abord d'établir une moyenne exprimant le nombre d'erreurs dont les instituteurs s'accusent. Mais c'est un calcul qui me paraît, à la réflexion, bien inutile. Quel avantage y a-t-il de savoir, par exemple, que ce nombre moyen est de 1 erreur sur 8 ou 10 élèves? Ce n'est qu'un chiffre, et on ne sait pas au juste ce qu'il représente; car nous ignorons tout de son origine. Il s'agit d'erreurs reconnues; or combien d'erreurs ignorées n'a-t-on pas pu commettre? Une correspondante nous raconte par exemple qu'une jeune élève avait une intelligence des plus simplettes; on la retrouve quelques années plus tard vendeuse dans un magasin de nouveautés de la rue de Rivoli, où elle est fort appréciée. « Son air aimable et gracieux, sa conversation vive et spirituelle, dit la maîtresse, m'ont prouvé une fois de plus qu'il est bien téméraire de dire à l'école qu'il y a des enfants dénués de toute intelligence. » Est-ce que notre correspondante aurait marqué cette erreur à son actif, si le hasard ne l'avait pas conduite un jour rue de Rivoli? Et puis, il faudrait encore savoir de combien l'appréciation du maître doit s'écarter de la vérité pour qu'il s'aperçoive qu'il s'est trompé. Si je dis d'une planche qu'elle a 3 m. 45, et qu'ensuite on la mesure devant moi, je me mets dans des conditions telles que mon erreur sera facilement contrôlée. Mais si je me contente de dire de cette planche qu'elle est fort longue, comment pourrait-on me contrôler? Comment pourra-t-on même établir que je me suis trompé? C'est à peu près impossible. Pour qu'une affirmation soit sujette à erreur, il faut qu'elle soit précise; la précision est une condition indispensable de vérité comme d'erreur, et par conséquent de vérification. Or, je me demande si, lorsqu'un instituteur juge l'intelligence d'un enfant, il se soumet à cette

condition. J'ai lu bien des jugements portés, je les trouve d'un vague désespérant. On dit d'un enfant qu'il est très intelligent, ou assez intelligent, — et ce dernier terme est si peu précis qu'il change de valeur suivant l'inflexion de voix — ou pas très intelligent (encore une expression pour laquelle l'air fait la chanson) ou encore : au-dessous de la moyenne, et c'est tout. Bien des maîtres invités à diviser leur classes au point de vue intelligence ne font que 3 groupes. Avec de telles appréciations, on ne court pas souvent le risque d'être mis en défaut.

Tout ceci me conduit à n'attacher qu'une importance des plus médiocres à cette erreur moyenne de 1/8 que je viens de signaler. Ce qui me paraît plus significatif, c'est le désaccord des maîtres; il se traduit ici par ce qu'on appelle la variation moyenne. Alors que certains affirment que dans une carrière de dix et vingt ans, ils ne se sont trompés qu'une fois ou deux, ce qui fait un joli pourcentage de 1 erreur sur 1000, d'autres reconnaissent que couramment on se trompe une fois sur trois, ce qui donnerait du 300 pour 1000! De telles divergences d'opinion me frappent bien plus qu'une moyenne quelconque; et c'est le meilleur argument pour chercher une méthode précise et exacte qui mette tout le monde d'accord.

Continuons donc le dépouillement de nos documents; et après avoir vu les réponses qu'on a faites à la première question, voyons ce qu'on dit de la seconde. Nous avons demandé à des instituteurs de nous indiquer comment ils s'y prennent pour éprouver une intelligence d'enfant.

La question était assez vaste et assez vague pour que chacun pût y développer à l'aise sa manière de voir, et surtout enregistrer ce qu'il a appris de meilleur pendant une carrière, souvent longue, ou il a eu l'occasion d'étudier des enfants dans des conditions admirables de variété et de précision. J'ai souvent pensé que dans chaque tête d'instituteur intelligent il y a comme un trésor d'observations qui se sont déposées au jour le jour; mais ce trésor, il est difficile de s'en emparer, et celui qui le possède n'en connaît souvent ni la valeur ni l'usage. C'est par des questions extrêmement habiles qu'on obtiendra peut-être que chaque maître nous communiquera un peu de son savoir. Je viens donc de lire et de relire toutes ces réponses, les classant, les jugeant, écartant celles qui sont oiseuses, uniquement verbales ou trop inspirées par des manuels de psychologie, gardant celles où l'on découvre de l'observation personnelle, de la finesse d'esprit, un véritable effort. Et il m'a semblé, quand j'ai essayé

de faire, après lecture, la synthèse de tout cela, que ces réponses si diverses nous renseignent sur deux points différents : il y a là dedans, d'une part des observations éparses, à demi conscientes, sur les signes de l'intelligence des enfants que l'on perçoit sans les chercher — et il y a d'autre part quelques procédés précis, raisonnés, qui ressemblent davantage à des expériences.

Notre questionnaire traitait de l'intelligence, mais n'en demandait pas une définition. Aussi a-t-on rarement songé à examiner ce point. Une maîtresse un peu naïve n'a-t-elle pas écrit négligemment que l'intelligence consiste dans la faculté d'acquérir l'instruction ? C'est confondre intelligence et mémoire, c'est-à-dire le tout avec la partie, c'est ne voir dans l'enfant qu'un écolier. D'autres ont réduit l'intelligence à la faculté de connaître et de comprendre; encore une définition du tout par la partie, et cette définition est encore inférieure à la précédente, car elle néglige d'envisager ce qui est la fin de l'intelligence, ce qui forme son utilité. Une autre définition est à retenir; c'est celle qui voit l'intelligence dans la faculté de mettre en œuvre les matières acquises, de façon à produire des idées neuves. Celui qui s'est arrêté à cette notion a voulu réagir contre la tendance si fréquente chez les maîtres routiniers à confondre l'intelligence avec la mémoire; mais son point de vue est trop restreint. Trouver du nouveau, ce n'est pas la seule fonction de l'intelligence; il y a des esprits très originaux qui manquent de pondération; et les fous, qui certainement ont des délires où on trouve du nouveau, ne peuvent pas être cités comme des modèles de gens intelligents. Il vaudrait mieux dire que l'intelligence sert à la découverte de la vérité. Mais cette conception serait encore trop étroite; et nous en revenons à notre théorie favorite : l'intelligence se marque par la meilleure adaptation possible de l'individu à son milieu; c'est ce qu'a compris finement une institutrice; elle venait de raconter comment elle avait fait erreur sur le cas d'une jeune fille qui apprenait mal en classe, et même qui passait pour sotte; mais l'enfant prouva ensuite son intelligence par son sens pratique de la vie. Et l'institutrice ajoute : l'intelligence ne sert pas seulement à apprendre, elle sert surtout « à faire sa vie ». La jolie expression, pittoresque et juste! En parlant d'adaptation au milieu, nous ne voulons pas dire autre chose.

Nos instituteurs ont donc passé en revue tous les signes d'intelligence qu'ils connaissent, et en faisant la synthèse des

réponses, on obtient un tableau très substantiel de ces signes. Seulement, comme nous allons le montrer continuellement, ces signes sont bien sujets à caution. Une intelligence d'enfant peut, dit-on, se juger indirectement, par l'hérédité. Les parents intelligents ont des enfants intelligents, surtout, ajoute-t-on, lorsque les parents sont jeunes. Nous aurons là peut-être des réserves à faire; ces questions d'hérédité sont encore mal connues : et nous pourrions objecter qu'on rencontre dans les familles des arriérés, dont les frères et sœurs sont normaux; a plus forte raison doit-on rencontrer dans les familles des enfants d'intelligence inégale; si l'observation des instituteurs correspond à une règle générale, ce qui est possible, que d'exceptions! Il semble que les instituteurs s'attachent beaucoup, du reste, à l'influence de l'hérédité. S'ils hésitent sur l'intelligence d'un enfant, ils tireront argument du fait qu'un frère est peu intelligent, ou arriéré, ou au contraire brillant dans ses études. Mais venons à l'enfant lui-même. De temps en temps un maître prend en considération la forme de sa tête; mais d'ordinaire, on n'insiste pas; et la raison en est que les têtes mal conformées sont assez rares. L'attention s'attache davantage sur la manière d'être et de se conduire : une démarche embarrassée est un signe défavorable. La physionomie surtout reçoit de l'importance.

C'est un point sur lequel on revient sans cesse. L'enfant intelligent a une physionomie ouverte, éveillée, mobile; on dit encore que sa physionomie est sympathique. Mais comment doser cela? Comment le définir? Comment être certain de ne pas se tromper soit en jugeant la physionomie intelligente ou non, soit en tirant de là une conclusion? On parle aussi bien souvent des yeux et du regard. Le regard des intelligents est vif, celui des inintelligents est plus terne. « Il y a des yeux éveillés et profonds. » Un maître écrit que les premiers ont un regard *actif*, et les autres un regard *passif*. On comprend à peu près ce qu'il veut dire; il entend parler de cette activité des intelligents, qui leur fait non seulement suivre la leçon, mais devancer les questions; et cette activité se lit déjà dans le regard. Nous n'y contredisons pas; mais comment remplacer cette intuition par une description claire? Nous n'en voyons pas le moyen. Du reste, on aurait tort de se fier à ces impressions, car certains maîtres voient tout un monde dans un regard d'enfant, et cela devient suspect. « Pendant qu'on leur raconte un fait intéressant ou touchant, écrit une maîtresse, il

est d'une extrême importance d'observer le regard des enfants, qui me paraît être un révélateur très sûr de leur intelligence. Tous sont captivés, sur tous les visages on lit une très vive attention; mais, tandis que chez la plupart, les yeux expriment seulement la naïveté, la curiosité ou un peu d'émotion, chez quelques-uns on peut observer une acuité ou une profondeur du regard qui révèlent une nature supérieure. » Cela est bien dit et bien senti. Mais à quel détail précis peut-on reconnaître la profondeur du regard, et la distinguer de la simple curiosité? D'ailleurs, plus d'un maître nous met en garde contre ces interprétations; elles leur paraissent superficielles. « Les visages ouverts, animés, expressifs appartiennent rarement à des élèves inintelligents. Pourtant on s'y trompe quelquefois; ces sujets vifs, pénétrants, manquent de profondeur et de solidité, tandis que des physionomies plus calmes, fermées même parfois, cachent de la réflexion, du jugement, qu'on ne découvre que peu à peu. » Une institutrice m'écrit : « J'ai éprouvé des déceptions à l'égard d'enfants au minois agréable, aux yeux vifs, qui donnent l'impression d'être intelligents, et ne le sont pas. Toutefois cette impression que peut éprouver un visiteur d'une heure, ne peut faire longtemps illusion à la maîtresse de tous les jours. » Plus précise encore est l'observation suivante : « Il y a des physionomies fermées et mornes; jamais on n'obtient d'elles une réponse intelligente; les leçons sont mal sues; ce sont cependant des enfants forts en rédaction et en calcul; en revanche, on peut être trompé par des physionomies ouvertes, franches, éveillées; on obtient de bonnes réponses orales; les rédactions sont gentilles; mais ce sont des enfants incapables d'attention soutenue, et affligés d'une nullité complète en calcul. » Ces affirmations, ces correctifs, et ces impressions vagues composent quelque chose d'assez difficile à définir. Le maître est séduit par une figure ouverte, par un œil vif, et surtout par un air sympathique. Il se dit que sans doute cet enfant est intelligent; seulement, il est obligé d'ajouter tout bas un et même plusieurs *mais*...; et alors, on ne sait pas au juste ce qui reste du premier sentiment.

On nous apprend aussi que c'est pendant les jeux qu'il faut faire l'observation des enfants. En classe, ils sont immobilisés et dénaturés par la discipline. Dans la cour, ils reprennent leur liberté, ils deviennent plus naturels, et la récréation, avec ses jeux, son mouvement, ses relations de camaraderie, et ses combats, les rapproche davantage de la vie réelle. C'est à ce

moment qu'on surprend surtout leur personnalité, leur caractère. Un des meilleurs maîtres m'écrit que deux éléments principaux lui servent pour discerner si un enfant est intelligent : ses réponses en classe, et la manière dont il joue. C'est qu'il y a cent manières de jouer. Des enfants ne savent pas jouer; ceux qui sont dans ce cas doivent être mal notés. Il est vrai que des enfants intelligents s'isolent dans la cour, et ne jouent jamais; mais cela ne prouve pas une incapacité. On notera dans la manière de jouer les aptitudes des enfants; il y a une manière peu intelligente, c'est celle où domine l'imitation; la vraie intelligence se manifeste par l'initiative et la création. Nous n'y contredisons pas; une cour d'école est, autant que la rue, un merveilleux champ d'observation; et nous comprenons qu'on y reste des heures et des heures, à regarder; mais rien de tout cela n'est décrit, ni surtout codifié; il ne suffit pas de regarder, il faut interpréter ce qu'on voit, et le moyen d'obtenir une interprétation juste n'est pas indiqué.

Ce ne sont là encore que les bagatelles de la porte. Pour la majorité de nos correspondants, c'est surtout en classe que se juge l'intelligence de chaque enfant. Le maître est là pour dispenser l'enseignement; c'est donc tout naturellement sur cet enseignement qu'il fixe son attention; et suivant la manière dont l'instruction s'acquiert, il porte un jugement bon ou mauvais sur l'élève. Au fond, il n'a pas tort. L'écolier est celui qui apprend; s'il n'apprend pas, ou s'il apprend mal, il manque à à son rôle, il est en défaut, et son insuffisance intellectuelle peut être la cause de cette défaillance. Imaginons un maître qui est chargé du cours élémentaire; les bancs de sa classe sont peuplés de bambins qui ont de six à huit ans; il a pour tâche principale de compléter leur savoir en lecture: ce sera le gros travail de son année scolaire; et suivant la manière dont chaque élève s'en acquittera, il le jugera. S'il rencontre un enfant qui, malgré deux ans de scolarité assidue, n'est pas encore capable de syllaber correctement, il portera sur cet élève un jugement défavorable; et ainsi pour tous; la somme de leurs connaissances, comparée à leur âge et à leur scolarité, fournit les principaux motifs d'appréciation. L'instruction fait donc office d'intelligence; mais nous comprenons très bien que cette idée n'est que d'une justesse approchée; il y a des esprits qui sont rétifs à la lecture; il y a des aptitudes intellectuelles qui peuvent ne pas se développer en classe, et qui ne prennent jamais la forme scolaire.

Et pour parler des élèves plus âgés, il est incontestable que le savoir ne mesure pas l'intelligence; au fond, le savoir ne représente que l'intelligence des autres; il y a quelque mérite à l'avoir assimilé; cela prouve de la mémoire d'abord, puis de l'attention, de la compréhension, du travail, de la méthode; mais enfin, il y a mainte qualité intellectuelle qui ne s'y trouve pas comprise. Bien des correspondants s'en sont aperçus; et ils se sont efforcés de distinguer instruction et intelligence. Dans les exemples qu'ils donnent, dans les procédés qu'ils conseillent, ils s'attachent surtout à faire l'élimination de la mémoire; la mémoire est la grande simulatrice de l'intelligence. Lorsqu'un enfant fait une réponse ingénieuse, trouve un mot d'esprit, une appréciation juste, il faut se demander ce qui lui appartient dans cette réponse, et ce qui appartient à un livre lu. Nous ne devons lui tenir compte que de ce qu'il présente de personnel.

Il est curieux de voir comment les maîtres, s'inspirant de ce principe, ont cherché à l'appliquer. Ce n'était pas chose facile. A l'exécution, des complications de toutes sortes se déclarent. Il y a sans doute à tenir compte de l'activité que l'élève montre en classe. Celui qui a le goût de l'étude, celui qui aime être interrogé, celui qui répond bien, qui devance même les questions posées sera noté favorablement. La rapidité de compréhension est un bon signe aussi; mais il ne faut pas s'y tromper. Il y a des enfants qui paraissent comprendre et ne posent guère de questions, parce qu'ils se contentent d'un à peu près. « Cette année, j'ai une petite Marcelle qui me fait répéter deux fois les explications, et c'est pourtant la première de la classe; mais elle me fait répéter, parce qu'elle veut avoir compris, tandis que les autres croient avoir compris. Les enfants inintelligentes ne savent pas reconnaître à quel point d'une explication elles ne comprennent plus, si bien que c'est souvent la plus intelligente qui dit : « Je ne comprends pas », dans l'explication d'un problème, par exemple, alors que les autres, soit par négligence, indifférence, manque de raisonnement, ne réclament pas. » On attribue encore avec juste raison de l'intelligence à celui qui fait des progrès sensibles. Seulement, remarquons bien que l'absence de progrès peut résulter du défaut d'une aptitude spéciale.

Certains enfants qui répugnent au travail ordinaire de la classe prennent leur revanche dans les travaux manuels, la couture, le dessin, l'écriture; des petites filles, faibles en ortho-

graphe, sont fortes en couture et habiles dans l'enseignement ménager; et à tout prendre, cela vaut mieux pour leur avenir.

Dans certaines matières d'enseignement, il a semblé qu'on pouvait distinguer facilement entre la part de la mémoire et celle du raisonnement. On a pensé souvent au calcul. Le calcul mental est déjà une source de renseignements. Suivant la manière dont l'enfant le manie, suivant l'ingéniosité des procédés qu'il invente, on le juge. Dans la discussion des problèmes, on voit facilement celui qui comprend, et celui qui sait enchaîner des idées. Des instituteurs zélés pour les mathématiques croient que tout enfant intelligent doit briller en arithmétique et que l'inverse est également vrai : c'est-à-dire qu'un fort en calcul est intelligent; il peut manquer de mémoire, non de raisonnement. Nous pensons qu'il y a là une erreur. D'abord, on ne tient pas compte de la diversité des aptitudes. Tel littérateur, tel politicien que nous connaissons ne comprennent rien en mathématiques; ce ne sont pourtant pas des sots. A l'école, on remarque tel élève qui est fort en calcul, et qui saisit difficilement une application grammaticale, ou le sens d'une leçon d'histoire; il manque donc d'intelligence par certains côtés, et on ne peut pas dire d'une façon absolue qu'il est intelligent. Autre difficulté. Comment distinguer entre le savoir mathématique et l'intelligence mathématique? Celui qui sait beaucoup s'aide du souvenir de problèmes analogues à ceux qu'on lui propose, et celui qui est très ignorant est arrêté par le manque d'exercices et par le défaut de notions indispensables.

Peut-on juger de l'intelligence d'un enfant par ses succès en histoire? Non les difficultés sont analogues. J'entends bien qu'on bannira les dates, les chronologies, qu'on évitera même les récits, car ils peuvent être appris par cœur, et faire valoir surtout la mémoire. On interrogera donc les enfants non sur ce qu'ils savent, mais sur ce qu'ils pensent. Voilà l'idéal : les amener à juger, les obliger à faire connaître un sentiment personnel. Mais outre qu'il serait ridicule de faire cette demande à de tout petits enfants, combien il est embarrassant de savoir si l'enfant qui apprécie une guerre, ou un grand homme, ou un acte historique n'est pas l'écho fidèle de la leçon du maître! Après m'avoir envoyé des réflexions analogues aux précédentes, une institutrice m'écrit : « En réalité, très peu d'enfants comprennent l'histoire. » Une autre maîtresse paraissait trouver dans les leçons d'histoire beaucoup de renseignements sur la men-

talité de ses élèves; je lui demandai de m'envoyer à l'appui de son opinion quelques documents. Elle pria des élèves de dix à douze ans d'exprimer par écrit leur avis sur Napoléon Ier. L'un deux répond par écrit : « Napoléon Ier fut le plus grand homme de guerre qui ait existé; mais son orgueil a fait détester longtemps à l'étranger le nom de France. Son ambition a coûté la vie à un demi-million de Français ». C'est fort bien. Mais lisons la rédaction d'un autre élève. Il écrit : « Napoléon Ier fut un grand homme de guerre, mais son orgueil attira contre la France la haine des peuples européens. Il laissa la France plus petite qu'il ne l'avait prise. On doit admirer son génie militaire, mais on doit blâmer son indomptable orgueil. » Ces deux rédactions se ressemblent trop pour ne pas reproduire l'opinon du maître. Quelle vanité de supposer que d'aussi jeunes enfants sont capables de juger Napoléon! On m'a communiqué encore de petits travaux de rédaction, où l'on demandait à des élèves de douze à quatorze ans ce qu'ils pensent de la révocation de l'édit de Nantes et du partage de la Pologne. Il est bien entendu que comme écriture, orthographe, ponctuation, style, ces rédactions diffèrent un peu les unes des autres, et qu'il serait possible de tirer de ces petites différences quelques arguments; mais le fond même, c'est-à-dire l'opinion émise, me paraît être la même pour tous, et par conséquent bien suspecte. Tous ces enfants s'accordent pour voir dans la révocation de l'édit de Nantes une faute et dans le partage de la Pologne un vol. Ce ne sont pas là des jugements historiques personnels.

On me signale encore la singulière aptitude que présentent quelques élèves à bien mettre l'orthographe d'usage; c'est ce qu'on appelle l'orthographe naturelle. Tant mieux pour ceux qui la possèdent; ils s'épargneront d'ennuyeux efforts. Mais on ne peut pas en faire un signe général d'intelligence. L'aptitude à l'orthographe est un don spécial, très limité, comme l'oreille et la voix justes. Une correspondante me fait remarquer avec raison : « Quelques enfants paraissent avoir l'orthographe naturelle, ce qui est en réalité la mémoire des mots écrits, et font très peu de fautes, bien qu'elles ne réfléchissent guère en écrivant; elles sont incapables de comprendre la suite des raisonnements dans un problème, et on en voit même, au cours moyen, qui ne savent pas distinguer quand il faut faire une soustraction plutôt qu'une addition. »

Quelques correspondants attachent grande importance à la diction, ou plutôt, si je les comprends bien, à la lecture expres-

sive, ce qui n'est pas tout à fait la même chose; on peut avoir une diction mal gouvernée, savoir mal respirer, avoir une voix rude, prononcer mal, estropier les mots, etc., et cependant posséder une lecture expressive. Il faut donc, pour juger de l'intelligence d'un enfant, lui faire lire un morceau qui soit à sa portée, et surveiller avec soin sa lecture. L'intelligent, dit un instituteur, fait sentir la ponctuation. L'intelligent, dit-on encore, lit avec le sens du texte; il comprend non seulement le sens général, mais les nuances; et non seulement il comprend ce qu'il lit, mais il le sent. Tout cela est très exact; et tout le monde sera favorablement impressionné par une lecture expressive, et en saura gré au petit lecteur. Il suffit même d'écouter des enfants qui causent; certains d'entre eux ont dans la voix des intonations fines qui indiquent une pensée déjà nuancée. Mais dans quel embarras on se mettrait si on voulait faire état de ces impressions fugitives et vagues pour porter un jugement précis! D'abord, on serait obligé d'éliminer les enfants qui ne savent pas lire ou qui lisent mal parce qu'ils ont des habitudes défectueuses, des défauts de prononciation, ou qu'ils ne savent pas encore lire couramment; dans une école primaire, il faudrait pour cette raison, s'abstenir de juger plus de la moitié des enfants.

Quand à ceux qui ont le bonheur de posséder une lecture expressive, ce sont souvent des intelligents; mais prenons garde; souvent aussi ce ne sont que des artistes, de futurs acteurs; et on sait par d'illustres exemples de théâtre qu'un acteur peut s'élever jusqu'au talent sans avoir besoin d'une grande intelligence; à l'école, on m'a signalé parfois des enfants d'une inintelligence notoire qui mettaient dans leur lecture à haute voix une expression charmante.

Je terminerai cette revue en indiquant que pour beaucoup de maîtres, le moyen le plus sûr, le plus direct de juger l'intelligence d'un enfant, c'est de lui poser des questions, de le faire causer. En classe, on lui posera surtout des questions *à côté*, afin de le solliciter à donner une réponse personnelle, une réponse qui ne sorte pas d'un livre. Il y a un exercice excellent, paraît-il, celui de la *lecture expliquée*. L'enfant vient de lire un passage, on l'arrête, on lui demande l'explication de ce mot, l'analyse grammaticale de cette proposition, on le prie de trouver la règle qui s'applique, ou de citer d'autres cas d'application de la règle; on le prie de résumer l'idée essentielle du morceau, ou de la juger; mieux encore, on l'entraîne par des questions

en dehors de l'école, on cherche à savoir ce qu'il a vu, observé, senti, enregistré, réfléchi. On fait appel à son jugement, à son imagination. Ou bien encore, laissant là le livre de lecture, on interroge l'enfant en récréation ; on gagne sa confiance, on le décide à parler, on lui montre l'intérêt qu'on prend à ses récits, et on l'interroge sur ses projets d'avenir, sur ses amitiés, ses devoirs, sa vie à la maison. Libérés de la contrainte de la classe, certaines âmes s'ouvrent, et on y fait des découvertes inattendues. C'est le charme des confidences. Un enfant muet se met à jaser. On voit que ce muet est plein d'imagination et de malice. On s'aperçoit que ce fort en thème n'a jamais regardé autour de lui. D'autres fois, ce sont les réflexions spontanées de l'enfant qui donnent l'éveil. En voici un qui demande au maître « pourquoi les habitants des pays chauds portent des vêtements de laine en été » — ou « puisque la terre tourne, pourquoi les maisons ne sont pas renversées ». Un autre fait la remarque suivante. On vient de lui dire : « La margarine graisse bien et coûte moins cher que le beurre » ; il répond : « Les pâtissiers doivent alors en mettre dans les gâteaux ». Tel autre à qui on explique que Bonaparte quitte l'armée d'Égypte pour revenir en France, répond : « Il n'en avait pas le droit, on aurait dû le fusiller ». Certainement ces mots, ces réflexions dénotent une vive intelligence, surtout si l'enfant est jeune et si le mot est authentique. Mais l'inconvénient de ces mots-là, c'est qu'ils sont spontanés, qu'on n'a pas pu les prévoir, ni les juger d'avance, et que par conséquent on ne sait pas au juste quelle quantité d'intelligence ils renferment. Pour les apprécier, on éprouve le même embarras qu'en clinique, lorsqu'on entend un aliéné de niveau intellectuel assez bas qui prononce une parole dont la forme paraît assez intelligente ; on ne sait pas au juste si cette parole révèle un état intelligent antérieur dont elle serait un reliquat, ou si elle n'aurait pu être prononcée par un imbécile. De même, quand on cherche à apprécier la valeur d'un mot d'enfant qui a été dit spontanément, on manque de mesure, de point de comparaison, pour le juger.

Un instituteur que je connais, qui est méthodique et réfléchi, s'est rendu compte des habitudes qu'il a prises pour étudier ses élèves ; et il a analysé ses procédés, il me les a envoyés. Cela n'a rien d'original, et cela n'en est que plus important. Il fait la classe à des enfants qui ont de cinq ans et demi à sept ans et demi ; ils sont au nombre de 35 ; ils viennent dans cette classe après avoir passé dans un cours préparatoire, où l'on a

commencé à leur apprendre la lecture. Le maître tient compte, pour juger chaque enfant, de son âge, de sa scolarité antérieure (l'enfant a pu passer un an, deux ans dans la classe préparatoire ou n'y être jamais allé), de son expression de physionomie, de son état de santé, de son savoir, de son attitude en classe, de ses réponses. Avec ces diverses données, il se fait une opinion. Je vais transcrire quelques-unes de ces notes.

NOM DE L'ENFANT	AGE	SCOLARITÉ ANTÉRIEURE EN ANNÉES	FAITS RELEVÉS	CONCLUSION
Dess.	7 1/2	2	Ne sait pas lire, malgré 2 ans de scolarité.	Au-dessous de la moyenne.
Mont.	7	0	Ignorant, timide, ne répond pas.	Au-dessous de la moyenne.
Par.	7	0	Ignorant, démarche embarrassée. Vient de la campagne.	Au-dessous de la moyenne.
Mené.	6 1/2	0	Ignorant, figure fermée. Ne répond pas.	Au-dessous de la moyenne.
Lal.	6 1/2	0	Figure inintelligente. Ne répond pas aux questions. Un frère est resté jusqu'à 13 ans au cours élémentaire.	Au-dessous de la moyenne.
Devo.	7	1	Enfant endormi. Ne répond pas. Quelques éléments.	Au-dessous de la moyenne.
Dopf.	6 1/2	0	Figure inintelligente, fermée. Petit, malingre et très brutal.	Au-dessous de la moyenne.
Duval.	6 1/2	1	Lecture des éléments. Enfant peu facile à intéresser.	Moyen.
Drou.	7	2	Lecture des éléments. Étourdi. Manque de soin (ce qui est peut-être la cause du retard).	Moyen.
Subi.	6	1	Lecture courante. Réponses maladroites. Figure vive et éveillée.	Moyen.
Bonnet.	6	0	Ignorant. Réponses intéressantes.	Moyen.
Berma.	6	1	Ne sait pas lire, mais jeune, physionomie ouverte, regard vif, facile à intéresser,	Moyen.
Besse.	6 1/2	1	Lecture syllabique. Facile à intéresser. Air éveillé.	Supérieur.
Heissle.	7 1/2	1	Lecture syllabique. Répond souvent. Étourdi.	Supérieur.
May.	6 1/2	1	Lecture courante. Regard vif. Intérêt facile à exciter. Répond bien.	Supérieur.
Dub.	6 1/2	1	Lecture expressive. Figure éveillée.	Supérieur.
Belile.	6	0	Ignorant, mais enfant vif et éveillé.	Supérieur.

Ces jugements ont été portés par le maître pendant les premiers temps; sur 35 élèves, il en a jugé 31, et il en a réservé 4 sur lesquels il ne pouvait pas se prononcer. A la fin

de l'année, ses indécisions et réserves ont augmenté, elles portent sur 9 élèves; et de plus, il a changé d'opinion sur 8. En lisant les jugements, on voit comment son opinion s'est formée, et de combien d'éléments elle a tenu compte; il nous semble que ce détail est intéressant; peut-être si on arrivait à le préciser, en donnant des coefficients à toutes ces remarques, on réaliserait plus d'exactitude encore. Mais est-il possible de préciser une attitude, une physionomie, des réponses intéressantes, un œil vif? Il semble bien que dans tout cela le meilleur élément de diagnostic est fourni par le degré de lecture auquel l'enfant est parvenu après un nombre donné de mois, et que le reste demeure constamment flou.

Est-ce à dire que ce mode de connaissance empirique dont nous venons de faire le procès, ne présente aucun avantage? Mais si, il en présente un très grand. C'est qu'il porte sur des observations longues, prolongées pendant des semaines et des mois; si les faits observés n'ont pas tous une grande valeur, en revanche ils sont nombreux, divers, et au besoin ils se corrigent les uns les autres. Voilà la supériorité incontestable de l'observation sur le test; celui-ci est une expérience; de plus, c'est une expérience courte, et qui contient par là même un certain alea.

S'il faut juger la force d'un enfant en rédaction, j'aime mieux dix épreuves qu'une seule; et j'aime mieux dix épreuves disséminées sur toute une année que rassemblées, si la chose était possible, dans une seule après-midi.

Mais en revanche, que d'indécisions dans l'observation! que d'erreurs! On arrive rarement à une certitude, et jamais à une mesure.

Voilà pour les observations; parlons maintenant des expériences. Des instituteurs en ont fait quelques-unes; et nous allons les examiner de près. D'abord, pour répondre à notre questionnaire, certains de nos correspondants nous ont envoyé des échantillons de questions à poser. En voici quelques-unes : « Pourquoi aimez-vous vos parents? — Pourquoi le département de la Seine-Inférieure est-il ainsi appelé? — 3 personnes mettent sept heures pour faire un travail; 5 personnes mettront-elles plus ou moins de sept heures? — Si l'on vous demandait de choisir entre le quart d'un gâteau, ou la moitié de la moitié de ce gâteau, que choisiriez-vous? — Dans un carré, quel est le plus grand côté? — Quel est le plus lourd, d'un kilogramme de plomb, ou d'un kilogramme de plume? —

Que pourriez-vous acheter avec une pièce de 1 franc? — Que préférez-vous, de 2 pièces de 5 francs ou d'un louis de 10 francs? » Un maître m'apprend que chaque année, pour mieux connaître ses élèves nouveaux, il se sert de quelques épreuves simples; il leur fait apprécier un fait de la vie courante, décrire un objet placé sous leurs yeux; il leur fait étudier par cœur un texte d'une dizaine de lignes dans le temps le plus court possible; il leur fait confectionner une carte, en leur laissant tout le temps nécessaire.

Il y aurait bien quelques critiques à faire à ces épreuves; la principale critique est la suivante : ces épreuves supposent malheureusement que pour y faire une réponse satisfaisante l'enfant a un certain degré d'instruction; il faut savoir un peu de géographie, un peu d'arithmétique pour comprendre la plupart; et un enfant qui n'aurait jamais été familiarisé avec les fractions, ni avec la règle de trois, ni avec la définition du carré, se trouverait embarrassé, sans que son intelligence fût en faute. Mais ce sont là de légers, très légers défauts, qu'il est facile d'effacer. Nous tenons ici la vraie méthode; et les instituteurs qui nous ont envoyé ces questions et ces épreuves ne s'en doutaient peut-être pas. C'est la vraie méthode, pour les raisons suivantes : 1° les problèmes sont posés expérimentalement; il ne s'agit plus d'observations, où l'on attend le jour où se produira une réflexion heureuse de l'enfant; on provoque sa réponse au moment où c'est nécessaire, et c'est une condition indispensable pour un examen de niveau intellectuel; 2° les questions n'ont rien de personnel à l'enfant; et par conséquent, on pourra les poser indistinctement à tous, et elles présenteront le même degré de difficulté pour tous. Ce qu'il faudrait maintenant, c'est que par une recherche prolongée on examinât comment les enfants des différents âges répondent à ces questions, afin que la difficulté fût dosée, et qu'on eût des points de repère.

Sur ma demande, trois instituteurs sont venus passer chacun une après-midi à notre laboratoire de pédagogie de la rue Grange-aux-Belles, et nous les avons priés chacun d'examiner l'intelligence de cinq enfants qu'ils ne connaissaient pas. Ils avaient toute liberté pour conduire l'examen comme ils l'entendaient. Ils posèrent à ces enfants diverses questions intéressantes. J'assistais à l'entretien, et j'en notai quelques-unes. Ainsi, comme dans le voisinage de l'école il y a un canal et des écluses, une maîtresse voulut savoir si les enfants comprenaient

ce qu'est une écluse, à quoi elle sert, et quel est son mécanisme. La question ainsi posée me parut curieuse; mais l'interrogatoire fut laborieux; l'institutrice ne posa pas exactement la même question à tous, elle aida les uns plus que les autres; et de plus, voilà une question bien locale, elle n'aurait pas été de mise dans une autre école, et c'est un tort, on s'interdit ainsi les comparaisons. Un autre instituteur avait apporté de jolies gravures, qu'il fit regarder aux enfants, puis il leur demanda divers renseignements sur les objets qui y étaient représentés, par exemple pourquoi telle pièce était une mansarde et non pas une chambre ordinaire, et en quoi on distingue une mansarde. Idée excellente, mais elle fut mal exécutée. D'abord, les questions me parurent trop faciles; puis elles changèrent d'un enfant à l'autre; et enfin, l'instituteur perdit du temps à faire la leçon à ceux qui répondaient mal. Pendant l'un des examens, des coups de marteau retentissaient; ils venaient d'une usine voisine qu'on était en train de construire. Un instituteur en profita pour demander s'il vaut mieux quand on construit une usine, avoir des murs minces ou épais, question trop locale d'abord, et ensuite question qui ne fut pas posée dans les mêmes termes à tous; et surtout on employa là le dilemne, forme dangereuse; car une réponse juste à un dilemne peut être due au hasard. Demandez à un élève si le sang est acide ou alcalin, il a une chance sur deux pour répondre juste, même s'il est parfaitement ignorant. Puis, on poussa des interrogatoires sur les rues du quartier, sur le chemin à prendre pour aller de tel point à un autre, afin de savoir si ces enfants connaissaient leur quartier et savaient voir, observer. On notait leurs erreurs, leurs hésitations et l'animation qu'ils mettaient dans leur récit. Comme la veille, le roi Édouard venait de mourir, on demanda des détails sur cet événement, afin de savoir si l'enfant lisait le journal, ou s'il écoutait les nouvelles que d'autres auraient pu lui lire. Ce sont encore des questions trop spéciales, qui interdisent toute comparaison; elles furent en outre mal posées, on aidait trop certains élèves qui d'avance étaient jugés intelligents. Je remarquai à ce propos un fait surprenant : à une de ces questions, deux élèves firent une réponse identique; cependant l'un reçut une meilleure note que l'autre, tout simplement parce que le maître avait l'idée — qu'il m'avoua — que cet élève était plus intelligent que l'autre. Enfin, comme tout bon examen, celui-ci se termina par des exercices scolaires; il y eut des interrogations d'histoire et de

littérature, des récitations de fable, et des problèmes de système métrique; bien entendu on cherchait moins à déterminer le savoir de l'enfant qu'à mettre à l'épreuve son raisonnement; et c'est pour cela qu'on lui fit faire des exercices sur le système métrique, après s'être assuré qu'il en connaissait les éléments; c'est pour cela aussi qu'on lui donna des explications, quand il ne savait pas, et qu'on voulut se rendre compte aussi de la rapidité avec laquelle il comprenait. Et je n'ai pas besoin de dire combien je désapprouve ce mélange, en proportions indéfinies, de questions d'instruction et de questions d'intelligence; c'est le moyen de ne rien constater du tout, ni le degré de savoir, ni le degré d'intelligence. En terminant, je remarquai que nos trois examinateurs ne furent pas tout à fait d'accord pour le classement des enfants au point de vue intellectuel; mais cela n'a point d'importance.

Je leur demandai pour finir comment ils avaient procédé pour qualifier les réponses; car ils avaient bien été obligés de les qualifier, puisqu'ils avaient tous donné des notes aux candidats. L'un d'eux m'apprit avec franchise qu'il avait pris le premier élève comme point de départ; et c'est à lui qu'il avait comparé les autres, les jugeant intelligents ou non, suivant qu'ils étaient au-dessus ou au-dessous de ce petit camarade. Je laisse à penser tous les inconvénients de cette pratique, qui accorde tant de place à l'arbitraire, à la sympathie et à l'antipathie. Ce premier élève en pâtit grandement; car lui n'était pas jugé comparativement à d'autres, et on eut pour lui une sévérité excessive et sans raison. Un autre instituteur s'avisa d'un moyen plus ingénieux; il prit dans son esprit comme modèle un enfant de même âge que ceux qu'on lui présentait, un enfant qui lui paraissait être moyen d'intelligence; et c'est à ce modèle idéal qu'il comparait les candidats successifs. C'est un procédé qui exige une grande habitude des enfants et beaucoup d'intelligence; et je n'hésite pas à penser que c'est un tort. Lorsqu'on peut dire que tant vaut l'homme, tant vaut le procédé, on ne fait pas l'éloge du procédé. Le meilleur est celui qui exige le minimum d'habileté et de connaissances. Et puis, ne pense-t-on pas que ces comparaisons à un idéal de moyenne sont bien périlleuses? En somme, on n'a pas fait d'expérience préalable, on n'a pas posé à cet être moyen les mêmes questions, on ne sait pas au juste comment il les résoudrait, on ne fait que des conjectures; et le plus expert peut s'y tromper.

Ainsi, nos trois instituteurs, que nous avons eu la malice de

mettre un moment à notre place, et que nous avions chargés de faire une fois cette prise du niveau intellectuel que nous faisons presque tous les jours, ont été portés tout naturellement à employer la même méthode que nous, la méthode des tests; et ils y étaient forcés, car dans les conditions où on opère, il n'y en a pas d'autres. Je me rappelle un médecin aliéniste qui a amèrement critiqué notre méthode pour l'examen des enfants anormaux; eh bien, voyons comment s'y prend ce critique sévère, et quelles méthodes il emploie; il dit simplement qu'il préfère leur montrer des cartes postales et les faire jaser là-dessus. Mais qu'est-ce que cet exercice, sinon un test? Notre critique des tests emploie donc des tests; seulement, il les emploie mal, c'est la seule justice à lui rendre.

En résumé, nos instituteurs ont recouru d'instinct à la méthode que nous préconisons. Nous constaterons simplement — et sans avoir le moins du monde l'intention de leur en faire un reproche, car ils ne se sont pas posés en critiques, — qu'ils ont commis des erreurs nombreuses; que leurs questions étaient souvent d'une longueur inutile, quelles étaient parfois posées sous la forme dangereuse de dilemnes, qu'elles supposaient souvent des connaissances scolaires qui n'avaient rien à faire dans l'espèce, qu'elles étaient d'une portée trop spéciale (elles ne pouvaient être posées que ce jour-là, ou à des enfants de cette école-là) qu'elles étaient posées dans des termes différents selon les élèves, au hasard de la conversation; lorsque l'élève répondait mal, ou incomplètement, ce qui arrive si souvent à des enfants jeunes, on lui soufflait, sans tenir un compte exact de cette aide; et la réponse donnée en définitive n'était pas jugée de la même manière pour tous, alors même qu'elle était donnée dans des termes identiques. On le voit, nos instituteurs *ont pratiqué très mal une très bonne méthode*.

Et cet exemple démontre l'exactitude d'un bien joli mot que me dit un jour une dame anglaise, pédagogue de son état, qui avait voulu connaître les procédés usités à mon laboratoire pour l'étude des enfants. « Science, me dit-elle, n'invente rien de plus que pratique; mais science fait mieux. » C'est l'exacte vérité, au moins en ce qui concerne la psychologie et la pédagogie.

Il y a des sciences qui inventent; la chimie par exemple a des recettes dont on n'a pas la moindre idée dans la vie courante; mais les sciences morales n'inventent pas, à proprement parler, elles ne font que mettre au point et perfectionner des

moyens empiriques; et voilà pourquoi elles donnent aux curieux qui s'y initient une première impression de banalité. Quand on parle à quelqu'un de mesurer l'intelligence d'un enfant, il croit qu'on va lui découvrir quelque méthode surprenante et mystérieuse; et si on lui dit que cette méthode va consister à faire de petits problèmes, qui ressemblent vaguement à des jeux de société, il s'écriera volontiers, avec une déception non déguisée : « Ce n'est que cela! » Évidemment, il en ferait autant, tout le monde en fait autant. Mais « science fait mieux ».

Devrons-nous en conclure que toujours un instituteur doit employer notre méthode pour apprendre à connaître l'intelligence de ses élèves? Ce serait tomber dans une grande exagération. N'augmentons pas indiscrètement le travail de maîtres qui ont la charge de classes de 60 à 80 élèves. Notre méthode, qui est lente, méticuleuse et exige quelque apprentissage, est une méthode d'exception et de luxe. Le vernier aussi est un instrument de luxe; on ne l'emploie que lorsqu'on veut mesurer à un dizième de millimètres; on ne se servira pas d'un vernier pour mesurer le pain qu'on coupe à table. Le microscope est un instrument de luxe; on ne s'en servira pas pour analyser le tissu d'un vêtement qu'on achète. Ces instruments ne sont employés que lorsqu'il y a un véritable intérêt à une étude soigneuse. Et de même pour la prise du niveau.

QUELLE DIFFÉRENCE EXISTE-T-IL DANS L'INTELLIGENCE DES ENFANTS APPARTENANT A DES CONDITIONS SOCIALES DIFFÉRENTES?

M. Decroly et Mlle Degand ont publié dans les *Archives de psychologie* [1] une étude sur notre méthode; ils l'ont appliquée à 43 enfants (garçons et filles) d'une école privée qu'ils dirigent, à Bruxelles, et ils ont eu le soin de publier les résultats très détaillés de leurs expériences. En lisant leur travail, en scrutant leurs tableaux, en pesant leurs conclusions, nous nous sommes trouvés un peu indécis; nous nous demandions si nous avions affaire à une confirmation ou au contraire à une critique de nos recherches. Sans doute, il y a eu quelque flottement dans la pensée des auteurs; et cela se comprend; la méthode est délicate, les faits qu'ils ont recueillis sont si variés

1. Janvier 1910, n° 34, t. IX, p. 81-108.

et si nombreux qu'il en résulte pour l'esprit une sorte d'encombrement; on ne voit pas facilement la conclusion qui s'en dégage. Il s'est produit à ce propos un fait bien significatif; les auteurs de comptes rendus qui ont analysé un peu vivement le travail de Decroly et Degand ont cru devoir le présenter comme défavorable à nos recherches; les épreuves, a-t-on dit, sont trop faciles, elles ne s'appliquent pas exactement aux âges pour lesquels Binet et Simon les avaient organisées; et d'autre part, quelques-unes de ces épreuves sont défectueuses, elles concernent trop l'instruction, et pas assez l'intelligence naturelle. Un esprit superficiel, en s'en tenant à cette analyse, aurait pu croire que les deux savants belges avaient fait une réfutation en règle de toute notre méthode.

Étant donné le grand effort que Decroly et Degand venaient d'accomplir, étant donné que toute leur étude respire l'honnêteté, la bonne foi, la conscience et le soin, nous avons pensé qu'il serait regrettable de s'en tenir là. Nous leur avons demandé la communication de leurs tableaux, de leurs notes; et nous avons fait subir à ces documents une analyse, que nous allons résumer ici. De cette manière, nous avons pu nous rendre compte des additions et corrections très intéressantes que l'étude belge apporte à notre travail.

Un premier fait nous a sauté aux yeux; c'est que les enfants étudiés par Decroly et Degand donnent des réponses bien meilleures aux tests que nos sujets. En calculant, d'après les procédés que nous avons indiqués antérieurement, leur niveau d'intelligence, on n'en trouve aucun qui soit en retard; aucun, voilà un fait bien significatif; car nos sujets présentaient un nombre équivalent d'avancés et de retardés. Le seul petit Belge qui présenterait un très léger retard est un enfant de douze ans, huit mois, qui a le niveau de douze ans; c'est bien peu. La valeur des avances est en revanche assez forte; il y a douze enfants qui sont en avance de un an, ou d'un peu moins; il y en a quatorze qui sont en avance de plus d'un an, leur avance étant égale ou inférieure à deux ans; il y en a onze qui sont en avance de plus de deux ans; l'avance la plus forte est de deux ans et demi. *L'avance moyenne est de un an et demi.*

C'est une différence considérable. A quoi peut-elle tenir? A trois causes possibles — à part des erreurs matérielles que vraiment nous ne pouvons pas soupçonner : 1° Les auteurs belges ont fait leurs appréciations avec une indulgence excessive; ils ont, sans en avoir conscience, aidé leurs sujets, diminuant la

difficulté des questions, et soufflant les réponses. Nous regrettons que M. Decroly et Mlle Degand n'aient pas pu venir à Paris et nous voir opérer; ils ne connaissent notre technique que par la lecture de notre mémoire; ils ne sont pas à proprement parler nos élèves. En les lisant, nous avons eu parfois le sentiment qu'en effet ils sont un peu plus indulgents que nous. Mais la différence nous a paru tout à fait petite, vraiment insignifiante; à notre avis, elle ne peut créer chez des enfants une avance moyenne d'un an et demi. 2° Les enfants étudiés ne sont pas dans les mêmes conditions sociales que les nôtres. Nos sujets appartiennent à des écoles primaires de Paris, situées dans le 10° arrondissement (rue Grange-aux-Belles, rue des Récollets, rue des Écluses-Saint-Martin), le quartier est pauvre, sans être misérable. Il y a à supposer que l'école dirigée par M. Decroly et Mlle Degand est tout autrement recrutée. Sur notre demande, M. Decroly et Mlle Degand nous ont appris que leurs élèves « appartiennent à la classe aisée, ils ont des parents particulièrement doués, et comprenant l'éducation d'une manière large; ce sont des médecins de renom, des professeurs d'Université, des avocats connus, etc., etc. » On nous écrit encore : « Nous nous rendons parfaitement compte de la mentalité de nos élèves; nous en avons peu dans chaque classe, 8, ou 9, ou 10 au maximum; nous les voyons beaucoup entre temps, ils sont libres, joyeux, épanouis, leur psychologie ne doit point se déguiser, nous pouvons donc les bien connaître ». En résumé, une condition sociale supérieure, et une éducation qui tend vers l'individualisation (et qui se fait à un petit nombre d'élèves à la fois), voilà les deux causes qui expliquent le mieux, selon nous, la différence des résultats. Déjà, M. Rouma avait eu l'occasion de nous apprendre qu'il avait appliqué notre méthode en Belgique à des enfants de classes très élevées, et qu'il avait été surpris de constater combien ces enfants sont avancés, par rapport aux enfants de l'école primaire. Est-ce affaire d'hérédité? Est-ce affaire d'éducation? Il serait difficile d'établir une distinction entre ces deux facteurs, qui ici joignent leur action. D'autre part, l'éducation individuelle a des avantages majeurs; un professeur réussit mieux à développer l'intelligence de ses élèves, quand il en a 8 à 10, que quand il en a 60; quand il en a 60, il ne peut même pas les connaître tous. Ce qui se passe dans nos classes d'anormaux le prouve bien, et les principaux avantages de ces classes dérivent, croyons-nous, de ce fait bien simple que les

écoliers y sont beaucoup plus nombreux que dans les classes ordinaires [1]. Ainsi s'explique en définitive le désaccord qui semblait exister entre le travail de M. Decroly et de Mlle Degand et le nôtre.

Comme j'ai eu l'occasion de l'écrire à M. Decroly et Mlle Degand, je trouve qu'ils ont étudié une très belle question : la différence d'intelligence entre les enfants des classes pauvres et ceux des classes riches. Que cette différence existât, on pouvait déjà le soupçonner; car nos recherches personnelles, avec et après celles de tant d'autres, ont démontré que l'enfant de classe pauvre a une taille moindre, un poids moindre, une tête moins grosse, une force musculaire moindre qu'un enfant de classe riche; il arrive moins souvent au certificat d'études; il est plus souvent en retard dans ses études. Il y a là un ensemble d'infériorités qui sont légères, car elles ne se voient que sur de très grands nombres, mais elles sont indéniables. Quelques-unes, probablement, sont acquises, et résultent de circonstances accessoires et évitables; d'autres sont probablement congénitales. Les recherches de Decroly et de Degand s'encadrent naturellement dans cet ensemble, elles confirment bien ce qu'on savait déjà : et dans des matières aussi neuves, une confirmation n'est pas inutile. Du reste, il y a ici quelque chose de plus, une mesure.

Une seconde remarque est à faire sur les documents que Decroly et Degand nous ont envoyés; c'est que, si leurs élèves sont en moyenne avancés d'un an et demi sur les enfants d'école primaire de Paris, il existe tout une série d'épreuves pour lesquelles cet avancement est plus marqué que pour d'autres; et par conséquent il est peut-être possible de conclure quelque chose d'intéressant sur les aptitudes qu'une éducation d'enfant riche favorise le plus. *A priori*, on supposera que ces enfants-là, peu habitués à se servir eux-mêmes, entourés constamment par de complaisants domestiques, doivent être plus maladroits de leurs mains que de futurs ouvriers. Mais, sans faire de suppositions, voyons ce que disent les faits, ou plutôt examinons comment nous pouvons tirer quelque conclusion des tableaux qui nous sont soumis.

Ces enfants ayant en moyenne une avance de un an et demi, nous avons recherché qu'elles sont les épreuves pour lesquelles

1. Je pense que le succès de la méthode de Frœbel — laquelle méthode ressemble beaucoup aux exercices d'orthopédie que nous avons introduits avec M. Belot dans les classes de perfectionnement — tient en grande

ils ont en moyenne une avance supérieure à un an et demi, et quelles sont les épreuves pour lesquelles ils ont en moyenne une avance inférieure à un an et demi. Ils ne marquent de faiblesse spéciale pour aucune épreuve; ils n'ont de retard accusé pour aucune aptitude; mais ils ont des avances très inégales. Voici la liste des épreuves pour lesquelles leur avance est surtout forte.

Épreuves pour lesquelles les élèves de Decroly et Degand ont une avance de plus de un an et demi.	Aptitudes qui sont probablement en relation avec ces épreuves.
Description de gravures	Intelligence et langage.
Interprétation de gravures . . .	
Compter 13 sous.	Leçons familiales.
Répéter 5 chiffres	Attention.
Nommer 4 couleurs	Leçons familiales.
Comparaisons de souvenirs. . .	Esprit d'observation et langage.
Lacunes des figures	Habitude des images et langage.
Ordination des poids.	Attention.
Répéter les jours de la semaine.	Leçons familiales.
Définitions abstraites.	Langage.
Connaissance des pièces de monnaie. .	Vie pratique.
Énumérer les mois	Leçons familiales.
Trouver 60 mots.	Langage.
Critiquer des phrases	Compréhension et langage.
Répéter une phrase longue. . .	Attention.

Nous avons placé vis-à-vis de chaque épreuve l'aptitude qu'elle paraît réclamer. Mais nous sommes loin de présenter notre interprétation comme définitive; elle n'est que présumée. Il nous a semblé que, lorsqu'on fait de petites expériences sur des esprits aussi jeunes, on est surtout frappé par la difficulté qu'éprouve l'enfant à manier le langage, et à exprimer avec des mots ce qu'il pense. Ainsi, quand il s'agit de faire la critique de certaines phrases, les enfants ne révèlent guère qu'ils ont compris la bêtise de la phrase que par un jeu de physionomie, une intonation de la voix, ou par le simple fait qu'ils répètent la phrase. Ainsi, quand on leur demande : « Il y a eu hier un accident de chemin de fer, mais ce n'est pas grave, le nombre de morts est seulement de 48 », ils diront simplement : « Le nombre de morts est de 48 et ce n'est pas grave! »

partie à ce que chaque maîtresse se dévoue à 8 ou 10 enfants. Dans nos classes enfantines, la pauvre maîtresse doit amuser, instruire, distraire un nombre d'enfants bien plus grand, 60 quelquefois, quelquefois même 100!

Il y a dans cette manière d'exprimer ou plutôt de ne pas exprimer, une sobriété qui rappelle la poésie primitive, où les faits sont énoncés et non jugés. Par conséquent, nous avons cru bien faire en supposant que le langage intervient dans beaucoup des expériences contenues dans la liste ci-dessus. Il en est ainsi du reste sans contredit pour les 60 mots à trouver, pour les définitions abstraites, pour la critique des phrases. Beaucoup d'autres épreuves me semblent dépendre de la leçon familiale. Ce n'est pas à l'école qu'on apprend à l'enfant les noms des jours, des mois et des couleurs, c'est dans la famille, du moins à ce qu'il nous a semblé. Tout compte fait, on trouve que ces petits riches sont en avance pour :

l'attention, dans 3 épreuves,
les leçons familiales, dans 4 épreuves,
le langage, dans 6 épreuves.

C'est ce dernier point qui paraît le plus caractéristique : les petits bourgeois parlent mieux, s'expriment mieux, comprennent mieux le langage d'autrui. Nous avons vu d'autre part que lorsqu'ils commencent à rédiger, leurs rédactions contiennent des tours de phrases et des mots mieux choisis que celles des enfants plus pauvres. Cette supériorité verbale doit provenir à coup sûr de la vie de famille ; les enfants riches sont dans un milieu supérieur au point de vue langage; ils entendent un langage plus correct et plus nuancé.

Voici maintenant les épreuves pour lesquelles ces enfants montrent une avance moindre de un an et demi.

Épreuves pour lesquelles les élèves de Decroly et Degand ont une avance de moins d'un an et demi.	Aptitudes qui sont probablement en relation avec ces épreuves.
Copie d'une phrase	Exercice scolaire.
Lecture.	Exercice scolaire.
Compter 9 sous	Vie pratique ou leçon familiale.
Compter en descendant	Exercice scolaire.
Écriture sous dictée	Exercice scolaire.
Copie d'un losange	Exercice scolaire.
Rendre sur 20 sous	Exercice scolaire.
Mettre 3 mots en une phrase . .	Langage.
Trouver des rimes.	Langage.
Épreuve sur des faits divers . .	Jugement.

Ici encore, nous faisons les plus expresses réserves sur les aptitudes que nous avons cru pouvoir mettre en regard des diverses épreuves. Il ressort néanmoins de notre liste que les

épreuves de langage sont devenues moins nombreuses que sur la première liste ; en revanche, les exercices scolaires abondent. Comme Decroly et Degand l'avaient déjà remarqué, c'est surtout par leur degré d'instruction que ces petits riches se rapprochent des petits primaires. Ils ne sont point en retard pour leur instruction, mais ils ne présentent pas la même avance marquée qu'ils ont montrée dans les autres épreuves. Ceci peut tenir, bien entendu, à des circonstances accidentelles et sans importance, par exemple à l'habitude qu'ont ces parents de ne pas *pousser* les enfants, de ne pas les envoyer trop tôt à l'école.

En résumé, les expériences de Decroly et de Degand, bien examinées, ne peuvent point nous amener à changer nos tests ; car si la plupart de nos tests ont paru trop faciles pour leurs enfants, cela tient tout simplement à ce que le niveau intellectuel de ces enfants est celui des classes riches. En revanche, le travail que les deux savants belges ont exécuté est intéressant, et nous a appris, avec quelque précision, deux faits nouveaux : 1° La supériorité intellectuelle des enfants des classes les plus élevées sur les enfants du primaire se chiffre par une avance d'un an et demi. 2° Elle se manifeste tout spécialement dans les épreuves où intervient le langage.

J'ai cherché à avoir confirmation des recherches précédentes en étudiant à nouveau des documents anciennement recueillis. Parmi les élèves des écoles du 10e arrondissement dont nous avions mesuré le niveau il y a trois ans, il s'en trouve dont la condition est misérable ; il s'en trouve d'autres qui sont au contraire dans l'aisance : tout cela avait été noté, au moment même des expériences. Or, en comparant la moyenne de niveau intellectuel d'enfants misérables à la moyenne d'enfants dans l'aisance, je n'ai trouvé aucune différence appréciable. De quoi peut provenir ce résultat négatif? Peut-être de ce que la condition sociale des enfants avait été notée avec un soin insuffisant, ou peut-être aussi de ce que les différences de condition étaient trop légères.

J'ai prié alors un directeur d'école, M. Morlé, qui mesurait le niveau intellectuel de 50 enfants pris dans son école, d'apprécier avec beaucoup de soin la situation sociale de chacun d'eux ; il devait donner à l'enfant l'une ou l'autre des quatre qualifications suivantes : *misère*, *pauvreté*, *médiocrité*, *aisance*, d'après les définitions concertées avec mon collaborateur habituel, M. Vaney. Fait assez surprenant, les résultats qui ont été

obtenus par M. Morlé, et que j'ai calculés sur les feuilles qu'il m'a envoyées, sont entièrement négatifs. En voici le relevé succinct.

Niveau intellectuel d'enfants d'école primaire, par rapport à leur condition sociale.

NIVEAU INTELLECTUEL	MISÈRE	PAUVRETÉ	MÉDIOCRITÉ	AISANCE
Moyen	2	1	12	9
Inférieur.	4	1	9	5
Supérieur	4	1	2	4

On peut voir, en lisant attentivement ce tableau, que les enfants d'intelligence supérieure à la moyenne sont aussi nombreux dans le groupe misère que dans le groupe aisance; et il en est de même pour les enfants d'intelligence inférieure à la moyenne. Comment comprendre ce résultat? Il est clair qu'on ne peut pas accuser l'expérimentateur de négligence. Comment se fait-il alors que la condition sociale, qui exerce tant d'influence sur les élèves de Mlle Degand, n'est ici, dans l'intérieur d'une école primaire, d'aucune importance? C'est peut être parce que les différences sociales existant parmi les enfants d'une école primaire ne sont pas assez nettes pour produire chez les enfants une différence de développement intellectuel. Même les enfants de parents aisés ne voient pas souvent leurs parents, comme les enfants de riches; souvent ces enfants aisés sont abandonnés à eux-mêmes sans aucune surveillance; les parents gagnent largement leur vie, mais ils vivent au dehors, rentrent tard à la maison, et ne s'occupent pas de leurs enfants; chez d'autres, le milieu est peu favorable à l'éducation parce que les parents sont marchands de vin, ou alcooliques. Il faut encore ajouter que ce qui égalise les enfants de condition différente à l'école primaire, c'est qu'ils reçoivent le même genre d'instruction en classe. En résumé, il est à présumer qu'il s'agit ici de différences sociales très minimes, qui ne peuvent pas exercer une influence notable sur le niveau intellectuel.

Bien différents ont été les résultats obtenus par Mme Thévenot, directrice d'une école primaire de garçons, située à Paris, rue Cadet. Mme Thévenot a mesuré l'intelligence de 18 enfants,

dont 15 ont de huit à neuf ans, et 3 ont de sept à huit ans. Ces enfants appartiennent à sa classe, car l'école est petite, et Mme Thévenot fait une classe en même temps qu'elle est directrice. Mme Thévenot s'est exercée avec M. Vaney et avec moi, elle pratique très bien la méthode de mesure des niveaux. Tout de suite, on est frappé par les chiffres qu'elle a obtenus. Aucun de ses élèves n'est en retard d'intelligence et beaucoup sont en avance. Il y en a un qui présente une avance de trois ans, 6 ont une avance de deux ans et davantage; en moyenne, l'avance est de 1,7 (soit un peu plus d'un an et demi); c'est une avance analogue à celle des élèves de Mlle Degand; elle est considérable, en tant que valeur de moyenne.

Mme Thévenot a le sentiment que ces enfants sont d'une intelligence plus élevée que ceux d'autres écoles où elle a été institutrice; nous pensons que la situation sociale des parents — la rue Cadet appartient à un quartier commerçant du centre de Paris et assez riche — doit aussi avoir une influence; il est à noter encore que plusieurs de ces petits écoliers sont d'origine étrangère. L'enseignement est plus individualisé que dans d'autres élèves; Mme Thévenot n'a que 15 enfants dans sa classe; d'ordinaire, les classes comptent 30 et 40 élèves. Enfin, Mme Thévenot croit utile de me faire remarquer que ces enfants ont été débrouillés, l'année précédente, par une institutrice vraiment hors ligne, qui fait le cours préparatoire. On le voit, beaucoup de petites causes ont agi : et il serait téméraire de chercher à faire la part de chacune d'elles; situation sociale relevée et éducation individualisée concourent à produire le même effet.

Miss Katharine Johnston, appartenant à l'Université de Sheffield, est venue dans le courant de 1910 rendre visite à mon laboratoire de la rue Grange-aux-Belles, elle s'est surtout intéressée à la mesure du niveau intellectuel, et, de retour en Angleterre, elle a répété ces expériences sur 200 élèves d'école de Sheffield. Ses résultats ont été exposés par elle à la réunion de la British Association, à Sheffield, en 1910; elle a bien voulu me communiquer ses résultats expérimentaux, et répondre à mes questions. Il résulte des documents que j'ai vus qu'elle a opéré sur des enfants dont les conditions sociales sont très inégales. Les écoles qui lui ont ouvert leurs portes sont bien différentes : ici, la population représente les professions libérales, là des artisans aisés, là des artisans extrêmement

pauvres. Il est dommage que ces éléments hétérogènes aient été confondus dans des moyennes, lesquelles perdent ainsi un peu de leur signification. J'engage fortement l'auteur à calculer de nouvelles moyennes en tenant compte de l'état de richesse et de pauvreté présenté par les écolières et leurs parents. Un détail en passant; j'avais supposé que pour les écoles riches, les enfants sont moins nombreux dans les classes que pour les écoles pauvres; et c'est là, je crois, une condition importante à noter pour évaluer le développement intellectuel des enfants; je crois que, toutes choses égales d'ailleurs, ils se développent mieux dans des classes à peu d'élèves, composées de 15 à 20 unités, que dans des classes qui ressemblent à une grande foule. Les renseignements fournis par Miss Johnston confirment, jusqu'à un certain point, cette idée; car dans les écoles les plus riches, il est dit que le nombre d'élèves ne dépasse pas 15 à 20, tandis que dans des écoles pauvres, il peut osciller entre 40 et 60. Mais cette règle n'est pas sans exception.

D'après le compte rendu des expériences, qui avait paru dans les journaux, je n'avais pas compris les résultats de Miss Johnston; car elle a parfois employé un mode de calcul qui lui est personnel, ce que je trouve critiquable. Mais en mettant les résultats sous la forme où je les calcule moi-même, voici ce qu'on obtient en tableau.

Distribution des niveaux intellectuels des écolières dans les expériences de Miss Johnston, à Sheffield.

NIVEAUX INTELLECTUELS	AGES DES ENFANTS					
	6 ans.	7 ans.	8 ans.	9 ans.	10 ans.	11 ans.
Supérieur à la moyenne. .	4	24	8	12	6	1
Moyen		8	10	10	12	2
Inférieur à la moyenne. . .		5	2	8	17	17

Il résulte de ce tableau (et ce commentaire l'expliquera), que 68 enfants sont supérieurs à leur niveau, 47 sont égaux, et 90 sont inférieurs. Si on remarque en outre qu'à partir de onze ans, le nombre des enfants au-dessous du niveau normal est nettement élevé, ce qui tient, comme nous l'avons montré, à ce que les tests de onze et douze ans sont beaucoup trop sévères,

on pourra conclure que les résultats de Miss Johnston sont en parfait accord avec les nôtres.

C'est la meilleure réponse à certaines objections qui nous ont été faites. On ne nous a pas épargné les objections. Quelques-unes sont justes; mais d'autres sont bien puériles. Dans une revue italienne, on a déclaré nos tests trop faciles. Decroly et Mlle Degand semblent avoir prêté un appui expérimental à cette critique. Whipple, malgré toute la bienveillance de son analyse, vient de s'y associer sans réserve. En vérité, sans vouloir défendre à outrance une méthode qui est à l'essai, je repousse ces objections; les résultats de Miss Johnston sont là pour prouver qu'elles ne sont pas fondées.

J'ai encore demandé à Miss Johnston d'indiquer les tests les plus faciles pour chaque âge. Voici un extrait de sa communication qui montre à la fois les épreuves les plus faciles et les plus difficiles.

41 enfants de 7 ans.

Lacunes des figures.	24	insuccès.
Nomination de 4 pièces.	19	—
Répétition de 5 chiffres	18	—
Nombre de doigts.	10	—
Compter 13 halfpence.	7	—
Description d'images	5	—
Copie d'un losange	4	—
Copie d'un modèle écrit.	2	—

22 enfants de 8 ans.

Compter à rebours	17	insuccès.
Lecture à 2 souvenirs.	16	—
Dictée	3	—
Nomination de couleurs.	2	—
Comparer 2 objets de souvenirs	2	—
Compter 9 sous simples et doubles . .	1	—

30 enfants de 9 ans.

Définition supérieure à l'usage	23	insuccès.
Ordination de boîtes	21	—
Rendre sur 20 sous.	16	—
Lecture à 6 souvenirs.	14	—
Date du jour	10	—
Jours de la semaine.	2	—

38 enfants de 10 ans.

Questions difficiles	26	insuccès.
3 mots en 2 phrases	21	—
Les 9 pièces de monnaie	19	—
Questions faciles	6	—
Les mois de l'année.	0	—

24 enfants de 12 ans.

Définitions abstraites	21	insuccès.
Mots en ordre	13	—
3 mots en 1 phrase.	12	—
Critique de phrases	7	—
Plus de 60 mots	5	—

Si on rapproche ces résultats de détail et ceux que nous indiquons dans notre tableau II, on constatera que sauf 3 épreuves pour lesquelles nos petits Parisiens sont décidément en avance sur les petits Anglais (lacune de figures, compter à rebours, définitions abstraites) les autres résultats sont très analogues.

Enfin, tout récemment, j'ai prié mon collaborateur si dévoué, M. Morlé, directeur d'école à Paris, de faire des mesures du niveau dans deux écoles primaires présentant une différence extrême au point de vue de la situation sociale; il me paraissait utile de confier les deux parties de l'expérience au même expérimentateur. M. Morlé avait déjà pris les mesures de niveau sur les enfants de son école (rue de Sambre-et-Meuse) qui est une des plus pauvres de Paris; sur les indications et avec l'autorisation de M. l'inspecteur Belot, il fit les recherches complémentaires dans l'école de la rue de Marseille, où les enfants appartiennent à une population aisée. M. Morlé a pris toutes les précautions nécessaires, pour ne pas se laisser influencer; il a même ignoré volontairement la situation scolaire des enfants examinés. Ses constatations sont bien significatives.

En comparant, au point de vue de niveau, 30 enfants de l'école pauvre à 30 enfants de l'école aisée, d'âges équivalents de part et d'autre, on trouve la distribution indiquée par le tableau suivant :

Comparaison, au point de vue du niveau intellectuel, d'une école primaire pauvre et d'une école primaire aisée.

	NIVEAU INTELLECTUEL SUPÉRIEUR		NIVEAU ÉGAL A LA MOYENNE	NIVEAU INTELLECTUEL INFÉRIEUR	
	De 2 ans.	De 1 an.		De 1 an.	De 2 ans.
École primaire pauvre.	1	4	13	11	1
École primaire aisée.	6	10	10	3	1

Ainsi, d'une part, il y a dans l'école aisée 16 enfants en avance, tandis que dans l'école pauvre il n'y en a que 4; et d'autre part, dans l'école aisée il y a 4 enfants en avance, tandis que dans l'école pauvre il y en a 12.

Si de ces chiffres on cherche à tirer l'écart moyen en années qui sépare ces 2 groupes d'enfants, on trouve qu'il est à peu près de trois quarts d'année; l'ensemble des enfants pauvres est au-dessous de la moyenne normale pour un quart d'année; et les enfants aisés sont au-dessus de la moyenne normale pour une demi-année. Certes, cette avance d'une demi-année ne vaut pas celle que Mlle Degand a constatée, dans des conditions bien plus favorables; elle reste cependant de même sens, et c'est par conséquent une précieuse confirmation. Ajoutons en passant que par leur situation scolaire les enfants de l'école aisée sont aussi plus avancés que les enfants de l'école pauvre, comme l'indique le tableau suivant :

Comparaison, au point de vue du niveau scolaire, d'une école primaire pauvre et d'une école primaire aisée.

	NIVEAU SCOLAIRE SUPÉRIEUR		NIVEAU SCOLAIRE MOYEN	NIVEAU SCOLAIRE INFÉRIEUR	
	De 2 ans.	De 1 an.		De 1 an.	De 2 ans.
École primaire pauvre.	0	5	18	7	0
École primaire aisée.	2	12	12	3	0

La différence est encore dans le même sens; le niveau scolaire moyen de l'école pauvre est très peu éloigné de la moyenne normale; tandis que celui de l'école aisée est légèrement en avance, à peu près d'une demi-année. Cela ne doit pas nous surprendre, puisque nous avons vu précédemment que le niveau scolaire et le niveau intellectuel vont de pair.

Un mot pour conclure. Il se dégage de ces recherches une idée singulièrement intéressante, je l'ai notée déjà dans mes articles antérieurs, mais peut-être sans y insister suffisamment. Ce n'est qu'aujourd'hui que j'en vois toute la portée. Cette idée peut se présenter d'abord comme une critique des errements anciens. Pendant longtemps les psychologues ont

cherché à établir des corrélations d'expériences; ils étudiaient chez des adultes, et plus souvent chez des enfants, quelques aptitudes qui leur semblaient différentes, et ensuite ils voulaient savoir quels rapports reliaient ces aptitudes. Recherche légitime, à coup sûr, et toujours à l'ordre du jour; mais le plus souvent, elle n'a pu conduire à aucun résultat sérieux, de sorte que ce calcul des corrélations est devenu une des questions les plus fastidieuses de la psychologie.

Nous comprenons maintenant pourquoi. C'est parce que les aptitudes étudiées n'étaient pas l'objet d'un examen assez approfondi. On se contentait d'une expérience, ou deux. Ainsi, pour prendre un exemple facile sur lequel nous puissions raisonner, on avait étudié, par tests courts et rapides, la suggestibilité par les lignes, puis par les poids, puis par les dilemnes; et ensuite on cherchait si tel enfant, suggestible à une forme d'épreuve, l'était à d'autres; et naturellement, on ne trouvait jamais de corrélation appréciable. Une recherche américaine publiée cette année même aboutit à cette conclusion. Or, ce qu'on doit faire d'abord et surtout, dans la période de tâtonnement où nous sommes, ce n'est pas une confrontation de tests, une recherche analytique de leurs corrélations, mais tout jute le contraire, si on peut dire, c'est-à-dire une étude globale de leur signification, un calcul de leur résultante. Autant il est périlleux de rechercher si une forme de suggestibilité est reliée à une autre, autant il est avantageux de chercher à grouper toutes les épreuves de suggestibilité, d'en faire masse, d'en conclure une classification des élèves à ce point de vue, et de rechercher ensuite si les élèves les plus suggestibles sont plus jeunes, plus dociles en classe, ou ont telle et telle autre qualité mentale plus accusée que les élèves les moins suggestibles. C'est ce que nous avons tenté pour la mesure de l'intelligence; nous avons fait masse de toutes les épreuves, supposant qu'elles allaient plus ou moins dans le même sens, et nous avons ainsi abouti à un classement des élèves au point de vue de l'intelligence.

Quelle est la raison de procéder ainsi? Elle est évidente. Elle repose sur ce principe qu'un test particulier, isolé de tout le reste, ne vaut pas grand'chose, qu'il est soumis à des erreurs de toutes sortes, surtout s'il est rapide, et s'il est appliqué à des enfants d'école; que ce qui donne une force démonstrative, c'est un faisceau de tests, un ensemble dont on conserve la physionomie moyenne. Cela paraît être une vérité si banale

que c'est à peine s'il vaut la peine de l'exprimer. C'est au contraire une vérité profonde, et le bon sens suffirait si peu à deviner cette prétendue banalité que jusqu'ici elle a été constamment méconnue. Un test ne signifie rien, répétons le fortement, mais cinq ou six tests signifient quelque chose. Et cela est tellement juste qu'on pourrait presque aller jusqu'à dire : « Peu importent les tests pourvu qu'ils soient nombreux ».

A l'appui, je citerai ce qu'a constaté Mlle Giroud dernièrement[1] en appliquant à des élèves une méthode de mesure de l'intelligence qui avait été imaginée par notre collègue M. Ferrari. Cette méthode se compose, un peu comme celle de Blin, d'une longue série de questions qu'on pose à des sujets; les questions sont le plus souvent mal formulées, et Mlle Giroud en a fait une critique de détail qui a montré que sur une quarantaine de ces questions on ne peut guère en retenir que 8 ou 10 : du reste, je me hâte d'ajouter que cette critique ne doit nullement atteindre l'auteur de ce questionnaire, qui ne l'avait pas organisé pour des études d'enfants, mais pour des études de malades. Or, malgré cette immense majorité de questions mal faites pour des enfants, le résultat massif est loin d'être mauvais; on arrive à constater que le nombre des questions auxquelles il est bien répondu croît assez régulièrement avec l'âge, ce qui est la pierre de touche de l'épreuve. Il faut donc bien que le principe de ces méthodes que nous employons soit excellent pour qu'elles puissent amener à des conclusions aussi utiles, même quand elles sont mal réalisées. C'est donc surtout sur ce principe de la multiplicité des tests qu'il faut attirer l'attention des psychologues; sans aucun doute on tirera de ces méthodes un grand parti à l'avenir, pour l'étude des aptitudes, du caractère et même de l'état physiologique, bref pour la réalisation de la mesure en psychologie individuelle.

ALFRED BINET.

1. MLLE GIROUD. Étude d'un procédé nouveau pour la mesure du niveau intellectuel. *Soc. libre pour l'étude psychologique de l'enfant*, n° 69, mars 1911.

VII

FONCTIONS PSYCHIQUES ET TROUBLES MENTAUX

BREF APERÇU PSYCHOLOGIQUE SUR LES DONNÉES DE L'ALIÉNATION MENTALE

Nous allons tenter de démontrer dans la présente étude, par l'exposition de certains résultats, que la psychologie pathologique peut dès maintenant donner réponse à quelques-unes des plus importantes questions qu'aient posées d'une part l'ancienne psychologie dialectique, et de l'autre la moderne médecine mentale.

Au point de vue psychiatrique, la méthode psychologique n'exclut nullement les méthodes cliniques et anatomiques. Elle complète les premières et prépare les secondes.

Au point de vue philosophique, elle n'exclut pas la discussion des idées. Elle l'éclaire seulement.

Le point de départ du présent essai sera pris dans l'intéressante et suggestive étude que MM. Binet et Simon ont publiée dans l'*Année Psychologique* 1910.

Première partie

LA PSYCHOLOGIE DES TROUBLES MENTAUX

I. L'hystérie et la séparation des personnalités. — Nous ne prétendons nullement refaire l'excellent travail de discussion et d'historique qu'ont apporté sur cette question MM. Binet et Simon. Aussi, sans plus nous occuper des diverses théories de l'hystérie qu'ils ont décrites, nous contenterons-nous d'envisager les deux seules qui paraissent rester en présence. Ces deux théories sont celle de Pierre Janet et la leur propre.

MM. Binet et Simon donnent à juste titre le cas de *Lucie*,

une des premières malades que nous ait présentées M. Pierre Janet comme une des plus intéressantes observations fournies par l'étude des hystériques. On sait que cette malade, distraite par une conversation, semble ne pas entendre la voix de l'expérimentateur. Et cependant il suffit de lui mettre un crayon en main pour qu'aussitôt elle réponde par l'écriture automatique aux questions qui lui sont adressées. *Tout se passe comme si* deux personnes étaient en Lucie: l'une qui écoute la conversation avec A. et lui répond par le langage vocal, la seconde qui perçoit les questions de Janet et leur répond par la parole écrite, et comme si ces deux personnes ignoraient chacune ce que l'autre entend et répond. *La théorie du dédoublement de la personnalité ne fait que traduire cette constatation.*

Or il se trouve qu'elle se vérifie singulièrement à l'expérience, puisque le baptême de la seconde personnalité, devenue Adrienne, est acceptée de celle-ci seulement, et que désormais chacune répond à son nom, puisant ses opinions dans le groupe de sensations et de sentiments qui lui sont particuliers, et témoignant d'un caractère qui lui est propre. Suggestion? Soit; mais cherchez, à l'hôpital ou dans le monde, sujets capables de la réaliser et vous ne trouverez que des hystériques, c'est-à-dire des personnes aptes à séparer ainsi leurs états de conscience. N'a pas deux personnalités qui veut, malgré la théorie de M. Babinski[1].

Or ce qu'il y a d'intéressant dans la théorie de M. P. Janet, c'est que tous les symptômes hystériques s'expliquent par elle avec la facilité la plus grande et viennent, pour ainsi dire, ratifier l'hypothèse qu'ont naturellement amenée ces premières expériences. Le somnambulisme révèle en effet d'autres groupements de sensations conscientes que l'état de veille; on trouve des sujets qui à leur état habituel sont atteints de cécité psychique, tandis qu'en sommeil hypnotique ils voient parfaitement, et qu'en revanche ils ont une anesthésie complète du

1. Un seul exemple de ce genre montrerait l'impuissance de la théorie de M. Babinski. Comment pourrait-il obtenir par suggestion un si étrange phénomène, sinon sur un sujet capable de dédoubler sa conscience? Mais M. Babinski dira que ce dédoublement est une simulation. Simulation terriblement difficile, il faut en convenir et il en est de même pour les analgésies, les crampes, etc. Le délire des persécutions, lui aussi, ne présente que des symptômes qui peuvent à la rigueur être simulés, et bien mieux que l'hystérie. En somme ce que M. Babinski a démontré, c'est que l'hystérie est une maladie mentale. C'est aussi l'avis de Bernheim, Janet, Raymond, Toulouse, Binet et Simon et de la plupart des auteurs modernes.

toucher. Verrons-nous là des personnalités différentes? Certainement; et les lois du souvenir vont nous porter à cette conclusion, car tandis que la personnalité de l'état de veille ne se souviendra que des phénomènes perçus pendant la veille, celle que révèle l'hypnose ne se rappellera que ceux qui auront été enregistrés pendant l'état d'hypnose. D'autre part, certains procédés, tels que l'écriture automatique, dévoileront que même en temps normal la sensation visuelle, par exemple, qui paraît détruite, existe bien, mais n'est pas accusée par la personnalité principale du sujet qui se sert de la voix pour s'exprimer, tandis qu'elle est bien relatée par la personnalité seconde qui se sert de l'écriture. Or cette personnalité seconde a le souvenir des phénomènes somnambuliques. Il y a donc coexistence des deux personnalités, qui ont chacune un champ de conscience restreint.

Cela permet, comme l'ont vu MM. Binet et Simon, d'expliquer parfaitement bien les crises hystériques, les fugues, avec leurs lois spéciales, les fausses paralysies, et enfin la suggestion (et même, je crois, le pythiatisme), car ces faibles personnalités sont naturellement à la merci de n'importe quelle influence. *L'automatisme psychologique explique la suggestion. La suggestion n'explique pas l'automatisme psychologique.*

Ainsi la théorie de P. Janet présente les avantages d'une bonne hypothèse, qui sont la clarté dans l'explication des faits qui lui ont servi de point de départ, et son adaptation facile à tous les phénomènes qui n'avaient pas été primitivement prévus. MM. Binet et Simon[1] disent cependant que « défaut de synthèse et désagrégation » ne sont « que des étiquettes de description ». Nous avons tenté de démontrer dans les lignes qui précèdent que ces conceptions présentaient au contraire le caractère d'hypothèses scientifiques et d'hypothèses en grande partie vérifiées. Sans doute a-t-on bien abusé par la suite de la synthèse et de la désagrégation, confondant sous le premier terme la personnalité, l'attention, le jugement; c'est pourquoi nous proposons avec M. Toulouse de distinguer la synthèse élective de la synthèse personnelle et des synthèses logiques. De même demandons-nous qu'on distingue la désagrégation de la personnalité du désordre des opérations intellectuelles et celui-ci de leur faiblesse. Toujours est-il que cette notion d'un fort groupement des phénomènes psychiques chez le normal et

1. Binet et Simon. L'hystérie. *Année psychologique*, 1910, p. 112.

des diverses lésions de cet effort synthétique chez l'aliéné reste la clef de tout l'édifice de la psychologie pathologique, et peut être aussi l'idée la plus nette qui domine la médecine mentale. L'intéressante interprétation que donnent MM. Binet et Simon de la folie maniaque dépressive en est un des meilleurs exemples. M. Toulouse et moi avions déjà tenté une explication du même genre des états confusionnels.

Nos auteurs ont tout à fait raison lorsqu'ils disent qu'il ne faut pas avoir une explication univoque de toutes les formes de l'aliénation, et que l'on doit distinguer les diverses activités lésées dans les diverses maladies mentales. Et, en partant de leur principe, on doit reconnaître à la théorie de M. P. Janet le mérite de désigner la fonction lésée dans l'hystérie, et qui est proprement l'activité par laquelle un phénomène psychique se rattache à l'ensemble de la conscience ou personnalité.

Sur ce point aussi, MM. Binet et Simon font quelque contestation, car ils disent [1] : « Nous ne pensons pas que ce qui fait défaut aux sensations et aux images inconscientes des hystériques, c'est seulement une assimilation au reste de la personnalité. S'il en était ainsi le malade devrait au moins les percevoir comme des éléments étrangers indépendants de sa personne ». Il semble qu'il y ait ici malentendu et confusion entre deux phénomènes : l'*agrégation d'un élément psychologique à une personnalité*, c'est-à-dire sa participation à une conscience synthétique, et *le sentiment de cette personnalisation*. C'est le premier qui est en défaut chez l'hystérique, et le trouble dont parlent les auteurs toucherait seulement le deuxième. Ce dernier trouble existe d'ailleurs dans des maladies psychiques étudiées sous les noms de neurasthénie, psychasthénie, folie du doute. On trouve une bonne étude de ces phénomènes dans le travail de M. le Dr Hesnard [2].

Voyons maintenant la conception personnelle qu'apportent MM. Binet et Simon de la psychose étudiée.

Ils distinguent, comme toujours, et à fort juste raison, le symptôme morbide et l'attitude de l'esprit. Ce n'est point le lieu d'analyser en détail leur excellente description; mais en résumé nous rappellerons que, pour MM. Binet et Simon, les symptômes hystériques se caractérisent par une extrême influencibilité à tout excitant ou à tout déprimant, par la

1. *Ibid.*, p. 103.
2. Dr Hesnard. *Les troubles de la personnalité dans les états d'asthénie psychique*. Paris, 1909.

réalisation complète, sensorielle et motrice de toute idée spontanée développée chez le sujet ou à lui imposée du dehors. N'est-ce pas là le fait même de l'automatisme psychologique ? Et, pendant ce temps, quelle est l'attitude de l'esprit, de l'ensemble des réactions psychiques du sujet (le mot de personnalité viendrait ici tout naturellement à sa place) ? MM. Binet et Simon caractérisent l' « inconscience hystérique par une tendance à ne pas voir, à ne pas comprendre ce qui n'intéresse pas le sujet, à oublier le phénomène isolé qui se développe pour ainsi dire à son insu, à se comporter, par exemple, dans les pseudo-paralysies hystériques comme si le membre oublié n'existait pas ». Et véritablement cette conception répond bien aux faits, mais loin de détruire celle que nous venons d'exposer elle nous paraît en donner la confirmation et comme une nouvelle preuve. Aussi dirons-nous avec ces auteurs : « Il existe dans l'hystérie un état de séparation de consciences par lequel le sujet reste étranger au point de vue perception, mémoire, jugement et volonté aux phénomènes qui se produisent en lui à la faveur de son extrême suggestibilité et qui aboutissent à une réalisation complète[1] ».

Et résumerons-nous leur pensée en disant, selon la théorie de Janet, que *l'hystérie est un état où prédomine l'automatisme psychologique soustrait au pouvoir de la synthèse personnelle.*

II. Les impulsions, les obsessions et les phobies (folie avec conscience), troubles partiels des fonctions directrices des actes et des idées. — Voici un groupe de phénomènes fort différents de ceux que nous venons d'examiner, au premier aspect du moins.

Un jeune homme sent tout d'un coup naître en lui l'irrésistible besoin de jeter une allumette enflammée dans une meule de paille. Cette idée, qui tend malgré lui à se réaliser, est parfaitement consciente, et c'est par ce seul caractère qu'elle se distingue de l'impulsion hystérique. Mais ce caractère est très important, car toute la personnalité se révolte contre l'acte qui va se produire; une lutte extrêmement pénible intervient. Après avoir été vaincue une fois, deux fois, dix fois, « l'idée-force » rompt toutes les contraintes et l'acte s'exécutera, malgré le sujet impuissant qui ne sait même pas se défendre d'un sentiment de satisfaction lorsque sa défaite marque la fin de

1. *Loc. cit.*, p. 121.

cet angoissant combat. Magnan a bien décrit ces phénomènes chez ses dégénérés, et tout récemment Filassier a présenté de typiques *impulsifs* à la Société clinique de médecine mentale.

Voici un autre sujet qui est perpétuellement *obsédé* par l'idée qu'il a allumé un incendie ou qu'il pourrait en avoir déterminé quelqu'un. Il sait bien que c'est absurde, mais il ne peut s'empêcher d'y penser constamment. Toutes les autres idées disparaissent devant celle-là et les meilleurs raisonnements ne sauraient la réduire. On connaît l'ingéniosité que déploient les patients dans leur tentative pour dépister l'*idée fixe*, et leurs échecs multipliés.

Cet autre sujet est hanté par la simple crainte du feu. Il est en proie à une véritable terreur dès qu'il touche à une allumette, et la vue d'une boîte en contenant un certain nombre suffira souvent pour le faire pâlir. Le *phobique* se rend compte que sa crainte est vaine, et pourtant il en souffre cruellement, parfois pendant sa vie entière.

Le *psychasthénique* doute de lui-même dans les moindres actes de sa vie et malgré lui il est obligé de vérifier constamment tous ses actes. C'est ainsi qu'il ne saurait se coucher sans avoir examiné vingt fois si les robinets à gaz sont *bien* fermés et si les lampes sont *bien* éteintes. Un sentiment d' « incomplétude » s'attache en effet à toutes ses actions, malgré tous les encouragements qu'il essaie de se donner.

Voilà quelques exemples classiques de folie avec conscience, volontairement pris dans leur rapport avec le même objet extérieur, afin que l'on en apprécie plus facilement les parentés et les divergences.

MM. Binet et Simon distinguent, ici comme toujours — et jamais leur principe ne fut mieux appliqué — le développement du phénomène morbide d'une part, et de l'autre la réaction de l'esprit du sujet considéré dans son ensemble. Et, en effet, dans les cas étudiés cette séparation s'impose.

D'une part l'impulsion, l'obsession, la phobie existe, et l'acte tend à se réaliser, ou bien subit au contraire une inhibition irrésistible, ou bien encore une idée s' « ancre » chez le sujet; et d'autre part l'esprit perçoit ce trouble, le juge à sa valeur, traite le phénomène morbide comme un parasite, un ennemi qui se développe en son sein, en un mot s'oppose à lui de toutes ses forces, souvent impuissantes. C'est dire que MM. Binet et Simon ont d'autant plus raison de séparer ces deux ordres de faits psychiques que dans la réalité et dans la

simple observation même ces deux symptômes sont donnés comme séparés.

La seule critique que nous nous permettrons à l'égard de cet intéressant chapitre trouvera son objet dans ce fait que les auteurs paraissent négliger l'impulsion morbide pour ne tenir compte que des troubles décrits sous les noms d'obsessions, phobies, psychasténie. Ainsi ils caractérisent le phénomène pathologique comme révélant surtout une crainte ou une gêne dans l'accomplissement d'un acte. Les troubles de la folie avec conscience ne sont pas toujours aussi négatifs et le symptôme morbide consiste parfois au contraire dans le développement automatique, malgré la volonté du sujet, d'un acte dont il a d'ailleurs conscience, mais qui aboutit cependant, comme dans l'hystérie, à sa complète réalisation.

Quant à l'attitude de l'esprit, elle est parfaitement bien caractérisée par la formule suivante : « 1° Conscience du trouble morbide. — 2° Jugement exact porté sur la nature de ce trouble. — 3° Désirs et essai de lutte pour le surmonter. — 4° Assez souvent, mais pas toujours, sentiment final d'impuissance. »

Ceci étant admis, ne voyons-nous pas là un nouvel automatisme aussi nettement caractérisé et plus évident peut-être que l'automatisme hystérique? Seulement ce n'est pas à la personnalité consciente que le phénomène automatique échappe, puisqu'il est perçu; c'est à une fonction régulatrice que nous voyons en jeu contre lui, fonction de direction volontaire des actes et des idées, qui est *ici* seulement lésée dans ses rapports avec un phénomène spécial. C'est cette fonction que nous retrouverons globalement atteinte dans le chapitre suivant. M. Toulouse et moi-même lui avons donné le nom d'*autoconduction*; M. Janet avait décrit déjà chez ses psychasthéniques l'atteinte d'une *fonction* supérieure *d'adaptation au réel*; MM. Binet et Simon nous ont parlé aussi de la *direction volontaire* à propos de la folie maniaque dépressive. Il nous semble que les phénomènes étudiés sous le nom de folie avec conscience rentrent dans le cadre des *troubles partiels de cette fonction*[1].

Nous conclurons donc, adoptant l'ensemble de la conception de MM. Binet et Simon, mais en modifiant quelques parties : « *Dans la folie avec conscience il existe un état mental de conflit*

1. C'est ce qui les distingue de la confusion, de la manie et de la mélancolie dans lesquelles les diverses modalités de ce trouble atteignent tous les processus mentaux.

par lequel le sujet conserve la conscience et le jugement », *mais perd la puissance de mise en marche, d'arrêt, de modification ou d'adaptation, en un mot la direction volontaire* (*auto-conduction*) *de certains phénomènes isolés.*

III. La confusion mentale, la manie, la mélancolie, défaillances des pouvoirs normaux de direction, d'arrêt ou de mise en train des processus mentaux portant globalement sur tous ces processus; en un mot trouble généralisé de la fonction psychique d'autoconduction — ou de l'un de ses divers modes. — Dans un précédent travail, MM. Toulouse et Damaye avaient étudié psychologiquement les états connus sous le nom de démence vésanique. Ils avaient réussi à mettre en lumière que ces états ne s'accompagnaient pas toujours d'affaiblissement intellectuel réel, et que les fonctions mentales de jugement, de raisonnement qui paraissaient détruites à cause de l'incohérence dont témoignaient les sujets pouvaient être par moments rappelées. Elles existaient donc à l'état latent [1].

Dès l'année 1908 [2], M. Toulouse et moi avons procédé à de nombreux examens psychologiques de malades incohérents ou stuporeux présentant des phénomènes de confusion mentale, désorientation, fausses reconnaissances, etc.; c'était au moment de la grande vogue en France de la fameuse démence précoce, et nous cherchions le critère qui permettrait de distinguer les cas de confusion de ceux d'affaiblissement intellectuel. Nous avons donc examiné des confus typiques, et d'autre part des déments avérés et des idiots congénitaux, et voici la différence que nous avons trouvée entre ces deux groupes d'individus :

Dans le dernier groupe (déments et idiots) les fonctions mentales telles que le raisonnement, le jugement, l'imagination étaient faibles, irrémédiablement faibles et les résultats de l'examen constants, c'est-à-dire en l'espèce toujours mauvais. L'attention, assez faible elle aussi, mais point davantage que les autres fonctions, était généralement suffisante pour mettre en lumière l'incapacité foncière des sujets.

Dans le premier groupe, composé de confus — (et nous pouvions, sans modifier sensiblement ces résultats, leur adjoindre

1. Toulouse et Damaye. *La démence vésanique est-elle une démence?* 1905.
2. Toulouse et Mignard. Confusion mentale et démence. *Revue de Psychiatrie*, août 1908.

des maniaques et des mélancoliques) — dans ce premier groupe les fonctions logiques persistaient en bon état et l'imagination se manifestait parfois fort brillante, mais les sujets étaient le plus souvent incapables par leur état de distraction, d'incohérence ou de désintérêt de révéler ces qualités cachées, et nous étions obligés de multiplier les excitations et les injonctions de tout ordre pour obtenir une minute d'« application » qui nous fournissait enfin un bon résultat, montrant que l'intelligence existait toujours, qu'elle était seulement mal dirigée.

Voici Gisèle, une aliénée de trente-huit ans, désordonnée, incohérente. Sa physionomie exprime une euphorie légère. Ses yeux, au regard vif et très mobile à la fois, font penser à ceux d'un animal des plus intelligents, quoique peu attentif : le singe. Cette malade est désorientée et fait de fréquentes confusions de personnes. Aussitôt entrée dans la salle où on l'examine, elle parle sans discontinuer : « Ben, je parle, je répète; ben, vous me faites venir comme ça, vous voyez; ben il y a un gendarme. Écrivez ma condamnation, écrivez, ça m'est égal. Et puis juste sont sauvés; oui, marchez, etc. »

Au bout d'un certain temps nous interrompons ce verbiage pour poser à notre malade un petit problème assez simple : « D. : Vous avez trois sous; vous achetez deux timbres à deux sous; qu'est-ce qu'il vous reste? — R. : *Deux timbres à deux sous et j'ai un sou*; ça va loin, ce jeu-là, pour le lavage. — D. : Vous avez trois sous, vous achetez deux timbres qui coûtent deux sous chacun. Qu'est-ce qu'il vous reste? — R. : *Vingt-cinq centimes.* — D. : Allons, faites attention, ne dites pas de bêtises » (la question est ensuite répétée exactement dans les mêmes termes). « R. : *Trois sous sur moi?* Je ne les ai pas, monsieur; allons, qui est là? Tu ne l'auras pas. — D. : Voulez-vous faire attention? Écoutez bien ce que je vous dis » (la question est encore répétée dans les mêmes termes). — « R. : *Eh bien, il n'en reste point*, n'est-ce pas, voyons? Ça sera. Ça sera un faux fil. — D. : Comprenez bien ce que je vous demande : Vous avez trois sous et vous achetez deux timbres qui coûtent chacun deux sous. Que vous reste-t-il? — R. : *Mais je ne peux pas le payer!* On me les retient! Oui, c'est ça! C'est le même sang que ça! Oh, ça change! »

Si l'on dégage de tout ce fatras les vraies réponses (soulignées dans le texte), on remarquera qu'avec le progrès de l'attention elles se perfectionnent, et qu'en définitive Gisèle est fort capable de faire l'opération demandée et de comprendre

l'absurdité du problème. C'est ce qui la distingue d'une idiote ou d'une démente.

Voici Fanchon, jeune imbécile dont le niveau intellectuel a encore baissé à la suite de l'invasion de crises épileptiques. Proposons-lui des questions du même ordre.

« D. : Si tu as un sou et si tu achètes deux sous de bonbons, combien te reste-t-il? — R. : Ren en tout. — D. : Est-ce que tu aurais assez avec un sou pour payer deux sous de bonbons? — R. : Ah ben oui. — D. : Si tu as un sou et si tu achètes deux sous de bonbons, est-ce que tu auras assez pour les payer? — R. : Ah ben oui. Je peux pas ben compter. »

On se rend compte par la comparaison de ces deux interrogatoires que, dans le deuxième cas, la malade donne d'emblée tout ce qu'elle peut — et ce n'est pas grand'chose. Dans le premier cas le sujet ne fait pas dès l'abord usage de ses fonctions logiques, qui sont d'ailleurs conservées, puisqu'elles finissent par s'exercer correctement.

Que manque-t-il donc à Gisèle qui, malgré un bon niveau intellectuel, donne au début, et lorsque les incitations ne sont pas suffisantes, des réponses qui semblent fort au-dessous de ce niveau?

Il lui manque la facilité de diriger volontairement et convenablement ses propres fonctions intellectuelles, de les mettre en train, de les conduire vers un but déterminé, de les suspendre au moment opportun, faculté à laquelle M. Toulouse et moi avons donné le nom d'autoconduction. Rien n'est plus simple que de mettre ce trouble en lumière. Le plus souvent il suffit de regarder ou d'écouter les aliénés en observation. Mais on peut le rendre plus sensible encore en proposant au sujet qui le présente de faire un récit ou d'exécuter une action très simple (en s'assurant qu'il a bien compris la demande). On s'apercevra alors que le début du récit ou de l'action est assez convenable, mais qu'au bout d'un instant le sujet se laisse détourner vers d'autres objets, et oublie sa première direction. Au besoin, une très légère excitation suffira pour le faire dévier. Telle est la clef de son incohérence. Il ne suffit donc pas d'avoir de bonnes fonctions mentales, il faut encore pouvoir les diriger correctement. C'est là le principe de l'*autoconduction*.

Le défaut de ce pouvoir produit à un nouvel ordre d'automatisme. Le fait psychique n'est pas ici détaché entièrement de la personnalité, comme dans l'hystérie, puisqu'il y a conscience

globale; il échappe non à la synthèse personnelle, mais à la *synthèse élective*. Il n'y a pas séparation de consciences, scission de personnalité comme dans l'hystérie, ni suppression des pouvoirs directeurs pour certains faits particuliers, comme dans la folie avec conscience; il y a plutôt un relâchement général de ces fonctions directrices, relâchement qui amène l'incohérence, l'inattention, et secondairement la faiblesse apparente du jugement et les troubles de la mémoire *de fixation* (troubles essentiellement liés à ceux de l'attention elle-même). Telle est la conclusion de nos recherches avec M. Toulouse sur la confusion mentale.

Pour ce qui est de la manie et de la mélancolie, reportons-nous au travail de MM. Binet et Simon :

« Les manifestations de la folie maniaque dépressive, disent-ils, ont deux caractères : un caractère d'abaissement de niveau et un caractère d'excitation ou de dépression [1]. »

Il nous semble que le premier de ces deux caractères est plus apparent que réel. Les productions du maniaque et du mélancolique paraissent inférieures parce qu'elles ne sont pas « triées ». Chacun de nous n'extériorise en temps normal que celles de ses pensées qui lui paraissent dignes de remarque; le maniaque ou le mélancolique nous tient au courant de « tout ce qui lui passe par la tête », selon l'expression populaire.

D'autre part ces productions seront pour nous d'autant moins intéressantes qu'elles sont mal adaptées. Il leur arrive d'être en elles-mêmes riches de sens et d'idées; et aucun clinicien ne nous contredira sur ce point, le fait est bien connu et on peut le constater jusque dans les vieilles observations d'Esquirol. Mais tout ce chaos n'aboutit à rien, faute de direction, et le bon grain y est mêlé à l'ivraie. Telle est la raison qui, neuf fois sur dix, fait défaillir ces malades devant les évaluations par tests et les mesures. En réalité, MM. Binet et Simon sont de notre avis, et il n'y a là qu'une question de mots et de méthode, question assez importante, à la vérité, car, dans ces recherches, il est du plus grand intérêt de ne pas s'attacher au résultat brut donné par les réponses du sujet, mais bien d'évaluer la qualité des opérations psychiques dont il est capable. Ce que l'expérimentateur caractérise, c'est l'adaptation de l'effort intellectuel, avec tous les moyens dont il dispose, au but poursuivi. Or l'insuffi-

1. Binet et Simon. La folie maniaque dépressive. *Année psychologique*, 1910, p. 175.

sance de cette adaptation peut aussi bien déceler une lacune dans les acquisitions antérieures qu'un abaissement du niveau, qu'une faiblesse des opérations intellectuelles, ou encore, et c'est ici le cas, un simple défaut de direction volontaire.

Pour ce qui est des maniaques, les auteurs vont venir eux-mêmes ratifier notre affirmation en disant qu'on ne trouve chez eux « aucun plan réfléchi, aucune idée de choix, c'est le hasard des associations d'idées de rencontre, et c'est le coq-à-l'âne le plus échevelé[1] ». Cela est généralement vrai, bien que souvent de courts moments d'attention volontaire amènent chez ces sujets des éclairs de pensée correcte, montrent alors leur véritable « niveau » qui est bien suffisant; mais même en admettant la phrase de MM. Binet et Simon, l'on voit que l'infériorité des réponses est due, non à la faiblesse de leurs opérations psychiques, mais au *manque* de *réflexion*, de *choix*, au *hasard* qui préside seul à la rencontre de leurs associations d'idées. En un mot, elle est fonction du trouble de la direction volontaire des phénomènes intellectuels.

Pour ce qui est des mélancoliques, nos auteurs sont plus affirmatifs : « Nous reconnaissons, disent-ils, qu'il y a des cas douteux et difficiles, mais d'une manière générale le délire d'une mélancolique est peu intelligent, peu varié, peu déductif. » Peu varié, soit; peu déductif, parfois; mais peu intelligent? Le mélancolique est un concentré qui parle peu, mais dont les remarques étonnent souvent par leur profondeur. L'on peut même dire que les sujets habituels de sa méditation sont au-dessus des préoccupations ordinaires du commun des hommes, et même de celles de quantité de gens instruits et de prétendus raffinés qui s'intéressent bien plus à la forme de leur chapeau qu'à la raison de leur existence. Certains vieux mélancoliques, parfois illettrés, arrivent à élaborer des conceptions véritablement métaphysiques (syndrome de Cotard), ce qui, n'en déplaise à certains adeptes de la religion ultra-positive, n'est assurément pas une preuve de stupidité.

Il est évident que les mélancoliques présentent de la lenteur dans leurs manifestations intellectuelles comme dans toutes leurs fonctions. Ce ralentissement a été psychologiquement étudié, en particulier par Masselon[2]. Le principal tourment des mélancoliques, c'est de ne pouvoir agir. Une inhibition invo-

1. *Ibid.*, p. 179.
2. Masselon. *La mélancolie*, Paris, 1907.

lontaire et douloureuse enraye tous leurs actes. A notre point de vue la fonction d'autoconduction est lésée chez eux uniquement dans son pouvoir de « mise en train », de « déclanchement ». Au contraire, chez le maniaque, c'est dans son pouvoir d' « arrêt », d' « inhibition » que cette fonction est surtout en défaut. Le mélancolique est un sujet qui éprouve une grande difficulté, et, au sens fort du mot, une grande peine, à déclancher ses processus mentaux, d'ailleurs fort bons en eux-mêmes.

A côté des mélancoliques, MM. Binet et Simon ont eu l'heureuse idée de décrire les apathiques. Les sujets désignés sous ce terme étaient rangés arbitrairement tantôt parmi les mélancoliques, tantôt parmi les déments. Ils ne sont pas mélancoliques, car ils ne souffrent pas de leur stupeur; ils ne sont pas déments, car leurs facultés intellectuelles sont inutilisées et non détruites.

Peu importe, d'ailleurs, que les phénomènes morbides prennent l'apparence de l'excitation ou de la dépression, de l'impulsion ou de l'inhibition, de la tristesse ou de la joie, de l'émotion ou de l'apathie. Comme l'a fort bien montré Kræpelin — c'est ce qu'il y a de plus intéressant dans sa conception — et comme l'admettent nos auteurs, ces divers symptômes peuvent former entre eux toutes les combinaisons possibles. Ce point juge définitivement certaines théories dites « physiologiques » qui voudraient faire toujours de la joie une excitation, de la tristesse une dépression, ce qui est inexact[1].

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces phénomènes psychiques involontaires envahissent l'esprit du sujet. Comment celui-ci, dans son ensemble, va-t-il se comporter devant cette agression massive?

« Il nous reste à parler, disent MM. Binet et Simon, de l'accueil que fait l'intelligence à ces troubles morbides, comment elle les perçoit, les juge, les sent, les maîtrise. Sachons bien pourquoi nous l'abordons. C'est par analogie avec ce que nous avons appris de l'étude de l'hystérie et de la folie avec conscience. » « ... Si on se pose cette question, on est étonné de la façon dont on va avoir à y répondre. Pour connaître l'attitude de l'intelligence, du jugement, la volonté chez ces malades, il faudrait les voir, causer avec eux. Mais où sont-ils? Où est la personnalité du malade? Où est ce quelqu'un avec

1. J'ai tenté de le démontrer dans *La joie passive*, 1 vol. Alcan, 1909.

lequel on pourrait causer? Il n'existe pas, il a disparu; le malade est réduit à ses accidents morbides; il est tout paroles et gestes s'il est un maniaque. Il est tout gémissement s'il est un mélancolique[1] »; et plus loin : « Comme par le fait d'une fragilité particulière des fonctions mentales, il y a une invasion de toute la personnalité, la maîtrise de soi est perdue, le malade est gouverné par ses accidents morbides, il est dominé[2]. »

Au mot de domination, auquel les auteurs s'arrêtent en définitive, nous préférerions le terme d'invasion. La personnalité n'est pas en effet supprimée ni subjuguée; elle est simplement recouverte, débordée, et il est possible de la faire surgir de nouveau, de la remettre en lumière, phénomène capital que MM. Binet et Simon n'ont peut-être pas suffisamment recherché, car ils l'auraient trouvé sans peine. Il suffit de ne pas se laisser intimider par les déclamations du maniaque ni décourager par les lamentations du mélancolique, et d'insister avec patience. Il est bien rare qu'on n'obtienne pas un moment d'attention et de lucidité tout au moins relative. Le fait n'a d'ailleurs pas entièrement échappé à nos auteurs qui disent : « Dans les moments de calme relatif on peut entrer un peu en conversation avec les malades et obtenir d'eux au moins quelque bonne volonté »; et encore : « Parfois nous étions surpris de la lueur d'intelligence que nous surprenions[3]. »

On peut refaire avec un maniaque ou un mélancolique, et bien plus facilement, en général, l'expérience que nous avons signalée au sujet des confus. J'ai eu l'occasion d'observer à Villejuif, dans le service du docteur Pactet, un maniaque fort intelligent en même temps que très agité qui déclamait constamment et dans ses plus forts moments d'agitation jouait une véritable comédie. *Alexandre* passait alors des troupes imaginaires en revue, brandissait un sabre de paille et faisait retentir des commandements sonores entremêlés de chansons plus ou moins ordurières et de sonneries de clairon. Il se déclarait aussi général, ministre de la guerre, et même pape, « s'il voulait ». Si l'on parvenait à fixer son attention, il reconnaissait que tout cela était « pour rire » et son discours, commencé sur le mode grandiloquent, se terminait par quelques remarques pleines d'à-propos ou par la modeste demande de quelque amélioration dans son régime.

1. *Année psychologique*, 1910, p. 186.
2. *Ibid.*, p. 187.
3. *Ibid.*, p. 188.

Du reste l'interrogatoire des malades guéris, ou dans une de leurs périodes de lucidité complète, est aussi très caractéristique. Le maniaque nous dit qu'il se sentait poussé, forcé à parler, qu'il voulait résister mais ne pouvait s'en empêcher. Le mélancolique nous avoue que ses idées d'indignité lui paraissaient souvent absurdes, et que, d'autre part, il souffrait de ne pouvoir rien accomplir. Le confus nous déclare que « tout tournait autour de lui, qu'il ne pouvait ressaisir ses idées, que cela l'effrayait beaucoup ».

Ces mots et tous ceux du même genre que disent ces malades sont à rapprocher des paroles d'un sujet étudié par M. Binet : « Je suis poussée; je ne puis rien retenir. »

N'est-ce pas la meilleurs preuve que leur individu mental existe et fait un effort, souvent inutile, pour mettre un terme à l'anarchie qui progresse dans son sein ? « Je résiste, donc je suis. » Telle est la preuve de l'existence de la personnalité du maniaque, du confus, du mélancolique, en même temps que l'échec de cette résistance démontre sa faiblesse.

Autre point que l'on pourrait contester dans l'opinion de nos auteurs : selon eux, à la place du sujet et de sa personnalité annihilée, ou plutôt, disons-le, débordée, c'est l'émotion qui règne en maîtresse. En effet, c'est le cas le plus fréquent, ce qui est très compréhensible. Mais parfois, comme l'ont fait les premiers remarquer ces auteurs, c'est au contraire l'apathie. Et d'autres fois encore, ajouterons-nous, c'est un simple automatisme verbal ou moteur. Parfois encore — mais plus rarement, à la vérité — ce sont des manifestations intellectuelles ou artistiques. Car, si le sentiment est constant, l'émotion, phénomène de déchet, est loin d'exister à l'état continu, même chez le maniaque[1].

Ce qu'il faut, en revanche, mettre en lumière dans l'étude de MM. Binet et Simon, et que l'on doit pleinement accepter, ce sont leurs conclusions sur la « direction volontaire ».

« Ils ont perdu encore, disent-ils en parlant des sujets atteints de folie maniaque dépressive, une autre fonction dont nous n'avions pas eu encore à parler, car son absence ne se faisait pas sentir chez les précédents aliénés, cette fonction, c'est la direction[2]. »

Comme nous venons de l'exposer, nous étions déjà arrivés

1. L'on pourra trouver une discussion à ce sujet dans l'article suivant : M. Mignard. Émotion, sentiment, tendance. *Revue des Idées*, déc. 1910

2. *Année psychologique*, 1910, p. 191.

avec M. Toulouse à une conception analogue pour la confusion mentale.

Or, au point de vue psychologique, il n'y a pas de différence foncière entre la manie, la mélancolie (psychose maniaque dépressive) d'une part, et la confusion mentale de l'autre. Leurs caractères généraux sont communs; il n'y a qu'une question de nuances.

Une manie très incohérente, avec troubles de l'attention et de la mémoire de fixation, fausses reconnaissances, est déjà de la confusion mentale, et une confusion stuporeuse teintée de tristesse est de la mélancolie.

Aussi placerons-nous côte à côte deux phrases tirées l'une de notre travail avec M. Toulouse, l'autre de l'étude de MM. Binet et Simon.

Nous donnerons, disions-nous, *provisoirement*, le *nom de confusion à tout état caractérisé par un trouble non systématique des images et des fonctions intellectuelles, lié à un désordre de l'activité volontaire*[1]. C'est cette activité volontaire que nous avons précisée peu après et à laquelle nous avons donné le nom d'autoconduction[2].

Nous pensons donc, disaient-ils, *que le propre de la paralysie qui se réalise dans la folie maniaque dépressive est une perte du pouvoir de direction volontaire*[3].

Résumons à la fois ces deux opinions et la discussion qu'on vient de lire en concluant ainsi :

Les états connus sous les noms de confusion mentale, manie, mélancolie, folie maniaque dépressive sont caractérisés par une suspension généralisée à toutes les fonctions mentales sur lesquelles il doit normalement s'exercer du pouvoir de direction volontaire ou d'autoconduction.

Dans la confusion, c'est la direction proprement dite qui est atteinte.

Dans la manie, c'est le pouvoir d'enrayer, d'inhiber qui disparaît.

Dans la dépression c'est le pouvoir de mise en train, de déclanchement qui est affaibli.

Confusion, excitation, dépression peuvent s'accompagner de

1. Toulouse et Mignard. Confusion mentale et démence. I. *Revue de Psychiatrie*, août, 1908.

2. Voir notamment Toulouse. H. Poincaré, 1910.

3. Binet et Simon. La folie maniaque dépressive. *Année psychologique*, 1910, p. 192.

tristesse comme d'euphorie, bien que la tristesse ait plus souvent été signalée avec les états de dépression qui réalisent alors le syndrome mélancolique [1].

IV. Le délire (erreur systématique) trouble du sentiment intellectuel orienté par les tendances affectives. — Ce n'est pas sans raison que MM. Binet et Simon prennent dans les folies raisonnantes, et notamment dans le délire d'interprétation, le type qui leur permet d'étudier les délires. C'est, en effet, ce type qui tranche le plus avec les autres espèces de l'aliénation mentale. Il a été remarquablement étudié dans le livre de MM. Sérieux et Capgras [2] qui demeurera un modèle d'analyse. Mais il ne faut pas oublier que ce n'est qu'un type, du reste assez rarement réalisé, une manière d'abstraction, un schéma vers lequel tendent un certain nombre d'aliénés, les délirants, et l'on trouvera pour un délire fortement systématisé (type Magnan ou type Sérieux), vingt ou trente délires confus que le hasard des classifications tirera tantôt vers la démence, tantôt vers la dégénérescence. Comme disent MM. Binet et Simon, le délire est un symptôme banal. Et c'est pour cela qu'il nous intéresse. Le délire est un symptôme banal parce qu'il n'est que l'exagération de l'erreur systématique du normal, qu'elle porte sur la sensation, la perception ou bien l'idée. Cette restriction une fois faite, envisageons le type étudié.

La Folie systématisée, ou, plus exactement, le délire systématisé se fait remarquer, c'est là ce qui frappe le plus nos auteurs, par une construction intellectuelle. L'intelligence n'est pas ici disparue, ni la personnalité divisée ou impuissante, mais toutes les forces de l'individu convergent vers l'élaboration, parfois très ingénieuse, du roman délirant, de la fiction erronée à laquelle sont rapportés tous les événements perçus.

Voici un point établi. Mais est-il suffisant pour caractériser psychologiquement l'erreur délirante? Si le sujet se contentait de se livrer « à une organisation qui n'est point en rapport avec les faits extérieurs, avec les vérités qui lui sont accessibles, avec l'ensemble de sa vie et de la vie des autres », il réaliserait

1. J'ai tenté de démontrer dans l'ouvrage précédemment cité sur la joie passive que les quatre combinaisons — et naturellement tous leurs intermédiaires — sont possibles :

Excitation + euphorie = manie; excitation + tristesse = anxiété.
Dépression + euphorie = béatitude; dépression + tristesse = mélancolie
Voir aussi les états mixtes de Kræpelin.

2. Sérieux et Capgras. *Le délire d'interprétation,* 1909.

simplement le symptôme de la fabulation ou celui de la mythomanie, que M. Dupré a fort bien mis en lumière. Ce qu'il y a d'intéressant et de remarquable chez le délirant systématique, c'est qu'il *croit* à son système, qu'il *prête foi* à cette organisation de son expérience. Et nous proposons d'ajouter aux caractères psychiques définis par les auteurs ce trouble de la croyance, en lui donnant la toute première place.

Quant au procédé par lequel les sujets en question, qui sont d'ailleurs fort intelligents en général, établissent leur système erroné, il paraît se ramener *moins à une construction* proprement dite *qu'à une déviation* de tous les concepts, *à une interprétation* de tous les événements, dans le sens d'une tendance affective dominante. La logique, la dialectique viennent plus tard défendre par des raisonnements de justification le système ainsi organisé.

Aussi, dans son essence, le délire est-il moins une systématisation rationnelle qu'un point de vue général au travers duquel tous les phénomènes apparaissent sous une certaine couleur. Souvent même, surtout au début d'un délire, le sujet ne se rend pas bien compte de « ce qui se passe »; il déclare qu'il « ne comprend pas ce qui lui arrive ». Parfois ces propos doivent être mis sur le compte de la réticence, souvent aussi ils sont sincères. Magnan a bien vu qu'une première phase de méfiance vague précède l'éclosion des délires de persécution systématisés. Mais écoutons M^me^ Fouc., dont nos auteurs ont présenté aux lecteurs de l'*Année psychologique* l'intéressante observation. La plus grande partie de ses discours est faite de récriminations et de manifestations d'hostilité envers certaines personnes. Par moments perce l'erreur systématique. Voici un des passages les plus typiques de ses écrits, adressé à l'une de ses amies :

« Veux-tu me dire, je te prie, je t'en supplie, ce que je gagnerais si je gagnais la partie? En ai-je entendu des réflexions imbéciles de toutes sortes, entre autres celles-là, il n'y a pas longtemps : « Nous avons bien du mal à gagner la partie »; cela s'adressait à moi, *je n'en doute pas*. Infiniment du mal assurément[2]. »

1. MM. Binet et Simon ont proposé pour caractériser ces phénomènes l'excellent terme de déviation, qui implique une théorie peut-être plus centrale que celle qu'ils développent. MM. Sérieux et Capgras ont mis en usage celui d'interprétation qui rend fort bien compte du procédé employé.

2. Binet et Simon. La folie systématisée, *Année psychologique*, 1910, p. 249.

On ne peut trouver dans ces paroles aucun indice de construction logique, ou quoi que soit de ce genre. La pauvre femme est loin du fait *encore*; vivant dans un état d'émotion continuelle, elle *croit* que tout ce qu'elle entend se rapporte à elle, ou à l'objet de ses préoccupations. Mais de quelle manière? Elle serait souvent embarrassée pour le dire. Ce qu'il y a de morbide chez elle, ce qui entraîne l'erreur, c'est que Fouc. *ne doute pas* que tout s'adresse à elle.

Il y a donc d'*abord orientation* de tous les éléments de la pensée dans un même sens, *amenant* un *foisonnement d'hypothèses*; puis, comme l'ont bien vu MM. Sérieux et Capgras et MM. Binet et Simon, un *manque de contrôle de ces hypothèses*, *enfin* un *trouble du sentiment intellectuel de croyance* amenant l'adoption pure et simple de ces hypothèses, l'*affirmation* terminale. Voilà le délire d'interprétation réduit à son expression la plus simple, mais en général *viennent s'ajouter ensuite* de nombreux et subtils *raisonnements de justification* qui lui donnent une apparence logique[1].

MM. Binet et Simon ont laissé de côté la question des délires hallucinatoires qui est si difficile à résoudre du point de vue psychologique. Ne peut-on cependant espérer y parvenir quelque jour? Toutes les formes de passage n'existent-elles pas entre l'interprétation, l'illusion et l'hallucination? Néanmoins il doit s'ajouter ici une sorte d'automatisme de l'image indiquant une désagrégation de la synthèse mentale. Et il est à remarquer en effet que les délires hallucinatoires ont presque toujours un début confusionnel. Toujours est-il que *l'image hallucinatoire*, *tout comme l'idée délirante*, *est toujours orientée dans le sens du délire*. Le persécuté entendra surtout des injures et le mystique ne verra que des anges ou des démons. C'est ce que n'expliquent pas, à l'heure actuelle, les théories anatomiques de l'hallucination.

Ce sens du délire, cette orientation, cette déviation est déterminée par les tendances affectives. Cette question paraît définitivement résolue; et la solution que nous indiquons est admise par presque tous les psychologues qui se sont occupés de ce sujet. Les lecteurs que ce point intéresse en trouveront eux-mêmes une facile vérification en se reportant à l'observa-

1. MM. Dupré et Gelma viennent de décrire un délire d'imagination où la conviction simple ne s'accompagne pas de justifications logiques. Mais ce processus de conviction primitive est plus étendu encore que ne semblent l'indiquer les auteurs. V. *Encéphale*, mars 1911.

tion rapportée par MM. Binet et Simon, et à celles que contient l'ouvrage de MM. Sérieux et Capgras[1].

Pour conclure, *le délire (erreur systématique) est un trouble du sentiment intellectuel de croyance qui s'applique aveuglément à un certain ordre d'idées ou d'images maintenues constamment dans l'esprit en vertu d'une déviation produite par les tendances affectives. L'absence plus ou moins complète des opérations de contrôle favorise cette déviation. Secondairement un système logique, parfois fort compliqué, sous la forme principale de raisonnements de justification, se développe pour la défense de l'erreur affirmée.*

V. La régression démentielle, affaiblissement constant ou progressif des fonctions mentales supérieures (pouvoir d'invention et de combinaison) indépendamment de tout trouble de leur direction volontaire. — Si l'on n'emploie pas à la tête de ce chapitre le terme tout net de démence, c'est que ce terme si commode et d'apparence inoffensive a créé chez les aliénistes, chez les magistrats et dans le peuple les plus fâcheuses confusions. Sans parler de la loi qui qualifie démence l'aliénation mentale tout entière, nous rappellerons seulement que la « démence précoce » a permis tout récemment encore aux élèves de Kræpelin de confondre dans une même conception des troubles qui relevaient de l'affaiblissement de l'esprit avec d'autres qui ne témoignaient que de son désordre.

Que ces divers symptômes puissent s'associer entre eux, cela est très possible, cela est même certain, mais la possibilité non moins certaine de leur existence indépendante et la nécessité de ne pas nous perdre dans un magma hétéroclite où pourraient disparaître toutes les formes de l'aliénation mentale nous oblige à les étudier d'abord séparément.

Nous ne nous occuperons donc ici que des démences qui sont bien nettement et bien réellement des états d'affaiblissement intellectuel, comme la démence paralytique et la plupart des cas de démence sénile, en nous demandant ce qui les caractérise, quelle est cette fonction intellectuelle dont la lésion amène leur apparition.

1. Voir M. Mignard. Erreur sentimentale et délire systématique. *Revue des Idées*, avril 1908. De nouvelles recherches seront prochainement publiées. — J. Dromard. *Les Mensonges de la vie intérieure*, Paris, Alcan, 1910. L'interprétation délirante. Le délire d'interprétation. *Journal de Psychologie*, octobre-décembre 1910.

MM. Binet et Simon critiquent à juste titre la conception de certains auteurs pour lesquels la faiblesse des fonctions intellectuelles est manifestée et commandée par celle de l'attention. Les pages qui précèdent nous ont montré chez les confus, les maniaques et les mélancoliques des déficits limités à l'attention (et à toutes les fonctions du même ordre, dont l'ensemble constitue l'autoconduction), lésions qui n'amenaient nullement un affaiblissement réel de l'intelligence. L'attention fait partie des facultés de direction, et non des fonctions intellectuelles proprement dites; elle est une force d'application de l'intelligence, et ne doit pas être confondue avec cette intelligence.

Que ces troubles à la longue puissent réagir sur celle-ci, cela n'est pas douteux, mais en attendant quel pédagogue confondrait l'élève inattentif avec celui qui est dépourvu d'ingéniosité, de profondeur ou d'étendue dans la pensée?

De même c'est un tort de juger l'affaiblissement démentiel par l'abaissement de la mémoire. Trop souvent l'on considère comme « retombé en enfance » le vieillard qui radote parce qu'il ne se souvient plus que l'histoire longuement narrée a déjà été racontée la veille. Ce misérable « radoteur » fera bien souvent preuve d'un jugement plus délicat et plus original que le jeune fat qui l'accable de cette dédaigneuse qualification. L'amnésie n'entraîne pas la démence. Où trouverons-nous donc un critère psychologique de l'affaiblissement démentiel?

« Nous appelons démence, disent MM. Binet et Simon [1], un affaiblissement qui s'étend sur un nombre de facultés assez grand pour rendre l'individu incapable de se conduire. » Ils caractérisent, en somme, la démence par un affaiblissement global des facultés mentales. Et il est certain qu'un malade dont toutes les fonctions psychiques sont atteintes est un dément. Mais il suffirait du trouble assez fort d'une seule de ces fonctions, la mémoire, par exemple, ou l'attention, pour que l'individu fût « incapable de se conduire ». Cette plus ou moins grande incapacité, à la vérité fort importante dans la pratique, ne pourrait donc différencier la démence de la folie maniaque dépressive, de l'amnésie, etc. Il ne resterait donc plus que la notion de quantité dans les fonctions atteintes. Or cet affaiblissement global, certes suffisant, est-il nécessaire pour que la déchéance intellectuelle puisse être proclamée? Ce n'est pas tant la quantité des processus lésés que leur qualité qui nous

1. Binet et Simon. La démence. *Année psychologique*, 1910, p. 279.

intéresse. « Un aphasique dont la mémoire verbale est perdue n'est pas un dément », disent un peu plus loin MM. Binet et Simon. C'est vrai, et cette ancienne et judicieuse opinion, admise par les magistrats, a été tout récemment fort heureusement soutenue par le Dr M. Brissot [1]. Mais un individu dont le jugement est perdu, n'est-il pas un dément? Il n'est cependant pas atteint forcément d'un affaiblissement global; l'éminente fonction de juger, d'évaluer, lorsqu'elle disparaît, ne laisse pas persister l'intelligence, bien qu'elle permette l'intégrité d'autres fonctions, telles que la mémoire, la perception, l'attention par exemple.

Il est certain cependant que l'on prononce les mots d'affaiblissement intellectuel pour des sujets d'ailleurs capables d'opérations logiques d'apparence supérieure, tels que des raisonnements très compliqués, comme des calculs mathématiques. Mais c'est que chez ces sujets calculs et raisonnements s'effectuent d'une manière machinale, sans aucune « invention », aucune innovation, par le simple fait d'une longue habitude.

Un mathématicien devenu paralytique général aura depuis longtemps donné des signes évidents de l'abaissement de son jugement, qu'il sera encore capable de jongler avec les sinus et les cosinus, les différentielles et les intégrales. Le fait est classique. Il faut voir là simple habitude professionnelle. De même un cocher saura longtemps conduire sa voiture.

Il ne faudra pas non plus tenir compte, dans l'évaluation du niveau intellectuel, de la présence de certains jugements qui paraissent révéler une singulière profondeur d'esprit, si du reste la profession du malade l'a conduit à enregistrer autrefois ces jugements dont la répétition purement verbale peut faire illusion. M. G. Dumas a montré l'évolution régressive de la signification d'un mot abstrait tel que celui de « propriété » chez un affaibli démentiel primitivement cultivé. Ce mot au début était compris dans sa pleine et large signification. A la fin, il était répété, mais ne s'appliquait plus qu'à quelques comestibles que le malade conservait près de lui.

La fonction créatrice entre toutes qu'est le pouvoir d'assembler les images en des combinaisons nouvelles et ingénieuses, est aussi une des premières atteintes chez le dément. Il est classique de dire que le délire du paralytique général est absurde,

1. Dr M. Brissot. *L'aphasie dans ses rapports avec la démence et les vésanies*, Paris, 1910.

mobile, incohérent. Qu'il soit mobile et incohérent, cela ne le caractérise pas, car les erreurs délirantes du confus et du maniaque sont autant et plus que lui mobiles et incohérentes. Son absurdité est plus caractéristique. Et il faut entendre par là que *jamais* il ne révèle aucune vue ingénieuse ou profonde, car les autres délires incohérents peuvent présenter beaucoup d'absurdités, mais au milieu de ces déchets brille de temps en temps une conception subtile ou une image poétique. Tant que ces paillettes du génie humain étincellent encore chez le malade, il ne faut pas désespérer[1]. Certes le paralytique général paraît avoir des conceptions grandioses. Mais qu'elles sont plates dans le fait! Il vous dira qu'il est Dieu; informez-vous des attributs de cette divinité nouvelle, et vous apprendrez que le principal est de pouvoir absorber vingt rôtis de mouton et quarante chopes de bière.

La place nous manque pour développer ici des observations; aussi bien celles-ci foisonnent. Nous nous contenterons de renvoyer le lecteur que cette étude intéresse aux très nombreux travaux parus sur la paralysie générale et la démence sénile.

Il existe des démences avec incohérence; il en existe sans incohérence marquée; il existe des démences avec une forte amnésie; il en existe d'autres où la mémoire est longtemps conservée. Mais il n'en existe pas où les fonctions d'évaluation, de jugement (personnel, et non appris et répété), d'imagination créatrice, où le pouvoir de supposer, de faire d'ingénieuses hypothèses ne soit considérablement réduit.

Nous conclurons donc que *l'affaiblissement démentiel est caractérisé par la perte de la fonction créatrice par laquelle nous sommes capables d'effectuer des combinaisons ou des hypothèses nouvelles et ingénieuses*, et qui se révèle comme le fonds commun de toute science, de toute philosophie, de toute poésie. Secondairement, les autres fonctions mentales peuvent être atteintes, mais la démence fait disparaître toujours ces fonctions supérieures et débute par elles, le plus souvent.

VI. — L'arriération mentale, affaiblissement congénital ou précoce des mêmes fonctions. — Comme l'ont montré MM. Toulouse et Marchand, il n'y a aucune différence essentielle entre

1. C'est pour cela que nous ne pouvons nous résigner à la qualification de déments précoces que l'on donne à beaucoup de ces sujets. Sur les trois déments précoces étudiés par MM. Binet et Simon, un au moins ne présente guère que des troubles de la direction volontaire.

la démence et l'arriération. Un affaiblissement ou une régression de l'intelligence qui frappent un sujet de quatre ans amènent, selon le degré, l'idiotie, l'imbécillité ou la débilité mentale. Si les mêmes phénomènes se produisent à l'âge de quarante ans, ils prennent le nom de démence. La seule différence entre ces deux états est que le dément possède quelques restes épars d'acquisitions que l'arriéré n'a pas eu le temps de faire. MM. Binet et Simon révèlent un autre point intéressant : à la différence du normal, l'enfant arriéré ne joue pas ou joue peu. Le jeu, manifestation des fonctions d'évolution et de progrès, a disparu chez lui. Fait qui confirme ce que nous avons dit au sujet de la démence, M. Blin a pu présenter à la Société clinique de médecine mentale (1910) un imbécile calculateur.

Deuxième partie.

CONCLUSIONS PSYCHOLOGIQUES

I. Solutions suggérées par la psychologie pathologique de quelques-uns des problèmes de l'ancienne psychologie. — Tout d'abord les symptômes hystériques nous offrent une très ingénieuse solution du problème de l'inconscient. Le phénomène apparemment inconscient, qui échappe à la personnalité, prend ici une vie particulière. Il « vit, pense, agit », disent MM. Binet et Simon. « Et c'est précisément la ressemblance qu'on découvre en lui avec la vie psychique ordinaire qui a amené certains auteurs, et en particulier Janet, à conclure qu'il existe des limites à notre conscience, mais que ces limites ne sont que relatives et que ce qui est inconscient pour nous n'est pas nécessairement inconscient en soi. Belle conception qui résume probablement ce que nous savons de plus précis sur le mystère de l'inconscient[1]. »

Ces phénomènes, d'autre part, nous permettent de donner une réponse claire, précise et basée sur des faits à l'une des plus vieilles questions de la psychologie : celle de l'unité de notre esprit.

Pas plus les uns qui nous présentaient une « âme » une et indivisible, que les autres qui opposaient à cette doctrine celle de la « conscience épiphénomène », de l'esprit simple agrégat

1. Binet et Simon. *Année psychologique*, 1910, p. 121.

de sensations, ne sont d'accord avec la réalité. Certes la personnalité n'est pas indivisible, puisque dans l'hystérie nous voyons des faits lui échapper qui ont pourtant toute l'allure de faits conscients en eux-mêmes. Et cependant son unité existe, unité relative, faite d'éléments actuellement au moins différenciés, mais unité pourtant. Comme l'organisme physique, l'organisme psychique nous montre une harmonieuse subordination de ses diverses parties, et les désagrégations que l'on constate dans certaines maladies prouvent à la fois l'existence de cet organisme psychique et la possibilité de sa dissolution, tout au moins partielle, en ses divers éléments.

Les phénomènes réunis sous le terme général de Folie avec conscience, les impulsions, les obsessions, les phobies, la psychasthénie viennent de même nous apporter réponse à l'antique problème de la volonté et du libre arbitre. Ici non plus, malgré les antithèses littérales et littéraires dénoncées par le Dr Bridou, ce ne sont point les opinions extrêmes qui sont justifiées par l'expérience. Rien n'est plus banal que l'impulsion, l'obsession ou la phobie, et l'on peut bien dire qu'à un état léger la plupart de nos contemporains en sont atteints plus ou moins. Comment ce phénomène pourrait-il se concilier avec un pouvoir de libre décision, une faculté d'indifférence qui placerait notre esprit comme en dehors des phénomènes qui cependant le troublent? Mais il faut remarquer aussi que les idées de certains déterministes qui considèrent notre volonté comme la résultante mathématique du choc des tendances ne s'accordent pas davantage avec ce que nous apprend l'observation. La subordination de chaque tendance particulière à l'unité de l'ensemble est la règle ; le heurt brutal des tendances libérées est l'exception et la maladie. L'existence des impulsifs et des obsédés nous apprend que cette « lutte pour la vie » des éléments psychiques existe parfois à la vérité, mais seulement dans la mesure où faiblit le pouvoir normal de conduction, qui reste la véritable base psychologique de la responsabilité sociale. « Où il n'y a personne, le roi perd ses droits. » Et il n'y avait vraiment « personne » quand tel acte impulsif s'est produit; ou plutôt c'est contre l'individu psychique, malgré la personne mentale, que le fait incriminé s'est réalisé.

Ainsi l'on peut discuter cette question sans invoquer la métaphysique, effroi des modernes chercheurs; il n'est pas besoin de l'écarter, comme l'ont fait quelques aliénistes, sous

le prétexte qu'elle impliquerait des opinions philosophiques. Défions-nous des positivistes outranciers qui n'admettent aucune discussion d'idées; leur propre métaphysique, pour être cachée et comme inavouée, n'en est que plus dangereuse.

La responsabilité de l'individu ne saurait être conçue dans l'hypothèse où cet individu ne serait que le lieu d'un obscur conflit de tendances; elle ne peut être davantage comprise dans celle d'une bizarre liberté d'indifférence. Elle est, au contraire, très facilement acceptable dans la conception organique que l'étude des aliénés nous semble vérifier.

L'individu est responsable de ce qu'il fait. Seulement pour que l'on puisse s'en prendre à l'individu il faut que ce soit réellement lui-même qui ait accompli l'acte délictueux; il faut que sa personnalité ait été entière, cohérente et puissante au moment du fait, et l'on ne saurait faire subir au sujet la peine d'un acte qui s'est produit malgré sa volonté [1].

Ces principes sont encore une fois prouvés par ce que nous avons dit de la confusion et de la folie maniaque dépressive, où s'affirme la libération de l'élément psychique, pourtant perçu par la conscience personnelle, distinction capitale entre l'automatisme confusionnel et l'automatisme hystérique, et où cette libération est plus généralisée que dans les cas de l'impulsion ou de la phobie. Mais c'est surtout une autre question qui nous semble soulevée ici.

Tandis que les rationalistes ne voient dans notre esprit que des séries de syllogismes ou d'opérations analogues, d'autres n'y découvrent que des chaînes d'associations d'images. Ces deux conceptions abstraites sont plus près l'une de l'autre qu'elles ne le paraissent tout d'abord, et fort loin de la réalité. Et la confusion mentale et la manie nous montrent à peu près ce que serait l'esprit s'il se réduisait à la pure association. On y trouve les processus les plus variés, associations par assonnance, par ressemblance, par contiguïté, par le mot, par l'idée, par l'image, par le sentiment, associations logiques et associations absurdes, et le sujet passe de l'un de ces modes à l'autre avec une rapidité déconcertante. Voilà pourtant quel serait l'état de l'esprit si la synthèse élective ne venait trier les multiples processus, repousser ceux qui sont inutiles et appliquer au but choisi, dans un ordre voulu, ceux qui lui

1. Même en admettant qu'ils soient responsables, le délirant, le dément et l'imbécile ne sauraient être punissables, n'ayant pas une juste notion de la valeur des actes qu'ils ont accompli.

sont appropriés. Par la séparation de la volonté et de l'intelligence, l'ancienne philosophie nous rendait ce phénomène difficile à comprendre, et par la fragmentation pulvérulente des éléments de la pensée, la psychologie d'hier ne pouvait non plus nous l'expliquer. L'une et l'autre sont insuffisantes devant les faits. L'on a vu que les données de l'aliénation mentale nous conduisaient à admettre deux synthèses différentes : l'une, la synthèse personnelle, la plus vaste, réunit et maintient en une même conscience le plus grand nombre des processus mentaux qui pourront être utiles le moment venu : c'est celle qui est en défaut dans l'hystérie; l'autre, c'est la synthèse élective dont l'affaiblissement conduit à la confusion, à la folie maniaque dépressive. Elle organise tous les processus mentaux capables de concourir au but déterminé que cette personnalité poursuit à un moment donné. Elle est plus étroite que la première et contenue dans celle-ci. Le but en question est précisé par la tendance principale qui détermine l'objet d'intérêt. C'est ainsi que l'affectivité se mêle d'une façon des plus actives au travail de l'intelligence.

Ce rôle de l'affectivité est mieux prouvé encore par les troubles du délire systématisé. L'erreur délirante nous est apparue comme un postulat dû aux tendances affectives, et qui n'est pas réduit par l'expérience. On sait que deux théories se sont longtemps heurtées au sujet des rapports de la raison et de l'expérience. Pour les uns l'esprit apporte des idées ou tout au moins des dispositions innées qu'il développe et dans lesquelles il fait rentrer les faits. Dans cette hypothèse, comment concevrait-on le délire, ou plutôt la reconnaissance du délire, les postulats de la raison devenant invérifiables? Pour les autres l'esprit est une table rase sur laquelle s'inscrit l'expérience. Si l'on accepte cette deuxième théorie, le délire et l'erreur ne s'expliquent pas non plus. On pourrait admettre, il est vrai, que chez le délirant les tendances affectives interviennent au travers des opérations logiques, qu'elles n'influenceraient pas chez le normal. Mais, comme le dit le Dr Bridou[1] : « Où sont donc ces notions purement subjectives, ces vérités impératives que ne soutient aucune donnée sentimentale et dont nulle émotion n'a justifié la préférence? » La vérité est qu'ici comme ailleurs l'aliéné ne fait que modifier un processus normal.

1. Dr Bridou. *L'éducation des sentiments*, O. Doin, 1910.

Il est normal que la tendance affective, après avoir désigné l'objet d'intérêt, pousse l'intelligence à développer certaines hypothèses relativement à cet objet. Mais il est normal qu'une exploration systématique ou toute autre opération de contrôle vienne réduire ces hypothèses. Le sentiment intellectuel d'attente, de curiosité se modifie alors devant la sensation[1] et devient doute, croyance ou certitude. La seule différence entre l'interprétation normale et l'interprétation délirante est que dans celle-ci la violence et la fixité des tendances affectives amènent le délirant à trop croire en ses hypothèses, à négliger les opérations de contrôle et à transformer trop tôt en jugements catégoriques ses jugements hypothétiques.

Ainsi les partisans de l'innéité ont en quelque partie raison, car l'intelligence, aiguillonnée par l'affectivité, court toujours au-devant de l'expérience; et les empiristes ont vu aussi une part de la vérité, car l'expérience seule fait normalement admettre ou rejeter les postulats de la raison. Enfin les uns et les autres négligeaient trop le rôle très important de la vie affective sans laquelle, les réactions de désintérêt nous le prouvent[2], les opérations intellectuelles ne sauraient même pas se manifester.

Les conclusions relatives à la démence, à l'arriération mentale, à l'amnésie et à l'aphasie nous montrent ce qu'il y a d'irréductible dans l'intelligence proprement dite. Ce n'est pas la présence ou la possibilité d'évocation d'un grand nombre d'éléments intellectuels, car la mémoire peut être touchée sans que l'intelligence faiblisse, et l'une peut même subir une évolution inverse de celle de l'autre. Ce n'est pas la combinaison des signes de la parole : les théories nominalistes viennent échouer devant ce fait que l'intelligeuce persiste chez les aphasiques lorsque le mot disparaît. Ce n'est même pas le mécanisme compliqué des opérations syllogistiques : les rationalistes et les intellectualistes purs ne sauraient nous donner l'explication de ce fait que ce sont d'abord les fonctions intuitives, les délicats jugements de valeur et toutes ces appréciations « qui ne se discutent pas » qui disparaissent les premières dans la régression de l'intelligence. Celle-ci nous semble avant tout, d'après l'étude des phénomènes démentiels, une fonction

1. Ou tout autre élément auquel le sentiment de certitude a été transféré, comme la conclusion d'un raisonnement.

2. Voir la théorie du sommeil de Claparède et les opinions de Baldwin, notamment dans son ouvrage : *La pensée et les choses*, Paris, 1908.

d'évaluation, de supposition, de combinaison originale; en un mot, un pouvoir d'invention et de progrès. Au moment où elle fait défaut chez l'enfant, elle marque l'arrêt de son développement mental. Cependant les mécanismes déjà acquis continuent à fonctionner. Mais il n'*avance* plus. Le mot d'arriération mentale est très significatif à ce point de vue.

Chez l'adulte, pour qu'on prononce le mot de démence, il suffit de l'arrêt de cette portion évolutive et créatrice de l'intelligence. Les mécanismes subsistent plus ou moins longtemps, bien qu'ils soient souvent touchés à leur tour par le processus régressif.

Bien que les quelques lignes qui suivent ne trouvent pas leur justification dans le présent travail, mais dans un ouvrage antérieur, nous devons, pour compléter cette vue d'ensemble, résumer les solutions que l'étude des troubles émotifs nous a paru dicter au sujet de l'affectivité.

Les théories intellectualistes et celles qui se disent « physiologiques » relèguent l'affectivité au dernier plan de la vie mentale. Pour les premières, la joie n'est que la conscience de l'accélération des processus intellectuels ou mentaux, ou de leur intensité; la tristesse dérive de la conscience de leur diminution. Pour les seconds la tristesse n'est que le sentiment de la diminution d'intensité ou du ralentissement de certains processus organiques, tandis que la joie désignerait les phénomènes inverses.

Or nous croyons avoir démontré que le sentiment agréable et le sentiment désagréable pouvaient être chacun en rapport tantôt avec l'accélération et l'augmentation d'intensité, tantôt avec le ralentissement ou la diminution des processus somatiques ou psychiques. Le premier nous paraissait au contraire toujours en rapport avec la réalisation des tendances, le second avec leur inhibition.

Cette constatation nous a amené à distinguer l'émotion, phénomène inconstant qui dénote un trouble dans l'application de la tendance, et se manifeste par des décharges motrices, organiques ou psychiques plus ou moins brutales, du sentiment qui indique à chaque moment le degré de la réalisation de cette tendance.

II. Un nouveau schéma de la vie mentale basé sur l'étude psychologique des aliénés. — Résumons-nous en quelques mots. Avec MM. Binet et Simon nous croyons que la pensée se mani-

feste surtout comme une tendance, une direction; mais encore pensons-nous qu'il est dès maintenant permis, sans entrer dans le détail, de distinguer davantage et d'indiquer les grandes lignes de cette organisation, telles que nous la révèlent les études comparées de l'aliéné et du normal.

La *tendance* aboutit naturellement à l'*action*. Le *sentiment* indique les diverses phases de sa réalisation. Il est *agréable* lorsque cette *réalisation* s'effectue sans trop d'obstacle, *pénible* lorsque cette réalisation est vigoureusement *inhibée*.

L'*émotion* est un *phénomène de déchet* consistant en *décharges* motrices, sensorielles, organiques ou psychiques plus ou moins diffuses et mal organisées qui se produisent lorsque les forces accumulées par la tendance sont brusquement et anarchiquement libérées.

Si le sentiment traduit surtout l'état de la tendance intime, la *sensation* traduit surtout la *résistance* du monde extérieur. Entre les deux il faut placer la sensation musculaire, la *sensation d'attitude* à laquelle M. Binet donne une place très importante que cette conception justifie.

La *tendance*, qui dans l'ordre affectif avait créé le sentiment agréable, *dans l'ordre intellectuel* crée, parmi les sensations, les images ou les représentations qui en dérivent, l'*objet d'intérêt* sur lequel convergent les processus mentaux.

Les processus intellectuels, sont de deux sortes : les uns représentent l'*intelligence proprement dite*; ils consistent en *processus d'invention*, par lesquels l'objet étudié est *évalué*, jugé, devient objet d'*hypothèses* et de *combinaisons nouvelles* avec les éléments anciens; en *processus de vérification* où rentreraient la plupart des formes étudiées dans l'ancienne *logique déductive*; *les autres, simples instruments* au service des premiers, ou bien directement utilisés par la tendance, lorsqu'il s'agit d'objets connus, sont des mécanismes fixés par l'*habitude* et la *mémoire*.

Il faut que ceux-ci soient soumis à ceux-là; il faut que tous soient appliqués à l'objet d'intérêt; il faut que cet objet soit maintenu suffisamment, que la tendance prévalente ne varie pas à chaque moment. Les fonctions qui réalisent cette *opération de choix et de direction*, désignée sous le nom d'*autoconduction* ou de *direction volontaire*, caractérisent la *synthèse élective*. Il faut que cette synthèse puisse s'alimenter rapidement dans une synthèse plus vaste, comprenant et mettant à sa disposition la plus intéressante partie des phénomènes psychiques,

conscients en eux-mêmes. *Cette synthèse plus vaste forme la conscience* proprement dite, la *synthèse personnelle.*

Il semblera peut-être que ces conclusions soient trop larges ou trop audacieuses. Cependant l'on voudra bien remarquer, en se reportant aux chapitres précédents et aux études qu'ils désignent qu'à chaque fonction décrite correspond, dans l'ordre pathologique, une des formes de l'aliénation mentale *qui ne diffère de l'état normal que par la suppression, la modification ou l'exagération de cette fonction.*

C'est par une méthode analogue qu'ont été isolées les fonctions physiologiques. Et il nous semble que, dès à présent, les efforts des quelques chercheurs qui ont tenté de décrire les fonctions mentales d'après les troubles qu'elles présentent chez l'aliéné nous permettent d'apporter des réponses assez positives à d'importantes questions posées par l'ancienne philosophie et précisées par la nouvelle science. En tout cas on ne peut plus douter que la méthode psychologique n'ait les plus sérieuses chances de vie et de progrès dans les immenses domaines qui lui sont promis, et notamment dans celui de la pathologie mentale.

M. Mignard.

VIII

L'ALTRUISME MORBIDE

Pour ceux qui ne veulent point admettre l'innéité de l'émotion tendre, l'altruisme ne peut être que morbide, du moins l'altruisme véritable, dégagé de tout raisonnement, de tout calcul d'intérêt personnel : penser à soi, voilà la fonction normale; penser aux autres, voilà la fonction pathologique. L'homme naît loup pour l'homme, dépourvu de toute bienveillance pour son semblable. A ceux-là donc, l'expression d'altruisme morbide doit paraître un pléonasme.

A ceux qui ont une foi métaphysique en la bonté naturelle de l'homme, à ceux qui font de la charité, de l'amour et du dévouement des qualités intangibles et de source divine, cette expression semblera un blasphème.

Mais ceux qui sont habitués à soumettre les sentiments des hommes à une analyse impartiale, admettront que ce mot répond à quelque chose, et caractérise assez nettement certains actes où les uns voient du bien, les autres du mal, mais où les véritables psychologues ne découvrent que les manifestations de l'anomalie, de la maladie. Il est possible — négligeant le côté moral de la question — d'étudier ces faits à un point de vue purement analytique et clinique.

M. Ribot, après avoir établi l'innéité de l'instinct altruiste, après en avoir étudié la physiologie, proclame que « la pathologie de l'émotion tendre ne présente pas assez d'intérêt pour nous arrêter[1] ».

Cette condamnation est peut-être un peu sévère. La pathologie de l'émotion tendre ne nous semble pas à ce point dépourvue d'attraits. Il serait téméraire d'embrasser en une courte étude un aussi vaste sujet, d'en vouloir fixer les lois en quelques pages. Mais notre intention, plus modeste, est d'en tracer une esquisse, en nous bornant volontairement à l'examen de quel-

1. Ribot. *Psychologie des sentiments*, Paris, Alcan, 1897, 2e éd., p. 245.

ques faits significatifs, ceux où une déviation de l'émotion tendre se traduit par des actes d'altruisme morbide. Nous ne pouvons induire de cette étude des conclusions formelles, mais nous espérons au moins en tirer une méthode pour des recherches plus approfondies.

On est en droit de nous demander tout d'abord quel criterium nous permet d'opérer le départ entre l'altruisme normal et l'altruisme pathologique. A quoi nous répondrons que si l'étude de la fonction morbide impliquait la connaissance parfaite de la fonction normale, la pathologie tout entière n'aurait guère fait de progrès. L'étude de la première n'a-t-elle pas d'ailleurs servi de tout temps à éclaircir la nature de la seconde?

***

Les manifestations morbides de l'altruisme ont été souvent signalées. Quelques-unes, comme l'altruisme des anarchistes, ont été bien analysées. Mais nous ne connaissons sur la question aucun travail d'ensemble quelque peu développé.

Morel[1] se borne à constater une certaine exagération de l'affectivité chez quelques-uns de ses fous héréditaires. Il se méfie d'ailleurs, et tient en légitime suspicion la valeur de ces manifestations sentimentales passagères.

Boileau de Castelnau[2], dans une étude sur la « misopédie », ou « lésion de l'amour de la progéniture », distingue entre la misopédie proprement dite et la *folie affective*. Dans la première, le sentiment paternel serait absent; dans la seconde, il existerait, mais dévié.

> Le père ou la mère, en infligeant des châtiments, auraient un but absurde, mais inspiré par la tendresse,... ils auraient été mus par un sentiment imaginaire de procurer le bonheur éternel à leurs enfants, etc.

L'auteur rend ici bien compte d'un ordre de faits qui trouvera sa place dans cette étude.

Marcé[3], vers la même époque, reconnaît que les sentiments affectifs peuvent parfois être maladivement exaltés chez les aliénés. Legrand du Saulle[4] consacre quelques pages à l'exces-

1. Morel. *Traité des maladies mentales*, Paris, Masson, 1860, p. 528 et suiv.
2. Boileau de Castenlau. Misopédie, ou lésion de l'amour de la progéniture. *Annales médico-psychologiques*, VII, 1861, p. 553.
3. Marcé. *Traité des maladies mentales*, Paris, Baillière, 1862, p. 61.
4. Legrand du Saulle. *Les hystériques*, Paris, Baillière, 1883, p. 383.

sive philanthropie de certaines hystériques. Legrain [1] signale « l'expansivité philanthropique du fou raisonnant ».

L. Desjardins [2], Hamon, dans le livre de Félix Dubois [3], Lombroso [4] s'attachent enfin à la question de l'altruisme anarchiste.

En somme, certains points de la question ont été entrevus, d'autres ont été bien étudiés, mais nous ne trouvons, chez les auteurs cités, aucun essai de synthèse. Nous en rencontrons un, en revanche, dans un article d'Auzouy [5], qui pèche plutôt par excès contraire et qui tombe dans la systématisation à outrance. Néanmoins, la tentative est curieuse, et mérite de retenir un instant notre attention :

L'affectivité, dit en substance l'auteur, se manifeste chez un individu à l'égard de *Dieu*, de *soi-même*, de sa *famille*, ou des *autres hommes*. Cette affectivité peut être *normale*, *pervertie*, *exagérée*, *affaiblie*, ou *abolie*. Combinant ensuite presque mathématiquement ces deux séries d'éléments, il aboutit à une longue nomenclature de sentiments, dont la recherche systématique chez les aliénés l'a conduit à une statistique, d'ailleurs assez peu significative; pour nous en tenir aux seuls faits qui nous intéressent ici, la perversion aurait été trouvée dans une proportion de 20,46 p. 100, et l'exagération dans 18,55 p. 100. Mais, en raison de sa sécheresse, cette statistique ne comporte pas un enseignement très fructueux, et il vaut mieux, de cet article, ne retenir que l'idée générale, qui est intéressante.

*
* *

L'altruisme normal est un altruisme obscur. Il n'a guère d'histoire. Dans ses manifestations, dans ses résultats, rien ne choque, tout paraît naturel. Dans les manifestations de l'altruisme morbide nous trouverons presque toujours quelque chose de choquant, un déséquilibre, un manque de mesure. L'acte lui-même en un mot comportera le plus souvent un

1. Legrain. Médecine légale du dégénéré. *Archives d'anthropologie criminelle*, janvier 1894.
2. L. Desjardins. L'idée anarchiste. *Revue Bleue*, 1893.
3. Félix Dubois. *Le péril anarchiste.*
4. Lombroso. *Les Anarchistes*. Trad. Hamel et Marie; Paris, Ernest Flammarion.
5. Auzouy. Du délire des affections, ou de l'altération des sentiments affectifs dans les diverses formes de l'aliénation mentale. *Annales médico-psychologiques*, IV, 1858, p. 53.

caractère d'anomalie. Dans certains cas cependant, ce sont les circonstances extrinsèques et l'état mental de l'individu qui nous permettront de considérer comme morbide un acte en apparence normal.

La politesse est le premier degré de l'altruisme. Il y a des gens très polis et très bienveillants de leur naturel. Mais la bienveillance et la politesse ont quelquefois une origine pathologique. Un de nos malades, paralytique général, nous accueille tous les matins de la façon la plus cordiale, retient longuement nos mains dans les siennes, s'informe avec soin de notre santé, et de celle de notre famille, qu'il ne connaît pas. Il s'alarme de nous voir la tête découverte quand il fait froid. Il se montre enchanté des égards que nous avons pour lui, ravi de la ponction lombaire que nous lui avons faite, et ne tarit pas d'éloges sur notre science et sur notre habileté. Malgré tout ce que cela a de flatteur pour nous, nous ne pouvons être touché de ces démonstrations, car il nous est facile de les mettre sur le compte de l'affaiblissement intellectuel propre à la paralysie générale.

Chacun a pu éprouver l'amabilité exagérée des ivrognes qui ont le vin tendre et prodiguent sous l'influence de l'alcool des effusions et des embrassements dont ils sont, à jeun, peu coutumiers. Certains hommes qui, leur vie durant, ont fait preuve d'un caractère difficile, s'apprivoisent parfois singulièrement en tombant dans la démence sénile. Pailhas (d'Albi) a rapporté le cas d'un individu chez qui la première manifestation de la paralysie générale fut une heureuse amélioration du caractère.

Chez une de nos malades, maniaque chronique, nous rencontrons une exagération très marquée de la bienveillance; elle nous accable de compliments quand elle nous voit; sa cordialité se traduit parfois autrement que par des paroles. Elle nous fait souvent cadeau de petits ouvrages de broderie; récemment elle voulait à tout prix nous donner une orange — son unique dessert — pour que nous la remettions à quelque malheureux.

Chez un dégénéré de Legrain, c'est une hallucination qui commande une manifestation charitable, en apparence assez sensée : Dieu apparaît à un enfant et lui ordonne d'aller chez le curé de sa paroisse, avertir celui-ci de ne pas faire de quête pour le denier de Saint-Pierre, en raison de l'abondance des pauvres à secourir dans le pays. Le jeune apôtre exécute cette

mission et se fait rabrouer par le curé. Un motif pathologique de même ordre peut être à la source des manifestations les plus pures et les plus hautes de l'altruisme : si Jeanne d'Arc n'avait pas été hallucinée, elle n'aurait pas chassé l'Anglais du sol de France.

***

Nous allons voir maintenant le caractère absurde de la conception elle-même poindre dans l'altruisme d'un de nos paralytiques généraux qui, atteint d'hyperactivité morbide et nourrissant quantité de projets, veut assurer l'avenir des malades de son pavillon : il prendra comme secrétaires un jeune mélancolique, qu'il se chargera de dérider, et un jeune fou moral, que ses parents ont mal élevé, mais à qui il saura apprendre à marcher droit. Enfin, ému par les accès de pleurer spasmodique d'un pseudo-bulbaire, il a promis une place de garçon de magasin au pauvre homme, qui peut à peine se traîner avec deux cannes.

Cet altruisme absurde n'est pas toujours inoffensif : quand l'ours de la fable casse la tête au dormeur pour le débarrasser d'une mouche importune, son attention bienveillante manque évidemment son but. Un paralytique général, dont M. le Dr Rogues de Fursac nous a raconté l'histoire, recommandait aux agents de la brigade fluviale de loger une balle dans la tête des gens avant de les retirer de l'eau, bon moyen pour éviter que la victime ne paralyse les mouvements de son sauveteur.

L'altruisme de Don Quichotte ne laisse pas d'être dangereux quand le gentilhomme de la Manche affole un hôtelier soupçonné d'être un enchanteur et de garder une princesse prisonnière, quand il met à mal la suite d'une noble dame en voyage, quand il pourchasse les marchands de Murcie cheminant tranquillement avec deux paysannes, quand il tire les forçats des mains de la Sainte-Hermandad. L'histoire du chevalier de la Triste Figure, c'est l'épopée de l'altruisme morbide.

Sauf une heureuse collaboration du hasard, les dévouements irraisonnés restent sans utilité pour les victimes et tournent souvent d'une façon piteuse au désavantage de leurs auteurs. M. Vergnolle[1] oppose justement au sauveteur raisonnable,

1. Vergnolle. Les Sauveteurs. *Annales médico-psychologiques*, XX, 1904.

réfléchi, mû par un double sentiment d' « hédonisme » personnel et d'utilitarisme social, le sauveteur impulsif :

> ... Le sauveteur impulsif, celui qui, d'après une formule banale, « n'écoute que son courage », est un de ces « fous sublimes » qui, dans tous les temps, ont excité l'enthousiasme des foules, toujours admiratrices du dévouement absolu, même stérile, au mépris de l'existence.

En effet, si, ne sachant pas nager, je me jette à la mer pour sauver un homme qui vient d'y tomber, je commets un acte absurde — puisqu'il ne sera d'aucune utilité pour le noyé — et nuisible pour moi-même.

On a d'ailleurs vu des gens se suicider par altruisme : Legrand du Saulle, dans son livre sur *les Hystériques*, reproduit la lettre d'une suicidée qui s'est donné la mort par pure générosité, pour permettre à son mari d'épouser sa rivale.

Tolstoï, dans *la Guerre et la Paix*, ne voit qu'une excentricité du courage morbide dans le cas de ce colonel de uhlans polonais qui, prié par Napoléon de chercher un gué, au passage du Niémen, se jeta à la nage au plus fort du courant, entraînant tout son régiment à sa suite, voulant prouver son dévouement par un acte qui devait avoir pour seul résultat de diminuer l'effectif de l'armée. Mais, dans *Résurrection*, qui pourrait s'appeler le roman de l'altruisme niais, peut-on approuver la conduite de Nekludoff, qui ne fait pas un bien considérable à la Maslowa en la suivant en Sibérie; et quand le même personnage abandonne ses terres aux paysans — réaction fréquente chez les propriétaires idéologues dans l'œuvre de Tolstoï, — son abnégation demeure assez stérile. Nekludoff eût rendu à ses paysans un service moins contestable en leur apprenant à mieux tirer parti de la terre, et son beau-frère ne manque pas d'un certain bon sens en songeant à le faire pourvoir d'un conseil judiciaire.

***

Les dégénérés vont apporter un gros contingent de faits à la question de l'altruisme morbide, qui se manifeste principalement chez eux par la prodigalité exagérée, par des idées philanthropiques mal assises, et par la zoophilie.

La thèse de M. Legrain [1] est riche en exemples de prodigalité

1. Legrain. *Du délire chez les dégénérés.* Th. Paris, 1886.

morbide. Le débile philanthrope de l'observation II, dès l'âge de treize ans donnait tout ce qu'il possédait; les habitants de son village l'appelaient Saint Vincent de Paul. Dans l'observation VII, un malade est conduit à l'oniomanie par cette prodigalité altruiste : il abandonne tout à ses petits camarades, et achète, avec son argent de poche, des objets qu'il leur distribue. Dans l'observation XXXI, le grand-père et le petit-fils se signalent par une libéralité exagérée et gaspillent leur fortune en aumônes faites à tort et à travers. Nous retrouvons encore une prodigue philanthrope dans l'observation XLII.

MM. Lemoine et Page ont créé le mot de « doronmanie » (δῶρον, présent) pour désigner une sorte d'impulsion à faire des cadeaux. Ils ont observé une femme déséquilibrée qui avait contracté cette habitude dès l'âge de seize ans : elle comblait de présents une jeune fille qui lui inspirait une vive affection. Plus tard, elle s'imagine qu'un officier, ami de son mari, n'a pas une existence très heureuse : alors, sans éprouver aucun sentiment amoureux pour ce militaire, elle se met à lui envoyer discrètement des boîtes de cigares, au grand ahurissement de l'intéressé qui ne sait comment se dérober à ces compromettantes attentions. Il s'agit ici d'actes franchement impulsifs, précédés d'angoisse et suivis de satisfaction.

Il y a enfin des individus qui volent pour faire des cadeaux; donnons-en pour exemple le malade de l'observation IV de la thèse de M. Legrain : Il appartient à une famille de prodigues; la mère, mystique, consacre sa vie aux bonnes œuvres, et, de ce chef, s'endette de 6 000 francs; la tante maternelle, sage femme, également mystique, fait des dépenses exagérées, et garde chez elle pendant plusieurs mois, à sa charge, des femmes qu'elle a accouchées; la sœur mystique, extatique, hallucinée, vendait, dans son enfance, tout ce qu'on lui donnait, pour en distribuer le produit aux pauvres. Le malade lui-même devient aussi prodigue :

> Pour satisfaire son penchant, il commence dès cette époque à voler, mais il ne profite jamais de ses larcins dont le produit est aussitôt distribué soit à des camarades, soit à des pauvres. Plus tard, vers l'âge de quatorze ans, il dérobe un jour à son père 1 400 francs qu'il va porter dans une famille malheureuse...
>
> Rencontrant un jour six personnes dans la misère, il les emmène chez son père, les installe au rez-de-chaussée, et, après avoir ouvert largement le buffet, il leur ordonne d'y puiser jusqu'à ce qu'elles soient satisfaites.

Dubuisson[1] a examiné au point de vue médico-légal une femme qui nourrissait à l'égard de sa fille une tendresse exclusive, une tendresse exceptionnelle et maladive. Elle est obsédée par l'idée de satisfaire cette enfant, au point de compromettre la santé de celle-ci en passant tous ses caprices. Le père, effrayé du nombre de jouets qu'il voyait acheter, essaye d'arrêter les frais, trouvant qu'il suffisait d'une quarantaine de poupées, avec tous les accessoires. La mère se met aussitôt à voler ce qu'elle ne peut plus acheter, et, en quinze jours, elle dérobe une soixantaine d'articles de poupées.

Garnier a observé chez une jeune fille un amour purement psychique pour deux jeunes gens au profit de qui elle vole, afin de les entretenir et de parer leurs maîtresses. Il se mêle si peu d'appétence sexuelle à l'érotomanie de cette demoiselle qu'elle va jusqu'à choisir des maîtresses pour l'un d'eux, et catéchise à cet effet sa propre femme de chambre. Elle met d'ailleurs au pillage la cave et les armoires de ses parents pour le jeune Levantin, qui se laisse faire. Puis, elle commet de véritables escroqueries pour se procurer de l'argent, et enfin elle vole au Bon Marché. Elle met la main sur un pantalon d'homme pour son deuxième pupille, et sur un corsage pour la maîtresse de celui-ci[2]!

L'altruisme morbide des dégénérés se traduit souvent par des idées philanthropiques. Les observations XVII et XXXV de la thèse de M. Legrain en font foi. Un jeune déséquilibré alcoolique, à qui nous donnons nos soins, voulait instituer la paix universelle, dont il avait, paraît-il, trouvé le secret en une nuit d'insomnie. Il se croyait obligé de consacrer sa vie à cette œuvre, et songeait, pour commencer, à réconcilier avec son peuple le roi Manuel de Portugal. Ce jeune homme, préoccupé du bonheur de l'humanité, fait le désespoir de sa mère. Lombroso a mis en évidence ce déséquilibre, en vertu duquel le sentiment affectif se trouve hypertrophié dans un sens, atrophié dans l'autre. Il remarque d'ailleurs que nombre de philanthropes notoires, comme Beccaria, Howart, etc., se comportèrent assez tristement à l'égard de leurs proches, et il juge avec sévérité que le philanthrope Dieu (!) fut parfois dur pour sa propre famille[3]!

1. Dubuisson. *Les voleuses de grands magasins*, Paris, Storck, p. 122.
2. Garnier. *La folie à Paris*, Paris, Baillière, 1890, p. 391.
3. Lombroso. *L'homme de génie*, Trad. Colonna d'Istria, Paris, Alcan, 1889, p. 484.

Legrand du Saulle consacre quelques pages à la philanthropie maladive de certaines hystériques qui « jouent pathologiquement le rôle de la vertu [1] ».

C'est encore un déséquilibre de l'affectivité que nous observerons chez les zoophiles; le poète Gilbert l'avait entrevu :

Parlerai-je d'Iris? Chacun la prône et l'aime.
C'est un cœur! mais un cœur... c'est l'humanité même.
Que d'un pied étourdi, quelque jeune éventé
Frappe en courant un chien, qui jappe épouvanté,
La voilà qui se meurt de supplice et d'alarmes!
Un papillon mourant lui fait verser des larmes.
Il est vrai... Mais aussi, qu'à la mort condamné,
Lally soit en spectacle à l'échafaud traîné
Elle ira la première à cette horrible fête,
Acheter le plaisir de voir tomber sa tête.

Une malade de Morel, appartenant à une famille noble ruinée et vivant dans le dénuement, était insensible aux privations des siens, et concentrait toute son affection sur les animaux, s'occupant exclusivement de soigner son chat pendant une grave maladie de sa mère. Le même auteur rapporte qu'un monsieur élevait à Auteuil des grenouilles dans une pièce d'eau. Une de celles-ci ayant péri de mort violente, le monsieur fait une scène à son régisseur, répand des larmes abondantes, et ne peut se consoler d'un pareil malheur. Le testament de cet homme traduit également la déviation de ses sentiments altruistes : il oublie complètement ses héritiers pauvres pour enrichir sa concierge qui a bien tiré le cordon, son boucher, son commissionnaire, et une quantité d'inconnus.

Magnan considère comme des déséquilibrés les végétariens qui ont renoncé à la viande non par hygiène, mais pour éviter le sacrifice et l'abatage des animaux. C'était d'ailleurs en vertu du même motif que Pythagore et ses disciples s'abstenaient de leur chair. Une végétarienne de Magnan sortait chaque jour avec un panier plein de provisions pour distribuer aux chiens les plus malheureux qu'elle rencontrerait.

Elle se rend également dans les abattoirs, où elle exhorte les garçons bouchers à cesser leur tuerie : « Nous n'avons pas le droit de tuer les animaux, leur dit-elle; les animaux sont des frères qu'il faut protéger. » Elle est allée dans plusieurs établissements poursuivre sa croisade, et elle a été arrêtée aux abattoirs de la Villette dans le feu même de ses discours.

1. Legrand du Saulle. *Les hystériques*, Paris, Baillière, 1883, p. 385.

Une antivivisectionniste enragée aurait volontiers sacrifié son existence contre la certitude qu'il n'y aurait plus aucune expérience de physiologie; dans la rue, elle ramasse les morceaux de verre de crainte qu'un cheval ne vienne à se blesser; elle déménage pour ne plus entendre les coups de fouet des charretiers; un jour, elle offre mille francs pour qu'on achève sur place un cheval qui a une patte cassée, de façon qu'on ne le fasse pas souffrir en le transportant chez l'équarrisseur. Elle fait enfin un testament en faveur de cinq ou six chiens.

Une dame, membre de la Société protectrice, achète aux Halles, plusieurs jours de suite, toutes les grenouilles pour les enlever aux vivisecteurs.

M. Pierre Hospital relève un certain nombre d'excentricités de zoophiles [1] : création de cimetières de chiens, mausolée de 5000 francs élevé à un cheval, chien enterré aux flambeaux; une vieille femme de sa connaissance nourrit une quantité d'animaux au détriment de sa propre famille, etc., etc.

Nous lisons dans le *Journal des Débats* du 11 janvier 1911 l'histoire d'un original hongrois qui lègue toute sa fortune (plus de 300 000 francs) à la Société protectrice des animaux de Budapest, à charge par elle de servir une pension de retraite à des chevaux âgés ou infirmes.

Certains faits de zoophilie appartiennent d'ailleurs à l'histoire : Louis XI — M. Brachet l'a bien montré — s'est livré à de compromettantes excentricités en faisant mener

> en une lictiere et par eaue, depuis les Forges jusques à Tours, ung chien courant qui estoit malade,

et en remboursant à son pennetier Loys Lucas 6 livres 19 sols

> pour avoir faict mener et conduire à une charecte à deux chevaulx ung des lièvres dudit seigneur des Forges à Rochefort près Mirebeau, et de là ramener à Bonne Adventure.

L'amour maternel même peut céder le pas à la zoophilie; une femme observée par Magnan déclare qu'elle est entièrement détachée des affections humaines :

> Une expérience sur un animal devrait sauver, dit-elle, son fils, qu'elle s'y opposerait formellement, ne voulant pas devoir la vie de son fils à la vie d'un animal. Du reste, la douleur humaine la touche peu, tandis qu'elle s'émeut à la vue et à l'idée de la souffrance des animaux.

1. *Annales médico-psychologiques*, XI, 1900, p. 177.

Enfin ce déséquilibre de l'affectivité peut conduire les zoophiles à commettre des actes criminels : Mlle Robinovitch rapporte le cas d'un enfant d'une dizaine d'années qui tenta de jeter sa petite sœur dans un poêle allumé parce que celle-ci avait touché un de ses animaux [1].

Nous venons de voir, en somme, ces dégénérés prodigues, philanthropes ou zoophiles, sacrifier pour une humanité distante ou pour les bêtes leurs affections familiales : il s'agit chez eux d'un déséquilibre de l'affectivité, d'une *transmutation dans la table des valeurs affectives* que nous retrouverons dans d'autres circonstances.

*
* *

Au fanatisme et au mysticisme sont liées les manifestations les plus diverses de l'altruisme morbide. L'idée religieuse la plus humaine, qui pousse l'individu à s'inquiéter du salut de son prochain, peut être appliquée de façon directement nuisible pour celui-ci. C'est l'histoire du prosélytisme intransigeant, qui, lors des « réveils », obligea parfois des gens à quitter leur maison et leur pays pour fuir les exhortations trop pressantes de leurs amis.

Dans *l'Évangéliste*, A. Daudet étudie ce prosélytisme morbide. On connaît le thème de ce roman, qui est dédié à Charcot : Une jeune protestante exaltée veut sauver les âmes, par amour pour elles autant que par amour pour Dieu. Déjà à la pension elle s'entendait

> à détacher les âmes de leurs affections naturelles, et à les offrir à Jésus, encore toutes palpitantes et meurtries des liens rompus.

Et plus tard :

> Sa religiosité s'accrut encore, mais implacable, farouche, allant aux textes désespérés, aux formules de malédiction et de châtiment. Et toujours ce rêve d'évangéliser, de sauver le monde...

Quels sont les résultats de ces idées de rachat universel? La désolation et la ruine de plusieurs familles; Eline Ensen arrachée à l'amour de son fiancé, à l'affection de sa mère dont elle est le seul soutien; le gardien Watson, seul dans son phare, pleurant le départ de sa femme et de ses petits; l'hôtelière de Petit-Port sanglotant devant son fourneau, le mari fou, la fille

1. *Annales médico-psychologiques*, X, 1899, p. 257.

morte; le suicide du mari de l'Évangéliste, désespéré du dédain de celle qui n'était plus sa femme que de nom.

On nous objectera qu'il ne s'agit que d'un type littéraire; mais le livre de Daudet n'était-il pas présent à toutes les mémoires, il y a deux ou trois ans, lors de la triste affaire de la « Maison Sociale [1] ».

La réalité nous offre d'ailleurs de plus tristes exemples de ce fanatisme délirant qui peut prendre un caractère ouvertement criminel : Sikorski, Bechterew attirent l'attention des aliénistes sur la dramatique affaire des emmurés de Ternow : quelques paysans appartenant à la secte dissidente des Raskolniki, voyant dans le recensement un acte dirigé contre le Christ, avaient résolu d'y échapper en s'enterrant vivants et en se laissant mourir de faim. L'un d'eux fit observer que leurs enfants seraient alors baptisés dans la religion orthodoxe. Une femme, à ces mots, serrant le sien dans ses bras s'écria : « Je ne livrerai pas mon enfant à la damnation éternelle, je descendrai plutôt avec lui dans la tombe. » Ainsi fit-elle, et d'autres suivirent son exemple.

A Estrella, près Viterbe, dit Teilleux [2],

un homme a tué ses trois enfants pour leur faire obtenir plus tôt et plus sûrement la béatitude du paradis.

A Glocester, une jeune fille, après avoir assisté à un prêche de régénération, n'a rien eu de plus pressé, en rentrant chez elle, que de pendre son jeune frère à un clou, afin de lui faire obtenir plus sûrement le bonheur d'aller au ciel.

Nous trouvons, d'autre part, chez les fanatiques et chez les mystiques un renoncement aux affections familiales consécutif à une concentration des facultés altruistes sur un seul objet, la divinité : c'est l'*état théopatique* de William James; c'est celui où l' « Évangéliste » entraînait ses victimes; c'est une étape de l'idéal de sainte Thérèse. Saint François d'Assise, Antoinette Bourignon, Mme Guyon ont atteint ce complet détachement des liens terrestres.

Agamemnon immola Iphigénie; Abraham était prêt à sacrifier son fils. Il eut, au XIX^e^ siècle, un imitateur dont rien ne vint arrêter le bras : Un habitant de Syllacoga (États-Unis), à la

1. Le prosélytisme morbide n'est pas l'apanage exclusif du fanatisme religieux. On connaît l'histoire de ce morphinomane qui, désirant ouvrir aux autres les portes de son paradis artificiel, piquait sa femme, ses enfants, ses domestiques et jusqu'à son chien.

2. Teilleux. *Annales médico-psychologiques*, V, 1865, p. 419.

suite d'une vision qui l'engageait à apporter une offrande au Seigneur, tuait son fils en bas âge et le plaçait sur un bûcher où il mettait le feu. L'énergumène empêcha sa femme d'éteindre les flammes : il était en train, dit-il, d'offrir au Seigneur un agneau sans tache[1]. Un fanatique tue un jour ses deux sœurs qu'il surprend à prier devant un calvaire : « J'ai surpris mes deux sœurs à adorer les idoles, et je les ai tuées, car j'appartiens à la religion de Moïse[2]. »

La charité, cette loi chrétienne de l'altruisme, comporte parfois d'étranges complications : non contente de se dévouer au soin des malades, Agnès de Jésus avala les vomissements d'une cancéreuse et lécha les doigts couverts du pus d'une plaie qu'elle venait de panser; Marguerite-Marie Alacoque mangea les déjections d'une dysentérique. Ces singuliers hors-d'œuvre de la charité sont liés, pour William James, à une « inhibition de la répugnance instinctive », sentiment commandé par le précepte : « Aimez vos ennemis », et se manifestant non seulement par l'amour des ennemis, mais aussi par l'amour de ceux dont l'extérieur est repoussant[3].

Mais il faut ajouter que dans cette forme spéciale de la charité, nous rencontrons des excès de dévotion vraiment fantastiques, et qui ne peuvent s'expliquer que par un furieux désir de crucifier sa propre chair. François d'Assise baise ses lépreux; Marie Alacoque, saint François-Xavier, saint Jean de Dieu et d'autres encore nettoyaient, nous dit-on, avec leur propre langue les plaies et les ulcères des malades qu'ils pansaient. La vie d'une sainte comme Élisabeth de Hongrie ou Mme de Chantal est pleine de détails de ce genre, pénibles à lire, où la sainte paraît se complaire dans la pourriture d'hôpital. Cela peut être admirable, mais cela fait frémir[4].

Et en effet, toutes ces extravagances satellites de la charité morbide[5], aussi bien que l'humilité, les macérations, les mortifications, toutes ces vertus négatives, peuvent se résumer dans un seul mot : *Masochisme*. Comme l'instinct sexuel, l'instinct altruiste a son masochisme. Et il a aussi son sadisme : une religieuse de Saint-Vincent de Paul avoue le plaisir piquant

1. *Annales médico-psychologiques*, XII, 1848, p. 373.
2. *Ibid.*, IX., 1847, p. 409.
3. W. James. *L'expérience religieuse.*
4. W. James. *Ibid.*
5. A ces inutiles « extravagances de la charité » — le mot est de W. James — on pourrait opposer l'altruisme sain, raisonné et profitable d'un saint Vincent de Paul et de tant d'autres.

qu'elle éprouve au spectacle d'une grande intervention chirurgicale :

Les opérations vont leur train; plusieurs amputations, ces jours-ci. Je serais ravie si je pouvais aller aux ambulances pendant une guerre, car les membres coupés sont ma passion. Je ne manque jamais de les examiner attentivement et de me faire raconter toutes les sensations par l'amputé[1].

On nous signale le cas d'une personne charitable, habituée à visiter les hôpitaux pour secourir les malades, qui éprouvait une curiosité passionnée pour les agonies. Elle voulait à tout prix voir mourir, et négligeait parfois son déjeuner pour guetter et attendre le dernier soupir des moribonds.

Nous ne pouvons effleurer un sujet pareil sans nous rappeler les lignes où Anatole France peint admirablement le sadisme de Paphnuce, sauveur de l'âme de Thaïs :

Elle le suivait docilement, par d'âpres chemins, sous l'ardent soleil. La fatigue rompait ses genoux, et la soif enflammait son haleine. Mais, loin d'éprouver cette fausse pitié qui amollit les cœurs profanes, Paphnuce se réjouissait des souffrances expiatrices de cette chair qui avait péché. Dans le transport d'un saint zèle, il aurait voulu déchirer de verges ce corps qui gardait sa beauté comme un témoignage éclatant de son infamie... Il bondit, se dressa devant elle, pâle, terrible, plein de Dieu, la regarda jusqu'à l'âme, et lui cracha au visage.

*
* *

A l'altruisme criminel appartiennent certains faits dont le caractère pathologique est incontestable. Teilleux[2] dut se prononcer sur le cas d'une femme qui tua ses trois enfants, se les figurant malheureux pour toujours, croyant que les voisins les regardaient avec mépris, qu'ils n'avaient rien à attendre en ce monde et qu'ils étaient destinés à mourir de faim. Il raconte aussi, d'après Georget, l'histoire d'une cordonnière de Freinwalde qui tua ses quatre enfants pour leur éviter la honte de devenir voleurs, sort qui leur était réservé, puisqu'elle même avait commis quelque vols pendant sa grossesse.

Une femme, observée par Brierre de Boismont[3], s'imaginait

1. *En haut! Lettres de la Comtesse de Saint-Martial*, Paris, Plon-Nourrit, 1905, p. 154.
2. *Loc. cit.*
3. *Annales médico-psychologiques*, III, 1851, p. 692.

que ses enfants étaient malheureux, et avait la tentation de les tuer pour les débarrasser des peines d'ici-bas :

Mais, au milieu même de son délire, prédominait un amour exalté pour ses enfants, son mari, son frère. Si elle les avait fait périr, il est évident que ce n'était plus, à proprement parler, une perversion des sentiments affectifs qui l'ont (*sic*) entraînée, mais l'exagération de l'amitié qu'elle leur porte.

D'après Leroy-Beaulieu, en Russie,

les « tueurs d'enfants » se faisaient un devoir d'envoyer au ciel les nouveau-nés; les « étouffeurs » et les « assommeurs » croyaient rendre service à leurs parents et à leurs amis en les faisant mourir de mort violente[1].

M. le docteur Capgras nous a communiqué oralement le cas d'un interprétant qui, croyant sa fille en butte à des persécutions, et s'imaginant qu'on allait attenter à son honneur, tua celle-ci pendant son sommeil, d'un coup de revolver, afin de l'arracher aux dangers qui la menaçaient.

On a quelquefois confondu l'altruisme des criminels avec l'altruisme criminel véritable : il est possible en effet de rencontrer chez les criminels des actes empreints d'un haut caractère altruiste, et constituant, avec la conduite antisociale de ces individus, une antithèse frappante : cette contradiction est encore l'indice d'un état de déséquilibre. Raskolnikoff, dans *Crime et Châtiment*, tue, par pur calcul individualiste, une vieille usurière pour la voler : il considère qu'il a le droit de la tuer pour assurer l'expansion de sa propre personnalité et se glorifie de son acte. S'il avait pu lire Nietzsche, il s'en serait certainement recommandé. A côté de cela, il donne les trente roubles qu'il possède — toutes ses ressources — à une femme qu'il ne connaît pas, dont le mari vient d'être écrasé dans la rue. Il avait autrefois partagé pendant six mois ce qu'il possédait avec un étudiant pauvre et tuberculeux, avait fait placer le père de celui-ci dans une maison de santé, et pourvu plus tard aux frais de son enterrement; il sauva un jour des flammes deux petits enfants. Et lui-même ne comprend rien à la contradiction de sa vie; il se demande comment lui, qui, dans son enfance, ne pouvait voir maltraiter un cheval, a bien pu frapper la vieille femme avec la hache, sur la nuque.

Lindau raconte à Lombroso l'histoire d'un meurtrier qui,

1. MURISIER. *Pathologie du sentiment religieux*, Paris, Alcan, 1901, p. 139.

venant de tuer une femme pour la voler, et entendant pleurer le petit enfant de sa victime, retourne sur ses pas pour lui donner le biberon. Lacenaire, le jour où il tua la Chardon, exposait sa propre vie pour sauver un chat qui allait être précipité d'un toit. Un prisonnier examiné par Ferri ne regrette pas un assassinat qu'il a commis, mais ne se console pas d'avoir tué par maladresse le cheval de sa victime. Stepniak, après un attentat, fuyait dans une voiture conduite par un complice déguisé en cocher. Celui-ci fouettait les chevaux pour être plus vite hors d'atteinte. Stepniak le menaça de descendre et de se livrer s'il ne cessait de maltraiter ces animaux.

Dans certains cas, cet altruisme est tout de parade et d'ostentation : quelques malfaiteurs cherchent de la sorte, suivant le mot de Lombroso, à se constituer une manière d'*alibi moral*. Au nombre de ceux-ci se place Ravachol[1]. Si Ravachol déplore l'inégalité des conditions sociales, il pense beaucoup plus à sa propre misère qu'à celle de ses frères. Il affirme d'ailleurs hautement qu'il a obéi à l'instinct de conservation, qu'il a tué « pour lutter contre l'existence ».

En revanche, il existe bien un type d'anarchiste altruiste, épargné souvent par la misère, mais qui verse dans l'anarchisme par compassion pour les misères des autres, et qui perpètre des attentats pour avancer le règne du bonheur dans l'humanité. Tel est le cas d'Émile Henry. M. L. Desjardins rapporte l'histoire d'un individu qui se jette dans la secte pour avoir vu un chef d'atelier frapper un jeune garçon et lui casser un bras[2]. De même le compagnon L... veut que l'on écoute la grande pitié humaine; il est désintéressé; il accepte d'être gérant d'un journal anarchiste, sans traitement, pour faire les mois de prison des camarades. Un autre dit très nettement : « Nous finissons par exécrer à force d'aimer. » Pour Burdeau, les anarchistes appartiennent pour la plupart à la famille des « assassins philanthropes » : c'est par amour des hommes qu'ils tuent follement.

C'est essentiellement la pitié qui arma le bras de Caserio. Il écrivait dans sa prison des lettres attendries :

Quand j'allais dans mon pays, pour peu de jours, c'était là que j'étais forcé de pleurer en voyant des enfants pauvres, à l'âge de dix ans, aller travailler quinze et seize heures par jour, pour gagner

1. Dont Lombroso fait à tort un anarchiste altruiste.
2. L. Desjardins. L'idée anarchiste. *Revue Bleue*, 1893.

0 fr. 30 par jour, et les filles de dix-huit à vingt ans, même des femmes plus âgées, travailler seize heures par jour, et gagner 25 centimes; voyant ces pauvres victimes entrer à l'atelier avec un morceau de pain, et le soir ne manger qu'un peu de riz; c'est là que celui qui a un peu de cœur pense pour ces pauvres victimes! et non seulement je veux dire cela de mon pays, mais de tous les pauvres paysans qui meurent de faim à cause de la mauvaise nourriture et des fatigues[1]...

Il n'avait pas le courage de tuer une mouche; il ne peut décrire son cœur « qui est si gentil et si bon »; après avoir donné un soufflet à un garçon qui travaillait avec lui, il pleure plus que celui qui a reçu la gifle.

Mais à présent, je ne pouvais plus voir cette infâme société qui, tous les jours, fait mourir des centaines de pauvres ouvriers dans la plus noire misère; alors mon cœur fut celui qui a pris le poignard et s'est vengé contre un de ceux qui sont la cause des infamies infinies et d'injustices contre les pauvres ouvriers.

Les notes de son gardien[2] sont très instructives à parcourir :

Lorsqu'on touche la question des « misères humaines », son œil bleu, doux ordinairement, s'enflamme, et la physionomie prend une expression de colère, de vengeance et de sauvage énergie...

En tuant le chef du gouvernement, il croit avoir rendu service aux miséreux.

L'amour de la secte est profond :

Caserio tient essentiellement à ne compromettre aucun compagnon, à ne citer aucun nom d'anarchiste militant.

Ce sentiment de solidarité est très vivace et très profond chez ce fanatique.

Mais l'amour de la famille n'existe pas :

En l'observant de très près, j'ai été frappé de l'indifférence qu'il montre envers sa famille... Il n'est pas du tout affecté par l'idée du chagrin qu'il cause à ses parents...

J'avais signalé comme caractéristique chez cet homme l'absence de sentiments affectifs.

Il ne s'agit pas tout à fait d'absence des sentiments affectifs, mais d'un déséquilibre de l'affectivité qui nous est bien connu :

1. Voir Raux. Les actes, l'attitude et la correspondance de Caserio en prison. *Archives d'Anthropologie criminelle*, 18, 1903, p. 465.

2. Caserio en prison. Notes d'un gardien. *Archives d'Anthropologie criminelle*, 16, 1901, p. 474.

chez ce fanatique, l'amour de l'humanité et l'amour de la secte priment non seulement les liens du sang, mais encore l'instinct de conservation.

***

Nous ne nous attarderons pas à tirer de cette étude des conclusions qui feraient double emploi avec l'exposé même des faits. Ceux-ci sont suffisamment significatifs, et l'on ne saurait nous blâmer de les avoir groupés sous le terme d'*altruisme morbide*. L'émotion tendre est à la base de tous; tous sont déterminés par un sentiment altruiste; et leur caractère pathologique se déduit soit des apparences objectives de l'acte, soit de l'état mental du sujet, soit des deux à la fois.

Nous avons vu cet altruisme morbide se manifester chez des paralytiques généraux, des déments séniles, des ivrognes, des maniaques chroniques, des persécutés, des mélancoliques, des hystériques, des dégénérés. Nous trouvons la plupart du temps à sa source un processus psychologique nettement morbide : une hallucination, une idée ou une interprétation délirante; l'absurdité colossale de l'individu qui proposait de loger une balle dans la tête des noyés ne s'explique que par l'affaiblissement intellectuel propre à la paralysie générale; l'impulsivité se retrouve chez la doronmane de Lemoine et Page et chez les sauveteurs de Vergnolle; la malade de Brierre de Boismont était « obsédée » par l'idée de tuer ses enfants dans leur propre intérêt.

Mais, dans la plupart de nos observations, nous avons trouvé le déséquilibre, signature de la dégénérescence, chez les débiles philanthropes qui oublient leurs proches pour des inconnus, chez les zoophiles qui sacrifient à leurs frères inférieurs leurs affections familiales, chez les fanatiques qui négligent toute humanité pour une idée abstraite. C'est un bouleversement dans la hiérarchie des sentiments altruistes. c'est une transmutation dans la table des valeurs affectives.

Démence, délire, obsession, impulsion, déséquilibre, voilà donc les facteurs psychopathologiques de l'altruisme morbide. Quels sont ses résultats? Autant l'altruisme sain est favorable à la vie sociale, autant l'altruisme morbide est dénué de toute vertu : exceptionnellement géniales, ses manifestations sont en général inutiles ou absurdes, souvent nuisibles, quelquefois criminelles.

GEORGES GENIL-PERRIN.

IX

LE DÉLIRE D'INTERPRÉTATION ET LA FOLIE SYSTÉMATISÉE

Depuis la publication de nos études sur le Délire d'interprétation, de nouvelles recherches sont venues, pour la plupart, confirmer nos idées. Des objections ont été faites, portant sur les symptômes, la marche, la genèse, l'autonomie et la situation nosographique de la maladie. Nous allons y répondre[1].

Il importe de préciser tout d'abord les termes de la discussion et de la limiter strictement au Délire d'interprétation. Sous cette dénomination nous groupons une catégorie de déséquilibrés qui arrivent à forger un roman délirant grâce à la multiplicité de leurs erreurs de jugement, à la signification personnelle qu'ils donnent aux sensations ou aux événements les plus fortuits. C'est seulement à l'aide d'interprétations fausses que se fixe et se développe ce roman souvent très simple, parfois fort compliqué. Les troubles sensoriels, les hallucinations auditives

1. Wallon. Le Délire chronique à base d'interprétations, 1 vol. J.-B. Baillière éd., 1909. — Régis. *Précis de Psychiatrie*, 4e édit., O. Doin, 1909. — P. Sérieux. Un cas de Délire d'interprétation. *Soc. cliniq. Méd. mentale*, mars 1909. — Leroy et Fassou. Délire d'interprétation chez les deux sœurs, *Id.*, juin 1909. — Halberstadt. La forme atténuée du Délire d'interprétation. *Rev. de Psychiatrie*, août 1909. — Dupouy. A propos du Délire d'interprétation, *Journal de Psychol. n. et p.*, sept. 1909. — Lagriffe. Le Délire d'interprétation. *Annales méd. psych.*, sept. 1909. — Deroubaix. Psychose systématisée à base d'interprétations délirantes. *V. Congrès belge de Neurol. et Psych.*, Mons, sept. 1909. — P. Sérieux et J. Capgras. Le Délire d'interprétation. *Revue scientifique*, 25 sept. 1909. Discussion du rapport Deroubaix. *Encéphale*, nov. 1909. — J. Gimeno Riera. Le Délire d'interprétation. *Rivista frenopat. española*, oct.-nov. 1909. — Lucien Libert. Un cas littéraire de Délire d'interprétation. *La Folie de Don Quichotte*, Thèse Paris, Steinheil éd., 1909. — Deny et Blondel. Débilité mentale et Délire d'interprétation. *Soc. de Psychiatrie*, oct. 1909. — J. Séglas. Délire des persécutions systématique, hallucinatoire, évoluant pendant quarante ans sans démence terminale. *Soc. méd. psych.*, oct. 1909. Discussion in *Annales m. ps.*, janvier 1910. Un cas de Délire d'interprétation : auto-accusation systématique. *Soc. m. ps.*, déc. 1909, in *Annales m. ps.*, mars 1910. — Etchepare. Folie familiale. Délire d'inter-

et cénesthésiques qui jouent un rôle si prépondérant dans d'autres psychoses systématisées, font habituellement défaut. Les interprétateurs ne sont pas des hallucinés. D'autre part ils ne deviennent jamais déments, c'est-à-dire que, par lui-même, le délire d'interprétation n'entraîne aucun affaiblissement de l'intelligence.

Quelques critiques — négligeant les différents éléments de cette définition pour n'en retenir qu'un seul — affirment qu'on élève ainsi un symptôme banal, l'interprétation, au rang de signe pathognomonique et que l'on prend pour unique principe de subdivision la présence ou l'absence d'hallucinations. Inutile d'insister sur cette objection qui n'a pu être émise que par des auteurs peu informés : les premiers, en effet, nous avons signalé les psychoses interprétatives symptomatiques.

N'est-ce pas, au contraire, la Folie systématisée, la Paranoïa, qui restait, jusqu'à ces derniers temps, caractérisée par un seul symptôme, l'idée délirante? Encore aujourd'hui plusieurs auteurs admettent cet unique critérium, sans tenir compte des autres signes : marche, terminaison et genèse. La folie systématisée peut être aiguë ou chronique, acquise ou constitutionnelle, hallucinatoire ou interprétative, primitive ou secondaire. On décrit une paranoïa alcoolique, épileptique, voire psychasthénique. Ce paranoïque est lucide et intelligent, cet autre est désorienté et halluciné, ce troisième est dément. Qu'importe! N'y a-t-il pas toujours un système délirant plus ou moins organisé? Voilà le symptôme nécessaire et suffisant pour bien

prétation antilogique communiqué entre sept personnes. *Annales m. ps.*, janvier 1910. — P. Sérieux et J. Capgras. Une variété de Délire d'interprétation. Les Interprétateurs filiaux. *Encéphale*, février et avril 1910. Délire d'interprétation et de revendication combinés. Roman et vie d'une fausse princesse. *Journ. de Psychol. norm. et path.*, mai 1910. — Benon. Délire d'interprétation et contagion mentale. *Id.*, mars 1910. — Ch. Blondel. Paranoïa et hallucinations. Discussion. *Soc. de Psychiatrie*, avril et mai 1910. — Binet et Simon. La Folie systématisée. *Année psychol.*, 1 vol., Masson éd., 1910. — Dromard. L'Interprétation délirante. *Journ. de Psychol. n. et p.*, juill. 1910. — Lagriffe. Un Délire d'interprétation dans l'histoire. Maria Stella Chiappini. *Annales méd. psch.*, juillet à oct. 1910. — Leroy et Juquelier. Les Amoureuses de prêtres, *Soc. clin. de Méd. mentale*, juill. 1910. — Dupré. Le Délire d'imagination. *Congrès de Bruxelles*, 1910. — Maillard et Lévy-Darras. Un cas de Délire d'interprétation; Délire d'influence télépathique. *Soc. de Psychiatrie*, oct. 1910. — Bonhomme. Deux cas de délire d'interprétation à forme hypocondriaque. *Soc. clin. de Méd. mentale*, déc. 1910. — P. Sérieux et J. Capgras. Délire d'interprétation. Délire de revendication, in *Traité international de Psychologie pathologique*, tome II, Alcan éd., 1911. — Trénel. Folie raisonnante. Article in *Nouvelle Pratique médico-chirurgicale*, Masson, éd., 1911.

connaître un aliéné! Et tout naturellement on classe les malades, d'après la nature de leurs idées, en persécutés, mégalomanes, mystiques, etc.

Une conception aussi simpliste ne s'accorde plus avec les principes nosographiques actuels : ne peuvent être réunis dans un même groupe que les cas ayant même symptomatologie, même évolution, même étiologie. Les nombreuses observations publiées, soit par nous, soit par d'autres, démontrent que le Délire d'interprétation réalise ces conditions nécessaires à l'autonomie d'une espèce morbide. Il nous suffira donc pour justifier notre description de reprendre les trois éléments de notre définition : symptômes, évolution, genèse, et d'esquisser leurs caractères d'après des modèles vivants.

Dans le Délire d'interprétation, l'association de la raison et de la folie s'observe à un tel degré que le même individu apparaît tour à tour aliéné et sain d'esprit. On pourrait donc décrire des symptômes positifs, manifestement morbides, et des caractères pour ainsi dire négatifs : persistance de la lucidité et de l'activité psychique.

On a affirmé que l'interprétateur ne possède qu'un niveau mental inférieur. Erreur manifeste. Assurément pour devenir interprétateur il faut une constitution spéciale, mais la débilité mentale n'en est point un facteur nécessaire; la psychose peut s'allier aux qualités intellectuelles les plus brillantes. Jean-Jacques Rousseau et deux grands écrivains modernes en sont des preuves décisives.

L'état mental de l'interprétateur — abstraction faite de son délire — ne présente aucun trouble morbide apparent. Son attention, sa mémoire, ses associations d'idées, sa volonté, son humeur ne révèlent pas d'anomalie appréciable. On n'entrevoit ni hallucinations, ni excitation, ni dépression, ni confusion, ni impulsions, ni perte des sentiments éthiques et affectifs. Dans les asiles, ces malades tranchent généralement sur les autres par la correction de leurs manières et la dignité de leur vie; souvent aussi par la fermeté de leur caractère qui ne rend pas toujours leur commerce agréable.

La plupart d'entre eux ne délirent spontanément qu'au cours de certains paroxysmes interprétatifs. Habituellement ils se tiennent sur la réserve dès que le médecin les interroge, ils cachent leurs croyances les plus enracinées. Avec les amis ou les parents ils se montrent, au contraire, plus ouverts et pos-

sèdent le don de rendre vraisemblables les inventions les plus étranges. Ils exposent leurs chimères avec tant de chaleur, ils les défendent par des arguments si persuasifs qu'ils les communiquent à l'entourage. On prend l'interprétateur pour une victime; tout au plus consent-on à lui trouver quelques raisonnements outranciers; rarement on le considère comme un aliéné.

Cet individu d'allure si correcte, à la physionomie expressive, à l'intelligence en éveil, souvent cultivée, n'en est pas moins atteint d'une psychose incurable. Parfois la tendance de tout rapporter à soi apparaît colossale et délirante, d'autres fois elle passe inaperçue, ou n'est reconnue qu'après un contrôle sévère des faits. C'est que l'interprétateur n'invente pas de toutes pièces son délire; il le tire de la réalité. Les prémisses de ses syllogismes lui sont toujours fournies par son expérience. Quand il dit avoir assisté à tel incident significatif, avoir entendu tels propos suggestifs, on peut être certain qu'il n'est pas le jouet d'une hallucination. Il se contente de dénaturer, de travestir, d'amplifier des faits réels : il devine des allusions cachées, il comprend les insinuations, les mots à double sens, il déchiffre les énigmes et interprète les symboles; point de coïncidences, il codifie le hasard. Tout ce qu'il perçoit, tout ce qu'il éprouve prend une signification indiscutablement personnelle.

Une persécutée, en traversant Bercy, voit de tous côtés des tonneaux. Ce fait, qui paraîtrait naturel à un esprit moins pénétrant, est pour elle très significatif. Ces tonneaux ont été mis là à son intention, pour la traiter d'ivrogne, elle une buveuse d'eau! Bien mieux, le jour de son internement, à peine dans la salle à manger, que découvre-t-elle? sur chaque table des bouteilles de vin! encore une allusion injurieuse préméditée, car, dans un asile, l'abstinence est de règle.

On le voit, l'interprétateur prend ses arguments dans la banalité quotidienne : un mot, un geste, un regard peuvent provoquer les conclusions les plus hardies. On ouvre une porte devant celui-ci, c'est pour lui annoncer qu'il sera chassé de son logement; on présente un oignon à celle-là, c'est pour la prévenir qu'elle pleurera toute sa vie. Un autre passe devant une sorte de potence; il en conclut qu'on l'accuse d'avoir « une langue de pendu » d'être un calomniateur; croisant un groupe d'ouvriers, il surprend dans la conversation le mot « démolir »;

voilà bien la preuve du complot, c'est lui qu'il est question de « démolir ».

Certains malades choisissent de préférence la matière de leurs interprétations dans les journaux et dans la grande actualité; nombre d'événements politiques entrent ainsi dans leur délire; le fait s'observe surtout chez les persécutés ambitieux. Il en est qui attribuent à toute chose une valeur symbolique : ils créent, pour leur usage personnel, une sorte de « Clef des songes » ou de « Langage des fleurs » ; leur argumentation prend une allure de rébus ou de calembour; des mots *poire*, *carotte*, *champignon*, *maquereau*, etc., ils ne retiennent que le sens figuré traditionnel. Dans leurs lectures ils finissent quelquefois par négliger le texte, préférant découper les lettres, les syllabes ou les mots avec lesquels ils fabriquent des phrases significatives, convaincus d'avoir ainsi découvert l'énigme de leur destinée.

Les interprétateurs n'accusent pas ces troubles de la sensibilité générale, ces souffrances effroyables qui torturent les persécutés hallucinés. Mais ils tirent parti du moindre malaise, indigestion, vertige, somnolence, soubresaut musculaire, pour se dire hypnotisés ou électrisés. Ils utilisent dans le même sens leurs songes ou leurs rêveries. Ils fouillent enfin dans leur passé pour en extraire des incidents, exacts ou déformés, dont l'interprétation vient s'ajouter à celle des faits actuels.

Il existe néanmoins des conceptions qui ne se déduisent pas de la réalité, même déformée ou travestie. Ce sont des créations de l'imagination, des contes chimériques, quelquefois des inventions mensongères. Quand ces récits purement romanesques s'amplifient, la psychose prend un aspect particulier; c'est le Délire de fabulation, simple variété du Délire d'interprétation (interprétateurs filiaux, faux dauphins et fausses princesses). Dans certains cas le délire est constitué, non par des interprétations fausses, mais uniquement par des constructions imaginatives (Délire d'imagination de Dupré).

Ces multiples interprétations, qui donnent au délire sa physionomie originale, ont pour substratum un trouble fondamental de l'intelligence : le défaut de sens critique, qui relève lui-même, pour une grande part, d'anomalies de l'affectivité. « Il existe chez tous ces sujets une diminution de l'auto-critique, une paralogique circonscrite qui contraste avec la conservation de la logique formelle. Qu'une représentation soit accompagnée d'un ton émotif plus ou moins intense, elle est acceptée

sans contrôle[1]. » Nous avons insisté à maintes reprises sur « cette absence d'auto-critique, cette aptitude anormale de l'intelligence qui va au-devant de tous les paralogismes » (p. 237). « Hypertrophie ou hyperesthésie du moi, esprit faussé soit par la sensibilité, soit par une déviation intellectuelle... idée fixée par l'émotivité et soustraite ainsi à l'auto-critique, telle nous paraît être la formule des conditions de développement du Délire d'interprétation. Par suite du monoïdéisme, du rôle amoindri du sens critique, un processus d'association et d'inhibition systématiques préside au choix des explications : seules sont retenues celles qui concordent avec les états de conscience habituels, avec les idées maîtresses et les tendances prédominantes » (p. 219).

Si le Délire d'interprétation est surtout remarquable par la prolifération des erreurs de jugement, il ne l'est guère moins par son autre caractère : l'absence de troubles sensoriels. Qu'un persécuté, nettement délirant, ne soit pas halluciné, pareille hérésie aurait fait sourire il n'y a pas bien longtemps : l'hallucination était le signe fondamental, le symptôme nécessaire et inéluctable du Délire systématisé de persécution. L'observation a supprimé ce dogme et démontré l'erreur de cette généralisation : il existe des persécutés qui n'ont que des interprétations. Cela ne veut pas dire que tout interprétateur soit désormais à l'abri du moindre trouble sensoriel. L'existence de quelques hallucinations n'est nullement incompatible avec celle du Délire d'interprétation, pas plus d'ailleurs qu'avec l'état normal.

Binet et Simon nous font supposer que « les troubles hallucinatoires sont exclusifs de toute systématisation ». Telle n'a pas été notre pensée. Une conclusion aussi formelle et toute théorique serait contredite par les faits. Nous disons simplement que le rôle et vraisemblablement la genèse des troubles sensoriels présentent des différences capitales suivant que l'on considère le Délire d'interprétation ou les psychoses hallucinatoires systématisées (Délire chronique de Magnan); et ceci est vrai non seulement des cas extrêmes, mais aussi des exemples simples et typiques de l'une et l'autre catégorie. Cette question étant actuellement une des plus controversées, il convient d'y insister.

1. P. Sérieux et J. Capgras. *Les Folies raisonnantes. Le Délire d'interprétation*, Alcan, éd., 1909, p. 234. Toute phrase entre guillemets, suivie d'une indication de page, renvoie à ce livre.

Les hallucinations du Délire d'interprétation ne sont qu'un phénomène accessoire. Quand elles existent — car nous savons qu'elles font habituellement défaut — elles restent à l'arrière-plan ; elles se réduisent généralement à un mot, une injure, un appel, une vision. Elles peuvent ne survenir qu'une ou deux fois dans tout le cours de la vie. Les troubles sensoriels que présentent certains interprétateurs mystiques sont caractéristiques à ce point de vue. L'hallucination est alors souvent provoquée et comme appelée par les longues oraisons ou les jeûnes prolongés. Le trouble sensoriel reste donc épisodique. De plus des intoxications peuvent susciter chez l'interprétateur, comme chez n'importe quel dégénéré, l'éclosion d'une bouffée hallucinatoire, mais une fois la bourrasque passée, le malade prend conscience de ce trouble morbide, le rectifie ou, par des jugements appropriés, l'incorpore à son délire. Un de nos persécutés interprétateurs a eu ainsi son existence traversée par trois épisodes de confusion hallucinatoire qu'il attribue à des empoisonnements et qui sont, à ses yeux, la preuve indiscutable qu'on cherche à le rendre fou et qu'on faillit y réussir. Enfin, si dans quelques cas rares, le délire éveille un écho plus persistant dans les centres sensitivo-sensoriels, il n'y a dans ces faits, dont on trouve l'équivalent à l'état physiologique, rien qui ruine la conception du Délire d'interprétation. Séglas a publié l'exemple démonstratif d'un délire hallucinatoire greffé passagèrement sur un Délire de persécution à base d'interprétations.

Dans le Délire chronique, les hallucinations, loin d'être contingentes, transitoires, secondaires et rectifiables, sont au contraire nécessaires, permanentes et progressives, fondamentales, inébranlables. Après une période interprétative plus ou moins longue, ce persécuté, si bien décrit par Magnan, entre dans la phase hallucinatoire. Les troubles sensoriels chez lui suivent lentement une voie ascendante, analogue, selon la remarque de Marillier, à celle qu'ils parcourent en quelques heures dans le délire alcoolique. Ce sont au début des bruits confus, indistincts, puis des sons précis. L'hallucination auditive, d'abord élémentaire, devient différenciée et enfin verbale. Le malade entend une injure, plusieurs voix, de longues reparties, des dialogues, les discussions d'une foule. L'éréthisme de ses centres sensoriels augmentant, sa conscience finit par n'être peuplée que d'hallucinations ; il ne peut rien penser qui ne se répercute au dehors, on devine même d'avance sa pensée, et, à haute voix,

on annonce ses actions les plus secrètes. Surviennent également des hallucinations cénesthésiques qui altèrent profondément la personnalité, altérations qu'on ne retrouve pas chez les interprétateurs. Le monde extérieur n'existe plus pour cet halluciné; ne lui demandez pas d'enrichir ou de fortifier sa thèse par l'observation ou par le travestissement de la réalité ambiante; sa demeure n'a point de fenêtres ouvertes sur le dehors. Objectivant tout ce qu'il pense, il traduit toutes ses conceptions en formules hallucinatoires, sa personnalité se transforme et se désagrège de plus en plus; seul son subconscient gouverne l'automatisme des centres sensoriels.

L'activité mentale de l'interprétateur est autrement vive que celle de l'halluciné. Celui-ci peut encore faire illusion au premier abord et paraître avoir conservé sa vigueur psychique; un examen approfondi révèle, le plus souvent, l'existence d'une déchéance profonde. Une de nos hallucinées, d'allures toujours correctes, très soignée de sa personne, à l'intelligence cultivée, est incapable de résoudre un problème facile, de suivre une discussion très simple. Elle vit isolée et oisive, tenant d'interminables discours avec sa famille qui habite dans les souterrains. Il y a là quantité de gens qui souvent la contredisent; des propos aigres-doux s'échangent; le vacarme devient insupportable et se poursuit souvent, avec une intensité croissante, jusqu'au milieu de la nuit. C'est une persécutée ambitieuse dont le délire, après quinze ans de durée, est arrivé aux conceptions les plus fantastiques, encore que l'agencement en soit assez précis. En dépit de ses cheveux blancs et bien qu'elle ait dépassé la soixantaine, elle se dit âgée de trente ans et a mis au monde cinq cent ving-cinq enfants. Elle a pour époux l'Éternel Très-Haut; son père est le tsar Alexandre I^{er} et sa mère, la fille de l'empereur Ménélik. Connue autrefois sous le nom de Marie d'Anjou ou de Jeanne de Valois, elle est l'impératrice-imperator universelle, gouverneur de l'Asiatique; elle a composé une foule d'ouvrages célèbres tels que la *Divine Comédie* ou la *Jérusalem délivrée*. Les princes Romanoff, ses ennemis, cherchent à l'empoisonner par des jets de sulfhydrate d'ammoniaque, à l'asphyxier et à la brûler par les courants électriques qui remplissent sa chambre de longues flammes. Mais l'Éternel, son époux, la protège et la reconduira bientôt dans son château.

Ce roman, hautement fantaisiste, est encore compréhensible; nous aurions pu en citer de tout à fait incohérents et où

l'abondance des néologismes rend toute tentative d'explication insaisissable. L'halluciné, en effet, éprouve des phénomènes si singuliers et si mystérieux qu'il a besoin d'une langue nouvelle pour les exprimer.

A côté de ces hallucinés chroniques, plaçons un interprétateur et nous croirons aussitôt voir la raison auprès de la folie. On retrouve bien ici encore quelques idées de persécutions ou de grandeurs, de la jalousie ou du mysticisme; mais tout cela, nuancé, habilement ordonné, semble plausible ou du moins est défendu par de tels arguments que les affirmations les plus audacieuses, les plus contraires au bon sens, deviennent vraisemblables.

Voici, par exemple, une femme qui au simple abord ne paraît pas très différente de l'hallucinée précédente : même attitude correcte, avec pourtant une physionomie plus mobile, plus expressive, un regard interrogateur. C'est une persécutée résignée et auto-accusatrice qui, depuis huit ans, note les regards malicieux ou les gestes inconvenants de son entourage; elle se reproche d'avoir trop médit de son prochain et découvre dans ses pensées d'autrefois mille motifs de culpabilité; aussi un complot est-il tramé contre elle par ses victimes. La systématisation varie souvent; c'est une douteuse, atteinte de cette forme de délire d'interprétation que nous avons appelée *délire de supposition*. Le délire se mêle continuellement à sa vie, mais n'accapare pourtant pas toutes ses pensées. Elle reste capable de s'intéresser à son milieu, de travailler, de causer agréablement. Une de ses lettres, écrite à une cousine au cours d'un paroxysme interprétatif, rend compte de son état mental.

« Combien j'ai reçu ta lettre avec plaisir, car depuis nos dernières nouvelles, il m'est arrivé des choses épouvantables et j'ai eu bien peur. Je suis partie chez ma sœur, j'ai trouvé tout le monde changé, je ne pouvais comprendre pourquoi tout cela car l'année d'avant ce n'était pas la même chose. Il me tardait de rentrer chez moi et j'ai encore eu peur, on me persécutait. Mais enfin, toi, ma chère cousine, dis-moi donc franchement si j'ai fait le mal comme on a l'air de m'accuser, car je ne crois pas volontairement avoir fait tant de mal. Mes manques de charité dans des réflexions que je fesais vivement, sans réfléchir, sont donc si graves pour que l'on me tienne une pareille rigueur. Enfin je cherche le pourquoi d'un tas de choses que l'on me racontait. Je me rends bien compte que je suis absolument avec des folles et je suis toujours sous l'impression d'un nouveau malheur. Comment cela va-t-il finir?... Je me demande pourquoi on m'a déjà fait voir bien des taches dans beaucoup de choses. Je me dis

est-ce qu'il y aurait une tache dans ma famille que j'ignore. La lettre même que tu m'as écrit est tachée d'encre. Est-ce pour me donner une signification quelconque que tu l'aurais tachée ou sans aucune intention. Combien je serai plus tranquille si je comprenais l'énigme de tout ce qui se passe et de toi, ma chère Marie, cela me rassurerait si tu voulais simplement m'écrire quelques mots sur ce que tu dois savoir à mon sujet. »

En résumé l'halluciné devient le jouet de l'automatisme de ses centres sensitivo-sensoriels; il méconnaît ses propres pensées et ses propres actes; sa personnalité est chaque jour de plus en plus profondément lésée. Au contraire il n'y a point d'automatisme chez l'interprétateur, qui se sent toujours maître de ses jugements; il a conscience de sa perspicacité, il s'étonne ou se glorifie de sa clairvoyance qui lui permet de découvrir les rapports secrets des choses.

L'observation révèle donc l'existence de deux formes de Folie systématisée remarquables — entre autres caractères — par les différences considérables des troubles sensoriels qu'on y rencontre. Ne doit-on pas se demander d'où proviennent ces différences? En d'autres termes, les rares hallucinations du Délire d'interprétation sont-elles, pathogéniquement, comparables à celles des hallucinoses chroniques?

A vrai dire, pour quelques psychologues, la question ne se pose pas, attendu qu'interprétation et hallucination sont, à leur avis, le même phénomène. Toute perception, en effet, est un raisonnement, « une opération de synthèse qui a pour résultat d'unir à des données fournies actuellement par les sens des données fournies par des expériences précédentes » (Binet). L'hallucination serait donc un raisonnement faux, une interprétation délirante. Assimiler ainsi un jugement affectif à un trouble sensoriel n'est-ce pas aller un peu loin? L'expérience clinique s'oppose à pareille identification.

Binet et Simon supposent, à tort, que nous admettons implicitement que les hallucinations proviennent toujours d'excitations locales dues à des poisons, tandis que pour eux « l'attente et la conviction délirante doivent être les conditions les plus importantes de l'hallucination auditive du persécuté ». Nous avons indiqué, au contraire, qu'il n'existe pas une pathogénie unique des troubles sensoriels, applicable à tous les cas. Les rares troubles sensoriels du Délire d'interprétation n'ont pas la même origine que ceux des psychoses hallucinatoires chroniques et de la Démence paranoïde. Dans le premier cas,

comme quelquefois chez les gens normaux, l'apparition de l'hallucination est subordonnée à une émotion intense, ou liée à la peur, au fanatisme, à l'attention expectante (p. 59 et 329). Dans le second cas, l'hallucination est provoquée par l'action irritante d'un toxique sur le centre cortical. Nul ne contestera la réalité de cette action dans l'alcoolisme subaigu, le délire onirique ou certaines hallucinoses chroniques.

En pareil cas, comme l'indiquent Binet et Simon, les hallucinations apparaissent-elles pêle-mêle, sans lien les unes avec les autres, sans lien avec le reste de l'idéation? Quelquefois, mais pas toujours. De même que dans l'épilepsie on voit s'exécuter automatiquement, en plein état crépusculaire, des actes longuement prémédités pendant la période lucide, de même on voit le centre verbal extérioriser automatiquement les ruminations du persécuté. La formule sensorielle, émergée du subconscient, peut même se répéter, à divers intervalles, avec une rigueur remarquable. Legrain a bien étudié ces délires polyhallucinatoires qui se réveillent, toujours identiques, après une éclipse plus ou moins longue. Enfin dans certains délires alcooliques se développe un processus hallucinatoire qui est l'image en raccourci d'un délire chronique. Dans tous ces cas interviennent nécessairement des associations d'idées, des souvenirs intimement unis à la personnalité; mais ils ne s'objectivent que grâce à l'éréthisme et à l'automatisme des centres sensoriels, eux-mêmes dus à une cause toxique.

Blondel a récemment précisé, à un autre point de vue, les caractères de ces deux ordres d'hallucinations que nous avons signalées dans notre ouvrage : « Certaines hallucinations, dit-il, qu'on rencontre associées à un état, définitif ou momentané, d'affaiblissement intellectuel, relèvent d'un processus tout automatique et tiennent à une excitation directe des centres psycho-sensoriels; elles mériteraient d'être dites hallucinations passives. D'autres hallucinations compatibles avec l'intégrité des facultés supérieures, supposent, pour leur production, l'intervention de l'activité mentale tout entière : on serait en droit de les désigner sous le nom d'hallucinations actives. »

Nous avons insisté sur cette question des hallucinations, à raison des discussions qu'elle a soulevées. Nous passerons plus rapidement sur les critiques touchant l'évolution, ou

plutôt la terminaison, du Délire d'interprétation. Cette évolution n'a rien d'un processus automatique. « Le délire nécessite un travail intellectuel actif. Grâce à la concentration de son attention, le malade, d'investigation en investigation, perçoit des rapports qui échappent à des observateurs moins pénétrants... Par un effort conscient il se met en quête d'arguments favorables et chasse les éléments étrangers à la synthèse naissante. Une objection très forte se présente-t-elle il s'acharne à la tourner » (p. 227). Et nous avons indiqué le rôle de la mémoire, de l'imagination, de l'attention élective, de la volonté, de l'intelligence entière dans la construction du système délirant (p. 227 à 229).

Binet et Simon émettent les mêmes conclusions à propos de la Folie systématisée. « Ce qu'il y a de propre à cette affection, disent-ils,... c'est que les troubles consistent dans un véritable travail intellectuel, travail auquel participe tout l'ensemble de l'intelligence et du caractère... » « Le caractère principal, à mettre en lumière, c'est que ce délire représente un travail, un effort, une recherche, une élaboration et qu'il tend à l'organisation. »

Après un début insidieux, l'idée directrice surgit et le système se constitue par agencement des interprétations autour de cette conception prédominante. Il s'y ajoute bientôt un délire rétrospectif formé par l'interprétation ou la déformation des souvenirs et par des illusions de la mémoire. Le délire a ensuite une marche un peu irrégulière, traversée de paroxysmes et de rémissions. Il se développe par extension, englobant un nombre croissant de faits et de personnes. L'interprétateur, en effet, contrairement à l'halluciné, reste en relation avec son milieu et y puise sans cesse de nouveaux matériaux.

A la longue l'activité mentale diminue, mais il ne se produit jamais aucune désagrégation du système vésanique et point d'affaiblissement intellectuel. Il n'en est pas de même, en général, dans la folie systématisée hallucinatoire. Deroubaix a nié cette persistance de l'intégrité psychique : il croit que le Délire d'interprétation se termine dans une démence plus ou moins caractérisée. Cette opinion est contredite par les faits : nous avons cité de nombreux cas d'intégrité intellectuelle après trente-cinq ans et plus de délire.

Le mécanisme et la genèse du Délire d'interprétation ne peuvent s'expliquer jusqu'à présent que par des hypothèses psy-

chologiques discutables. Le Délire d'interprétation est, pour nous, une psychose constitutionnelle, essentiellement caractérisée par une double anomalie : hyperesthésie affective et absence de sens critique. Cette hyperesthésie psychique constitue, nous y avons insisté, la note dominante, le pli congénital de la constitution paranoïque (p. 236). Il en résulte une inadaptation au milieu social et par suite une succession d'épreuves pénibles qui déclanchent les tendances interprétatives : celles-ci se développent, deviennent une habitude et s'exercent même sans l'aiguillon de la passion.

Soutenir que cette psychose est le développement d'un caractère paraît à Binet et Simon une théorie trop souvent répétée et arbitrairement applicable à toute aliénation. Magnan, remarquent ces auteurs, n'a-t-il pas plus judicieusement reconnu qu'il existe entre le développement du Délire chronique et l'état antérieur de l'individu une opposition véritable. D'accord ! mais le Délire d'interprétation n'est pas le Délire chronique. De plus, de ce qu'on a abusé de cette théorie de la dégénérescence en l'étendant, à tort évidemment, à toute la pathologie mentale, il ne suit pas qu'elle soit erronée, appliquée à telle espèce morbide.

Le Délire d'interprétation appartient à la folie des dégénérés : c'est une forme spéciale de déséquilibre, dans laquelle font souvent défaut les stigmates physiques tandis que se montrent les deux stigmates mentaux sus-indiqués. Maintes observations sont à cet égard concluantes : tels ces Délires d'interprétation qui débutent dans le jeune âge (paranoïa originelle; délire des interprétateurs filiaux). Il en est d'autres où, malgré une floraison relativement tardive, le délire apparaît bien comme la simple exagération des tendances habituelles. Dans la plupart des cas il semble pourtant qu'aux troubles intellectuels et surtout affectifs préexistants vienne s'ajouter une cause provocatrice d'ordre moral ou d'ordre physique. Nous n'insistons pas sur ces détails que nous avons étudiés dans notre livre.

Binet et Simon nous reprochent encore d'avoir à peine entrevu le mécanisme de production du délire : « Le caractère franchement pathologique de cette genèse se trouve comme compromis dans l'effort que l'on fait pour expliquer le pathologique par les lois du normal. » En réalité Binet et Simon eux-mêmes sont amenés à oublier d'utiliser les lois, d'ailleurs inconnues, du pathologique, pour recourir à celles du normal,

si bien que leurs fous systématisés deviennent les adeptes inattendus du pragmatisme.

Si l'on compare le délire d'interprétation à certains phénomènes mentaux quasi-physiologiques, les analogies sont frappantes. Il suffit de rappeler les effets des passions, politiques et autres, ou du fanatisme religieux pour leur trouver même incorrigibilité et même diffusion qu'à la psychose. Mais, ajoute-t-on, les croyances mystiques elles-mêmes ne dépassent pas une certaine limite, elles ne se mettent pas en désaccord avec tout un ensemble d'idées admises par autrui; en d'autres termes elles ne heurtent pas l'opinion générale, le sens commun. Est-ce bien sûr? Faudra-t-il décerner un brevet de folie à tout novateur de génie ou à tout fondateur de religion? Le paradoxe d'aujourd'hui ne peut-il pas devenir la vérité de demain? L'école italienne a depuis longtemps comparé la mentalité du paranoïque à celle des mystiques primitifs; le développement phylogénique de certains mythes n'est pas sans rapports avec l'évolution ontogénique de quelques délires systématisés. De telles analogies laissent supposer que le Délire d'interprétation est bien le produit d'anomalies fonctionnelles liées à une architectonie et à une impressionnabilité spéciales de l'écorce cérébrale.

Après avoir signalé l'insuffisance de notre théorie pathogénique, Binet et Simon font connaître leur dessein « de rechercher par une analyse soigneuse en quoi le délire présente ici des caractères particuliers et en quelque sorte spécifiques. » Les lignes qui précèdent donneraient à penser qu'il y a une différence radicale entre les idées émises par les auteurs et notre manière de voir. Il n'en est rien. Leur étude, où une analyse psychologique pénétrante s'allie à un rare bonheur d'expression, développe et illustre les grandes lignes de notre essai. Quels sont en effet ces caractères spécifiques que l'on nous annonce? « Ce qu'il y a de spécifique, disent Binet et Simon, c'est, à notre avis, l'abolition de la censure avec les deux effets qu'entraîne cette abolition : prolifération d'idées absurdes et défaut de contrôle exercé sur cette prolifération. » Nous sommes d'accord sur ce point et nous avons insisté, à plusieurs reprises sur cette défaillance caractéristique de l'auto-critique. Binet et Simon signalent aussi le rôle de l'émotion-passion : « Chez le systématisé, qui est l'homme d'une émotion unique, l'édifice construit sur l'émotion n'est pas détruit, il monte, il monte toujours. » Nous avons égale-

ment attiré l'attention sur ces faits. Ajoutons cette dernière citation à celles que nous avons déjà données plus haut. « Chez ce spécialisé pathologique qu'est l'interprétateur, les idées dominatrices, la spécialisation délirante, déterminent une attention élective, dont la force est centuplée chez lui parce que la représentation s'accompagne d'un état affectif très fort. L'intensité des images liée au ton émotionnel, éclipse le sens critique et favorise la production des interprétations. Il n'y a ni doute, ni contrôle, les images contradictoires, antagonistes, ne pouvant lutter contre la représentation pathologique » (p. 225). Dans la Folie systématisée de Binet et Simon nous retrouvons donc la plupart des traits décrits par nous comme caractéristiques du Délire d'interprétation.

Il nous reste à examiner les objections faites à notre essai nosographique : 1° Certains critiques se déclarent incapables de deviner à quelle place il faut ranger le Délire d'interprétation, sous le prétexte que nous n'avons pas établi une classification originale de toutes les maladies mentales! 2° D'autres se demandent pourquoi nous séparons du Délire d'interprétation une nouvelle forme morbide, le Délire de revendication, et préfèrent réunir tous ces malades dans le même cadre, celui de la folie des persécutés-persécuteurs ou persécuteurs raisonnants de Falret. 3° D'autres enfin repoussent l'autonomie du Délire d'interprétation à raison des cas de transition qui le relient insensiblement aux formes hallucinatoires des délires systématisés ou bien aux formes interprétatives de la démence paranoïde.

1° La première objection est formulée par Binet et Simon. Notre conception du Délire d'interprétation ne leur semble pas « suffisamment définie pour qu'on en sente la parenté avec les autres formes vésaniques ». Mais notre but était, avant tout, d'une part de distinguer le Délire d'interprétation des psychoses hallucinatoires, de la démence paranoïde, du délire de revendication et des psychoses interprétatives symptomatiques — formes avec lesquelles il est si longtemps resté confondu; — d'autre part de le situer, au point de vue de la parenté, dans le grand groupe des psychoses constitutionnelles. Aller plus loin que cet essai nosologique nous a paru hasardeux.

Aussi bien, puisque nous parlons nosologie, ne cachons pas notre surprise de voir la folie systématisée de Binet et Simon

demeurer un peu nébuleuse. Quelles en sont les limites? Quelle en est la « parenté avec les autres formes vésaniques » : délire chronique, démence paranoïde, délire des dégénérés, folie des persécutés-persécuteurs, etc.? Nous n'avons rien trouvé au chapitre *Diagnostic différentiel* et, aux *Réflexions nosographiques*, la question est à peine abordée. L'incertitude où on nous laisse sur ces points d'importance capitale est fort regrettable. Mais peut-être la regretterons-nous moins si nous remarquons que la Folie systématisée de Binet et Simon est — à tout bien considérer — superposable au Délire d'interprétation.

En résumé, d'accord avec Binet et Simon sur les grandes lignes et dans la plupart des détails de leur description — réserve faite sur quelques points, — nous nions que cette description s'applique à la folie systématisée en général; elle n'est valable que pour le Délire d'interprétation.

2° La seconde critique, souvent renouvelée, provient surtout d'un malentendu. On prétend que la description des persécuteurs raisonnants, tracée par Falret s'applique aux interprétateurs. Rien n'est plus faux — nous l'avons démontré — attendu que Falret et ses élèves ont toujours insisté sur l'absence de *délire* proprement dit chez les persécuteurs raisonnants et que Falret, longtemps après, paraît avoir entrevu l'existence de persécutés délirants et non hallucinés. Il existe d'ailleurs des aliénés persécuteurs qui n'interprètent rien et des interprétateurs qui ne deviennent jamais persécuteurs. La psychose des persécutés-persécuteurs, élargie par des additions hétérogènes, s'est transformée en un syndrome composé d'éléments disparates et dont le signe pathognonomique réside dans la vivacité et la ténacité des réactions morbides.

Mieux valait dès lors abandonner ce terme ambigu et adopter celui de Délire de revendication proposé par Séglas, Cullerre et Régis. Les revendicateurs sont des psychopathes constitutionnels sans délire, à la fois obsédés et maniaques raisonnants; tels ces processifs exaltés qui bravent les pires dangers pour obtenir la réparation d'un déni de justice réel ou imaginaire. Chez eux ce sont les actes plus que les idées qui deviennent pathologiques; l'excitation est le phénomène essentiel; mais cette excitation est intermittente et par là s'explique l'opinion de Specht, adoptée par Deny, qui rapproche le Délire de revendication de la psychose maniaque-dépressive. Ces caractères, joints à d'autres que nous avons analysés, suffisent à séparer

le Délire de revendication du Délire d'interprétation. Kræpelin considère néanmoins ces deux états morbides comme de simples variétés de la paranoïa. En réalité il paraît décrire comme quérulants ou processifs des interprétateurs à réactions persécutrices, et il désigne sous le terme de pseudo-quérulants des chicaneurs non délirants qui pourraient bien appartenir au Délire de revendication.

3° La troisième objection oppose au Délire d'interprétation les cas mixtes de Délires hallucinatoires non démentiels ou de psychoses interprétatives démentielles. Notons que nous avons les premiers insisté sur ces derniers faits (délires interprétatifs symptomatiques de la démence précoce).

On ne peut contester l'existence de Délires systématisés hallucinatoires qui, même après plus de quarante ans de durée — comme Séglas en a récemment rapporté un exemple remarquable — ne s'accompagent d'aucun affaiblissement intellectuel. Que sont exactement ces formes morbides? s'agit-il de psychoses combinées? s'agit-il d'une variété sensorielle de Délire d'interprétation? a-t-on affaire à des hallucinations d'ordre toxique ou d'ordre affectif? Autant de problèmes qu'il serait téméraire actuellement de vouloir résoudre. Mais si de telles observations restent difficiles à classer, cela prouve-t-il autre chose que l'insuffisance de nos moyens d'investigation? Parce qu'aux frontières d'un territoire existent des domaines inexplorés, est-ce une raison pour abandonner la région connue?

Admettons même que ces cas hybrides représentent véritablement des formes de transition entre le Délire d'interprétation et les Délires hallucinatoires; serait-ce un motif suffisant pour nier l'utilité et la nécessité de ces divisions? En zoologie l'existence d'espèces mixtes entre des groupements aussi éloignés que les mammifères et les oiseaux ne prouve rien contre l'autonomie de chacune de ces classes. Affirmer l'unité des Délires systématisés en se fondant sur de prétendus cas de transition, c'est vouloir maintenir l'inextricable chaos qui a longtemps régné, et qui règne encore, dans cette question de la Folie systématisée.

En réalité la Folie systématisée ne constitue pas un groupe clinique homogène. En outre des psychoses hallucinatoires chroniques, de certains délires des dégénérés, des délires systématisés secondaires, des états paranoïdes de la démence précoce, de la folie des persécutés-persécuteurs, il convient

d'isoler une espèce distincte, le Délire d'interprétation. L'observation clinique nous avait depuis longtemps amenés à reconnaître les caractères tout à fait particuliers de cette dernière maladie. Ce type morbide, entrevu par Leuret dès 1834, avait ensuite été perdu de vue en France. Les interprétateurs restaient dispersés sous des étiquettes très diverses : ceux chez qui l'on découvrait quelques hallucinations prenaient place dans le Délire chronique à évolution systématique ou dans le délire de persécution type Lasègue-Falret; ceux dont le Délire était manifestement dépourvu d'hallucinations et de réactions violentes demeuraient perdus dans le groupe protéiforme des dégénérés; enfin devenaient des persécutés-persécuteurs ceux qui se faisaient remarquer par l'acrimonie de leur caractère et l'acharnement de leurs revendications. En Allemagne, la plupart des auteurs distinguaient la paranoïa simple, sans troubles sensoriels, de la paranoïa hallucinatoire. Kræpelin, en 1899, a délimité d'une façon plus précise la première catégorie de cas en réservant à elle seule le nom de Paranoïa.

Il paraissait donc légitime de dénommer et de faire l'histoire d'un type clinique dont l'ensemble des caractères a quelque chose de pathognonomique. On a raillé ce besoin de créer de nouvelles entités morbides. Mais aujourd'hui que les classifications symptomatiques ont été condamnées, il est nécessaire de chercher à différencier, avec plus de nuances, des types morbides qu'une nosologie trop simpliste — une nosologie paresseuse — voudrait laisser confondus. Le défaut capital de nos classifications, schématiques et rudimentaires, c'est de rester inadéquates à la multiplicité des formes cliniques. Leurs cadres rigides n'ont pas la plasticité nécessaire pour se mouler sur la réalité vivante. Alors qu'en neuropathologie et en dermatologie on assiste à une extraordinaire floraison d'espèces et de variétés, en psychiatrie au contraire, il semble que vouloir augmenter le nombre des types cliniques soit une tentative souverainement aventureuse; elle est le plus souvent condamnée. Une nouvelle conception nosographique réussit-elle néanmoins à s'imposer, elle prend alors une extension démesurée et finit par englober nombre d'espèces voisines. C'est ainsi que l'on a vu successivement la Folie systématisée, la dégénérescence, la démence précoce et la psychose maniaque dépressive se remplacer et menacer d'envahir toute la pathologie mentale. Il convient de se garder et des oppositions sys-

tématiques et des engouements. Loin de voir un péril dans la multiplication des espèces et des types morbides, nous avouons considérer cette tendance, si décriée, comme une condition nécessaire du progrès des études psychiatriques. La sélection, la critique feront ensuite leur œuvre en ne laissant survivre que les types viables. Ces tentatives n'en resteront pas moins fructueuses si de l'erreur se dégage une parcelle de vérité.

P. Sérieux et J. Capgras,
Médecins des asiles d'aliénés de la Seine.

X

RÉPONSE A QUELQUES CRITIQUES

Nous remercions notre collègue M. Mignard d'avoir consenti à écrire dans l'*Année* ce qu'il pense de nos études sur l'aliénation ; la lecture de son article, qui est clair, méthodique, suggestif, nous a intéressés et instruits. Nous nous sommes rendu compte que sur certains points nous avions manqué de clarté, puisque nous n'avons pas été compris de lui, que sur d'autres points nous n'avions pas exprimé toute notre pensée ; nous ajouterons même que les critiques de M. Mignard nous ont parfois rendu pleinement conscients de nos idées personnelles, et de la différence qui nous sépare d'autres aliénistes.

1° *L'hystérie.* — Est-il exact que notre définition se confonde plus ou moins avec celle de Janet? C'est possible, comme il est possible qu'elle ait la plus grande parenté avec celle de Babinski : nous supposons qu'elle est un moyen terme entre les deux. La définition de Babinski, qui ramène l'hystérie à la suggestibilité, est très claire, et d'une application clinique facile; mais nous la trouvons vraiment trop simple, car bien d'autres phénomènes que l'hystérie se produisent par suggestion. Un autre inconvénient de cette notion simpliste est d'établir une confusion entre l'hystérie et la simulation; n'y a-t-il pas des auteurs qui aujourd'hui, s'inspirant des idées de Babinski, en arrivent à penser que l'hystérie n'est plus que de la simulation? Nous avons donc pensé utile d'ajouter à la définition de Babinski deux caractères, qui différencient mieux les phénomènes hystériques des autres affections mentales; ces deux caractères sont, rappelés en termes brefs, la réalisation et la séparation de conscience. Il est évident que ces deux caractères se retrouvent sous d'autres noms dans les descriptions extrêmement touffues et dans les théories de Janet; à cet auteur nous avons toujours reconnu le remarquable mérite d'avoir mis en pleine lumière les effets de la séparation de conscience; donc, à ce point de vue, notre définition est en contact intime

avec celle de Janet. Mais elle en diffère par plusieurs points : elle est plus simple, plus facilement applicable à la clinique, d'une part, et, d'autre part, elle est plus spéciale à l'hystérie; celle de Janet, il faut bien l'avouer, reste, dans certaines de ses parties, si vague qu'elle conviendrait tout aussi bien à n'importe quelle psychose. A ce propos, nous avons encore présente à l'esprit l'anecdote suivante : un éminent neuropathologiste, avec lequel nous venions de discuter un jour sur les définitions de l'hystérie, prit le petit volume de Janet sur les névroses, l'ouvrit et nous lut la définition de l'hystérie qui y est contenue; c'est une définition de cinq à six lignes, et d'une complexité extrême ; notre clinicien la lut, la savoura, et nous déclara qu'elle lui paraissait incompréhensible. Il exagérait : mais, certainement, cette définition manque de simplicité et de spécialisation.

2° *Confusion et démence.* — Nous avons été amenés à montrer que chez le maniaque l'abaissement de niveau intellectuel est plus apparent que réel, car il s'accompagne d'un état d'excitation qui lui sert d'excuse. M. Mignard pense qu'il avait déjà traité la même question avec Toulouse, et que Toulouse l'avait également traitée avec Damaye. Discutons cette petite revendication de priorité; en elle-même, elle nous laisse un peu indifférents; mais il y a là une question de méthode, qui mérite d'être précisée.

Il y a un nombre immense d'aliénés qui se présentent dans des états d'incohérence, ou, comme on dit encore parfois, dans des états de confusion ; et il est alors impérieusement indiqué de rechercher ce qu'il y a d'intelligence cachée sous cette confusion. Le diagnostic et le pronostic des maladies dépendent, en effet, au premier chef, de la quantité d'intelligence que les malades conservent dans leurs confusions, dans leurs délires, dans leurs formes de déséquilibre. Ces deux mots suffisent à montrer quelle est la portée de ce problème

Il est très exact que Toulouse et Damaye s'en sont occupés dans un travail sur la démence vésanique. Mais ont-ils réussi dans leur entreprise de démonstration? Oui, pense Mignard; car il écrit que ces deux auteurs « avaient réussi à mettre en lumière que les états connus sous le nom de démence vésanique ne s'accompagnaient pas toujours d'affaiblissement intellectuel réel, et que les fonctions mentales de jugement, de raisonnement, qui paraissaient détruites à cause de l'incohérence pouvaient être par moments rappelées ».

Voici à quoi ce passage fait allusion.

Toulouse et Damaye ont repris un fait bien connu, à savoir qu'un grand nombre de déments vésaniques font par moment, au milieu de leur incohérence, des réponses exactes aux questions qu'on leur pose. En poursuivant l'étude de ces phénomènes avec plus de méthode que leurs prédécesseurs, ils ont remarqué notamment que les questions de mémoire et de calcul donnaient des réponses qu'on n'aurait pas attendues d'après le seul aspect des malades. Mais ils n'ont pas pu faire plus, ni dépasser cette notion connue qu'un aliéné a souvent plus d'intelligence vraie qu'il n'en montre. Or la question importante est celle de savoir si l'*intégrité* de l'intelligence est conservée. A cet égard leurs conclusions dépassent les faits qu'ils ont observés : « Si nous obtenons, disent-ils (après insistances et à des jours différents), des réponses exactes sur une série de connaissances *très élémentaires* supposées à la portée de notre malade à l'état normal, nous croyons pouvoir en conclure que le fonds intellectuel n'est pas détérioré, mais simplement incoordonné. » Le principe est bon, mais l'application en est défectueuse. Ce n'est pas avec des questions élémentaires qu'on peut savoir si une personne a conservé ses facultés intellectuelles. Dit-elle par exemple d'un crayon qu'on lui présente : « C'est un crayon », cela ne prouve nullement que son intelligence n'est pas abaissée; elle peut être intacte, ou bien elle peut être abaissée, tout en restant à un niveau suffisant pour permettre que la nomination d'objets connus continue à se faire. Des problèmes de mémoire ou de calcul sont passibles de la même objection; tout dépend de la difficulté qu'ils présentent; et pour que leur usage permette d'attester qu'une dose d'intelligence normale est conservée, il faut évidemment que la difficulté des épreuves corresponde précisément au niveau de l'intelligence normale. Voilà pourquoi Toulouse et Damaye ne sont point parvenus, à notre avis, à répondre à la question qu'ils s'étaient posée : La démence vésanique est-elle une démence? Il se peut que leurs épreuves leur aient montré que dans tel cas la démence était moins profonde que dans tel autre; que chez tel dément précoce, par exemple, il y a moins d'affaiblissement intellectuel que chez tel paralytique général; mais pour savoir s'il n'y a pas du tout de démence dans un cas donné, il faut une mesure du niveau intellectuel, il faut, comme le disaient eux-mêmes les auteurs dans un autre article, « une évaluation systématique du véritable déficit intellectuel

que le malade présente ». Et c'est ce qu'ils n'ont pas fait.

Ces réflexions nous dispensent d'insister sur un autre point, très voisin du précédent. Mignard assure qu'en fixant l'attention d'un maniaque, on parvient à obtenir de lui des réponses qui, comme niveau mental, sont supérieures à son incohérence. Nous le savons, tous les aliénistes le savent; mais ces observations-là ne peuvent remplacer une prise de niveau; et elles peuvent même donner lieu à de graves erreurs de diagnostic; car si la démence est légère, comme dans certains cas de démence précoce, avec des observations pareilles on s'expose à la méconnaître. On voit combien cette conséquence est fâcheuse : s'embarquer dans une entreprise destinée à découvrir la démence sous le masque de la confusion, et s'exposer à la méconnaître dans des cas où elle existe réellement. Nous ne pensons pas que les auteurs précités aient échappé à ce danger; et c'est sans doute pour cette raison qu'ils semblent avoir tant de répugnance à admettre l'existence de la démence précoce.

3° *Les états mentaux des aliénés sont-ils explicables par la perte d'une fonction particulière?* — C'est une conception que nous rencontrons dans l'article de Mignard. Elle n'est pas sans mérite littéraire; il est intéressant de montrer que, dans chaque état mental, il y a une pièce, et une seule, qui ne joue pas. Ainsi, d'après cet auteur, la folie avec conscience serait due à une perte de l'auto-conduction, la folie maniaque dépressive serait due à une cause analogue, la folie systématisée serait due à une altération de la croyance, la démence et l'imbécillité seraient produites par la perte des pouvoirs de juger et d'inventer. Ces idées ne sont pas nouvelles. Il y a longtemps qu'on a eu l'ambition de rattacher chaque maladie mentale à la lésion d'une faculté spéciale : Sollier a voulu expliquer par une faiblesse d'attention l'état d'imbécillité, Baillarger a voulu expliquer toute l'aliénation par un développement de l'automatisme, Chomel par une perte de la raison, Esquirol par un défaut d'attention. Nous nous sommes déjà élevés bien souvent contre ces explications simplistes : elles nous paraissent choquantes. Nous croyons qu'un état mental d'aliéné constitue un ensemble massif dans lequel un grand nombre de fonctions sont troublées simultanément et subissent une déviation dans le même sens; la mémoire, l'attention, le jugement sont altérés, pourrait-on dire, dans toutes les affections mentales; du reste, à propos de toutes ces affections, les aliénistes ont soin de décrire successivement des troubles de la mémoire, de

l'attention, du jugement. Ce qui caractérise chaque maladie mentale, ce qui fait que l'état d'un persécuté n'est pas celui d'un maniaque, c'est une forme particulière de déséquilibre, à laquelle tout l'ensemble des facultés concourt. Il y a deux ou trois ans, étudiant de plus près un état mental particulier, l'imbécillité, nous avons vu qu'en vérité un imbécile ne manque d'aucune des facultés départies à un être intelligent; il les possède toutes, mais à un degré rudimentaire; il a du jugement, et on le voit, si on ne lui demande que de porter des jugements très simples; il a du sens esthétique, et on le voit aussi, si on ne lui demande que de saisir de grosses différences de beauté ou de laideur; on ne peut pas davantage lui refuser le pouvoir d'abstraction. Si on cherche à établir des limites entre l'idiot, l'imbécile et le débile, on demandera vainement une distinction à la présence ou absence de certaines facultés; on ne pourra pas, par exemple, distinguer l'imbécile du débile en ce que le dernier seul a de l'attention, ou du goût, ou du jugement. Mais on fera la distinction, si on tient compte des résultats auxquels ils peuvent arriver avec ces facultés, car les résultats pratiques ne dépendent pas seulement des facultés qu'on possède, mais du degré, de l'énergie qu'elles présentent, et c'est par le degré que les imbéciles diffèrent des débiles et des idiots.

Nous trouvons par conséquent que Mignard s'engage dans une mauvaise voie quand il cherche à expliquer chaque maladie mentale par la lésion d'une fonction unique. Ainsi, dans la folie maniaque dépressive, il ne voit qu'une suspension de l'auto-conduction, ce qui signifie, si nous comprenons bien, la direction volontaire des pensées, autrement dit l'attention. Mais faisons lui remarquer que si on définit de cette manière étroite la lésion psychologique qui produit la folie maniaque-dépressive, on arrive à une formule psychologique très analogue à celle de la folie lucide, et c'est fâcheux; remarquons encore que, en ramenant simplement à la suspension de l'auto-conduction la manie et la mélancolie, on ne fait aucune place aux phénomènes d'excitation et de dépression, on enlève à la maladie ce qui est vraiment caractéristique, à savoir que le trouble d'auto-conduction n'existe pas en lui-même et à froid. Enfin, peut-on raisonnablement supposer que cette auto-conduction soit exclusive de démence, et que les déments, comme les imbéciles, possèdent l'intégrité de l'adaptation au réel?

4° *L'imbécillité et la démence, sont-ce là des états assimilables?*

— Mignard, en passant, fait allusion à cette thèse curieuse, qui a été imaginée par Toulouse et Marchand, et qui repose sur le raisonnement suivant :

La démence, dit Toulouse, est une affection acquise. Soit une lésion cérébrale à cinquante ans, qui laisse un malade affaibli intellectuellement. On dira de lui qu'il est dément. Mais soit alors un enfant qui, à un an ou à quatre ans est atteint d'une encéphalopathie infectieuse. On parle alors d'idiotie acquise. C'est illégitime. On doit lui appliquer la même dénomination de dément. — Or il en est ainsi de la plupart des arrêts de développement. L'infection qui les provoque serait-elle intra-utérine, la conséquence en est une démence. La débilité mentale n'existe pas ou du moins débilité mentale et démence ne sont qu'une seule et même chose.

Le raisonnement de Toulouse est d'une rigueur inattaquable ; l'idiotie acquise et la démence sont une seule et même chose. Mais n'est-il pas du moins utile de conserver ces deux termes différents? Ils correspondent à des différences réelles. Un dément présente une perte des facultés intellectuelles, avec conservation, sous la forme de reliquats, d'un certain nombre d'acquisitions de son existence antérieure, qui a été normale; car il a été frappé à l'âge adulte. Au contraire, dans l'idiotie acquise, l'arrêt de développement se produit au cours de l'évolution; certaines facultés n'ont jamais été acquises; un défaut d'acquisition n'est point comparable à une perte. Il y a donc intérêt à appeler idiotie acquise tous les cas où l'accident pathogène se produit pendant l'évolution, et surtout pendant les premières années de celle-ci, et à appeler démence tous les cas où l'accident se produit après; la différence pratique, c'est-à-dire la proportion des reliquats conservés, sera d'autant plus grande entre deux cas donnés que la date de production de la maladie sera plus différente.

En terminant, nous remarquons que nous avons insisté sur les occasions de désaccord qui se sont produites entre Mignard et nous; nous n'avons pas cru nécessaire de souligner les points de doctrine pour lesquels nous partageons ses avis; nous sommes plus souvent de son avis que d'un avis contraire. Nous avons goûté la fine critique qu'il fait de notre formule de la psychose lucide, et nous lui donnons raison quand il nous fait remarquer que l'état de gêne ne domine pas dans toutes les manifestations de cette psychose; nous croyons avec lui qu'une modification spéciale du sentiment de croyance joue un rôle très

important dans la folie systématisée; et avec lui nous célébrons les avantages de la méthode psycho-pathologique.

Le délire d'interprétation n'est qu'une variété de folie systématisée. — Nous remercions vivement MM. Sérieux et Capgras de la bonne grâce avec laquelle ils ont répondu aux critiques que nous leur avons adressées. C'étaient moins des critiques que des demandes de renseignement; entre nous et eux il y avait, et il subsiste encore un petit désaccord, sur lequel il vaut la peine de s'expliquer; mais ce désaccord sur un point n'empêche pas l'accord de se faire sur l'ensemble; et peut-être même qu'en continuant la discussion on arriverait à un accord complet.

Sérieux et Capgras se sont attachés, dans leur belle monographie, à décrire un type bien défini d'aliénés; ils ont voulu se cantonner dans cette description, ils l'ont conduite avec beaucoup de soin et de conscience, et tous les aliénistes, croyons-nous, accepteront leur description. Sans contredit, il y a des aliénés du type interprétateur, qui n'ont pour ainsi dire point d'hallucinations, et qui ne versent point dans la démence. Après qu'on a reconnu l'exactitude de leurs descriptions, Sérieux et Capgras semblent étonnés qu'on leur demande davantage et qu'on les chicane sur d'autres points. Ils ont fait une monographie; ils n'ont eu qu'un souci, c'est qu'elle fût exacte. Que peut-on exiger de plus? demanderont-ils. On leur reproche de n'avoir pas marqué la place de leur type par rapport aux autres affections mentales; mais c'est là, font-ils remarquer, une tout autre question; et ils ajoutent qu'ils n'ont guère le souci de faire à l'heure présente des classifications; cette œuvre leur paraît prématurée; ils préfèrent, pour le moment, réunir des faits exacts; les théories viendront après.

Cette position peut paraître très défendable; mais, en réalité, elle ne l'est pas. Un expérimentateur peut bien déclarer qu'il ne veut pas sortir du domaine de l'expérience; un clinicien peut bien soutenir qu'il ne veut pas sortir de la clinique; on ne se débarrasse pas aussi facilement qu'on le pense des théories et des interprétations : car les faits, dépourvus de toute espèce d'interprétation, perdraient toute valeur. L'exemple de MM. Sérieux et Capgras en est la preuve. Ils ont le souci de se cantonner dans l'étude de l'affection spéciale qu'ils décrivent si bien. Mais, sous l'influence des objections qu'on leur adresse,

ou tout simplement pour répondre à des demandes de renseignements, ils sont bien obligés de sortir de leur monographie. Comment du reste feraient-ils autrement? On ne peut décrire une chose quelconque que par différence avec ce qui n'est pas elle. Nos deux auteurs ont donc été conduits à faire l'énumération des types mentaux différents des leurs ; ils distinguent, par exemple, de leur délire d'interprétation, le délire chronique, un délire hallucinatoire sans démence, le délire des persécutés-persécuteurs, et enfin la démence paranoïde dont il existerait même une variété interprétative.

Voilà de nombreux états mentaux qui se séparent du délire d'interprétation. Quelles sont les relations entre les unes et les autres? Y a-t-il plus de distance entre les délirants interprétateurs et les déments paranoïdes, qu'entre ces mêmes délirants interprétateurs et les persécutés-persécuteurs? Il est impossible de connaître la pensée des auteurs à cet égard. Un point surtout nous paraissait avoir une importance capitale : celle de savoir si le délire d'interprétation sans hallucination était, selon eux, le seul délire qui fût exclusif de démence, ou si la variété hallucinatoire pouvait également se produire sans démence. Cela ne ressortait pas clairement de leur livre et, dans leur article, ils n'ont pas abordé ce point tout de suite; en définitive, ils paraissent admettre cette dernière solution, quoique avec une répugnance visible. Il faut donc supposer qu'ils ne font pas du délire d'interprétation la seule affection mentale, à délire systématisé, qui échappe à la démence; par conséquent, il y a lieu dès à présent, et suivant leur avis, d'admettre que la folie systématisée est une entité qui correspond à un vaste groupe dont leur délire d'interprétation n'est qu'un des chapitres; cela paraît être en définitive leur avis et, jusqu'à preuve du contraire, c'est aussi le nôtre.

Alfred Binet et Th. Simon.

XI

LA CONFUSION MENTALE [1]

Aucune expression n'a eu autant de fortune que celle-là : on la trouve à chaque page des journaux d'aliénation; elle retentit dans toutes les discussions d'aliénistes; elle est employée même par les neurologistes.

On peut se demander si ce succès est bien mérité; peut-être même tient-il aux défauts de l'expression, au caractère extrêmement vague de l'idée qui y est contenue. Les aliénistes ont d'ordinaire besoin pour leurs classifications d'employer une case où ils puissent jeter pêle-mêle tout ce qui les embarrasse; ce *caput mortuum* a été représenté pendant longtemps par la dégénérescence. Des malades dont on ne trouvait pas le diagnostic exact on disait : Ce sont des dégénérés. Ne dit-on pas aujourd'hui, sans beaucoup plus de raison : Ce sont des confus?

Ces critiques, que nous faisons dès le début de notre étude, seraient aggravées si on retraçait d'une manière complète l'historique de la confusion mentale. Nous verrons en citant quelques opinions des auteurs les plus considérables à quels désaccords on est arrivé. L'historique, d'ordinaire, éclaire les questions; il embrouille celle-ci; et véritablement, pour avoir une idée nette de la confusion mentale, il vaudrait mieux en écarter tout ce qui a été écrit.

1. Parmi les critiques qui ont accueilli nos essais sur l'aliénation (*Année psychologique*, 1910, t. XVI), il y en a deux qui nous ont paru à retenir : la première a consisté à nous reprocher de ne pas avoir parlé de la confusion mentale; la seconde a consisté à nous faire remarquer que notre classification psychologique des maladies mentales laisse en dehors de son tableau nombre d'affections. Nous répondons ici à la première de ces critiques, en exposant qu'à notre avis la confusion mentale est un symptôme qu'on rencontre dans les affections les plus diverses, tout aussi bien que le délire, l'excitation, les hallucinations, et que l'importance principale de la confusion vient de ce que ce symptôme jette un doute sur l'état réel de l'intelligence d'un aliéné, et rend difficile la recherche de la démence. Nous répondrons à la seconde critique dans l'article que nous consacrons à la définition de l'aliénation.

Un exemple, à l'appui de nos remarques : ce mot de confusion mentale est tellement devenu élastique qu'il est pris aujourd'hui dans des acceptions absolument différentes : tantôt, il désigne des symptômes; tantôt il équivaut à une affection nosographique distincte.

La confusion mentale, analysée comme symptôme. — Prenons la confusion mentale comme symptôme et cherchons à la définir. Quelle idée peut-on se faire de l'état mental qui lui correspond? C'est d'abord un symptôme qui ne ressemble ni à une hallucination, ni à un délire, ni à une impulsion; ce n'est pas en effet un symptôme spécialisé; une hallucination consiste dans une certaine perception qui est fausse; un délire consiste dans une certaine conception; une impulsion consiste dans une certaine action; la confusion mentale s'étend à tout un état mental, c'est un symptôme global; elle ressemble, à ce point de vue, à certains caractères qui appartiennent à un ensemble de processus, par exemple la vitesse, la richesse, l'originalité; c'est une marque commune à toute une collection de phénomènes psychologiques; un malade confus l'est pour toutes les manifestations de sa vie psychique.

En quoi consiste cette marque? Pour la définir sommairement dès le début, disons qu'elle consiste dans de l'obscurité et du désordre. On peut se faire une idée personnelle d'un aliéné à confusion, si on songe à ce qu'on éprouve soi-même lorsqu'on assiste à des rêves compliqués, bizarres, indescriptibles, ou lorsqu'on passe par un commencement d'ivresse et qu'on ne comprend rien de ce qui se passe autour de soi, ou encore lorsqu'on souffre de cette forme aiguë de la timidité qui s'appelle le *trac*, et pendant laquelle les objets, les personnes, les paroles qu'on entend, tout cela est comme recouvert d'un voile, ou fait un effet nouveau, étrange, mystérieux. On peut ainsi en se rappelant ses propres impressions se faire une idée approximative de la confusion mentale. Mais l'étude des aliénés conduit à des résultats beaucoup plus précis.

L'état de confusion se présente cliniquement sous deux formes, qui semblent distinctes, mais que peut-être il serait possible de ramener à une seule : dans la première de ces formes, le malade éprouve surtout de la peine à comprendre; et dans la seconde, il montre surtout de l'incohérence dans ses paroles et dans ses actions.

1° *Obscurité de compréhension.* — Il s'agit par exemple, et

c'est le cas le plus simple, d'un malade qui est désorienté : il ne sait pas où il est, il ne se rend pas compte de la nature du milieu où il se trouve, ni du pourquoi des choses les plus simples. Si on lui adresse la parole, il ne comprend pas ce qu'on lui demande, bien que les questions qu'on lui pose paraissent être à la portée de son intelligence. Souvent il est le premier à constater combien il a de peine à comprendre, il s'en accuse, il s'en désole, et même il en souffre. En voici un exemple.

Mlle Lebras, âgée de quarante-trois ans, domestique, a été prise assez brusquement; elle a vu se modifier les choses autour d'elle, elle s'est fait sur elle-même des idées étranges, et a été incapable de continuer son travail. A l'asile, où on l'amène, elle est lente de ses mouvements et absorbée. Dans notre cabinet, elle s'assied, en obéissant à notre geste, puis elle prend son front dans sa main et elle murmure : « Alors on me demande... oh! c'est cela que j'ai fait en dernier!... » Et voici comment le dialogue s'engage :

D. Qu'avez-vous donc fait en dernier?

R. Est-ce en dernier? Oh! il y a tant de confusion!...

Une pause puis : — C'est moi, n'est-ce pas, monsieur?

D. C'est vous?

R. Qui ai demandé du pain?

D. Et?

R. De mourir de faim, sûrement...

D. Pourquoi mourir de faim?

R. Parce que je l'ai demandé. Est-ce ça?

D. Pourquoi avez-vous demandé à mourir de faim?

R. J'ai demandé le pain d'abord, et ensuite...

D. Et ensuite?

R. Et ensuite (avec un sourire) il faut mourir... J'ai des yeux et je ne vois pas.

D. Comment cela?

R. On peut presque dire : j'ai des yeux et je ne vois plus; enfin, ils s'éteignent, quoi...

D. Mais pourquoi vouliez-vous mourir?

R. Parce que j'étais inutile.

D. Vous étiez inutile?

R. Oh, sûrement, comme je suis... Je représentais le tableau entièrement.

D. Vous représentiez quel tableau?

R. (Elle reste les bras croisés, l'air ailleurs, sans répondre.)

D. Vous représentiez quel tableau?

R. La charité ou la nourriture...

On se rend compte combien il est difficile de suivre une pensée aussi fuyante et imprécise.

Interrogée d'une façon plus pressante, elle peut donner son nom, son âge, l'année, mais elle n'arrive à dire le mois qu'après beaucoup

d'efforts : elle prend d'abord une attitude de recherche, les sourcils froncés, puis elle répond : « Je ne sais plus », tout en continuant à chercher; elle donne enfin une réponse exacte.

Elle ne peut par exemple fixer le jour : « Je vais avoir difficile à le retrouver... Il me semble que c'était hier que j'ai vu... Parce que, c'était très difficile; on me demandait deux choses en sens inverse et alors je me contrariais... La mémoire s'en va... Je ne puis pas me rappeler. »

Elle ne peut raconter ce qui s'est passé : « Comment suis-je arrivée ici? Je ne peux le définir... »

On lui trouve enfin des préoccupations mystiques, des idées de grossesse et de péché, des hallucinations diverses, « des voix qu'elle entend sans les comprendre », des demi-interprétations : « On va et vient, on discute... », des inquiétudes : « Sa sœur n'est-elle pas morte? » Mais tous ces détails sont exprimés sans être tissés en un récit suivi et logique; sans cesse, au contraire, reviennent des expressions où se marque son état confusionnel :

« Je ne me rends pas compte de tout ce qui se produit...

« Je voudrais qu'on m'explique...

« Je ne sais pas où je suis, je ne connais plus mon chemin...

« Je cherche mes idées...

« Je n'ai plus d'idées...

« Je suis toujours dans les nuages...

« Tout se trouble dans ma tête...

« Je suis comme une imbécile, comme une idiote... »

Citons encore un fragment de dialogue. L'un de nous la voit tous les jours, a avec elle de longues conversations toutes les après-midi On la rencontre dans la cour du quartier et on lui rappelle ces visites et ces interrogatoires : « Le docteur vous a causé plusieurs fois déjà. Rappelez-vous!

R. Non... oui... non... ce matin.

D. Vous ne vous souvenez pas? un médecin qui porte binocle, etc. (et on lui en fait la description). Vous l'avez déjà vu plusieurs fois.

R. Je ne sais pas. Je ne comprends plus ce qu'on me dit... Je voudrais qu'on m'explique, etc. »

Cet état a persisté pendant six semaines à peu près, puis les idées se sont éclaircies, la malade a pu de nouveau s'occuper, sortir et reprendre son existence habituelle. Seuls les souvenirs de la phase d'entrée à l'asile, qui correspondait aux jours les plus troublés, ne purent par la suite être rappelés par elle.

Si nous analysons cette observation, qui présente des phénomènes classiques de confusion mentale, nous voyons que ce qui domine, c'est la difficulté à comprendre. Les questions ont besoin d'être répétées plusieurs fois pour obtenir une réponse satisfaisante; et la malade se rend bien compte de la difficulté qu'elle éprouve. Mais est-ce bien de la *difficulté à comprendre*? Nous croyons plutôt que c'est de l'*obscurité de compréhension*,

et ce n'est pas une vaine subtilité de faire la distinction ; car, d'une part, la malade constate dans ses réflexions qu'elle a du trouble dans les idées, qu'elle est comme dans un nuage, etc. ; et, d'autre part, ce qu'on peut appeler en termes propres de la difficulté de compréhension est sous la dépendance d'un affaiblissement de niveau intellectuel ; un imbécile aura par exemple de la difficulté à comprendre une question dont les mots n'ont pas de sens pour lui, ou dont la complexité dépasse son intelligence ; ici, ce n'est pas le cas, on a le sentiment que la question posée est bien à la portée de l'intelligence de la malade ; mais il y a on ne sait quoi qui la gêne, qui l'embrouille, qui l'empêche de comprendre. A quoi cela tient-il ? Peut-être à ce qu'elle a des idées bizarres qui lui passent continuellement dans l'esprit, et qui viennent accaparer son attention, ou qui jettent le désordre dans les idées exactes qu'on lui suggère. Le mécanisme de cette obscurité mentale n'est point facile à décrire.

Une seconde malade, la femme Fébure, montre le même genre de confusion, avec le même symptôme capital d'obscurité dans la compréhension ; seulement, il semble que chez elle on voit assez bien ce qui se passe et quel est l'obstacle qui s'oppose à l'intelligence des questions. Nous ne pouvons constater pour Lebras qu'une chose : elle ne comprend pas des questions qui sont vraisemblablement à la portée de son intelligence. C'est peu, et ce n'est pas bien clair. Fébure est peut-être un cas plus instructif.

Fébure est une malade beaucoup plus anxieuse, mélancolique et tourmentée que la précédente ; elle a conservé un niveau d'intelligence plus élevé ; mais dès que la question qu'on lui adresse présente une certaine complexité, cette question devient l'origine de préoccupations, et peut-être ce sont ces préoccupations qui l'obscurcissent. Donnons quelques exemples.

Nous lui demandons ce que c'est qu'une fourchette :

R. Une fourchette ? c'est pour manger... Je ne peux pas vous dire autrement. Je ne sais pas ce que vous voulez dire en ce moment, je n'y suis plus, je ne comprends pas.

Ce qu'elle ne comprend pas, c'est la raison de nos questions, bien que nous lui ayions expliqué ce que nous cherchions et l'ayions priée de faire effort pour bien répondre. Mais ici notre question était facile. L'inadaptation relative de Fébure ne l'a pas empêchée de répondre d'abord avec exactitude.

Passons maintenant à des questions plus difficiles :

D. Quand on a manqué le train, que faut-il faire?

R. Manqué le train? Je ne comprends pas. Monsieur, « manqué le train ». Vous voulez dire que j'ai pris le train?

D. Mais non, il ne s'agit pas de vous. Répondez seulement à cette question (et nous la répétons dans les mêmes termes).

R. Manqué le train? Oh, monsieur, je ne peux pas arriver à comprendre.

D. Quand on a été frappé par un camarade sans qu'il l'ait fait exprès que faut-il faire?

R. (Silence.)

D. (Même question répétée.)

R. Mais je ne comprends pas encore, Monsieur, faudrait que vous m'expliquiez mieux que ça. — J'ai mon fils, moi; ça n'est pas de mon fils que vous voulez parler? car mon fils est innocent de tout. Il est trop bon le pauvre petit... Je cherche à comprendre... Ce ne serait pas de mon mari, monsieur? C'est que j'ai bien des choses, monsieur, qui me passent par la tête.

La question paraît, malgré tout, à la portée de la malade. Mais la malade est, pratiquement, hors d'état d'y répondre, et hors d'état de la comprendre parce que son idéation troublée lui fait « chercher midi à quatorze heures » et qu'elle ne peut se dégager de ses interrogations et de ses doutes.

Nous donnons, bien entendu, cette explication sous toutes réserves.

Nous citerons un dernier exemple; il a une physionomie plus particulière et plus rare.

Blanche est une jeune fille de vingt-six ans, dont l'aliénation dure depuis sept ans; elle est blonde, elle a des traits fins, une expression juvénile et agréable. Elle a eu autrefois des crises violentes, elle a cherché à détruire, à mettre le feu; elle est plus calme maintenant, mais elle est nettement démente. Il est difficile d'avoir avec elle une conversation; elle écoute peu; quand on s'approche d'elle, on arrive à attirer son attention; alors sa physionomie s'éclaire avec bienveillance, elle nous sourit, puis éclate d'un rire bruyant, et ne tarde pas à s'absorber de nouveau. On ne peut pas hésiter sur le diagnostic de démence précoce.

Pendant quelques jours, elle a présenté une période de rémission où elle avait pris un air avenant, empressé, presque normal, et écoutait avec assez d'attention ce qu'on lui demandait; mais elle montrait un curieux affaiblissement de la mémoire; elle ne se rappelait ni son nom, ni ses parents, ni sa jeunesse, ni sa vie antérieure dans l'asile, ni, semble-t-il, aucun fait personnel; mais elle avait conservé des connaissances usuelles, savait lire, faire un peu de calcul mental (par exemple, multiplier 6 par 6), reconnaître les pièces de monnaie, indiquer des recettes de cuisine. Voici un échantillon de dialogue :

D. Quel est votre nom?

R. Je ne sais pas.

D. Vous vous appelez?

R. On ne m'a pas encore appelée.

D. Ça va vous revenir.

R. (Avec un bon sourire.) Faut l'espérer...

D. Quel métier faisiez-vous?

R. Mon métier?... Je faisais un peu de tout...

D. C'est-il de soigner les éléphants!

R. (Avec rire normal, comme si elle comprenait la plaisanterie.) Je n'ai pas encore travaillé là dedans...

D. Et votre père, que fait-il?

R. Je ne connais pas... je ne le connais pas encore...

On revient sur ce sujet à différentes reprises, on rencontre toujours la même ignorance.

D. Mais quel âge avez-vous?

R. Je ne sais pas mon âge...

On lui demande comment il se fait qu'elle est ici, comment elle y a été amenée. Elle répond qu'elle ne sait pas, qu'elle croit que c'est elle toute seule qui s'y est amenée.

D. Quel est votre nom?

R. Je ne sais pas.

D. Mais enfin, vous appelez-vous Bouton, Bicot ou Blanche?

R. Ça m'est bien égal... Ça ne me fait rien du tout.

D. Vous êtes allée à Paris?

R. Pas moi... je suis toute nouvelle... toute nouvelle... je suis toute fraîche.

D. Vous savez coudre?

R. Oui, monsieur.

D. Qui vous a appris?

R. Mais je couds toute seule, je m'apprends toute seule...

D. Vous avez pourtant été en place à Paris?

R. Pas du tout, je suis toute nouvelle...

D. Ça ne fait rien... Quelle rue était-ce?

R. Je ne connais pas...

D. Quel étage?

R. Sais pas...

D. Vous avez eu père et mère?

R. Je suppose, toujours... C'est ça que je cherche tous les jours.

Elle a donc, on le voit, pas mal de connaissances, mais très peu de souvenirs. En même temps elle est plus ordonnée que dans la période précédente de son affection, presque un peu coquette et peut s'appliquer à coudre. Il y a une amélioration manifeste, un retour évident d'attention et de capacités.

Mais ce que nous voulons décrire chez elle, c'est un état mental très curieux qui s'est développé peu à peu, et qui est bien de la confusion mentale.

Elle a un besoin incessant de chercher, de savoir, de s'expliquer ce qu'elle fait dans l'asile, comment elle pourra en sortir; et, en

même temps, elle roule à ce propos les idées les plus confuses, comme quelqu'un qui se débattrait dans le brouillard. Quelques fragments de la conversation que nous avons échangée avec elle vont dépeindre cet état de recherche et de trouble.

D. Où étiez-vous avant d'être ici?

R. J'étais où je vous ai dit, à cette place-là... J'étais où je me suis trouvée... je n'ai pas été ailleurs... Je n'ai vu que cette place là et ici...

Peu clair en vérité.

D. Mais où vous êtes-vous trouvée?

R. Ben, je me suis trouvée dans cette affaire-là, dans cette place-là, dans cette église; il m'a paru d'une église, moi; je n'ai pas vu au juste ce que c'était.

En effet, elle nous a dit à plusieurs reprises, que quand elle a été ressuscitée, elle s'est trouvée dans un endroit qui ressemblait à une église ou à un palais. Était-ce un rêve? ou le souvenir mal interprété de quelque perception antérieure? On l'ignore.

D. Mais comment étiez-vous à cette place-là?

R. J'ai pas trop vu, j'ai pas resté longtemps : sitôt que j'ai commencé à voir clair, je me suis en allée.

D. Eh bien, quand vous avez commencé à voir clair, vous avez vu quoi?

R. Quand j'ai commencé à voir, j'ai vu le temps, j'ai bien vu ça comme ça, je me suis imaginé ça comme ça, je me suis dit : Je vais aller voir du monde, pour avoir des connaissances, des amis... je vais me placer; je ne peux pas rester comme ça... ça vaut bien mieux que je demande à quelqu'un.

Elle parle de se placer. Cela doit être un souvenir inconscient de sa vie antérieure; autrefois, elle a été placée comme domestique.

D. Vous dites : Je veux me placer. Comme quoi?

R. Moi! Ah! mais ça ne fait rien qu'y faire... Je ne sais pas qu'y faire, moi, dans une affaire comme ça... J'ai pas de preuves sur rien, je ne peux pas attaquer personne. C'est pas moi qui va rester dans le désordre de la sorte.

D. Dans quel désordre?

R. Désordre, c'est-à-dire, on n'est toujours pas tranquille...

D. Comment ça?

R. Ben, parce qu'il est un fait certain. Je ne suis pas perdue du tout, seulement c'est toujours embêtant quand on ne sait pas, on ne peut pas ajuster. C'est bien pour ça. Celles qui sont, elles sont sûres d'eux.

D. Mais qu'est-ce qui est embêtant?

R. Comment?

D. Qu'est-ce qui est embêtant?

R. Qu'est-ce qui est embêtant? Tout ça, c'est ennuyeux. J'sais pas. Ça vous met dans les frais tout de même; ça vous ennuie, ça vous embarrasse. On a bien du mal.

D. A quoi?

R. On a bien du mal à avoir son affaire.

D. A avoir quelle affaire?

R. Mais je dis : on a du mal dans la vie tout de même.

D. Maintenant, vous m'avez dit : Je n'ai pas de preuves, je ne peux attaquer personne. Attaquer à quel sujet?

R. Moi qui vous dis ça? Ben oui, si je savais à qui j'ai affaire, je pourrais leur parler. Ça ne vous semble pas drôle à vous? Ça me semble drôle à moi. Ça m'effraie si c'est un miracle. Toujours un parti à prendre. Je ne peux pas rester là...

D. Mais qu'est-ce qui est un miracle?

R. Je dis ceci... Je dis c'est sans doute un miracle quand on voit ces choses-là... quand on se voit seule dans une maison, c'est épatant, surtout quand on ne voit pas la raison.

D. Mais de quoi êtes-vous surprise?

R. Ça me surprend moi de me voir comme ça.

D. De vous voir comment?

R. Comme ça enfin, de voir clair. En quelle sorte que je vois clair? Je n'ai pas besoin de voir clair. Quelle est la cause de ça que je vois clair? On ne peut pas savoir.

D. Mais avant de voir clair, à quoi pensiez-vous?

R. Moi, je ne sais pas. Avant de voir clair, je ne savais pas. Voilà. Si, je dormais peut-être.

D. Mais avant de dormir, comment alliez-vous?

R. Moi, j'ai connaissance que quand j'ai vu clair.

Et le dialogue continue; il pourrait continuer ainsi indéfiniment sans apporter plus de clarté. Blanche a l'air sérieux, attentif, elle est toute à la question, elle paraît désireuse de savoir et de comprendre; mais elle n'arrive à rien. Huit jours après, elle était retombée et dans l'état où nous l'avions observée d'abord. Puis elle a présenté de nouveau un état de rémission cette fois plus prolongé et même plus accentué encore, retrouvant les adresses de ses parents et d'amis, devenant apte à des travaux de ménage régulier. Et depuis encore elle est retombée de nouveau et voilà de longs mois qu'elle est en proie à une agitation incohérente et désordonnée.

Blanche présente un état de confusion mentale qui ressemble un peu à celui de Lebras; il y a chez les deux malades la même obscurité de compréhension; seulement, chez Blanche, l'obscurité se manifeste surtout dans un effort de compréhension intérieure, lorsqu'elle veut savoir qui elle est, ce qu'elle est devenue, pourquoi elle est à l'asile. D'autres malades, démentes paranoïdes, présentent la même obscurité en construisant leur délire, et répétant sans cesse qu'elles cherchent, combinent, mais ne comprennent pas, et que c'est très compliqué. Blanche a au contraire de la confusion mentale appliquée aux questions simples qu'on lui pose.

2° *Incohérence dans les propos.* — Les malades du groupe précédent n'ont pas, ou ont peu d'incohérence de mots; chez

d'autres malades, cette incohérence est le phénomène dominant; c'est à peine si on s'aperçoit qu'ils comprennent mal, quoique chez eux le phénomène d'obscurité de compréhension soit très probable; on s'aperçoit surtout qu'ils se livrent à des associations d'idées bizarres, ou qu'ils font dans leurs discours et dans leurs écrits ce qu'on a appelé « des salades de mots ». Cette incohérence présente tous les degrés, depuis les formes légères, où la pensée paraît simplement d'une complication trop grande, jusqu'aux formes les plus graves, où la pensée devient complètement incompréhensible. Chez les malades restées les plus intelligentes, ce qu'on observe surtout, c'est de l'*entortillement*. La pensée, au lieu d'aller droit son chemin, revient sur elle-même, se complique d'une manière incessante et bien inutile. Nous remarquons cela chez une malade du nom de Goubault, que nous avons vue rapidement, mais avec assez de loisirs pour constater que lorsqu'on lui pose une question, elle n'y répond pas, mais cause autour.

On montre à Mme Goubault une gravure qui représente un déménagement opéré par deux pauvres gens qui tirent une charrette. Elle dit : « Ce sont des gens sans logis, que voulez-vous que je vous dise? Ils s'en vont où ils vont; ils ont bien raison. Ils s'en vont où leur idée les pousse. Il n'y a que l'orage qui les arrête; la pluie ou le beau temps, on ne sait pas. » — On lui montre une autre gravure. Celle-ci représente un prisonnier debout sur le lit de sa cellule et regardant par la fenêtre. Elle dit : « Une personne qui ne se plaît peut-être pas au lieu où elle se trouve, voulant aller ailleurs, que voulez-vous que je vous dise? Si on ne regarde pas à l'intérieur, regardez au dehors. » Et comme on insiste pour la ramener à la question, et lui faire dire ce que la gravure représente, elle ajoute : « Ce n'est certainement pas un serrurier, cette personne-là; car il regarde par la fenêtre. C'est qu'il ne sait pas ouvrir la porte, sans doute? »

On lui montre des papiers de couleur. Elle les nomme tout de travers, et notamment elle appelle noir du rouge. On insiste, car elle paraît avoir assez d'intelligence pour savoir les noms des couleurs; et on obtient alors, à propos du rouge, la réflexion suivante : « Oh! que ce soit noir, j'en sais rien. D'autres personnes donneront un autre nom, voilà tout. D'autres personnes disent : C'est une teinte; faut dire comme elles : Des teintes. C'est un *aphormio* à faire tourner la boussole, etc. Pour moi, aux yeux, c'est un brouillamini... A force d'entendre dire que c'est rouge, c'est à le prétendre vert. Moi je ne sais pas... c'est-à-dire violet... moi je ne sais rien... Enfin, d'une manière comme d'une autre, pour être rouge, c'est rouge, pour la personne qui a idée que c'est rouge. » Il y a là un bouillonnement inutile, que la question a provoqué, comme

une pierre jetée dans un marais qui fait crever des centaines de bulles à la surface.

Descendons l'échelle de l'intelligence, prenons une malade plus démente, nous allons trouver une idéation plus confuse.

Hoche est une jeune femme de vingt-huit à trente ans, que nous avons vue et étudiée dans un hospice où elle se trouvait depuis sept ans. Les premières lettres qu'elle écrivait encore à son entrée à l'asile étaient compréhensibles; puis, peu à peu, cette malade est devenue très incohérente. Son incohérence contraste avec le caractère tout à fait normal de son attitude : elle est souriante, presque aimable; laissée à elle-même, elle s'absorbe, devient isolée du monde extérieur; mais quand on lui parle, elle écoute, et aussitôt notre question finie, elle réfléchit un petit moment, puis répond. Elle répond avec un air de grande attention, un air intelligent et sérieux; c'est à ce point que quelquefois elle fait répéter poliment, avant de répondre. Tout cela lui donne un air tout à fait raisonnable. Mais ses réponses sont incohérentes. Quelques-unes sont claires et même justes. Mais la plupart contiennent des nonsens, ou plutôt on aperçoit quelquefois une relation entre ce qu'on lui demande et ce qu'elle répond, mais c'est une relation des plus vagues. Nous donnons un long exemple, découpé dans les dialogues que nous avons eus avec cette malade.

D. Comment vous appelez-vous?

R. Comment je m'appelle? Marie-Hoche Breton.

Voilà une bonne réponse.

D. Quel âge avez-vous?

R. Ah! monsieur, j'ai vingt-six ans; je suis mineure. Je suis marchande saltimbanque.

La première partie de la réponse s'applique à la question. La fin commence à devenir incohérente.

D. Où êtes-vous née?

R. Oh! je suis née dans les pays orientales, comme vous, monsieur. Je ne connais pas beaucoup la France, je connais plutôt l'anglais, le russe.

Cette réponse absurde ne se rattache à la question que par l'idée géographique des lieux de naissance.

Les questions absurdes ne choquent pas la malade, et on peut en parsemer la conversation sans altérer sa sérénité ni troubler ses réponses, et en voici des exemples :

D. Racatof? (mot inventé).

R. Ah! non, monsieur, je vais jouer de l'orgue de Barbarie dans la rue.

D. Votre père, qu'est-ce qu'il faisait?

R. Il est comme moi, monsieur.

D. Il est chiffonnier?

R. Oh! non, il est de Naples.

Goûtons en passant la saveur de cette opposition : ne pas être chiffonnier, parce qu'on est de Naples.

D. Et votre mère?

R. Elle est morte.

D. Ce n'est pas un singe?

R. (Nullement choquée.) Ah! non. Je l'ai perdue quand j'étais à Neufchâtel. Je suis peau-rouge à Paris.

D. N'est-ce pas que votre mère n'était pas un singe?

R. Oh! non, c'était une ancienne femme, comme moi.

D. Mais vous, vous n'êtes pas une guenon?

R. Oh! non, je suis du jardin des Plantes, en France.

Il y a, on le voit, une très vague analogie entre l'idée de la question et celle de la réponse; singe et jardin des Plantes sont liés par une association logique.

D. Vous vous appelez Louise?

R. Oui, monsieur, faut demander ça à la prison de Mazas.

D. Vous vous appelez Louise?

R. Il n'y a que les sœurs de fulminant(?) qui ont le droit de joure de l'orgue à Paris.

D. Êtes-vous ricoco? (mot inventé).

R. Oh! non, je n'ai jamais appris, monsieur.

D. Et tamboulard? (mot inventé).

R. Je ne pourrais pas vous dire s'il est marchand d'oiseaux.

D. Est-ce que les oiseaux ont une belle margoulette?

R. Plaît-il?

D. (Répétition de la question.)

R. C'est des marchands d'enfants, des marchands de bonbons, monsieur.

D. Quand on a besoin d'un bon conseil, qu'est-ce qu'il faut faire?

R. Il faut jouer de l'orgue, monsieur le Dr Dubois.

D. De l'orgue?

R. Oui, madame.

En reproduisant ce dialogue, nous avons de nouveau l'impression comique que nous avons éprouvée en l'écoutant. Hoche use du même système d'incohérence que Musset lorsqu'il fait parler ses fantoches nommés Dame Pluche, Maître Bridaine, Tibia, le Prince de Mantoue.

Cette incohérence verbale, dont nous venons de donner deux exemples extrêmes, n'est pas seulement verbale; en effet, elle n'est pas comparable à de l'aphasie quoiqu'on puisse rencontrer de l'aphasie chez les confus, c'est-à-dire une impuissance à trouver le mot propre d'une pensée raisonnable; chez nos incohérents, la pensée elle-même n'est point raisonnable, et ils ne sont point choqués de leurs salades de mots, parce qu'il y a en eux, en même temps, une salade d'idées.

Nous citerons un troisième exemple de confusion mentale

qui diffère des deux précédents par plusieurs caractères. Chez Goubault, chez Hoche, comme nous venons de le voir, la confusion mentale se produit à froid, dans un état de calme; la malade n'est point excitée, et même elle écoute ce qu'on lui dit en donnant des apparences d'attention; de plus l'incohérence se manifeste en mots plus qu'en toute autre manifestation extérieure; nous ne doutons point que ces malades n'aient aussi de l'incohérence de gestes et d'actions, mais cela ne se voit pas nettement dans le petit portrait que nous publions d'elles. Chez la nommée Lelièvre, qui est non pas une démente précoce, comme les deux précédentes, mais une maniaque, la confusion se montre dans un état d'excitation, et elle s'étend à toutes les manifestations psychiques.

La jeune Lelièvre, âgée de dix-sept ans, est entrée à l'asile pour des troubles mentaux consécutifs à une rougeole et caractérisés par des hallucinations, de l'incohérence dans les idées, des phénomènes d'excitation.

Nous faisons venir la malade dans notre cabinet, le 6 décembre 1908, et voici la scène qui se déroule.

La malade commence par se jeter à genoux sur le plancher et par se traîner à quatre pattes en suivant les murs de la pièce. Cependant quand on la prie de se lever et de s'asseoir, elle le fait sans difficulté.

D. Vous vous appelez?
R. Euphémie.
D. Euphémie comment?
R. Lelièvre.
D. Quel âge avez-vous?
R. Quinze ans.
D. Quinze ans!
R. Oui.
D. Quinze ou vingt?
R. Dix-huit.
D. Vous êtes née en quelle année?
R. En 1892.
D. Et quel jour est-ce aujourd'hui?
R. Le 15 décembre.
D. Non, aujourd'hui?
R. Noël. C'est le jour des Rois.... Je ne sais pas.
D. Quel mois?
R. Le 5 janvier 1892.
D. Le 5 janvier?
R. Ou février.
D. Sommes-nous en hiver à présent?
R. Je sais parler grec et latin.

Et elle se penche de nouveau vers le plancher en disant : « Mon cœur! » Enfin, elle crache.

Depuis sa troisième réponse, son attention est devenue très faible, elle n'est que très partiellement à ce qu'on lui demande, toute son attitude en témoigne, elle regarde l'interlocuteur mais comme en pensant à autre chose. Ses réponses n'ont donc comme valeur que d'indiquer son degré d'absorption.

Priée de lire quelque chose, elle le fait, ce qui est d'ailleurs faisable tout en ayant l'esprit occupé ailleurs, mais aussitôt sa lecture finie et sans que cela ait le moindre lien avec ce qu'elle vient de lire, elle s'écrie : « Pour tous! » d'un ton déclamatoire en étendant lentement le bras droit dans un geste théâtral.

De temps en temps elle porte la main à sa tête comme si elle en souffrait légèrement.

Priée d'écrire, elle ne trace qu'un trait en zigzag : « Je tremble. » Et bientôt lève les yeux au ciel comme inspirée.

D. Vous êtes ici depuis combien de temps?

Pas de réponse.

D. Où sommes-nous ici?

R. On est à l'église.

D. Avez-vous vos parents?

R. Non, je suis veuve.

D. Avez-vous votre père?

R. Pierre, Désiré, Maximilien! (Ces noms sont prononcés comme spontanément plutôt qu'en réponse à la question.)

D. Avez-vous votre mère?

R. C'est une criminelle. (Et elle paraît dire qu'elle a bu de l'absinthe pour se faire avorter. —?) Elle a juré sur mon cercueil que je ne me marierai jamais; elle m'a enterrée dans un cercueil avec des fleurs étranges parce qu'elle me croyait enceinte et j'avais la fièvre typhoïde... j'ai confessé ma faute au curé de...

D. Quelle faute?

R. Un péché mortel... Un enfant (faux)... Je ne veux rien vous dire... Connaissez-vous ma sœur Eugénie?... Maman ne m'aimait pas.

D. Ou êtes-vous ici?

R. Avec les folles.

D. Et pourquoi cela?

R. Parce que j'ai eu la fièvre typhoïde... quand mon petit Charles est venu au monde.

D. Et où est-il à présent?

R. Il est français comme moi. (Et séries de modulations sur les voyelles a et o.)

D. Vous avez des frères et des sœurs?

R. J'en ai sept, nous sommes sept, je suis l'aînée (exact).

D. Ils se portent bien?

R. Ils sont au ciel.

Et peu après, elle joint les mains, et prononce spontanément les phrases décousues suivantes : « Ma pièce de 5 francs!... Je veux

faire ma première communion... J'ai treize ans... Ça sent la peinture... Je crois voir du cirage... Oui, in æternam!

D. Êtes-vous bien ici?

R. Non, j'ai une maladie de cœur.

D. Où est-il?

R. Il est très bas en ce moment-ci.

D. La soupe est bonne?

R. Pas toujours. (Une pause; puis :) La gaufre, la gaufrette, la chance, le bonheur... Moi, je ne suis pas bénie du ciel... Voulez-vous me mettre dans un cercueil?..., etc.

Peu après elle s'agenouille et s'écrie : Ma grand'mère, s'il vous plaît; moi, je pleure...

D. Où est-elle?

R. Elle est au ciel, elle est morte l'année passée... Je vais cracher partout... Je suis une vendue.

D. Pourquoi?

R. Pour faire des bêtises. Pour me mettre dans des paniers à linge.

Puis : « Mon petit frère Charles... Un clou au cou (en se pinçant la peau à la partie antérieure du cou). Un anévrisme au cœur! » (en y portant la main. Et paraissant ensuite dire que sa grand'mère en serait morte).

Puis encore : Oh! j'aime les fleurs! (en regardant celles qui sont à la fenêtre comme si elle ne les avait pas vues encore). — On lui dit : « Vous êtes gentille », sur un ton de compliment.

R. Je ressemble à un serpent.

Et spontanément : Il me semble que j'ai avalé quelque chose.

D. Quoi?

R. Des aiguilles.

Et aussitôt elle se jette à genoux et appelant : « Marraine, marraine! » elle s'assoit par terre, et, se tournant vers l'un de nous : « C'est-y toi mon frère? »

Il est intéressant d'ouvrir une parenthèse sur les différents diagnostics qu'on pourrait faire sur le cas de cette malade. Le nombre de ces diagnostics différents est de six. Qu'on en juge.

1° Le diagnostic d'excitation maniaque ne serait considéré aujourd'hui que comme un diagnostic symptomatique, car, d'une part, il n'y a pas chez cette malade une accélération grande du débit, et, d'autre part, elle présente des hallucinations; pour ces raisons, on considérerait un pareil cas comme une *manie atypique*.

2° Il n'est pas malaisé de trouver aux idées de Lelièvre, à son orientation, un certain vague, qui suffirait à d'autres auteurs pour parler ici de *confusion mentale*.

3° Les idées délirantes et les hallucinations ne sont pas liées,

mais se succèdent comme au hasard d'associations non orientées, c'est bien le *type des délires oniriques.*

4° Diminution de l'activité intellectuelle normale, automatisme, hallucinations avec agitation correspondante, — il n'en aurait pas fallu plus pour parler de *légère stupidité* accompagnée de troubles sensoriels.

5° Lelièvre crache, tantôt elle fait ce qu'on lui dit, tantôt elle ne répond pas aux questions, les idées délirantes sont inconsistantes, les troubles sont consécutifs à une maladie infectieuse. On pourrait porter le diagnostic de *démence précoce.*

6° Début brusque. Apparition d'emblée de tous les troubles actuels, sensoriels ou autres. Idées délirantes polymorphes, hypocondriaques, mystiques, etc. Des stigmates. Tout cela permettrait de conclure que c'est une bouffée chez une dégénérée, avec alternatives d'excitation et de dépression, donc, *délire des dégénérés.*

A notre avis, la méthode à suivre dans un cas analogue est de chercher si on peut arriver à dégager l'état réel des facultés intellectuelles chez Lelièvre. C'est évidemment fort difficile, car par suite de son excitation très forte elle a une excuse pour ne pas écouter ni dire des choses raisonnables. La méthode à suivre n'est donc pas toujours la méthode qu'il est possible de suivre.

Cependant, dans le cas de Lelièvre, nous avons surpris un jour, en plein accès maniaque, une vive lueur d'intelligence. Elle était en train de mordre un coin de table et de faire cent bêtises, quand nous lui disons : « Qu'est-ce qu'il faut faire quand on a été frappé par une camarade sans qu'elle l'ait fait exprès? » C'est à peine si Lelièvre interrompt ses gestes et ses propos incohérents; mais elle nous jette brusquement d'une voix nette la réponse suivante : « Lui pardonner ». C'est une réponse du niveau intellectuel de dix ans; elle est une présomption que Lelièvre a conservé une bonne intelligence dans sa confusion, et qu'elle est plutôt maniaque que démente précoce. Ce soupçon a été confirmé par la suite. Cette malade est sortie guérie de l'asile quelques mois après.

En résumé, les deux éléments caractéristiques de la confusion mentale sont : l'obscurité de compréhension et l'incohérence. De ces deux éléments, il en est un qui ne paraît pas très difficile à définir, c'est l'incohérence. Qui dit incohérence dit le contraire de finalisme, ou de coordination. Une pensée

coordonnée est celle dont les éléments tendent à un but; une pensée incohérente est celle qui se développe sans but. Donnons de cela trois exemples typiques : je regarde ma montre, je pense que c'est l'heure du train, je presse le pas, autant de pensées et d'actions coordonnées pour un but; voilà une pensée cohérente. Mais si je regarde ma montre, et que je pense à un air de musique, cette seconde idée n'est point coordonnée avec la première, elle ne converge pas vers le même but, elle se présente là sans lien avec la précédente, c'est comme on dit en psychologie une *représentation libre*; voilà une pensée incohérente. Ou bien encore, dernier exemple, je regarde ma montre, et je pense à la vitre d'une devanture; cette seconde pensée est éveillée, je suppose, par la vue du verre de montre, elle est donc suggérée par ressemblance, mais elle n'est pas dans un rapport intelligent avec ma perception, elle n'est pas coordonnée par une unité de but; voilà encore une pensée incohérente. Il est curieux de constater ici, à cette occasion, et en passant, que les lois d'association d'idées, la loi de ressemblance, la loi de contiguïté, ne peuvent à elles toutes seules expliquer que certaines formes d'incohérence.

Ainsi, l'incohérence est un des éléments de la confusion mentale qui s'expliquent le mieux par des considérations de psychologie; mais il ne faudrait pas croire que l'incohérence résume la confusion. Nous voyons des gens intelligents se plaire dans des réflexions incohérentes, et le calembour, même la rime poétique, en sont des exemples; mais ces gens-là ne sont pas le moins du monde des confus, car ils dominent leur incohérence, ils la veulent, et ils ont l'esprit très clair. Chez les confus, l'incohérence est involontaire et, de plus, elle s'accompagne d'obscurité d'esprit, une obscurité qui peut être sentie et devenir même douloureuse. Nous ne savons pas encore au juste en quoi consiste cette obscurité, ni si c'est elle qui produit l'incohérence, ni si elle n'en est pas un résultat. Il y a là des études à poursuivre; et elles sont d'autant plus délicates que la confusion est un symptôme qui se produit dans des affections mentales très différentes; et on ignore si le symptôme est toujours rigoureusement le même, ou ne varie pas de mécanisme suivant les affections.

Ainsi comprise comme incohérence avec obscurité, la confusion se rencontre à titre d'état symptomatique, au cours des affections mentales les plus diverses. Elle relie les états d'obnubilation intellectuelle comme le coma aux obtusions des

méningites et aux confusions moins profondes des intoxications ou à celles des états fébriles adynamiques (dont le type est la stupeur de la fièvre typhoïde et son délire avec mussitation). Ainsi constituée la classe des confusions intellectuelles devient un des groupes les plus vastes. Delasiauve, qui paraît avoir été le premier à employer le mot de confusion, avait en même temps le premier pressenti la parenté de tous ces cas, et les chapitres qu'il y a consacrés dans son *Journal de Médecine mentale* comprennent maints passages dont paraît s'être inspiré Régis quand il a repris dans son traité cette doctrine primitive, rapportant à la confusion les psychoses puerpérales, alcooliques, etc.[1]. Et on l'observe également au cours des affections mentales proprement dites : Séglas fait l'énumération des cas où on la rencontre et il la signale dans l'épilepsie, l'hystérie, le délire systématisé aigu, hallucinatoire, etc. On pourrait citer également la folie maniaque dépressive, et la démence précoce, et la comparaison de ces deux dernières maladies est surtout intéressante.

Essais nosographiques. — La confusion mentale, comme nous l'avons annoncé plus haut, a aussi reçu une signification nosographique. A la vérité, peu d'auteurs ont fait cette interprétation, et nous pensons qu'elle est critiquable; aussi, ne nous y arrêterons-nous pas longtemps. Le premier de ces auteurs est Ph. Chaslin. Il a eu le mérite de découvrir de nouveau la confusion mentale en France, à une époque où on n'en parlait plus; il l'a bien décrite, dans un livre qui mérite de rester; et, de plus, il en a fait une véritable maladie, en isolant quelques cas sous le nom de *confusion mentale primitive*. Cette maladie, d'origine infectieuse, serait caractérisée par des signes physiques d'ordre infectieux, lesquels s'associeraient à un syndrome confusionnel d'une valeur un peu particulière. Insistons sur ce syndrome, en nous servant des descriptions de Séglas, qui sont excellentes.

Chez le confus, le faciès exprime l'étonnement, l'égarement, l'hébétude, l'ahurissement ou l'inertie; le regard est vague; on rencontre de grandes difficultés à entrer en rapport avec le malade : l'attention est difficile à fixer; le malade reste comme absorbé en des rêvasseries muettes ou dans un bavardage incohérent; on éprouve de la peine à se faire comprendre de

1. Cf. *Journal de Médecine mentale*, t. I, p. 304-311 et 337 à 348.

lui : il faut répéter les questions, n'employer que des questions simples et les espacer. Difficulté pour le malade à répondre : il est lent à trouver ses expressions et sa parole est hésitante; assez souvent il paraît sur le point de répondre, il entr'ouvre les lèvres, on attend, il n'émet aucun son, comme n'en ayant pas la force. Ou bien le malade ne fait que répéter en écho les derniers mots de la question posée; ou bien il achève par des mots sans suite la phrase qu'il avait commencée correcte. D'autres fois enfin il doit faire usage de périphrases ou de mots comme « machin et chose », réalisant ainsi la pseudo-aphasische Verrücktheit de Meynert.

La parole est lente, sans intonation, sans accent. Fait-on lire le malade, il ne comprend pas ce qu'il lit. Le fait-on écrire, il n'achève pas ce qu'il écrit, il se répète, il jette ses phrases au hasard sur la feuille de papier qu'on lui présente, mais les signes graphiques restent corrects. Tous les mouvements au reste sont lents et ces malades demeurent habituellement plus ou moins inertes.

Ajoutons à cela de la désorientation de temps et de lieux, le malade ne peut donner la date du jour, il méconnaît son entourage, il apprécie mal où il est : un malade cité par Séglas se perdait dans son propre appartement, un autre ne se reconnaissait pas lui-même.

Il existe aussi des troubles de la mémoire : les souvenirs de la période morbide sont confus ou absents ; ceux de la vie antérieure ne peuvent être que péniblement évoqués et plus péniblement encore situés dans leur ordre chronologique.

Tous ces troubles peuvent être conscients : le malade peut exprimer lui-même que les objets lui paraissent confus, qu'il ne se reconnaît pas, ne se rend pas compte, ne comprend pas.

A côté de cette obscurité enfin sont des phénomènes de désordre : associations plus ou moins fantasques en relation avec les impressions du dehors ou les excitations internes, idées délirantes diverses, hallucinations, et tous ces phénomènes sont sans lien, ils sont désordonnés.

Si nous analysons cet état mental de confusion, nous y trouvons bien les éléments que nous avons distingués, dans le symptôme confusion, c'est-à-dire l'incohérence des idées, et l'obscurité de compréhension; mais ici, il y a quelque chose de plus, de la lenteur. Un maniaque en excitation peut être confus, mais de tout autre manière que le malade décrit par Séglas ; le premier a une activité extrême, une violence, une

rapidité surprenantes; chez le second, on rencontre *de l'incohérence avec adynamie.*

On ne peut pas contester l'exactitude de la description précédente, ni contester non plus qu'elle s'applique aux psychoses d'intoxication et d'épuisement, dont l'existence n'est pas très rare. Mais y a-t-il nécessité d'appliquer à ces psychoses le nom de confusion mentale, puisque c'est là un phénomène bien banal, qui se rencontre dans bien d'autres cas que dans les psychoses d'épuisement? Nous ne le pensons pas.

Un second essai de nosographie a été fait par Régis; ou plutôt, il vaut mieux dire que cet auteur, se trouvant en présence d'une entité morbide créée par d'autres, a proposé d'y appliquer le nom de *confusion mentale chronique*; et, en effet, c'est de ce nom qu'il désigne les déments précoces.

Régis a été frappé sans doute de tout ce qu'il y a de désordre et d'incohérence chez les déments précoces et, comme leur désordre est permanent, il a qualifié leur confusion de chronique.

En général, aucune opinion n'est tout à fait fausse; et il y a quelque vérité dans l'opinion de Régis. La vérité est que la démence précoce est plus confusionnelle que les autres démences ; par là elle se distingue habituellement de la démence paralytique, où il y a de la gêne de fonctionnement, des accrocs, et non du chaos; par le même caractère, elle se distingue de la démence sénile, où la persistance d'un jugement assez bon diminue les apparences de désordre. Mais, après ces concessions, il faut ajouter combien il est impropre de donner aux déments précoces le nom de confus chroniques. C'est une expression qui ne peut servir à les distinguer des autres aliénés, puisque tant d'autres aliénés montrent de la confusion; les maniaques, les mélancoliques eux-mêmes peuvent être incohérents. L'important est de distinguer ici entre l'incohérence curable et l'incohérence incurable, définitive, par conséquent démentielle. Le terme de démence est donc absolument juste et tout à fait heureux, puisqu'il met l'accent sur la caractéristique de cette maladie; c'est Kræpelin qui a eu raison de baptiser ainsi la démence précoce, et Régis a tort de proposer un autre nom, bien moins significatif.

Confusion mentale et démence. — Beaucoup des auteurs qui ont décrit la confusion mentale l'ont plus ou moins rapprochée

de la démence. Ainsi, ils insistent beaucoup pour montrer que dans la confusion existe une gêne, et même une paralysie des fonctions intellectuelles; cette paralysie ne serait-elle pas comparable à la démence, qui consiste dans un affaiblissement des fonctions intellectuelles? Si on ne l'affirme pas, du moins on n'affirme pas le contraire; et par conséquent on crée une équivoque. Les anciens auteurs ont favorisé cette assimilation par les termes qu'ils ont employés; Georget décrivait la confusion sous le nom de *stupidité*, et même Esquirol a désigné les confus sous le nom de *démence* aiguë; on a dit encore : démence aiguë curable, malgré l'opposition des mots démence et curable; mais le terme de démence montrait l'identification avec l'affaiblissement intellectuel. Etoc et Ferrus parlent d'« embarras de l'intelligence », d'« abolition des facultés cérébrales ». C'est toujours la même idée qui revient. Baillarger s'en éloigne un peu, quand il prétend que la suspension de l'intelligence n'est qu'apparente, ou plutôt que l'intelligence est inhibée par des hallucinations terrifiantes; mais cette formule lui fait dire plus qu'il n'en pense, et en réalité dans plus d'un passage il admet la lenteur d'idéation de ces malades [1]. Ainsi tous les auteurs reconnaissent, nous le répétons, une sorte de paralysie psychique.

Il n'en est que plus important de montrer que la confusion mentale et la démence sont deux choses bien distinctes. En faisant notre analyse de la confusion mentale, nous avons déjà insisté sur ses éléments spéciaux de désordre, d'obscurité; et ces éléments, s'ils peuvent enlever aux réactions des malades leur caractère intelligent, ne font cependant pas partie de la démence : un dément peut avoir l'esprit clair; un imbécile peut aussi avoir l'esprit clair, quoique limité. Il y a donc là une distinction importante à faire au point de vue psychologique; elle est également importante au point de vue clinique; et du reste beaucoup d'auteurs contemporains s'en sont aperçus; la distinction entre la confusion mentale et la démence est à l'ordre du jour. Voici, peut-on dire, en quels termes elle se pose :

La confusion mentale donne à un malade l'apparence d'un abaissement intellectuel de niveau, puisque le malade confus exprime sa pensée avec incohérence, et puisqu'il pense avec obscurité; mais cet abaissement de niveau peut n'être que tem-

1. Cf. à ce sujet deux mémoires de Baillarger in *Recherches sur les maladies mentales* : 1° Classification et principalement de la mélancolie; 2° De l'état de stupidité. Tome I.

poraire et superficiel : temporaire, car il peut céder, disparaître, guérir, ou être interrompu par une cause quelconque; superficiel, car il peut laisser entrevoir une conservation réelle de l'intelligence au sein du désordre; aussi, il ne suppose pas une détérioration des facultés intellectuelles. Il est donc nécessaire de savoir distinguer confusion et démence : c'est nécessaire surtout pour le pronostic, que toute idée de démence rend bien plus grave.

Ce problème se pose avec intérêt dans un grand nombre de cas, car fréquents sont les cas où une affection mentale revêt une forme confusionnelle; l'intérêt principal est dans le diagnostic différentiel de la folie maniaque-dépressive et de la démence précoce. Il existe un abaissement réel de niveau dans la démence précoce, et il existe aussi dans la plupart des variétés de cette maladie de la confusion mentale. D'autre part, il n'existe point un abaissement réel de niveau dans la folie maniaque-dépressive; mais en revanche cette maladie présente parfois, et même assez souvent, un élément confusionnel. Nous en avons cité des exemples. Nous avons vu une maniaque appelée Lelièvre qui, pendant son excitation de mots et de gestes, présente de la confusion; et nous avons vu une autre maniaque, appelée Guérard, qui tout au contraire n'est point confuse, car malgré son excitation très forte, qui la pousse à nous crier des injures, elle comprend la plupart de nos questions, et elle ne tient pas de propos nettement incohérents[1]. Donc, la manie peut être ou ne pas être confuse. Dans le premier cas, on devient perplexe pour le diagnostic, car il faut chercher ce qui reste d'intelligence sous la confusion. Ainsi, Lelièvre paraît d'un niveau intellectuel bien plus abaissé que Guérard : c'est à ce point qu'on pourrait lui attribuer l'aspect d'une démente précoce. Dans les états mélancoliques, il y a aussi presque toujours un certain degré de confusion, une gêne des opérations intellectuelles, une incapacité de se représenter divers souvenirs; il faut admettre aussi que, dans la stupeur, la profonde apathie que présentent les malades s'accompagne d'obscurité des états de conscience.

Par conséquent, le diagnostic de la démence précoce par rapport à la folie maniaque-dépressive, quand celle-ci est confuse, consiste à rechercher quelle est la quantité d'intelligence qui se conserve sous la confusion. Du reste, cette recherche,

1. *Année psychologique*, 1910, p. 193.

cette appréciation de la quantité d'intelligence que possède un malade aliéné, ce diagnostic de la démence, est le problème le plus important de toute l'aliénation.

Nous avons dit ailleurs, déjà, comment nous le résolvons, mais il est bon quelquefois de se répéter. Nous pensons que la confusion est démentielle quand elle ne se produit pas à chaud, dans le feu d'excitations de toutes sortes (agitation, hallucinations, grandes douleurs, etc.) et quand elle n'a pas pour excuse une grande émotion, ou un état de torpeur. Ainsi, l'incohérence de Hoche nous donne fortement une impression de démence, parce que cette malade n'est ni excitée ni torpide, ni trop vive ni trop lente, qu'elle paraît attentive à ce que nous lui disons, et qu'elle nous fait même répéter nos questions; c'est, peut-on dire avec un semblant de paradoxe, parce qu'elle a l'air si raisonnable qu'on doit la juger pour une démente; elle est sans excuse; et son incohérence présente quelque chose de vide, d'acquis, de stéréotypé dans lequel on entrevoit une intelligence ruinée.

Au contraire l'incohérence qui a une excuse dans l'excitation, comme c'est le cas pour Lelièvre, qui paraît avoir de l'engourdissement en même temps que de l'excitation verbale et sensorielle, doit être considérée comme curable, car elle n'atteint pas l'intelligence elle-même, mais la met simplement hors de service. Nous comprenons aussi de cette manière le cas de Blanche; elle a de la confusion et nous ne sentons pas l'obstacle qui l'empêche de s'en débarrasser; donc nous concluons pour une confusion démentielle et incurable. En général, toutes les fois que la confusion n'a pas pour excuse des inhibitions, ou de violentes irruptions de tout l'esprit hors des voies normales, elle ne peut persister que par le fait de destructions et elle est démentielle.

A. Binet et Th. Simon.

XII

DÉFINITION DE L'ALIÉNATION

On pourrait s'imaginer que la mode n'est plus de définir la folie : car si les anciens consacraient à cette question de longs développements, un peu nuageux, très philosophiques, en revanche, les modernes ne s'en soucient plus; les traités d'aliénation se bornent à un historique des idées anciennes sur la folie, ou bien ils commencent tout de suite leurs exposés de détail; il semble que le fait réel, l'observation précise sont les seules choses qui intéressent notre époque; et on renonce à discourir sur la folie en général, parce que cela n'a pas de portée pratique.

Mais ce n'est là qu'une apparence, et n'en soyons pas dupes. Si on a cessé de discourir sur la folie en général, on s'occupe de la manière la plus active de problèmes de grand intérêt où la définition de la folie est implicitement contenue. On se demande par exemple : quelle différence existe-t-il entre un aliéné et un normal? Ou bien : quelle différence existe-t-il entre un aliéné et un criminel? Ou encore : quelle différence existe-t-il entre un aliéné et un malade à lésion circonscrite du cerveau? Discuter ces parallèles, établir la différence la plus précise qu'on connaisse entre ce qui constitue l'aliénation et ce qui n'en est pas, c'est bien essayer une définition de l'aliénation. Comprenant ainsi que tous ces efforts vont vers le même but, nous réunirons dans un même travail ces trois comparaisons, et nous allons chercher à définir successivement l'aliénation par rapport au normal, au criminel et à tous les malades du cerveau qui ne sont pas proprement des aliénés.

I. — DISTINCTION ENTRE L'INDIVIDU SAIN ET L'ALIÉNÉ

C'est une distinction qui a toujours intéressé le grand public; elle a le piquant d'une discussion littéraire, et de plus,

par l'espèce d'inquiétude qu'elle inspire sur les limites de la folie, elle donne une sensation d'intérêt mêlée d'un peu d'effroi. Le profane se dit tout bas : « Je sais que j'ai tel trouble intellectuel et moral, dont je n'aime pas parler. Est-ce que je serais fou? » Aussi, tous les livres sur « Les frontières de la folie » et sur « Les Demi-fous » sont-ils d'un succès certain en librairie. D'autres considérations moins frivoles s'ajoutent pour augmenter l'attrait de la question. Il est important de savoir distinguer le normal et le fou, parce que si cette distinction est difficile ou sujette à erreur, la société court des risques; le risque est double : d'une part, il peut arriver qu'on commette des séquestrations arbitraires, c'est-à-dire qu'on interne des gens sains d'esprit qu'on a pris pour des fous et le public s'émeut toujours à la seule possibilité de cette erreur si redoutable; d'autre part, on risque de laisser en liberté des fous dangereux, qui font toutes sortes de désordre ou accomplissent des homicides. De plus, l'importance du diagnostic de folie ne se fait pas seulement sentir dans les questions d'internement; mais aussi dans la discussion de la capacité civile des individus; l'aliéniste a parfois à se prononcer sur la validité d'un contrat, d'une donation ou d'un testament; il est clair que si l'individu qui dispose de ses biens est aliéné au moment de l'acte, son consentement n'a pas de valeur juridique. Enfin, on peut à toutes ces considérations en ajouter une dernière, celle de la science et de la philosophie : il y a un intérêt primordial à définir la folie par rapport à l'état normal, afin qu'on sache en quoi consiste un trouble morbide de l'intelligence, et ce qui le sépare d'un fonctionnement qui est normal et qui tout en restant normal peut être entaché d'erreur.

Certes, cette question est une des plus difficiles à résoudre, et ceux qui s'y sont essayés s'en sont rendu compte; beaucoup se sont contentés de la traiter par la méthode de l'anecdote, et après avoir rapporté un grand nombre de faits curieux ou troublants, ils terminent par une conclusion évasive.

Nous nous placerons tour à tour à un double point de vue, médical et sociologique.

Point de vue médical. — Pour le médecin, un aliéné est un individu qui offre deux caractères principaux : d'abord c'est un malade, et en outre il présente des troubles mentaux, qui rentrent dans des cadres connus, précisément dans les cadres de l'aliénation.

1° *L'aliéné est un malade.* — Il est admis par tous les médecins que l'aliénation est un phénomène appartenant à la pathologie; et de fait on lui suppose ou on lui rencontre un accompagnement de désordres somatiques; il peut y avoir un dépérissement général, un mauvais état des fonctions organiques. Dans la mélancolie, par exemple, les fonctions digestives sont troublées, la circulation périphérique est modifiée, etc. Dans la démence sénile, les pertes de mémoire et l'incohérence verbale correspondent à un état de sénescence du système nerveux. Dans un certain nombre de maladies mentales, il existe des lésions organiques importantes : par exemple dans la paralysie générale, on observe une méningo-encéphalite diffuse. Pour d'autres maladies mentales, on soupçonne des phénomènes d'intoxication.

A un autre point de vue, les aliénés sont des malades : par les malformations de leur corps, et par leur hérédité. Divers auteurs assurent que les aliénés sont porteurs de stigmates de dégénérescence, tels que déformations crâniennes, asymétrie faciale, et que si les individus normaux ne sont pas indemnes de ces stigmates, ils en présentent bien moins que les aliénés.

Quand à leur hérédité, on admet couramment que les aliénés pris en masse ont plus d'antécédents pathologiques que le reste de l'humanité. C'est pour cette raison qu'on les appelle couramment des *dégénérés* et qu'on a même dit que la folie est un phénomène de *dégénérescence.* On entend par là une hérédité chargée qui produit chez les descendants une diminution de tout l'être physique et moral. Il existe, il est vrai, des divergences entre les auteurs, et tandis que quelques-uns admettent que la dégénérescence englobe toute l'aliénation, d'autres aliénistes supposent que certaines formes d'aliénation subissent l'influence d'une hérédité pathologique particulièrement lourde, et méritent seules d'être appelées folie des dégénérés (Magnan). Mais peu importent pour le moment ces nuances, puisque tous les esprits compétents sont d'accord pour admettre le rôle important que joue l'hérédité en aliénation. Depuis Morel, depuis Moreau de Tours, on n'en doute plus.

Nous ferons remarquer, à propos de ce premier caractère, qu'il ne suffit pas à constituer un aliéné; car beaucoup d'aliénés authentiques ne présentent aucun symptôme de désordre physique; ainsi on est encore à chercher la maladie physique des persécutés; les stigmates physiques de dégénérescence sont-ils même plus nombreux chez les aliénés que chez les

individus sains? Peut-être, si on se contente de moyennes; et peut-être aussi, si on fait surtout entrer en ligne de compte dans le calcul de moyennes les anormaux (idiots, imbéciles et débiles) qui sont souvent surchargés de stigmates; mais ne rencontre-t-on pas des aliénés avérés qui en sont dépourvus totalement? Et cependant ils n'en sont pas moins des aliénés.

Même réserve est à faire pour l'hérédité et la dégénérescence. On n'a pas encore étudié avec assez de soins l'hérédité des sains d'esprit pour pouvoir affirmer sans réserve qu'elle est toujours moins lourde que celle des aliénés. Du reste ne trouve-t-on pas souvent dans une famille tarée deux frères dont l'un est aliéné, et dont l'autre est sain d'esprit, ne délire pas, gagne normalement sa vie? Fera-t-on de ce dernier un aliéné? Évidemment non. Donc la dégénérescence ne suffit pas pour le définir comme un aliéné. Prenons le cas inverse, d'un malade qui présente du délire, des troubles accentués, et tout l'état mental d'un persécuté ou d'un maniaque; s'il n'a ni tares, ni hérédité, hésitera-t-on à en faire un aliéné? Évidemment non. Donc, le défaut de dégénérescence ne suffit pas pour lui refuser le diagnostic d'aliéné.

La vérité est qu'un état bien constaté de dégénérescence, coïncidant avec un état psycho-pathologique, éclaire le diagnostic, le confirme, le rend plus grave, tandis qu'une absence de dégénérescence dans les mêmes circonstances peut faire hésiter le diagnostic ou le rendre plus optimiste; mais, en tout cas, ce qui fait l'essentiel de l'aliénation, ce qui fait que l'aliéné se sépare du normal, c'est un certain trouble mental.

Voyons donc en quoi ce trouble consiste.

2° L'aliéné présente des troubles mentaux décrits déjà comme appartenant à l'aliénation. — Plusieurs aliénistes ont insisté, avec raison, sur ce caractère que tout trouble vésanique doit être assimilable à une maladie mentale déjà connue. Ce que nous appelons un fou, ce n'est pas seulement un être qui déraisonne, mais un être qui déraisonne d'une manière connue, un être que nous pouvons reconnaître comme appartenant à une catégorie définie d'aliénés; dont on peut dire, par exemple : celui-ci est un persécuté, celui-là est un maniaque. Il est évident que la possibilité de faire cette comparaison précise, éclaire singulièrement le diagnostic; car dès lors tous les caractères appartenant au groupe dans lequel on range le sujet examiné peuvent être cherchés chez ce sujet, d'où un contrôle très efficace du diagnostic. Devant la justice, lorsqu'on pose à

un médecin-expert la question de savoir si un accusé est aliéné ou non, le médecin-expert ne tranche pas cette question sous sa forme abstraite, mais il cherche quelle est l'espèce d'aliénation qu'il peut soupçonner chez l'accusé; or, comme distinguer les différentes espèces d'aliénation, c'est faire un diagnostic, on a pu dire que la question de responsabilité mentale se confond pour le médecin, dans une question de diagnostic. Remarquons encore que c'est surtout en se laissant guider par ce principe qu'on vient à bout de dépister la simulation. Les gens sains d'esprit qui simulent la folie croient habile de tomber dans un excès de bizarrerie et d'incohérence : les actes les plus extravagants, les idées les plus cocasses, voilà ce qu'ils imaginent, et souvent, par une singulière erreur, ils prennent au milieu de ce désordre inventé des attitudes de calme, de réflexion et d'attention qui forment un singulier contraste; et le résultat de tout cela, c'est que bien souvent ils ne ressemblent nullement à des aliénés connus, car l'aliénation a ses lois, qui ne s'inventent pas quand on ne les connaît pas. Prendre pour règle de diagnostiquer les formes connues d'aliénation est donc une excellente mesure de précaution[1].

Allons plus loin, et cherchons à décrire *la forme* de ces troubles mentaux qui relèvent de l'aliénation. On y arrivera en parcourant rapidement les principaux symptômes vésaniques, et en dégageant de leur immense variété ce qu'ils présentent de constant. Beaucoup d'auteurs s'y sont déjà essayés; mais parfois ils se sont contentés d'une analyse trop sommaire, trop incomplète et ils n'ont insisté que sur des caractères qui man-

1. Beaucoup d'auteurs ont traité de la simulation, Morel, Laurent, Mairet, etc.; ils se sont efforcés de dégager les signes auxquels on reconnaît habituellement la simulation de la folie. Parmi ces signes, citons : 1° l'exagération des symptômes. Les simulateurs exagèrent l'incohérence du délire, répondent toujours de travers, et ont vraiment peur d'être trop raisonnables. Ils feignent de ne pouvoir accomplir les opérations intellectuelles les plus élémentaires, comme de dire son nom, additionner 3 et 4, dire combien il y a de centimes dans un sou; 2° la préoccupation toujours en éveil, et des signes d'attention forte, qui contrastent avec le caractère incohérent ou extrêmement niais des symptômes inventés; 3° la tendance du simulateur à ne pas nier la folie, alors que la plupart des aliénés soutiennent qu'ils ne sont pas fous; 4° l'imprudence que montre le simulateur à renseigner sur toutes les particularités de sa folie, sur les détails de son délire, en montrant dans son récit beaucoup de clarté et de sens critique.

La valeur de ces signes est très inégale; ils sont loin de se rencontrer tous chez le même sujet; on pourrait en citer beaucoup d'autres. Du reste tout cela se ramène à une règle unique : le simulateur ne ressemble pas à un aliéné véritable.

quent de généralité; d'autres fois, on s'est leurré d'une analyse purement verbale.

Ainsi, lorsque Chomel et Foville nous disent que l'aliénation consiste dans une perversion ou un trouble des manifestations intellectuelles et morales, c'est vraiment parler pour ne rien dire, si on n'explique pas en quoi consiste ce trouble, cette perversion. Meilleure est l'analyse de Parchappe, qui, après bien des tâtonnements, conclut que la folie est une privation de la raison. Voilà une vérité qui paraît incontestable, puisque un fou et un être privé de raison sont synonymes; mais si on y regarde de près, on s'aperçoit qu'il existe des malades, ceux atteints de *psychose lucide*, qui conservent toute leur raison, et jugent à leur vraie valeur les troubles si douloureux dont ils sont atteints. La synonymie entre fou et privé de raison est une de ces approximations littéraires, qui ne résistent pas à l'examen. Cela vaut à peu près la définition d'un professeur en Sorbonne, qui a écrit un jour que « l'homme sain est celui qui a l'esprit de doute, et que le propre du fou est de ne douter jamais »; naïf aveu d'ignorance, en vérité, puisqu'il existe des fous atteints de ce phénomène singulier qu'on appelle la folie du doute; ce n'est donc pas là non plus un critérium de folie.

Nombreux sont ceux qui se sont plu à comparer la folie à l'ivresse de l'alcool ou du chloroforme, ou aux effets du has chich, ou à l'état mental du rêve. Même surcroît d'énergie intellectuelle, a-t-on pu remarquer à l'appui de cette assimilation, même vivacité des souvenirs, même rapidité de réflexion, même sensibilité aux excitations extérieures, même mobilité d'humeur, et en même temps, même absence de frein, même suspension de l'activité raisonnable, même dissociation des idées, même relâchement de la volonté.

Ces assimilations sont intéressantes; mais expliquer l'aliéné par les symptômes du rêve et de l'intoxication, c'est expliquer de l'obscur par de l'obscur; et en tout cas, cette comparaison ne nous donne pas le fait simple qui caractérise un état mental d'aliéné, car l'état mental du rêveur et de l'intoxiqué est bien trop complexe pour cela. Ce sont là des comparaisons, ce n'est pas une analyse; c'est étendre le domaine de l'aliénation, ce n'est pas en déterminer les caractères.

Faut-il s'attacher davantage aux auteurs qui ont cherché à définir la folie par un trouble des fonctions inférieures de notre vie psychique? La folie serait caractérisée, dit Maury, par de

l'automatisme intellectuel; il y a, disent d'autres auteurs, *exercice involontaire des facultés*, c'est-à-dire *impuissance de la volonté*. C'est Baillarger qui insiste le plus sur ce dernier point, et voici comment il édifie sa théorie : « C'est dans l'exercice involontaire des facultés qu'il faut chercher le point de départ de tous les délires. Dès qu'il survient de l'excitation cérébrale, dès que la maladie commence, on devient incapable de diriger ses idées. Entraîné par elles, le malade cesse de pouvoir fixer son attention et tout travail suivi devient impossible. Tantôt des idées étrangères se présentent sans cesse nouvelles; tantôt l'idée, sous l'influence par exemple d'une préoccupation, tend à s'immobiliser. L'aliéné cesse de pouvoir retenir les idées qui fuient ou de pouvoir chasser celles qui se présentent opiniâtrement. L'aliénation est ainsi caractérisée par l'exercice involontaire des facultés. »

La formule de Baillarger paraît convenir, à peu près, à *la folie avec conscience*, situation dans laquelle le malade assiste à ses obsessions, en a la conscience et même le sens critique, mais reste impuissant à les dominer; son impuissance paraît bien être une preuve de faiblesse de volonté. Mais cet exercice involontaire des facultés, comment le reconnaître dans d'autres cas? Déjà, appliquée à la folie maniaque dépressive, la formule paraît devenir assez obscure et surtout verbale; mais que dire de la folie systématisée? Chez un persécuté, par exemple, qui dissimule son délire avec tant d'énergie, qui montre une admirable maîtrise de lui-même, peut-on dire que la volonté est affaiblie?

Ce qui prouve bien que la théorie de Baillarger est insuffisante, aussi insuffisante que celle de Parchappe, c'est qu'elle laisse subsister toutes les perplexités et toutes les discussions sur la valeur d'un grand nombre de symptômes pathologiques. Un désordre mental étant donné, la question est de savoir si ce désordre est ou n'est pas de l'aliénation; et faute d'une idée directrice suffisante, on reste dans le doute. Voici par exemple les hallucinations; comme on les rencontre dans un grand nombre de cas typiques d'aliénation, on admettra d'abord que tout halluciné est un fou. Mais comment persister dans cette affirmation, lorsqu'on voit qu'il existe des hallucinations chez des gens sains d'esprit, qui se rendent compte de ces perceptions fausses, qui les corrigent, qui n'en sont point la dupe? Même perplexité pour bien d'autres symptômes; il en est qui appartiennent en propre à la folie avec conscience, et qu'on rencontre

souvent chez des sujets vivant en dehors des asiles; l'obsession de voler dans les magasins, et l'impulsion au suicide, pour ne citer que deux exemples, sont-ce là des symptômes qui, par eux-mêmes, isolés de tout état mental, et quel que soit l'état mental qui les accompagne, ont une nature vésanique? On discute là-dessus; on discute à perte de vue sur les différences de degré qui existent entre l'état sain et l'aliénation; mais on ne conclut pas, et on ne peut pas conclure, parce qu'on n'a pas une définition préalable du critérium de la folie.

Le sujet sur lequel ces difficultés semblent s'être accumulées est celui du délire. Les auteurs ne sont point parvenus à se mettre d'accord sur le caractère vésanique du délire, et sur la différence qui existe entre le délire et l'erreur; certes, nous n'affirmons pas qu'on n'ait pas écrit d'excellentes choses sur ce chapitre; il y a dans les livres et articles d'Esquirol, de Falret, de Ball et Ritti des idées très judicieuses; mais elles ne sont pas reliées à un ensemble, elles restent vagues, elles s'expriment le plus souvent dans un langage psychologique qui est inexact ou impropre : et on n'a pas vu que la définition de la folie doit être exactement la même que celle du délire; on n'a pas vu qu'il faut une définition à la fois précise et large, qui convienne à tous les cas d'aliénation, cependant si divers, et qui cependant soit capable de s'ajuster avec précision à chacun d'eux en particulier, comme un vêtement fait sur mesure.

A notre avis, on trouve dans la folie, comprise au sens le plus étendu, deux situations mentales assez différentes, quoiqu'elles puissent se réunir chez un même individu; il existe, d'une part, une diminution du niveau normal de l'intelligence et du sentiment; il existe, d'autre part, un état de déséquilibre.

La diminution du niveau, nous la rencontrons sous une forme congénitale chez les débiles, imbéciles et idiots; nous la rencontrons sous une forme acquise chez les déments. C'est à peine de la folie; et on hésite à admettre qu'un imbécile puisse être assimilé à un aliéné, pour cette seule raison qu'il a moins d'intelligence qu'un normal; à ce compte, un vieillard qui radote, qui perd la mémoire, et qui présente par conséquent un abaissement d'intelligence, serait un aliéné. Les idées courantes et le langage courant répugnent à cette assimilation. Néanmoins, il faut bien reconnaître qu'en fait, dans un grand nombre de cas, il existe chez les aliénés un fond de démence, c'est-à-dire qu'un abaissement de niveau intellectuel s'ajoute au déséquilibre et fournit un terrain favorable sur lequel les

symptômes de ce déséquilibre se développent avec intensité.

Le déséquilibre mental est donc ce qui caractérise essentiellement l'aliénation; psychologiquement, elle est cela et pas autre chose. Il faut cependant, pour éviter les formules vagues que nous venons de critiquer chez les autres, faire un peu d'analyse. Le déséquilibre se compose de deux éléments : il y a poussée, production forte, exagérée, outrancière, d'une certaine manifestation; une perception fausse s'amplifie en hallucination; une idée devient obsession; un raisonnement faux devient une cause de réflexions continuelles et passe à l'état de conception délirante; un état d'entrain, d'euphorie, devient une exaltation sans mesure, provoquant des violences dangereuses; un peu de dépression devient un désespoir pouvant aboutir au suicide. Voilà le premier élément, l'élément actif, la poussée. Et en contre-partie, nous avons un relâchement, une faiblesse des processus supérieurs de direction, de choix, de critique, de volition, d'arrêt qui chez le normal contrôlent continuellement et efficacement tous les produits des fonctions actives. Ce relâchement des processus supérieurs prend diverses formes; c'est chez l'hystérique du désintérêt et de l'inconscience; chez le fou lucide, c'est un conflit; chez le maniaque, c'est une domination; chez le systématisé, c'est de la complicité. Grâce à ces nuances la formule peut, tout en restant large, convenir à chaque type particulier d'aliénation; elle est à la fois large et précise [1].

A la lumière de cette idée, nous comprenons mieux pourquoi tel accident morbide, qui se présente au sein d'une existence normale, revêt un cachet vésanique. Cela aura lieu toutes les fois qu'il y aura : 1° une déformation, par excès, défaut ou déviation, d'une fonction psychologique, et que : 2° le reste de l'intelligence fera un accueil morbide aux produits de cette fonction déformée; l'aliénation résultera donc de ces deux données réunies. Appliquons ceci à un exemple.

1. Dans un article précédent (*Année psychologique*, t. XVI, p. 61), nous avons distingué entre le *symptôme* et *l'attitude*; par ce dernier mot, nous avons voulu exprimer la relation que tout l'ensemble de l'intelligence soutient avec un symptôme particulier, et nous avons entendu par les diverses attitudes autant de formes du déséquilibre. Mais, depuis, nous nous sommes avisés que nous nous exposons à créer une équivoque en appliquant à un usage très spécial, en psychologie pathologique, ce terme d'attitude, qui vient de recevoir en psychologie un sens plus général, comme cela résulte de l'article de l'un de nous (*Année psychologique*, t. XVII, p. 1). Afin d'éviter l'équivoque, nous remplacerons en pathologie mentale *attitude* par *accueil*, et nous dirons que le désintérêt de l'hystérique, le conflit du fou lucide, etc. sont diverses formes d'accueils faits par l'ensemble de l'intelligence à un symptôme particulier.

Une hallucination n'est point un symptôme d'aliénation si celui qui perçoit l'image fausse la juge à sa valeur, et l'empêche d'introduire du désordre dans la trame de son existence; car dans ces cas-là, les processus supérieurs ne sont point suspendus; et quand ils ne sont pas suspendus, il n'y a pas d'aliénation.

Et ceci nous amène à conclure sur le délire, qui s'explique admirablement par tout ce qui précède; dans le délire aussi, il y a une poussée; c'est une poussée d'idéation et de raisonnement, plus ou moins riche, plus ou moins cohérente, et d'ordinaire alimentée par un état émotionnel; un individu sain peut se tromper, mais il ne le fait pas avec autant de richesse, de largeur, de continuité qu'un aliéné, ni avec une allure aussi bizarre et aussi extravagante. Et en second lieu, ce qui achève de constituer le délire, c'est la mise hors service des fonctions supérieures de direction et d'arrêt; c'est par conséquent l'impossibilité où est le sujet de s'apercevoir de son erreur, de la contrôler et de s'en débarrasser. C'est la définition du délire; c'est aussi, remarquons-le bien, la définition de la folie.

Après avoir défini l'aliénation au point de vue médical, il faut faire bien comprendre que cette définition est très incomplète, et en quoi elle l'est.

Dire d'un individu qu'il doit être considéré comme aliéné par une comparaison avec tout le groupe des aliénés connus, c'est poser une règle qui peut tromper; car cette règle suppose que tout le domaine de l'aliénation est complètement exploré, alors qu'à l'heure actuelle nous ne connaissons en réalité que les formes les plus usuelles. On peut rencontrer demain chez un individu un trouble morbide, bien authentique, et qui cependant ne ressemblera en rien à ceux qui ont été décrits jusqu'à ce jour. Refusera-t-on, pour cette seule raison qu'il est inédit, d'en faire un état vésanique? Évidemment non.

Il y a une autre objection; c'est qu'il y a là une simple constatation, et non une explication. La formule employée n'a qu'une valeur pratique, et non une valeur explicative. Lorsqu'on affirme qu'un tel est aliéné, parce qu'il présente le même état mental que Pierre, Paul et Jacques, lesquels sont des aliénés, on fait une assimilation utile pour le diagnostic à porter sur un individu particulier. Mais lorsque, généralisant cette formule, on affirme qu'un aliéné est une personne qui rentre dans le groupe des aliénés, on commet une simple tautologie. Il reste à dire en quoi et pourquoi tout un groupe

d'individus sont séparés du reste de l'humanité et qualifiés d'aliénés. Il reste à expliquer; et cette explication dépasse les limites de la médecine; elle doit être formulée par la sociologie, car elle a véritablement une valeur sociale, elle dépend de l'existence d'une société.

Point de vue sociologique. — Répétons la question. Pourquoi a-t-on été conduit à admettre que certains individus doivent être traités comme des aliénés? C'est pour une raison toute pratique : c'est parce que ces individus sont mis, par suite de leurs particularités intellectuelles et morales, dans l'impossibilité de s'adapter aux conditions ordinaires de l'existence, et que leur inadaptation nuit à eux et en même temps aux autres.

Celui qui dilapide sa fortune parce qu'il n'a pas assez d'intelligence ni de volonté pour dominer ses caprices, celui qui frappe et tue un autre homme parce qu'il a ce délire que tout le monde lui en veut, celui qui commet en public des actes extravagants parce qu'il n'est pas maître de son état d'excitation, tous ces gens-là sont des aliénés. La vie résulte d'un travail continu d'adaptation intelligente de l'être à son milieu; et cette adaptation est d'autant plus difficile que le milieu est plus compliqué; toutes les fois qu'il y a des raisons intellectuelles qui rendent cette adaptation impossible, on a affaire à un cas d'aliénation. Cela est sommaire, et nous ne voyons pas autre chose à en dire. Suivant le degré du trouble mental, la société intervient dans une mesure plus ou moins forte; si le cas est léger, on nomme un tuteur, un curateur, qui aident l'aliéné à gérer sa fortune; si cette aide n'est pas suffisante, on interdit l'aliéné; dans les cas les plus graves, on le prive de sa liberté, on l'interne.

Voilà en quoi consiste l'aliénation, comme phénomène social; elle consiste dans un certain degré d'inadaptation, qui est d'origine psychique, qui est produit par un désordre mental. Conséquemment, il ne suffit pas d'un désordre mental quelconque pour faire un aliéné.

Tous les gens sains d'esprits peuvent devenir sujets à des désordres particuliers, qui compromettent leurs intérêts; on se trompe par ignorance, ou par parti pris, ou dans le feu des sentiments intenses; mais on ne devient pas pour si peu un fou; et même si au moment où une personne se trompe ou est en proie à la colère, cette personne déraisonne d'une

manière qui ressemble à de la folie, on n'admettra pas que l'erreur et la colère constituent un accès d'aliénation; car celui qui s'est trompé peut reconnaître son erreur; la colère arrive à se calmer : ce sont donc là des états transitoires, curables par des moyens normaux et par conséquent dont les effets ne sont pas aussi nuisibles à l'individu et à la société que s'ils se prolongeaient. Pour prononcer le mot de folie, il estdonc raisonnable d'exiger que le trouble mental produisant l'inadaptation de l'individu à son milieu soit grave et durable.

En terminant sur tout cela, nous arrivons à une notion de la folie qui est assez complexe. La folie, dirons-nous, est une maladie constituée essentiellement par des troubles mentaux, empêchant une adaptation de l'individu à son milieu; la gravité et la durée de ces troubles exigent d'ordinaire des mesures de précaution et un traitement; ces troubles résultent soit d'un affaiblissement intellectuel, soit d'un déséquilibre, soit des deux à la fois; affaiblissement intellectuel et déséquilibre sont d'une nature telle qu'on en trouve des analogues dans les cadres connus de l'aliénation; et enfin tout cet ensemble de symptômes psychiques s'accompagne de phénomènes physiques ou manifeste une évolution et une étiologie qui permettent de dire que le sujet atteint est un malade. C'est à ce complexus de désordres que l'on donne le nom de folie.

LA QUESTION DE RESPONSABILITÉ EST-ELLE DE LA COMPÉTENCE DU MÉDECIN-EXPERT?

L'article 64 du Code pénal est ainsi conçu : « Il n'y a ni crime ni délit, lorsque le prévenu était en état de démence au moment de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. » C'est par application de cet article 64 que les médecins sont appelés à donner un avis dans les affaires criminelles. En pratique, on commet les médecins en employant la formule suivante : « rechercher si l'inculpé était atteint d'une maladie de nature à atténuer sa responsabilité, et dans quelle mesure ».

Dernièrement, dans un rapport au Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de Genève-Lausanne (août 1907), le Dr Ballet a proposé de supprimer le terme de responsabilité dans les expertises médicales. Il reconnaît bien que l'expert est qualifié pour déterminer dans quelle mesure l'hérédité, les tares physiques, les troubles mentaux présentés par l'accusé ont

agi sur sa volonté; il admet même que trois cas peuvent se présenter : aucune influence; une influence tellement considérable que rien n'est resté de la volonté du sujet; et enfin une influence d'intensité moyenne, qui laisse subsister la volonté du sujet, mais l'atténue. Mais Ballet est d'avis qu'après avoir fourni ces renseignements au Jury et à la Cour, le médecin-expert ne doit pas employer, pour exprimer sa conclusion, le terme de responsabilité; il ne doit pas dire que dans le premier des trois cas à distinguer il y a responsabilité complète; que dans le second cas, il y a irresponsabilité, et dans le troisième cas, responsabilité atténuée. Ballet a, du reste, pris dans différentes affaires où il était expert cette attitude de réserve, qui n'a pas manqué d'embarrasser beaucoup la Cour.

Nous nous demandons quel est le but de cette proposition. L'auteur en donne la raison suivante : il n'y a pas de responsabilité sans libre arbitre; et ceux qui ne sont pas disposés à admettre la doctrine philosophique du libre arbitre ne peuvent pas se prononcer sur la responsabilité d'un individu; par conséquent, l'expert, qui veut rester médecin, ne doit pas employer un mot qui le fait entrer dans un domaine où il n'a aucune compétence, le domaine de la philosophie et de la métaphysique.

Ce raisonnement ne nous paraît pas absolument convaincant. D'abord, nous ne croyons pas que la notion de responsabilité soit enchaînée en quelque sorte à celle de libre arbitre, telle que les métaphysiciens l'entendent; nous avons montré ailleurs que, défini au point de vue métaphysique, le libre arbitre consiste dans le pouvoir de produire un acte qui ne s'explique par rien, qui ne se justifie par aucun motif suffisant, et qui ressemble à un coup de hasard, à un coup de dé; conséquemment, l'auteur d'un tel acte ne peut en être tenu pour responsable. En réalité, si tout homme de bon sens admet qu'on n'est responsable que de ses actions librement voulues et librement exécutées, c'est qu'il donne au mot de liberté un sens tout différent du sens métaphysique; il appelle libre un acte de volonté qui exprime notre personnalité, et qui n'a pas subi l'influence d'une force étrangère à notre personnalité. Or, ce sont là les termes mêmes, ou à peu près, qu'emploie l'article 64 du Code pénal; c'est dans ce sens que les jurés, les magistrats ont toujours examiné la question de libre arbitre. Aussi, quand l'expert déclare qu'un inculpé est responsable ou irresponsable, il n'a pas plus que les jurés et que les magis-

trats à faire de la métaphysique; il se contente d'apprécier la situation mentale dans laquelle l'inculpé s'est trouvé; il dit aux juges si cet inculpé a joui d'une volonté normale, ou si celle-ci a été influencée par des causes de nature pathologique. C'est ce que les médecins experts ont toujours fait, et ce que très probablement ils continueront toujours à faire.

Quel intérêt y a-t-il donc à soulever ici une question de métaphysique qui n'est pas à sa place? Est-ce que, vraiment, en pratique les médecins-experts s'en soucient? Voit-on des médecins-experts qui viennent déclarer en justice qu'ils ne peuvent pas se prononcer sur la responsabilité d'un accusé, parce qu'ils ne croient pas à l'existence du libre arbitre? Nous ne le pensons pas; mais si par grand hasard une déclaration aussi bizarre se produisait, le Président n'aurait qu'à inviter l'expert à aller s'asseoir; ou bien il lui ferait remarquer que l'expert n'est appelé qu'à déterminer la responsabilité de l'accusé en prenant comme terme de comparaison la responsabilité d'un sujet normal; l'accusé a-t-il une responsabilité égale à celle-là, ou moindre, c'est toute la question; et elle est très précise, et il n'y a aucun argument de métaphysique qui empêche de la poser et de la résoudre. Mais encore une fois ces discussions de métaphysique doivent être si rares dans les cours d'assises qu'il n'y a pas lieu de s'en inquiéter.

Cette affaire de métaphysique étant ainsi liquidée, revenons au rapport de Ballet, et demandons-nous quelle a été la pensée de l'auteur; elle n'est pas très claire. De deux choses l'une : ou bien, il pense que pour apprécier le degré de responsabilité d'un accusé, d'autres éléments d'appréciation sont nécessaires que l'opinion des médecins-experts; et, dans ce cas, il devrait dire en quoi consistent ces éléments d'appréciation; ce serait à voir, à discuter; mais sur ce point son rapport ne présente aucune indication[1]. Ou bien, il admet implicitement — et nous croyons bien que c'est sa pensée — que du moment que l'expert a déclaré que les désordres mentaux dont l'accusé est atteint sont grands, moyens ou petits, et entament sa volonté dans la même proportion, il en résulte que sa responsabilité est supprimée, atténuée ou entière; il admet, en d'autres

1. Insistons sur notre réserve. Nous serions désolés d'avoir attribué à l'auteur une opinion qui n'est pas la sienne. Peut-être a-t-il supposé qu'un magistrat doit avoir son rôle, tout autant qu'un médecin, dans l'appréciation de la responsabilité d'un délinquant. Mais nous ne savons pas au juste si c'est là ce qu'il a voulu dire.

termes, que la première constatation conduit nécessairement, mathématiquement à la conclusion correspondante, comme 2 et 2 font quatre. Alors, la modification qu'il propose n'est qu'une pure affaire de terminologie : le rôle de l'expert n'est ni grandi, ni diminué, ni changé. L'innovation ressemble à celle qui consisterait à prescrire à un président de cour d'assises de ne pas dire : « l'accusé est condamné à la peine de mort »; mais de dire : « l'accusé subira l'application de tel article », par lequel la peine de mort est prononcée. Est-ce une bien grande différence?

II. — DISTINCTION ENTRE L'ALIÉNÉ ET LE CRIMINEL

La gravité de cette distinction ne peut échapper à personne; elle a une haute portée sociale; autant il est juste, conformément à l'article 64 du Code pénal [1] — de ne pas traiter en criminels des aliénés qui ne sont pas responsables de leurs actes dangereux, autant il est urgent de ne pas laisser s'amollir la répression, en déclarant irresponsables des criminels, qu'on a assimilés avec trop de complaisance à des aliénés. La société a le devoir de se défendre énergiquement contre les nuisibles; et il serait fâcheux que, par suite de certaines confusions dans les idées médicales ou dans les idées philosophiques, sous prétexte par exemple que le libre arbitre est une chimère, ou sous prétexte que tout criminel est un individu à l'esprit malade, les magistrats, les jurys et les médecins-experts en vinssent à déclarer irresponsables des criminels avérés.

Nous allons suivre le même plan que pour le parallèle entre l'individu sain et l'aliéné; nous exposerons tour à tour le point de vue médical et le point de vue sociologique.

Point de vue médical. — Les médecins distinguent l'aliéné et le criminel par les deux signes suivants : l'aliéné seul est un malade; l'aliéné seul présente les désordres mentaux qui font partie du cadre de l'aliénation.

1° *L'aliéné est un malade, le criminel n'en est pas un.* — Sur

1. Remarquons que d'après cet article l'aliénation n'est pas une excuse légale, ni une circonstance atténuante; elle fait plus, elle supprime le crime. Remarquons encore que le Code remplace le mot technique d'aliénation par celui de démence, qui a en psychiatrie un sens assez restreint; mais on s'accorde pour admettre que démence est pris ici dans un sens très large, et nullement technique; il équivaut à toute l'aliénation.

la première question, celle de maladie, on a réuni des observations très intéressantes au siècle dernier; mais ces observations, loin d'établir une frontière très nette entre les deux catégories de sujets qu'on voulait comparer, ont plutôt eu pour résultat de les rapprocher. On a constaté, en effet, que le criminel présente beaucoup des caractères physiques de l'aliéné. Lombroso, le criminaliste italien, est celui qui a le plus contribué à mettre ce fait en évidence; il a inauguré les recherches d'anthropologie judiciaire, qui ont eu le grand, le très grand mérite d'attirer l'attention sur le criminel lui-même, tandis que jusque-là on s'était occupé trop exclusivement du crime.

Et ce déplacement de l'attention a entraîné des conséquences importantes. On s'est aperçu, par des études nombreuses, un peu hâtives il est vrai, et par des statistiques suggestives, quoique manquant de sens critique, que les criminels ont une hérédité particulière; c'est une hérédité criminelle, ou vésanique ou alcoolique; et on en a conclu qu'il y a là une excuse pour leurs actes anti-sociaux. De plus, on a relevé, par l'examen de leur corps et de leurs fonctions physiologiques, qu'ils présentent de nombreux stigmates de dégénérescence; et ces examens ont beau avoir été discutés et même réfutés, il en est resté quelque chose. On a admis qu'il existe un type criminel. Comme, d'autre part, on relevait les mêmes particularités de stigmates et d'hérédité chez les aliénés, il en est résulté la croyance à une certaine parenté entre les deux groupes de sujets.

Nous sommes actuellement dans une période de réaction, et peut-être cette réaction, qui se produit surtout de la part des médecins, tient-elle à de petites causes; les grands effets proviennent parfois de causes toutes petites. Lorqu'un vrai délinquant est placé à l'asile, sous prétexte qu'il est aliéné, cet individu devient pour les aliénistes un client fort gênant; il ne délire pas, mais il se conduit mal, et il réclame sans cesse. Les aliénistes le jugent tout différemment, suivant des circonstances pratiques qui sont de la plus grande importance; ceux qui n'ont qu'à faire un diagnostic sont tout disposés à l'indulgence; ceux qui sont obligés de garder les criminels dans leur service se montrent bien plus disposés à la sévérité. De tout ceci résulte la tendance actuelle, qui est de considérer de tels individus comme des types mixtes, mi-aliénés, mi-criminels, sur le sort desquels magistrats et médecins devraient se prononcer de concert, et qui devraient être placés dans des asiles-

prisons, où le traitement moral se combinerait avec un système de répression.

Mais l'idée théorique qui doit servir à faire la délimitation reste floue; et non seulement en pratique, on voit le même individu être jugé tantôt comme criminel punissable, tantôt comme malade — variations d'opinion qui peuvent très bien s'expliquer s'il s'agit d'un cas qui est sur la frontière des deux domaines — mais encore la distinction entre le crime et la folie a cessé d'apparaître nettement et ceci est beaucoup plus grave.

A notre sens, ni l'accumulation de stigmates physiques, ni l'hérédité la plus chargée ne suffisent à faire un aliéné; nous en dirons autant des convulsions de l'enfance, et autres antécédents personnels. Ces caractères, ces événements ne constituent pas un désordre mental; et on peut concevoir qu'un individu soit fils d'aliénés, qu'il ait de nombreuses déformations, et que cependant il raisonne fort bien et se comporte en tous points comme un normal. C'est du reste ce qu'on voit tous les jours dans les familles névropathiques, car l'hérédité n'est pas une loi sans exception; un frère d'aliéné peut être et rester toute sa vie un sain d'esprit. Conséquemment, on peut admettre que ce frère d'aliéné devenu criminel, commette des escroqueries intelligentes ou même un meurtre, et que, dans ces circonstances, ne donnant aucun signe de mentalité anormale, cet individu reste responsable de toutes ses actions.

Si on appelle dégénéré l'individu qui joint à des tares physiques une hérédité pathologique, nous dirons que tous les dégénérés ne sont pas des aliénés, qu'un dégénéré peut être criminel, et que la dégénérescence, à elle toute seule, ne suffit pas pour créer l'impunité

La dégénérescence ne joue-t-elle donc aucun rôle dans l'espèce? Si, mais un rôle secondaire. Elle ne compte pas, quand la constitution psychique est normale; il faut au contraire la prendre en considération, quand la constitution psychique est anormale; et dans ce cas, elle éclaire la pathogénie, elle précise et aggrave le diagnostic et peut constituer pour l'agent une circonstance atténuante.

Donc, à notre avis, la question de la dégénérescence et des stigmates physiques reste toujours secondaire en criminalité.

2° *Le criminel ne présente pas le type mental contenu dans les cadres de l'aliénation.* — Les médecins, avons-nous dit, usent d'un second critérium; ils ont dans l'esprit les grands cadres

de l'aliénation, et toutes les fois qu'on leur confie l'examen mental d'un individu, ils recherchent si cet individu présente quelques traits caractéristiques appartenant à une maladie mentale connue ; dès que le nombre de signes présents est suffisant pour un diagnostic, l'affaire est tranchée. Il en résulte encore que pour le médecin le criminel punissable est représenté par tout individu sur lequel on ne peut pas faire un diagnostic d'aliénation, dont on ne peut pas dire s'il est maniaque, persécuté, dément, etc.

Ce point de vue met la différence entre la criminalité et l'aliénation à l'endroit où elle existe réellement, dans une différence de mentalité. Il est juste de reconnaître que les médecins ont fait, dans cet ordre d'idées, une œuvre très utile. Ils ont appris aux magistrats des choses dont les magistrats ne se doutaient pas.

Voici les principales conditions mentales qu'on rencontre chez l'aliéné, et qu'on ne rencontre pas, ou plus rarement, ou avec moins d'intensité, chez les criminels.

1° *État de l'intelligence.* — On peut poser comme règle que le criminel est un individu qui jouit de l'intégrité de ses facultés intellectuelles ; il sait ce qu'il fait, il s'en rend compte, et par conséquent il est responsable ; au contraire l'aliéné agit dans un désordre intellectuel plus ou moins accusé, il ne se rend pas bien compte de ses actes, et par conséquent il en est irresponsable.

Il faut ajouter toutefois que certains aliénés n'ont pas à proprement parler une intelligence moindre que la normale, mais plutôt une intelligence viciée par du délire, des symptômes morbides ; et l'acte commis présente souvent des modalités révélatrices de l'aliénation. C'est une violence sans motifs ; une destruction sans but ; ou un acte nuisible commis par imitation : des idiots mettent le feu, pour imiter d'autres personnes ; un meurtre peut être inspiré par une hallucination ; un délire de jalousie non justifié peut aboutir à une strangulation ; enfin il y a des meurtres dont le motif est stupide ; un mystique tuera par exemple ses enfants pour les offrir en sacrifice à Dieu. En présence de ces faits, aucune hésitation n'est possible.

Mais ce critérium de l'intelligence, qui est si commode, si précis, peut dans bien des cas se montrer insuffisant ; car on trouve dans les affaires criminelles beaucoup de types d'individus qui sont de vrais aliénés, et qui cependant ne sont point

atteints dans leur intelligence, ne délirent pas, et se rendent bien compte de la conséquence de leurs actes. On peut répartir ces cas dans les groupes suivants.

2° *Perte de liberté.* — Il s'agit d'individus qui présentent une lésion de la volonté; leur volonté n'est pas libre, elle n'est pas maîtresse d'elle-même; ils sont l'objet d'obsessions, d'impulsions à agir, qui les entraînent malgré eux; ils assistent impuissants à leur action; ils se rendent bien compte de la situation anormale qui leur est faite; et quand ils la décrivent, ils disent que « cela a été plus fort qu'eux », ou « qu'ils ont été poussés par une force irrésistible ». Prenons garde, pourtant; c'est là une manière de s'excuser qui est devenue fort banale parmi les criminels; leurs explications consistent à dire très souvent : « cela a été plus fort que moi ». Pour qu'un médecin-expert prenne en considération cette défense, il faut qu'il trouve chez le sujet l'état mental classique dont dépendent les obsessions et impulsions; c'est-à-dire qu'il faut que l'obsession soit précédée de malaise, d'angoisse et suivie d'un état de satisfaction; on a alors affaire à un syndrome qui appartient à la psychose lucide, ou folie avec conscience, maladie définie et bien connue, dont il faut chercher à retrouver les autres signes chez l'accusé; c'est un diagnostic à faire. Pour éclairer ce diagnostic, on recherchera en pratique non seulement l'existence des symptômes de cette psychose, mais encore on fera état de certains signes, à valeur négative, qui doivent en exclure l'idée. Ainsi le propre des impulsions morbides est d'agir indépendamment de l'intérêt de l'agent; les impulsions au vol peuvent se déclarer chez des hommes et des femmes riches, qui n'ont nullement besoin de voler; ou bien, ces malades s'astreindront à voler des objets qui sont toujours d'une même catégorie; ou encore leur impulsion au vol ne sert qu'à entretenir leur manie de collectionneurs, si bien qu'on trouve à leur domicile des collections d'objets volés. Quelques-uns ne cherchent par là qu'à assouvir des besoins sexuels : collectionneurs de nattes de cheveux, par exemple, ou amateurs des étoffes de soie, ne cherchent à posséder ces objets que parce qu'ils reçoivent de leur vue ou de leur palper des sensations génitales. Autre signe. Les vrais malades ne reportent pas l'objet volé, car ils ont honte de leur action; ils ne cherchent pas à le vendre, car ils sont indifférents à l'intérêt pécuniaire; ils le gardent, ou ils le jettent, ou ils le détruisent par petits morceaux. Tout ceci revient à remarquer que les fous

avec conscience se distinguent des délinquants normaux par l'absence d'intérêt de lucre.

Remarquons que les fous avec conscience sont des malades qui se rendent un compte exact de leur maladie et qui ont conservé toute leur raison, ou peu s'en faut; aussi les magistrats ont-ils été longs à admettre cette exception; ils ont trouvé dangereuse et vraiment trop commode la thèse qui permet aux criminels de décliner toute responsabilité, en racontant qu'ils ont été emportés par une force supérieure à leur volonté; et si les médecins arrivent à faire triompher leur conviction dans quelques affaires criminelles où l'état mental du sujet paraît bien morbide — par exemple lorsque le sujet a agi avec absence de tout mobile intéressé — les médecins eux-mêmes ne posèrent pas d'abord la question de folie pour bien des impulsions dont le caractère pathologique ne fait plus doute aujourd'hui, par exemple la kleptomanie. Cette résistance prouve bien que le vrai et seul critérium de folie qui ait été admis jusque-là est celui de troubles intellectuels; quand un malade n'offre pas de délire, ni d'incohérence, le magistrat répugne à croire que c'est un fou. On se rappelle les belles pages où Maudsley a essayé de démontrer aux ignorants, c'est-à-dire dans l'espèce aux magistrats, qu'il y a des aliénés dont la volonté seule est malade.

3° *Exaltation de la sensibilité.* — Un autre cas où des sujets sans troubles délirants sont exonérés de responsabilité pénale, est celui où il existe une instabilité des sentiments et de l'humeur. C'est ce qu'on observe chez des jeunes gens qui sont insoumis, ou qui, incorporés, ne peuvent accepter la discipline militaire; chez ceux encore qui font du vagabondage, des coups de tête, qui changent sans cesse d'état pour des motifs frivoles, qui font des dépenses inconsidérées, chez ceux qui ont des crises de colère violente, qu'ils regrettent après. Par ces caractères, les sujets se rapprochent plus ou moins d'une maladie mentale bien connue, la folie maniaque dépressive; et le diagnostic sera d'autant plus certain qu'on retrouvera chez l'accusé un plus grand nombre de signes de cette maladie; ainsi, la périodicité des manifestations émotionnelles, si elle est dûment constatée, serait un grand élément de probabilité.

4° *Folie morale.* — Ces cas se présentent avec un aspect tout différent; il s'agit encore d'individus qui n'ont aucun trouble délirant, mais ils ont une atteinte plus ou moins profonde à leurs *sentiments moraux*. Ici, les idées ont été longtemps con-

fuses, et elles ne sont pas encore éclaircies, à l'heure où nous sommes.

L'aliéniste Prichard a inventé en 1835 le nom de *folie morale* pour désigner tous les malades dont la conduite et les actes paraissent pathologiques, bien que sans origine délirante; mais les cas où on rencontre ce contraste entre la tenue de l'intelligence et le désordre de la conduite sont très différents les uns des autres; quelques-uns de ces cas appartiennent à la folie lucide (ou monomanie instinctive), dont nous avons déjà parlé; d'autres sont des cas de folie maniaque dépressive, sous une forme plus ou moins fruste, et nous n'y reviendrons pas non plus; dans d'autres enfin, on rencontre une véritable perversion du sens moral; et c'est aux formes de ce genre que l'on devrait conserver le terme de folie morale. Sont atteints de perversion morale les individus qui sont des invertis sexuels, c'est-à-dire qui ont les goûts et appétits du sexe opposé au leur; les sadiques, qui trouvent un plaisir, une excitation sexuelle dans la cruauté, le sang répandu; les fétichistes, qui ont de l'attrait sexuel pour des choses inanimées; et d'une manière générale tous ceux qui présentent dans leur vie affective des anomalies bien accusées. Ces malades peuvent être placés dans le groupe des *anormaux*. Beaucoup d'entre eux représentent des arrêts, des insuffisances dans les stades de développement, et pour cette raison on les a appelés quelquefois des atrophiés moraux; suivant le degré de développement qu'ils ont atteint, ce sont des idiots, des imbéciles ou des débiles. Le plus souvent, presque toujours, l'atrophie porte à la fois sur l'intelligence et les sentiments; et alors, il y a deux raisons pour les ranger parmi les aliénés irresponsables, par absence d'intelligence et par absence de sens moral. Mais quelquefois, l'intelligence s'est développée, elle peut être normale, et même supérieure à la normale, en s'associant à une aberration du sens moral. Les invertis sexuels, par exemple, ont souvent une intelligence brillante.

Pour compléter les notions pratiques que donne l'étude de l'aliénation, ajoutons qu'il existe des cas où jamais le doute n'a lieu; certains crimes et délits sont par eux-mêmes à peu près exclusifs de l'idée d'aliénation. Citons : la fabrication de fausse monnaie; la fraude sur les vins et à la douane; le commerce de la prostitution; le métier d'avortement par certaines sages-femmes, etc. Ces délits, d'une part, exigent une grande liberté d'intelligence; et, d'autre part, ils ont des mobiles

essentiellement pécuniaires, c'est-à-dire normaux. Il est, en effet, absolument exceptionnel qu'un aliéné commette un crime par désir de lucre. Encore une indication : les associations de malfaiteurs se réunissant pour le vol, l'escroquerie ou le meurtre, ont rarement un caractère pathologique, parce que l'aliéné a cela de propre qu'il s'isole de ses semblables; il vit seul, il agit seul.

Tel est, dans ses grandes lignes, le point de vue médical. Nous avons montré sa valeur; nous avons montré surtout combien de services les médecins ont rendu aux magistrats. C'est grâce aux médecins que certaines formes d'aliénation ont cessé d'être confondues avec la criminalité. Passons maintenant aux critiques. On l'a dit et répété, les médecins, de par leur profession, sont préposés à la défense des individus qui viennent les consulter, ils prennent plus rarement en main les intérêts de la société; leur intervention a contribué peut-être à affaiblir la répression, en diminuant le nombre des responsables; ils ont agi en sens inverse des magistrats, qui se préoccupent davantage de défendre les intérêts de la société menacée. On s'est parfois inquiété de l'influence que les médecins ont exercée dans la justice criminelle : les idées de Lombroso ont paru dangereuses. N'y a-t-il pas un danger véritable, avouons-le, à traiter d'aliéné irresponsable tout accusé qu'on peut à la rigueur faire rentrer dans les cadres de l'aliénation? Ce ne sont pas, remarquons-le bien, des cadres rigides et fermés; ils sont au contraire assez largement ouverts; du moment qu'on admet qu'il existe des aliénés dont le seul caractère pathologique consiste dans un arrêt ou une déviation des fonctions instinctives, on peut aller trop loin; cette assimilation peut être défendable en aliénation, elle ne l'est guère socialement. Voici par exemple un individu qui a une intelligence normale; il manque du sens de la pitié, il reste parfaitement insensible à la douleur physique des autres. L'aliéniste dira : cette atrophie du sens moral m'apprend que j'ai affaire à un aliéné, à un anormal par défaut de développement de certains instincts. Et, en effet, c'est bien l'opinion qui a été professée par quelques auteurs. Lombroso paraît avoir voulu assimiler le fou moral et le criminel-né. D'autres ont fait de l'absence de sens moral un stigmate de dégénérescence. Remarquons bien la conséquence où nous conduirait une pareille opinion, on effacerait à peu près la distinction la plus importante entre l'aliéné et le criminel. En effet, qu'est-ce qu'un criminel? Il y en a de plu-

sieurs sortes : il y a les criminels par passion ou d'occasion, il y a des criminels par imitation, il y a enfin les criminels-nés. Chez ces derniers, ce qui semble le plus caractéristique, c'est bien un affaiblissement des sentiments altruistes avec une exagération des sentiments égoïstes les plus bas. C'est donc bien de l'amoralité. Dire que l'amoralité est un stigmate de dégénérescence ou est un signe de folie, ce serait donc assimiler les fous et les criminels, ce serait rendre les criminels irresponsables.

Nous savons bien qu'il y a là une question extrêmement délicate; on aura toujours de la peine à distinguer les criminels des fous moraux; mais il ne faut pas permettre que nos théories sur la folie morale fassent une sorte de brèche par laquelle presque toute la gent criminelle pourrait s'introduire dans l'aliénation, comme dans un lieu d'asile, afin d'y trouver l'impunité.

Il nous reste maintenant à étudier ces mêmes questions au point de vue sociologique. Nous avons vu ce qu'on peut dire au point de vue médical; c'est un point de vue partiel. Le médecin constate, il n'explique pas, il ne justifie pas la distinction entre aliénés et criminels. Il se contente d'établir qu'un certain groupe d'individus, appelés aliénés, sont irresponsables, et que tous ceux qu'on peut faire rentrer dans ce groupe jouiront de la même irresponsabilité, et que les autres n'en jouiront pas. Il faut maintenant chercher des raisons, et c'est la sociologie qui les donnera.

Point de vue sociologique. — La répression des crimes et délits, c'est-à-dire des actions dirigées contre un membre d'une société ou contre la société entière, se fait sous l'inspiration d'idées qui ont beaucoup varié suivant les temps. Au début, règne l'idée de vengeance; le coupable expie l'action qu'il a commise, de manière à apaiser la colère de l'offensé; la peine appliquée est la peine du talion; on poursuit non seulement le vrai coupable, mais à défaut, sa famille est punie avec la même sévérité. De ces anciennes mœurs un mot est resté dans notre droit, c'est celui de *vindicte publique*. Il n'y a pas que le mot qui survit; les sentiments ne sont pas tout à fait morts. De temps en temps, quand un crime abominable est commis, l'opinion publique s'émeut et réclame la peine du talion; c'est l'ancienne idée de vengeance qui ressuscite. Cette répression passionnelle a été rejetée parce qu'elle manque le

plus souvent de mesure. Une autre idée l'a remplacée progressivement, celle de justice : elle consiste à infliger aux criminels des peines exactement proportionnées à la gravité des crimes; c'est une mise en pratique des lois de la morale. Le progrès sur les anciens errements est évident. Mais on a critiqué ce progrès, au nom de la philosophie; on s'est demandé si réellement la société a le droit de punir; et on lui a contesté ce droit, sous différents prétextes : d'abord parce que le libre arbitre n'existe pas, et ensuite parce qu'il est impossible de juger la moralité et le démérite d'un accusé d'après ses seules actions et sans pénétrer dans le fond de sa conscience, sans peser tous ses mobiles, et cela aucun magistrat n'est capable de le faire.

Les critiques ont conclu que la Société n'a qu'un droit, celui de se défendre, et que le critérium d'utilité doit remplacer, dans la répression, le critérium de justice. Certainement, si on appliquait à fond ce caractère utilitaire, on arriverait à une répression extrêmement efficace; mais il faudrait, dans certains cas, faire des exemples, instituer la torture, et cela choque nos sentiments de justice. Actuellement, il semble que l'opinion publique et les mœurs acceptent un moyen terme, qui pourrait être assez exactement représenté par la proposition suivante : la punition doit être utilitaire, mais contenue dans une mesure telle qu'elle ne soit pas injuste.

Il est facile de ramener à ces notions celles qui sont admises couramment comme nécessaires à l'imputabilité.

Nous ne voulons point parler ici encore une fois du libre arbitre, question de métaphysique qu'on a eu le grand tort d'introduire dans les débats judiciaires. Nous nous mettrons simplement au point de vue de la pratique. La *capacité d'imputabilité*, comme dit Kræpelin, dépend de deux éléments : 1° une faculté d'intelligence, la faculté générale de juger ce qui est permis et défendu, ce qui est utile et nuisible, et la faculté spéciale de comprendre l'importance et les conséquences de l'acte qu'on commet; 2° la faculté volontaire, c'est-à-dire la faculté de choisir entre plusieurs actes possibles, et de se décider d'après des motifs réfléchis, et conformément aux tendances de sa propre personnalité. Pour faire court, disons que l'imputabilité dépend d'une certaine somme d'intelligence et de volonté. La première condition est nécessaire pour que la punition soit utile; car il est bien entendu qu'un individu qui n'a pas assez d'intelligence pour se rendre compte de ses actes

ne peut pas subir l'action préservatrice des peines, ni leur action moralisatrice; et la seconde condition est nécessaire pour que la punition soit non seulement utile, mais juste, car celui qui a subi une violence au moment de l'action nous apparaît comme irresponsable, digne de pitié, il ne peut pas répondre d'une action qui n'est pas sienne, qui ne dépend pas, en quelque sorte, de sa personnalité, mais de la violence qu'il a subie.

Appliquons ces idées aux aliénés. Pourquoi un aliéné n'a-t-il pas, comme un normal, la capacité d'imputabilité? Les raisons en sont multiples. Pour certains aliénés, ce qui manque, c'est la première condition de l'imputabilité, l'intelligence nécessaire de la nature de l'acte commis et de ses conséquences; il n'y a aucun avantage à punir des imbéciles, des idiots, des déments qui ne comprendraient pas, ni des aliénés aveuglés par un délire. Mais il faut bien dire que beaucoup d'autres aliénés, tels que les hystériques, les alcooliques, les fous lucides, et même les maniaques et les persécutés, ne sont pas dépourvus d'intelligence; ils ont assez de jugement pour rester sensibles aux pénalités, les comprendre, les prévoir et même modifier leur conduite en conséquence. Ce qui le prouve, c'est qu'ils sont accessibles au traitement moral du médecin, c'est aussi qu'ils sont presque toujours calmés et régularisés par la discipline qui les enveloppe dans un intérieur d'asile.

On peut donc considérer comme infiniment probable qu'ils tireraient avantage des peines, et en subiraient l'action intimidante et préservatrice, si on les leur appliquait. Dans quelques pays, d'ailleurs, on s'engage dans cette voie; on n'a pas hésité à appliquer des peines aux alcooliques, et même à des fous lucides. Aussi peut-on conclure, sur la question que nous examinons actuellement, que si on réglait les répressions sur le seul critérium de l'utilité, beaucoup d'aliénés ne pourraient pas être déclarés irresponsables.

Cependant le législateur moderne ne peut pas se résoudre à faire une assimilation aussi complète, au point de vue répression, entre le normal et l'aliéné; et il tempère le critérium d'utilité par le critérium de justice; car il considère que tout aliéné authentique ne remplit pas la seconde des conditions que nous avons indiquées pour la capacité d'imputabilité : nous voulons parler de la faculté volontaire et libre. Si on examine la série de cas que nous avons énumérée plus haut, où il est de règle qu'un aliéné intelligent soit tenu pour irres-

ponsable, on verra que cette irresponsabilité se ramène, plus ou moins, à un défaut de liberté volontaire et morale. Qu'il y ait eu aboulie ou impulsion, comme chez le fou lucide, exaltation involontaire ou excessive de l'émotivité, comme chez ceux qui se rapprochent des maniaques, il est évident qu'une action commise dans ces conditions paraît étrangère à la personnalité du malade, à sa personnalité habituelle; psychologiquement, on peut dire que ce n'est pas lui qui a commis l'action délictueuse, mais un être morbide qui l'a envahi. Ce raisonnement s'applique avec plus de peine, il est vrai, aux fous moraux, dont les instincts sont pervertis profondément et dès leurs premières années; ces malades-là ne peuvent pas dire comme les précédents malades : « Ce n'est pas moi qui suis l'auteur de l'acte, c'est un autre »; leurs crimes et délits émanent bien de leur personnalité; mais comme cette personnalité est morbide, on les fait bénéficier d'une sorte de fiction, on imagine qu'ils sont des victimes, qu'il y a en eux un élément sain, un être encore digne de pitié, qui est étouffé par des tendances malsaines; et tout ce qui dans leur histoire les rapproche des autres aliénés, comme l'irritabilité, la violence, l'absence de mobile intéressé, tout ce qui les éloigne d'une humanité normale, est un nouvel argument pour les traiter en irresponsables. Seulement, nous sommes ici à la limite de l'argument; nous sommes dans une zone où la folie va se confondre avec le crime; et on comprend que l'opinion des magistrats et même celle des médecins soit dans ces cas bien indécise.

A part ces cas limites, qui sont extrêmement embarrassants, — et sur lesquels nous reviendrons dans un instant — on a donc cherché à réprimer les actes délictueux des aliénés en employant des méthodes qui ne s'inspirent pas seulement d'idées de répression, mais encore d'idées d'assistance. C'est de cette conception humanitaire et médicale qu'est née l'idée d'*asiles-prisons*, qu'on a proposé d'organiser pour les aliénés ayant commis des crimes et pour les individus anti-sociaux dont nous venons de parler. Ces établissements ont un double caractère : 1° ce sont des prisons, car il y a tout un système de règlements et de mesures pour empêcher les évasions, qui restent relativement faciles dans les asiles; et on évite, par la construction d'établissements spéciaux, le contact d'aliénés criminels avec les autres aliénés; 2° ces établissements sont en même temps des *asiles*, car on y a souci du traitement des malades, la gravité des peines y est tempérée par une idée

médicale et la durée de la détention est sous la dépendance de l'état psychique du sujet plutôt que de l'acte commis[1].

Pose de la limite précise entre le criminel et l'aliéné. — C'est la question pratique par excellence; elle a une haute portée sociale; elle est loin d'être résolue; ce qui le prouve, ce sont les conflits d'opinion qui naissent si souvent entre juges et médecins, avec des avocats qui brochent sur le tout et qui, pour sauver leur client, ne cherchent trop souvent qu'à mettre du désordre dans les idées de tous; ce qui le prouve encore, c'est que les médecins-experts sont loin de s'entendre même sur des cas bien définis; ils ne s'entendent pas davantage dans leurs statistiques; tandis que les unes trouvent parmi les criminels 15 p. 100 d'aliénés, d'autres font monter le pourcentage jusqu'à 30 et 40 p. 100, ce qui est vraiment inquiétant. N'a-t-on même pas soutenu dernièrement que dans la criminalité juvénile il y a 95 p. 100 d'anormaux?

A quoi tiennent toutes ces incertitudes? On a répondu parfois qu'elles sont presque nécessaires, car l'incertitude dépendrait ici d'une question tout artificielle, la pose de la limite entre l'aliéné et le normal. Il est entendu, reconnu par tous, qu'il existe autant d'étapes de transition entre l'aliéné et le normal qu'entre le jour et la nuit, et que c'est en usant d'un véritable artifice qu'on arrive à fixer en tel endroit plutôt qu'en tel autre la limite exacte qui sépare ces deux domaines. On a ajouté alors qu'il est inexact de poser comme un dilemne la question de savoir si un individu est fou ou ne l'est pas; à part des cas très précis où l'on doute si quelqu'un est un simulateur ou non, ou si quelqu'un dissimule ou non un délire systématisé, il faudrait reconnaître que l'aliénation est une question de plus ou moins; il y a des demi-fous, des quarts de fous, etc. Et de tout cela, on conclut qu'un diagnostic de folie est affaire d'appréciation, et que deux aliénistes qui se disputent sur une question de ce genre peuvent être aussi compétents l'un que l'autre.

Il y a certainement du vrai dans cette manière de raisonner; mais la pousser trop loin est dangereux; et on commet alors

1. Le nombre des asiles-prisons existant actuellement est petit. Il y en a trois en Angleterre, à Berck, à Verth et à Dundram; un plus grand nombre en Amérique; un en Hongrie, un en Norvège, un à Buenos-Ayres, six en Prusse, etc. En France, on vient d'ouvrir l'asile des Hautes-Bruyères, annexé à celui de Villejuif. (Voir au sujet du dénombrement des asiles-prisons l'article de Carrara, de Turin, sur l'examen médico-légal des aliénés, *Traité international de Psychologie pathologique*, p. 1012.)

des erreurs. Entre le jour et la nuit existent toutes les transitions; mais cela n'empêche pas que la loi a distingué une heure à partir de laquelle il est censé faire jour, si bien qu'un magistrat a le droit, quand cette heure a sonné, de s'introduire dans un domicile privé, pour y exécuter un mandat d'arrêt. L'heure fixée par la loi paraît artificielle; oui, en ce sens que cinq minutes ou cinq secondes avant, il est censé faire nuit; et que, lorsque l'heure sonne, il est censé faire jour. C'est factice; disons plutôt que c'est une convention. Mais cette convention ne vaut-elle pas cent fois mieux que si on ne l'avait jamais établie, et que si on avait laissé à chaque magistrat la liberté d'apprécier dans chaque cas particulier le moment où le jour commence? Voilà où serait l'arbitraire, et il aurait des conséquences désastreuses. Il ne faut pas, quand c'est possible, laisser un individu juger une question grave d'après une *impression de sentiment.*

C'est cette idée qui a inspiré toutes les méthodes que nous avons imaginées pour le recrutement des anormaux, et nous le rappelons à ceux qui, nous comprenant mal — ou qui faisant semblant de nous mal comprendre — ont prétendu que nous voulions révoquer en doute la compétence des médecins. Ce que nous voulons supprimer est tout autre chose. Nous ne voulons pas qu'un médecin, par impression de sentiment, décide si un enfant est normal ou anormal, car ce n'est que de l'arbitraire, nous voulons qu'il se décide sur des faits précis, nous voulons qu'il puisse motiver son jugement, et nous lui avons offert des méthodes qui lui permettront cette motivation[1].

Et semblablement, ce qui nous paraît désirable en crimino-

1. A ce propos, qu'on nous permette en note une observation. On vient de nous adresser la critique suivante, à propos des méthodes que nous préconisons pour le recrutement des anormaux, et qui sont appliquées dans deux classes de perfectionnement. On nous dit : « Voyez les autres classes, les élèves anormaux sont choisis tout simplement par les instituteurs, et cela ne va plus mal pour cela ». Nous répondons : pardon, il y a une différence, et elle est fort appréciable. Avec notre méthode, nous admettons seulement une certaine catégorie d'enfants, ceux qui sont capables, d'une part, d'apprendre à lire, ceux qui, d'autre part, n'ont pas un retard d'intelligence moindre de deux ans. Nous posons donc deux limites, l'une inférieure, qui sépare nos anormaux des imbéciles; l'autre supérieure, qui sépare nos anormaux des normaux. L'instituteur qui n'emploie pas cette méthode ignore ces limites; par conséquent, il admettra dans la classe d'anormaux, d'une part, des enfants trop retardés, qui seront un poids mort, qui le décourageront par leurs inaptitudes — et, d'autre part, des enfants pas assez retardés, qui auront des succès brillants, et qui donneront lieu à du cabotinage.

logie, c'est que le médecin-expert cesse de s'abriter derrière une opinion médicale, qui consiste trop souvent dans une impression de sentiment, ou qu'il s'abstienne de prononcer ce mot vague de dégénérescence, qui n'explique rien. Nous désirons qu'il puisse motiver son jugement, décrire les faits sur lesquels il s'appuie, et répondre aux questions de ceux qui désirent être instruits. Son autorité n'en souffrira pas, loin de là, elle deviendra plus respectable quand elle ne s'entourera plus de tant de voiles. Et c'est d'autant plus nécessaire pour l'expert de motiver son jugement qu'en pratique, le plus grand nombre de cas soumis à son examen sont des cas d'états pathologiques frustes.

Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure d'indiquer la méthode précise à employer dans ces expertises où l'on dose le degré de responsabilité d'un prévenu avec tant de finesse qu'on arrive à distinguer une atténuation *légère*, une atténuation *assez large*, une atténuation *très large* de la responsabilité[1].

Il faudrait, pour mettre ces questions au point, que non seulement on pût tirer profit de nos connaissances en aliénation — lesquelles sont, heureusement, assez avancées — mais encore que l'on eût quelque idée sur la psychologie des criminels; et c'est là une étude qui est encore bien imparfaite, malgré les travaux suggestifs de l'école italienne.

Mais provisoirement, nous pensons qu'on peut déjà établir un certain nombre de règles. Il ne faut pas considérer l'aliéné et le criminel comme deux entités qui s'opposent : non, mais chacun d'eux représente un ensemble de symptômes; un aliéné typique est par exemple un complexus de vingt symptômes; un criminel typique est un complexus de vingt autres symptômes; et le cas que l'on considère se rapprochera plus ou moins du type criminel ou du type aliéné suivant le nombre de symptômes qu'il leur emprunte, et suivant l'importance des dits symptômes : c'est par ce nombre, par cette importance qu'il faut juger chaque cas particulier, et décider si on a affaire à un individu sain, à un aliéné, ou à un demi-aliéné, et si sa responsabilité doit être entière ou atténuée[2].

1. Régis. *Précis de Psychiatrie*, 4e édition, p. 1028.

2. On accorde aux demi-aliénés une responsabilité atténuée, c'est un point sur lequel les aliénistes sont d'accord. La seule objection légitime qu'on puisse faire à la théorie de la responsabilité atténuée, c'est qu'elle conduit à des conséquences justement contraires à son principe. Du moment qu'un accusé ne jouit que d'une responsabilité atténuée, les juges

Quels sont les symptômes qui caractérisent un aliéné? Voici les principaux, que nous énumérons sans les doser. Ce qui distingue un aliéné d'un normal, c'est : une hérédité plus chargée, des tares plus abondantes, des antécédents personnels plus graves; des troubles mentaux rentrant dans les cadres connus de l'aliénation et susceptibles d'un diagnostic précis; une intelligence insuffisante pour se rendre compte de ses actes, ou troublée par du délire; une volonté dont la liberté est diminuée par des idées fixes et des impulsions; une émotivité déséquilibrée par des écarts brusques et successifs; une aberration des sentiments moraux; des actes criminels qui n'ont point un mobile de lucre et ne supposent pas une association régulière, formée par une bande d'agents.

Par opposition à ce type, il faudrait pouvoir dresser le type criminel, qui malheureusement est encore mal défini. Pour le moment, on se contentera d'assimiler le criminel à un normal et on verra si le prévenu se rapproche davantage du normal ou de l'aliéné. L'expert doit rechercher ces différences, les compter, les évaluer aussi; il en fait la somme, il en dégage la résultante; c'est comme s'il mettait des poids successifs dans deux plateaux d'une balance; et suivant qu'un des plateaux s'abaisse plutôt que l'autre, il répond au juge qui l'interroge : cet accusé est un aliéné ou un criminel.

Sur deux points de ce parallèle, nous sommes en mesure d'apporter quelque précision : la notation des stigmates de dégénérescence, et l'évaluation de l'intelligence. Pour les stigmates, nos recherches nous ont montré qu'on en trouve en moyenne un seul chez les normaux; pour l'évaluation de l'intelligence, nous savons qu'un normal a, d'après nos tests, une intelligence minima correspondant à l'âge de douze ans. Sur ces deux points, on peut donc déjà être un peu précis, quoique là encore on doive rester prudent, car les recherches sont à

lui sont indulgents et le frappent de peines moindres que les peines inscrites dans la loi; on le met ainsi à même de récidiver plus facilement. Le bon sens et la défense de la société voudraient, au contraire, qu'on le mît dans l'incapacité de nuire, puisqu'il est plus à craindre qu'un normal. — Mais ce n'est point là une objection contre le principe de la responsabilité atténuée; c'est plutôt une critique contre notre système de pénalités.

On a distingué de la responsabilité *atténuée* la responsabilité *partielle*, qui est d'un tout autre ordre. Certains auteurs avaient admis autrefois qu'un aliéné qui commet un délit en dehors de la sphère de son aliénation, par exemple en dehors de son délire, a une responsabilité, mais partielle; aujourd'hui, on admet qu'un aliéné avéré est irresponsable de toutes ses actions.

peine ébauchées. Pour le reste, presque rien n'a été fait. Quelle pitié qu'une question aussi grave pour la société soit si négligée!

III. — LA DISTINCTION ENTRE L'ALIÉNATION ET LE RESTE DE LA PATHOLOGIE CÉRÉBRALE

Nous avons annoncé que pour avoir une idée compréhensive de l'aliénation, il faut établir la différence qui la sépare des autres territoires morbides qui l'entourent. Que l'aliénation soit une maladie du cerveau, d'accord; mais il existe bien d'autres maladies du cerveau qui ne sont pas de l'aliénation. Il ne suffit pas d'une lésion banale du cerveau pour faire un aliéné. Un homme tombe frappé d'une attaque d'apoplexie; quand il se relève avec un bras paralysé et une impuissance de la parole, on ne dira pas de lui que c'est un aliéné; son cas ressort de la pathologie cérébrale; mais aliénation et pathologie cérébrale ne sont pas des termes synonymes. Il importe donc de différencier le sens de ces termes [1].

Les premières classifications médicales ont toutes été symptomatiques; aussi existait-il un chapitre de pathologie mentale comparable en tous points au chapitre sur les fièvres. On subdivisait ce chapitre de pathologie mentale d'après des idées de psychologie élémentaire; or la psychologie, comme de juste, ne peut s'attacher qu'au symptôme. Galien distinguait : l'abolition de l'imagination, qui constitue le coma, la léthargie; la perversion de l'imagination, qui produit les délires; l'abolition de la mémoire, qui constitue l'amnésie. Coma, délires, amnésies constituaient non seulement des symptômes, ce qui est exact, mais autant d'affections mentales distinctes, ce qui est évidemment faux, puisque ces symptômes divers peuvent se rencon-

1. Dans un récent article, Grasset a étudié les rapports de la psychiatrie et de la neurologie, mais c'est plutôt pour montrer leurs analogies que leur frontière; il conclut en effet que « le système nerveux est *un*, et l'étude de son fonctionnement et de ses détraquements forme l'objet commun et unique de la psychiatrie et de la neurologie ». A l'appui de ce rapprochement, il cite des faits de tous ordres : par exemple que les aliénistes et neurologistes ont des congrès communs, — et encore qu'un même malade, suivant le point de son évolution, sera traité par des aliénistes ou des neurologistes. Tout cela est parfaitement juste. Mais tout de même il y a une distinction, une limite entre ces deux domaines de la psychiatrie et de la neurologie; et Grasset ne l'indique pas. (Voir *Traité international de Psychologie pathologique*, p. 5 et seq., t. I.)

trer tantôt dans les mêmes maladies, tantôt dans des maladies différentes.

On retrouve le même caractère dans la classification de Plater, qui est de 1625; Plater divise l'ensemble des troubles de l'intelligence en deux groupes : affaiblissement ou abolition, d'une part; dépravation ou aliénation, d'autre part. Le premier groupe comprend le coma, l'apoplexie, l'épilepsie, l'idiotie et les démences. Le deuxième groupe comprend les délires. Dans une classification de ce genre, des troubles mentaux, qui pour nous n'ont rien de vésanique, par exemple ceux qui accompagnent la syncope, seraient rapportés, malgré leur caractère fugitif, au premier groupe de Plater, où se trouvent des états aussi permanents que l'idiotie. Il est évident que, dans ces conceptions anciennes, l'aliénation, au sens précis où on l'entend aujourd'hui, ne se dégage pas encore, puisqu'on y met pêle-mêle ce qui est transitoire et ce qui est permanent.

C'est Esquirol, on le sait assez, qui a eu le mérite d'apporter la première, la plus importante ligne de démarcation entre l'aliénation et les troubles cérébraux de toutes sortes; et il s'est servi d'un critérium très précis, celui de la fièvre. Des anciens, Galien par exemple, s'étaient déjà aperçus que le délire est de deux espèces, avec ou sans fièvre; mais ils n'avaient tiré de ce caractère aucune autre conséquence que cette subdivision. Esquirol enseigne, au contraire, que le symptôme fièvre doit être pris pour base de classification; pour lui, l'aliénation est formée de troubles mentaux non fébriles; le délire proprement vésanique est un délire non fébrile. Remarquons bien que le principe de cette classification n'est pas psychologique, mais médical.

A ce premier principe s'en ajoutent d'autres, qui ont un rôle moins prépondérant; on s'attache à des questions de pathogénie, et on sépare des autres délires, les délires dits sympathiques, dans lesquels le cerveau ne paraît atteint que secondairement à un autre organe. Esquirol, conformément à cette vue, fait une situation à part au délire alcoolique; il le considère comme un délire sympathique parce qu'il suppose que ce délire résulte de l'action de l'alcool sur l'estomac; l'alcoolisme est donc considéré à cette époque comme un délire gastrique, et, par conséquent, il ne fait pas partie de l'aliénation.

Une autre idée curieuse se fait jour peu à peu; on remarque que certains troubles mentaux sont accompagnés de phénomènes moteurs, et on considère que cette coexistence les exclut

du domaine de l'aliénation ; c'est pour cette raison qu'on commençait à distinguer la paralysie générale de l'aliénation, déjà un peu avant les découvertes anatomo-pathologiques de Bayle ; il semble admis que, pour constituer une maladie vraiment vésanique, il faut que les troubles mentaux soient purs de tout désordre somatique.

Une autre idée encore se dégage ; l'aliénation suppose une permanence dans les troubles mentaux ; ceux qui sont courts, passagers, n'en font pas partie ; l'aliénation est une maladie essentiellement chronique. Ainsi s'explique la classification de Falret, qui est la mise en œuvre de quelques-unes des notions précédentes :

1° Le délire aigu { fébrile (méningitique ; des autres fièvres, etc.), apyrétique, l'alcoolisme.

2° Le délire chronique, ou vraiment vésanique.

Foville est très explicite. « Le délire non vésanique (c'est-à-dire le délire fébrile, les délires des maladies de cœur, de l'inanition, etc.), le délire non vésanique est seulement ou un symptôme accessoire, ou une complication d'un état morbide quelconque de l'économie, tandis que le délire vésanique, ou folie, constitue par lui-même une individualité pathologique, une maladie propre. »

Foville traduit déjà, par les termes précédents, une des tendances les plus accusées de notre époque. De plus en plus, on ne veut voir de l'aliénation que dans les cas où les troubles mentaux ne sont associés à aucun autre trouble somatique, et ne paraissent pas être un symptôme d'une maladie caractérisée par ailleurs. Il en résulte qu'avec le progrès de l'analyse, le domaine de l'aliénation se rétrécit, puisqu'il ne comprend que des affections dont on connaît seulement les symptômes mentaux ; et que la découverte de symptômes d'autre nature raye l'affection des cadres de la psychiatrie.

C'est par suite de ces idées que Ball et Ritti ont donné la classification suivante :

I. Délires non vésaniques :

a) fébriles.
b) des maladies du cœur, etc.

II. Délires vésaniques :

A. Toxiques.
B. Consécutifs aux lésions organiques du cerveau : p. g., etc.
C. Vésaniques proprement dits.

Cette subdivision n'est pas encore en complète harmonie avec les idées que nous indiquons, car ici, si le groupe des vésanies est nettement opposé au groupe non vésanique, en revanche on trouve dans les vésanies des délires consécutifs aux lésions organiques du cerveau, par exemple le délire de la paralysie générale.

La classification de Magnan, qui date de 1882, est plus systématique, plus fidèle à cette idée directrice :

I. États mixtes tenant de la pathologie et de la psychiatrie :
- Paralysie générale.
- Démence sénile.
- Lésions cérébrales circonscrites : ramollissement, tumeurs, etc.
- Hystérie.
- Épilepsie.
- Alcoolisme et autres intoxications.

II. Folies proprement dites :
- Manie.
- Mélancolie.
- Délire chronique.
- Folie intermittente.
- Folies des dégénérés.

III. Idiots, imbéciles, débiles, déséquilibrés.

Magnan distingue plus nettement que ses devanciers la folie proprement dite et les états mixtes tenant de la pathologie et de la psychiatrie ; et il met dans cette seconde case la paralysie générale, avec les lésions circonscrites et l'épilepsie. Mais on pourrait faire quelques objections à cette classification, qui reste encore un peu indécise. L'idiotie et l'imbécillité forment un groupe à part ; ils devraient cependant être mis dans le premier groupe. L'hystérie, maladie mentale, devrait en être exclue. Et enfin, le nom même de ce premier groupe, « états mixtes tenant de la pathologie et de la psychiatrie », n'est pas très explicite, et ne suggère pas à l'esprit une idée bien nette ; on peut toujours se demander en quoi pathologie et psychiatrie diffèrent ; le caractère distinctif n'est pas mis en lumière.

Nous n'insisterons pas sur la classification de Kræpelin : elle reflète les idées de notre époque sur la distinction entre la pathologie et la psychiatrie, mais elle ne les précise pas d'une façon très heureuse. Kræpelin, au lieu d'une division bipartite, a fait une sériation de cinq états ; et l'idée de cette sériation

est la distinction entre les causes exogènes et endogènes qui les produisent. C'est une idée bien artificielle, puisqu'elle conduit à mettre en des points extrêmes de cette série les lésions circonscrites du cerveau (cause exogène?) et l'idiotie (cause endogène?).

Bien plus précis est Régis[1]. Il classe les psychopathies en deux groupes : 1° les états psychopathiques primitifs ou vrais, qui constituent des entités, simples et irréductibles, par exemple la folie systématisée de persécution; 2° les états psychopathiques secondaires, ou syndromes psychopathiques; par exemple la psychose de la grippe, qui est un syndrome susceptible de se retrouver tel quel dans toutes les psychoses infectieuses et toxiques. Le premier groupe comporte une subdivision en maladies psychiques et infirmités psychiques; ces dernières comprennent les états d'arriération et de démence. L'auteur donne peu d'explications à la suite de sa classification. Il dit cependant d'une façon expresse, à propos de la subdivision en maladies psychiques et infirmités psychiques, qu'il existe une distinction profonde entre les premières, qui troublent le psychisme dans son fonctionnement, et les dernières, qui le lèsent dans sa constitution. La remarque est fort intéressante.

Quand aux états psychopathiques secondaires, ce sont des syndromes liés à un état autre dont ils dépendent; les troubles psychiques qui les composent sont tous plus ou moins similaires; ils sont le plus souvent ceux de la mélancolie ou de la confusion mentale; et l'auteur ajoute que le processus de l'organisme auquel ils se rattachent est le plus souvent une infection.

L'idée que certaines psychopathies constituent en elles-mêmes la maladie, tandis que d'autres sont des syndromes associés à un processus organique est donc bien nettement indiquée par la classification de Régis. Il y a cependant à critiquer. Peut-on faire de l'infection la base presque unique des psychopathies secondaires, quand on place dans ce même groupe les hémorragies du cerveau, la paralysie générale, l'épilepsie? Les états d'arriération, qui certes sont liés à un processus organique, devraient-ils figurer dans le groupe des psychopathies primaires? Ne devrait-on pas les rapprocher plutôt des psychopathies secondaires, reliées à des abcès, des tumeurs, des processus inflammatoires et autres?

1. Régis, *Précis de psychiatrie*, p. 223.

Dans le *Traité international de Psychologie pathologique* de Marie, la préface du tome II, autant que nous en pouvons juger, est un plaidoyer contre les affections *sine materia* et tendrait à ramener toutes les affections mentales à des processus organiques, et à effacer par conséquent les distinctions précédentes; mais cette idée nous a paru assez vague; et dans l'ordre des matières suivi par le tome II de ce traité, nous ne trouvons pas d'indication plus précise; car les maladies sont décrites dans l'ordre suivant, qui n'a rien de caractéristique, qui n'est même pas un ordre : 1° l'hystérie et la psychasténie; 2° les troubles psychiques dans les maladies organiques; 3° la paralysie générale; 4° les démences; 5° les démences précoces; 6° les dégénérescences et psychopathies; 7° les délires chroniques à évolution systématique; 8° les psychoses maniaques dépressives; 9° les confusions mentales; 10° les psychoses toxiques d'origine endogène. On voit que les maladies rattachées d'habitude aux psychopathies primitives, soit les numéros 1, 2, 6, 7, 8, se trouvent presque alterner régulièrement avec les syndromes psychopathiques. Il n'y a pas dans cet ordre d'autre idée plus claire que la négation de l'ordre lui-même, et une confusion de toutes les psychopathies en un seul groupe.

De tout ce qui précède nous pouvons conclure que, depuis longtemps, la plupart des auteurs s'accordent à accepter une grande division des désordres mentaux; on répartit ces désordres en deux groupes, dont le premier ne fait pas partie de l'aliénation proprement dite, et représente les troubles mentaux d'origine organique; le second groupe constitue l'aliénation proprement dite.

Les caractères distinctifs de ces deux groupes sont assez nets, et assez nombreux; ils ne sont pas toujours tous présents, cela va sans dire, mais la présence de quelques-uns suffit pour caractériser les symptômes.

Les troubles mentaux d'origine organique ont comme caractères *d'être fébriles, de se rattacher à une maladie connue du corps, de dépendre de lésions définies, de coexister avec des troubles somatiques.* On le voit, tous ces symptômes contribuent à rattacher les désordres mentaux à une affection organique connue par ailleurs.

En opposition, signalons les caractères des troubles auxquels on accorde la dénomination de maladies mentales et qui, en

d'autres termes, font partie de l'aliénation : *ils sont apyrétiques, ils ne se rattachent à aucune maladie connue du corps, ils ne dépendent d'aucune lésion connue, ils ne coexistent avec aucun trouble somatique.* Ce sont là autant de caractères négatifs, et il n'est pas sans intérêt de constater que la définition de l'aliénation se fait par ce qu'elle n'est pas, beaucoup plus que par ce qu'elle est.

En d'autres termes, dans le premier cas il y a au moins coexistence de troubles physiques et de troubles mentaux, l'atteinte de l'organisme est certaine; dans le second cas, l'atteinte somatique reste hypothétique.

Cette distinction n'aurait qu'un intérêt médiocre si elle ne rendait pas à la pratique de la psychiatrie des services qu'on peut qualifier d'inappréciables; elle domine les méthodes de diagnostic, et guide constamment le clinicien. Dès qu'on cherche à savoir quelle est la maladie présentée par un malade mental, d'instinct on cherche d'abord, et c'est véritablement la question la plus importante, dans laquelle des deux catégories susdites il convient de le placer. Est-ce un vésanique proprement dit? Est-ce un organique? Ces subdivisions sont d'importance à peu près égale, nous avons pu nous en assurer tout récemment, en recherchant comment nous pouvons répartir les quatre-vingts entrants d'un hospice, dont l'un de nous venait de faire l'examen mental; il s'est trouvé que quarante environ tombaient dans un des groupes, et quarante dans l'autre.

Examinons par quels moyens se fait ce triage. C'est surtout en se guidant sur l'absence ou la présence des signes physiques, sur l'étiologie, ou sur divers événements de l'anamnèse, bref sur des données qui ont ce caractère curieux de ne pas être mentales.

Ainsi, pour faire le diagnostic des paralytiques généraux, on recherche deux symptômes principaux : un état de démence, c'est-à-dire un affaiblissement des facultés intellectuelles et morales, et un trouble caractéristique de la parole : ces malades parlent en articulant mal : ils ont des arrêts, des achoppements, au cours de l'énonciation d'une série de syllabes. Les aliénistes qui diffèrent le plus par la manière de procéder à l'examen psychologique d'un malade mental, font en présence d'un paralytique général le même diagnostic. D'où vient cet élément de certitude? C'est que l'appréciation de l'état mental intervient à peine. Sans doute il joue son rôle : avant qu'on ait entendu

parler un paralytique général, et rien qu'à le voir entrer on le devine; mais les signes physiques sont immédiatement si gros dans la grande majorité des cas, qu'on ne sait réellement plus si c'est avec l'aide de la démence qu'on fait le diagnostic : il suffit que la présence de trop d'intelligence n'infirme pas « l'impression globale » qu'on ressent. Il n'y a d'ailleurs, pour se rendre compte de l'importance respective de ces deux éléments, qu'à réfléchir à l'embarras qu'on éprouve dans les cas exceptionnels où les signes physiques ne sont pas nets, où des signes psychiques existent seuls; on n'ose plus dès lors conclure d'une façon affirmative.

Prenons un exemple : une femme présente un mutisme absolu, une attitude affaissée, elle reste à peu près inerte aux excitations du dehors, mais on remarque entre ses pupilles une légère inégalité. Ce n'est plus l'état mélancolique dont on va s'efforcer dorénavant de découvrir les caractères; tout l'effort du psychiatre va avoir pour but d'arracher à cette femme quelques paroles, non pas tant pour découvrir et préciser des idées délirantes hypocondriaques ou de négation, que pour entendre l' « accroc » auquel s'accrochera un diagnostic définitif.

S'agit-il de poser un diagnostic d'alcoolisme? La physionomie des malades, leurs yeux mouillés, la bouffissure de leur visage, l'hébétude de leur expression orientent d'abord l'esprit; on recherche alors le tremblement des mains, les crampes ou les étourdissements; on pose au malade des questions sur son régime habituel. Cette manière de faire, commune à tout aliéniste, indique combien ces signes particuliers sont importants pour le diagnostic. On essaye bien plus rarement d'approfondir l'état mental : la connaissance d'un abus de boissons alcooliques, quelques signes physiques, voilà ce qui fait rapporter à l'intoxication les troubles psychiques qu'on rencontre.

S'il n'y a pas non plus d'hésitation pour les médecins en ce qui concerne les déments séniles, et en ce qui concerne les malades à lésions circonscrites, c'est que dans ces cas encore on classe les malades en s'appuyant sur d'autres signes que les signes mentaux : l'âge apparent du dément sénile ou une déviation de la bouche chez le circonscrit constituent de premières indications; qu'on note avec cela un peu d'affaiblissement de la mémoire, et cet ensemble de symptômes suffit à conclure.

Voyons comment on procède à l'égard des épileptiques. Ceux-ci ne présentent parfois aucun trouble mental au moment de leur entrée et c'est le cas le plus ordinaire. On ne fait le plus souvent le diagnostic que par une série de questions sur l'existence des paroxysmes, c'est-à-dire qu'on fait le diagnostic d'après les attaques convulsives. Il se présente des cas délicats, où l'on peut hésiter sur la nature de ces attaques, quand on ne les a pas vues et qu'on ne les connaît que par les récits du malade ou le témoignage de parents ignorants; il faut alors, pour arriver à une conviction, faire la recherche de l'inconscience et de l'amnésie; mais c'est une recherche qui est toujours orientée autour du symptôme convulsif.

De même enfin l'existence d'un état de fièvre oriente d'une façon particulière les idées du praticien; et la constatation de symptômes physiques d'auto-intoxication ou d'épuisement rend des services analogues.

En somme il existe tout un ensemble de cas, où le groupement se fait, si nous pouvons dire, par une nosologie « extramentale ». Il va de soi qu'on ne peut pas négliger entièrement l'étude de l'état mental dans ces diagnostics, et que s'il y avait désaccord trop flagrant entre l'état mental rencontré et celui qui accompagne habituellement les signes physiques, la conclusion pourrait être modifiée. Mais en fait, quand des signes physiques existent, la considération de l'état mental ne joue plus qu'un rôle d'appoint.

Ainsi se constitue le groupe des organiques ou non-vésaniques. Restent maintenant les vésaniques; ce sont ceux qui ne sont reconnaissables à aucun des signes physiques précédents; leur étiologie est muette, ou du moins elle ne donne pas de renseignements significatifs; ils ne présentent que du désordre mental, pur de tout alliage; on est obligé de les reconnaître par le seul état mental, par leurs délires, leurs hallucinations, leurs obsessions, leurs incohérences.

Autant le diagnostic est aisé et rapide avec des signes physiques, autant on a de la peine, de la lenteur et des doutes lorsqu'on est obligé de se réduire à un examen mental. Rentrent dans ce groupe l'hystérie, la folie avec conscience, le délire systématisé, la démence précoce, la folie maniaque dépressive, etc.

On est donc amené par les nécessités de la pratique à faire cette subdivision, puisqu'elle se reflète dans les méthodes de diagnostic. Mais, ceci posé, la question est de savoir si une

telle subdivision n'est qu'un procédé empirique et commode, ou si elle correspond à des caractères importants de pathologie, ou de pathogénie. Sur ce point, les avis des auteurs diffèrent. Avant de les discuter, signalons quelles sont en fait, et d'après nous, les principales différences qu'on rencontre entre les vésaniques et les organiques.

1° Lorsqu'un état mental se trouve lié à un symptôme physique, à une étiologie précise, cette subordination devient un fait tellement important que la qualité même de l'état mental associé paraît secondaire pour le diagnostic. Ainsi, voici des malades appartenant au groupe des paralytiques généraux et qui sont reconnaissables par l'embarras de la parole; en outre, les uns ont des idées de grandeur, d'autres ont de l'excitation maniaque; ce sont des symptômes mentaux d'ordre bien différent; on ne s'y arrête pas; du moment qu'il existe un trouble de la parole, avec état de démence, peu importent en vérité les autres symptômes psychiques; ils ne servent point au diagnostic et ne peuvent le changer. Voici une vieille femme qui perd ses souvenirs principaux et qui a de l'affaiblissement intellectuel; elle peut présenter en outre des idées de persécution ou d'autres symptômes; on ne s'y attache pas; du moment qu'elle est sénile et qu'elle est démente, c'est de la démence sénile. Troisième exemple : l'alcoolisme. L'état mental des alcooliques a été décrit et il reste soumis, dans ses grandes lignes, à des lois; mais on rencontre des variétés individuelles parfois déconcertantes; peu importe; l'étiologie n'est pas douteuse; cet homme a fait des excès de boissons; de plus les symptômes physiques d'une intoxication éthylique sont présents; on passe outre.

2° Il existe dans les symptômes mentaux dépendant d'un état organique et de certaines étiologies certains caractères qui semblent manquer aux symptômes mentaux lorsque ceux-ci constituent toute la maladie. Nous sommes loin de posséder actuellement la liste complète des caractères appartenant aux états organiques; du moins on peut en entrevoir quelques-uns : ce sont surtout des phénomènes de destruction; la fonction est détériorée, elle est mise hors de service. La destruction d'une fonction consiste en deux choses : anatomiquement, elle correspond à une lésion qui altère plus ou moins le tissu nerveux; cliniquement, elle correspond à un trouble qui, au lieu d'être passager, inconstant ou curable, présente un caractère définitif. Les meilleurs exemples de destruction sont

fournis par les paralysies de cause organique. Qu'une artériole du cerveau soit oblitérée, ou se déchire, il va se produire dans un territoire nerveux une lésion; et consécutivement à cette lésion, suivant son importance et suivant son siège, il y aura une paralysie du mouvement. C'est un apoplectique qui ne peut plus remuer son bras, le bras pend flaccide le long de son corps; le malade n'est plus maître de ses sphincters, ceux-ci sont paralysés et laissent échapper son urine; la tonicité des muscles d'un côté de sa face est diminuée, de sorte que sa face est déviée de l'autre côté par l'action des muscles antagonistes, qui ne sont plus contre-balancés ; dans le membre paralysé des mouvements, la sensibilité superficielle et profonde peut être éteinte; dans certains cas, les sens spéciaux sont pris, il y a de la cécité ou de la surdité; dans d'autres cas, plus fréquents, les mouvements d'articulation de la parole sont compromis, le malade est devenu aphasique. Tous ces effets, qui sont dus à un accident dans le système circulatoire du cerveau, sont des effets de destruction; ils répondent à une lésion, et ils sont définitifs; si parfois ils semblent s'amender, cette apparence tient à ce que les effets de la lésion ont été grossis au début par une irradiation fonctionnelle qui se réduit peu à peu; il y a aussi des cas où des suppléances s'opèrent par des parties restées indemnes du cerveau.

De ces exemples très nets, très faciles à comprendre, de destruction, il faut rapprocher d'autres cas, où la lésion est d'une autre nature, plus subtile. Chez les idiots et imbéciles, on observe des arrêts de développement intellectuel, qui sont dus soit à des lésions pathologiques, comme une sclérose cérébrale, soit à des malformations du cerveau, par exemple une réduction de son volume normal. Enfin le phénomène le plus important de destruction qu'on puisse citer est celui de la démence; il consiste cliniquement dans un affaiblissement des facultés intellectuelles; cet affaiblissement est d'ordinaire global, il intéresse toutes les facultés; et de plus, il est définitif, incurable.

Sa réalisation dans la méningo-encéphalite diffuse ou paralysie générale, dans les états tardifs de l'alcoolisme chronique, dans l'atrophie cérébrale des séniles et leurs concomitants artério-scléreux habituels, a porté à admettre que lorsqu'il y a démence il y a lésion cérébrale. Un aliéné ne devient dément que si ses éléments nerveux sont définitivement atteints. La

démence constituerait ainsi un caractère distinctif des plus importants entre ce qui est organique et ce qui ne l'est pas. Et sans doute on pourrait prétendre que cette distinction est encore aujourd'hui plus théorique que démontrée. On doit reconnaître cependant qu'elle est *a priori* universellement adoptée. En sorte que le domaine de l'organique, bien que sans preuve décisive, tend actuellement à englober un vaste fragment de la pathologie mentale, celui des phénomènes démentiels.

Ces phénomènes de destruction n'appartiennent pas au groupe des désordres vésaniques; on ne rencontre pas dans les vésanies de symptômes de déficit produits par des lésions et de nature incurable. Ainsi, chez le persécuté, chez le maniaque, chez le fou lucide, chez l'hystérique, il n'y a pas d'exemple d'une vraie paralysie d'un membre, avec les caractères d'une paralysie de cause organique; un fou lucide peut bien, par une défaillance de la volonté, ne pas arriver à commettre l'action la plus simple, comme de se lever, de fermer une porte, ou de donner une signature; mais il n'est pas paralysé du bras comme le serait un circonscrit. Ce sont là des points hors de doute, quoiqu'il arrive parfois qu'on rencontre dans l'hystérie des symptômes qui ressemblent beaucoup à des paralysies de cause organique; mais leur pathogénie est différente, leur destinée ultérieure est différente aussi, et même quelques signes cliniques permettent de distinguer les unes et les autres; comme Babinski l'a montré, les paralysies hystériques n'ont guère que les signes vulgaires qui peuvent être connus des malades et imités par la volonté.

Les actions organiques ne produisent pas toujours des effets de destruction. Ainsi, supposons un arrêt du cœur, ou toute autre cause venant suspendre la circulation du sang dans la tête; il y a syncope, c'est-à-dire obnubilation de la conscience; cette obnubilation est sous l'influence d'une cause physique, une modification de l'irrigation sanguine des tissus. Autre exemple : un traumatisme, tel qu'un choc violent sur la tête, par exemple dans une chute de cheval, produit également perte de conscience; il y a même dans ce dernier cas un effet psychologique plus subtil, une perte de mémoire rétrograde, de sorte que le traumatisé, une fois revenu à lui, ne se rappelle ni l'accident, ni ses conditions, ni les événements qui l'ont précédé de quelques minutes ou de quelques heures; s'il a fait, par exemple, une visite une heure avant, le souvenir en est

aboli. Ce traumatisme est aussi, cela va sans dire, une action physique; comment agit-elle? On l'ignore; mais ce qu'on sait, c'est que l'inhibition qui s'est produite est l'effet d'une action physique. Il n'y a pas à douter que ce sont aussi des actions physiques qui interviennent dans la production des crises d'épilepsie; un malade pousse un cri, perd conscience, tombe et s'agite dans des convulsions; cet accident, qui se produit avec une brusquerie terrible, reste malheureusement de mécanisme inconnu; on ne sait si l'aptitude convulsive résulte d'une lésion du système nerveux ou d'un empoisonnement du sang, ou de toute autre cause; mais ce qu'on sait, c'est que la suspension de conscience ne s'explique pas par un phénomène mental, comme s'expliquerait par exemple un état de distraction; c'est une inhibition qui est d'origine physique.

Ainsi s'élargit peu à peu l'idée qu'on peut se faire des interventions de causes organiques dans notre premier groupe de désordres mentaux. Le type de ces interventions c'est la lésion grossière, détruisant du tissu nerveux et détruisant par conséquent une fonction mentale; mais, à côté, il faut admettre des actions suspensives, des inhibitions, de cause également organique, qui ne produisent pas de lésions visibles, qui n'ont pas des effets incurables, mais seulement des effets suspensifs; ces causes n'en ont pas moins un mode d'opérer qui est tout spécial, qui est purement physique. Seulement, la question est de savoir jusqu'où vont ces actions physiques, et quels sont les phénomènes qu'elles peuvent expliquer. S'il n'y a pas de doute pour les syncopes, les traumatismes, certains accès convulsifs, certains états infectieux, on est au contraire assez perplexe dans d'autres cas; on observe dans diverses formes d'aliénation des états de gêne intellectuelle, des états de dépression, des abaissements transitoires de niveau intellectuel, et on peut se demander s'ils sont ou non d'origine organique.

3° Par opposition à la pathogénie des accidents organiques, parlons maintenant du mode de formation des phénomènes vésaniques. Leur mode de formation n'est point physique, mais psychique; ou plutôt, pour ne pas se contenter de ces expressions trop sommaires, disons que les symptômes vésaniques sont le résultat d'une lésion qui porte sur le fonctionnement mental, tandis que dans les troubles organiques on trouve une lésion qui porte sur la constitution des phénomènes psychiques. Dans les vésanies, le fonctionnement est anormal, il est dévié, déséquilibré, il n'en reste pas moins

mental. A cet égard, il présente une analogie frappante avec le fonctionnement mental d'un individu sain d'esprit.

Cela nous explique pourquoi il est si important qu'un aliéniste soit un psychologue. Un aliéniste ne peut pas se contenter de penser en termes anatomiques, pour ainsi dire, le délire d'un malade, en se représentant des sièges de lésions; il ne peut pas non plus se contenter de le penser physiologiquement, d'après des appareils nerveux en mouvement; il doit le penser mentalement, se substituer à son malade, vivre les pensées de son malade, et imaginer ce qui se passe dans un esprit d'aliéné. Voilà, pour le dire tout simplement, la qualité maîtresse d'un bon aliéniste, et ce qui fait que le premier médecin venu ne peut pas réussir en aliénation; il n'y réussira pas, s'il manque d'intuition psychologique. Le penser psychologique s'impose aujourd'hui comme base de la méthode psychiatrique.

Voyons d'ailleurs comment, par quelles questions, l'aliéniste entre en contact avec un aliéné, et comment il l'interroge. Toutes les questions posées supposent admis que les symptômes du malade sont d'origine psychique; car toutes les questions posées supposent que ces symptômes sont explicables, et explicables par d'autres phénomènes psychologiques.

Prenons le cas d'un délire systématisé. Déjà, le mot de systématisation souligne toute l'organisation intellectuelle que ce délire implique. Aussi ne cesse-t-on, quand on interroge un malade de ce genre, de le poursuivre de la question du pourquoi et du comment. On lui demandera : « Quels ennuis avez-vous? Qui vous fait ces ennuis? Pourquoi s'acharne-t-on ainsi après vous? Comment vous fait-on toutes ces misères? Vous avez menacé votre propriétaire : quels griefs aviez-vous contre elle? Depuis combien de temps le désaccord s'était-il accentué? Quelles raisons reconnaissait-il? Quel but vous proposiez-vous? Vous la poursuivez en procès; quelle indemnité estimez-vous que puisse valoir le dommage qui vous a été causé? » Les questions se suivent comme avec un individu normal, comme entre juge d'instruction et accusé, souvent sans qu'on y voie pendant longtemps la moindre différence. L'interrogateur n'est pas moins attentif au choix des mots qu'il emploie, tant il sait son interlocuteur attentif. Il s'établit ainsi une sorte de joute d'interrogatoire. Tout cela n'indique-t-il pas nettement la filiation psychologique des idées dans le délire du malade?

On ne procède pas autrement à l'examen d'un mélancolique : on suppose des raisons à la tristesse qui le domine, on l'interroge à ce sujet, comme un normal encore, en s'efforçant de gagner sa sympathie et de ne pas le brusquer.

Et l'on procède encore de même avec les malades absorbés ou qui se livrent à des actes en apparence sans motif : on soupçonne à leur absorption des mobiles valables, on leur demande la raison de la bizarrerie de leurs actes.

Le tableau qu'on fait enfin des divers vésaniques est un tableau psychologique. On raconte le délire d'un persécuté comme on ferait le récit d'une vie dont les diverses parties peuvent être reliées logiquement par le caractère du sujet. Les manifestations de la mélancolie sont groupées autour des lois qui ont été reconnues aux états émotifs : on admet que c'est la tristesse du malade qui renouvelle et avive les préoccupations passées, assombrit l'avenir, comme le font nos tristesses les plus normales. C'est, enfin, par l'existence d'un monde hallucinatoire et par réactions logiques contre les hallucinations qu'on prétend expliquer l'attitude énigmatique de nombre de délirants. On s'efforce dans chaque cas de pénétrer dans l'esprit du malade, et de l'expliquer par la psychologie.

Bien que la supposition d'une explication psychologique à la plupart des manifestations de l'aliéné ne soit pas toujours juste, elle l'est du moins dans un assez grand nombre de cas pour établir un contraste avec le groupe des psychoses organiques. On ne demandera pas à un aphasique : pourquoi ne pouvez-vous plus parler? On ne demandera pas à un hémiplégique : pourquoi ne pouvez-vous plus soulever le bras? On ne demandera pas à un dément : pourquoi êtes-vous affaibli de l'intelligence?

De ces réflexions résulte ceci de bien clair que les symptômes mentaux présentés par les malades sont de deux ordres : les uns dérivent encore de la *mens*, ils sont l'application d'une activité proprement psychique; telles sont les idées associées, les raisonnements, les désirs, les volitions; les autres sont des paralysies du mouvement et de la sensibilité, des affaiblissements de l'intelligence qui ne résultent point d'actions psychologiques, mais de processus matériels de destruction ou d'actions physiques, en tout cas de causes extra-mentales.

Nous ne voudrions pourtant pas qu'un intérêt de clarté nous fît tomber dans la schématisation à outrance. S'il existe chez l'individu normal qui pense, réfléchit, sent et agit, un certain

déroulement de phénomènes mentaux qui s'expliquent psychologiquement, qui ont des causes psychiques, en revanche beaucoup de ses phénomènes mentaux subissent aussi le retentissement de causes physiques; et tout cela est encore trop ignoré, trop obscur, trop mal défini pour qu'on puisse faire dès aujourd'hui le départ entre ces deux modes d'action. Lorsqu'on boit un verre de vin, l'alcool qui passe dans le sang est bien pour quelque chose dans l'entrain qu'on éprouve; l'action de la chaleur, du vent, de la température sur la pensée, l'humeur, les projets qu'on fait, est bien une action physique; les fatigues, les lassitudes, les découragements qu'on éprouve ont des causes souvent intimes qui sont physiques; beaucoup de nos émotions ne sont que la manifestation d'un état du corps que nous ignorons.

Une explication entièrement mentale de la vie psychique d'un individu serait donc chimérique; pas plus qu'un normal et même encore bien moins, un vésanique ne peut échapper à ce retentissement continu des actions physiques sur la nature de ses pensées et de ses sentiments. Conséquemment, la différence entre le vésanique et l'organique est une différence de degré. Dans toute affection vésanique, faisons la part des actions physiques provenant de l'organisme et du milieu; mais, malgré ces actions physiques, il reste encore assez de suite, de logique dans les idées pour que l'on conclue à l'importance des phénomènes psychiques. De même, et à l'inverse, ne croyons pas qu'un malade organique subit seulement les effets directs de ses lésions cérébrales; son esprit en travail y ajoute, les amplifie, les interprète; et l'action physique, toujours simple et élémentaire, prend ainsi le caractère compliqué d'un produit intellectuel. Voici un paralytique général qui, dans une bouffée d'idées de grandeur, va vers la fenêtre, et nous dit qu'il cherche à voir si son carrosse n'est pas arrivé. Il n'y a pas de méningo-encéphalite qui puisse, par elle-même, expliquer cette idée si compliquée et si précise, qu' « on attend un carrosse »; cela, c'est de l'élaboré, c'est du psychique. D'une manière générale, tout délire est un phénomène psychique; toute hallucination qui ne se borne pas à quelque sensation élémentaire de bourdonnement et de bluette, est un phénomène psychique; toute impulsion, qui ressemble tant soit peu à un geste, contient un élément psychique. On voit donc combien il serait exagéré de supposer que dans les désordres mentaux d'origine organique, les lois psychiques

sont suspendues, et que les idées fausses ne sont susceptibles d'aucune explication. Mais ce qui fait que ce groupe organique se distingue du groupe psychique, c'est la proportion des deux ordres de causes.

Quelques esprits, c'est bien probable, méconnaîtront la distinction que nous venons de mettre en lumière, ils n'y verront qu'une expression de notre ignorance, un état de choses qui tend à disparaître. A leur avis, l'idée même de vésanie est chimérique. Qu'est-ce qu'un état mental, demanderont-ils, qui ne serait pas le résultat d'une maladie du cerveau? Si on ne peut étudier cet état mental que par des méthodes psychologiques, ajouteront-ils, c'est parce que notre technique est encore rudimentaire. Du reste, les faits semblent leur donner raison, car avec le progrès des travaux, le groupe des vésanies va sans cesse diminuant; chaque jour lui arrache quelque maladie importante; à mesure que les maladies mentales seront mieux connues, il est probable qu'on s'apercevra qu'elles ont toutes ou presque toutes leurs symptômes physiques. Dès maintenant, on s'est habitué à cette idée qu'un symptôme mental ne forme jamais à lui seul l'essentiel d'une maladie, mais doit être considéré comme le fragment d'un état morbide plus vaste; et cet état morbide, on le caractérise surtout par l'anatomie pathologique, ou par l'étiologie, ou par d'autres ensembles de symptômes. La même préoccupation se fait jour jusque dans les subdivisions de la folie; même dans ce domaine où la psychologie a si longtemps régné, on ne cherche plus à distinguer, par leurs caractères propres, des états mentaux, mais on veut dégager des maladies-entités; et quand on s'aperçoit que l'anatomie pathologique, encore trop incertaine, ne donne pas un appui suffisant à cette conception, on essaye de trouver cet appui dans l'évolution; c'est de l'évolution que se réclament les deux plus grands aliénistes contemporains, Magnan et Kræpelin. Ils aboutissent par cette voie à des sous-classifications par l'étiologie qui sont curieuses. On voit, par exemple, Magnan distinguer les vésaniques simples et les vésaniques dégénérés, en se fondant sur l'influence présumée de l'hérédité. Fait plus frappant encore, Kræpelin rapproche la démence précoce du myxœdème; ces deux maladies ont des symptômes mentaux bien différents, mais il les rapproche parce qu'elles présenteraient ce caractère commun de résulter d'une auto-intoxication. On ne peut pas être plus éloigné de la psychologie.

Il y a dans cette tendance une idée juste. Nous admettons tous qu'un symptôme mental n'a pas une vie propre, il correspond à un processus physique, et toute maladie mentale est une maladie du cerveau. Non seulement la clinique, mais même les idées philosophiques sur le parallélisme suffisent pour conduire à cette proposition. Mais, ceci admis, il n'en reste pas moins nécessaire de distinguer deux sortes de maladies cérébrales : celles qui résultent d'un fonctionnement vicieux du cerveau, comme dans les vésanies, et celles qui résultent d'une lésion. Nous croyons avoir indiqué que le mode de production des symptômes dans ces deux groupes de maladies, présente une différence essentielle, et qui ne s'effacera pas; car elle ne dépend point de notre connaissance des choses, mais bien de leur nature: un certain fonctionnement d'un neurone, et la destruction d'un neurone, ce sont là deux faits bien distincts; et le progrès de nos techniques, loin de les confondre, ne fera que les distinguer davantage.

Toutes ces constatations nous conduisent à la classification suivante des maladies mentales : nous ferons un premier groupe avec les formes vésaniques dans lesquelles les lois psychologiques sont nettement prédominantes; de ce groupe feront partie l'hystérie, la folie avec conscience, la folie systématisée, et la folie maniaque dépressive; le caractère général de ce groupe est de ne pas verser dans la démence, bien que cette terminaison puisse à la rigueur, exceptionnellement et à la longue, se produire comme suite d'une usure prolongée des éléments nerveux; mais ce qui domine, c'est une perversion, un déséquilibre des facultés mentales, et non une détérioration, une destruction.

Le second groupe, qui forme une antithèse avec le précédent, rassemble les états mentaux qui s'observent au cours des états organiques. On peut leur donner le nom de psychoses organiques. Ce groupe a beaucoup de caractéristiques. Il suppose une action physique plus ou moins profonde, relativement à laquelle les états mentaux ne sont qu'un épisode; cette action physique peut tantôt être temporaire, comme dans l'alcoolisme aigu, ou dans certains accidents traumatiques; elle peut aussi être plus durable, être même permanente, par exemple, lorsqu'une embolie ou une thrombose produisent un ramollissement cérébral, ou lorsqu'un processus d'inflammation fait proliférer des cellules conjonctives dans le cerveau ou dans les

méninges. Dans tous les cas, l'action physique est l'élément important; c'est elle qui produit des effets directs graves, tels que paralysies totales ou partielles, obnubilations, amnésies, abaissement du niveau intellectuel, et phénomènes divers d'excitation; et autour de ces symptômes physiques se produisent en proportions variables des troubles mentaux, qui sont secondaires. Ces troubles mentaux ne sont point sans analogie avec ceux qu'on rencontre dans les vésanies; en les analysant, on y retrouve des phénomènes d'excitation et de dépression, plus ou moins voisins de ceux qui appartiennent à la folie maniaque dépressive; on y retrouve des idées de jalousie, de grandeur, de persécution, qui ressemblent à celles qui appartiennent à la folie systématisée. Mais les symptômes qui se manifestent ainsi, consécutivement à des états organiques, ont des traits particuliers qui n'appartiennent pas aux vésanies; ils ont une évolution moins régulière, et cela se comprend puisqu'ils sont liés au sort des actions organiques dont ils dépendent; ils ont ou peuvent avoir une terminaison démentielle, du moins lorsque l'action organique est assez importante pour amener une destruction notable des facultés, et, dans ce cas, leur allure se ressent de la nature démentielle du fond sur lequel ils se développent; les idées de persécution, par exemple, seront moins bien liées, et l'attitude du malade sera moins fermée, moins arrogante, moins réticente, moins vigoureuse, disons d'un mot moins intelligente par conséquent que celle d'un véritable persécuté; de même encore les tentatives de suicide ou de violence des déments seront habituellement d'exécution maladroite. Enfin, dernier trait, ces troubles mentaux secondaires à des lésions organiques peuvent réunir plusieurs caractères appartenant à des affections vésaniques différentes; les idées de persécution coexisteront avec des phénomènes généraux de dépression ou d'excitation; elles seront moins pures de tout mélange, moins typiques. L'atypie, en définitive, paraît être la caractéristique générale de ces troubles mentaux.

Dans ce groupe des organiques nous placerons, avec les différents auteurs, les accidents produits par des hémorragies et ramollissements cérébraux, les symptômes liés à l'épilepsie, les symptômes des intoxications (alcoolisme, etc.) et des infections; tout cela est banal, et cette énumération est bien connue; le cadre que nous formons paraît identique à celui qui a été proposé déjà par d'autres aliénistes; mais nous y

ferons quelques additions originales, et notamment deux, celle des arrêts congénitaux de développement, et celle des démences. Les arrêts congénitaux, idiotie, imbécillité, débilité, sont bien parmi les états organiques, personne n'en peut douter; on a donc eu tort de les en séparer. Même remarque pour les démences; et parmi les démences, nous rangerons une des plus importantes par sa fréquence, la démence précoce; Magnan lui a fait occuper sous le nom de folie des dégénérés une place dans les vésanies; nous pensons que le fonds démentiel de cette maladie la rattache aux états organiques. On voit donc que notre groupe des états organiques contient beaucoup plus d'affections que chez les autres aliénistes. Et même, à vrai dire, ce groupe est encore plus riche que nous ne le supposons; car il aurait le droit de revendiquer toutes les maladies physiques qui présentent des symptômes mentaux; la fièvre typhoïde, la grippe, les maladies de l'appareil respiratoire, circulatoire, etc., devraient donc y entrer. Et même toutes les maladies, quelles qu'elles soient, pourraient en faire partie, car il est vraisemblable que nul organe du corps ne peut être lésé par la maladie sans affecter plus ou moins les fonctions mentales; et certainement on s'en apercevrait mieux si, pour le dire en passant, le médecin n'était pas disposé à négliger les symptômes mentaux des maladies ordinaires ou à les décrire de la manière la plus vague. Mais une tradition, qui est fondée sur l'utilité pratique, et que nous respectons, veut qu'on introduise dans l'aliénation les seules affections dont les symptômes mentaux réclament une mesure d'internement ou les soins d'un spécialiste; c'est pour cette raison seulement, une raison de convenance pratique, qu'on empêche toute la clinique d'envahir le domaine de l'aliénation.

A. Binet et Th. Simon.

XIII

LA LÉGISLATION DES ALIÉNÉS

On sait que la loi du 30 juin 1838, qui est le véritable code de l'aliénation, a été l'objet, à diverses reprises, de nombreuses critiques, et qu'on a proposé de la remanier. Un projet de loi, connu sous le nom de son auteur, M. Dubief, a déjà été voté à la Chambre des députés et reste en instance devant le Sénat. Nous pensons qu'il sera utile, pour compléter nos études sur l'aliénation, de jeter un coup d'œil sur la législation en vigueur, sur ses lacunes et ses faiblesses, et sur le projet Dubief.

La crainte d'une séquestration arbitraire est ce qui paraît inspirer surtout ceux qui s'occupent de légiférer sur les aliénés; les règlements édictés paraissent avoir pour but principal d'empêcher qu'un homme réellement sain d'esprit soit interné dans une maison d'aliénés et, s'il est guéri, que son internement y soit prolongé indéfiniment. Le public, qui juge toutes choses à travers son émotion, prend toujours fait et cause pour ceux qui semblent les victimes d'une séquestration arbitraire; et la conséquence de cet état de l'opinion publique, c'est que les principales formalités dont on entoure les placements des malades et leur sortie sont des formalités dirigées contre l'autorité médicale; car c'est le médecin, beaucoup plus souvent que l'autorité administrative, qui est l'objet de suspicion.

Mais il y a en matière d'aliénation quelque chose de plus singulier encore, c'est que si cet état de suspicion contre les médecins se comprend chez des profanes, et même aussi chez des magistrats, qui pendant longtemps ont vécu en mauvaise intelligence professionnelle avec les médecins, on rencontre chez les médecins eux-mêmes, et dans certaines conditions que nous préciserons plus loin, des dispositions telles que les médecins paraissent mettre leur propre compétence en doute, et il en résulte qu'un assez grand nombre accepte très volontiers qu'un magistrat, ou qu'une assemblée de notables, ou

qu'un tribunal intervienne pour juger l'état mental d'un malade. D'où cela vient-il? D'ordinaire, les spécialistes sont jaloux de leur domaine et tirent sans pitié sur les braconniers. Si les médecins aliénistes se montrent plus tolérants, c'est que probablement ils ont plus que d'autres la conscience des difficultés de leur métier; le diagnostic très exact qu'ils ont porté sur les facultés mentales d'un individu peut avoir pour eux des conséquences nombreuses, graves et inattendues; et ils sont bien aises de se décharger d'une part de responsabilité, en y faisant participer un tribunal dans les cas difficiles.

Il serait bien utile de savoir, en fait, si la crainte de séquestration arbitraire est aussi justifiée que le grand public se l'imagine. On peut croire que ce n'est là qu'un spectre, un thème commode pour des déclamations. Sans nier *a priori* que des séquestrations arbitraires aient pu se produire de temps en temps, nous serions bien aises qu'une enquête eût lieu à ce sujet, et que le nombre des cas probants, démontrés, fût publié une fois pour toutes [1]. Ou nous nous trompons fort, ou nous croyons que les préoccupations du public ont fait fausse route. Il y a un autre danger que celui des séquestrations arbitraires, un danger qui nous paraît beaucoup plus menaçant, et dont on ne parle que depuis peu de temps : c'est la sortie des aliénés dangereux, c'est leur circulation au milieu des gens sains d'esprit. Ici, aussi, une enquête serait bien intéressante; elle serait même si vaste, elle réunirait vite un si grand nombre d'exemples effrayants qu'il faudrait la limiter à une année ou deux; et nous sommes à peu près certains de n'être démentis par personne en affirmant que ce second danger est infiniment plus grave que le premier.

Qu'on nous entende bien : nous n'avons nullement l'intention de soutenir que la question du danger présenté par l'aliéné en liberté prime toutes les autres questions. Ce n'est là qu'une vue partielle des choses; et si elle est admissible dans une œuvre littéraire, où l'on développe une thèse, il en est tout autrement pour un projet de loi : une loi doit se préoccuper non seulement de tel intérêt en jeu, mais de tous les intérêts possibles, elle doit réaliser non pas une *thèse*, mais une *synthèse*. Le danger des séquestrations arbitraires, le danger des

1. Un rapport de Reinach en 1887 ne retient que trois affaires de séquestration arbitraire, et encore assez anciennes et discutables. C'est, relativement au nombre des internements, un chiffre très certainement inférieur à la proportion des erreurs judiciaires.

sorties injustifiées, et tous les autres dangers doivent être prévus, examinés, conjurés.

Après ces préliminaires examinons comment la loi de 1838 a distribué les rôles entre l'autorité administrative et judiciaire d'une part, et l'autorité médicale d'autre part, pour l'entrée et la sortie des aliénés dans les asiles.

Entrées. — Il existe deux types de placement : le placement volontaire et le placement d'office. Le premier a lieu sur la demande de parents ou d'amis; il émane de l'initiative privée; le second suppose l'intervention de l'autorité publique, pour sauvegarder la société contre un aliéné dangereux.

Placement volontaire. — En cas de placement volontaire, l'autorité médicale joue le premier rôle; on exige en effet (outre une demande de la famille et un certificat d'identité), deux certificats de médecin : l'un, signé par un médecin qui peut ne pas être un spécialiste; le second, délivré par un médecin de l'asile public ou privé où le malade est interné. Donc, deux certificats, deux médecins suffisent.

Le diagnostic des deux médecins peut ne pas être identique, cela importe peu, l'essentiel est qu'ils soient d'accord sur « la nécessité de faire traiter la personne désignée dans une maison d'aliénés, et de l'y tenir renfermée » (art. 8).

La loi a admis que cette procédure peut être simplifiée; en cas d'urgence, est-il dit, les chefs des établissements publics pourront se dispenser d'exiger le certificat du médecin. Seul, le certificat, dit immédiat, rédigé par le médecin de l'établissement, continue à être nécessaire. Il résulte donc de cette disposition qu'un seul médecin suffira dans certains cas pour interner un aliéné : mais il faut qu'il y ait urgence.

Si l'aliéné est interné dans un asile privé, la loi a pris des précautions plus sévères pour défendre la liberté individuelle : elle prescrit qu'en tout état de cause, le préfet sera avisé de l'internement dans les vingt-quatre heures, et le préfet avisera à son tour le procureur de la République et un médecin-inspecteur des asiles privés; ce dernier, qui joue un rôle important dans la circonstance, visitera le malade dans les trois jours et statuera sur son état. Rien n'est plus juste que la sévérité de ce contrôle : les maisons privées sont loin d'offrir autant de garanties que les asiles publics.

2° *Placements d'office.* — On désigne ainsi les placements ordonnés par l'autorité publique, et spécialement par le préfet;

le placement d'office a pour objet un malade qui présente un danger pour la sécurité publique. Tandis que le placement volontaire est sous l'autorité médicale, le placement d'office est sous l'autorité administrative. C'est le préfet qui prononce l'admission; c'est lui qui la maintient. Il est curieux qu'il soit difficile de se rendre compte si les certificats du médecin aliéniste de l'établissement ont un caractère obligatoire ou ne constituent qu'un avis. Il semble que dans l'hypothèse où le médecin serait d'avis que le malade doit être mis en liberté, le préfet a le droit de maintenir le malade interné.

On comprend que dans ces circonstances l'autorité administrative ait des attributions importantes; car le placement d'office n'a lieu que pour des malades dangereux, et il faut veiller à la sécurité publique.

Reste pour l'aliéné cette seule garantie que les ordres des préfets seront motivés, devront énoncer les circonstances qui les auront rendus nécessaires, et devront être inscrits sur un registre spécial. En outre le médecin pourrait mettre en action l'article 29 que nous citons plus bas.

3° *Maintien ou sortie de l'aliéné.* — L'étude des textes montre que pour décider de la sortie ou du maintien d'un aliéné, celui qui prononce souverainement et en dernier ressort est le préfet. C'est là le principe qui est comme sous-jacent à toutes les dispositions de la loi. Mais il était inutile de faire intervenir le préfet à toute occasion; il ne donne que dans les cas difficiles, où il y a conflit entre les parents et les médecins, ou dans les cas où l'aliéné présente un danger pour la société. Voici à peu près comment fonctionne la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a eu placement volontaire, c'est-à-dire placement provoqué par la demande de la famille, la famille a le droit de faire sortir le malade qu'elle a fait entrer; elle en a le droit, même lorsque le malade n'est pas encore guéri; le certificat du médecin ne peut pas être un obstacle à cette sortie s'il la trouve prématurée. Cependant, le médecin a un droit de veto, lorsqu'il juge le malade dangereux. Il donne alors un avis, qui a cet effet important de faire intervenir le préfet; et c'est le préfet qui décide en dernier ressort; si le préfet donne raison au médecin pour le maintien du malade, on dit couramment qu'il y a transformation d'un placement volontaire en placement d'office. Mais ici, plus nettement encore que dans le cas d'un placement d'office, le préfet n'est nullement lié par l'avis

médical; il peut mettre en liberté le malade que le médecin juge dangereux.

Pour les placements d'office, l'avis médical est encore moins important. Le préfet statue, soit pour maintenir le malade, soit pour le faire élargir, et il peut décider cela de son propre chef; deux hypothèses de conflit sont possibles: le médecin croit que son malade est un aliéné dont l'état réclame l'internement (c'est le cas précédent), le préfet exige sa sortie; le médecin refuse de reconnaître un malade pour aliéné, le préfet exige son maintien, hypothèse qui doit se réaliser rarement, soit dit en passant. Dans les deux cas, le préfet a le dernier mot.

L'ordre donné par le préfet est précédé d'un certain nombre de formalités qui ont pour but de l'éclairer; la loi prévoit qu'il prendra l'avis de personnes auxquelles la loi confère et auxquelles lui-même remet le droit de visite; ces personnes sont le procureur de la République, ou la commission de notables qui avait été établie par une circulaire de Clemenceau. Mais aucun de ces avis ne lie le préfet; et, du reste, ce sont des avis extra-médicaux, de sorte qu'en cas de conflit entre l'autorité administrative et l'autorité médicale, la solution est entre les mains de l'autorité administrative.

Il convient toutefois de remarquer que le plus souvent les préfets délèguent un autre médecin, et provoquent une contre-expertise médicale, quand ils sont disposés à aller contre l'opinion du médecin de l'asile; mais s'ils agissent ainsi, c'est de leur plein gré, et ils n'y sont point obligés. Ils ont le droit de suivre l'avis des procureurs, des commissions de notables; ils ont même le droit de se déplacer, de venir à l'asile, d'interroger le malade, et de résoudre selon leurs lumières personnelles une question d'aliénation.

La loi a prévu en outre une intervention de l'autorité judiciaire. L'article 29, qui est important, décide que pour « toute personne placée ou retenue dans un établissement d'aliénés, son tuteur si elle est mineure, son curateur, tout parent ou ami, pourront, à quelque époque que ce soit, se pourvoir devant le tribunal du lieu de la situation de l'établissement, qui, après les vérifications nécessaires, ordonnera, s'il y a lieu, la sortie immédiate ». Remarquons seulement que la loi fait encore intervenir ici une autorité extra-médicale, et qu'en cas de conflit avec le médecin, le tribunal n'est nullement obligé d'adpter son opinion; quand même le tribunal aurait recours

à une contre-expertise médicale, il n'est point lié par cette contre-expertise et peut statuer en sens opposé.

Voyons maintenant quelles sont les modifications que le projet Dubief apporte à la loi de 1838.

Ces modifications sont nombreuses; nous ne les signalerons pas toutes, mais seulement la principale. Il semble que le projet de loi a été surtout inspiré par la crainte des séquestrations arbitraires; et il y a dans les articles comme une suspicion constante contre le préfet et contre le médecin. Ainsi les pouvoirs que la loi de 1838 leur accordait, le projet Dubief les diminue beaucoup, au profit du pouvoir judiciaire. Le projet Dubief demande qu'un placement, quel qu'il soit, ne devienne définitif qu'après homologation par un tribunal qui prononcerait sur toute admission; de même le projet statue qu'en cas de conflit entre médecin et préfet, c'est le tribunal qui prononcera.

En principe, l'intention est excellente : un tribunal offre plus de garanties qu'un préfet. Ce sont les tribunaux seuls qui doivent se prononcer sur la liberté de chacun de nous; la publicité de l'audience, le mérite, l'impartialité, l'indépendance des magistrats sont des garanties précieuses. Un médecin aura moins de tendance à formuler un diagnostic à la légère, s'il risque d'être appelé devant un tribunal pour expliquer ou défendre son certificat.

On peut bien, cependant, poser quelques objections. La principale paraît être le mode d'action de ces tribunaux. Il y a à Paris plus de 4 000 placements par an. Devra-t-on déranger un tribunal pour qu'il se prononce sur chacun de ces 4 000 cas? Obligera-t-on le tribunal à faire une descente à l'asile? Ou bien, obligera-t-on le médecin à venir montrer ses aliénés à l'audience? Probablement la procédure se simplifiera rapidement; on prendra l'habitude d'aller au plus court; il n'y aura qu'un changement de signature, plus conforme peut-être au principe de notre droit, mais qui n'offrira pas une garantie plus grande. Là n'est pas, selon nous, la réforme importante.

II

Passons aux critiques.

La loi de 1838 a rendu aux aliénés de réels services. Les perfectionnements qu'on pourrait lui appliquer semblent faciles

à réaliser. Mais elle nous paraît présenter un défaut capital qu'il importe d'indiquer parce qu'on le retrouve dans les projets ultérieurs; ce défaut est le suivant : la loi ne fixe pas avec netteté le rôle de chacune des personnes, préfet, médecin, magistrats, selon la compétence de chacun d'eux. Le projet de loi Dubief n'a pas non plus songé à fixer ces questions de compétence. Il y a là une lacune qui au premier abord paraît singulière.

L'erreur capitale à laquelle conduit cette indétermination consiste à faire juger un état mental d'aliénation tantôt par un préfet, tantôt par un tribunal. Sans doute les juges sont assez intelligents pour devenir, s'ils le veulent, et après étude, des aliénistes; mais, en fait, ils n'y entendent rien; formés loin des laboratoires et des cliniques, ils n'ont point ce rudiment de connaissances spéciales qui pourraient les éclairer sur leur incompétence; il n'y a pas de malice à ajouter que leur intelligence générale, leur culture classique, leur habitude du raisonnement et de la plaidoirie ne leur servent à rien, lorsqu'il s'agit de savoir si un homme est aliéné ou non.

C'est un premier point sur lequel il faut insister car il est important. L'aliénation n'est pas ce que le public pense; il n'existe point un type unique d'aliéné, ressemblant plus ou moins au fou de théâtre qui déraisonne d'une manière extraordinaire; il en existe plusieurs types différents et, parmi eux, on trouve des catégories de malades dont l'aliénation a des formes subtiles qui ne peuvent être reconnues que par des gens du métier. Voilà une idée qui certainement va à l'encontre de l'opinion courante. On admet implicitement, et parfois on déclare ouvertement, qu'un magistrat, ou qu'une personne sans éducation spéciale mais intelligente, peuvent juger si tel individu est fou on non. C'est une erreur, et une erreur que nous devons combattre sans relâche. Il y a des cas d'aliénation qui sont aussi bien interdits au profane que le diagnostic de la tuberculose à ses débuts.

Il est incontestable que lorsqu'il s'agit de malades ayant de l'incohérence, des hallucinations ou un délire absurde qu'ils exhibent avec la plus grande facilité, aucun conflit n'est possible entre les médecins et l'administration; ou du moins ces conflits sont extrêmement rares. Mais les conflits deviennent possibles pour les fous systématisés, les alcooliques, les dégénérés amoraux, les aliénés criminels, les aliénés en état de rémission, et quelques autres malades.

Voici par exemple un maniaque qui a tué. Maintenant son excitation est tombée. Inquiet d'un retour possible de violence, le médecin retarde la sortie, mais il doit en même temps reconnaître que l'état actuel du malade est satisfaisant. S'il est d'avis de prolonger l'internement, les plaintes du malade et de la famille paraîtront légitimes; le procureur et le préfet, saisis de l'affaire, pourront ordonner la sortie d'office.

Autre exemple. Un alcoolique entre à la suite d'excès et de violences : au bout de trois jours, il n'a plus de délire. C'est son troisième internement dans les mêmes conditions. Le médecin veut le garder après la cessation de ses troubles délirants; la femme du malade réclame la sortie; elle fait au besoin apostiller la demande. On finit par donner tort au médecin et, malgré son avis, le malade sort.

Mais l'exemple le plus saisissant est celui des persécutés, malades réticents, qui dissimulent leur délire, et qui, dans leurs actes et leurs paroles, donnent la sensation si curieuse qu'ils sont absolument normaux. Il n'y a pas de médecin aliéniste qui n'ait été aux prises avec ce genre de malades, et qui n'ait compris combien il serait difficile de faire la démonstration de leur aliénation à des profanes. Ce sont des malades qui réclament sans cesse, sans relâche contre leur séquestration, et qui envoient des lettres de protestation à toutes les autorités. Comme ils sont bien maîtres d'eux-mêmes, leurs lettres, quoique montées de ton, restent sensées et bien écrites, et préviennent en leur faveur; ils peuvent soutenir avec toutes les apparences de la raison qu'ils ne sont pas fous parce qu'ils ne disent rien d'incohérent. Quelquefois les actes de violence qu'ils ont commis autrefois, et à l'occasion desquels on les a internés, peuvent servir à démontrer que ce sont des aliénés; parfois aussi, quand ils ont tué leur victime et qu'ils accusent celle-ci d'avoir pris l'offensive, on est bien embarrassé pour savoir ce qui s'est passé au juste, et on n'ose pas leur donner tort. C'est spécialement pour ces malades que le conflit est fréquent entre médecin et procureur. Le médecin, quand il a une longue expérience, n'a pas besoin de connaître le délire de son malade pour reconnaître un persécuté; il fait son diagnostic avec de petits signes dont il a appris la valeur au cours de sa carrière; c'est par exemple l'attitude fermée, réticente, arrogante de ces malades, le soin qu'ils prennent d'eux-mêmes, leur orgueil, leur refus de travailler, etc. Un aliéniste nous disait : « J'ai eu souvent des difficultés à faire sortir le délire d'un

persécuté, je n'ai jamais eu d'hésitation à trouver dans son attitude des éléments suffisants de conviction ». Le procureur, qui ne voit là que des traits de caractère, ne peut se persuader qu'il a affaire à un aliéné, et à un aliéné dangereux; il ne se range pas à l'avis du médecin, il croit que le médecin commet une faute, et il juge de sa propre autorité que le malade a toute sa raison.

A notre avis, ces conflits ne seraient pas possibles, si on avait une idée plus nette des fonctions et de la compétence de chacun. Nous sommes d'avis que tant pour l'internement des aliénés que pour leur sortie l'autorité médicale, l'autorité administrative et l'autorité judiciaire doivent collaborer, mais selon des règles déterminées avec précision. Ni le médecin, ni le magistrat ne doivent avoir le pas l'un sur l'autre, et leurs opinions ne peuvent pas se heurter, parce qu'elles n'appartiennent pas au même plan. Le magistrat n'a qu'à faire œuvre de magistrat, et le médecin œuvre de médecin. Mais expliquons-nous. En réalité l'internement n'est pas uniquement une mesure médicale. C'est une œuvre sociale et par conséquent complexe et qui met en question les intérêts les plus divers. Elle exige par suite le concours de compétences multiples et dont l'intervention variera selon les conditions.

I. Appréciation de l'état mental. — Dans tous les cas où l'examen mental d'un malade est nécessaire, il doit être confié à un médecin, qui est seul compétent pour savoir quelle est l'affection dont le malade est atteint, quelles sont les conséquences à redouter, quelles sont les chances de guérison. Voilà un premier principe, c'est un principe de bon sens. Ni le tribunal, ni le préfet n'ont fait des études suffisantes pour décider de ces questions. Il est donc inadmissible que le tribunal et le préfet fassent eux-mêmes l'examen du malade, et l'interrogent; il est même inadmissible que le tribunal ou le préfet, après avoir assisté simplement en témoins à l'examen du malade pratiqué par un médecin, en tirent eux-mêmes les conclusions. Ce sont là des questions d'aliénation; et, pour les trancher, il n'y a qu'une seule catégorie de personnes qui soient compétentes, les médecins aliénistes.

Donc, les médecins aliénistes doivent intervenir dans tous les actes où la liberté de l'aliéné subit une modification; ils interviendront pour l'admission des malades dans un asile, pour leur sortie, de même que pour toute mesure prolongeant

leur internement. Selon qu'il s'agira de maisons privées ou d'asiles publics, les garanties exigées seront plus ou moins grandes; et la loi de 1838 a édicté des précautions très sages, en exigeant que dans le premier cas trois médecins concourent à l'internement.

Nous ajoutons qu'il nous semblerait légitime de demander au certificat de placement une précision plus grande que celle qui est requise actuellement. Aujourd'hui un certificat d'aliénation avec la mention de quelques symptômes suffit à provoquer un internement. Les règlements pourraient réclamer une argumentation plus abondante à l'appui d'une proposition de placement, ou même (comme cela se pratique, croyons-nous, dans quelques pays étrangers) la réponse à un questionnaire détaillé.

S'il s'agit d'autre part de la sortie d'un malade dangereux le médecin n'aura pas seulement à prononcer sur l'existence actuelle de troubles mentaux. Mais il aura à indiquer si la nature du mal permet de supposer que l'aliéné aujourd'hui guéri est exposé à des rechutes; dans quelles conditions il estime qu'une surveillance pourrait être assurée, si le malade par exemple doit être astreint à une abstinence complète de boissons alcooliques, si des prodromes enfin paraissent devoir permettre de prendre à temps toutes mesures de protection nécessaires. Voilà sur quels points l'aliéniste devra faire porter son rapport, car voilà proprement ce qui est de sa compétence.

II. — Si l'opinion du médecin est souveraine en ce qui concerne l'appréciation d'un état mental d'aliénation, il n'en résulte point cependant que le médecin aliéniste puisse disposer à son gré de la liberté de ses concitoyens. La liberté de chacun de nous constitue notre statut personnel; et nous sommes d'avis que le statut personnel ne peut être modifié que par un magistrat ou un tribunal. Il faut donc, à côté du rôle du médecin, établir le rôle du magistrat ou du préfet; et ce second rôle est important; il est presque aussi important que le premier; car le magistrat et le préfet doivent intervenir à tous les actes de la procédure, et associer leur compétence spéciale à celle du médecin. Voici d'abord les fonctions que nous reconnaissons à l'autorité administrative; nous ne donnons pas une liste complète, mais seulement quelques exemples.

1° Il va de soi qu'il convient de laisser à l'autorité administrative l'initiative des placements d'office, qui sont en réalité des mesures de police et d'urgence.

2° En cas de sortie, et surtout lorsqu'il s'agit d'un malade interné après incident délictueux ou signalé par le médecin comme pouvant laisser quelque risque, prendre tous les renseignements nécessaires. On prendra d'une part, des renseignements sur les faits qui ont motivé le placement : le médecin n'en connaît souvent les particularités que d'une façon incomplète; l'autorité administrative peut attirer son attention sur des risques qu'il aurait, sans ces documents, estimés au-dessous de leur valeur.

L'autorité administrative doit d'autre part se renseigner sur les familles; il est des cas où un médecin est disposé à rendre un aliéné à des parents qui le réclament, parce qu'il croit que la famille est capable de le surveiller; le préfet, par une enquête, pourra rechercher si la famille exercera bien réellement la surveillance nécessaire.

III. — Qui prononcera d'après les avis précédents? L'autorité judiciaire est tout indiquée pour prononcer l'admission, le maintien ou la sortie des malades. Ainsi, contrairement à la loi de 1838, nous sommes d'avis que le magistrat doit intervenir même pour l'admission; nous donnons raison sur ce point au projet de loi Dubief. C'est au pouvoir judiciaire de contrôler si la loi a été scrupuleusement observée, si la famille, le préfet, le directeur de l'asile ou le médecin n'ont pas obéi à des questions d'intérêt ou à des influences politiques. Dans l'immense majorité des cas une procédure simplifiée et très analogue au contrôle actuel du procureur sera suffisante[1]. L'intervention du tribunal, réuni en chambre du conseil, n'est justifiée que pour les cas difficiles ou de conflit. Dans le cas par exemple où le magistrat ou le préfet ne sont point convaincus par l'avis médical, ils devront provoquer une contre-expertise, ils auront le droit de choisir eux-mêmes l'expert et d'assurer son indépendance en prenant des précautions pour qu'il ne connaisse pas l'avis du premier médecin. Pour les aliénés criminels, le tribunal pourrait également seul prononcer le maintien ou la sortie.

1. Aujourd'hui le procureur est prévenu de chaque placement. S'il est saisi d'une plainte des voisins, il demande au médecin de l'asile si l'état du malade légitime le placement. Il intervient donc en fait. Qu'il prononce d'une façon régulière au lieu de ne le faire qu'exceptionnellement, et qu'il se prononce au lieu et place du préfet, nous ne voyons pas comment cette mesure retarderait l'internement et exposerait davantage à une divulgation du secret professionnel, et les objections contre ce transfert de fonctions aujourd'hui administratives au pouvoir judiciaire paraissent bien légères.

En fait, les choses se passent déjà bien souvent de la façon que nous venons d'indiquer. Il s'est même institué à cet égard une pratique curieuse : les fameuses commissions de Clemenceau devaient servir dans l'esprit de leur créateur à découvrir des erreurs ; or, bien plus fréquemment le médecin fait comparaître devant elles les aliénés réclameurs pour se décharger à leurs yeux de la responsabilité de leur maintien. Cette pratique n'est certes pas conforme à l'esprit de la loi. Toutefois elle n'est nullement condamnable, elle ne soulève aucune objection et les médecins en obtiennent un bénéfice légitime. Il paraît juste qu'ils ne portent pas seuls la responsabilité (qui les expose à des vengeances) de maintiens qui leur sont en réalité imposés. On pourrait donc ajouter à la disposition législative, qu'ils aient le droit de prendre eux-mêmes l'initiative de ces procédures de maintien. Aujourd'hui tout cela ne fonctionne que par un accord tacite des diverses personnalités et en quelque sorte en marge de la loi. De même, c'est seulement la conscience de chacun qui empêche des conflits de s'élever entre médecins compétents et magistrats incompétents ; rien n'égale la gêne des membres constitutifs des commissions de Clemenceau ; ils sont vite convaincus de leur incompétence et le plus souvent ils se présentent à l'asile en s'excusant presque et se demandant ce qu'ils viennent y faire.

Que des règlements rendent obligatoires les améliorations que des esprits consciencieux pratiquent seuls aujourd'hui ; que chacun ait une besogne précise dans les limites de sa compétence, et que chacun, médecin, préfet ou juge, prenne enfin énergiquement la responsabilité de ses attributions ; c'est le moyen le meilleur pour supprimer tous les risques produits par les séquestrations arbitraires et par les mises en liberté prématurées d'aliénés dangereux.

A. Binet et Th. Simon.

XIV

PARALLÈLE ENTRE LES CLASSIFICATIONS DES ALIÉNISTES

Introduction. — On entend dire souvent que, si chaque aliéniste se plaît à se faire une classification personnelle des maladies mentales, en revanche toutes ces classifications diffèrent très peu comme fond; il n'y aurait que des divergences d'étiquettes. Ce que les uns appellent manie ou mélancolie, d'autres l'appelleraient folie intermittente ou folie maniaque-dépressive; ce qui a été désigné longtemps sous le nom de folie des dégénérés deviendrait aujourd'hui de la démence précoce, ou de la confusion mentale, et ainsi de suite. Les mots auraient changé beaucoup plus que les faits.

Quand même cette opinion serait juste, il n'en serait pas moins intéressant de comparer avec le plus grand soin toutes ces classifications différentes. Si on possédait un tableau de leurs équivalences, on en tirerait un grand parti dans la pratique. D'abord, on lirait avec plus de fruit les aliénistes, car on saurait au juste de quels malades ils veulent parler dans leurs descriptions et théories; on donnerait un sens exact à des statistiques publiées, qui souvent restent inutiles, faute de définitions précises : on saurait, sous les certificats des collègues, deviner à quels sujets ils les appliquent; on pourrait se donner le plaisir délicat d'imaginer, en présence d'un malade, quelle étiquette il aurait reçue des mains de Magnan ou de Kræpelin; enfin, on pourrait espérer la fin de l'anarchie terminologique qui règne actuellement en aliénation. Voilà les principaux avantages qu'on trouverait à réduire à une commune mesure des classifications dont les différences ne seraient que verbales.

Mais ce n'est pas tout. Les classifications des plus grands aliénistes ne diffèrent pas seulement par les termes employés; ils y ont mis leur manière de comprendre l'aliénation, leurs méthodes, leur philosophie; et quand on compare leurs classifications, on est tout naturellement porté à chercher quelle est la meilleure. La meilleure, à coup sûr, c'est celle qui réunirait les quatre mérites suivants : celle qui serait la plus large et ne laisserait en dehors de ses cadres aucun malade; celle qui serait la plus commode et n'exigerait pour ses diagnostics que des faits faciles à se procurer; celle qui serait la plus vraie et se prêterait aux constatations les

plus exactes; celle enfin qui attacherait au diagnostic les conséquences les plus nombreuses et les plus importantes.

Nous n'allons pas faire une revue critique de toutes les classifications qui ont été proposées : les anciennes sont hors d'usage; parmi les modernes, la plupart ne contentent que celui qui les a inventées, et c'est peu. Deux seulement méritent une discussion approfondie, celles de Magnan et de Kræpelin.

I. — CLASSIFICATION DE MAGNAN (1882).

Elle est tripartite (voir le tableau ci-dessous). La première subdivision : « États mixtes tenant de la pathologie et de la psychiatrie », embrasse tous les troubles mentaux qui surviennent à l'occasion de grosses lésions cérébrales, ou sous l'influence de poisons nettement déterminés, ou celles qui s'accompagnent d'accidents moteurs paroxystiques tels que des crises convulsives. Magnan n'a rien innové dans la constitution de ce groupe; seulement, il a le mérite de mettre l'accent sur le symptôme caractéristique de chaque affection; ainsi il insiste sur le caractère global de la démence dans la paralysie générale; — sur la limitation de l'affaiblissement des facultés mentales dans les lésions circonscrites du cerveau (hémorragie, ramollissement); — sur le caractère amnésique de l'épilepsie; — sur les troubles hallucinatoires de l'alcoolisme... Ne pas s'embarrasser d'une masse inutile de symptômes, mais aller tout droit à l'essentiel, voilà quelle a été la préoccupation constante de sa carrière d'aliéniste.

Classification de Magnan [1].

I. États mixtes tenant de la pathologie et de la psychiatrie.

- Paralysie générale.
- Démence sénile (athérome cérébral).
- Lésions cérébrales circonscrites. { Ramollissement. / Hémorragie. / Tumeurs, etc. }
- Hystérie.
- Épilepsie.
- Alcoolisme et intoxications diverses. { Absinthe. / Morphine et opium. / Cocaïne. / Seigle ergoté. / Plomb. }

II. Folies proprement dites. Psychoses.

A. Manie.
- Mélancolie.
- Délire chronique.
- Folies intermittentes.

B. Folie des dégénérés. { Syndromes épisodiques. / Délires d'emblée (primaires). }

III. Idiots, imbéciles, débiles, déséquilibrés.

1. In *Leçons cliniques sur les maladies mentales*, 1893, p. 203.

Dans les vésanies, son œuvre a été plus personnelle; il a introduit une subdivision en folies simples et folies dégénératives. Arrêtons-nous sur cette distinction, car elle lui appartient en propre.

Il réduit les formes simples de la folie au nombre de quatre :

1° La manie;

2° La mélancolie; Magnan appauvrit ces deux groupes en éliminant les états maniaques ou mélancoliques qui ne sont que symptomatiques, par exemple, de paralysie générale ou d'alcoolisme; il ne laisse dans le groupe que les formes pures de tout mélange organique;

3° La folie intermittente. Mot nouveau et idée nouvelle. Jusque-là Baillarger avait décrit une *folie à double forme*[1], qui consistait en alternance de manie et de mélancolie; Falret avait décrit une *folie circulaire*[2], où la succession des accès se faisait sans interruption. Magnan montre que toutes ces formes correspondent à une même affection : celle-ci commence par des accès simples de manie ou de mélancolie séparés par des intervalles de retour complet à la santé; les accès de double forme ou de folie circulaire représentent des phases tardives, dans lesquelles le retour à la santé ne se fait plus. Magnan propose par suite de réunir tous ces cas sous une dénomination qui consacre leur caractère commun d'intermittence, et il imagine le terme de folie intermittente.

4° Le délire chronique. Lasègue[3] et Falret[4] avaient commencé à isoler une forme de délire systématisé. Magnan parfait leur œuvre en construisant un type de délire chronique qui présente une évolution régulière en quatre périodes : incubation, persécution, ambition et démence.

Voilà pour Magnan les quatre types classiques de la folie. Il les isole et les définit surtout par leur évolution, et voici comment il a procédé pour y arriver. Dans son service de l'*Admission* (à l'asile de Sainte-Anne), il ne voit guère que des malades aigus, mais il a soin de tenir compte de l'état des malades qui ont fait plusieurs entrées dans son service; il recherche les certificats antérieurs dont ces malades ont été l'objet, il fait le graphique des changements d'état qu'ils ont présentés; et c'est ainsi qu'il arrive, pour les cas de folie intermittente, à saisir l'évolution caractéristique de cette maladie, pour le délire chronique, à établir la transformation lente et régulière des idées délirantes.

Le même procédé de compulsion de certificats le met en même temps en mesure d'isoler un autre groupe, le groupe dégénératif, dont la création lui appartient en propre. Il s'aperçoit en effet que certains malades entrent tantôt avec un état maniaque, tantôt

1. Baillarger. *Recherches sur les maladies mentales*, t. I, p. 143 et suiv. et p. 683.

2. Falret. *Études cliniques sur les maladies mentales et nerveuses*, p. 584.

3. Lasègue. *Études médicales*, t. I, p. 543.

4. Falret. *Société médico-psychologique*, 1875.

avec un délire hallucinatoire, tantôt avec des idées mystiques et tantôt avec des idées de persécution. L'estampille essentielle de ces malades c'est de ne pas en avoir de constante, mais d'en changer à chacune de leurs entrées successives. Voilà donc un groupe vésanique bien spécial ; il se sépare des autres non pas tant par la qualité des symptômes que par leur polymorphisme et leur évolution.

Remarquons toutefois que dans cette méthode d'observation des symptômes il y a une partie de la réalité qui échappe ; l'attention du clinicien se porte surtout sur les symptômes morbides les plus bruyants, tels qu'hallucinations, délire, états d'excitation ou de mélancolie ; la terminaison de ces maladies n'est pas prise au même degré en considération. Magnan est disposé, par les conditions mêmes de son service, à voir les accidents aigus qui se renouvellent après chaque rémission et souvent pendant plusieurs années, mais il voit beaucoup moins la démence finale... Il tient compte sans doute de l'évolution, mais pas de l'évolution complète, pas du mode de terminaison.

Tandis que les formes simples se subdivisent en quatre types, les formes dégénératives ne se plient à aucune subdivision à cause de leur polymorphisme. Et, de fait, Magnan ne s'attache guère à subdiviser son groupe polymorphe, tellement il reste pénétré, d'après ce premier dépouillement de ses feuilles d'observation, que l'irrégularité des manifestations est leur caractère principal. Cette irrégularité, sur laquelle Magnan revient si souvent, est de plusieurs ordres. C'est, soit une irrégularité d'évolution, soit un manque d'unité des symptômes ; on en juge constamment par une comparaison avec les formes types, ainsi que nous allons le montrer par quelques exemples.

Comparons un accès d'excitation chez un dégénéré et chez un maniaque simple ; le maniaque simple se borne à l'extériorisation en gestes et en paroles d'une activité intellectuelle ou affective excessive, qui s'accompagne tout au plus de quelques illusions ; chez le dégénéré, la symptomatologie est plus riche, plus protéiforme : la manie, au lieu d'être pure, se complique de troubles sensoriels, d'hallucinations diverses et d'idées délirantes qui sont variées et complètes d'emblée.

Comparons un accès de mélancolie simple à des accidents mélancoliques d'origine dégénérative ; on trouve dans le premier cas une belle simplicité, une humeur triste orientée autour d'un sentiment général d'impuissance ; on assistera dans le second cas à un délire avec idées mystiques ou de persécution en même temps que mélancoliques ; on notera en outre des allures déclamatoires fréquentes, manifestant un désaccord entre le ton émotif des malades et les idées qu'ils expriment.

Comparons, sur une durée de vie plus longue, un intermittent à un dégénéré délirant ; tandis que l'intermittent passe par des accès qui restent identiques, tout au moins quant à leur début, et qui sont séparés par des intervalles de restitution complète, le dégénéré a des accès qui se succèdent sans régularité, avec prédominance

tantôt maniaque et tantôt délirante, et avec des bizarreries qui persistent pendant les rémissions.

Comparons enfin les accidents délirants dégénératifs à l'évolution quasi-schématique du délire chronique; l'opposition est encore plus nette, et Magnan ne cesse d'y revenir pour la souligner[1]. D'une part, chez le délirant chronique, une longue période d'inquiétude et de soupçon prépare une systématisation solidement charpentée; l'hallucination auditive apparaît comme le résultat d'une attention toujours aux aguets; l'idée de grandeur n'arrive que dans une phase lointaine et la démence dans une terminaison tardive. D'autre part, chez le dégénéré qui délire, le délire éclôt d'emblée, il sort de son cerveau tout armé, avec sa parure hallucinatoire complète et ses conclusions délirantes immédiatement formulées; il offre un mélange de persécution et de vanité, puis, par la suite, il varie peu, ou, s'il se transforme, la transformation a lieu sans obéir à des règles fixes.

Voilà, nous le répétons, la grande originalité de l'œuvre de Magnan; voilà ce qui lui appartient en propre dans l'aliénation, c'est d'avoir opposé à des formes pures, classiques, typiques, une forme d'aliénation qui présente de saisissantes irrégularités de composition et d'évolution, et qu'on pourrait appeler — cette terminologie n'est pas de lui — une aliénation atypique. Il faut, croyons-nous, distinguer ici deux choses : sa création nosographique, qui est d'une importance capitale — et le nom dont il l'a baptisée. Ce nom a été l'objet de critiques vives et méritées, non pas en tant que mot, mais par les théories que Magnan y a associées; et ceux qui ont fait cette critique n'ont pas suffisamment remarqué que si le nom et la théorie sont en effet sujets à caution, on n'a pas le droit de rejeter en bloc le nom, la théorie et l'espèce nosographique; il faut, au contraire, faire l'analyse de tout cela, ne pas jeter le bon grain avec l'ivraie; ce serait commettre une grande injustice.

Le nom que Magnan a donné aux formes atypiques de l'aliénation est celui de *folie des dégénérés*. Deux raisons principales l'ont conduit à accepter ce terme, qui est en effet toute une théorie : la première raison, c'est que les malades atypiques présentent des tares héréditaires particulièrement graves; la seconde raison est qu'ils présentent un certain nombre de stigmates constitutionnels.

Tares héréditaires. — En faisant le classement et l'analyse de ses observations, selon la manière que nous avons décrite, Magnan aboutit à cette conclusion que c'est dans le délire chronique et la manie que l'hérédité joue le rôle le plus faible; ce rôle augmente chez les intermittents; et il atteint son maximum dans la dégénérescence. Tous les vésaniques, selon Magnan, sont bien des héréditaires; mais pas au même degré que les dégénérés. Il signale par exemple ce fait important dans l'histoire des dégénérés : on con-

1. Cf. Magnan, *Délires systématisés dans les diverses psychoses*, 1897. Toute la série des leçons qui composent ce volume est consacrée à développer l'opposition que nous indiquons ici.

state fréquemment que plusieurs membres de leur famille ont été internés et ces internements sont motivés par les formes d'aliénation les plus différentes; l'un des membres entre à l'asile pour un délire hallucinatoire, un autre comme délirant systématisé, un troisième pour une folie du doute, etc. Contraste frappant avec l'hérédité de la mélancolie, par exemple, qui est, quand elle existe, une hérédité similaire (suicide — suicide, c'est-à-dire à fils suicidé, père suicidé).

Stigmates constitutionnels. — Magnan relève en outre l'existence chez ces dégénérés de stigmates particuliers, qui paraissent pouvoir être groupés sous trois chefs :

Déséquilibre mental;

Stigmates physiques;

Stigmates mentaux épisodiques;

Nous croyons inutile d'énumérer tous les stigmates physiques qu'on a décrits. Les stigmates mentaux épisodiques sont les obsessions et impulsions, symptômes qu'on rattache à la folie lucide et que Magnan décrit comme ressortissant à la dégénérescence. On comprend enfin, sous le terme de déséquilibre deux éléments différents :

1° Un état assez vaguement défini, qui consiste en une extrême mobilité d'humeur, ou en poussées d'exaltation imaginative; cet état rappelle les accès de manie, mais il y a une différence : tandis que chez les maniaques, les accès sont coupés d'intervalles où se fait un retour à la vie normale, chez les dégénérés il n'y a pas de ces retours et pendant l'intervalle des accès le malade conserve ses tares;

2° Un état peut-être plus précis, celui de débilité mentale. Magnan et toute l'école de l'Admission semblent admettre non seulement que la débilité mentale du sujet imprime aux accidents dont il est victime un caractère de niaiserie, mais également que la débilité mentale présente une condition prédisposante à des accidents de folie dégénérative.

Que valent ces trois éléments, tares héréditaires, stigmates, atypie d'évolution ou de composition, avec lesquels Magnan a constitué sa folie dégénérative?

En mettant en première ligne l'influence de l'hérédité, Magnan reprenait une idée exposée pour la première fois par Morel [1]. Seulement est-il réellement possible de doser l'hérédité avec précision? Quand on l'a essayé et qu'on s'est rendu compte de la difficulté de pareilles études, il est permis de se le demander. Dans quelles conditions doit être menée l'enquête? Auprès de qui va-t-on recueillir les renseignements? De quelle hérédité tiendra-t-on compte? Sera-ce de la seule hérédité similaire ou fera-t-on entrer dans ses statistiques l'arthritisme et les migraines? Comment appréciera-t-on l'ascendance alcoolique? Les tares des collatéraux devront-elles participer à l'hérédité au même titre que celles des ascendants directs? Connaissons-nous enfin et surtout les tares héréditaires, vésaniques ou alcooliques, des individus normaux?

1. Morel. *Traité des dégénérescences physiques, morales et intellectuelles de l'espèce humaine*, Paris, 1857.

C'est une opinion générale parmi les médecins qui soignent à la fois des nerveux et d'autres malades, qu'une hérédité névropathique est plus fréquente chez les nerveux. Mais n'est-ce pas une illusion qui tient à ce qu'on recherche de manière plus soigneuse chez les nerveux une hérédité morbide à laquelle on s'attend? Si un malade présente par exemple un cancer du rectum, songera-t-on à noter un frère aliéné, dont la folie ne s'associe par aucun lien visible à cette affection organique? Que d'affections en médecine ont été proclamées héréditaires pendant des années sur la foi d'affirmations aussi fragiles, puis les découvertes ultérieures ont démontré qu'elles étaient des affections acquises : la tuberculose en est un bel exemple; aussi comprend-on que les proportions d'hérédité admises à l'origine des différents cas d'aliénation varient terriblement selon les auteurs.

Reste enfin une objection. On rencontre des aliénés dont les troubles présentent les caractères de la folie des dégénérés et dont les ascendants paraissent cependant intacts. En fera-t-on des « héréditaires sans hérédité »? En présence de pareils faits, Magnan a été conduit à admettre l'existence d'une dégénérescence qui serait soi-disant acquise et le résultat d'affections personnelles au sujet, fièvre typhoïde, par exemple. Mais une concession de ce genre n'est-elle pas contradictoire à l'idée primitive de la dégénérescence?

De toutes ces objections, il nous semble ressortir surtout que la question de l'hérédité, et plus encore celle de sa part respective selon les formes morbides, doit rester en suspens.

Même doute au sujet de la prédominance des stigmates physiques chez les dégénérés: tout manque ici, d'abord une bonne étude qualitative et quantitative de ces stigmates physiques; et ensuite une bonne statistique indiquant leur distribution comparée chez les dégénérés et chez les maniaques et mélancoliques non dégénérés.

Bien des critiques sont à faire aussi pour l'existence des stigmates mentaux épisodiques que Magnan attribue aux dégénérés. D'une part, s'agit-il d'obsessions réelles, complètes, telles que la folie du doute, on a maintes fois signalé combien il était exceptionnel de voir les sujets qui en sont atteints verser dans l'aliénation. Ils conservent cette forme de psychose lucide; ils ne sont pas exposés à de réelles poussées délirantes d'un ordre différent. Et quant aux délirants eux-mêmes, si l'on cherche dans leurs antécédents personnels les soi-disant stigmates, on est bien plutôt surpris (dans l'immense majorité des cas, tout au moins) de ne retrouver ces stigmates qu'à l'état d'ébauches; on rencontre bien des phénomènes analogues, mais non point entièrement assimilables : les stéréotypies rappellent par exemple les obsessions et impulsions, mais comme une caricature rappelle un portrait.

Enfin, en ce qui concerne le rôle de la débilité dans l'éclosion de la folie dégénérative, ici encore la preuve n'est pas faite; il ne paraît même pas que le niveau intellectuel des dégénérés soit inférieur à celui des malades atteints des formes simples de la folie.

Reste l'irrégularité, l'atypie des symptômes : c'est le caractère le plus facile à constater en clinique; c'est aussi, comme nous le verrons plus loin, le plus important pour le diagnostic.

II. — CLASSIFICATION DE KRÆPELIN

Nous avons fait le tableau de cette classification, d'après l'édition de 1910, malheureusement incomplète encore, du *Traité de psychiatrie* de Kræpelin ; nous avons utilisé aussi des indications fournies par l'édition de 1904, et enfin quelques considérations que le Maître a formulées dans son introduction à sa classification personnelle.

Il faut, écrit Kræpelin, distinguer des causes *exogènes* et des causes *endogènes* de la folie. Et, partant de là, il établit cinq divisions principales :

1° Troubles mentaux qui ressortissent incontestablement à des traumatismes extérieurs, c'est-à-dire les blessures du cerveau, les empoisonnements, les infections, etc.

2° Troubles mentaux, tels que ceux de la sénilité, de l'artério-sclérose, du myxœdème; ils sont de cause organique plutôt que cérébrale. Ceci mérite un mot d'explication : l'artério-sclérose, par exemple, n'est pas une maladie exclusivement cérébrale; les vaisseaux en général et la plupart des viscères, et notamment les reins, sont plus ou moins touchés : les troubles mentaux ne relèvent donc pas seulement de l'atteinte du cerveau, mais de tout l'ensemble de désordres qu'entraîne une affection aussi généralisée.

3° Psychoses dont les causes nous restent obscures; ce groupe, le plus important de tous, puisqu'il contient toutes les vésanies, la démence précoce, la paranoïa, etc., doit être rapproché des précédents, car les causes obscures dont il est ici question sont probablement, selon Kræpelin, organiques.

4° Maladies dans lesquelles la personnalité du sujet joue le principal rôle.

5° États congénitaux et d'arriération.

On trouvera dans le tableau ci-joint la composition détaillée de chacune de ces divisions.

Classification de Kræpelin (1910).

- Troubles mentaux par causes exogènes.
  - La folie dans les traumatismes cérébraux.
  - La folie dans les maladies cérébrales.
  - Empoisonnements.
    - Aigus (urémie, éther, etc.).
    - Chroniques.
      - Alcoolisme.
      - Morphinisme.
      - Cocaïnisme.
  - La folie infectieuse.
    - Délires fébriles.
    - — infectieux.
    - Confusion aiguë (amentia).
    - Affaiblissements d'origine infectieuse.
  - Psychoses syphilitiques.
  - Démence paralytique.

- Troubles mentaux de cause organique plutôt que cérébrale.
  - Folie sénile et présénile.
    - Folie présénile (mélancolie, etc.).
    - Folie artério-sclérotique.
    - Démence sénile.
  - Folie thyréogène.
    - Troubles psychiques de la maladie de Basedow.
    - Myxœdème.
    - Crétinisme.
- Troubles mentaux de cause obscure.
  - Démence précoce.
  - Epilepsie.
  - Hystérie.
  - Folie maniaque dépressive.
  - Paranoïa.
- États congénitaux et anormaux.
  - États psychopathiques.
    - Nervosité.
    - Excitation constitutionnelle.
    - Mauvaise humeur constitutionnelle.
    - Folie du doute.
    - Folie impulsive (chromomanie, etc.).
    - Perversions sexuelles.
  - Personnalités morbides.
    - Criminels-nés.
    - Instables.
    - Menteurs et prodigues.
    - Pseudo-quérulants.
  - Arrêts de développement : Imbécillité, idiotie.

Les deux premières subdivisions : troubles mentaux par causes exogènes et troubles d'origine organique, englobent toutes les folies symptomatiques et nous n'aurions pas de critiques à faire si le principe du groupement ne nous paraissait bien sujet à caution. Kræpelin a-t-il raison d'attacher tant d'importance à ce que l'agent provocateur d'aliénation est tantôt endogène, tantôt exogène? Alors, une thrombose cérébrale serait endogène quand elle produit une attaque de paralysie, et exogène quand elle est infectieuse et produit de l'idiotie? Ce qui, selon nous, a bien plus d'importance, c'est la profondeur de l'action de l'agent pathogène; et l'ordre dans lequel Kræpelin dispose les affections mentales nous paraît bien superficiel.

Remarquons maintenant la composition du troisième groupe, qui réunit presque toute l'aliénation; or il n'est placé au milieu de la série totale que par ignorance des causes; si on se demande enfin en vertu de quelle idée directrice l'auteur a subdivisé ce groupe, on n'en trouve pas d'autre que la préoccupation de relever des différences cliniques importantes. Hystérie, épilepsie, paranoïa sont inscrites ici tout simplement parce que ce sont des types cliniques admis par tous : rien n'est innové. Kræpelin n'a fait œuvre personnelle que dans la constitution et la distinction de deux affections mentales auxquelles il a donné des noms nouveaux : la folie maniaque-dépressive et la démence précoce.

Le principe qui le dirige ici est connu; mais il en fait un usage inédit : Il recourt à l'évolution, mais en la comprenant d'une autre manière que Magnan; il pose en principe que les cas qui ont

une issue démentielle doivent former un groupe distinct des cas où cette issue ne se produit pas.

Conséquemment, il crée la folie maniaque-dépressive, dans laquelle il rassemble, comme n'en pouvant être distingués, les accès simples de manie et de mélancolie et la folie intermittente; l'unité du groupe est réalisée selon Kræpelin, par l'identité des tableaux cliniques, par la fréquence des rechutes quand on a l'occasion de suivre longtemps le malade, enfin et surtout par la conservation, tout au moins habituelle et prolongée, des fonctions intellectuelles. D'autre part, la démence précoce rassemble tous les cas d'aliénation à terminaison démentielle, qu'ils consistent en accidents hallucinatoires, maniaques ou mélancoliques, comme l'hébéphrénie ou la catatonie, ou en accidents délirants, plus ou moins systématisés, comme la folie paranoïde. Cette appellation de « psychoses à terminaison démentielle » est même celle que Kræpelin propose aujourd'hui de préférence à démence précoce, le mot précoce n'étant pas toujours justifié.

III. — COMPARAISON DES CLASSIFICATIONS DE MAGNAN ET DE KRÆPELIN

Nous ferons cette comparaison à quatre points de vue : recherche de l'équivalence des termes, comparaison des procédés de diagnostic employés par Magnan et Kræpelin, examen des systèmes de Magnan et de Kræpelin au point de vue pronostic, examen d'ensemble au point de vue exactitude.

I. *Recherche de l'équivalence des termes.* — Le tableau suivant, constitué en prenant pour point de départ la classification de Magnan, montre dans quelles limites les étiquettes allemandes répondent à la classification française.

Comparaison de la classification de Kræpelin à celle de Magnan.

Classification de Magnan.	Maladies correspondantes d'après la classification de Kræpelin.
Paralysie générale.	Paralysie générale.
Démence sénile.	Démence sénile.
Athérome.	Folie sénile et présénile (mélancolie). [Certains malades entreraient dans la démence sénile par un état mélancolique avant toute autre manifestation d'affaiblissement sénile. La folie présénile ne serait qu'une phase, qu'un mode d'introduction de la démence sénile, comme on aurait pu décrire autrefois le délire des grandeurs comme une folie préparalytique. On peut donc admettre

Classification de Magnan.	Maladies correspondantes d'après la classification de Kræpelin.
	semble-t-il, que la mélancolie présénile de Kræpelin est impliquée dans la démence sénile de Magnan.]
	Folie artério-sclérotique.
Lésions circonscrites : ramollissement, hémorragies, tumeurs, etc.	Folie dans les maladies cérébrales.
	Folie dans les traumatismes cérébraux.
	Psychoses syphilitiques (au moins en partie).
Hystérie.	Hystérie.
Épilepsie.	Épilepsie.
Alcoolisme : morphine, cocaïne, etc.	Empoisonnements aigus (éther, etc.).
	Et chroniques : alcoolisme, morphinisme, cocaïnisme, etc.
Manie.	Folie maniaque-dépressive et démence précoce.
Mélancolie.	Idem.
Délire chronique.	Démence précoce paranoïde.
Folie intermittente.	Folie maniaque-dépressive.
Dégénérés : syndromes épisodiques (obsessions, etc.); délires d'emblée.	États psychopathiques : folie du doute, folie impulsive, etc.
	Démence précoce.
	Folie maniaque-dépressive.
	Paranoïa.
Idiotie, etc.	Arrêts de développement.
Déséquilibrés.	Personnalités morbides et quelques états psychopathiques : nervosité, etc.

En prenant maintenant pour point de départ la classification allemande, on peut établir les correspondances suivantes :

Comparaison de la classification de Magnan à celle de Kræpelin.

Classification de Kræpelin.	Maladies correspondantes d'après la classification de Magnan.
Folie dans les traumatismes cérébraux.	Folie dans les lésions circonscrites du cerveau.
Folie dans les maladies cérébrales.	Folie dans les lésions circonscrites du cerveau : ramollissement, hémorragie, tumeurs.
Empoisonnements aigus (éther) et chroniques (alcool, etc.).	Alcoolisme, morphinisme, etc.
Folie infectieuse : délires fébriles, délires infectieux, confusion aiguë, affaiblissements d'origine infectieuse.	Magnan ne fait pas une division spéciale pour ces cas : 1° beaucoup d'entre eux ne justifient pas l'internement; l'habitude n'est pas par suite de les faire entrer dans le

Classification de Kræpelin.	Maladies correspondantes d'après la classification de Magnan.
	domaine de l'aliénation (depuis qu'Esquirol en a exclu les délires fébriles). 2° quant aux autres, l'infection qui en est l'occasion ne leur confère pas, selon Magnan, de caractères spéciaux, tandis qu'un terrain dégénératif lui paraît nécessaire à leur éclosion.
Psychoses syphilitiques.	Folie liée à des lésions circonscrites.
Démence paralytique.	Paralysie générale.
Folie sénile et présénile, folie artério-sclérotique, démence sénile.	Athérome et démence sénile et quelques cas de mélancolie tardive.
Folie thyréogène.	Magnan n'admet pas une folie
Basedow.	basedowienne. Pour lui les basedowiens qui présentent des troubles mentaux sont des dégénérés.
Myxœdème.	?
Crétinisme.	Idiotie.
Démence précoce.	Délires incurables des dégénérés, manie, mélancolie, cas incurables.
Épilepsie.	Épilepsie.
Hystérie.	Hystérie.
Folie maniaque-dépressive.	Folie intermittente, délires curables des dégénérés, manie, mélancolie.
Paranoïa.	Délires systématisés, sans hallucinations ni démence, des dégénérés.
États psychopathiques : nervosité, humeur, excitation.	Déséquilibre.
Folie du doute, folie impulsive.	Syndromes épisodiques.
Perversions sexuelles.	Déséquilibre.
Personnalités morbides : criminels-nés, instables, menteurs et prodigues, pseudo-quérulants.	Déséquilibre.
Arrêts de développement.	Idiotie, etc.

En somme, ce qui est commun aux deux classifications, c'est avant tout la folie symptomatique d'affections organiques; dans ce groupe, les divergences sont de détail et presque insignifiantes. Au contraire, dès qu'on n'a plus l'appui de lésions ou de causes bien connues, les divergences s'accusent, et l'on voit notamment qu'à une seule affection correspondent dans la classification adverse plusieurs affections différentes. Les tableaux que nous avons donnés indiquent la correspondance complète. Nous ne reviendrons pas sur les différences secondaires : des comparaisons de ce genre sont toujours délicates; ce qui fait attribuer tel ou tel cas à un groupe peut être bien souvent une question personnelle de doctrine que les intimes du maître sont seuls à même d'apprécier; les divergences réellement importantes sont les suivantes; elles sont relatives aux vésaniques.

Kræpelin.	Magnan.	
Démence précoce.	Folie dégénérative. Manie. Mélancolie.	Cas à terminaison démentielle.
Folie maniaque-dépressive.	Folie intermittente.	
	Manie. Mélancolie. Folie dégénérative.	Cas curables.
Paranoïa.	Folie dégénérative : délires systématisés sans hallucinations ni démence.	

Les éléments d'information qui permettent d'établir la correspondance précédente sont nombreux; ce sont :

1° L'identité ou tout au moins la grande ressemblance des descriptions cliniques; il est aisé de reconnaître dans les paranoïaques de Kræpelin des malades de tous points analogues à certains types de persécutés décrits par Magnan dans ses leçons cliniques. L'assimilation de la manie et de la mélancolie et surtout de la folie intermittente à la folie maniaque-dépressive est facile pour les mêmes raisons : Magnan reconnaît lui-même dans ses rapports médicaux annuels que les cas de manie et de mélancolie simples sont à peu près impossibles à distinguer de la folie intermittente à un premier accès; on n'est donc pas surpris de voir Kræpelin les réunir sous une dénomination plus vaste. Si l'on relit enfin avec attention les descriptions cliniques de la démence précoce telles que les donne Kræpelin, on ne manque pas d'être frappé de la richesse hallucinatoire et du polymorphisme délirant que présentent les phases de début, caractères qui contrastent avec l'excitation ou la dépression habituelles des maniaques-dépressifs et font par suite reconnaître les malades chez qui Magnan décrit les délires d'emblée et la dégénérescence. — Ainsi, pour un certain nombre de cas, et c'est certainement la majorité, la correspondance est indiquée par l'identité des descriptions cliniques.

2° Pour quelques autres cas, c'est le mode de terminaison qui marque la correspondance; ainsi, il y a des cas de folie dégénérative qui ressortiraient à la folie maniaque-dépressive, parce qu'ils ne vont pas vers la démence, il y a des cas de manie et des cas de mélancolie qui seraient rapportés à la démence précoce, pour la raison contraire, parce qu'ils comportent une issue démentielle.

II. *Comparaison des procédés de diagnostic de Magnan et de Kræpelin.* — Nous commencerons par exposer comment procède Magnan et nous supposerons en outre, pour être court, que l'idée d'une folie symptomatique (paralysie générale, alcoolisme, etc.) a été écartée. La question se ramène dès lors à celle-ci : Est-on en présence d'une folie simple ou dégénérative? La manière d'y répondre varie un peu selon la folie simple qu'il s'agit de reconnaître.

Supposons qu'on soit en présence d'un délire systématisé de persécution, avec hallucinations et troubles de la sensibilité générale. Comme le problème est de définir s'il s'agit là d'un délire chronique ou d'un délire dégénératif et que la différence essentielle est évolutive, c'est cette évolution qu'il va falloir dégager. La connaissance de l'état actuel peut donner une présomption, mais elle ne saurait suffire à l'établissement d'un diagnostic. Il est nécessaire d'arriver, par l'interrogatoire qu'on fait subir au malade lui-même ou à son entourage, à fixer d'une façon précise les périodes antérieures que le délire a traversées.

Sommes-nous maintenant en présence d'un aliéné maniaque, la question qui se pose est avant tout celle de l'intermittence. Toutefois l'aspect du malade peut également être utilisé. A-t-on affaire à un maniaque simple, sans hallucinations, facétieux avec le médecin et qui n'exprime que quelques idées délirantes sans paraître y attacher d'importance, la dégénérescence est écartée par là même. Ou plus exactement on est incliné plutôt à admettre l'intermittence, et la question qui vient tout naturellement sur les lèvres est de demander au malade : N'avez-vous pas été placé déjà? On escompte si bien une réponse positive qu'on formule une question qui la contient. Un ou plusieurs accès antérieurs joints au tableau clinique d'une manie simple suffisent presque au diagnostic.

Mais l'aspect clinique de l'accès n'est pas toujours aussi classique ; des formes de transition s'observent entre la manie pure et les excitations des dégénérés; la constatation de quelques idées délirantes, tout en faisant penser à la dégénérescence, ne peut cependant à elle seule exclure d'une façon décisive la folie intermittente. D'autre part, nombre de dégénérés entrent aussi à l'asile à des reprises multiples, en sorte que la connaissance de récidives ne peut faire trancher la question en litige. Deux autres éléments donnent une certitude, s'il s'agit de folie intermittente : 1° L'accès actuel ressemble habituellement aux accès précédents et les phénomènes du début notamment peuvent se renouveler avec une identité impressionnante; 2° Les intervalles doivent être constitués par des retours complets à l'état normal.

Sur le premier point : début par des phénomènes analogues, le malade lui-même ne peut pas toujours fournir de renseignements. Il faudra s'adresser à l'entourage. Mais sur la reprise de ses occupations entre l'accès précédent et l'accès actuel on peut habituellement obtenir de lui, malgré ses troubles, des indications précises. Et c'est sur cet ordre de faits qu'il faut s'efforcer de faire porter les questions, c'est pour y obtenir des réponses qu'il faut surprendre les troubles du maniaque et maintenir momentanément son attention par de fréquentes et fortes interpellations.

Restent à distinguer les cas de manie et mélancolie simples des états maniaques ou mélancoliques dégénératifs, quand on se trouve en présence d'un premier accès. La complexité des accidents devient ici l'élément principal d'appréciation. Si un malade entre avec de l'excitation, du désordre des idées et des actes, de la

loquacité, des cris, des chants, si l'excitation domine nettement, si le désordre se fait par passage rapide d'une idée à une autre, si on ne peut relever ni hallucinations ni idées délirantes, alors ce tableau clinique est très significatif, il n'y a pas de raison de parler de dégénérescence. Mais voici une autre malade qui, dans un désordre analogue par quelques côtés, clame cependant des idées mystiques, des idées d'empoisonnement et des idées mélancoliques, prétend que ses aliments ont un goût nauséabond, ou que le démon lui apparaît; ces caractères vont donner à son excitation une signification dégénérative.

A ce contraste symptomatique il convient d'ajouter la considération des causes occasionnelles : la manie et la mélancolie simples exigent des causes plus puissantes que lorsqu'il s'agit d'une forme dégénérative. Ainsi une malade a eu quatre grossesses en six ans et la dernière a été pour elle particulièrement fatigante, on peut bien supposer dans ce cas une cause puissante. Au contraire, une malade a commencé à délirer au lendemain de son mariage; voilà une cause morale d'importance bien discutable, et par conséquent on peut se demander si on n'est pas plutôt en présence d'une dégénérée.

Enfin, d'une manière générale, la connaissance des antécédents peut intervenir dans le diagnostic.

Le tableau suivant résume l'ensemble des signes distinctifs :

MALADIES A DISTINGUER	CARACTÈRES DISTINCTIFS DES FOLIES SIMPLES	CARACTÈRES DISTINCTIFS DES FOLIES DES DÉGÉNÉRÉS
Toutes les formes cliniques.	Hérédité peu chargée. Aucune tare personnelle.	Hérédité très chargée. Tares personnelles : état mental spécial de déséquilibre, instabilité, etc. Stigmates mentaux : obsessions, etc. Stigmates physiques.
Manie et mélancolie, comparées aux états maniaques ou mélancoliques dégénératifs.	Éclosion sous l'influence de causes puissantes (infection, surmenage, émotions, etc.). Composition relativement simple des états d'excitation et de dépression.	Éclosion sous l'influence de causes minimes. Composition complexe, c.-à-d. avec complication d'hallucinations, idées délirantes, etc.
Folie intermittente comparée aux bouffées délirantes des dégénérés.	Analogie des accès successifs.	Polymorphisme des accidents.
Délire chronique comparé aux délires systématisés, hallucinatoires ou non, des dégénérés.	Évolution lente, en quatre périodes.	Délires d'emblée, à développement rapide, et sans évolution régulière; fixes ou protéiformes.

Résumons. Ce qui sert à Magnan pour établir un diagnostic, c'est la connaissance de formes pures auxquelles il compare le cas actuel; c'est en d'autres termes la détermination de ce que nous avons appelé l'atypie. Pour cette détermination il associe trois éléments :

1° L'évolution. Elle constitue un élément de certitude. Malheureusement il est assez souvent difficile de la dégager lorsqu'il s'agit d'un délire systématisé; elle manque lorsqu'il s'agit d'un premier accès de folie intermittente; enfin le rôle des causes provocatrices est bien délicat à apprécier.

2° La composition de l'accès actuel : la présence ou non de troubles sensoriels, etc. C'est un élément qui est beaucoup plus à la portée de l'observateur que le précédent. Un examen rapide suffit à le constater. Mais ce n'est dans bien des cas qu'un élément de probabilité.

3° La connaissance des antécédents personnels et héréditaires du malade. Outre que l'appréciation en est difficile, nous rappellerons les réserves que nous avons faites sur les relations de ces antécédents avec les formes d'aliénation et par suite on ne peut attribuer à ce dernier élément qu'une valeur de présomption assez faible.

Essayons à présent le système de diagnostic de Kræpelin. Ecartons la paranoïa peu fréquente, à peine 2 p. 100 des entrées [1], et facilement reconnaissable. La principale question pour Kræpelin est de faire la distinction entre la folie maniaque-dépressive et la démence précoce. Quelle est donc la distinction qu'il établit entre les deux?

Ses descriptions sont habituellement si riches de détails cliniques qu'elles en deviennent confuses, car il dégage mal les traits essentiels de la maladie et il paraît juger du diagnostic qu'il faut porter par la concordance d'un grand nombre de signes sans que ces signes soient nettement hiérarchisés. Par suite, discerner avec exactitude ce qui lui sert à faire son diagnostic est assez difficile. Ce n'est pas, bien entendu, dans les cas où la démence s'est installée d'une façon rapide ou profonde qu'on hésitera entre les deux affections : c'est lorsque la démence est légère ou douteuse et qu'elle se cache sous un état d'excitation ou de dépression. Parti de l'examen des formes terminales de la démence précoce, Kræpelin avait pensé d'abord que les symptômes rencontrés à cette période devaient être des symptômes essentiels de la maladie, et en quelque sorte pathognomoniques, qu'on pouvait rencontrer au cours d'états aigus et qui alors recevaient une importante signification diagnostique; c'est pour cela qu'il a cru trouver pendant quelque temps un critérium de la démence dans la catatonie. Il paraît aujourd'hui attribuer à ce symptôme moins de valeur et lui préférer un certain nombre d'autres signes. On en aura une idée suffisante en fixant son attention sur les quatre distinctions suivantes : Bewegungstrieb et Beschäftigungsdrang, Hemmung et Sperrung des Willens, Einför-

1. Kræpelin. *Lehrbuch der Psychiatrie*, t. I, p. 527.

migkeit et Stereotypie, Auffassungstörung et Aufmerksamkeitstörung. Dans la mesure où nous pouvons nous en rendre compte, voilà ce qu'il faut comprendre par là :

1° L'agitation avec impulsions de mouvements (Bewegungstrieb) consiste en ce que le malade lance par exemple son poing en avant par un geste plus ou moins mal adapté et sans rapport avec le monde extérieur. Au contraire, l'agitation (Erregung) avec tendance d'occupation (Beschäftigungsdrang) est l'agitation d'un malade qui danse ou d'un maniaque qui brode des choses inutiles, mais qui se livre toutefois à un travail manuel, ayant un but.

2° Die Hemmung des Willens, c'est la paralysie de la volonté ou, si l'on veut, l'impuissance aux actions volontaires, l'aboulie générale des mélancoliques plus ou moins dans la stupeur. Die Sperrung des Willens, c'est le barrage de la volonté, et cela correspond à un autre trouble des actions volontaires dont voici un exemple : on présente plume et papier à un malade, il a un geste brusque pour commencer à écrire, puis il s'interrompt comme si sa première volition était entravée. La distinction entre Hemmung et Sperrung paraît toutefois assez subtile : il semble bien qu'Hemmung soit toujours de l'impuissance; mais Sperrung paraît tantôt désigner comme un obstacle et un état de négativisme, tantôt une sorte de raideur (négativiste encore), une sorte de gêne, d'empâtement de l'activité volontaire.

3° La monotonie des lamentations mélancoliques, la répétition de syllabes chantantes par un maniaque, voilà de l'uniformité (Einformigheit) qui n'est pas de la stéréotypie, mais à la condition toutefois que le terme de stéréotypie ne soit pas pris dans un sens tout sec de répétition.

4° Kræpelin établit enfin une opposition entre die Auffassungstörung et die Aufmerksamkeitstörung, et voici en quoi ce contraste consiste. Le maniaque n'est pas toujours atteint par les excitations du dehors : on lui dit une phrase un peu longue, il n'en entend qu'une partie, son état d'esprit ne lui permet pas une réception complète (Auffassungstörung), mais il remarque tout ce qui se passe autour de lui (il n'a pas d'Aufmerksamkeitstörung); au contraire l'isolement du dément précoce, son absorption sont bien différents de l'état précédent et même de la concentration douloureuse du mélancolique.

Ces procédés de diagnostic dans la recherche et la distinction de quatre ou huit signes paraissent susceptibles de plusieurs objections :

1° Ces signes ne sont pas clairs, nets, objectifs, faciles à observer, comme le tremblement de l'alcoolique, ou l'inégalité pupillaire des paralytiques généraux; ce sont des signes qui doivent être interprétés d'après l'état mental d'un malade, et cela est délicat. Kræpelin a beau multiplier les exemples concrets de négativisme, de paralysie ou d'entrave de la volonté, on hésitera bien souvent à savoir auquel de ces symptômes se rapporte l'immobilité d'un sujet.

2° Ces signes ne sont pas exclusifs. Un dément précoce agité

peut présenter en même temps que des stéréotypies une activité d'occupation. Alors on est gêné, parce que les signes indiqués par Kræpelin ne sont pas hiérarchisés. On ignore quel est celui qui doit emporter le diagnostic.

3° Enfin il y a nombre de cas où ces signes sont absents ou se modifient au cours de la maladie. Si des stéréotypies apparaissent, qui manquaient au moment de l'éclosion, on devra donc réformer le premier diagnostic posé, et c'est d'ailleurs légitime, mais c'est admettre que la méthode de diagnostic fondée sur ce procédé est une méthode lente. Si aucun des signes précédents ne peut être affirmé avec certitude, on devra encore attendre.

Essayons de dégager de cette analyse une conclusion générale relativement à Magnan et à Kræpelin ; il est difficile de les comparer l'un à l'autre et de décider quel est le système qui offre le plus de facilités pour le diagnostic, car tous deux sont incommodes, dans les formes aiguës. L'atypie paraît d'appréciation plus aisée et plus rapide que les signes kræpeliniens, mais elle paraît également moins sûre. A ce dernier point de vue l'évolution est le meilleur élément d'observation, mais elle nous fait souvent défaut; on n'en dispose que dans le délire chronique; on ne la voit dans la folie intermittente que s'il y a eu déjà des accès antérieurs.

III. *Comparaison des systèmes de Magnan et de Kræpelin au point de vue pronostic.* — Un malade a reçu les étiquettes de manie, ou de folie intermittente, ou de folie maniaque dépressive, ou de folie de la dégénérescence, ou de démence précoce; quelles conclusions doit-on en tirer pour son avenir? En quoi ces diagnostics conduisent-ils à des pronostics?

Prenons le système de Magnan. Si l'on a reconnu un délire chronique : on peut prévoir l'évolution des idées délirantes; le malade n'a-t-il au moment où on l'examine que des idées de persécution, on peut être assuré qu'il présentera d'ici à quelques années des idées ambitieuses; enfin il aboutira à la démence et il y aboutira seulement d'une façon tardive.

A-t-on fait un diagnostic de folie intermittente, le pronostic n'est pas moins précis : le malade récupérera son équilibre antérieur, mais avec menace d'autres accès; ces accès seront semblables aux premiers et leur début notamment pourra être assez semblable pour qu'on puisse les reconnaître et prendre à temps les précautions nécessaires. Enfin les accès iront en se rapprochant et la maladie s'achèvera dans un état chronique ou un affaiblissement démentiel tardif.

Pour ces deux affections par conséquent, délire chronique et folie intermittente, le diagnostic comporte en lui-même un pronostic précis.

Mais pour le reste de l'aliénation, rien de semblable; quoique on puisse attribuer à la dégénérescence un caractère d'aggravation, Magnan n'a jamais posé en règle qu'il y avait lieu de faire un pro-

nostic différent pour les folies simples et pour les folies des dégénérés; le diagnostic ne fournit à cet égard que les indications les plus vagues; tout au plus indiquerait-il une proportion plus grande de démences à craindre pour les dégénérés.

Seulement, Magnan compense l'incertitude de son pronostic de nosographie, en utilisant d'autres procédés; il recherche en effet dans chaque cas, avec son grand sens clinique, ce que chaque malade a conservé d'intelligence; s'il n'y a pas une altération des facultés intellectuelles, le cas doit être considéré comme curable et les symptômes peuvent céder; si au contraire on constate un affaiblissement des facultés intellectuelles, de la mémoire par exemple, c'est la démence qui commence. Mais il n'est pas toujours aisé, cela va de soi, d'appliquer cette règle; et bien souvent les troubles mentaux sont tellement considérables qu'ils masquent l'intelligence : il faut alors attendre que ces troubles soient atténués.

Le système de Kræpelin paraît posséder, au premier abord, une précision bien plus grande, car le pronostic est attaché au diagnostic : avec la folie maniaque-dépressive, pas de démence; avec la démence précoce, au contraire, la terminaison démentielle est la règle. Seulement la différence est moins considérable qu'il ne résulterait de cette formule sommaire. La folie maniaque-dépressive peut aboutir dans quelques cas à une terminaison démentielle (tardive, il est vrai, et de forme spéciale). Et puis, entre un état maniaque chronique et un état démentiel, il peut y avoir pratiquement une différence bien minime, car l'un et l'autre exigent l'internement et l'assistance. Enfin, s'il est vrai que les démences précoces aboutissent à la démence, il faut ajouter qu'elles y aboutissent soit à la suite de plusieurs atteintes avec rémissions plus ou moins longues, parfois de plusieurs années, soit d'emblée et rapidement; et cette démence est des plus variables dans ses degrés, parfois à peine sensible, parfois profonde. Une telle irrégularité dans les étapes, dans la rapidité et surtout dans la profondeur de la démence, qu'il s'agisse des formes hébéphréniques, catatoniques ou paranoïdes, atténue étrangement la précision que laissait entrevoir le diagnostic. Ce sont des diagnostics qui ne tiennent pas ce qu'ils promettent. Voici des faits en présence desquels on se trouve tous les jours :

Une jeune fille présente pendant deux ans un état maniaque avec l'incohérence la plus absolue, des manifestations négativistes, des impulsions de mouvement et des troubles de l'Aufmerksankeit les plus accentués. Puis tout s'apaise et elle redevient raisonnable, posée et travailleuse; il ne subsiste que quelques préoccupations hypochondriaques et quelques manières, mais si légères qu'on ne les remarque qu'à de longs intervalles et qu'on peut se demander si ce sont réellement des reliquats des troubles qu'elle vient de traverser ou la manifestation d'habitudes anciennes. On avait parlé pourtant pendant l'état aigu, et l'on avait eu raison de le faire puisque le tableau clinique y autorisait, de démence précoce, et

l'on reste stupéfait de la résurrection. Quant à l'affaiblissement de cette malade, il est à peine perceptible et va lui permettre de reprendre sa place au dehors. Telle autre au contraire, au début beaucoup moins troublée que la précédente, est réduite aujourd'hui après quelques mois à un état démentiel profond. L'identité de diagnostic se traduit donc parfois par un avenir peu comparable.

Après avoir signalé les différences qu'une comparaison révèle entre les procédés de Kræpelin et de Magnan, il est bon de faire comprendre, en terminant, ce qui les rapproche. L'un et l'autre aliéniste ont reçu de la clinique cette leçon saisissante qu'on doit surtout chercher dans chaque aliéné l'état des facultés intellectuelles : Magnan s'en préoccupe comme en marge de sa nosographie, et Kræpelin imagine toute une série de signes de démence précoce qui ont surtout une signification démentielle; la stéréotypie, par exemple, n'est caractéristique que comme une activité vide de tout contenu intellectuel. La seule différence entre les deux aliénistes revient pratiquement à ceci : Magnan attend plus longtemps, jusqu'à ce qu'un affaiblissement de la mémoire ou du jugement lui ait prouvé la chute de l'intelligence; Kræpelin se croit en mesure de prévoir cette chute par les signes particuliers qu'il a imaginés. Magnan a un pronostic peut-être plus lent puisqu'il attend une réalisation de la démence; le pronostic de Kræpelin est plus hâtif, mais un peu plus risqué, à cause de la difficulté que présente l'interprétation des signes kræpeliniens.

VI. *Contrôle des diagnostics et pronostics fait selon les méthodes de Magnan et de Kræpelin.* — C'est le problème des problèmes, celui qui éclipse tous les autres. Il importerait peu qu'un des systèmes fût plus laborieux ou moins riche en indications que l'autre, s'il était plus exact. Mais comment mesurer cette exactitude? Est-il possible de contrôler le système de Magnan et celui de Kræpelin?

Un premier procédé est fourni par l'histoire des applications de chacun des deux systèmes. On sait que la proportion des différentes maladies mentales ne varie pas beaucoup, d'une année à l'autre, dans une population donnée, à moins de causes spéciales. Or, examinons la série de diagnostics faits par nos deux aliénistes. Les diagnostics de Magnan présentent des proportions à peu près fixes [1]. Ceux de Kræpelin, au contraire, changent sensiblement, comme lui-même nous l'apprend en publiant des courbes dont il faut louer hautement la franchise [2]. Les diagnostics d'épilepsie et d'alcoolisme se maintiennent à Heidelberg entre 5 et 10 p. 100 du contingent total des malades. La courbe de la paralysie générale est déjà moins sûre ; elle oscille entre 32 p. 100 et 7 p. 100, ce qui tient à ce que Kræpelin — comme il le reconnaît lui-même — a fait à un certain moment trop de diagnostics de paralysie générale, en

1. Magnan. *Rapports médicaux annuels.*
2. Kræpelin, *Lehrbuch der Psychiatrie*, 1910, t. I, p. 527.

surestimant la valeur de certains signes. Le changement est encore plus grand pour la folie maniaque-dépressive et la démence précoce. De 1892 à 1901, la démence précoce monte sans répit dans les statistiques de Kræpelin; c'est l'époque triomphante de la création. « Nous nous sommes trompés, dit aujourd'hui Kræpelin, et il faut en rabattre »; et en effet, depuis 1905, la courbe descend; elle tombe de 52 p. 100 à 18 p. 100.

C'est intéressant; mais qu'en conclure? Que le système de Kræpelin n'est pas très sûr? Soit; mais on peut en conclure tout aussi bien que Kræpelin n'en est pas encore bien maître, qu'il le perfectionnera, ou qu'il a trop demandé à son système, et qu'avec plus de prudence, il aurait commis moins d'erreurs. Il ne résulte de tout cela qu'une présomption; ce n'est pas encore le contrôle dont nous avons besoin.

Ce qui serait autrement décisif pour le contrôle, c'est de suivre les malades, une fois le pronostic porté, et de rechercher si le pronostic porté avec le système de Magnan est mieux confirmé par l'avenir que celui qui émane du système de Kræpelin. Est-ce possible? Oui, mais fort difficile. Le principal intérêt ne serait pas de prévoir l'avenir de malades qui n'entrent à l'asile que tardivement, et sont près de la démence; il faudrait s'occuper surtout des aigus, de ceux dont les troubles délirants subissent assez vite une accalmie qui leur permet un retour à la vie sociale : il devient alors malaisé de savoir s'ils sont guéris définitivement ou s'il persiste chez eux quelque affaiblissement léger ou s'ils présentent peu après, mais dans un autre asile, un accès nouveau avec cette fois une terminaison démentielle rapide. Kræpelin a essayé de retrouver ainsi les malades qu'il avait étiquetés déments précoces; c'est le résultat de ces recherches qui l'a fait se montrer plus réservé relativement à la catatonie; il eût fallu aussi rechercher le sort des malades atteints de folie maniaque dépressive. Il eût fallu aussi de toute justice soumettre le système de Magnan à la même épreuve : tout cela exigerait de longues années d'études suivies.

Nous avons fait un petit essai qui, s'il ne peut nullement résoudre la question en litige, permet d'en préciser les difficultés. Nous avons appliqué à 85 malades entrants d'un service d'asile les classifications de Magnan et de Kræpelin. Quoique ce travail soit resté un peu hâtif, et que malheureusement ce soit parfois sur la lecture de nos notes que nous avons tenté de distribuer les malades dans ces deux classifications rivales, nous avons constaté un certain nombre de points intéressants. Sur ces 85 malades, nous éliminerons les paralytiques généraux, déments séniles, alcooliques, imbéciles, épileptiques, etc., et il n'en restera que 46, qui soient purement des vésaniques; ceux-ci représentent pour Magnan des cas de délire chronique, de manie, mélancolie et folie intermittente, enfin de folie des dégénérés; et pour Kræpelin des cas de folie maniaque-dépressive, de démence précoce et de paranoïa. Sur ce nombre de 46, on n'a d'hésitation que pour 7 malades avec la classification de Magnan, pour 9 avec la classification de Kræpelin, et ces cas

douteux se rencontrent 6 fois sur les mêmes malades[1], ce qui signifie que pour la commodité les deux systèmes se valent et l'un ne laisserait pas de côté un nombre plus grand de malades que l'autre. En gros, les démences précoces de Kræpelin correspondent aux folies des dégénérés de Magnan; de même, le groupe des folies maniaques dépressives de Kræpelin englobe les manies, mélancolies, folies intermittentes de Magnan; ces deux groupes forment un total de 27 malades, sur lesquelles il n'y a désaccord que pour 5. Mais ces désaccords importent peu pour le pronostic, puisque Magnan a un système assez souple pour rester optimiste avec un cas de folie avec dégénérescence, et devenir pessimiste avec un cas de manie ou de mélancolie. Les classifications de nos deux aliénistes ne s'opposent donc pas, et on ne peut pas dire qu'ils sont en désaccord lorsque l'un d'eux appelle dément précoce le malade que l'autre appelle maniaque, ou lorsque l'un d'eux appelle folie maniaque dépressive ce que l'autre appelle folie des dégénérés. Ce qu'il faut chercher, c'est le nombre des malades pour lesquels, quelle que soit l'étiquette imposée, Magnan et Kræpelin n'ont pas le même pronostic; voilà le point décisif à mettre en lumière.

Or, nous avons été surpris de constater que ce nombre de contradictions est extrêmement petit. Sur tant de malades, sur ce nombre total de 85, nous n'en avons trouvé que 2 pour lesquels le pronostic de Kræpelin eût été plus ferme et plus pessimiste, tandis que Magnan aurait continué d'espérer. Tenons compte, pour interpréter un nombre aussi petit de divergences, que nous opérons dans un asile de province, où l'on interne tardivement : dans un service parisien, ce nombre pourrait croître; dans quelle proportion, nous l'ignorons. En tout cas, nous comprenons par cet exemple combien il nous serait difficile de nous prononcer entre Magnan et Kræpelin. Il faudrait pour cela suivre deux malades, et compter seulement sur ce que leur destinée pourrait nous apprendre. Or, l'une des deux est déjà morte de tuberculose; il en reste donc une seule, qui va peut-être sortir et qu'on perdra de vue!

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous rappellerons brièvement notre classification personnelle et nous en ferons une comparaison avec les deux classifications que nous venons d'étudier.

Nous distinguons d'une part les arriérés, les déments et tous les troubles mentaux liés à des désordres organiques ou à des phénomènes d'intoxication; et d'autre part la folie maniaque dépressive, la folie systématisée, la folie avec conscience et l'hystérie.

1. Le nombre assez élevé de cas douteux tient à ce qu'il s'agit d'examens rapides, examens d'entrée, et qui n'avaient pas été faits spécialement en vue de la comparaison actuelle.

Cette disposition en deux grands groupes présente un premier avantage, qui est d'opposer nettement et d'emblée les états associés à des actions organiques et les états dans lesquels les actions vésaniques, c'est-à-dire mentales, sont tout au moins prédominantes. Ce premier groupement n'est réalisé ni par Magnan ni par Kræpelin. Kræpelin dispose les diverses maladies mentales en série linéaire dans laquelle les points extrêmes : troubles mentaux par traumatismes extérieurs et idiotie, sont représentés tous deux par des affections organiques; nulle part par conséquent chez lui l'opposition entre l'organique et le vésanique n'a lieu d'une façon précise. Chez Magnan, il semble qu'on en trouve le principe avec plus de netteté, mais ce principe n'est pas fidèlement suivi puisque Magnan place également l'idiotie dans un groupe à part et loin des organiques.

Le groupement bipartite que nous formulons permet en outre de bien mettre en saillie l'élément fondamental de notre classification, à savoir le type morbide de la mentalité, ainsi que l'état des facultés intellectuelles : déséquilibre chez les vésaniques, destruction chez les autres. Dans cette distinction domine notre conception de l'aliénation, car c'est elle aussi qui commande notre subdivision du groupe des vésaniques.

A une logique plus grande dans la sériation des troubles mentaux, notre classification joint des indications précises quant aux procédés de diagnostic.

Elle met en premier lieu en lumière la question essentielle qui se pose en présence de n'importe quel malade affecté de troubles mentaux : les facultés de ce malade sont-elles ou non affaiblies? Selon la réponse à cette première question la place du malade est toute différente.

Nous retrouvons à la vérité la préoccupation de ce problème chez les deux grands aliénistes que nous venons de discuter.

Kræpelin cherche à le résoudre par la découverte d'un certain nombre de signes : mais vraisemblablement, si ces signes ont quelque valeur, c'est qu'ils sont révélateurs de l'état des facultés; ils trahissent la démence, ou bien ils en sont annonciateurs, ils la révèlent de loin. Magnan aussi cherche à dégager l'état des facultés intellectuelles : d'une part on peut soupçonner que l'allure atypique et polymorphe des accidents délirants peut avoir quelque signification démentielle, puisque Magnan attribue malgré tout à la dégénérescence considérée dans son ensemble une gravité plus haute qu'aux autres formes d'aliénation; et, d'autre part, il enseigne l'importance pronostique de l'état des facultés, bien qu'il en juge plutôt par l'intuition de son sens clinique que par des procédés codifiés.

C'est ce dernier procédé, l'examen direct des facultés mentales, que nous nous sommes efforcés de compléter. Or nous disposons pour cela d'une méthode nouvelle, celle d'une prise de niveau. Elle a l'avantage, comme un interrogatoire clinique, d'être constamment à notre disposition au lieu que nous soyions obligés d'attendre que

les hasards de l'observation nous mettent en présence de l'un ou l'autre des signes de Kræpelin. L'interprétation des résultats fournis par cet examen est tout entière dans les deux lois suivantes :

1° Les résultats obtenus à froid valent d'une manière absolue pour juger des facultés intellectuelles d'un sujet; la considération des reliquats fera juger s'il s'agit d'un dément ou d'un arriéré;

2° Les résultats obtenus à chaud sont à apprécier d'après l'intensité des troubles concomitants : constate-t-on un abaissement de niveau, il doit être tenu pour apparent s'il a une excuse suffisante; sinon, on devra présumer un affaiblissement réel.

Notre méthode est éclectique. Nous ne refusons aucunement d'utiliser les signes fournis par des observateurs différents, nous sommes même convaincus que tous les signes doivent servir; il ne faut négliger ni l'atypie de Magnan, ni les signes de Kræpelin : suivant les circonstances, tel procédé sera plus autorisé que tel autre. Cependant notre orientation domine l'ensemble, parce que notre procédé d'appréciation est à la fois plus direct et plus conscient de lui-même.

Nous voudrions, en terminant, prévoir une objection aux points de vue que nous venons d'indiquer.

Quelque aliéniste nous dira : « Vous donnez à l'état des facultés intellectuelles une signification nosographique; vous vous en servez pour diviser l'aliénation en deux groupes, pour distinguer par exemple la folie maniaque-dépressive et la démence précoce. Vous allez, de cette manière, dans le sens de Kræpelin; vous allez même plus loin que lui, car il n'a pas sûrement donné aux signes kræpeliniens une signification démentielle, et il n'a pas écrit que la démence précoce est, dès ses débuts, une démence. Mais peu importe ce point d'histoire, continuera notre adversaire. Ce qu'il faut se demander, c'est si la considération de l'état de l'intelligence, si le pronostic de démence doivent servir à la classification des maladies mentales.

« Magnan, par exemple, s'est servi d'un critérium tout différent, l'étiologie; sa théorie de la dégénérescence met en lumière l'influence du terrain; on conçoit très bien qu'il soit possible de classer les aliénés suivant qu'ils présentent ou non des troubles protéiformes, témoignant d'une fragilité constitutionnelle plus ou moins grande; si la théorie de Magnan a eu tant de succès philosophique, c'est qu'elle visait à établir la part respective des actions de terrain et des actions extérieures; c'est aussi qu'elle expliquait comment il se fait que parmi les malades organiques, paralytiques généraux, circonscrits, etc., les uns n'ont que de la démence, les autres, par suite de leur dégénérescence, ont des troubles délirants. Le seul défaut de cette théorie, c'est qu'elle n'est pas démontrée; mais, si elle l'était, on ne pourrait nier sa valeur nosographique. Magnan ne tient pas compte de la terminaison de la maladie pour établir la folie des dégénérés; on ne peut pas lui en faire un reproche.

« Et d'ailleurs, ajouterait encore notre aliéniste, est-ce que c pronostic est un si bon élément nosographique? N'y a-t-il pas beaucoup de maladies qui se terminent par la mort, et que cependant on n'aurait jamais l'idée de confondre les unes avec les autres? La paralysie générale et l'ataxie motrice sont également incurables, est-ce une raison pour ne pas les distinguer? Donne-t-on une définition de la fièvre typhoïde en disant qu'on en meurt dans 5 ou 10 p. 100 des cas? Et si ces exemples paraissent trop éloignés de l'aliénation pour être probants, en voici un autre, celui de l'alcoolisme : on reconnaît au tremblement des mains l'unité de l'alcoolisme; et cependant, il n'y a pas de démence dans l'alcoolisme aigu, il y en a dans l'alcoolisme chronique, sous l'influence des altérations des tissus par la sclérose : on ne verra pourtant pas là deux maladies. Pourquoi certains accès maniaques ou mélancoliques n'auraient-ils pas avec la démence précoce les mêmes rapports que les accès subaigus de l'alcoolisme présentent avec l'affaiblissement intellectuel des alcooliques chroniques? Supposons que demain, à force de continuer ces recherches des réactions sanguines qui sont fort à la mode, on en trouve une qui apparente certains cas de folie maniaque dépressive avec certaines formes de la démence précoce, les autres cas restant en dehors. Ne fera-t-on pas alors une entité nouvelle, dans laquelle l'état des facultés intellectuelles n'entrera pas en ligne de compte? »

Voilà l'objection; nous avons essayé de la présenter dans toute sa force. Nous allons y répondre, non en avocats qui défendent une thèse, mais en esprits soucieux de la vérité. On peut proposer des classifications fondées sur tous les caractères possibles, l'étiologie, l'anatomie pathologique, les réactions sanguines, la ressemblance des symptômes, l'évolution, la terminaison. On peut imaginer dix et vingt classifications différentes; laquelle sera la meilleure? C'est celle qui rendra le plus de services; peut-être toutes en rendraient, plus ou moins; peut-être aucune ne devrait être négligée; peut-être les services rendus varieraient-ils suivant les occasions, suivant l'usage qu'on ferait de telle classification. On voit par conséquent combien nous sommes dans le domaine du relatif. Il est impossible d'affirmer que tel signe ne doit pas servir à une classification nosographique; il est tout aussi impossible de dire que tel signe est le seul pouvant y servir.

En ce qui concerne particulièrement l'état des facultés intellectuelles, l'objection qu'on fait est la suivante : par le pronostic on ne crée pas une entité morbide; on ne classe pas les maladies avec cette considération que les unes sont curables et les autres incurables. D'accord. Mais l'état des facultés intellectuelles ne constitue pas seulement un signe de curabilité ou d'incurabilité; c'est aussi un symptôme actuel, c'est un élément d'évolution; classer à ce point de vue les malades, ce n'est donc pas les classer seulement par la terminaison de leur maladie, c'est tenir compte des symptômes qu'ils présentent, de l'évolution qu'ils vont parcourir.

Il se peut qu'un jour, on trouve un autre principe de classifica-

tion, soit par l'étiologie, soit par l'anatomie pathologique, qui se montrera meilleure que ceux dont nous disposons aujourd'hui; il se peut que la folie maniaque-dépressive soit décrite un jour comme une intoxication ou une infection. Mais actuellement la notion d'une origine dégénérative ou d'une auto-intoxication ne sont, à notre avis, nullement prouvées, et comme telles elles ne peuvent rendre aucun service au malade ni au médecin.

De plus, quoi qu'il arrive, nos divisions cliniques et psychologiques garderont leur raison d'être et leur solidité: et c'est là le point important. Il ne sera jamais indifférent de savoir si une intelligence est simplement déséquilibrée, comme dans les vésanies, ou détériorée comme dans les démences; la forme des symptômes et l'avenir du malade dépendent de ces questions. Orienté par l'idée de rechercher l'état des facultés intellectuelles, armé par des méthodes précises de recherches, le clinicien voit plus clair dans les troubles de ses malades, et il réduit le nombre des cas qui prêtent à hésitation, pour la raison toute simple qu'un problème bien posé est déjà à moitié résolu.

A. Binet et Th. Simon.

ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES

I. — Psychologie physiologique.

J. AEBLY. — **Zur Analyse der physikalischen Vorbedingungen der psychogalvanischen Reflexes mit exosomatischer Stromquelle** (*Contribution à l'analyse des conditions physiques du réflexe psychogalvanique dans le cas d'une source de courant exosomatique*). — Thèse de de Zurich; 1910.

Les recherches de J. Aebly forment la suite et le développement de celles de Müller (voir ci-dessous). Exécutées, comme ces dernières, sous la direction de Zangger, elles représentent certainement l'étude la plus exacte que nous possédions sur les facteurs physiques du phénomène psychogalvanique. Nous nous bornerons ici — sans nous arrêter aux méthodes de l'auteur qui intéressent avant tout le physiologiste — à en signaler les résultats essentiels. I. La résistance du corps humain (mesurée par le procédé de Kohlrausch) demeure la même que l'organisme soit ou non traversé par un courant. II. La résistance du corps vis-à-vis du courant alternatif ne subit aucune modification sous l'influence des émotions, que l'organisme soit ou non traversé par un courant continu. III. Le phénomène décrit par les auteurs sous le nom de « courbe de repos » tient exclusivement à l'apparition de forces électromotrices de polarisation. La polarisation provoquée dans le corps par le passage d'un courant continu est susceptible de varier sous l'influence des émotions. IV. La « courbe de repos » des auteurs traduit non seulement la polarisation du corps, mais encore et surtout la polarisation des électrodes. J. L. DES B.

H. GRIESBACH. — **Hirnlokalisation und Ermüdung** (*Localisation cérébrale et fatigue*). — Pflüger's Archiv, CXXXI, 1-70; 1910.

La méthode esthésiométrique de Griesbach est bien connue. Elle repose sur l'emploi du compas de Weber et elle consiste, comme on sait, dans la détermination du seuil de discrimination tactile, c'est-à-dire de l'écartement qu'il faut donner aux pointes de l'instrument pour que le sujet perçoive un contact double. La valeur du seuil s'élève, d'après le médecin allemand, sous l'influence de la

fatigue. — Certains auteurs, Schuyten, Abelson, Griesbach lui-même, ont remarqué de plus que cette élévation est généralement inégale sur les régions symétriques du corps. C'est ainsi qu'à la suite d'un travail intellectuel prolongé le seuil accuse une élévation très nette du côté droit, tandis qu'il conserve à peu de choses près sa grandeur normale du côté gauche. Le fait est intéressant. Dans le but de le contrôler et d'en préciser la portée, Griesbach a entrepris des recherches étendues dont la description fait l'objet du présent mémoire. Les expériences ont porté sur quelques centaines de soldats. En voici les résultats principaux.

I. L'exécution d'un travail physique fatigant entraîne l'élévation du seuil de discrimination tactile. L'augmentation, faible du côté droit, est très marquée du côté gauche. L'auteur a observé, dans la région jugale, des différences dépassant 10 millimètres. Il a trouvé, par exemple, dans une compagnie d'infanterie, que le seuil s'élevait, en moyenne (46 hommes), au bout de trois heures de marches et d'exercices, de 7,5 millimètres à 17,6 à gauche, et de 8,4 à 10,6 à droite. Il a trouvé, de même, dans un escadron de cavalerie, 7,3 millimètres et 13,2 à gauche, 7,4 et 10,5 à droite. Griesbach ne donne malheureusement aucun détail sur sa technique, et la signification des chiffres qu'il publie demeure un peu incertaine. On peut se demander notamment si toutes les précautions ont été prises pour soustraire à l'influence de la suggestion des individus entraînés à l'obéissance passive dans une caserne allemande.

Les phénomènes sont semblables chez les gauchers et chez les droitiers. Dans un cas comme dans l'autre, c'est du côté gauche que l'on obtient les plus forts accroissements du seuil. L'auteur n'hésite pas à rapporter cette particularité à la fatigue prédominante de l'hémisphère droit et, conséquemment, à localiser dans cette partie du cerveau les « centres » du mouvement. Une telle conclusion paraîtra à beaucoup bien aventureuse. Il se peut que la diminution de sensibilité constatée par Griesbach tienne à des causes d'ordre périphérique. S'il en était ainsi, il n'y aurait plus lieu de s'étonner que les gauchers et les droitiers, soumis aux mêmes exercices, se comportent les uns et les autres de la même façon.

II. Nous avons rappelé que, d'après Griesbach, l'élévation du seuil provoquée par le travail intellectuel est particulièrement accentuée du côté droit. Il était intéressant de rechercher si les gauchers diffèrent à cet égard du sujet normal. L'examen d'une quarantaine de soldats affectés de gaucherie a montré que, chez ceux-ci, c'est du côté gauche que l'affaiblissement de la sensibilité est le plus marqué. Le travail consistait soit en calcul, soit en exercices de rédaction. Voici un exemple des résultats obtenus. Avant le travail, le seuil mesurait, en moyenne, 7,2 millimètres à gauche et 6,7 à droite. Après le travail — calcul pendant une demi-heure, il mesure 11,2 millimètres à gauche et 8,5 à droite. L'auteur suppose ici encore que l'élévation du seuil traduit la fatigue de l'hémisphère correspondant. Le cerveau droit commanderait les opérations intel-

lectuelles chez le gaucher; chez le droitier, ce rôle appartiendrait au cerveau gauche.

Le mémoire de Griesbach contient un certain nombre de documents et de données anthropométriques que l'auteur a recueillies chez les soldats gauchers dont il a été question.

J. L. DES B.

H. MULLER. — **Experimentelle Beiträge zur physikalischen Erklärung der Entstehung des psychogalvanischen Phænomens** (*Contribution expérimentale à la théorie physique du phénomène psychogalvanique*). — Thèse de Zurich; 1909.

On sait que, sous l'influence de certaines excitations et, notamment, de celles dont le caractère affectif est bien marqué, le corps devient le siège de modifications que le galvanomètre permet de saisir. Les expérimentateurs disposent de deux méthodes principales pour manifester cet effet, désigné communément sous le nom de réflexe psychogalvanique. La première consiste à introduire le corps du sujet dans un circuit muni d'un galvanomètre et parcouru par un courant de faible intensité. Imaginée par Féré (1888), elle a été reprise récemment par E. K. Müller, de Zurich, Veraguth, Jung, Binswanger et d'autres. La seconde, due à Tarchanoff (1890), est plus simple. On se borne à relier le sujet au galvanomètre et on mesure les courants qui se développent dans le système. Quel que soit le dispositif adopté, il suffit de déterminer chez le sujet une réaction émotionnelle pour provoquer une déviation galvanométrique plus ou moins considérable.

Les conditions psychologiques du réflexe galvanique ont été établies avec le plus grand soin. En revanche, la théorie physique du phénomène demeure obscure. H. Müller s'est efforcé de l'élucider; et, si l'auteur n'a pas entièrement résolu la question qu'il s'était posée, il a du moins recueilli ou confirmé tout un ensemble de faits qui méritent d'être retenus.

H. Müller a recouru dans ses expériences à un procédé du premier type. Le courant, fourni par une pile sèche sous la tension de 1 volt, pénétrait dans l'organisme par l'intermédiaire d'électrodes liquides. Celles-ci étaient constituées par des vases, remplis d'eau salée, de concentration faible (0,5 p. 100) et portée à la température du corps, dans laquelle le sujet plongeait les mains jusqu'au poignet. L'emploi d'un liquide a l'avantage d'éliminer les effets résultant d'un contact variable entre la main et une électrode solide, de l'humidité plus ou moins forte de la peau, etc. L'auteur a constaté de plus que, dans ces conditions, la présence de graisse à la surface de l'épiderme est sans influence notable sur la valeur des résultats.

Les phénomènes que l'on observe au moyen du galvanomètre sont d'ordre tout différent suivant que le sujet est laissé à lui-même pendant l'expérience ou qu'il est soumis à une excitation. Dans le

premier cas, on voit l'intensité du courant baisser depuis le moment où le sujet a été introduit dans le circuit, pour atteindre, au bout de dix à quinze minutes, une grandeur constante. On obtient ce que Veraguth a appelé la « courbe de repos » (*Ruhekurve*). La « courbe d'excitation » (*Reizkurve*), ou réflexe psychogalvanique proprement dit, est caractérisée, au contraire, par une augmentation de l'intensité du courant, augmentation assez brusque, mais qui ne se manifeste qu'après un temps perdu de quelques secondes. Il importe d'ajouter que les courbes, tant d'excitation que de repos, ont pour condition indispensable l'application des électrodes sur la paume de la main ou sur la plante du pied. Cette particularité avait été signalée par Veraguth. H. Müller a vérifié dans les circonstances les plus variées le fait annoncé par son devancier. Lorsque les électrodes sont placées sur une région du corps autre que la main ou le pied — peau ou muqueuse — la courbe de repos est remplacée par une courbe à allure ascendante. Quant à la courbe d'excitation, elle fait purement et simplement défaut. L'exemple suivant servira à illustrer cette différence. Les déviations du galvanomètre, exprimées en millimètres, ont été notées de minute en minute. L'appareil était disposé de telle sorte que, à une résistance connue de 10 000 ohms, intercalée dans le circuit à la place du corps, correspondît une déviation de 100 millimètres.

I. Les deux mains du sujet sont plongées dans les vases.

460. 450. 440. 430. 425...

II. Le sujet plonge les coudes dans les vases.

300. 305. 310. 310. 320. 330. 335...

III. Les deux mains du sujet sont plongées dans les vases. Lorsque la valeur de la courbe de repos est devenue constante, on soumet le sujet à une excitation (piqûre).

370. 350. 340. 335. (excit.) 360. 340...

IV. Le sujet plonge les coudes dans les vases. Même expérience.

300. 305. 315. (excit.) 315. 318. 320...

Ainsi, premier fait, l'apparition des courbes caractéristiques est liée au passage du courant à travers la main ou le pied. Il s'agit maintenant de déterminer le siège du phénomène et les facteurs dont il dépend. Pour plus de clarté, nous examinerons séparément la courbe de repos et la courbe d'excitation.

Le courant qui pénètre dans le corps rencontre toute une série de tissus superposés. Il est certain d'abord que la résistance qu'il trouve ne tient pas seulement à la présence de la peau. Diverses observations prises chez des sujets dont la peau des mains avait plus ou moins complètement disparu à la suite d'accidents, comme des expériences dans lesquelles le courant était introduit au moyen d'aiguilles enfoncées sous le derme, montrent que la résistance opposée par les tissus sous-cutanés représente une part importante de la résistance totale. En revanche, la modification progressive que traduit la courbe de repos n'apparaît que si la peau

elle-même est intéressée. Lorsque le courant est amené par l'intermédiaire des aiguilles, on n'observe que la courbe ascendante dont nous avons parlé un peu plus haut. Le phénomène est, on le voit, nettement localisé. Reste à en découvrir la cause. On pourrait supposer qu'il est dû à une variation dans la résistance propre des téguments. H. Müller repousse cette hypothèse et il admet que la courbe de repos n'est autre chose qu'une courbe de polarisation. Le passage du courant fourni par la pile provoquerait le développement d'un courant de polarisation qui, se superposant au premier, entraînerait la diminution d'intensité, rapide au début, puis faible et enfin nulle, que les expérimentateurs ont observée. Si l'effet n'est sensible qu'au niveau de la paume des mains ou de la plante des pieds, c'est probablement que dans ces régions seules la peau est assez épaisse pour donner lieu à une polarisation de degré convenable.

Considérons à présent la courbe d'excitation. Des expériences exactement parallèles à celles que nous venons de décrire attestent qu'elle a, comme la précédente, son siège dans la peau. Nous ne les reprendrons pas et nous chercherons tout de suite à dégager les causes de la brusque augmentation d'intensité que le galvanomètre décèle. Certains auteurs, et notamment ceux qui avaient obtenu le phénomène sans recourir à un courant de pile, ont invoqué, pour l'expliquer, l'apparition de forces électromotrices prenant naissance dans le corps du sujet au moment où il subit une excitation. Pour les uns, la production d'électricité serait liée à l'activité des glandes sudoripares (Tarchanoff), pour les autres à celle des muscles qui commandent la contraction des vaisseaux sanguins. De telles théories, que les auteurs plus récents ont adoptées dans une certaine mesure, eussent mérité d'être discutées de très près. On ne voit pas nettement, aussi bien, comment des courants d'action, développés dans des organes symétriques et propres, par conséquent, à se neutraliser mutuellement, seraient en état d'exercer un effet marqué sur le galvanomètre. L'intervention des forces électromotrices d'origine somatique est en réalité loin d'être certaine. Il se peut que les courants observés par Tarchanoff et ceux qui l'ont suivi soient formés au niveau des électrodes en contact avec le corps. H. Müller, en tous cas, a vu disparaître la courbe d'excitation (comme la courbe de repos) lorsque, supprimant toute source étrangère d'électricité, il reliait directement les mains du sujet au galvanomètre par l'intermédiaire de ses électrodes liquides. Ce résultat est fort important. Il démontrerait, s'il venait à être vérifié, que le réflexe psychogalvanique a pour condition la présence d'un courant exogène et qu'il traduit une modification de ce courant lui-même. Acceptons les données recueillies par l'auteur. On pourrait supposer que l'accroissement d'intensité caractéristique de la courbe d'excitation résulte d'une diminution dans la résistance des tissus cutanés et que cette diminution, à son tour, tient à l'afflux des liquides bons conducteurs

sécrétés par les glandes sudoripares. Veraguth a avancé en faveur de cette hypothèse — qui lui appartient, — des arguments dont la valeur n'est pas contestable. Il a établi, en particulier, que l'application préalable sur la main de formol et surtout d'atropine, c'est-à-dire de substances propres à paralyser l'activité des sudoripares, entraînait la disparition presque totale du réflexe galvanique. H. Müller critique, à la vérité, l'interprétation donnée par son devancier. Mais, s'il montre bien qu'elle n'est pas la seule qu'on puisse défendre, il n'en présente aucune qui soit tout à fait satisfaisante. La question reste ouverte. L'étude du passage d'un courant dans les membranes organiques fournira, il faut l'espérer, quelques-uns des éléments dont on aurait besoin pour la résoudre définitivement. J. LARGUIER DES BANCELS.

H. NUNBERG. — **Ueber körperliche Begleiterscheinungen assoziativer Vorgänge** (*Sur les phénomènes corporels qui accompagnent les processus d'association*). — Journal f. Psychol. u. Neurol., XVI, 102-199; 1910.

L'auteur s'est proposé de déterminer la nature et la signification des phénomènes d'ordre physiologique qui interviennent au cours des épreuves d'association et qui accompagnent, notamment, les réactions commandées par un « complexus affectif ». On sait ce qu'il faut entendre par complexus. Jung, qui a introduit ce terme dans le vocabulaire des psychologues, l'a expliqué ici même (l'*Année*, XV, p. 160 et suiv.). Le mot désigne un système de représentations, cohérent, durable, à l'origine duquel on trouve une émotion forte et dont l'évocation entraîne le retour d'une émotion semblable. La présence des complexus se marque, dans les expériences, à divers traits. Jung et ses collaborateurs admettent de plus que ces traits et, en particulier, la lenteur de l'association, suffisent à déceler le complexus, alors même que celui-ci n'est pas saisi par la conscience du sujet. Cette hypothèse mériterait à vrai dire d'être contrôlée. Quoi qu'il en soit, Nunberg distingue, de ce point de vue, les « associations complexes », c'est-à-dire les associations qui accusent une particularité caractéristique de nature ou de vitesse, et les « associations indifférentes » et il étudie les modifications physiologiques correspondant à chacun des deux groupes. Les résultats qu'il a obtenus peuvent être résumés comme suit : I. Les mouvements du bras, — enregistrés à l'aide de l'appareil de Sommer, — sont plus forts lorsque l'association est complexe que lorqu'elles est indifférente. — II. L'amplitude de la respiration, — mesurée avec le pneumographe de Marey, — est plus faible dans le premier cas que dans le second. L'inhibition semble plus particulièrement liée aux complexus inconscients. — III. Les complexus conscients provoquent, en général, un réflexe galvanique plus puissant que les complexus inconscients. La comparaison de la courbe psychogalvanique et de la courbe respiratoire montre que, à la

portion ascendante de la courbe psychogalvanique correspond une diminution de l'amplitude respiratoire, tandis que la portion descendante est accompagnée d'une augmentation de l'amplitude. L'amplitude minimale coïncide avec le sommet de la courbe psychogalvanique. Ces derniers résultats sont en accord avec ceux que Jung et Ricksher avaient obtenus dans un travail antérieur (*Journal of abnormal Psychology*, II). J. L. DES B.

M. OFFNER. — **Die geistige Ermüdung** (*La fatigue intellectuelle*). — Un vol. in-8°, VI-88 pages, Reuther et Reichard, Berlin; 1910.

La monographie d'Offner présente un tableau très complet et très fidèle des recherches expérimentales dont le problème de la fatigue intellectuelle a été l'objet. L'auteur traite, dans une suite de chapitres clairement écrits, des symptômes de la fatigue, des méthodes propres à mesurer les effets du travail, enfin, des résultats que l'application de ces méthodes a apportés jusqu'ici. Le livre est destiné avant tout aux professionnels de l'enseignement. Il rendra certainement des services. On ne saurait trop répéter aux pédagogues qu'il existe une question de la fatigue. Mais il importerait de leur rappeler en même temps que cette question est complexe, mal connue, et que les résultats obtenus par les expérimentateurs ne sauraient conduire immédiatement à des règles pratiques. Arrivés au terme de leur étude sur la fatigue intellectuelle, Binet et Henri avouaient que « les recherches sur les effets du travail intellectuel ne sont pas encore assez avancées pour qu'on puisse en tirer une conclusion pratique qui soit directement applicable aux écoles ». Ces lignes ont été écrites en 1898. Elles expriment aujourd'hui, comme il y a douze ans, l'exacte vérité. Il est piquant de constater, à ce propos, que, pour fonder le conseil qu'il donne au chapitre final, Offner ne recourt pas aux travaux qu'il analyse dans le corps de son ouvrage. L'auteur estime qu'il ne faut pas craindre de fatiguer parfois les élèves. L'enfant que l'on oblige à poursuivre son travail alors que les signes de lassitude apparaissent déjà, apprendrait à se dominer et à tirer parti de ses secrètes ressources d'énergie. C'est là une de ces vues *a priori* que l'on a tant reprochées à l'ancienne pédagogie. Il n'est pas douteux que le sujet fatigué ne fournisse un travail de qualité médiocre. Cet inconvénient est-il compensé par les avantages qu'Offner attribue à sa méthode? Nous n'en savons rien. L'expérience est seule capable de faire la lumière sur ce point et, en attendant qu'elle ait prononcé, le maître fera bien de n'accepter que sous les plus expresses réserves la conclusion de l'écrivain munichois. J. L. DES B.

DANIEL STARCH. — **Mental Processus and Concomitant Galvanometric Changes** (*Processus mentaux et changements galvaniques concomitants*). — Psychological Review, janvier 1910, p. 19-36.

Encore une étude sur le réflexe psycho-galvanique. Constata-

tions : les processus qui produisent le plus d'effet sur le mouvement de l'aiguille du galvanomètre sont les émotions fortes, les changements respiratoires, et les efforts musculaires violents.

BORIS SIDIS. — **The Nature and Causation of Galvanic Phenomenon** (*La nature et les causes des phénomènes galvaniques*). — The Psychological Review, mars 1910, p. 98-146.

L'auteur établit d'abord par ses expériences que le réflexe galvanique ne serait pas dû à un changement de résistance du corps, mais à une force électromotrice née dans l'organisme lui-même, et produite sous l'influence d'un processus psycho-physiologique; il établit ensuite que ce processus psycho-physiologique ne serait autre chose que la contraction musculaire, et quelle que soit la cause qui le produit.

E. WEBER. — **Der Einfluss psychischer Vorgänge auf den Körper** (*L'influence des processus psychologiques sur le corps*). — Un vol. in-8°, VIII-426 pages, Springer, Berlin; 1910.

Ouvrage de synthèse, dans lequel l'auteur a coordonné les recherches si nombreuses — et dont plusieurs lui appartiennent en propre, — que l'étude de la psychologie physiologique a provoquées depuis vingt ou trente ans. Le sommaire des chapitres donnera une idée de ce livre très riche et très sérieux. I) Introduction. Les manifestations externes de l'activité psychologique. La signification de ces manifestations a été exagérée. II) Les méthodes d'enregistrement. III) La distribution de la masse sanguine chez l'homme et ses variations dans les différents états psychologiques. IV) La distribution sanguine chez l'animal dans diverses conditions et, notamment, lorsque celui-ci est soumis à une excitation corticale artificielle. V) L'influence des représentations de mouvement sur la distribution du sang chez l'homme. VI) Les facteurs de la distribution sanguine. Participation des divers domaines vasculaires. VII) L'autonomie de la circulation cérébrale. VIII) Les variations de la masse du sang dans le cerveau de l'homme. IX) L'inversion des rapports normaux de la distribution sanguine dans les états de fatigue physiologique et pathologique. X) Conclusions générales. La signification psychologique des variations de la distribution sanguine. — Weber s'est attaché tout particulièrement, comme on voit, à l'examen des phénomènes d'ordre circulatoire. Le petit tableau ci-joint renferme les conclusions de fait que l'auteur a recueillies à cet égard.

Les interprétations de l'auteur sont généralement ingénieuses. Voici, à titre d'exemple, quelle serait la finalité des modifications vasculaires liées au travail intellectuel. L'afflux de sang dans le cerveau favorise l'activité de cet organe. Le déplacement massif qui entraîne le sang dans les parties internes du corps provoque une

Variations de la masse sanguine dans divers organes.

	CERVEAU	PORTIONS EXTERNES DE LA TÊTE (oreille)	ORGANES VISCÉRAUX	MEMBRES
Représentation de mouvement. . .	Augm.	Dimin.	Dimin.	Augm.
Travail intellect. . .	Augm.	Dimin.	Augm.	Dimin.
Peur	Augm.	Dimin.	Augm.	Dimin.
Plaisir	Augm.	Augm.	Dimin.	Augm.
Peine.	Dimin.	Dimin.	Augm.	Dimin.
Sommeil	Augm.	—	Dimin.	Augm.

anesthésie relative des surfaces sensorielles et protège l'esprit contre les causes de distraction qui viennent perpétuellement l'assaillir du dehors. J. L. DES B.

II. — Sensations et mouvements.

F. KIESOW. — **Beobachtungen über die Reaktionszeiten momentaner Schalleindrücke** (*Observations sur les temps de réaction à des impressions acoustiques de courte durée*). — Archiv für die gesamte Psychologie, t. XVI, pp. 352, 375.

Dans un mémoire sur les sensations de pression publié en 1904, l'auteur avait dû distinguer les types sensoriel, moteur et mixte de « réaction naturelle », suivant la manière dont ses sujets fixaient spontanément leur attention. Ici, les trois personnes qui se prêtèrent à l'expérience appartenaient chacune à l'un de ces types: de plus F. Kiesow mesura les changements subis par ses réactions lorsque sa volonté modifiait leur forme.

Les sons étaient produits par un frappeur de Muller ou de Wundt, les temps notés à l'aide du chronoscope de Hipp. — Les temps des réactions naturelles furent pris pour deux sons, dont le plus faible était toutefois nettement au-dessus du seuil. Les 200 valeurs déterminées dans chaque cas, après une assez longue série d'exercices préparatoires, ont donné les moyennes suivantes :

	TYPE SENSORIEL		TYPE MOTEUR		TYPE MIXTE	
	Moyenne en σ.	Moyenne des écarts.	Moyenne en σ.	Moyenne des écarts.	Moyenne en σ.	Moyenne des écarts.
Bruit fort...	148,705	14,246	117,100	12,312	130,275	13,529
Bruit faible.	156,668	19,541	122,390	12,591	136,84	15,042

D'après l'auteur, la volonté détermine les trois types sensoriel, moteur et indifférent de réaction, le dernier étant réalisé lorsque le sujet doit être attentif à un autre phénomène (une sensation tactile, par exemple, provoquée en maintenant la langue pressée contre les dents). Un quatrième type (mixte) peut se manifester lorsque les réactions sensorielle et motrice ne sont pas effectuées sous leurs formes extrêmes. — Les sons employés dans cette série d'expériences avaient trois intensités : c'étaient les deux bruits de la série précédente, et un troisième, intermédiaire.

Après exercice préalable, la moyenne de 1 000 mesures a été pour les réactions sensorielles au bruit fort de 172,58 σ, avec environ 15 comme moyenne des écarts. Les moyennes de 200 mesures, relatives aux bruits intermédiaire et faible ont été respectivement de 168,12 et de 170,255 σ, avec des moyennes d'écarts de 14,3 et de 15,348 σ. L'auteur a constaté que les réactions étaient toujours plus rapides avec les doigts de sa main droite qu'avec ceux de sa main gauche (l'auriculaire excepté).

Réactions motrices : 200 mesures ont donné respectivement, pour le bruit fort, le bruit moyen et le bruit faible, les moyennes : 101,68; 101,38 et 114,72 σ; les moyennes des écarts étant de 7,439; 8,148 et 8,388 σ. Des expériences effectuées en grand nombre sur diverses personnes ont montré que chez les droitiers le temps de réaction est constamment plus court pour l'index de la main droite que pour celui de la main gauche; c'est l'inverse pour les gauchers.

Réactions indifférentes : les trois moyennes et les moyennes des écarts furent de : 140,10; 147,165; 164,65; et : 12,804; 15,165; 24,497 σ.

Les chiffres obtenus semblent donc confirmer la loi de Wundt, d'après laquelle les temps de réaction diminuent rapidement à partir du seuil de la conscience, pour conserver ensuite une valeur constante, lorsque l'excitation atteint et dépasse une certaine intensité. Mais leurs valeurs moyennes semblent aussi décroître peu à peu, et pendant fort longtemps, sous l'influence de l'exercice. L'auteur se demande donc s'il sera possible d'expérimenter sur un grand nombre de personnes, qui devraient chacune effectuer au préalable quelques milliers de réactions. Il ne nous semble pas impossible de tourner cet obstacle. Ne peut-on pas considérer comme probable que les courbes représentant la décroissance des temps de réaction modifiés par l'exercice seront toutes analogues, et pourront être exprimées par la même formule, où seuls certains coefficients varieront avec les individus. Ceux-ci se détermineraient au moyen d'un nombre restreint de réactions, d'une centaine de mesures directes par exemple. ETIENNE MAIGRE.

F. KIESOW ET M. PONZO. — **Beobachtungen über die Reaktionszeiten der Temperaturempfindungen** (*Observations sur les temps de réaction pour les sensations de température*). — Archiv für die gesamte Psychologie, t. XVI, pp. 376, 396.

Au moyen d'un appareil spécial, faisant tomber à volonté une

goutte d'eau froide (0°) ou tiède (48 ou 49°), les auteurs ont essayé d'éliminer les sensations tactiles concomitantes, ou du moins de les diminuer à un tel point qu'on puisse les considérer comme négligeables. La partie excitée était le milieu de la région antérieure de l'avant-bras gauche; les réactions se faisaient par l'index de la main droite. Les temps furent notés au moyen du chronoscope de Hipp.

Les moyennes de 200 mesures de temps, faites avec un sujet du type mixte et après exercice convenable, furent, pour l'excitation par l'eau froide, de 192,755, et de 206,780 σ pour l'excitation par l'eau chaude; les moyennes des écarts étant de 20,568 et de 31,101 σ.

Les temps des réactions sensorielle et motrice, donnés chacun par les moyennes de 200 mesures, furent déterminés sur les auteurs eux-mêmes, et peuvent se résumer dans le tableau suivant :

	RÉACTION SENSORIELLE				RÉACTION MOTRICE			
	K.		P.		K.		P.	
	Moyenne en σ.	Moyenne des écarts.	Moyenne en σ.	Moyenne des écarts.	Moyenne en σ.	Moyenne des écarts.	Moyenne en σ.	Moyenne des écarts.
Froid...	231,48	25,188	226,295	25,506	145,470	12,784	140,695	16,922
Chaud..	254,66	28,283	259,420	31,459	157,355	15,746	143,120	18,153

Au cours de l'article sont discutés les résultats fournis par les recherches de Herzen, Goldscheider, Tanzi, Steinach et von Vintschgau, Dessoir, sur le même sujet. E. M.

F. KIESOW. — **Beobachtungen über die Reaktionszeiten der schmerzhaften Stichempfindung u. s. w.** (*Observations sur les temps de réaction aux sensations douloureuses de piqûre, etc.*). — Archiv für die gesamte Psychologie, t. XVIII, pp. 265, 304.

Les théories de J. Müller, de Weber, de Helmholtz et de von Frey, sur le mécanisme des sensations douloureuses sont d'abord passées en revue par l'auteur, qui se range à l'opinion de von Frey et admet pour la douleur des terminaisons nerveuses spéciales. Les points capables de percevoir celle-ci seraient au nombre de cent en moyenne par centimètre carré de l'épiderme.

Les expériences furent effectuées, au moyen d'un algésimètre de construction spéciale, sur deux régions du corps situées à des distances très différentes du cerveau : la partie dépourvue de poils de l'avant-bras gauche, et le pourtour du bord antérieur de la lèvre inférieure.

1° *Excitations portées sur l'avant-bras.* — Au début, vingt ou trente points spécialement douloureux étaient déterminés à la loupe et marqués avec une couleur rouge d'aniline; ensuite excités chacun, deux ou tout au plus trois fois au cours d'une expérience. Cette manière de procéder fut abandonnée parce que l'aniline déterminait une légère inflammation, et on se contenta d'exciter certaines régions de la peau particulièrement sensibles.

Dans une première série d'expériences, faites sur huit personnes, les moyennes des temps de réactions « naturelles », prises sur 100 valeurs fournies par chaque sujet, ont varié entre 147,20 et 254,30 σ; les moyennes des écarts étant alors de 18,92 et de 31,758 σ.

Les temps des réactions sensorielles, motrices et indifférentes, furent déterminés sur l'auteur :

Réactions sensorielles : sur 1 100 valeurs, les 400 dernières ont donné la moyenne de 214,2 975 σ, et une moyenne d'écarts de 19,348 σ.

Réactions motrices : sur 1 400 valeurs, la moyenne des 200 dernières fut de 136,065; celle des écarts de 11,713 σ. D'autres sujets donnèrent pour 100 mesures les moyennes : 140,80 et 136,33 σ, avec, comme moyennes d'écarts : 12,088 et 15,436 σ. — Un caractère remarquable de la forme motrice de réaction est l'extrême rapidité avec laquelle certaines valeurs, qui se reproduiront ensuite avec une grande fréquence, sont atteintes.

Réactions indifférentes. — On sait qu'elle est obtenue en maintenant dans la conscience une sensation bien distincte de celle qui provoquera la réaction. (Ici Kiesow pressait sa langue contre ses dents.) — La moyenne, prise sur 200 valeurs, a été de 180,61, celle des écarts de 14,5 875 σ.

2° *Excitations portées sur la lèvre inférieure.* — Réactions naturelles : sur 100 valeurs les moyennes ont varié, suivant les individus de 146,48 à 188 σ; les moyennes des écarts étant : 21,207 et 22,2 σ. Bien entendu, tous les sujets ont eu des réactions plus rapides pour la lèvre que pour le bras, le trajet à parcourir par l'excitation se trouvant bien plus court, et la lèvre d'ailleurs plus sensible.

Réactions sensorielles, motrices et indifférentes : 100 mesures prises dans chaque cas ont donné des moyennes de 152,45; 115,81 et 136,70 σ, avec les moyennes d'écarts : 15,039; 10,462 et 15,448 σ.

La conclusion de Kiesow est qu'il existe des temps de réaction particuliers aux sensations douloureuses, ce qui, d'après lui, s'accorde bien avec la manière de voir de von Frey.

Il nous semble que ces expériences, comme presque toutes celles faites dans le but de mesurer des temps de réaction, ont le défaut de vouloir être trop précises. C'est ainsi que le calcul des moyennes y est souvent poussé jusqu'au millionième de seconde, tandis qu'il est douteux que les conditions des expériences permettent de pareilles approximations. E. M.

EDG. SWIFT. — **Réapprentissage d'un acte d'adresse : étude expérimentale sur la mémoire neuro-musculaire.** — Psychological Bulletin, 15 janvier 1910, p. 17-20.

Un sujet arrive, après 42 jours de pratique, à une certaine habileté en lançant deux balles ; après une interruption de six ans, il ne met que 11 jours à retrouver son habileté, et même il l'augmente.

ERNEST TOMOR. — **Die Rolle der Muskeln beim Denken** (*Le rôle des muscles dans la pensée*). — Archiv für die gesamte Psychologie, t. XVII, pp. 362, 366.

Lechner, partant de ce principe, que, dans la série animale, l'activité psychique s'est développée à partir des actes réflexes, a conclu qu'il devait toujours exister des mouvements comme réaction organique du réflexe pensée. Il imagina un dispositif qui lui indiquait des changements survenus dans les muscles, et put ainsi vérifier l'exactitude de sa déduction.

Les recherches de Tomor, faites avec l'appareil de l'abbé Rousselot, qui ont porté sur les phénomènes concomitants de la pensée d'une syllabe quelconque, lui ont montré que la partie motrice du réflexe a ici lieu dans les muscles de la phonation. — Lorsque l'expérience atteignait une certaine durée, les graphiques fournis par le pouls manifestaient aussi des changements. Mais, d'après l'auteur, en y regardant de près on voit toujours qu'il est impossible d'établir un rapport assez net entre les irrégularités du pouls ou de la respiration et une série de phénomènes psychiques. Il constata seulement que, dans le cas même où la pensée d'une syllabe n'occasionnait dans les courbes des lèvres et du larynx que des changements presque imperceptibles, la respiration était toujours modifiée, et que, l'inspiration devenant plus rapide, l'expiration au contraire plus lente, le rapport des temps de ces deux phénomènes, qui est normalement de $\frac{5}{6}$, tombait à $\frac{1}{4}$.

D'après l'auteur, toute pensée étant accompagnée de contractions musculaires, la fatigue qui se manifeste au cours d'un travail intellectuel doit admettre pour cause aussi bien les changements survenus dans les muscles que les modifications physiologiques des nerfs. E. M.

Z. TREVES. — **Beobachtungen über den Muskelsinn bei Blinden** (*Observations sur le sens musculaire chez des aveugles*). — Archiv für die gesamte Psychologie, t. XVI, pp. 279, 306.

Les sensations qui accompagnent l'activité fonctionnelle des appareils moteurs, ont leur point de départ dans les organes accessoires du mouvement plus encore que dans les muscles, — Goldscheider a montré en effet que, si certaines d'entre elles, dues

à l'action de la pesanteur et au jeu des masses musculaires, nous sont transmises par les nerfs sensitifs des muscles et des tendons, — par contre, celles qui semblent les plus importantes étant déterminées par les frottements et les résistances à vaincre, prennent leur origine dans les filets nerveux des surfaces articulaires.

Goldscheider a encore mesuré les valeurs qui correspondent aux plus petits mouvements perçus par le « sens musculaire » de divers organes, et établi qu'elles dépendent de la rapidité de ces mouvements. Nous savons aujourd'hui que l'amplitude exprimée en degrés, du plus petit déplacement angulaire auquel, dans un temps donné, corresponde une sensation, est plus grande pour les systèmes articulaires dont les mouvements ont en général le plus d'étendue et de rapidité. Cette valeur moyenne du seuil est par exemple de 2° par seconde pour les doigts, de 0°,7 à 1°,4 pour l'articulation du coude, de 0°,5 à 1° pour celle de l'épaule. Et les chiffres obtenus restent les mêmes, quelles que soient les positions respectives des surfaces au début du mouvement. Ils diminuent un peu sous l'influence de l'exercice.

Z. Trèves rappelle ces faits et propose de perfectionner l'éducation des aveugles. Il pense qu'on devrait leur enseigner certains mouvements des grandes articulations, puisqu'elles peuvent leur donner les renseignements les plus précis. Les réactions appropriées qu'on leur apprendrait pourraient sans doute leur être utiles.

Mais, pour que cette éducation soit possible, il faut que les sujets se montrent capables de reproduire avec exactitude les mouvements effectués un certain nombre de fois. Des expériences de Trèves prouvent que les jeunes aveugles ont, à un degré assez développé, cette mémoire des attitudes.

Neuf enfants, de cinq à huit ans, tous atteints de cécité soit congénitale, soit survenue avant leur troisième année, sur lesquels fut effectuée la première série d'expériences, purent retrouver, avec une erreur qui parfois fut moindre qu'un centimètre pour les extrémités de leurs membres, diverses attitudes données à ceux-ci. D'autre part, quatorze jeunes filles de neuf à seize ans furent capables de reproduire d'une manière satisfaisante les lignes et les angles droits qu'on leur avait fait tracer.

L'article contient une minutieuse discussion du travail publié en 1904 par Keller sur le même sujet. E. M.

III. — Perceptions et illusions.

ERICH BECHER, T. J. DE BŒR. **Über umkehrbare Zeichnungen** (*Sur les dessins linéaires ambigus*). — Archiv für die gesamte Psychologie, t. XVI, pp. 397, 417, et t. XVIII, pp. 179, 192.

On sait qu'il y a des combinaisons de droites (par exemple le contour d'un cube dont toutes les arêtes sont tracées en traits

pleins) qui peuvent être perçues comme représentant dans l'espace de plusieurs manières le même objet. Wundt a noté les actes qui déterminent en nous les changements d'aspect de ces dessins, et a énoncé les propositions suivantes : Les points de la figure dont se détourne le regard paraissent plus rapprochés que ceux vers lesquels les yeux se portent. Lorsque les yeux sont immobiles, les arêtes des objets que fixe le regard semblent, toutes les fois que la constitution de la figure le permet, se trouver les plus proches de l'observateur.

Becher, en se servant des indications de cinq personnes, a repris l'étude de ces phénomènes. Il a trouvé que la direction du regard et les mouvements des yeux ont en général l'influence indiquée plus haut, mais que la règle de Wundt souffre de nombreuses exceptions. -- La manière dont l'attention se distribue aurait ici un rôle assez important; de plus, les images mentales qui nous font apercevoir comme un corps solide un dessin dépourvu de relief, ne seraient pas sans influence sur notre représentation de celui-ci. — Becher a enfin trouvé, pour beaucoup de figures ambiguës, qu'une manière de les envisager prédomine nettement, ce que confirment les expériences de J. de Boer.

Ce dernier découvrait brusquement les figures, et se faisait indiquer par chacun de ses 22 auditeurs la partie vue en relief. Chaque sujet fut de la sorte interrogé deux fois sur les mêmes dessins, observés à huit jours d'intervalle. — De Boer a constaté que, pour les figures très simples qui ne peuvent éveiller qu'un petit nombre d'associations bien déterminées, c'est souvent une ligne, une surface ou un point situé au milieu de la figure, qui attire tout d'abord le regard. S'il en résulte d'ordinaire une impression de relief, ceci a vraisemblablement lieu parce que nous avons contracté l'habitude de fixer notre attention sur les parties saillantes des choses. — En faisant varier les dessins de manière à ce qu'ils ressemblent davantage à des objets bien connus, on pourra sans doute déterminer l'influence de certains facteurs associatifs sur nos perceptions. E. M.

B. BOURDON. — **La perception de la position de notre corps et de nos membres par rapport à la verticale.** — VI^e^ Congrès international de psychologie. Rapports et comptes rendus, p. 227. Genève, Kündig; 1910.

Nous reproduisons intégralement cet important mémoire.

« La perception de la verticalité de notre corps et de nos membres ou de leur inclinaison par rapport à la verticale repose certainement sur des sensations d'origine diverse. Les unes viennent de la peau, d'autres probablement des muscles et des tendons, d'autres peut-être des surfaces articulaires. D'après un grand nombre de savants, nous aurions, en outre, dans l'oreille, un organe spécial qui aurait, entre autres fonctions, celle d'assurer l'équilibre de notre tête et de

notre corps en nous renseignant sur leur position par rapport à la verticale.

« Je me propose d'examiner la part qui peut revenir à ces diverses sensations dans la perception en question. J'insisterai surtout sur le rôle qui a été attribué à l'oreille. Je fais abstraction du sens de la vue.

« *Cas du corps tout entier.* — Je considérerai simplement ici le cas où le corps est *droit*. L'attitude droite ne doit pas être confondue avec l'attitude *verticale*. On peut dire brièvement que le corps est droit lorsque ses principaux segments, tête, tronc, jambes, considérés comme ne formant ensemble qu'un seul segment, sont en ligne droite, ne présentent aucune inclinaison l'un par rapport à l'autre. Il est clair que le corps peut être à la fois droit, en ce sens, et incliné par rapport à la verticale.

« Toute position du corps par rapport à la verticale, et il en est de même de toute position d'un membre, peut être obtenue passivement. Ainsi, si nous attachons fortement quelqu'un à une table rotative verticale par la tête, les bras, les hanches, les jambes et les pieds, nous pourrons, en inclinant ensuite la table, incliner la personne considérée sans que celle-ci ait besoin de contribuer par aucun effort actif à l'inclinaison. Dans ce cas, les sensations produites seront des sensations de pression aux endroits où le corps de la personne sera pressé par les instruments servant à l'immobiliser et des sensations *statiques* (j'appelle ainsi les sensations hypothétiques fournies par ce que Breuer a appelé le « sens statique » du labyrinthe).

« Dans beaucoup de cas, nous pouvons contribuer activement à réaliser une inclinaison déterminée de notre corps. Supposons, par exemple, que le tronc et la tête soient libres et que les hanches et les jambes soient fixées; si on nous incline à droite, par exemple, notre tronc et notre tête tendront à tomber de ce côté, et nous serons obligés, pour maintenir l'attitude droite, de faire un effort actif. Dans ce cas donc, il s'ajoute aux sensations de pression et aux sensations statiques citées des sensations d'effort. Celles-ci proviennent des muscles et des tendons ou des deux à la fois, tandis que les sensations de pression sont, au moins pour une bonne part, des sensations cutanées.

« Il y a, toutefois, une remarque importante à faire au sujet de ces sensations d'effort. On doit les considérer comme secondaires, comme supposant d'autres sensations qui nous renseignent, avant elles, sur notre inclinaison. Les efforts d'où elles résultent sont, en effet, des réactions contre les inclinaisons produites; tant qu'une inclinaison n'est pas sentie, il n'y a aucune raison de faire un effort pour lutter contre elle. Certains, toutefois, supposeraient peut-être ici une régulation des efforts par des excitations inconscientes provenant de l'oreille; mais cette hypothèse est peu vraisemblable, pour les mêmes raisons, dont il va être parlé ci-dessous, qui rendent également peu vraisemblable l'influence des sensations statiques proprement dites.

« Une autre remarque importante est la suivante : les sensations qui provoquent les réactions d'effort sont probablement celles qui nous renseignent, non sur la position de tout notre corps par rapport à la verticale, mais sur celle de notre tronc, par exemple, par rapport au reste du corps. Quand on expérimente sur l'inclinaison du corps tout entier, le tronc étant libre, le sujet, en effet, doit s'appliquer à maintenir le tronc non pas vertical, mais droit par rapport au reste du corps. Par conséquent, si, à partir d'un certain moment, il fait effort pour maintenir son corps droit, c'est qu'il a commencé à sentir son tronc s'incliner par rapport au reste du corps (à moins qu'il n'ait simplement supposé qu'il s'inclinait). Donc, lorsqu'on expérimente sur l'inclinaison du corps tout entier et que le tronc est libre, le corps, vraisemblablement, ne reste pas parfaitement droit. J'ai constaté, en fait, régulièrement, dans des expériences instituées pour contrôler l'hypothèse précédente, où mon tronc était libre et où je m'appliquais systématiquement à garder le corps droit, de légères inclinaisons du tronc, de même sens que l'inclinaison de la table sur laquelle mes pieds appuyaient, et qui s'ajoutaient, par conséquent, à l'inclinaison du tronc résultant de celle de la table. Le fait qu'il s'agit ici de maintenir le corps droit et non de placer le tronc vertical rend invraisemblable l'hypothèse d'après laquelle le régulation des efforts du tronc dépendrait de sensations statiques de l'oreille : celles-ci, en effet, ne peuvent pas nous renseigner directement sur la position de notre tronc par rapport au reste de notre corps, comme on le comprendra aisément par la suite.

« Des sensations de distension de la peau peuvent se produire aussi dans le cas d'inclinaison du corps tout entier. Supposons, par exemple, que nous soyons couchés sur le dos sur une table horizontale, et que l'on incline cette table de manière à abaisser notre tête par rapport à nos pieds. Si notre tête n'appuie contre aucun obstacle, nous aurons une tendance à glisser; mais, dans les régions où notre corps touchera la table, les parties du corps situées au-dessus de la peau glisseront plus tôt que la peau elle-même qui restera adhérente à la table; la peau se distendra donc, et il en résultera des sensations de distension, sensations qui, comme je l'ai constaté[1], nous renseignent très délicatement sur le sens suivant lequel la peau est distendue, qui nous feront, par conséquent, connaître avec précision ici le sens de l'inclinaison de notre corps.

« Si l'on admet l'existence de sensations articulaires, qui résulteraient de la pression que peuvent exercer l'une sur l'autre deux extrémités articulaires, de telles sensations peuvent jouer aussi un rôle dans la perception de la position de notre corps par rapport à la verticale. Les endroits comprimés changent, en effet, pour les diverses inclinaisons qui peuvent être données au corps. On se

1. B. Bourdon. Sensibilité cutanée ou sensibilité articulaire? *Année psychologique*, t. XIII, 1907, pp. 133-142.

rendra compte aisément du fait en comparant, par exemple, le cas du corps vertical et celui du corps horizontal.

« *Cas d'un membre isolé.* — Nous devons mettre à part la tête, qui se trouve dans des conditions particulières en raison du fait qu'elle contient l'organe du sens statique. Il ne s'agit donc ici que d'un membre autre que la tête.

« Considérons, par exemple, la jambe droite. Notre jambe droite peut aussi être maintenue soit passivement, soit activement, soit en partie passivement et en partie activement dans une position déterminée par rapport à la verticale. Ainsi, elle peut reposer horizontalement sur une table, absolument comme notre corps tout entier : il en résulte des sensations de pression aux endroits où elle appuie sur la table. Nous pouvons, d'autre part, donner activement à notre jambe la même position horizontale : dans ce cas interviennent des sensations musculo-tendineuses d'effort. Dans les conditions qui viennent d'être citées, la position de la jambe est connue *directement*, c'est-à-dire sans qu'il soit nécessaire de se préoccuper de celle du corps.

« Supposons maintenant la position de notre jambe fixe par rapport au reste du corps. Dans ce cas, notre jambe pourrait prendre encore dans l'espace toutes les positions possibles par rapport à la verticale, sans nouvelles modifications de l'état de ses muscles; mais, pour changer sa position par rapport à la verticale, il faudrait changer celle du corps tout entier. Si nous supposons le corps fixe, tout changement de position de la jambe par rapport au corps nécessitera, au contraire, des contractions et des allongements musculaires, desquels il résultera, entre autres, des sensations musculaires. En même temps, les changements de position d la jambe par rapport au corps entraîneront des distensions ou des rétractions de la peau, qui produiront des sensations cutanées. Il se produira aussi des déplacements des surfaces articulaires qui donneront lieu, s'il en existe, à des sensations articulaires. Mais il faut remarquer que ni ces sensations musculaires, ni ces sensations cutanées, ni ces sensations articulaires ne peuvent nous renseigner immédiatement sur la position de notre jambe par rapport à la verticale. Elles dépendent exclusivement de la position de la jambe par rapport au corps. Elles pourront être les mêmes pour diverses positions de la jambe par rapport à la verticale, si la position du corps dans l'espace vient à se modifier. Elles ne nous renseignent donc directement que sur la position de la jambe par rapport au corps, et il est absolument nécessaire que la position du corps lui-même soit connue pour que, par le moyen de ces sensations, nous puissions savoir quelle position notre jambe elle-même occupe dans l'espace.

« On voit, par ce qui précède, que le cas d'un membre, comme la jambe droite, et celui du corps tout entier diffèrent considérablement. Dans le cas de la perception *indirecte*, dont il vient d'être parlé, de la position d'un membre, des raccourcissements et des

allongements musculaires, des déplacements relatifs de surfaces articulaires, des distensions et des rétractions très marquées de la peau se produisent qui peuvent faire entièrement défaut dans le cas du corps tout entier : ici, ce qui joue d'ordinaire un rôle essentiel, ce sont, abstraction faite des sensations hypothétiques du sens statique, des sensations de pression et d'effort.

« Une autre remarque importante à faire, c'est que le mode de perception directe de la position d'un membre par rapport à la verticale et le mode indirect sont essentiellement distincts : l'horizontalité du bras droit, par exemple, représente une position constante et produit une sensation constante de poids du bras, tandis que la position du bras par rapport au corps, lorsque le bras est horizontal, et les sensations qui en résultent varient suivant la position du corps lui-même. C'est ce qui peut expliquer, au moins en partie, le fait que, si l'on tient à bout de bras un poids, qui oblige à un effort plus grand qu'à l'ordinaire pour maintenir le bras dans une position déterminée par rapport à la verticale, il n'en résulte pas d'illusion relativement à la position du bras. Inversement, dans l'eau, où nous ne sentons pas le poids de nos membres, nous plaçons aussi exactement horizontale l'une de nos jambes, par exemple, que hors de l'eau. Ces expériences rendent d'ailleurs très vraisemblable l'hypothèse que c'est le mode indirect de perception de la position de nos membres dans l'espace qui souvent prédomine; il est très difficile d'admettre que nous puissions connaître la verticalité de l'un de nos index, par exemple, autrement que par ce mode indirect.

« La perception de la position d'un membre par rapport à la verticale peut devenir inexacte lorsque la position d'autres membres ou du corps vient à changer. C'est ce que prouvent les illusions qui se produisent relativement à la position de la tête, du tronc, d'une baguette qu'on tient entre les mains, d'une ligne lumineuse qu'on essaie de placer verticale dans l'obscurité, tandis que le corps ou la tête sont inclinés (Aubert, Delage, etc.).

« *Cas de la tête.* — Le cas de la tête diffère de celui d'un membre quelconque par ce fait que la tête contient l'organe du sens statique, sens qui nous fournirait, entre autres renseignements, la connaissance de la position de notre tête et de notre corps par rapport à la verticale.

« Il importe de remarquer que le sens statique, en supposant qu'il existe, ne peut nous faire connaître directement que la position, par rapport à la verticale, de notre tête. Il est impossible qu'il nous renseigne directement sur celle de notre corps. Supposons, en effet, la tête fixée dans une position déterminée, et le reste du corps libre; on peut donner alors au corps toutes les inclinaisons possibles par rapport à la tête, sans que le sens statique soit en aucune façon influencé, puisque la tête ne bouge pas. Ces inclinaisons du corps seront pourtant perçues; d'une part, nous pourrons directement connaître, dans ce cas, les inclinaisons du corps par

rapport à la verticale par le moyen des sensations de pression, d'effort, etc., précédemment énumérées; d'autre part, nous pourrons connaître, directement encore, par les sensations de contraction ou d'allongement des muscles, et par les sensations de distension ou de rétraction de la peau, qui se produiront du côté du cou, les inclinaisons du corps par rapport à la tête; et, connaissant ainsi directement, d'une part la position de la tête par rapport à la verticale, d'autre part celle du corps par rapport à la tête, nous pourrons en inférer et connaître indirectement la position du corps lui-même par rapport à la verticale.

« *Questions étudiées.* — La question du « sens musculaire » est évidemment en rapport étroit avec celle qui fait l'objet de la présente communication. Par « sens musculaire » on entend, en effet, d'ordinaire l'ensemble des sensations (moins celles de la vue et du sens statique) qui nous renseignent sur les positions et mouvements en général de nos membres, sur nos efforts musculaires, sur le poids, la résistance et la consistance. Mais l'examen direct de la question du sens musculaire, ainsi entendu, nous entraînerait trop loin, et je me bornerai à considérer ici ce qui a trait au cas particulier de la perception de la position de notre corps et de nos membres par rapport à la verticale.

« Dans les études entreprises à ce sujet jusqu'à présent, on s'est limité en général aux cas du corps et de la tête. D'importants travaux ont été consacrés par Delage [1] et d'autres à ce que ce savant a appelé les « illusions statiques de direction » : ce sont les illusions auxquelles il a été fait allusion plus haut et qui se produisent sur la direction de la verticale lorsqu'on incline la tête ou le corps. Ces travaux ont conduit à des hypothèses sur le rôle de l'oreille, des yeux, etc., dans la perception de la verticalité ou de l'inclinaison de la tête et du corps. Delage et d'autres ont aussi déterminé avec quelle exactitude nous estimons l'inclinaison de notre corps tout entier. Je me suis occupé moi-même de déterminer avec quel degré de précision nous apprécions la verticalité soit de notre corps, soit de notre tête.

« Mais les recherches les plus nombreuses et les plus importantes (les précédentes ont contribué d'ailleurs à élucider la même question) ont porté sur la question du rôle du labyrinthe dans la perception de la position dans l'espace de la tête et du corps. C'est sur ces recherches que je me propose d'insister exclusivement dans ce qui va suivre.

« *Rôle du labyrinthe.* — Goltz [2] est le premier qui ait eu l'idée d'attribuer à l'oreille un rôle dans la perception de la verticalité ou de l'inclinaison de la tête et du corps. D'après lui, les canaux semi-circulaires seraient des organes de sensibilité pour l'équilibre de

1. Delage, Études expérimentales sur les illusions statiques et dynamiques de direction. *Archives de zoologie expérimentale*, 2e série, 4, 1886.
2. Goltz. Ueber die physiologische Bedeutung der Bogengänge des Ohrlabyrinthes. *Pflüger's Archiv.*, Bd. 3, 1870.

la tête et indirectement de tout le corps. Après lui, Mach, Crum-Brown, de Cyon, Breuer [1] ont développé, parfois en la modifiant sur des points de détail, cette hypothèse d'un organe de sensibilité spatiale qui siégerait dans l'oreille interne. D'après Breuer, qui a exposé une doctrine très élaborée du « sens statique », les canaux semi-circulaires percevraient seulement les rotations, et ce seraient les appareils à otolithes de l'utricule et du saccule qui renseigneraient sur les positions par rapport à la verticale [2].

« Les arguments principaux que l'on invoque en faveur de la doctrine d'une sensibilité spatiale de certaines parties de l'oreille nterne se tirent des résultats d'observations faites sur les animaux et sur l'homme. L'excitation des canaux semi-circulaires chez les animaux provoque, comme l'a signalé le premier Flourens, des troubles des mouvements. Les expériences sur les animaux ont prouvé que le labyrinthe exerce une action marquée sur la force musculaire; Ewald a particulièrement démontré ce point [3]. Mais on remarquera qu'il ne s'agit pas là de sensibilité. Pour pouvoir conclure des troubles des mouvements constatés à l'existence d'un organe de sensibilité spatiale dans l'oreille, il faut admettre que les mouvements qui se produisent sont des réactions contre des sensations que les animaux éprouvent; mais ce n'est là qu'une hypothèse, peu vraisemblable d'ailleurs, comme on le verra par les résultats d'expériences sur l'homme. Il est probable, d'ailleurs, qu'il se produisait chez les animaux sur lesquels on expérimente, même si on les immobilisait complètement, des sensations de vertige, comme il s'en produit chez l'homme; mais de telles sensations, indépendantes de tout mouvement, peuvent encore s'expliquer, comme on le verra plus loin, par certains troubles de l'activité musculaire, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir un organe de sensibilité statique situé dans l'oreille.

« Chez l'homme on a constaté des troubles de la station et de la marche dans le « vertige de Ménière », qui résulte d'une maladie de l'appareil auditif. Mais il ne s'agit là encore que de troubles des mouvements; on n'en peut conclure à l'existence d'un sens de

1. Mach. *Grundlinien der Lehre von den Bewegunhsempfindungen*, 1875. — Crum-Brown. On the Sense of Rotation, etc. *Proceedings of the Royal Society of Edinburg*, Vol. 8, 1874, et *Journal of Anatomy and Physiology*, Vol. 8; voir aussi Les sensations de mouvement. *Revue scientifique*, t. 44, 2e sem., 1889. — De Cyon a résumé ses idées dans l'article Espace du *Dictionnaire de Physiologie* de Richet. — Breuer. Ueber die Function der Otolithen-Apparate, *Pflüger's Archiv.*, Bd. 48, 1890.

2. Pour la bibliographie détaillée, voir principalement von Stein, *Die Lehren von den Funktionen der einzelnen Theile des Ohrlabyrinths*, 1894. On trouvera les indications bibliographiques essentielles, en même temps qu'un bon résumé par W. Nagel de l'état actuel de la question dans Nagel's, *Handbuch der Physiologie des Menschen*, 3. Band, 1905.

3. Ewald. *Physiolog. Untersuchungen über das Endorgan des Nervus octavus*, 1892; voir aussi, du même auteur, Der Labyrinthtonus, dans le *Compte rendu du Congrès de psychiatrie, de neurologie*, etc., d'Amsterdam, 1908, p. 132 et suiv.

l'équilibre dans l'oreille. On constate encore chez les malades qui éprouvent le vertige en question des sensations de vertige, alors qu'ils sont couchés et ont les yeux fermés; ils ont l'impression de tomber de leur lit, il leur semble que leur chambre tourne autour d'eux. Nous pouvons admettre qu'il s'agit de sensations indépendantes de tout mouvement véritable. Mais elles peuvent, néanmoins, s'expliquer, comme on le verra ci-dessous, par des troubles de l'activité musculaire.

« Les expériences sur l'homme normal ont consisté principalement en expériences de rotation et de galvanisation de l'oreille.

« Lorsqu'on provoque chez une personne, en la faisant tourner, du vertige, cette personne constate que le sens des mouvements illusoires qu'elle éprouve dépend de la position de la tête; l'axe du mouvement apparent suit, comme l'a fait remarquer Mach, tous les mouvements de la tête. En réalité, il se produit, dans ces expériences, non seulement des mouvements illusoires, mais aussi des mouvements réels, et il serait utile, comme précédemment, de distinguer les deux. En tout cas, le fait que l'axe des mouvements apparents est dans la tête ne prouve pas non plus qu'il y ait dans la tête un organe de sensibilité statique spécial, si nous pouvons expliquer les illusions de mouvement éprouvées par un trouble constatable de l'activité musculaire. Si nous le pouvons, le fait prouvera simplement que l'activité musculaire est sous la dépendance d'un organe situé dans la tête, organe qui peut être excitable par les rotations, sans être pour cela un organe de sensibilité.

« Lorsqu'on fait passer à travers la tête, d'une oreille à l'autre, chez une personne normale, un courant galvanique, on constate régulièrement, au-dessus d'une certaine intensité du courant, que la personne incline la tête et le corps pendant le passage du courant vers le pôle positif, et se redresse quand on interrompt le courant. Le mouvement se produit lentement et n'est certainement pas un mouvement volontaire de réaction contre une illusion que la personne éprouverait de s'incliner d'abord en sens opposé; une preuve décisive qu'il n'est pas volontaire, c'est qu'avec une intensité suffisamment faible du courant, il cesse, bien que se produisant encore incontestablement, mais avec peu d'amplitude, d'être perçu par le sujet. Il est facile à constater pour une autre personne lorsque le sujet a les yeux fermés et se tient debout, les pieds rapprochés. Si l'inclinaison est assez prononcée, le sujet la perçoit. Si on immobilise celui-ci, il n'a en général, pour une intensité modérée du courant et sauf au début et à la fin, aucune illusion de mouvement pendant la durée du passage du courant. Au moment de la fermeture du circuit, certaines personnes accusent, même immobilisées, une inclinaison du corps vers le pôle négatif, et il leur semble qu'elles se redressent au moment de l'ouverture. Enfin, certaines personnes, avec courant assez intense, éprouvent, immobilisées, un vertige marqué, accompagné de nausées, comparable à celui qu'on ressent après avoir tourné rapidement pendant quelque temps sur

soi-même, et il leur semble que tout leur corps s'incline vers le pôle négatif à la fermeture et pendant le passage du courant, puis qu'il se redresse à l'ouverture[1].

« Ainsi donc, on peut observer, lors d'excitation galvanique des deux oreilles : 1° une inclinaison *apparente* du corps, sans mouvement réel, bien que le corps soit libre de se mouvoir, vers le pôle *négatif* à la fermeture, et un redressement apparent à l'ouverture; 2° une inclinaison *réelle* vers le pôle *positif*, sentie si elle est suffisamment marquée, pendant le passage du courant; cette inclinaison se produit très régulièrement chez tous les sujets; elle est également suivie d'un redressement réel à l'ouverture; 3° une inclinaison *apparente*, le corps étant immobilisé, vers le pôle *négatif*, pendant toute la durée du passage du courant, avec courant relativement intense, suivie encore, à l'ouverture, d'un redressement apparent. Ici donc, nous avons incontestablement des sensations d'inclinaison sans mouvement réel et qui semblent prouver que l'excitation galvanique de l'oreille agit sur certains organes de pure sensibilité. Cette conclusion, pourtant, est peut-être hâtive. Il me semble qu'on peut expliquer tous les phénomènes de sensibilité constatés en les considérant comme la conséquence des phénomènes d'activité musculaire provoqués par le passage et l'interruption du courant. Un fait bien établi, c'est l'influence qu'exerce le labyrinthe sur la force musculaire; admettons donc qu'au moment de la fermeture et pendant le passage du courant la force musculaire se trouve diminuée, sous l'action du courant, du côté du corps où se trouve placé le pôle négatif, et supposons que ce côté est le côté gauche : nous sentons cette diminution de force comme un moindre effort de ce côté du corps; nous sommes dans la même situation, au point de vue de l'effort relatif produit du côté gauche du corps, que si notre corps s'inclinait passivement de ce côté et que si nous faisions un effort avec les muscles du côté droit de notre corps pour le soutenir : nous devons donc être portés à interpréter cette diminution de force du côté du pôle négatif comme une inclinaison passive de notre corps vers le même pôle. D'autre part, comme nous faisons, sous l'influence du courant, un effort plus grand avec les muscles du côté droit de notre corps qu'avec ceux du côté gauche, l'équilibre entre les deux groupes de muscles se trouve détruit, et il en doit résulter, ce qu'on observe, une inclinaison réelle du corps vers le pôle positif. Le troisième phénomène, analogue au premier, s'explique comme lui par une diminution de la force musculaire du côté du même pôle négatif, interprétée comme une inclinaison passive du corps du même côté.

« Les illusions de mouvement sans mouvement réel, qui peuvent

1. Description d'après observations personnelles faites sur 6 personnes. Kny, *Untersuchungen über den galvanischen Schwindel*, Diss. Strassburg, 1887, signale l'illusion de tomber vers le pôle négatif, le corps étant immobilisé et les yeux fermés, comme une règle avec fortes intensités du courant.

se produire chez les animaux, chez les malades qui éprouvent le vertige de Ménière, chez les personnes qu'on soumet à des rotations et dans tous les cas analogues, s'expliqueront également par des changements survenus dans la force relative des divers muscles sous l'influence d'excitations du labyrinthe, excitations qu'aucun fait d'ailleurs ne nous oblige à supposer conscientes.

« W. James a le premier signalé que beaucoup de sourds n'éprouvent ni le vertige par rotation ni le vertige galvanique [1]. Ces faits ne prouvent pas non plus que l'oreille interne contienne un organe de sensibilité statique: on peut les expliquer encore en admettant que ce qui est fondamental ici, c'est l'absence des modifications de la force musculaire et des troubles moteurs qui se produisent au contraire chez les personnes normales.

« W. James a signalé un autre fait, souvent cité par les partisans du sens statique, c'est que certains sourds, plongés dans l'eau, qui a à peu près la même densité que le corps humain, perdraient la notion du haut et du bas, tandis que les personnes normales, dans les mêmes conditions, la conserveraient. Mais ce fait paraît avoir été rapporté de mémoire par les sourds considérés, il n'a pas été fait, semble-t-il, d'expériences méthodiques sur ces sourds, ni d'ailleurs sur des personnes normales à titre de comparaison. Il ne peut donc, je crois, être considéré comme scientifiquement établi. Il est, du reste, peu vraisemblable *a priori*. Ou bien telle personne considérée, ne sachant pas nager, est violemment émue en tombant à l'eau, et alors que valent les observations subjectives qu'elle peut faire dans ces conditions? Ou bien elle sait nager [2] et garde son sang-froid; mais, dans ce cas, que ses labyrinthes soient normaux ou non, il est très difficile qu'elle perde, comme le comprendra facilement tout nageur après avoir fait sur lui-même l'expérience, la connaissance de sa position par rapport à la verticale; en effet, elle sait, au moment où elle tombe à l'eau, quelle position a son corps par rapport à la verticale; une fois sous l'eau, elle continue de le savoir, soit que ses membres gardent les mêmes positions entre eux, soit qu'elle fasse des mouvements et qu'elle soit alors renseignée sur les changements de position qu'éprouvent entre eux les segments du corps par les sensations, indépendantes de l'action de la pesanteur sur nous, qui résultent des contractions des muscles, de la distension de la peau, etc. A cause de l'importance des renseignements que peuvent ainsi nous fournir, relativement à la verticalité de notre corps, lorsque nous sommes sous l'eau, les sensations résultant des mouvements de nos membres associés à la connaissance de la position que nous avions au moment où nous sommes tombés à l'eau, il serait probablement indispensable, pour

1. W. James. The Sense of Dizziness in Deaf-mutes. *American Journal of. Otology*, IV, 1882. Je n'ai pu avoir connaissance directe de l'article de W. James.

2. Il s'agit en fait, si nous ne nous trompons, dans les cas rapportés par James, de sourds-muets sachant nager. [J. L. des B.]

pouvoir tirer d'expériences d'immersion des résultats ayant une valeur scientifique, d'empêcher tout mouvement des membres sous l'eau, c'est-à-dire d'immobiliser, chez les sujets qui se prêteraient aux expériences, les divers segments du corps les uns par rapport aux autres.

« On invoque souvent encore, à l'appui de la doctrine du sens statique, les résultats d'expériences de Kreidl, d'après lesquels certains sourds, soumis à des expériences de rotation, n'éprouveraient pas, sous l'influence de la force centrifuge, l'illusion qu'éprouvent, par rapport à la verticale, les personnes normales soumises aux mêmes expériences, et qui leur fait prendre pour la verticale la direction de la résultante de la pesanteur et de la force centrifuge, et considérer, en conséquence, leur corps, resté en réalité vertical, comme incliné [1]. Mais il me paraît impossible d'admettre l'exactitude du fait rapporté et on doit soupçonner les sourds chez qui l'illusion ne se serait pas produite d'avoir sommairement observé. La force centrifuge et la pesanteur, en effet, ne sont pas deux forces de nature différente pouvant agir l'une sur l'oreille, l'autre sur le reste du corps, comme la lumière agit sur l'œil et la chaleur sur la peau. *La pesanteur et la force centrifuge agissent nécessairement sur les mêmes organes*; par conséquent, si tous les sourds sentent la pesanteur, et ils la sentent, ils doivent tous aussi sentir la force centrifuge, ils doivent, comme les personnes normales, ne jamais pouvoir dissocier subjectivement l'action combinée des deux qui s'exerce sur leur corps dans les expériences de rotation, ils doivent tous, absolument comme les personnes normales, prendre pour la direction de la verticale celle que prend un fil à plomb soumis aux mêmes forces qu'eux-mêmes, c'est-à-dire celle de la résultante de la pesanteur et de la force centrifuge.

« On voit, par ce qui précède, qu'aucun des arguments qui ont été invoqués à l'appui de la doctrine du sens statique n'est véritablement probant. Je rapporterai maintenant les résultats de nombreuses expériences que j'ai faites et qui s'accordent mal ou sont en contradiction avec la même doctrine. Dans les expériences considérées, il s'agissait toujours d'inclinaisons latérales.

« Lorsque notre corps est libre et qu'au moyen d'un dispositif quelconque on l'incline, il suffit d'une inclinaison très faible, inférieure à 1°, pour que nous la percevions et que nous en reconnaissions le sens. Au contraire, l'inclinaison devra être assez forte pour pouvoir être perçue, si la tête, le tronc, les jambes sont immobilisés à la fois et surtout s'ils sont en même temps fortement serrés. Or, la tête s'incline dans les deux cas; donc, ce n'est pas elle qui nous renseigne, ou, du moins, ce n'est pas elle seule, dans le premier cas.

« La perception de l'inclinaison de la tête, le reste du corps étant

1. Kreidl. Beiträge zur Physiologie des Ohrlabyrinths auf Grund von Versuchen an Taubstummen. *Pflüger's Archiv.*, Bd. 51, 1892.

supposé droit, est beaucoup moins délicate que celle de tout le corps, supposé toujours droit et libre.

« Si le corps est incliné, et si on essaie alors de placer la tête verticale, on peut la croire verticale alors qu'elle penche du même côté que le corps de plusieurs degrés. Le résultat pour moi est frappant et me semble incompréhensible si on admet que l'oreille peut nous renseigner avec quelque exactitude sur la verticalité de la tête.

« Si on incline le corps sans incliner la tête, on perçoit encore l'inclinaison du corps.

« Je citerai enfin l'expérience suivante. Si quelqu'un est couché tout de son long sur le dos sur une table rotative horizontale, ayant le milieu du corps au-dessus de l'axe de rotation, et s'il tient entre ses mains une baguette et essaie, les yeux fermés, de la maintenir verticale pendant qu'on le fait tourner, on remarque que la baguette s'incline peu à peu vers ses pieds à mesure que la vitesse de rotation croît. Cette inclinaison tient à l'influence de la force centrifuge sur la perception de la verticale. Or, supposons que ce soit l'excitation des labyrinthes par l'action combinée de la pesanteur et de la force centrifuge qui détermine l'illusion, nous tirerons, de cette hypothèse initiale, la conclusion suivante : que les oreilles du sujet soient près ou loin de l'axe de rotation, la grandeur de l'illusion devra rester constante pourvu que l'intensité de la force centrifuge, considérée à la distance des oreilles, reste elle-même constante, c'est-à-dire pourvu qu'on fasse croître ou diminuer la vitesse de rotation dans des proportions convenables selon que le sujet aura la tête rapprochée ou éloignée de l'axe. Or, cette conclusion ne se vérifie pas; pour une même intensité de la force centrifuge, à la distance des conduits auditifs externes, l'illusion est beaucoup plus marquée quand les oreilles sont éloignées (à 0 m. 82 et 0 m. 80 de l'axe dans les expériences que j'ai faites) que quand elles sont rapprochées (à 0 m. 40) de l'axe [1]. Donc l'illusion n'est pas causée par une excitation de l'oreille.

« Quelques chiffres justifieront ce qui vient d'être dit. Ces chiffres sont empruntés aux résultats de nombreuses expériences que j'ai faites en me servant d'une table rotative verticale sur laquelle le sujet pouvait être immobilisé de diverses façons et serré aussi fortement qu'on le désirait au moyen d'arcs en fer recouverts de feutre, de vis et d'écrous et d'autres dispositifs accessoires. La table pouvait être inclinée, pour les petites inclinaisons, soit vers la gauche, soit vers la droite, très lentement et sans aucun bruit ni trépidation au moyen d'une vis. L'inclinaison se lisait sur une graduation en dixièmes de degré (sauf pour les expériences 5 et 6, où je me suis servi d'une graduation en quarts de degré). J'ai été sujet dans toutes les expériences. Lorsqu'il s'agissait de déterminer la plus petite inclinaison perceptible, l'expérimentateur partait de la position

1. B. Bourdon. Sur le rôle de la tête dans la perception de l'espace. *Revue philosophique*, mai 1906.

exactement verticale et inclinait peu à peu la table jusqu'à ce que le sujet perçût le sens de l'inclinaison. Je me suis borné d'ordinaire à noter cette inclinaison, sans faire l'expérience inverse qui eût consisté à partir d'une inclinaison plus que perceptible et à amener peu à peu la table à la position pour laquelle le sujet eût cessé juste de percevoir l'inclinaison; il n'a pas été tenu compte des résultats de cette dernière expérience, lorsqu'elle a eu lieu, pour le calcul des nombres rapportés ci-dessous. Afin de rendre les résultats plus intuitifs, je ne tiens pas compte, non plus, pour le calcul des moyennes, du sens de l'inclinaison; le nombre des expériences, dans chaque série, a toujours été le même, pour inclinaison à gauche et pour inclinaison à droite. Dans toutes les expériences, j'avais les yeux fermés[1].

« 1. Sujet debout, talons joints, pieds reposant sur une tablette horizontale et formant un angle de 60° environ. Dos appuyé volontairement contre la table verticale, pour empêcher les oscillations du corps. Aucune compression d'aucune partie du corps, sauf celles qui se produisaient naturellement sous l'influence du poids du corps. Les sensations qui renseignent dans ce cas sur l'inclinaison du corps me paraissent être surtout les sensations de pression éprouvées sous la plante des pieds et les sensations d'effort des jambes plus marquées du côté vers lequel le corps est incliné. — 40 observations. *Inclinaison perçue : 0°,6.*

« 2. Sujet debout, assis, les jambes pendantes, sur un siège ressemblant à un siège de bicyclette, mais non élastique. Tête immobilisée au moyen d'une presse appuyant sur le front. Corps serré aux hanches; jambes serrées aux cuisses et ainsi complètement immobilisées, ainsi que les pieds dont les talons pressent contre la table verticale. Bras libres, mais immobiles en fait, étant croisés sur la poitrine. Les parties comprimées le sont fortement. Rien sous les pieds, et il en sera de même désormais. — 80 observations. *Inclinaison perçue, d'après les 40 premières observations : 2°,5; d'après les 40 dernières : 1°,9.* Les 40 premières observations de cette série sont les premières que j'aie faites avec l'instrument considéré; les chiffres élevés qu'elles ont donnés s'expliquent par le manque d'entraînement.

« Par les chiffres cités, on voit que l'inclinaison de la tête, qui existe aussi bien dans la présente série que dans la précédente, ne suffit pas à nous renseigner sur les inclinaisons délicates de notre corps.

« 3. Même position du sujet. Corps serré aux hanches. Jambes serrées à la hauteur des mollets (je substitue désormais cette disposition à celle de la précédente série, lorsqu'il s'agit d'immobiliser les jambes). Bras croisés sur la poitrine. Tête immobilisée au moyen d'un moule des dents mordu. 2 séries d'observations : dans la pre-

1. Les résultats que j'ai obtenus dans ces expériences concordent avec ceux d'expériences antérieures, faites avec un instrument moins parfait, publiés dans la *Revue philosophique*, mai 1904.

mière, le sujet est modérément serré et mord avec une force modérée le moule ; dans la deuxième, il est très fortement serré et mord vigoureusement. — 20 observations pour chaque série. *Inclinaison perçue, 1re série : 1°,3 ; 2me série : 2°,3 ; soit une différence de 1°.* Ce résultat prouve que la perception de l'inclinaison est notablement influencée par les pressions que subit le corps.

« 4. Sujet debout, assis comme précédemment, serré aux hanches et aux jambes. Mais le tronc et la tête sont libres, par conséquent ont à faire maintenant des efforts pour résister à l'inclinaison. Des sensations d'effort et d'autres, plus primitives qu'elles, par exemple des sensations de distension de la peau produites par de légères inclinaisons involontaires du tronc par rapport au reste du corps, s'ajoutent donc probablement ici aux sensations de pression. Néanmoins, les résultats sont encore loin d'être aussi bons que ceux de la première série, où tous les membres étaient libres. — 80 observations. *Inclinaison perçue : 1°,2.*

« 5. Sujet debout, vertical, assis comme à l'ordinaire, serré aux jambes, aux hanches et à la poitrine. Le serrage de la poitrine, nécessairement modéré, car, autrement, il gênerait la respiration, a simplement pour but de maintenir bien droit le tronc. Placer volontairement la tête verticale. Le sujet mord un moule des dents fixé à un dispositif qui peut tourner autour d'un axe passant par l'axe de rotation de la tête et qui porte une graduation indiquant la position de la tête. — 40 observations. *La tête paraît verticale lorsqu'elle est en moyenne inclinée à droite de 1°,4 ; V. M. (variation moyenne) = 1°.* La grandeur de ce dernier chiffre prouve que la tête ne nous renseigne pas délicatement sur sa propre position ni, par conséquent, sur celle du corps. Un autre fait intéressant est celui-ci : dans une série de 20 observations, faites dans les mêmes conditions, sauf que les bras aussi étaient serrés, j'ai trouvé que ma tête me paraissait en moyenne verticale quand elle était inclinée de 4°,1 à gauche (V. M. = 1°,1) ; j'ignore ce qui a pu causer cette grosse erreur ; elle prouve, en tout cas, que nous n'avons pas une perception précise de la verticalité de notre tête.

« 6. Sujet droit, immobilisé de la même manière que dans la série précédente (bras libres), mais incliné de 20°. Placer la tête en apparence verticale. Résultat général : la tête paraît verticale alors qu'elle est penchée d'environ 7° du même côté que le corps. *Cas d'inclinaison à droite :* 40 observations ; *la tête paraît verticale pour une inclinaison de 7°,2 (V. M. = 1°,5). Cas d'inclinaison à gauche :* 20 observations ; *la tête paraît verticale pour une inclinaison de 7°,4 (V. M. = 1°,5).*

« Les résultats de cette expérience sont, comme on voit, très caractéristiques et incompréhensibles dans l'hypothèse que la tête possède un organe propre lui permettant de connaître sa position par rapport à la verticale.

« Dans cette série d'expériences, j'ai fait alterner avec les observations sur la verticalité apparente de la tête des observations où il

s'agissait de placer simplement la tête droite par rapport au corps. Les résultats ont été très curieux : d'une part, la V. M. a été énorme; elle dépasse, en effet, 4°; d'autre part, l'erreur commise sur la position de la tête a été également énorme; pour une première série de 20 observations, elle a atteint 17° 1/2; pour deux autres séries, elle a été moindre et n'a atteint que 10° 1/4 et 11°; mais je savais par les résultats de la première série qu'il se produisait dans ces observations une grosse erreur, et j'ai peut-être corrigé un peu l'erreur involontairement. L'erreur a toujours été de même sens que celle qui se produisait pour la verticale, c'est-à-dire que la tête était trop penchée du même côté que le corps.

« 7. Sujet assis sur une table horizontale fixée à la table verticale, les jambes allongées et à angle droit avec le reste du corps qui s'appuie contre la table verticale. Tête libre. Aucune partie du corps serrée. — 40 observations. *Inclinaison perçue : 1°,4.*

« 8. Même disposition, sauf que la tête est immobilisée au moyen d'un moule des dents fixé à un support indépendant de la table verticale. L'expérimentateur incline le corps du sujet sans que la tête de celui-ci bouge. — 40 observations. *Inclinaison perçue : 2°.* Donc l'inclinaison du corps peut être perçue lorsque la tête reste immobile et que l'oreille, par conséquent, n'est excitée en aucune façon.

« 9. Même disposition, sauf que les jambes et les hanches sont très fortement serrées. — 40 observations. *Inclinaison perçue : 3°,2.* On constate donc nettement encore ici l'influence de la compression des membres.

« 10. Même disposition, sauf que la tête participe à l'inclinaison en mordant (avec force) un moule des dents fixé à la table verticale elle-même. — 40 observations. *Inclinaison perçue : 2°,1.* Les résultats sont meilleurs que pour la série précédente; cela peut tenir aux sensations de pression contre les mâchoires produites par le poids de la tête et du tronc. Ces résultats sont d'ailleurs à peu près les mêmes que ceux obtenus dans la série 3 avec fortes compressions et confirment, par conséquent, ces derniers.

« *Conclusions.* — Nous pouvons tirer de ce qui précède les conclusions qui suivent :

« 1. Si nous considérons le corps tout entier et si nous le supposons droit, les inclinaisons qu'il subira seront perçues en première ligne par les sensations cutanées de pression qui se produiront aux endroits où le corps sera soutenu, par exemple sous les pieds si le sujet se tient debout librement sur une base qu'on incline.

« Des sensations de distension de la peau pourront s'ajouter aux précédentes lorsque le corps tendra à glisser, comme, par exemple, lorsque le sujet sera étendu sur une table à laquelle on donnera diverses inclinaisons.

« Lorsque tous les segments du corps sont immobilisés, le sujet n'a à faire aucun effort pour soutenir aucun d'eux. Son inclinaison

peut donc être réalisée d'une manière, pour lui, entièrement passive; alors n'interviennent nécessairement, pour le renseigner sur sa position, que les sensations qui viennent d'être citées. Je laisse de côté d'autres sensations possibles, comme les sensations articulaires, dont l'existence n'est pas suffisamment démontrée.

« Si tous les segments ne sont pas immobilisés, si, par exemple, le tronc est libre, le sujet doit coopérer activement, par un effort, à l'inclinaison à réaliser. Lorsque le corps est incliné à droite, par exemple, le sujet doit faire effort avec les muscles du côté gauche pour soutenir le tronc; remarquons qu'au contraire, s'il s'agissait pour le sujet de pencher lui-même la partie supérieure du corps à droite, il devrait contracter les muscles du côté droit. L'effort par lequel le sujet soutient son tronc se traduit pour lui par des sensations musculo-tendineuses d'effort, qui contribuent à le renseigner sur son inclinaison. Ces sensations sont de même nature que celles que nous éprouvons dans le bras, quand nous soutenons à bout de bras un poids. Toutefois, ces sensations ne se produisent que secondairement, car, pour être excité à faire effort, il faut qu'on se sente déjà incliné.

« 2. Dans le cas d'un membre, nous pouvons être renseignés sur sa position de la même manière que sur celle du corps tout entier, c'est-à-dire par des sensations de pression, de distension de la peau, d'effort; supposons, par exemple, la jambe droite horizontale supportée par une table sans intervention d'aucun effort de notre part, ou, au contraire, maintenue activement par nous dans la même position.

« Mais souvent la perception de la verticalité ou de l'inclinaison de nos membres se fait d'une manière indirecte : percevant, par exemple, la position de la jambe droite par rapport au tronc, celle du tronc par rapport à la verticale, nous en concluons celle de la jambe elle-même par rapport à la verticale. Dans ce cas, nous avons à considérer les phénomènes musculaires et cutanés produits par la contraction ou l'allongement des muscles qui font mouvoir la jambe. Une position déterminée de la jambe par rapport au tronc résulte de contractions et allongements musculaires déterminés, qui peut-être donnent des sensations musculaires capables de nous faire connaître la position du membre. D'autre part, les changements de position de la jambe par rapport au tronc produisent des distensions (ou rétractions) très marquées de la peau qui donnent lieu à des sensations de distension de la peau. Ces dernières, d'après ce que j'ai constaté, sont probablement celles qui nous renseignent avec le plus de précision sur la position de nos membres entre eux. Je laisse toujours de côté l'hypothèse de sensations articulaires délicatement différenciées.

« 3. L'hypothèse d'un « sens statique » dont l'organe siégerait dans l'oreille interne et qui nous fournirait, entre autres renseignements, directement la perception de la position de notre tête par rapport à la verticale, et indirectement la connaissance de la

position de notre corps tout entier, ne s'appuie sur aucun argument décisif.

« Les excitations de l'organe du sens hypothétique en question produisent, par rapport au problème qui nous intéresse, deux résultats principaux : dans certains cas, des mouvements réels, dans d'autres, de simples illusions de mouvement, d'inclinaison. Or, lorsqu'il s'agit de mouvements réels, ces mouvements entraînent, naturellement, des sensations, qui en sont la conséquence et non pas la cause. Rien ne nous oblige à admettre que ces mouvements sont des réactions, volontaires ou non, contre des sensations qui les précéderaient et qui viendraient de l'oreille.

« Quant aux illusions de mouvement et d'inclinaison, on les expliquera encore très simplement en tenant compte des effets marqués et incontestables que produit l'excitation de la partie non auditive du labyrinthe sur la force musculaire. Supposons une personne qui se tient verticale et une excitation galvanique des oreilles qui cause une diminution de la force musculaire du côté gauche du corps et un accroissement du côté droit; la personne se trouve alors dans le même état que si on l'inclinait à gauche; dans ce cas, en effet, elle ferait aussi un effort plus grand, elle déploierait plus de force avec les muscles du côté droit du corps qu'avec ceux du côté gauche, afin d'empêcher le corps de tomber. Il est donc naturel que l'excitation galvanique considérée produise chez elle l'illusion d'une inclinaison vers la gauche, illusion qui sera d'ailleurs suivie d'une inclinaison réelle en sens opposé, l'équilibre entre la force des muscles du côté gauche et celle des muscles du côté droit du corps se trouvant détruit au profit de ceux-ci.

« L'excitation du « labyrinthe tonique » (« Tonuslabyrinth » d'Ewald) doit donc être considérée comme provoquant simplement des modifications de la force musculaire et des mouvements, ceux-ci n'étant, d'ailleurs, peut-être que la conséquence des changements survenus dans la force relative des divers muscles. Le labyrinthe tonique n'est pas plus un organe de sensibilité proprement dit qu'un nerf moteur, dont l'excitation entraîne aussi des mouvements, n'est un organe de sensibilité. Bref, les excitations mécaniques, galvaniques, etc., du labyrinthe tonique qui se produisent soit normalement, soit expérimentalement, n'affectent pas la conscience.

« Il résulte de ce qui précède que la perception d'une inclinaison du corps peut être fournie par des sensations de pression, de distension de la peau, d'effort. On objectera peut-être que des pressions, des distensions de la peau, des efforts, sont autre chose que des inclinaisons. A cela nous répondrons que ceux-là même qui admettent un sens statique spécial invoquent à l'appui de leur doctrine les résultats d'observations faites sur certains sourds qui ne posséderaient pas ce sens. Ces sourds, cependant, perçoivent la verticalité et l'inclinaison de leur corps; or, si le sens statique leur fait défaut, par quelles autres sensations que celles de pression, de distension de la peau, d'effort, peuvent-ils les percevoir? »

M. FOUCAULT. — **L'illusion paradoxale et le seuil de Weber.** Montpellier, 1910, 211 pages.

C'est une étude très claire, très consciencieuse, très méthodique, qu'il faut louer sans réserve, car elle conduit à des conclusions nouvelles qui sont extrêmement importantes non seulement pour l'esthésiométrie, mais pour la notion du seuil, et aussi pour l'analyse de nos sensations.

Foucault s'est mis en route en étudiant ce qu'il appelle l'illusion paradoxale, — et ce que les Allemands ont appelé *Vexilfehler*; c'est l'illusion de la double pointe. On mesure la sensibilité de la peau chez une personne, nous le rappelons, en employant le compas de Weber : tantôt on applique une pointe, tantôt deux; et la personne a les yeux fermés; suivant que la distance des pointes de compas nécessaire pour provoquer une sensation double est plus ou moins grande, on dit que la sensibilité est moins ou plus fine. S'il faut 5 millimètres d'écart, la sensibilité est plus fine que s'il faut 20 millimètres. Malheureusement, ce qui complique l'expérience, c'est que, de temps en temps, le sujet répond *deux* même quand on l'excite avec une pointe unique. C'est là l'illusion à décrire; et elle est parfois si tenace, que quelques auteurs, Tawney et moi-même, en sont venus à douter de la méthode de mesure de la sensibilité tactile. Pour ma part, j'ai écrit que le sujet, dans ce cas, *éprouve une sensation confuse qu'il interprète mal*; il ne perçoit pas deux pointes, mais quelque chose de mal défini, à quoi il attribue la signification de deux pointes : et j'ai admis que les personnes qui raffinent ainsi sur leurs sensations appartiennent au type interprétateur.

Foucault a repris toute cette affaire; il a eu à sa disposition un grand nombre de sujets : et il a d'abord constaté que les uns ont cette illusion de temps en temps, d'autres jamais, d'autres très souvent. Mais il s'est dit que la cause de l'illusion ne provient pas des dispositions mentales du sujet, mais de la nature des excitations qu'on lui fait subir : et il a démontré ceci par des expériences très bien conduites. En effet, il est parvenu, chez un même sujet, à faire naître et pulluler l'illusion, ou bien à la faire disparaître complètement, suivant les excitations qu'il employait; il a pu même faire passer alternativement un même sujet par des phases où l'illusion était grande et d'autres où elle disparaissait. Comment faisait-il? Tout simplement en disposant d'une certaine manière la série des excitations. Il distingue deux sortes de séries : les séries normales et les séries trompeuses : dans les premières, point ou presque point d'illusions; dans les secondes, illusions nombreuses. En quoi donc se distinguent-elles, pour produire des effets aussi différents? En ce que les premières contiennent des écarts beaucoup plus grands que les écarts correspondant au seuil. Ainsi, pour une région quelconque, si la valeur du seuil est représentée par un écart de 2 centimètres (ce qui signifie : s'il faut donner un écart de 2 centimètres aux pointes du compas pour que les pointes soient

senties doubles), la série sera normale lorsqu'elle contiendra des excitations avec des écarts de 3 centimètres et des écarts de 4 centimètres; au contraire, la série sera anormale, trompeuse, si elle ne contient pas de ces grands écarts, et si par exemple le plus grand écart est seulement de 2 centimètres. Voilà en quelque sorte le secrêt pour produire ou ne pas produire l'illusion paradoxale. Ou nous nous trompons fort, ou c'est bien Foucault qui a fait le premier cette constatation très curieuse et très importante. Et ce n'est pas une pure chinoiserie, tout cela s'explique fort bien et conduit à une intelligence du mécanisme de l'illusion. Voici comment. Pour Foucault, l'illusion tient à ce que le sujet a perdu les sensations caractéristiques qui correspondent à une pointe unique et à deux pointes; ces sensations-là sont assez délicates; on ne les a pas naturellement, il faut les acquérir par un peu d'éducation; car dans les conditions ordinaires de la vie, nous nous rendons compte de la multiplicité des objets avec l'œil en même temps qu'avec la main; et si nous employons la main seule, par exemple dans l'obscurité, nous recourons au toucher successif, qui est bien plus commode que le toucher simultané. Donc, le sujet a besoin de s'éduquer un peu; il a même besoin, quand il a acquis une notion des sensations correspondant à une pointe et à deux, de ne pas perdre cette notion; il la conserve, si dans la série des excitants qu'on lui fait sentir il se trouve de grands écarts; alors indubitablement il s'y reconnaît, il se confirme dans sa notion, il sent clairement la sensation d'une pointe et le contraste avec la sensation de deux pointes; le retour des grands écarts empêche donc toute illusion. Au contraire, si les grands écarts ne se produisent pas, le sujet perd le souvenir qui lui est nécessaire pour ses interprétations, il ne sait plus, il va à l'aveugle, au petit bonheur. Nous trouvons l'argument très juste, et la démonstration très convaincante. Les preuves apportées à l'appui sont bien frappantes. L'auteur cite quelques réflexions et introspections des sujets qui sont ainsi déroutés, se perdent dans les raisonnements obscurs, ne savent plus interpréter exactement leurs sensations, ou bien ont des sensations subjectives ou imaginaires qu'ils confondent avec la sensation réellement éprouvée. L'auteur va même jusqu'à prononcer le mot de vertige mental, qui en l'espèce est un peu grave; mais peu importe. Voilà en tout cas une analyse excellente. Et je pense que, dorénavant, il faudra tenir grand compte du travail de Foucault, et n'employer que des excitations de séries normales.

Puisqu'on peut se débarrasser des illusions paradoxales, est-il possible de mesurer scientifiquement le seuil de la sensibilité tactile, que ces illusions troublaient tellement? C'est ce que l'auteur a cherché dans le second chapitre de son excellent travail; et on peut déjà supposer par ce qui précède que la chose est possible. Mais Foucault a vu bien vite, conformément aux travaux plus anciens de Camerer, et de notre compatriote Clavière, qui a travaillé à mon laboratoire, que les sensations données par les

pointes de compas sont nombreuses, et qu'il y a toute une série de sensations différentes produites par une pointe, par deux pointes très rapprochées et par deux pointes plus éloignées. D'après ses propres expériences, Foucault distingue huit types de sensations :

1° Un point très précis, sans surface à contour net;

2° Surface à contour net et circulaire, mais de petite étendue, et possédant souvent un centre où la pression est la plus forte; on dit alors : cercle de pression et centre de pression;

3° Surface encore circulaire, mais plus étendue que dans le cas précédent, avec ou sans centre de pression;

4° Surface de pression de forme allongée, ressemblant à une ligne, une barre, une rigole, un ovale, une ellipse, un losange, un rectangle arrondi aux deux extrémités;

5° Même surface, mais avec cette complication que le sujet y distingue deux points séparés où la pression a plus de force que dans le reste de la surface;

6° Deux cercles de pression, qui empiètent l'un sur l'autre, se pénètrent;

7° Les deux cercles sont tangents;

8° Ils sont extérieurs l'un à l'autre, séparés par un intervalle vide, où ne s'exerce aucune pression.

De là un grand embarras pour la mesure du seuil; car tel sujet dira 2 pointes dès qu'il aura la sensation du type 3, tandis qu'un autre n'accusera la sensation de double qu'avec la sensation du type 7 ou même du type 8. Foucault distingue ici quatre manières d'interpréter : la répartition des réponses peut être rationnelle, prudente, hardie ou imprudente.

Dans la répartition rationnelle, on répond 2 seulement pour les types 7 et 8, car dans ce cas seulement il y a une dualité; on doit répondre 1 pour les types 1, 2 et 3, et on doit répondre : intermédiaire, pour les autres types. Dans la répartition prudente, on va un peu plus loin, on répond 1 pour les types 1 à 6, on répond 2 pour les types 7 et 8. Dans la répartition hardie, on répond 1 pour les types 1 à 4, et 2 pour les types 5 à 8. Enfin, dans la répartition imprudente, le sujet répond 2 pour les types 3 à 8. Ces exemples de répartition ont été observés par l'auteur, d'après nature. Il rapporte des exemples bien intéressants de ces répartitions, car ayant prié ses sujets de dire quel est le nombre de pointes perçues et de dire en même temps quelle est la nature de la sensation éprouvée par eux, il a pu juger à chaque réponse quel est le rapport entre leur sensation et leur conclusion. On voit aussi des sujets qui commencent par une répartition rationnelle et finissent par une répartition imprudente, qui les conduit à des illusions. Expliquons cela. Il y a imprudence quand, éprouvant la sensation du type 4, surface allongée, on conclut deux pointes; on arrive, si on se trompe sur la forme de cette surface, par dire qu'on a deux pointes quand la surface est circulaire et qu'on est excité par une pointe unique.

La méthode employée par l'auteur est d'imposer à ses sujets la répartition rationnelle, dans laquelle les types 1 et 2 correspondent à 1 pointe, les types 3 à 6 à intermédiaire, et les types 7 et 8 à deux pointes. Il est facile, paraît-il, en y mettant un peu de soin, d'amener un sujet à se conformer à cette règle; il suffit de lui faire sentir distinctement, de temps en temps, le contact d'une pointe unique et de deux pointes écartées, en l'en avertissant, pour qu'il fasse attention aux images de ces contacts; il faut en outre exiger de lui, de temps à autre, une description détaillée de ce qu'il sent; s'il répond 2, par exemple, quand il sent deux cercles qui se pénètrent, on lui fait remarquer qu'il a tort de qualifier ainsi sa sensation, car dans ce cas il doit répondre par *intermédiaire* entre 1 et 2. L'auteur assure que même des jeunes enfants peuvent se soumettre à cette discipline, et que par conséquent le seuil est mesurable.

Accessoirement, il faut noter que l'auteur, dans des expériences sur des aveugles, n'a pas vu que les aveugles ont une sensibilité plus fine que les voyants; il reste hésitant sur la question de savoir si la fatigue émousse la sensibilité et si l'exercice la perfectionne.

Je voudrais bien, en terminant cette analyse, mettre au point les résultats qu'elle contient, en me plaçant à un point de vue un peu personnel. L'auteur connaît mes recherches et a bien voulu les citer, généralement pour les combattre, et il en avait incontestablement le droit. Mais lorsqu'on se trouve, comme il s'est trouvé, placé à un point de vue nouveau, on s'exagère parfois un peu l'importance de son point de vue, on vit dans son idée, plutôt qu'on ne s'applique à établir une continuité entre ce qu'on a trouvé et ce qu'ont trouvé les devanciers. Cherchons à rétablir cette continuité.

Le principal effet de mes recherches en esthésiométrie avait été de pénétrer dans le mécanisme des perceptions tactiles; j'avais montré — et Tawney aussi, d'ailleurs, avait montré — que lorsqu'un sujet répond 1 et 2 quand on le touche avec des pointes d'esthésiomètres, il n'enregistre pas simplement des sensations, que c'est une opération beaucoup plus complexe qu'il exécute; il sent certaines choses et, là-dessus, il fait une interprétation; ainsi, pour citer le cas le plus net, il peut, ce sujet, *sentir une pointe et croire qu'il y en a deux*. On doit donc distinguer très nettement ces deux choses : la sensation éprouvée et l'excitation imaginée. J'avais ajouté que suivant les personnes le travail d'interprétation varie, il est plus ou moins fin, plus ou moins subtil, et d'autant plus sujet à caution qu'il est plus subtil; de sorte que ceux qui travaillent le plus sur leur sensation, qui cherchent midi à quatorze heures sont souvent ceux qui commettent le plus souvent l'erreur paradoxale. Je les ai appelés des *interprétateurs*, par opposition à ceux qui raffinent moins; et ces derniers, je les ai appelés des *simplistes*. Toutes ces constatations m'avaient montré combien on est loin de mesurer avec l'esthésiomètre un seuil de sensation, puisque la sensation est continuellement travaillée par l'esprit, et que la finesse des sens

dépend étroitement de la finesse de l'esprit; et j'en avais conclu d'une façon très nette que la mesure du seuil de sensation n'est point une mesure scientifique.

Ces faits et ces idées reçoivent-ils une modification, après le travail de Foucault? Je ne le crois pas; les faits ne peuvent pas changer, cela va sans dire, ce sont des faits régulièrement observés. Mais l'interprétation doit-elle changer un peu? Examinons ce point avec un peu de soin.

Dans la première partie de sa brochure, Foucault montre qu'on peut grandement réduire l'illusion paradoxale en employant des séries rationnelles. Voilà un fait nouveau très intéressant; c'est un des deux faits nouveaux que contient sa brochure. Renverse-t-il nos idées? Nullement: car si la série rationnelle diminue les illusions paradoxales, c'est, comme Foucault l'explique fort bien, parce qu'elle introduit dans la série des excitations de grands contrastes qui rendent plus facile et plus sûr le travail d'analyse et d'interprétation. Nous acceptons donc volontiers et le fait nouveau et l'explication que Foucault en donne.

Il est vrai que notre auteur, séduit par l'importance de ce fait, croit que c'est ce fait-là qui gouverne toute la question; il pense que notre distinction entre interprétateurs et simplistes doit être supprimée, parce que c'est une distinction qui dépend, non de la nature des interprétations, mais de la nature des excitations, et qu'on peut, suivant les excitations qu'on emploie, faire de quelqu'un un interprétateur ou un simpliste. Il donne même, en passant, cette autre raison qu'il serait choquant d'admettre que les plus intelligents sont ceux qui commettent le plus d'erreur. Mais nous pensons que l'auteur tombe ici dans quelque exagération de conclusion; il a vu l'importance de la série rationnelle, il croit que cette importance est si grande qu'elle prime l'importance de l'état interne du sujet. Mais quelque temps après il revient de lui-même sur cette exagération. Dans le second chapitre de sa belle étude, à un moment où il n'emploie plus que des séries rationnelles, il est amené à faire des distinctions très utiles entre ce qu'il appelle les modes de répartition : répartition *rationnelle*, *prudente*, *hardie*, *imprudente*. Or, si on y regarde de près, on voit que ces répartitions sont simplement des interprétations; et que l'interprétation rationnelle correspond très bien à notre type de simpliste, tandis que les autres, la hardie et surtout l'imprudente, où l'on cherche tellement à deviner, sont identiques à ce que nous avons appelé notre type d'interprétateur. Ainsi, d'après les résultats si soigneusement consignés par l'auteur, même lorsqu'on adopte la série rationnelle, il faut tenir compte du mode d'interprétation du sujet; et la distinction que nous avions faite entre le simpliste et l'interprétateur, l'auteur la reproduit, peut-être sans la voir, et même en la rendant plus complexe.

Il est vrai qu'il y a ici une différence; j'avais cru voir — et, ma foi, je persiste à croire — que les deux types de simplistes et

d'interprétateurs correspondent à des mentalités différentes, tandis que Foucault ne semble voir là que des faits contingents; il croit même, et il dit ailleurs, que l'on peut trouver chez des enfants autant d'interprétateurs que de simplistes. Je ne sais pas; je voudrais bien qu'il fît des expériences méthodiques et nombreuses à ce suj t. La question est intéressante pour la psychologie individuelle, elle vaut la peine d'être examinée de près.

Donc, sauf ce petit point de détail que je signale en terminant, je suis jusqu'ici pleinement d'accord avec Foucault.

Son étude contient, ai-je dit, deux faits nouveaux. Nous venons de voir le premier. Quel est le second? Foucault a constaté et décrit avec soin une série de types de sensations qui correspondent à la perception d'une pointe et de deux pointes; et il porte cette série au nombre de 8. En cela, son travail n'est pas nouveau, car il a été devancé par Camerer et par Clavière, dont la description est très analogue à la sienne. Clavière, surpris de cette multiplicité de sensations, avait dit en terminant son excellent travail : Quelle sensation prendre comme correspondant au seuil? C'est ici que Foucault a innové, et innové d'une façon que je crois heureuse. Il ne s'est pas embarrassé de ce nombre si grand de sensations; il n'y a pas vu une raison pour abandonner la mesure du seuil; il s'est dit qu'on doit s'entendre avec le sujet pour décrire et identifier ces sensations, et pour déterminer à laquelle doit commencer la réponse : deux pointes; il a montré en outre qu'on risque le moins de se tromper en reportant la réponse : deux pointes, à la sensation du type 7 (voir plus haut notre analyse). C'est ainsi que Foucault a tourné le très gros écueil qui se dressait devant lui. Il introduit donc dans la technique de l'esthésiométrie une seconde innovation. La première est l'emploi de séries rationnelles; la seconde est une instruction fixant d'avance que la perception de deux pointes doit correspondre à la sensation du type 7. Ce sont là deux complications très graves, on le voit; et l'esthésiométrie cesse d'être un petit exercice tout simple, à la portée du premier venu. Mais ce n'est pas la faute de l'auteur; et il faut bien accepter ces complications, si elles sont nécessaires pour réaliser une plus grande précision.

Avec ces modifications, est-il possible de mesurer scientifiquement le seuil de la sensation double? Voilà ce que Foucault conclut; c'est sa conclusion nette, nullement ambiguë. Et, sur ce point, j'avoue que je conserve des doutes. Il reconnaît lui-même que certains sujets sont indisciplinables, et il en cite des exemples; ce sont des sujets qui font des interprétations imprudentes bien qu'on leur ait recommandé des interprétations rationnelles; pour ceux-là, il faut renoncer à la mesure du seuil. D'autres présentent des séries irrégulières, qui sont bien souvent inexplicables, et il faut renoncer aussi pour eux à la mesure du seuil. Reste un certain nombre de bons sujets, soumis, dociles, de bons cobayes, qui accepteront cette convention de répondre 2 seulement pour les sensations de types 7 et 8. Foucault reconnaît bien que cette convention est un peu arti-

ficielle, que la sensation du double est déjà réalisée par la sensation 6, peut-être la sensation 5; mais il est imprudent de permettre au sujet de répondre : deux pointes, pour ces sensations-là; il vaut mieux que l'expérimentateur fasse de lui-même une correction au seuil. Voilà une troisième réserve à faire à la conclusion de l'auteur. Non seulement bien des sujets ne se prêtent pas à la mesure du seuil, mais encore, pour ceux qui s'y prêtent le mieux, il faut faire, d'autorité, une rectification à leur dire. Il y a là quelque chose d'arbitraire. Si on voulait prendre l'affaire en polémicien, ne pourrait-on pas ergoter beaucoup, et demander de quel droit on établit une corrélation entre tel type de sensation et le nombre de pointes perçues? Pourquoi n'admettrait-on pas, par exemple, qu'avec le type de sensation 3, il y a perception de 2 pointes? C'est, dira Foucault, parce que si on admet cela, le sujet va commettre un grand nombre d'erreurs; il va deviner plutôt que percevoir. Mais précisément, ce que nous croyons qu'on peut reprocher au système de Foucault est ceci : dans la crainte des erreurs, il imagine de poser le seuil à un endroit où la perception est très facile, tellement facile qu'aucune erreur n'est possible. Je me demande si c'est là résoudre le problème, et si on a le droit de le simplifier à ce point : il me semble plutôt qu'on le supprime. Ce que je crois, c'est que le seuil dépend non seulement de la sensation perçue, mais aussi de la subtilité d'interprétation, que celle-ci peut varier, augmenter, diminuer suivant les sujets et suivant les circonstances; que plus l'interprétation devient subtile, plus la perception est fine, plus le seuil est petit, et plus aussi les chances d'erreur augmentent; on pourrait donc poser un grand nombre de seuils, ayant chacun une proportion différente d'erreurs. Dans toute son étude Foucault semble avoir pris pour tâche de diminuer la part d'interprétation, et certainement il la sous-estime; il a fait son catalogue de sensations, et il semble admettre que ces sensations elles-mêmes ne peuvent pas être interprétées, ce qui est, je crois, une erreur de sa part : dans toute son étude, il semble traiter les sensations comme des phénomènes fixes, bien déterminés, qu'un sujet peut décrire tels qu'ils sont. C'est une tendance qui n'est exprimée nulle part, d'une façon formelle, mais que je crois retrouver partout; elle me paraît bien loin de la vérité. Pour toutes ces raisons, je ne crois pas que le seuil de la sensibilité soit mesurable scientifiquement.

Mais en fait, empiriquement, on peut comparer la sensibilité de deux personnes, ou de deux régions, dire qu'une personne est plus sensible qu'une autre; la mesure vaut dans ce cas ce que vaut une hiérarchie. Je crois avoir indiqué ce point de vue dans mes travaux antérieurs. J'ai montré que si on n'analyse pas trop, si on ne raffine pas trop, on arrive à un seuil empirique qui, somme toute, est utile à connaître. A ce sujet, le travail de Foucault apporte une innovation heureuse. On dira au sujet : « Répondez deux lorsque les deux surfaces de contact ne paraissent pas se pénétrer. » Cela

permettra empiriquement de constater un seuil. Mais la question scientifique de la mesure du seuil est tout autre chose.

Ces critiques à part, je suis heureux de terminer en répétant combien ce travail est important. Je ne serais pas étonné que ce fût la plus belle contribution de 1910 à la psychologie expérimentale.

ALFRED BINET.

MARIO PONZO. — **Intorno ad alcune illusioni nel campo delle sensazioni tattili, etc.** (*Sur certaines illusions relatives aux sensations tactiles, l'illusion d'Aristote et des phénomènes analogues*). — Archiv für die gesamte Psychologie, t. XVI, pp. 307, 345.

Des recherches du même genre furent publiées par l'auteur en 1905. Celui-ci consacre la première partie du travail actuel à décrire les erreurs de localisation qui se produisent lorsqu'on maintient replié le pavillon de l'oreille. Les sensations alors provoquées en portant un objet au contact de la partie descendante du bord libre de l'hélix étaient rapportées à peu près à l'endroit où l'organe se trouve normalement.

L'illusion d'Aristote serait tout à fait semblable à la précédente, et pourrait prendre naissance chaque fois qu'une partie du corps se trouve placée hors de sa position normale. Les doigts, la langue et les lèvres seraient les organes pour lesquels elle se manifeste avec le plus de netteté. Elle serait surtout due à ce que nous continuons à nous représenter nos organes dans leur situation ordinaire; et elle diminuerait de netteté en même temps que cette représentation.

M. Ponzo nous entretient ensuite des erreurs que l'on fait en prenant l'un pour l'autre des doigts croisés, lorsqu'une excitation tactile est portée sur l'un d'eux.

Il a trouvé, comme Henri et Menderer, que cette confusion est durable. Si la partie touchée est indiquée par l'observateur, elle est alors presque exclusivement localisée d'après la représentation des doigts dans leur situation normale. La qualité sensorielle spécifique de la partie correspondante de l'épiderme, et la représentation visuelle des doigts croisés, peuvent corriger une localisation inexacte. Celle-ci se produit toujours dans le même sens quand la sensation de tension due à l'un des doigts croisés est trop forte. — La représentation visuelle des doigts peut devenir la principale cause d'erreur. — La qualité spécifique de la sensation tactile serait ici très importante : si elle est bien différente pour les doigts considérés et si l'attention se porte bien sur le phénomène provoqué, les confusions deviennent rares.

Il y aurait une illusion inverse de celle d'Aristote; autrement dit, au contact de deux objets, on peut s'imaginer en toucher un seul. L'explication serait encore la même.

L'auteur traite enfin des illusions relatives à la forme d'objets portés au contact de parties du corps maintenues hors de leur situation normale, et de l'influence que les localisations dans l'espace

de celles-ci peuvent exercer les unes sur les autres. Il cherche à expliquer les phénomènes de la première catégorie par le fait que nous rapportons les sensations aux points où se placeraient normalement les endroits excités, et ceux de la seconde en disant qu'il s'agit de deux parties du corps dont nous nous représentons la situation avec une inégale netteté : la représentation de moindre clarté serait modifiée par l'autre lorsque les parties correspondantes du corps sont mises en contact d'une manière inaccoutumée.

E. M.

IV. — Associations.

W. PETERS. — **Ueber Aehnlichkeitsassociation** (*Sur l'association par ressemblance*). — Zeits. f. Psychol., LVI, 161-207 ; 1910.

Expériences sur l'association par ressemblance. — L'auteur, à la différence de ses prédécesseurs (Wreschner, entre autres), a recueilli un grand nombre d'associations par ressemblance, en employant, comme inducteurs, des syllabes ou des groupes de syllabes dépourvues de signification. Tantôt, on criait au sujet une syllabe et on lui donnait pour tâche d'écrire à la suite les unes des autres toutes celles qui lui viendraient à l'esprit, tantôt on le priait d'associer à une syllabe dépourvue de signification un mot significatif. Dans ces conditions, les induits se trouvent très fréquemment liés aux inducteurs par un rapport manifeste de sonorité. Il est remarquable, d'autre part, que les premiers offrent, dans la grande majorité des cas, le même nombre de syllabes que les seconds. — Sans nous arrêter à d'autres épreuves, exécutées à l'aide du procédé des *Treffer*, nous dirons quelques mots de la théorie — elle ne se rattache aux résultats des expériences que d'une manière assez lâche, — que Peters esquisse en terminant. — On peut admettre que la ressemblance repose, en général, sur une identité partielle. Mais c'est une autre question de savoir si cette identité partielle suffit à expliquer l'association par ressemblance. Soient *a b c d*, l'inducteur, et *a b m n*, l'induit. La ressemblance de l'inducteur et de l'induit tient à la présence de la partie commune *a b*. Les psychologues qui, à la suite de James Mill, se sont efforcés de réduire la ressemblance à la contiguïté, supposent que l'élément *a b* évoque, conformément à la loi de contiguïté, l'élément *m n* avec lequel il était déjà et d'autre part associé. On comprend bien, objecte Peters, que *a b c d* puisse évoquer *m n* : on ne voit pas pourquoi *a b c d* évoque *a b m n*, bref, pourquoi l'élément *a b* est reproduit. C'est là un point que l'interprétation classique a complètement négligé. Pour en rendre compte, l'auteur fait appel au phénomène de la « persévération » (Müller et Pilzecker). Toute représentation tend à « persévérer », c'est-à-dire à demeurer un certain temps dans la conscience. L'apparition de *a b m n* exige le concours de deux facteurs. L'élément *a b* est reproduit en vertu de la « tendance persévératrice » qu'il

possède. L'élément *m n*, à son tour, est évoqué grâce à l'association simple qui le lie au premier. On peut faire des réserves sur la valeur de cette solution, mais on ne saurait refuser à Peters le mérite d'avoir attiré l'attention sur une lacune des théories courantes.

J. L. DES B.

ROBERT R. RUSK. — **Experiments on Mental Association in Children** (*Expériences sur les associations mentales des enfants*). — British Journal of Psychology, décembre 1910, vol. III, part. 4, p. 349-385.

Excellent travail, très méthodiquement conduit, à la suite d'un bon historique. L'auteur a étudié 22 écoliers, âgés de sept à quatorze ans; il les a étudiés isolément, pendant plusieurs séances; il a eu pour but de vérifier les expériences bien connues de Ziehen sur les associations d'idées; il tient compte aussi des recherches de Meumann, faites sous la forme collective, dans les écoles, sur ce même sujet des associations; il parle aussi des expériences de Winteler et des études que j'ai publiées dans mon livre : *Étude expérimentale de l'intelligence*. La lecture attentive de cette bibliographie lui a appris que les auteurs sont parfois en contradiction les uns avec les autres, et que d'autre part certaines de leurs affirmations ont besoin d'être revisées. Ainsi, Ziehen a émis cette conclusion, à la suite de ses recherches personnelles, que les associations d'idées deviennent plus rapides à mesure qu'on s'adresse à des enfants plus âgés. Rusk a raison de se montrer sceptique envers cette assertion; il est difficile en effet de comprendre comment l'augmentation de rapidité des associations peut avoir lieu avec l'âge, puisque l'âge amène des associations plus complexes, et dont la complexité exige plus de temps. L'auteur a trouvé qu'en réalité, il n'y a point de relation entre la vitesse des associations et l'âge des enfants; il n'y en a même pas entre la vitesse des associations et l'intelligence des enfants. Un autre point qu'il a discuté est l'ordre de difficulté des associations, jugé par le temps qu'elles prennent, dans le cas où il s'agit d'associations commandées, c'est-à-dire dont le caractère est déterminé d'avance par l'expérimentateur. Les voici par ordre de facilité et de vitesse : tout-partie (exemple : chaise-dossier) et partie-tout (ongle-main), coordination (couteau-fourchette), associations libres, concrètes, surordination (chat-animal), sous-ordination (animal-chat) et relations causales. Les élèves les plus intelligents préfèrent les associations les plus difficiles. Un autre caractère des associations chez les plus intelligents, c'est qu'elles montrent moins souvent de persévérance et de persistance (répétition du mot inducteur, modification insignifiante de ce mot, répétition du mot induit déjà employé, emploi de la même image). Mais ce qui semble être le plus frappant, c'est que chez les enfants les plus jeunes, il y a une prédominance étonnante d'images visuelles bien localisées et particularisées; un enfant ne pensera

pas à une boîte en général, mais à une certaine boîte qu'il a vue, et dont il décrira le détail; souvent aussi, dans les images qu'il se forge, il se projette lui-même, il se voit, et s'attribue un rôle; ces deux caractères seraient ceux qui appartiennent en propre à la psychologie enfantine; le dernier était peu connu; le précédent avait été déjà signalé par Ziehen. Nous ferons une objection pour finir; ce n'est pas une objection contre les expériences elles-mêmes, mais contre l'idée directrice. Celle-ci paraît peu claire. L'auteur a-t-il voulu étudier seulement quels résultats donnent les expériences classiques d'associations d'idées chez les enfants? C'est là un objet de travail qui n'offre peut-être pas un grand intérêt. J'aurais préféré une étude sur l'idéation des enfants, éclairée par des expériences d'association; ou bien encore une étude de mesure de l'intelligence, en profitant des ressources fournies par des expériences d'association. Il semble que conçue de cette manière, l'étude aurait été plus large et plus profitable. A. BINET.

V. — Attention. Abstraction.

THOMAS VERNER MOORE. — **The Process of Abstraction. An Experimental Study** (*Le processus de l'abstraction. Étude expérimentale*). — University of California Publications in Psychology, november, 12, 1910; Berkeley, in-8°, 198 pages.

C'est une excellente petite monographie. Les expériences ont été faites partie au laboratoire de Wundt, à Leipzig, et sous sa direction, partie au laboratoire de California. L'auteur trace d'abord un historique attentif des études de Galton, Huxley, Marbe, Ach, Messer, Bühler et moi-même, dans lesquels il est fait quelques allusions aux images abstraites et générales. Ensuite, il expose ses expériences. Elles ont consisté à provoquer chez ses sujets des actes de reconnaissance sensorielle. Au moyen de disques tournants, il leur faisait apparaître, pendant des temps très courts, une série de cinq à six figures, qui ressemblent à des lettres chinoises; puis une seconde série, puis une troisième, et ainsi de suite. Il y avait un élément commun, parfois deux, dans chacune de ces séries; et le sujet devait le reconnaître et le signaler. Ce n'était pas facile, car la durée d'exposition des séries était courte, et de plus elles se composaient de figures qui ne nous sont pas familières. C'est sur cet acte de reconnaissance et son accompagnement que l'auteur a concentré son attention; et il a constaté des faits bien intéressants, quoique ces faits ne soient pas totalement nouveaux pour nous, loin de là. Le premier de ces faits, c'est le brisement (breaking-up) de la série dans laquelle on a reconnu un élément commun. Supposons que plusieurs séries passent devant nos yeux, et que nous n'y reconnaissions aucun élément commun; tous les éléments de ces séries sont examinés de la

même manière, et ils laissent des traces dans notre mémoire, quelques traces tout au moins; on peut, avec un crayon, en dessiner quelques-uns. Combien? Mettons 18 à 20 pour 100 de tout ce qu'on a vu. Eh bien, si par hasard on a découvert dans les séries un élément commun, ce phénomène de mémoire est aussitôt bouleversé; la personne en expérience ne peut pour ainsi dire plus rien se rappeler de tout ce qu'elle a vu; si elle était capable d'abord de dessiner de mémoire 15 à 20 pour 100 des figures qu'elle avait vues, maintenant elle s'en rappellera à peine 2 pour 100. Du reste, cela s'explique; c'est un effet de la concentration de l'attention; quand on regarde très attentivement une seule chose dans un grand tableau, on voit beaucoup moins bien l'ensemble que si on avait eu une attention moins concentrée. Je pense qu'il n'y a pas lieu d'insister davantage sur ce premier phénomène.

Le second fait à signaler est plus intéressant : la reconnaissance se ferait, au premier stade, sans image précise de ce qu'on reconnaît. Le sujet en expérience déclare qu'il vient de voir passer un élément semblable, ou deux éléments semblables, ou davantage; et très souvent, il est incapable de dire en quoi cet élément semblable consiste; il est incapable de le dessiner; il est donc incapable de s'en faire une image précise; et cependant il le reconnaît. Quelquefois, il est vrai, le sujet arrive à signaler les caractères de cet élément reconnu, ou à le décrire plus ou moins vaguement. Mais ce qui est important, c'est qu'il n'est nullement nécessaire qu'on puisse faire cette description de l'objet reconnu, pour le reconnaître; la reconnaissance peut donc — voilà l'observation essentielle — se faire sans aucune image, ou antérieurement à la formation d'une image précise. L'auteur a apporté plusieurs preuves distinctes de cette affirmation; et, après l'avoir lu, on ne peut plus douter. Il est seulement à regretter que l'auteur n'ait pas eu l'idée de s'attarder un peu sur l'introspection des sujets, à ce moment décisif de l'expérience. Il est bien convaincu sans doute de l'utilité de cette introspection, puisqu'il reproche à Ribot de n'avoir pas suffisamment interrogé ses sujets dans les recherches sur les images générales : mais peut-être — nous le disons sans malice — qu'il n'était pas commode de faire emploi de la méthode du questionnement dans le laboratoire de Wundt, laboratoire dont le Maître s'est montré récemment l'adversaire résolu de cette méthode. C'est peut-être pour cela que l'auteur répète constamment, au lieu de décrire ce premier stade si important de la reconnaissance : « an intimation of a common element, without any knowledge of its form ». C'est fort bien; mais nous aurions désiré avoir un témoignage plus détaillé.

Autre fait important. La reconnaissance est un jugement, et ce jugement peut être accompagné d'un sentiment de certitude ou d'incertitude. On est certain, ou bien on doute. Or, l'auteur constate à mainte reprise que la certitude de la reconnaissance ne dépend nullement de l'image qui l'accompagne. On peut être

certain, sans pouvoir se représenter l'image qu'on a reconnue. C'est un argument de plus pour prouver combien l'image est inutile à l'opération.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans son effort pour expliquer le mécanisme de la reconnaissance. Cela n'a pas de rapport avec son étude expérimentale. Reconnaître, dit-il, c'est assimiler ce qu'on perçoit à une ou plusieurs catégories mentales. C'est là une explication qui paraît bien intellectualiste, alors que tout le sens de son travail était bien différent. A. Binet.

G. M. WHIPPLE. — **The Effect of Practise upon the Range of Visual Attention and of Visual Apprehension** (*L'effet de l'exercice sur le degré de l'appréhension visuelle*). — Journal of Educational Psychology, mai 1910, p. 249-262.

Une institutrice, Miss Aiken, a publié un ouvrage sur « la méthode d'entraînement cérébral par la concentration de l'attention et de la mémoire ». Elle prétend que par un entraînement journalier de quelques minutes à de simples exercices (retenir des nombres inscrits en colonne sur un tableau noir que l'on retourne au bout de 3 secondes, etc.), ses élèves arrivaient à posséder une mémoire merveilleuse. C'est pour contrôler ces faits que Whipple Montrose fit une série d'expériences de laboratoire qui ne confirment nullement les observations de Miss Aiken, car l'attention et la perception, puis la mémoire visuelles dépendent d'une quantité de facteurs. Le plus important, celui qui facilite le plus l'appréhension visuelle, c'est le groupement analytique.

M. Whipple Montrose a fait ses expériences sur 3 étudiants et 3 professeurs s'occupant de psychologie. Il prévoit que l'on pourra objecter que la mémoire des adultes n'est pas la même que celle des enfants. Mais il ne croit pas que les enfants puissent avoir une supériorité bien grande de perception visuelle sur des étudiants et des professeurs bien entraînés au travail. G.

VI. — Mémoire. Images.

E. ABRAMOWSKI. — **La résistance de l'oublié et les sentiments génériques.** — Journal de psychologie, juillet 1910, 301-331.

Ce travail, comme les précédents du même auteur, est d'une grande finesse psychologique. L'auteur constate dans les expériences sur la mémoire des mots et des dessins que le sujet a le plus souvent le sentiment de la lacune que présente sa mémoire; il a répété des mots, il sait qu'il en oublie. C'est l'*oublié*. Quels sont les caractères de l'oublié? Voilà ce que l'auteur étudie. A remarquer d'abord que cet oublié peut présenter une résistance. L'expérimentateur propose des mots inexacts pour remplir la lacune : le sujet les

repousse, il résiste. Pourquoi? Comment? C'est, dit l'auteur, que le sujet a un sentiment générique, une sorte d'émotion spéciale au mot oublié; c'est ce sentiment qui vit en lui et remplace le mot; et ce sentiment lui fait repousser les suggestions fausses. Voilà ce que l'auteur appelle la *résistance positive*; elle a ses degrés, et peut tomber à une résistance nulle, qui est l'indifférence. En plus, il peut se produire une *résistance négative* (le drôle de mot! soit dit par parenthèse, l'auteur crée bien des néologismes, et pas toujours d'une façon heureuse; qu'il évite cet écueil). La résistance négative consiste à repousser la suggestion du mot exact. Ainsi le mot porte a été oublié; le sujet à qui on propose porte, fraise, fusil, dira : « Oh! non, pas porte, surtout pas porte! » Cela paraît paradoxal. L'auteur a finement analysé tout cela. Il remarque que dans ses expériences il a produit la perte de souvenir de deux façons : l'amnésie intellectuelle (encore une expression malheureuse!) qui est la mort naturelle d'un souvenir; on apprend des mots, on en oublie quelques-uns; et puis l'amnésie par distraction émotionnelle : au moment où l'on apprend, on est distrait, on lit par exemple tout en faisant du calcul mental, et ces deux occupations simultanées sont très énervantes. Cette seconde espèce d'oublié, l'auteur l'appelle l'*inaperçu* : car le mot n'est pas devenu conscient, il n'a pas été l'objet d'une attention directe, avant d'être oublié. Or, l'auteur observe — et ceci est important — que les cas de résistance négative sont surtout fréquents pour les mots *inaperçus* et aussi pour les personnes qui sont grandement émues par la nécessité d'apprendre tout en faisant du calcul, et qui apprennent mal dans ces conditions artificielles. D'où l'auteur conclut que la résistance négative n'est pas un phénomène d'oubli; elle serait plutôt due à un sentiment générique artificiel qui s'est formé dans l'esprit du sujet, d'ordinaire très émotif, et qui contrarie des suggestions exactes.

A. B.

W. BETZ. — **Vorstellung und Einstellung. — Uber Wiedererkennen** (*Représentation et attitude provoquée. — Sur la reconnaissance*). — Archiv. für die gesamte Psychologie, t. XVII, pp. 266, 296.

Beaucoup de psychologues ne voient dans la pensée que des combinaisons d'idées et d'images; cela, en particulier, parce qu'ils n'imaginent point que les opérations de l'esprit se puissent passer de substratum. Toutefois, dans les expériences de Bühler, où étaient étudiés des raisonnements assez difficiles, les représentations ne parurent jouer aucun rôle. — W. Betz cite plusieurs exemples de simple reconnaissance, où les représentations ne semblent pas non plus intervenir.

On a longtemps admis qu'il n'y a dans la reconnaissance qu'un simple processus associatif. Mais un travail de Höffding montra que les choses ne sont pas aussi simples. Höffding lui-même supposa

l'existence d'une qualité particulière (Bekanntheitsqualität), due à ce qu'une excitation modifierait les molécules cérébrales correspondantes, de telle sorte que le changement subi par elles la première fois se reproduise avec plus de facilité quand l'excitation se répète. Mais l'analyse des cas de reconnaissance imparfaite a été négligée par lui. Betz, au contraire, s'est demandé quels sont les phénomènes dont il a conscience alors.

Il a trouvé que c'est en définitive la réaction provoquée par chaque objet perçu, l'attitude prise en sa présence, qui nous permet de le reconnaître. Celle-ci se reproduirait avec bien plus de constance qu'une image visuelle. Du reste, dit-il, si la reconnaissance repose sur de simples associations, comment savoir que l'on ne se trompe pas? Chaque image nouvelle, introduite plus ou moins fortuitement, ne devrait-elle pas alors troubler notre conviction?

D'après l'auteur, tout complexus sensoriel amènerait donc en premier lieu la reproduction d'une attitude; ensuite seulement, et comme conséquence de ce phénomène, la représentation convenable. Nous pouvons nous représenter un même objet de bien des façons. M. Betz admet que nos réactions d'ensemble sont infiniment moins variables. Ce seraient elles qui nous permettraient de reconnaître les mots aussi bien que les personnes, pourvu que l'on considère les images auditives et visuelles des mots comme des représentations, les petits mouvements provoqués par la lecture, comme faisant partie de l'attitude prise.

Enfin, si l'on constate, entre les images évoquées par une réaction d'ensemble et l'objet perçu, des divergences, on ne peut affirmer l'identité : on dit qu'il y a similitude ou identité de genre.

Les images ne seraient donc pas indispensables pour la reconnaissance. Elles peuvent pourtant être fort utiles en rappelant une foule de particularités que, sans leur aide, on pourrait difficilement « savoir ».

L'auteur pense que ses observations aident à comprendre comment certaines personnes, qui ont des images visuelles très imparfaites, parviennent à se conduire correctement. Cette idée nous semble juste, comme la plupart des remarques de M. Betz. Celui-ci n'a que le tort de les trop généraliser. Les impressions éprouvées par nous ne sont pas de pures connaissances : elles nous affectent en même temps qu'elles nous instruisent, et provoquent toujours une réaction plus ou moins vive de notre part. Mais le même objet ne peut-il nous toucher de diverses manières; par conséquent, les attitudes prises en sa présence ne peuvent-elles pas être diverses, tout comme les images qu'il laisse dans notre esprit? Suivant les cas et suivant les personnes, c'est donc, nous semble-t-il, une de nos réactions d'ensemble, ou au contraire telle ou telle image visuelle évoquée d'abord, qui amènera la reconnaissance.

E. Maigre.

STEPHEN S. COLVIN. — **A Marked Case of Mimetic Ideation** (*Un cas bien marqué d'idéation mimique*). — The Psychological Review, juillet 1910, p. 260-268.

L'auteur décrit sa manière de se représenter les choses et les mots; il n'est point visuel, quoiqu'il puisse, quand il le veut bien, se représenter les couleurs des objets avec un degré de saturation même supérieur à celui qu'ils présentent dans la réalité; il n'est point auditif, et manque d'images auditives; il est moteur, mais moteur d'une variété particulière; il se représente des gestes, des attitudes, il se les représente comme s'il les exécutait lui-même, il en a donc, si nous le comprenons bien, une représentation kinesthésique; et, de plus, ces gestes sont symboliques de sa pensée. Ainsi, pensant à certains objets, il se représente faisant un geste de l'index; un geste large de ses deux bras est ce qui réalise sa pensée de l'espace; s'il pense à l'infini, il se sent prononçant le mot infini, et prolongeant le son; mais il n'entend pas sa voix, il n'a que la sensation musculaire d'un prolongement de voix dans son larynx; se rappelant une scène, il fait mentalement le geste qu'il faisait dans la scène vécue, et c'est à cela que se résume la représentation de la scène. L'auteur rapporte que Stanley Hall a le même mode de représentation; il croit que ce mode s'explique fort bien, car c'est une représentation d'attitudes motrices, et celles-ci sont peut-être, comme le suppose Dewey, ce qu'il y a d'essentiel dans la compréhension d'une situation. A. BINET.

E. PEILLAUBE. — **Les Images.** — In-8°, 513 pages, Paris, Rivière; 1910.

C'est un excellent traité de vulgarisation, écrit de la façon la plus claire, et où l'auteur a réuni tous les trésors de son érudition. De tels livres ne s'analysent pas. Celui-ci se divise en deux parties : analyse et synthèse. Dans l'analyse, c'est un défilé de toutes les espèces d'images, avec description de leurs variétés, citations anecdotiques (quelques-unes, il est vrai, assez connues) et examen des phénomènes pathologiques auxquels donnent lieu les images par excès (hallucination, par exemple) et les images par défaut (cécités, surdités psychiques, agnosies, aphasies, etc.). Cette première partie se termine par les images affectives. La seconde partie, consacrée à la synthèse, est tout aussi riche : y sont traitées la mémoire et l'imagination. Dans la mémoire, l'auteur décrit la fixation, l'évocation, la reproduction, la reconnaissance, la localisation; et à ces divers sujets se rattachent des développements intéressants sur l'attention, la loi de régression, la folie du doute, les aphasies et amnésies, les synopsies, les associations d'idées, le mécanisme de la reconnaissance et du « déjà vu », la distinction entre le temps abstrait et le temps concret. L'invention donne lieu à une description de ses stades, qui sont : l'illusion des sens, l'hallucination, le

rêve, le jeu, les mythes et légendes, la grande invention et le génie. Au milieu des innombrables détails cités, on voit la pensée personnelle de l'auteur, qui est d'expliquer les parties par le tout, l'imagination et la mémoire par la personnalité.

CHEVES WEST PERKY. — **An Experimental Study of Imagination** (*Une étude expérimentale de l'imagination*). — American Journal of Psychology, juillet 1910, p. 422-452.

Il serait difficile de ne pas reconnaître l'importance de la question que Perky a choisie, l'ingéniosité des méthodes qu'il a imaginées, et le grand intérêt des conclusions auxquelles il est parvenu. Néanmoins son étude me paraît exposée à quelques critiques. L'auteur s'est surtout proposé de chercher si les images qui sont évoquées par la mémoire diffèrent des images construites par l'imagination : problème qui déjà a été longuement débattu, mais sur lequel on a publié plutôt des discussions théoriques que des recherches expérimentales. Dans un premier essai, il a montré qu'on peut faire confondre à une personne une sensation et une image. Il faisait fixer les yeux, dans une chambre noire, sur un écran, où il projetait en blanc la forme d'un fruit; puis il priait le sujet de s'imaginer la couleur correspondante de ce fruit (citron, tomate, orange, etc.); et, si je comprends bien, il arrivait par un artifice à projeter une couleur réelle, correspondant à la couleur du fruit suggéré, à l'endroit même où le sujet avait les yeux fixés; et le sujet croyait que cette couleur réelle, c'était lui qui l'imaginait, alors qu'il la voyait. Cela prouverait, pense l'auteur, qu'entre une couleur vue et une couleur imaginée il n'y a pas grande différence. L'existence des hallucinations, ajouterons-nous, et bien d'autres phénomènes sont là pour démontrer cette assimilation. N'insistons pas davantage sur ce premier essai en chambre noire, qui paraît avoir été extrêmement laborieux au point de vue technique, plus laborieux peut-être que productif. Dans un second essai, on a voulu savoir si, lorsqu'on a une image de mémoire, on fait avec ses yeux les mêmes mouvements que lorsqu'on a une image d'imagination. Les deux genres d'images étaient provoqués par ce que l'auteur appelle la méthode du mot. On dit un nom d'objet, et on prie le sujet de penser à l'image correspondante. Tantôt l'image est détaillée, bourrée de faits concrets, elle se rapporte à un événement passé, c'est une image de mémoire; tantôt l'image est plus ou moins dépourvue de détails réels, vécus, on ne peut pas la reconnaître comme ancienne, ni la localiser, c'est une image d'imagination. De quels signes extérieurs différents s'accompagnent ces deux images? Voilà ce qu'il s'agissait de savoir. Les sujets évoquaient tantôt une image, tantôt l'autre, au petit bonheur, et de plus ils n'étaient pas autrement avertis du but de la recherche. Pour étudier les mouvements qu'ils faisaient avec leurs yeux pendant l'apparition de l'image on a employé un procédé qui est vraiment ingénieux. Le sujet regardait

fixement un point brillant; or, à une certaine distance de ce point, sur un écran, il y en avait d'autres qu'il ne pouvait pas voir quand il laissait son œil immobile, car ces autres points avaient été placés de telle sorte qu'ils tombaient sur la tache aveugle de son œil; de sorte que toutes les fois que le sujet disait : « J'ai vu les points brillants », on pouvait être sûr que son œil avait remué. Or, les résultats ont été bien significatifs : presque toujours, il y a des mouvements des yeux dans les images de mémoire visuelle (89,5 p. 100 des cas), et presque jamais dans les images d'imagination visuelle (20,5 p. 100 des cas). Cela peut se comprendre. Une image de mémoire n'est qu'un fragment d'une expérience antérieure, et celle-ci tend, lorsqu'on se souvient, à revivre dans son intégralité, elle se restaure donc avec les mouvements anciennement exécutés; tandis que l'image de l'imagination n'a pas les mêmes raisons pour faire revivre des mouvements. Des expériences analogues ont été faites avec des images auditives; et là, on a contrôlé les résultats par un appareil graphique placé sur le larynx, extérieurement, et qui en enregistrait les mouvements; l'auteur rapporte que le pourcentage des images de souvenir auditif avec mouvements du larynx est de 84 p. 100; le pourcentage des images d'imagination auditive avec mouvements du larynx est seulement de 9 p. 100. Enfin, une dernière expérience de ce genre a été faite sur des personnes qui imaginaient des odeurs et parfums; le pourcentage des mouvements des narines était de 96 p. 100 dans le cas de souvenir, et de 10 p. 100 dans le cas d'imagination.

L'auteur continue son intéressante recherche en examinant d'autres points : l'état affectif n'est pas le même, qui accompagne les deux sortes d'images : pour l'imagination, sentiment de nouveauté, de surprise; pour le souvenir, sentiment de familiarité. Les imaginations sont plus durables; l'image peut rester visible sans changer pendant 90 secondes en moyenne, tandis que l'image de mémoire dure infiniment moins longtemps, 10 secondes en moyenne : et, de plus, cette dernière est moins intense, moins définie, plus confuse; ce qui apparaît dans l'image du souvenir est moins important que ce qui est sous-entendu, ce qui est prêt à apparaître; la signification du souvenir, peut-on dire, joue un rôle bien plus grand que les images qui y font figure. Toutes ces constatations sont intéressantes, et semblent aller en sens contraire de l'opinion courante. Dernière remarque : les images d'imagination apparaissent pendant un état de fixation des organes des sens : elles semblent supposer un état de charme, et l'auteur, sans s'expliquer suffisamment, parle d'un état demi-hypnotique.

Ce travail est seulement, comme notre analyse s'est efforcée de le montrer, un essai. L'auteur, un débutant sans doute, passe trop vite sur les questions. Il paraît ne pas faire suffisamment d'introspection. Ses pourcentages, publiés plus haut, sont tellement beaux et significatifs qu'ils en deviennent suspects. Nous l'engageons vivement à reprendre son étude et à l'approfondir. La méthode du

questionnement, actuellement si en vogue, pourrait être appliquée ici avec beaucoup d'avantages. A. Binet.

HENRI PIÉRON. — **L'évolution de la mémoire.** — Un vol. in-18 de la Bibliothèque de philosophie scientifique, Paris, Flammarion, 1910; 360 pages.

Ce livre est un exposé des principales expériences et observations faites sur les animaux et même les végétaux au point de vue de la mémoire, considérée comme phénomène biologique. Il en sera rendu compte l'an prochain dans une revue générale sur la psychologie comparée.

A. VON SYBEL. — **Ueber das Zusammenwirken verschiedener Sinnesgebiete bei Gedächtnisleistungen** (*Sur la coopération des mémoires partielles*). — Zeits. f. Psychol., LIII, 257-361; 1909.

L'auteur a repris et, à certains égards, renouvelé la vieille question de la coopération des mémoires partielles. Les recherches ont été poursuivies, sous la direction de G.-E. Müller, avec cette rigueur et ce souci du détail qui sont la marque propre des travaux sortis du laboratoire de Gœttingue. La méthode, que Müller et ses élèves ont développée peu à peu, est bien connue et elle a été décrite ici même à tant de reprises qu'il paraît inutile de s'y arrêter une fois de plus. Les expériences ont porté sur une quinzaine d'adultes cultivés. La matière à apprendre consistait en séries de syllabes et en morceaux de poésie. Les résultats peuvent être résumés comme suit.

1° La lecture à haute voix — laquelle comporte l'association des mémoires visuelle, auditive et motrice, — constitue, en général, le procédé d'étude le plus rapide. Les exceptions à cette règle sont rares. On les rencontre chez les sujets à type visuel ou auditif accusé.

2° La conservation des souvenirs (mesurée par la méthode des *Treffer*), est assurée plus efficacement, en revanche, par la lecture à voix basse. La supériorité de la lecture à voix basse tient vraisemblablement, pour la plus grande part, à l'effort supplémentaire que ce procédé exige.

3° La lecture à voix basse associée à une présentation auditive (l'expérimentateur lisant à haute voix le texte que le sujet apprenait à voix basse) donne, en ce qui concerne la rapidité de la fixation, de meilleurs résultats que la lecture à voix basse seule. S'il s'agit, au contraire, de la conservation, le premier des deux procédés se montre inférieur. — Il en est de même de l'association des mémoires visuelle et motrice par rapport à la mémoire visuelle pure.

4° Les données introspectives, recueillies avec le plus grand soin au cours des expériences, montrent que le « type sensoriel » représente quelque chose de beaucoup moins stable qu'on ne l'imaginait

à l'époque où les premières recherches sur la coopération des mémoires ont été entreprises. Il arrive, notamment, que les éléments visuels font place dans diverses circonstances — lorsque le sujet est fatigué, souffrant, distrait, dérangé, lorsque le rythme de la lecture est très rapide, — aux éléments auditifs ou moteurs. Bien plus, sous l'influence de l'exercice, un type même accentué peut subir une transformation complète, et d'auditif, par exemple, devenir visuel. Le travail de von Sybel, bien que visant avant tout le mécanisme de la mémoire, apporte ainsi à la psychologie de l'image une contribution du plus grand intérêt.

J. L. DES B.

VII. — Sentiments.

O. KULPE. — **Zur Psychologie der Gefühle** (*Pour la psychologie des sentiments*). — VI[e] Congrès international de psychologie. Rapports et comptes rendus, p. 183. Genève, Kündig; 1910.

Les organisateurs du Congrès de Genève, en 1909, ont eu l'heureuse idée de mettre à l'ordre du jour un certain nombre de questions d'intérêt général. Külpe s'était chargé d'introduire celle des sentiments. Le rapport qu'il a présenté mérite d'être retenu. Nous l'analyserons avec quelques détails.

Le mot « sentiment » (*Gefühl*) désigne, dans la langue commune, en allemand comme en français, des faits psychologiques très divers. Külpe comprend exclusivement sous ce terme les données élémentaires de la conscience que le sujet appelle des noms de plaisir (*Lust*) ou de peine (*Unlust*). « *Nur Lust und Unlust sind Gefühle.* » Définis de la sorte, les sentiments peuvent être caractérisés comme suit par opposition aux sensations (*Empfindungen*), aux représentations (*Vorstellungen*) et aux pensées (*Gedanken*). Ils se distinguent des sensations, couleurs, odeurs, etc., par le fait qu'ils ne se trouvent pas sous la dépendance spécifique d'un organe particulier et qu'ils ne laissent pas après eux d'image résiduelle. Contrairement aux représentations, ils ne sont pas susceptibles de remémoration et ils ne contractent pas de rapports associatifs au sens propre. A la différence des pensées, enfin, ils ne figurent ni la connaissance d'un objet, ni un objet connu (*Kein Wissen von Gegenständen und keine gewussten Gegenstände*). Si l'on veut donner aux critères précédents une forme, non plus négative, mais positive, on dira que les sentiments possèdent à la fois l' « universalité » et « l'actualité », — universalité des causes du sentiment, en ce sens que tout ce qui agit sur notre conscience est capable, à l'occasion, de provoquer du plaisir ou de la peine; actualité des sentiments eux-mêmes, en ce sens que, dans quelques circonstances qu'ils apparaissent, ils offrent toujours un caractère de réalité identique. Les psychologues, à la vérité, ont relevé bien d'autres propriétés des sentiments. Mais ces propriétés ne sauraient être prises pour cri-

tères. On a signalé, par exemple, la « subjectivité » du sentiment. Mais la subjectivité est propre à toutes les « fonctions » de l'esprit (perception, attention, etc.) et elle n'appartient pas à tous les sentiments particuliers, ainsi, au plaisir ou au déplaisir qui s'attache à une couleur, à un son, etc. On a dit que les sentiments ne sont pas « localisables ». Mais les fonctions ne le sont pas davantage. On a prétendu que les sentiments sont « immanents », en d'autres termes, qu'ils ne sont pas rapportés à un objet différent d'eux-mêmes. Mais ce trait se retrouve aussi dans les sensations organiques, et il n'empêche pas d'établir une connexion entre le sentiment et sa cause. Des critiques analogues pourraient être adressées aux autres prétendus critères des sentiments : ou bien ils ne sont pas caractéristiques, ou bien ils n'ont pas une valeur générale.

Les sentiments réduits au plaisir et à la peine, il convient de déterminer les variétés d'aspect qu'ils présentent. On peut, d'après Külpe, distinguer : 1° les sentiments généraux et les sentiments particuliers (*Einzel-und Gemeingefühle*) ; 2° les sentiments actifs et les sentiments passifs (*Aktive und passive Gefühle*) ; 3° les sentiments-choc et les sentiments-disposition (*Chok-und Stimmungsgefühle*). Les sentiments particuliers sont liés aux états de conscience particuliers (sensations, représentations, etc.). Les sentiments généraux représentent des états globaux, affectant la conscience tout entière. Les sentiments actifs accompagnent les états organiques d'excitation ; les sentiments passifs accompagnent les états opposés. Les sentiments-choc apparaissent et disparaissent brusquement, formant comme de puissantes vagues dans le courant de la vie affective. Les sentiments-disposition se développent lentement, entraînant avec eux un changement dans le niveau total de celui-ci. En revanche, il n'y a pas lieu d'admettre des espèces de sentiments qualitativement distinctes. Il est certain d'abord que les sentiments de plaisir et de peine sont comparables les uns avec les autres et qu'ils peuvent être rangés sur une échelle commune. Les sentiments sont, en outre, susceptibles d'une compensation illimitée : une peine quelconque peut être remplacée par un plaisir quelconque et inversement. Enfin, et pour en venir tout de suite aux arguments qui paraissent le plus solides, l' « irradiation affective » (*Gefühlsirradiation*) et l' « analogie affective » (*Gefühlsanalogie*) conduisent de même à rejeter une multiplicité qualitative de plaisirs et de peines. Si un sentiment *s* peut passer de l'impression à laquelle il est originellement lié à une impression quelconque en connexion avec la première, c'est qu'il n'y a rien dans sa nature propre qui la rattache à telle impression plutôt qu'à telle autre. Si, d'autre part, nous parlons, par analogie, d'une douleur « amère » ou d'un « doux » plaisir, d'une réception « froide » ou d'une « chaude » sympathie, c'est sans doute que les sentiments, associés aux événements les plus divers, appartiennent à une seule et même espèce.

Nous laisserons de côté les procédés de recherche, dont Külpe ne donne guère que la nomenclature systématique, et, sans nous

arrêter aux difficultés d'application qu'ils comportent, nous passerons brièvement en revue les résultats que le psychologue allemand tient pour essentiels.

I. Les sentiments dépendent des impressions qui les provoquent. Ils varient, notamment, avec l'intensité de l'excitant, avec la durée de l'excitant, avec le contenu des impressions, avec le jeu des fonctions.

1° On peut formuler comme suit la relation du sentiment avec l'intensité de l'excitant. Lorsqu'un excitant d'intensité *e* provoque un sentiment de peine, tout accroissement de *e* entraîne en général l'augmentation de la peine, tandis que la diminution de *e* a pour effet d'affaiblir celle-ci. Dans le cas du plaisir, l'accroissement de *e* peut aussi bien renforcer qu'atténuer le sentiment, parce que, le maximum du plaisir se trouve, sur la « courbe du sentiment » entre une branche ascendante et une branche descendante.

2° La durée de l'excitation représente, entre certaines limites, un équivalent de l'intensité. On sait, d'autre part, que les sentiments, comme les sensations, se développent et s'évanouissent progressivement, et qu'ils s'amortissent peu à peu lorsque l'excitant a été appliqué longtemps ou à plusieurs reprises. Cet effet, qui rappelle les phénomènes de la fatigue sensorielle, semble plus tardif pour les sentiments de peine que pour ceux de plaisir.

3° Les impressions des sens inférieurs sont, avec les sentiments, dans un rapport plus constant que celles des sens supérieurs. Il se peut que cette particularité tienne à ce que les premières sont liées plus étroitement aux besoins vitaux de l'organisme.

4° Les fonctions de l'esprit, suivant que le jeu en est facile ou difficile, énergique ou paresseux, changeant ou continu, etc., exercent une action sur les sentiments. Cette action n'est pas connue dans le détail.

II. Les sentiments sont en rapport avec des symptômes expressifs.

1° Les sentiments actifs et passifs se traduisent respectivement par des phénomènes d'excitation et de dépression.

2° Les effets d'inhibition paraissent caractéristiques de la peine. Des effets contraires correspondent au plaisir.

3° Les sentiments généraux ont une expression plus claire que les sentiments particuliers.

4° Les sentiments-choc sont liés à des symptômes plus nets que les sentiments-disposition.

III. L'existence de sentiments complexes ou mixtes est douteuse. L'observation ne découvre guère dans le domaine du sentiment que des rapports de simultanéité : des sentiments différents peuvent être donnés à la fois, mais ils ne contractent pas de connexion les uns avec les autres.

L'auteur examine, dans un dernier paragraphe, les principales théories du sentiment. Il les groupe sous deux chefs : théories « hétérogénétiques », qui ramènent les sentiments à d'autres états psychologiques et théories « autogénétiques », qui les considèrent

comme des données originales. On peut distinguer, dans le premier groupe, les théories « sensualistes » et les théories « intellectualistes », dans le second, les théories « physiologiques », « psychologiques « et « psychophysiques ».

1° Les *théories sensualistes* soutiennent que le plaisir et la peine sont des sensations. Pour les uns, les sentiments forment une classe à part; pour les autres, ils relèvent d'un ordre de sensations connu d'ailleurs. C'est ainsi que Stumpf voit dans le sentiment une sensation centrale, et que Revault d'Allonnes le compte au nombre des sensations viscérales. On peut faire valoir contre les théories de ce genre divers arguments. Il faut remarquer d'abord que, contrairement aux sensations, le plaisir ni le déplaisir ne possèdent d'organe sensoriel propre et qu'ils ne laissent pas après eux d'images résiduelles. En ce qui concerne plus particulièrement la réduction des sentiments à des sensations organiques, il importe de se rappeler que l'identité des premiers avec les secondes n'a point été établie encore. Les cas pathologiques que l'on a invoqués apprennent seulement que les sensations organiques interviennent à titre d'éléments dans les états affectifs complexes et qu'elles représentent une condition de l'apparition des sentiments.

2° *Les théories intellectualistes* — qui, au reste, n'ont pas trouvé jusqu'ici de défenseurs convaincus, — envisagent le plaisir et la peine comme des représentations ou comme des pensées. Elles se heurtent à ce double fait que les sentiments sont réfractaires aux prises de la reproduction et de l'association et que, d'autre part, ils n'offrent pas les caractères essentiels d'une pensée.

3° *Les théories physiologiques* rattachent les sentiments à des processus périphériques ou sous-corticaux. Dans un cas comme dans l'autre, on peut admettre, soit l'existence d'un organe déterminé, soit une fonction spéciale accompagnant l'activité des organes les plus différents. On soutiendra, par exemple, que les organes et les nerfs du sens de la douleur représentent les organes de la peine. L'argumentation qui a été opposée aux doctrines sensualistes vaut contre cette théorie. L'identification de la douleur avec la peine n'est pas recevable même en ce qui concerne les sentiments sensoriels. L'hypothèse d'une fonction trophique, commune à tous les nerfs sensoriels, peut tout au plus être prise en considération dans le cas très particulier des sentiments sensoriels, c'est-à-dire liés aux sensations elles-mêmes. On n'a pas le droit non plus de supposer, avec Bechterew, par exemple, un organe affectif sous-cortical, car aucune affection localisée du cerveau n'entraîne la disparition complète de la vie affective. L'hypothèse de processus fonctionnels sous-corticaux, tels à peu près que les requiert la théorie de Münsterberg, ne vise, enfin, que le facteur réactionnel et celui-ci sous son aspect moteur seulement.

4° *Les théories psychologiques* ont été développées en particulier sous deux formes. Pour Herbart, les sentiments trouvent leurs causes dans les rapports entre les représentations. Pour Lipps, ils

traduisent les réactions du moi vis-à-vis des événements qui l'affectent. Il suffira de remarquer ici que ni l'une ni l'autre de ces théories n'explique d'une manière satisfaisante les sentiments liés aux sensations et les sentiments liés aux fonctions.

5° *Les théories psychophysiques* recourent soit à un organe central logé au niveau de l'écorce, soit à des processus fonctionnels qui se dérouleraient dans cette région. L'hypothèse d'un organe affectif cortical n'est pas mieux fondée que celle d'un organe affectif sous-cortical. Les processus fonctionnels ont été tout naturellement envisagés par quelques-uns comme des processus d'ordre nutritif. Meynert a proposé de ce point de vue une théorie dont le principe tout au moins semble plausible.

6° On considère souvent enfin les sentiments d'un *point de vue téléologique*, et l'on rapporte le plaisir et la peine aux influences, avantageuses ou nuisibles, qui s'exercent sur l'organisme. Sous cette forme la théorie finaliste est en contradiction avec les faits. On rencontre des lésions très graves (dans l'artériosclérose, dans le diabète, dans la tuberculose) qui ne s'accompagnent d'aucune peine et des états de bien-être corporel qui ne s'accompagnent d'aucun plaisir (remords, etc). De même, il existe des peines qui ne traduisent aucune lésion organique (déplaisir intellectuel, moral, esthétique), et des plaisirs qui ne témoignent point d'un état de santé (euphorie des aliénés et des mourants). S'il convient de repousser la doctrine téléologique, il importe, en revanche, de marquer que les sentiments peuvent jouer le rôle de moyens par rapports à une fin. Seulement on se rappellera que cette fin n'est pas toujours et dans tous les cas la conservation de la vie.

Les théories sont nombreuses, on le voit. Il n'est guère de philosophe ou de psychologue qui n'ait aussi proposé la sienne. Cette abondance serait suspecte en elle-même. Elle prend sa pleine signification quand on l'oppose à la pauvreté des faits que les observateurs ont recueillis. Arrivé aux termes des pages brèves et fortes que nous venons d'analyser, on ne peut se défendre de l'impression que la question des sentiments est une des moins avancées de la psychologie tout entière. C'est à peine si les problèmes sont posés. L'étude de ce qu'on appelle la « pensée » découvrira peut-être des points de vue nouveaux. En attendant, il était utile de dresser le bilan de nos connaissances. Nul, plus que l'ancien professeur de Wurzbourg, n'avait qualité pour l'établir. J. L. DES B.

A. PRANDTL. — **Die Einfühlung.** — Un vol. in-8°, 121 pages, Barth, Leipzig; 1910.

Les psychologues allemands désignent sous le nom de *Einfühlung*, terme que Claparède a proposé de rendre en français par celui d' « intropathie », l'opération en vertu de laquelle nous projetons nos sentiments dans un être étranger à nous-mêmes. Nous déclarons que tel individu est triste ou joyeux; nous attribuons une

fureur à la mer, une hostilité à la montagne. Comme nous ne saurions appréhender directement que nos propres états de conscience et que, au surplus, ni la mer ni la montagne ne possèdent une âme, il faut que nous introduisions en quelque sorte dans ces objets les émotions, les désirs, les répulsions qui sont en nous. Quel est le mécanisme de cette opération? Comment l'acte de l'*Einfühlung* se réalise-t-il? Tel est le problème que l'auteur s'est efforcé de résoudre. Voici, en deux mots, la solution à laquelle il s'est arrêté. — Je vois un homme en colère. Les traits de son visage réveillent le souvenir de l'expression que j'ai prise lorsque j'étais moi-même en colère, et, par association, celui des sensations kinesthétiques, organiques, que j'ai éprouvées à cette occasion. Ces sensations évoquent à leur tour une émotion particulière, l'émotion de colère. Cette émotion se trouvant sans lien avec mon moi actuel, je l'attribue tout naturellement à l'individu que j'ai sous les yeux. — Fort bien, dira-t-on; mais comment le spectacle de la colère chez autrui peut-il me rappeler l'aspect de mon propre visage dans des circonstances analogues? Je n'ai qu'une connaissance imparfaite de mon visage et j'ignore, le plus souvent, les particularités qu'il affecte lorsque je suis en colère. L'auteur s'est efforcé d'écarter l'objection en montrant que nous acquérons une image visuelle de notre personne et notamment de notre visage, sans avoir besoin de recourir à un miroir. Acceptons son explication. Il reste une autre difficulté. Prandtl admet que l'émotion, objet de l'*Einfühlung*, est une émotion représentée, remémorée. Or, il eut été nécessaire d'établir tout d'abord qu'un sentiment peut être rappelé comme tel, qu'il devient dans certains cas la matière d'une reproduction. La question est bien douteuse. Elle méritait au moins d'être discutée et il faut regretter que l'auteur l'ait complètement laissée de côté. — Lipps a proposé une théorie de l'*Einfühlung* qui est toute différente. Pour le psychologue munichois, un instinct invincible nous pousse à imiter l'attitude, les gestes, les traits que nous saisissons chez autrui. La réalisation de cette attitude, de ces gestes, de ces traits suffit à éveiller les sentiments correspondants. Je vois un homme en colère; j'imite ou je tends à imiter son expression; cette imitation donne naissance à une émotion de colère que j'attribue à celui que j'ai imité. Prandtl critique très vivement cette interprétation. Mais les arguments qu'il oppose à son prédécesseur ne nous paraissent pas décisifs. La théorie de Lipps, comme celle de Prandtl, est une théorie possible. L'une et l'autre ne sont guère que cela. L'important eût été de nous apprendre laquelle des deux est le plus exactement en accord avec les faits — nous entendons les faits que découvre l'observation du sujet réel, vivant; l'important eût été de recueillir ces faits. Cette réserve marquée, nous reconnaissons volontiers que la dialectique de l'auteur est subtile, ingénieuse, et que l'ouvrage constitue une bonne introduction à l'étude directe, expérimentale, de l'*Einfühlung*.

J. L. DES B.

OTTO SCHAUER. — **Uber das Wesen der Komik** (*Sur la nature du comique*). — Archiv für die gesamte Psychologie, t. XVIII, pp. 411, 427.

Tous les événements qui nous paraissent comiques seraient caractérisés, soit parce qu'un phénomène se produit, qui contraste avec nos prévisions, soit parce qu'une autre personne est mise en mauvaise posture. Et si nous rions alors, c'est comme les enfants rient dans leurs jeux. Le rire, le jeu, serait quelque chose de naturel; au contraire la faculté de rester sérieux devrait être acquise, au cours de son éducation, par chacun de nous. — En définitive, lorsque nous rions, nous sommes disposés à considérer la vie comme un jeu, à envisager comme un bon tour, joué par les hommes ou les événements, notre erreur ou la petite mésaventure d'une autre personne.

M. Otto Schauer montre sur divers exemples que sa théorie aide à comprendre aussi bien ce qui fait sourire dans un trait d'esprit que ce dont on rit aux éclats lorsqu'on assiste à la représentation d'un vaudeville. Il conclut en disant qu'expliquer un phénomène naturel c'est le réduire à un processus déjà connu, et que c'est ce qu'il a accompli. On pourrait peut-être ne pas souscrire à cette dernière affirmation. Pour que la théorie soit en effet complète, il faudrait indiquer les causes du rire de l'enfant, et montrer le mécanisme qui le provoque. Rien ne prouve d'ailleurs que ce rire soit plus facile à comprendre que celui de l'homme fait.

L'auteur consacre la première partie de son article à discuter la théorie de Lipps, d'après laquelle nos impressions comiques seraient dues à ce que, quelque chose de grand ou de significatif étant attendu, c'est au contraire quelque chose de petit ou d'insignifiant qui apparaît. M. Schauer n'a pas de peine à montrer que cette interprétation ne saurait convenir à tous les cas. Il la considère du reste comme la plus récente, et trouve que Lipps a fort bien montré le peu de fondement des explications antérieures. Il semble donc ignorer la théorie de M. Bergson, pour qui l'automatisme, le défaut d'adaptation assez rapide aux circonstances, serait en dernière analyse la cause de notre hilarité. Et il mérite qu'on le lui reproche.

Ce n'est pas à dire que cette dernière opinion nous paraisse valoir mieux que celle de M. Schauer, ni que, disposés à partager l'engouement actuel, nous croyons le moins du monde que les écrits de M. Bergson contiennent la vérité révélée. Toutefois, sa théorie, publiée en 1900, est postérieure à celle de Lipps; il faut donc en tenir compte, ne serait-ce que pour montrer qu'il est impossible de l'accepter. ETIENNE MAIGRE.

J. SEGOND. — **La Prière** (*Essai de Psychologie religieuse*). — Un vol. in-8°, 361 pages; Paris, Alcan.

Il est difficile de rendre compte courtement de cet ouvrage sans lui faire tort, car si l'on se borne à en formuler l'essentiel, les

conclusions, dégagées des considérations ingénieuses et subtiles qui les amènent, pourront paraître avoir été, bien que peut-être assez contestables, obtenues trop aisément; en d'autres termes, le livre de M. S. vaut surtout, à notre avis, par le détail, par l'habile interprétation des documents très nombreux qui s'y trouvent, et par la belle démonstration. Au reste, le point de vue qu'il a choisi était assez incommode : traiter de la prière sans conclure métaphysiquement ou confessionnellement n'est pas une difficulté, mais faire à peu près abstraction de la physiologie en est une, et des plus sérieuses; car encore qu'en des sujets de ce genre le psychique joue un rôle étiologique considérable, il y a dans la mentalité religieuse un tel entre-croisement de causes psychiques et physiologiques qu'il est, osons le dire, artificiel de se livrer en l'espèce à des recherches presque uniquement psychologiques. Pour rester sur le terrain positif, M. S. a sans cesse envisagé la prière comme expérience; sans doute le psychologue doit la prendre ainsi, et rien n'est plus légitime que d'inclore dans cette expérience toute la conscience de cette expérience, y compris l'exaucement des désirs de l'orant, et de regarder cette conscience comme opérant par elle-même tout l'important dans le fait étudié; il faut en outre remercier M. S. d'avoir fait une enquête aussi étendue à travers toutes les religions et jusque chez des âmes très détachées d'attaches confessionnelles, d'avoir essayé, enfin, de relier la prière à tous les états d'âme où entre quelque chose comme le recueillement. Mais, précisément à cause de l'inévitable étroitesse de son point de vue, il ne s'est pas placé dans les meilleures conditions pour observer le fond du phénomène de la prière : à vouloir être uniquement psychologue, il s'est condamné à simplifier à l'excès sa psychologie même, ainsi qu'il arrive à bien d'autres. Les meilleures pages de son livre sont celles où, tout en faisant la part la plus large aux influences historico-sociales, il a mis en lumière l'essence individuelle, personnelle de la prière, qui répond bien, comme il le dit, à une diathèse psychologique de l'homme, les éléments sociaux du phénomène n'agissant sur l'orant qu'en déclanchant chez lui des mouvements analogues à ceux dont la piété sociale s'est jadis enrichie grâce à l'initiative de génies religieux individuels. Et, certes, il serait inattaquable s'il s'était contenté de signaler, dans le recueillement, le premier fond, le premier dessous de l'état de prière, mais il exagère lorsqu'il montre, dans l'aspiration, le sentiment de présence, l'abandon, le soliloque et le colloque mystiques, la demande et la prière d'intercession, la prière collective et rituelle, des facteurs qui n'ajoutent vraiment rien de nouveau au fait du recueillement. Il y a là quelque paradoxe, semble-t-il, et qui se justifierait mieux si l'auteur présentait une théorie de la subconscience très audacieuse. Mais il recule devant une telle entreprise, non sans de bonnes raisons. Toutefois, c'est parce que, dès le début de son livre, il est obsédé de l'idée de montrer dans la prière le triomphe de l'intériorité, c'est visiblement à cause de cette

préoccupation qu'il réduit ainsi toute la prière au recueillement. Arrivé à ses conclusions, il décrit l'approfondissement qui s'effectue dans l'âme par la vie de prière et les progrès en autonomie et en charité du parfait orant, mais on ne comprend pas bien, vu la réserve dont il ne se départ pas en traitant du subconscient, comment il peut croire celui-ci si riche de virtualités : pour qu'une telle richesse soit intelligible, il faut que l'on fasse intervenir soit le surnaturel, soit l'organisme, soit un subconscient très actif et très puissant. Le livre qu'annonce M. S. précisera sans doute sa doctrine. On reprochera sans doute aussi, à celui qu'il vient d'écrire, de ne pas contenir une distinction plus nette de la prière ordinaire et des états d'oraison au sens étroit de l'expression ; les auteurs mystiques distinguaient trop entre les deux, mais M. S. les confond trop de son côté, et il faut avouer que c'était presque inévitable, étant donné qu'il a omis délibérément tout ce qui relève, dans le fait religieux par excellence, de la physiologie et de la névropathologie. Peut-être, enfin, lui reprochera-t-on justement d'avoir trop utilisé des sources comme les ouvrages de Mme Guyon et d'autres du même genre; sa documentation, bien que très ample, témoigne de certaines préférences *a priori*. Quoi qu'il en soit, sa tentative est très intéressante, il réfute bien des préjugés, et quiconque abordera le même sujet devra tenir compte de ses analyses. A. Leclère.

VIII. — Esthétique.

EDWARD BULLOUGH. — **The « Perceptive Problem » in the Æsthetic Appreciation of Simple Colour-Combinations** (*Le problème perceptif dans l'appréciation esthétique des combinaisons simples de couleurs*). — The British Journal of Psychology, décembre 1910, vol. III, part 4, p. 406-447.

Bullough continue la publication de ses recherches sur la perception esthétique des couleurs; l'originalité n'est pas le moindre mérite de son travail. Alors que, dans la plupart des travaux publiés un peu partout en psychologie, on ne trouve guère qu'une répétition, avec petites variantes, des recherches déjà connues, l'étude de Bullough ouvre une voie nouvelle : il faut donc le suivre attentivement et l'encourager. Dans un précédent travail, il avait examiné, nous le rappelons, comment une personne se comporte dans l'appréciation d'une couleur, et il avait ingénieusement distingué quatre types différents de perception : 1° le type objectif, qui juge la valeur esthétique de la couleur en faisant appel à une règle objective; c'est un cas de jugement intellectuel; 2° le type physiologique, qui ressent la couleur comme sensation subjective, excitante, fatigante, etc.; 3° le type de caractère, nous dirions plus volontiers le type émotionnel, qui ressent surtout un sentiment, une émotion; 4° le type d'association, qui apprécie la couleur d'après les associa-

tions d'idées qu'elle suscite. L'auteur avait fait ses premières expériences sur des couleurs isolées; il opère maintenant sur des couleurs couplées; il s'est servi d'étoffes de soie, de diverses nuances; et l'examen a été fait sur 40 sujets adultes : tantôt, on leur présentait des couples préformés et on leur demandait de les apprécier; tantôt on les priait d'assembler eux-mêmes les couleurs à leur choix. Cette seconde méthode, méthode de travail ou de production, a été décrite par différents auteurs comme pouvant rendre des services en esthétique; Bullough fait à ce propos une constatation extrêmement intéressante : cette méthode embarrasse beaucoup les sujets, elle les trouble; plusieurs sont incapables de l'employer; et ceux qui se sont décidés à assortir des couleurs deviennent incapables de les juger, comme si l'effort pour la combinaison n'était pas favorable à l'attitude d'appréciation. Cette remarque nous a beaucoup frappé, et nous nous demandons même si elle n'est pas de haute portée: il est bien possible que si celui qui écrit et compose a tant de peine à se juger, ce n'est pas par amour-propre, mais parce que ces deux genres d'attitudes sont bien différents et presque contradictoires.

Bullough a été heureux de constater que dans ses nouvelles recherches ses types de perception tiennent bon; il a employé les mêmes sujets qu'auparavant, et il s'est trouvé qu'à part deux ou trois exceptions, d'ailleurs explicables, ces sujets sont restés fidèles à leur type perceptif. Le type le plus noble, d'après l'auteur, est le type-caractère, celui qui juge par sentiment; si ce type se transforme, c'est en se rapprochant du type physiologique; et quand ce dernier se transforme, c'est en se rapprochant du type objectif, qui est le plus inférieur de tous. Voilà des remarques bien intéressantes; elles auraient peut-être besoin de plus de détails et de justifications.

La forme plus compliquée des expériences nouvelles a dû apporter quelques modifications; car il ne s'agit plus ici d'apprécier une couleur isolée, mais de la comparer à une autre : il y a alors, outre l'influence du type perceptif, l'influence de la combinaison des couleurs. Souvent, les couleurs complémentaires ont été préférées aux autres, mais ce n'est pas un principe général d'explication. L'auteur énumère toutes les raisons données par ses sujets pour adopter une combinaison ou la rejeter; ces raisons sont nombreuses, et parfois obscures; on parle souvent de consonances ou de dissonances; mais une des raisons les plus claires tient à ce que le sujet tantôt cherche et trouve dans la combinaison une unité une synthèse, comme si les deux couleurs n'en faisaient qu'une, ou au contraire il cherche une dissociation, provenant de ce que chacune des couleurs fait valoir l'autre et l'augmente par le contraste. Ces deux principes, *unification* et *discrimination*, paraissent dominer; et si on peut, passant par-dessus beaucoup de détails intéressants, ne retenir qu'une vue générale quoique approximative, on peut dire que les sujets du type caractère, ou ceux que nous avons appelés

les émotifs, appliquent le principe d'unification, et que les objectifs, les physiologiques appliquent le principe de dissociation.

Si l'auteur, comme il faut l'espérer, continue ces études, nous souhaitons qu'il regarde de près les types qu'il a décrits; il a jusqu'ici examiné la question au point de vue de l'introspection; il faudrait la rendre plus objective, il nous semble. Je voudrais que la détermination des types, qui paraît tout de même un peu délicate, fût rendue tout à fait précise, précise au point que d'autres observateurs pourraient la contrôler; je voudrais aussi que, par des recherches faites sur des artistes, on établisse si ces mêmes distinctions se retrouvent chez eux, et par conséquent quelle est leur valeur au point de vue artistique. N'y a-t-il pas en Angleterre des peintres qui consentiraient à se soumettre à cette recherche intéressante? Voilà un complément d'étude qui me paraît absolument nécessaire; car je doute un peu des capacités artistiques de sujets non choisis. A. Binet.

IX. — Psychologie de la pensée.

W. F. BOOK. — **On the Genesis and Development of Conscious Attitudes** (*Sur la genèse et le développement d'attitudes conscientes*). — The Psychological Review, nov. 1910, p. 381-398.

Après avoir rappelé des expériences anciennes sur l'apprentissage de la machine à écrire, et montré que les premiers actes qu'on fait pour apprendre sont conscients, sont associés à des représentations nombreuses de mouvements à exécuter et de positions d'objets, et que peu à peu toutes ces représentations s'en vont et que l'acte devient automatique, — l'auteur croit trouver dans ses expériences un moyen d'expliquer les difficultés que présente actuellement la théorie de la pensée sans images : c'est une pensée qui d'abord composée d'images les perdrait peu à peu. Nous doutons fort que cette explication soit bonne, et cela pour une raison qui nous paraît péremptoire : l'image la plus complète ne peut pas représenter tout ce qui est pensé, elle en est logiquement incapable, donc la pensée dépasse l'image; et on ne peut imaginer un stade où la pensée était représentée par des images.

A. Binet.

PIERRE BOVET. — **La conscience du devoir dans l'introspection provoquée.** — Arch. de psychologie, t. IX, n° 36, mai 1910, p. 304-369.

C'est un travail fait par la méthode à la mode, la méthode du questionnement; elle consiste à faire analyser très soigneusement par le sujet le phénomène qu'on provoque en lui. Bovet a étudié le phénomène du devoir. Supposons qu'on donne une *consigne* au

sujet, par exemple de dire un adjectif toutes les fois qu'on lui dira un nom. Cette consigne engendre dans la conscience du sujet un devoir; il a la conscience qu'il doit trouver un adjectif, obéir à la consigne. Voilà ce que l'auteur étudie avec un soin méticuleux, et aussi quelque prolixité, qui le fait insister sur des faits peu importants, alors qu'il néglige trop de nous dire la nature et le nombre de ses sujets.

Nous avons dit déjà qu'on ne peut guère employer la méthode du questionnement sans y mêler quelque idée directrice; et souvent, c'est une idée directrice inconsciente. Il y aurait sans doute à reprendre à ce point de vue les principaux travaux publiés jusqu'ici avec la méthode du questionnement, et à se demander en les scrutant : qu'est-ce que l'auteur a cherché? On cherche toujours quelque chose. Il nous semble que Bovet a été surtout attiré par la multiplicité des états de conscience qui se manifestent dans l'exécution d'une consigne, et que ce qu'il a voulu mettre en lumière, c'est cette multiplicité; il a donc insisté sur les variétés qu'il rencontrait, il en a fait des classements, des tableaux, il les a dénombrées, il a signalé leurs différences. C'est là en tout cas l'impression qu'on garde de son travail. Il n'a point tenté de connaître la nature de la conscience du devoir, comme on aurait pu le faire avec la même méthode. Voici en effet les points qu'il signale successivement.

La conscience du devoir suppose qu'on a entendu, compris et retenu la consigne; mais on peut avoir retenu la consigne, sans pour cela avoir la conscience de devoir l'exécuter, de plus, on peut même avoir la conscience de devoir exécuter une consigne, qu'on ne se rappelle pas bien; les deux sont donc indépendants. De même, on peut avoir une conscience de la consigne avec images, ou un savoir de la conscience sans images, ou même une conservation de la consigne, devenue inconsciente, sans image ni savoir.

La conscience du devoir, à son tour, se nuance de bien des façons : il y a conscience d'un devoir à exécuter plus tard, je *ferai*, et d'un devoir présent, je *fais*, ou d'un devoir passé, j'*ai fait* : dans tous ces cas, il y a en même temps conscience d'un devoir obéi. Dans d'autres cas, il y a la conscience d'un devoir enfreint, et on dit : j'aurais dû faire, ou je devrais faire. A distinguer aussi la conscience de ne pas devoir faire. Ce n'est pas tout. Devoir n'est pas vouloir. On peut avoir la conscience de devoir faire, sans avoir celle de vouloir faire. Vouloir n'est pas pouvoir. On peut avoir la conscience de vouloir, et manquer de celle de pouvoir. Il y a encore la conscience du droit de faire, et enfin la conscience qu'on a agi automatiquement. Tout cet inventaire des états de conscience est curieux.

A. Binet.

A. MEINONG. — **Ueber Annahmen**. (*Des assomptions*). — 2e édition refondue. Un vol. in-8°, XVI-403 pages, Barth, Leipzig; 1910.

Le fait psychologique du jugement est caractérisé d'abord par la

présence d'une croyance, ensuite par l'opposition de l'affirmation et de la négation. L'un et l'autre de ces deux caractères font défaut à la représentation (*Vorstellung*). Mais il y a des faits de conscience qui ont en commun avec les jugements la qualité affirmative ou négative et dans lesquels pourtant, comme dans les représentations, on ne trouve pas de croyance (*Glaube*, *Ueberzeugung*). Ces faits sont ce que M. appelle des assomptions (*Annahmen*). « Admettez que les Boers n'ont pas été vaincus, qu'ils ont trouvé en Europe un appui efficace. » Obéissons à la suggestion de ces lignes, nous saurons par expérience ce que c'est qu'une assomption. Le seul fait qu'une assomption peut être négative, prouve qu'il y a ici autre chose qu'une représentation, car il n'y a pas de représentations négatives.

M. découvre : I, des assomptions qui se suffisent à elles-mêmes; II, d'autres qui sont parties intégrantes d'opérations intellectuelles; III, d'autres encore qui sont la présupposition psychologique d'activités extra-intellectuelles. Voyons-les successivement.

I. Il est facile de constater l'usage d'assomptions pour ainsi dire explicites; en science, par exemple, « soit un triangle... », ou, en morale, « si nous étions placés dans l'alternative de... ». Le jeu de l'enfant, l'art de l'acteur d'abord, et aussi du dramaturge et du romancier, sans parler des exercices de pompiers et des manœuvres de corps d'armée, reposent sur des assomptions. Le mensonge aussi, puisque le menteur pense ce qu'il dit, mais ne le croit pas. Enfin les questions qui sont encore des pensées, mais non des jugements.

II. Mais voyons de plus près le rapport de l'assomption au jugement, au raisonnement, et aux formes de langage qui les énoncent. On dit devant nous qu'une certaine élection n'a pas amené de troubles. Ce jugement, supposé vrai, nous fait connaître quelque chose, mais quoi? Ni « des troubles » évidemment, ni « une absence de troubles » toute négative, — mais quelque chose qui est susceptible de devenir l'objet d'un jugement et que nous rendons par une proposition en *que* : « qu'il n'y a pas eu de troubles ». Il y a donc bien là un « objet de jugement » (*Urteilsgeganstand*), et d'une nature assez particulière pour qu'on le distingue, sous le nom d'*objectif* (*Objektiv*), des autres objets de jugement donnés sous la forme de représentations et qu'on appellera *objets* au sens étroit (*Objekte*). On pourra dire encore que l'objet au sens étroit est *ce sur quoi* l'on porte un jugement, et l'objectif *ce qui* est jugé. Et l'on s'apercevra que l'objectif est la véritable matière du jugement, comme l'objet celle de la représentation. Une fois notre attention attirée de ce côté, nous constatons en effet qu'il y a un objectif à tous les jugements, affirmatifs et négatifs, vrais et faux.

Ces objectifs peuvent être étudiés en soi, en dehors de la psychologie (*apsychologish*), ainsi qu'il est toujours loisible de le faire pour les objets. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ces recherches fort subtiles.

Les objectifs nous aident à comprendre le rôle des propositions.

Que sont celles-ci pour le psychologue? On a couramment admis qu'elles exprimaient un jugement. Il est facile pourtant de constater qu'une foule de propositions principales (interrogatives, optatives, impératives) ou subordonnées n'expriment pas de jugement. Toutes sans doute *signifient* un objectif; mais l'objectif, n'étant pas un fait de conscience (*Erlebniss*), mais seulement un objet de pensée (*Gegenstand*), ne peut être *exprimé*. Voici : l'objectif dont nous avons parlé jusqu'ici comme de l'objet du jugement peut être également objet d'assomption. Toutes les propositions expriment au moins une assomption.

La compréhension du langage repose sur ce fait. Comprendre, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, reconnaître aux mots employés l'état de conscience exprimé : nous faisons couramment abstraction du sujet parlant, tout en comprenant ce qu'il dit. Serait-ce revivre nous-même l'état de conscience exprimé par la proposition? Peut-être, à condition qu'on limite cela aux assomptions. Quand il y a jugement, et partant conviction chez celui qui parle, nous pouvons comprendre ce qu'il dit sans partager sa conviction — mais non pas sans assumer ce qu'il assume.

L'assomption joue un rôle dans le raisonnement; elle permet de comprendre la distinction courante entre la valeur formelle d'un syllogisme et la vérité matérielle de sa conclusion; elle éclaire d'un jour nouveau la théorie du jugement hypothétique, qui n'est pas, comme on l'a dit, un jugement de rapport entre l'antécédent et le conséquent, mais un jugement portant sur les deux termes du conséquent restreint par l'antécédent. Mais surtout, c'est à l'assomption que se ramène cette intention de l'esprit dirigée sur un objet, que l'allemand rend par le mot *meinen*. Les représentations, avons-nous dit, ont des objets. Mais cela n'est pas vrai des représentations pures qui sont, par elles-mêmes, des états aussi passifs que des sentiments; — cela ne vaut que pour les représentations par lesquelles nous « voulons dire » quelque chose (*meinen*). *Meinen* c'est faire soit un jugement, soit une assomption d'existence (*Seinsannahme*). A côté de ces assomptions-là, il y a des assomptions de qualité (*Soseinsmeinen*). Quand je dis : « mon bureau est carré », j'entends (*meine*), quant à la qualité, par carré quelque chose qui, quant à l'existence, doit être entendu déjà ainsi qu'on vient de la voir. Et l'on s'aperçoit que les représentations intuitives (*anshaulich*) vont avec les assomptions d'existence, comme les autres avec les assomptions de qualité.

III. Un objectif peut être saisi par la pensée, il peut être aussi l'objet d'une appréhension émotionnelle; de là une troisième fonction des assomptions. Tout désir (*Begehrung*) a un objectif et suppose une assomption. M. est ainsi amené à préciser en la rectifiant la théorie d'Ehrenfels sur le désir et la valeur. Pour Ehrenfels, tout désir a pour objet un état qui paraisse heureux relativement à l'état qui serait sans cela. Réciproquement, il y a, selon lui, désir, positif ou négatif, partout où la représentation d'un objet qui vient

s'intercaler dans notre réalité subjective augmente notre bonheur relatif. Ainsi le désir (vœu ou volonté) n'est pas un élément psychique distinct, c'est une représentation qui nous apporte du bonheur dans les conditions qu'on vient de dire. Mais ce n'est pas le désir lui-même, c'est l'objet du désir qui est agréable ; et surtout il ne s'agit pas de représentations, l'objet du désir est un objectif, saisi par une assomption.

Les assomptions et les jugements peuvent être réunis sous le nom de pensées. Ou bien, si l'on préfère donner *a fortiori* à la classe entière le nom de jugements, on verra alors dans les assomptions un cas limite : des jugements dont la force de conviction est égale à zéro.

Cette division binaire dans le domaine de la pensée a son analogue dans celui des sentiments. L'étude de l'esthétique (de l'*Einfühlung* p. ex.), montre qu'il existe des états passifs, agréables ou désagréables, qui ne sont pas de vrais sentiments. M. propose de les appeler des « sentiments d'imagination (*Phantasiegefühle*) ou quasi-sentiments ». Ce ne sont pas nécessairement des états émotionnels provoqués par des assomptions, mais c'est souvent le cas, ainsi quand il s'agit de l'objet d'un désir.

On verrait de même, à côté des vrais désirs, des quasi-désirs, imaginaires (*Phantasiebegehrungen*). Enfin tout cela peut être rapproché de l'antique division des représentations en représentations sensibles et représentations imaginaires.

Et l'on constate qu'à travers chacune de ces quatre grandes classes de faits de conscience, les sous-classes des états faibles ont des affinités entre elles : elles constituent, à elles toutes, le domaine de l'imagination (*Phantasie*). Les assomptions seraient ainsi des « jugements d'imagination ». PIERRE BOVET.

A. MICHOTTE ET E. PRUM. — **Étude expérimentale sur le choix volontaire et ses antécédents immédiats.** — Arch. de psychologie, t. X, nos 38-39, décembre 1910, p. 113-320.

Ce n'est pas un simple article, c'est tout un volume ; et un volume compact, bourré d'observations et d'expériences, écrit d'un style un peu lourd et pas toujours clair ; et on n'est pas surpris d'apprendre que le travail, écrit d'abord en allemand, n'a été traduit qu'ensuite en français. Mais ce ne sont point là, de notre part, des critiques ; nous ne faisons ces observations que pour donner la physionomie du travail ; s'il est lourd, il est certainement très consciencieux, et la qualité compense le défaut. Les auteurs ont entrepris l'étude de la volonté, avec la méthode à la mode, la méthode du questionnement, qui consiste, nous le rappelons encore une fois, à faire l'usage le plus grand de l'introspection. Ils ont donc fait exécuter à leurs sujets des actions volontaires, puis ils ont prié les sujets d'en décrire toutes les phases, d'après les

impressions subjectives que ceux-ci avaient ressenti. L'action volontaire sur laquelle ils ont fait leurs expériences a consisté le plus souvent à choisir l'une de deux opérations d'arithmétique qui étaient proposées au sujet; ainsi, on lui montrait à la fois deux divisions à effectuer, ou deux soustractions; et après avoir considéré les données de ces deux opérations, il devait opter entre elles, et indiquer celle qu'il choisissait d'exécuter. Mais en fait, le sujet n'exécutait point l'opération choisie; on ne l'astreignait pas à faire la division ou la soustraction; on l'en dispensait pour le motif suivant : c'est que s'il s'était engagé dans ce travail un peu long, il aurait perdu le souvenir des états de conscience qui se passaient en lui au moment du choix volontaire; et comme c'est l'étude soigneuse de ces états de conscience qui était le but du travail, c'eût été dommage. Les auteurs se sont assurés qu'en supprimant l'exécution de l'acte volontaire, ils ne supprimaient pas l'acte volontaire lui-même; les sujets, quoique sachant d'avance qu'ils n'auraient pas à exécuter l'opération choisie, n'ont pas mis moins de sérieux dans leur choix volontaire, dans l'estimation des motifs du choix; ils n'ont pas profité de la circonstance pour ne faire qu'un semblant de choix volontaire. Du moins, les auteurs l'assurent à plusieurs reprises. Ils remarquent encore qu'un élément leur a paru indispensable pour que l'expérience provoquée portât le caractère d'une action volontaire; c'est qu'un mouvement soit accompli. Dans l'espèce, le mouvement a consisté dans le signal donné par le sujet que son choix soit arrêté; ce signal donné est devenu symbolique de la décision. Il y a deux parties dans le travail; dans l'une, les auteurs exposent ce qui concerne la motivation du choix, la discussion des motifs, leur valeur; c'est une description minutieuse, avec néologismes, et souvent pas très claire, à cause de la langue extrêmement abstraite que les auteurs ont adoptée. Dans la seconde partie, on aborde l'analyse du phénomène volontaire. Les auteurs, selon la méthode de Borel, s'efforcent surtout de distinguer des états de conscience différents; c'est une description analytique aboutissant à une définition d'une pluralité d'états de conscience. Dans tout phénomène volontaire, il y aurait un signe caractéristique, la conscience de l'action; celle-ci disparaît cependant par l'exercice. Le choix volontaire prend deux formes; lorsque l'alternative favorisée dans la discussion des motifs reparaît dans la conscience, au moment du choix, celui-ci prend la forme de consentement; dans le cas contraire, le choix se fait sous la forme de décision. Celle-ci est *vive* ou *froide*; cette vivacité dépend de la tension musculaire qui l'accompagne. Toutes ces études nous paraissent intéressantes; leur intérêt s'accroîtra le jour où il en sortira une théorie générale de l'action volontaire, distinguée du sentiment et de la pensée; toutes ces observations éparses prendront alors leur grande valeur.

A. Binet.

GEORG MOSKIEWICZ. — **Zur Psychologie des Denkens** (*Sur la psychologie de la pensée*). — Archiv für die gesamte Psychologie, t. XVIII, pp. 305, 399.

La manière dont se forment en nous des suites de représentations logiquement enchaînées, ne saurait être mieux expliquée par l'analyse du jugement que par les lois de l'association. Car l'activité mentale ne se réduit pas à apercevoir les rapports entre des idées ou des images. Elle se manifeste surtout dans la mise en œuvre de connaissances aptes à fonder ou à infirmer les jugements. Ceux-ci peuvent fort bien d'ailleurs être donnés d'avance, comme par exemple chaque fois qu'une question est posée.

Pour rendre compte de l'ordre dans lequel se rangent les représentations d'un esprit en train de penser, presque tous les auteurs invoquent la volonté. Wundt, en particulier, lui attribue le pouvoir de rejeter ou de retenir des états de conscience. Mais qu'est-ce que la volonté ?

Elle n'est ni un complexus d'images et de sentiments, ni du même ordre que ces phénomènes élémentaires. Elle ne saurait présenter avec eux des liens de causalité, étant une pure fonction, définissable seulement par les actes qui la manifestent. — Parmi ces actes sont les phénomènes de la pensée. Celle-ci tend toujours vers un but, et c'est à montrer comment elle l'atteint que M. Moskiewicz consacre la plus grande partie de son article.

Il constate que nous sommes amenés à réfléchir lorsque l'association des idées ne donne pas tout de suite une représentation capable de nous satisfaire. Nos tendances ne deviennent conscientes que dans le cas où elles sont ainsi contrariées, où elles fournissent un but à la réflexion. Les idées et les images en rapport avec le problème envisagé se trouvent alors comme appelées à la conscience et choisies.

L'auteur pense que c'est le concept de constellation qui nous aide le mieux à comprendre ce processus. Une représentation étant liée à plusieurs autres peut être en effet appelée à la conscience par chacune d'elles, de sorte que c'est toujours une multiplicité de tendances à la reproduction qui la fait surgir, et que, d'autre part, une association, si forte soit-elle, peut être réduite à ne pas exercer son effet évocateur.

L'action déterminatrice des données d'un problème s'expliquerait ainsi : l'attention en se fixant d'une manière durable sur un ensemble d'images et d'idées, lui permet de développer son activité « constellatrice » aux dépens d'autres ensembles; il en résulte que les facteurs de cette constellation deviennent tour à tour conscients. Sous l'influence des données se forment d'ailleurs des assemblages de représentations concourant à un résultat, et qui se comportent, vis-à-vis des autres phénomènes de conscience, comme des systèmes indépendants.

Liepmann aurait le premier insisté sur ce processus. D'après lui, les réponses faites par un aliéné maniaque ne sont souvent dues

qu'à l'association des idées, tandis qu'une question amène toujours dans l'esprit d'un homme normal une représentation d'ensemble, qui se développe et détermine la venue à la conscience des idées particulières que sa réponse contiendra. Notre pensée ne range donc pas directement ces idées et images particulières les unes à la suite des autres; il existe des représentations dominantes, qui exercent une influence décisive, et déterminent le sens de son mouvement. Celles-ci, du reste, se réduisent dans beaucoup de cas à savoir comment on peut faire ou interpréter une chose; elles sont alors surtout des règles, comme celles qui nous permettent de résoudre certains problèmes, et même de comprendre leurs énoncés.

Ayant reconnu ces faits, l'auteur étudie la pensée déductive. Ce qui, dans le type de raisonnement qu'enseigne la logique, n'est pas donné mais doit être obtenu : le dernier terme du syllogisme, est au contraire le point de départ de la pensée. Celle-ci ne conclut pas souvent à partir de propositions générales admises; par contre, son effort consiste à ordonner dans un ensemble connu des processus inexpliqués. Par exemple, on suppose que la cause d'un phénomène est un autre phénomène. Si l'association des idées ne montre pas tout de suite que l'on a eu raison ou tort ce faisant, l'attention se fixe sur l'un des phénomènes, les termes de la constellation dont il fait partie deviennent tour à tour conscients, et la pensée progresse d'une manière déterminée par la tâche que l'on s'impose, jusqu'à ce que le développement fourni donne une représentation identique au second phénomène considéré. Si le but n'est pas atteint de cette manière, le même processus a lieu à partir du second fait. Il y a, du reste, avantage à développer à peu près simultanément les séries de représentations que l'on obtient dans l'un et l'autre cas, car leurs termes peuvent agir les uns sur les autres, de manière à réduire constamment le champ des constellations, et à appeler à la conscience certaines seulement des idées et des images que les liens associatifs y pourraient faire entrer.

Bien entendu cette espèce d'analyse n'est possible que si une synthèse l'a précédée dans l'esprit : il faut que les expériences antérieures aient doté celui-ci de représentations d'ensemble, multiples et de riche contenu. Quant au résultat de la réflexion, ce qui a été dit montre qu'il est encore une synthèse.

Le problème, quoique plus difficile, serait du même ordre, s'il fallait rechercher la cause tout à fait insoupçonnée d'un phénomène. Il faudrait seulement l'imaginer d'abord, d'après des similitudes aperçues d'une manière soit directe, soit déductive, c'est-à-dire par décomposition du phénomène en ses parties ou analyse de ses effets.

L'auteur constate que, dans la forme déductive de la pensée, la représentation de la conséquence s'introduit après celle de la donnée d'une manière purement associative : par exemple, à la vue

d'un ciel nuageux nous avons tout de suite l'idée de la pluie, sans invoquer d'intermédiaire, ainsi que le voudraient les livres de logique. Toutefois, la liaison associative n'est pas simple ici, comme dans le cas où des séries de syllabes dépourvues de sens sont apprises par cœur, et où une représentation en entraîne une autre, mais sans que le contenu de la première nous semble la cause du contenu de la seconde.

La pensée « combinatrice », c'est-à-dire celle où les faits donnés au début ne suffisent pas pour résoudre un problème et où d'autres faits doivent leur être adjoints pour qu'un résultat puisse être obtenu, s'étudie de la même manière. M. Moskiewicz le montre sur des exemples, parfois amusants lorsqu'ils sont empruntés aux aventures de Sherlock Holmes. Le but suprême de la pensée combinatrice serait, selon lui, d'arriver à des représentations d'ensemble reliant le plus grand nombre possible de faits particuliers. Lorsqu'une de ces idées générales a été engendrée par une constellation de faits de conscience, il faut qu'elle puisse comprendre en elle les représentations élémentaires qui semblent la contredire. Si c'est possible, la représentation générale s'enrichit; elle doit être abandonnée dans le cas contraire.

Chaque phénomène n'agit certainement pas dans notre esprit d'une manière isolée, mais se comporte comme partie d'un ensemble comprenant toutes les expériences individuelles qui s'y rattachent : telle est la conclusion générale que M. Moskiewicz dégage de l'étude de tous ces faits.

L'article dont nous venons d'indiquer les grandes lignes n'est pas très original, puisque nous avons ici-même, il y a trois ans, à propos de la réflexion, publié des idées souvent analogues à celles qui sont résumées ci-dessus. Il nous semble toutefois que le travail de M. Moskiewicz ne manquerait pas d'intérêt, étant donné que l'analyse y est poussée jusqu'aux détails, si l'auteur avait bien voulu résumer sa pensée, et surtout, s'il avait pris la peine de ne pas répéter sans cesse, presque dans les mêmes termes, les propositions énoncées par lui une première fois.

ÉTIENNE MAIGRE.

T. OKABE. — **An experimental Study of Belief** (*Une étude expérimentale de la croyance*). — The American Journal of Psychology, octobre 1910, p. 563-596.

Il existe aujourd'hui une tendance générale dans les laboratoires de psychologie à mettre à l'étude des processus complexes de la pensée. Cette tendance se développe maintenant même dans des laboratoires qui jusqu'ici avaient subi le plus fortement l'influence de Wundt, et étaient restés fidèles à l'analyse des processus les plus élémentaires de sensation et de mouvement. Le présent travail en est un exemple. Il a été fait dans le laboratoire de Cornell University, dirigé par Titchener; Titchener est un savant de premier

ordre comme précision, soin, sérieux; mais il est un des partisans les plus fidèles de Wundt et de toute la sacro-sainte psychophysique. C'est un signe des temps que ses élèves commencent à étudier dans son laboratoire, comme l'a fait Okabe, le phénomène de la croyance.

Les expériences ont consisté à montrer à un sujet des propositions vraies ou fausses, imprimées d'avance, que le sujet devait lire, puis il devait chercher s'il y croyait ou non, et enfin étudier son sentiment de croyance ou de non-croyance, et en donner une description. Les personnes ayant pris part à ces expériences étaient des sujets dressés à l'introspection; on dit même de quelques-uns qu'ils avaient suivi des cours et des exercices pratiques sur le « thought process », c'est-à-dire des cours de Titchener, où celui-ci a essayé de montrer — nous le savons par ses livres — qu'il n'existe point de pensée sans images. Et, fait bien curieux, à l'occasion de la recherche d'Okabe, il a été demandé à plusieurs sujets s'ils avaient eu au cours de l'expérience des pensées avec images, et tous, avec une touchante uniformité, ont répondu que non. On en trouverait cependant des exemples assez nets dans leurs descriptions. Mais c'est un joli effet de suggestibilité par le « magister dixit » et, décidément, nous n'avons pas eu tort d'écrire si souvent que les sujets de laboratoire sont des sujets bien dangereux! Mais fermons la parenthèse et reprenons notre récit. Il parut d'abord que ce sentiment de croyance ou de non-croyance ne se produit pas constamment dans les expériences; il peut manquer; probablement, et c'est là l'opinion d'Okabe, il n'est pas d'un usage quotidien. Quand il se présente, il peut être accompagné d'états affectifs; il y a quelque émotion éprouvée; celle-ci serait plus souvent agréable dans la croyance et désagréable dans la non-croyance; mais comme on rencontre maint sujet qui peut croire sans le moindre degré d'émotion, il faut bien admettre que croyance et émotion sont deux phénomènes distincts. Autre détail : la croyance et la non-croyance appartiendraient au même genre d'état de conscience, leur contraire est le doute. Autre détail encore : l'auteur a étudié le sentiment de certitude ou d'incertitude qui accompagne la solution d'un problème; c'est un état voisin de la croyance, mais qui d'ordinaire s'en sépare par une nuance affective plus forte, et le doute est ici plus désagréable que dans la non-croyance.

Enfin, posons-nous la plus importante des questions : qu'est-ce que ces recherches nous apprennent sur la nature intime de la croyance? Il y a là, une somme de petits renseignements dont il paraît difficile d'extraire une théorie. Certains sujets parlent d'une opération surtout visuelle, ce sont des images visuelles qui s'harmonisent ou s'assimilent à d'autres. D'autres sujets insistent davantage sur des mots, comme *oui* ou *non*, ou mots analogues qu'on prononce pour exprimer intérieurement son assentiment. Chez d'autres enfin, il y a dans la croyance ce qu'ils appellent des sensations kinesthé-

tiques : ces sensations sont de diverses sortes : on sent une respiration changée; ou bien on a la sensation musculaire de gestes d'approbation ou de désapprobation avec la main ou avec la tête; ou bien encore on a la sensation d'un changement dans son corps, que le corps se durcit, ou bien on a un sentiment subjectif de puissance, ou un sentiment d'attitude agressive. Ces sensations kinesthétiques paraissent être les plus fréquemment citées dans les descriptions; et ce qui prouverait qu'il y a bien en effet quelque chose de moteur dans une croyance — même dans une croyance aussi intellectuelle que celle qui figure dans de pareilles expériences — c'est qu'aussitôt la croyance formulée, il y a un sentiment de relâchement, comme si une tension musculaire venait d'avoir lieu et se terminait. Chez un sujet, qui paraît être le plus intelligent à notre avis, la demoiselle V., nous avons remarqué une description intéressante de ce sentiment. Elle peut, après avoir lu, compris la sentence, garder un sentiment de croyance, qui occupe tout son esprit, sans la moindre conscience de la chose à laquelle cette croyance s'applique; c'est là, comme elle le dit, une croyance obscure, par opposition aux cas de croyance claire, et le fait vraiment frappant, c'est cette absence d'idées et de mots, malgré que l'état de croyance continue.

En terminant cette analyse, nous nous demandons si pour n'importe quel autre travail, portant sur n'importe quel autre processus mental, un raisonnement par exemple, ou une émotion, ou un désir, l'auteur n'aurait pas trouvé également des sujets qui insistent sur leurs sensations musculaires, d'autres sur leur parole intérieure, d'autres sur leurs images visuelles; ce ne sont là que des constatations banales. Pour arriver à une conclusion plus définie, il aurait fallu poser le problème d'une manière plus définie aussi; il aurait fallu faire une hypothèse quelconque. Les travaux expérimentaux ne peuvent pas se passer d'hypothèses, pas plus que l'observation ne peut se passer d'imagination ni d'inspiration. Si j'avais été consulté par Okabe, je lui aurais dit : « Essayez par exemple de voir si vous pouvez mettre vos sujets en état de relâchement musculaire et si dans ce cas, ils sont capables d'éprouver avec intensité un sentiment de croyance. Voilà une hypothèse : et en la travaillant, vous verrez bien si la croyance est ou non une attitude motrice. » On peut trouver un meilleur point de départ pour la recherche, mais enfin c'en est un, et il en faut un.

A. Binet.

E. B. TITCHENER. — **Lectures on the Experimental Psychology of the Thought Processes** (*Lectures sur la psychologie expérimentale des processus intellectuels*). — In-12, New-York, Macmillan, 318 pages.

Ce livre contient cinq leçons, très détaillées, très méticuleuses, chargées d'indications bibliographiques, sur les processus intellec-

tuels étudiés par Ach, Messer, Bühler, etc., suivant cette méthode du questionnement qu'on appelle méthode de Würzbourg. On sait que, d'après les résultats acquis la pensée serait distincte de l'image, et constituerait un élément nouveau, et presque impossible à décrire. Titchener conteste énergiquement cette théorie, et croit que tout peut s'expliquer par les images et les sensations, et il reste fidèle à la méthode sensationaliste. A. B.

X. — Suggestions.

K. MARBE. — **Ueber das Gedankenlesen und die Gleichförmigkeit des psychischen Geschehens** (*Sur la lecture de la pensée et l'uniformité des processus psychologiques*). — Zeits. f. Psychol., LVI, 241-264; 1910.

L'auteur avait remarqué que, cherchant à deviner la carte choisie par un partenaire auquel il en présentait trois, il réussissait souvent en désignant celle qu'il aurait choisie lui-même, s'il avait été soumis à l'épreuve. Cette observation a été l'origine d'un certain nombre de recherches que nous allons résumer brièvement. — Supposons que l'on montre successivement à quelques personnes des paquets de trois cartes et qu'on leur demande chaque fois de penser à une carte, il arrive constamment que telle carte est choisie de préférence aux autres. C'est le cas, en première ligne, de l'as, puis des fortes valeurs — huit, neuf et dix — et, enfin, des figures. De même, si l'on prie des sujets différents de désigner un chiffre, une couleur, on constate dans les réponses une remarquable uniformité. « L'uniformité de la pensée » se manifeste au reste dans les circonstances les plus variées. On peut en donner pour preuves l'efficacité assurée de certaines suggestions, la simultanéité de bon nombre de découvertes scientifiques, une foule de phénomènes sociaux. — Les faits signalés par Marbe sont connus des prestidigitateurs qui en tirent depuis longtemps parti. Ils ont été relevés et étudiés dans le détail par Binet dont le livre, *la Suggestibilité* (Paris, Schleicher; 1900), contient tout un ensemble de recherches analogues à celle du psychologue allemand.

J. L. DES B.

WALTER D. SCOTT. — **Personnal Differences in Suggestibility** (*Différences individuelles de suggestibilité*). — The Psychological Review, mars 1910, p. 147-154.

L'auteur a fait sur des étudiants plusieurs espèces d'expériences de suggestibilité (suggestion d'apparition d'une couleur rouge dans des images consécutives, et suggestion de chaleur) et il a été surpris de ne trouver aucune corrélation entre ces différentes expériences. D'autres auteurs, pour lui répondre, ont critiqué la manière dont

il avait fait ses expériences. A notre avis, la principale critique à faire, c'est d'avoir cherché des corrélations entre deux tests isolés. Dans la conclusion de nos recherches sur le niveau intellectuel, nous avons dit pourquoi nous croyons que cette recherche doit donner peu de chose. A. BINET.

XI. — Psychologie individuelle.

W. STERN. — **Helen Keller : Persönliche Eindrücke** (*Helen Keller. Impressions personnelles*). — Zeits. f. angewandte Psychol., III, 321-333; 1910.

W. Stern rapporte d'Amérique le récit d'une visite à Helen Keller. L'impression qu'il a reçue a été profonde et il oppose les observations d'un témoin oculaire aux critiques de ceux qui, en Allemagne, ont accueilli avec scepticisme l'histoire de l'élève sourde, muette et aveugle de miss Sullivan. — Bien qu'absolument sourde, Helen Keller est sensible à la musique. Elle l'a déclaré à plusieurs reprises. Stern a pu se convaincre personnellement qu'elle est capable d'apprécier assez correctement le caractère des morceaux qu'on joue au piano devant elle. Helen Keller se place tout près de l'instrument sur lequel elle pose la main ouverte. Elle reconnut, en présence de l'auteur, une « danse champêtre » dans une valse de Strauss, une « marche » dans une mélodie simple fortement rythmée, une « berceuse » dans la marche funèbre de Chopin. Elle distingua une note grave et une note aiguë, etc. De l'avis de Stern, la perception tactile du rythme ne suffit pas à expliquer l'attitude et les réactions émotionnelles du sujet. Il est extrêmement probable que les vibrations sonores sont saisies en tant que vibrations et que les combinaisons, les changements, les retours de celles-ci procurent à Helen Keller un plaisir d'ordre esthétique. Les vibrations sont véritablement pour elle un substitut des sons. Lorsque les vibrations sont puissantes, l'action n'en est pas limitée à la surface cutanée; elles provoquent des sensations organiques diffuses, voisines de celles que nous donnent certains sons très graves de l'orgue. « Chaque atome de mon corps est un vibroscope », a écrit quelque part Helen Keller. Le mot est significatif. Il découvre l'un des aspects les plus cachés du monde dans lequel elle vit.

J. L. DES B.

XII. — Enfants et pédagogie.

W. AMENT. — **Zur Geschichte der Deutung der ersten Kinderworte** (*L'interprétation des premiers mots de l'enfant. Contribution à l'his-*

toire de la question). — Une brochure de 10 pages, Buchner, Bamberg; 1909.

Meumann a insisté à diverses reprises [1] sur ce fait que le langage est à l'origine purement affectif : les premiers mots de l'enfant n'exprimeraient guère que des sentiments, des tendances. Il croyait avoir été le premier à mettre en lumière cette importante particularité. Ament revendique pour lui-même une part dans la découverte. Dès 1899, c'est-à-dire plusieurs années avant la publication des ouvrages de Meumann, il s'est efforcé d'établir [2] le rapport qui lie les premiers mots de l'enfant aux émotions, aux désirs, aux répulsions qu'il éprouve. Ament estime au reste que le langage objectif se développe beaucoup plus tôt que ne le prétend Meumann. De très bonne heure, on peut recueillir des mots qui désignent, pour l'enfant, des choses, des événements extérieurs à lui.

J. L. DES B.

WILLIAM FREDERICK BOOK. — **Le rôle du professeur dans l'étude la plus expéditive et la plus économique.** — The Journal of Educational Psychology, avril 1910.

Se basant sur l'idée que toute étude et toute acquisition d'une habileté consiste en la formation et le développement d'un ou de plusieurs groupes d'associations, M. Book recherche, d'après des observations poursuivies pendant cinq ans, sur l'étude de la machine à écrire, quel est le rôle du professeur dans cette formation.

Il divise les groupes d'habitudes en deux : celles de la manipulation et celles du contrôle. Ce dernier groupe comprend le développement de la rapidité, l'économie et l'application de l'attention et de l'énergie.

Le professeur n'est pas maître de l'attention, de l'énergie, de l'intelligence et de l'habileté de ses élèves; mais s'il connaît les difficultés spécifiques de ce qu'il enseigne, et à quel moment de l'étude ces difficultés apparaissent, et s'il a bien compris l'importance qu'il y a à les surmonter rapidement, il sera d'un grand secours dans la formation des habitudes de contrôle.

D'après les notes introspectives que M. Book a demandées aux élèves, il a pu s'assurer que des associations passagères et nuisibles se forment à tous les degrés de l'étude et occasionnent des arrêts dans la marche des progrès, et c'est la disparition de ces associations qui permet à l'élève de gagner en habileté (ce fait a aussi été observé dans d'autres sujets d'études) pendant une période de repos absolu; car cette disparition laisse plus libres et plus fermes les associations bonnes et constantes.

Ces plateaux dans la courbe ascendante d'une acquisition ont été

1. MEUMANN. *Die Entstehung der ersten Wortbedeutungen beim Kinde*, 1902; 2e éd., 1908. — LE MÊME. *Die Sprache des Kindes*, 1903.
2. AMENT. *Die Entwicklung von Sprechen und Denken beim Kinde*, 1899.

constatés dans l'étude des langues et du jeu d'échecs. Le professeur averti pourra souvent prévenir les mauvaises habitudes qui rendent ces arrêts fréquents et fortifier les habitudes élémentaires jusqu'à ce qu'elles soient parfaites et sûres.

Non seulement l'élève nerveux et fatigué n'apprend rien, mais encore il devient un excellent terrain pour le développement des mauvaises habitudes. Le maître doit donc déterminer la longueur des leçons de façon à ce que l'exercice ne soit pratiqué que jusqu'au moment où la lassitude apparaît; il faut aussi que les intervalles entre les leçons soient assez longs pour laisser s'effacer les tendances contraires.

D'après différentes épreuves, il a été déterminé que l'élève écrit mieux s'il commence par faire une revision rapide des anciennes associations; il travaille mieux aussi suivant son état d'esprit. Un professeur avisé commencera donc par une répétition rapide de ce qui est déjà su et par quelques mots d'encouragement qui donneront à l'élève l'attitude d'esprit et le sentiment plaisant nécessaire à un travail profitable.

Il est aussi indispensable de savoir comment les associations supérieures se développent. On a pensé souvent que la méthode logique était de le rendre complètement maître des associations élémentaires avant de passer aux supérieures, qu'il fallait savoir les lettres parfaitement avant d'écrire des mots, et qu'il fallait avoir une certaine habileté à écrire des mots avant d'entreprendre des phrases. Mais par l'observation de la pratique on a pu constater que les associations supérieures se forment avant que les associations élémentaires soient acquises et que leur travail simultané est très profitable au perfectionnement de ces dernières.

Par des analyses prudentes des états conscients des élèves à tous les degrés de leur apprentissage, il a été déterminé que les associations se forment graduellement et très lentement, et qu'elles demandent une surveillance des détails très longue avant d'être absolument régulière; lorsqu'elles deviennent automatiques, l'attention a une tendance à se relâcher, les habitudes déjà acquises se perfectionneront, mais de nouvelles associations supérieures ne se formeront plus; ou bien le relâchement de l'attention produira une sorte d'indifférence et de laisser aller dans la formation de nouvelles habitudes. Il faut donc que le professeur retienne plutôt l'élève pendant ces périodes où l'attention spontanée fait défaut, car l'énergie par laquelle il voudrait la remplacer s'userait en efforts plutôt qu'en travail.

Ainsi donc le professeur doit non seulement connaître la matière à enseigner, mais aussi le mécanisme psychologique par lequel l'élève s'approprie cette matière et les difficultés qu'il rencontre afin de pouvoir le soutenir et le guider. Et c'est ce mécanisme psychologique dans l'apprentissage de la machine à écrire que M. Book a voulu dégager des observations et des expériences qu'il a faites. Il consiste en la formation d'habitudes élémentaires, puis en

associations de plus en plus supérieures qui sont souvent entravées dans leur développement par des associations passagères. Il faut prévenir ces dernières ou les laisser s'effacer avant de continuer le travail. Tout ceci demande donc, de la part du professeur, une observation attentive de ses élèves.

Il y a quelque chose de risqué à étendre à toute étude la méthode de l'enseignement de la machine à écrire. Ce qu'il y a de mécanique dans cet apprentissage en fait quelque chose de spécial non comparable à une étude purement intellectuelle; pourtant quelques-unes des conclusions de M. Book peuvent être utiles à l'enseignement, d'une façon générale. GIROUD.

W. BROWN. — **Some Experimental Results in the Correlation of Mental Abilities** (*Quelques résultats expérimentaux relatifs aux corrélations des aptitudes mentales*). — British Journal of Psychology, octobre 1910, vol. III, part. 3, p. 296-322.

C'est une étude faite sur plusieurs centaines de sujets, écoliers et adultes, afin de rechercher si des tests qui semblent différents, comme barrer des lettres et apprendre par cœur, donnent des résultats de degré analogue chez les mêmes enfants, et si à travers ces résultats on peut saisir, selon l'idée de Spearman, une intelligence générale. Les chercheurs anglais paraissent s'intéresser à cette question, qui est bien aride et donne jusqu'ici peu de résultats. Il est singulier de voir que les méthodes si raffinées de calcul de Spearman sont appliquées à des résultats de tests qui ont été faits *collectivement*, par conséquent, il faut bien l'avouer, d'une manière un peu grossière. C'est à peu près comme si, pour mesurer une tête, on mesurait l'ouverture du chapeau qui coiffe cette tête, et qu'on mesurât cette ouverture à un millième de millimètre près. En tout cas le résultat de la présente expérience est contraire à l'idée de Spearman, et conforme à l'idée de Thorndike sur la nature des corrélations psychiques.

ED. CLAPARÈDE. — **Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale.** — Quatrième édition. Genève, Kundig, 1911, 471 pages.

La deuxième édition de ce livre contenait seulement 283 pages; on voit qu'à la quatrième édition il a presque doublé. Le premier chapitre sur le problème et les méthodes a 150 pages au lieu de 53. Ce livre obtient un succès mérité, auquel nous applaudissons de tout cœur. Voilà un livre consciencieux, bien pensé, bien écrit, et qui nous repose de la déplorable littérature pédagogique.

A. B.

STEPHEN S. COLVIN ET E. J. MYERS. — **The Development of Imagination in School Children, etc.** (*Le développement des images*

chez les écoliers). — Psychological Monographs, Studies from de University of Ilinois, p. 87-126.

De ces recherches expérimentales il semble résulter que le jeune enfant est surtout visualisateur, pourvu d'images visuelles concrètes, et cela jusqu'à dix ans environ. A partir de ce moment, les images visuelles, et toutes les autres images, tendent à s'effacer, et leur place est remplie par l'imagerie verbale. Celle-ci est favorisée par l'aptitude à associer, qui augmente, et l'aptitude à donner un sens à des sensations purement matérielles; mais entre la disparition des images et la formation de cette aptitude il y a un intervalle de temps sensible, qui se produit à la puberté, et pendant lequel le sujet semble au-dessous de ce qu'il a été auparavant. Les auteurs font remarquer qu'on a trop attaché d'importance aux images motrices des enfants, et qu'on a pris pour des images motrices simplement leur plaisir à faire des mouvements. Quant aux images auditives, elles seraient également peu importantes; et ce qui les a fait exagérer comme importance, c'est qu'on les a confondues avec le développement du langage intérieur.

Dr DECROLY ET Mlle J. DEGAND. — **La mesure de l'intelligence chez les enfants normaux, d'après les tests de MM. Binet et Simon.** — Arch. de Psychologie, n° 34, janvier 1910, t. IX, p. 81-108.

Nous avons rendu compte de ces recherches de contrôle dans notre article publié ici même (voir p. 145) sur les nouvelles recherches relatives à la mesure de l'intelligence des enfants. Nous nous contenterons de rappeler que les études de Decroly et Mlle Degand confirment les nôtres, et que les sujets des deux auteurs belges se sont montrés en général plus intelligents que nos sujets français, ce qui tient vraisemblablement à une différence de milieu social.

Dr DECROLY ET Mlle J. DEGAND. — **Contribution à la psychologie de la lecture.** — Arch. de Psychologie, n° 35, mars 1910, t. IX, p. 177-191.

Les auteurs remarquent que la lecture se compose de bien des opérations : la lecture visuelle, la copie, l'expression verbale du mot, l'intelligence de l'orthographe, l'intelligence du sens. Ils font ensuite passer sous nos yeux des observations intéressantes d'enfants chez lesquels il se produit de temps en temps une suspension de l'expression verbale du mot lu, quoique le mot soit compris. Ainsi, l'enfant ne pourra pas lire : *Sa barbe est longue*; mais il dira : « C'est comme M. D. », parce que, en effet, M. D. possède une longue barbe.

Nous nous demandons si ce petit phénomène ne tient pas, au

moins en partie, à la méthode d'apprentissage de lecture que les auteurs emploient souvent, et qui consiste à présenter à l'enfant des mots concrets qu'on lui fait associer aux objets correspondants, alors que d'habitude on fait épeler le mot, c'est-à-dire qu'on l'analyse. C'est une question que nous posons aux auteurs.

PAUL GAULTIER. — **La vraie éducation.** — Un vol. in-16, 281 pages, Paris, Hachette; 1910.

Ce n'est qu'un livre de vulgarisation, mais clair, vigoureux, sincère, et on lira avec intérêt les quatre chapitres très pleins consacrés à l'éducation du corps, de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté.

V. GHIDIONESCU. — **Moderne pädagogische Strömungen in Frankreich** (*Courants pédagogiques modernes en France*). — Un vol. in-8°, VIII-193 pages, Beyer, Langensalza; 1910.

Ghidionescu relève, dans le mouvement des idées pédagogiques en France, quatre tendances principales : une tendance classique, une tendance catholique, une tendance moderne, une tendance scientifique. Ces tendances trouvent en Fouillée, Brunetière, Buisson et Binet leurs représentants éminents. L'auteur les étudie successivement. Il est consciencieux et le plus souvent bien informé. Des expressions singulières trahissent parfois sa pensée. M. Buisson sera surpris d'apprendre qu'il représente la « tradition gauloise », voire « l'esprit gaulois ». J. L. DES B.

H. N. GODDARD. — **Four Hundred Feeble-Minded Children Classified by the Binet Method** (*Quatre cents enfants faibles d'esprit classés d'après la méthode de Binet et Simon*). — Journal of Psycho-Asthenics, septembre et décembre 1910, nos 1 et 2, vol. XV, Minnesota, Amérique.

L'auteur a appliqué nos méthodes de niveau intellectuel à l'étude de quatre cents enfants idiots, imbéciles et débiles, et il est arrivé, par plusieurs voies différentes, à la conclusion que ces méthodes sont bonnes. Il a par exemple classé tous les enfants en groupes distincts par l'emploi de notre méthode; puis, il a demandé à tous les maîtres, médecins, infirmiers, qui connaissaient ces enfants, si ce classement leur paraissait d'accord avec ce qu'ils connaissaient de ces enfants, si par exemple tel enfant, ainsi classé avec tels et tels autres, leur était égal, supérieur ou inférieur; après beaucoup de discussions, l'immense majorité des personnes consultées a toujours déclaré que le classement leur paraissait juste. L'auteur ne fait qu'une réserve, bien intéressante et que nous avions nous-même notée : c'est que la méthode permet de

classer des sujets idiots, imbéciles et débiles qui sont âgés de moins de vingt ans; à partir de cet âge, le sujet a acquis une somme de connaissances qui le fait paraître plus intelligent qu'il n'est en vérité : ainsi un sujet débile qui a quarante-cinq ans, et qui cependant comme développement intellectuel ne dépasse pas (d'après la mesure de son niveau) un âge d'intelligence de neuf ans, montrera, grâce à l'expérience qu'il a acquise, une évidente supériorité sur un débile de quinze ans, qui a, lui aussi, un âge d'intelligence de neuf ans. A. Binet.

M. D. KATZAROFF. — **Qu'est-ce que les enfants dessinent?** — Arch. de psychologie, n° 34, janvier 1910, t. IX, p. 124-133.

Courtes notes sur une collection de 12 000 dessins exécutés par de jeunes enfants. On constate que les meilleurs dessins sont les dessins libres, que les enfants dessinent le plus souvent des maisons, puis des bonshommes, puis des animaux, etc. Remarques judicieuses de détail.

CLEMENS KNORS. — **Experimentelle Untersuchungen über den Lernprozess** (*Expériences sur l'action d'apprendre*). — Archiv für die gesamte Psychologie, t. XVII, pp. 297, 361.

Les recherches d'Ebbinghaus ont eu pour but de mesurer le rapport qui lie le fait de savoir par cœur une suite de termes quelconques, au nombre de lectures nécessaire pour obtenir ce résultat. Ses expériences ont surtout déterminé la manière dont certains groupes de répétitions influent sur la mémoire. — Knors se demande quel est, lorsque nous apprenons une série de syllabes, de chiffres ou de mots, le rôle de chaque lecture, et, pour le connaître, note, après chacune d'elles, dans une première série d'expériences, le nombre des termes exactement reproduits. Les résultats obtenus en modifiant de deux façons cette méthode confirmèrent du reste, assez généralement, ceux qu'elle avait donnés.

Les personnes, astreintes à lire à haute voix, ne furent pas obligées de le faire avec une vitesse déterminée, ce qui aurait pu détourner leur attention : on sait en effet que les auditifs, pour apprendre, préfèrent lire avec une plus grande rapidité que les visuels. — Les séries présentées, comprenant de 8 à 20 termes, étaient tour à tour composées de syllabes sans signification, de mots dissyllabiques et de nombres de trois chiffres différents. — Les sujets, auxquels le but des expériences n'était pas indiqué, et qui furent d'ailleurs soumis à des exercices préalables, étaient trois étudiants de l'Université, doués tous trois de mémoires du type mixte, et cinq garçons d'une école de Münster.

Les graphiques obtenus lorsqu'une seule série devait être apprise ont nettement montré le rôle de chaque lecture. En particulier le nombre des termes nouveaux (augmenté de celui des fractions de

termes) récités avec exactitude après chacune d'elles, alla toujours en décroissant.

Ebbinghaus, Binet et Henri, avaient trouvé que le nombre des répétitions nécessaires pour être en état de reproduire exactement une série identique aux précédentes, croît très vite avec le nombre des termes de celle-ci. Mais les expériences de Lipmann ne lui donnèrent pas de résultat bien net. Et Weber, qui reprit celles d'Ebbinghaus fut amené à conclure qu'un plus grand effort exigé de notre mémoire finit par augmenter l'exactitude de la reproduction. Il attribua ce fait à ce qu'en pareil cas le sujet se montre encore plus attentif, et en outre à une réaction particulière assez obscure. Les résultats obtenus par Knors, en présentant au même sujet des séries plus ou moins longues, confirment ceux des expériences de Weber.

Les courbes fournies par les enfants furent les moins rapidement ascendantes; ceux-ci, pour les savoir, devaient lire les séries un plus grand nombre de fois que les adultes; ils s'adaptaient plus lentement et moins régulièrement, ce dont l'auteur aurait pu, nous semble-t-il, rendre compte : les expériences auxquelles il les soumettait ne devaient pas les amuser beaucoup, et sans doute ils pouvaient moins aisément que des hommes, fixer leur attention sur un travail ennuyeux.

Dans la plupart des cas les lois de l'association permirent d'interpréter les erreurs commises. Celles qui se produisirent par associations médiates furent faites surtout par les enfants. — La plupart des erreurs se répétèrent, souvent même jusqu'à la fin de chaque expérience. On pouvait expliquer ce fait de bien des façons. L'auteur se range à l'avis de Müller et Schumann, qui veulent que, lorsqu'on reproduit certains termes d'une manière inexacte, et cela sans se douter de son erreur, au cours des lectures suivantes l'attention se porte presque exclusivement sur les seuls termes qui avaient été omis.

Witasek et Katzaroff ont trouvé qu'une combinaison convenable de lectures et de récitations permet d'apprendre beaucoup plus vite que dans le cas des seules lectures. C'est ce que montrent aussi les expériences de Knors. Chez les enfants surtout, la différence des résultats obtenus par l'une et l'autre méthode fut considérable. Les trois auteurs s'accordent pour attribuer à l'activité mentale qu'implique l'effort pour reproduire correctement, la fixation meilleure des souvenirs qui se manifeste dans le premier cas.

ETIENNE MAIGRE.

W. A. LAY. — **Experimentelle Didaktik. Allgemeiner Teil** (*Didactique expérimentale. Partie générale*). 3e édition. — Un vol. in-8°, XVI-661 pages, Quelle et Meyer, Leipzig; 1910.

Nous avons signalé, dans un des précédents volumes de l'*Année*, l'apparition du livre de Lay. Durement critiqué en Allemagne par certains psychologues, une troisième édition de l'ouvrage atteste le succès qu'il a rencontré dans le monde des instituteurs. La « Didac-

tique expérimentale » n'offre pas seulement une théorie générale de l'éducation, — voisine de celle que James a développée dans ses *Causeries pédagogiques*; elle contient un bon exposé des recherches modernes sur l'enfant qu'on ne lira pas sans profit.

J. L. DES B.

E. PRÉVOST. — **L'Enfance difficile ou coupable. Le traitement médico-pédagogique.** — Un vol. in-8°, avec préface de Busson-Billault, bâtonnier de l'ordre. Paris, Plon ; 76 pages.

Les crimes des enfants et des jeunes gens augmentent en nombre, d'une manière effrayante : l'art médical peut-il intervenir utilement pour la guérison des tares morales, et par suite pour la diminution de la criminalité? Possède-t-il des moyens de traitement pour les défauts de caractère, les vices, la paresse, l'indiscipline? voilà la question très nette examinée par l'auteur.

On a prétendu que ce traitement existe, qu'il s'appelle le traitement *médico-pédagogique*. Qu'entend-on par là? Évidemment, ce n'est pas tout simplement la présence d'un médecin dans un établissement d'instruction; mais une méthode particulière. Bourneville a créé le mot pour désigner la méthode inventée par un instituteur d'anormaux appelé Seguin. Mais cette méthode ne contient rien de médical, elle est pédagogique et rien de plus. Dans des pages amusantes d'ironie légère, l'auteur raconte comment le Conseil supérieur de l'Assistance publique fut amené à nommer une commission chargée de définir le traitement médico-pédagogique. Cette commission eut pour rapporteurs deux médecins distingués, Roubinovitch et Paul-Boncour. Le rapport fut très étendu; mais il contient une phrase significative : « Éliminer certains enfants souvent catalogués anormaux, remarquables par leur *indiscipline* ou leur *paresse*, et qui sont des sujets bien portants, nullement justiciables d'un traitement médico-pédagogique. Ce sont de mauvais sujets, de fortes têtes, auxquels la médecine ne peut rien. » Et, d'autre part, le traitement médical n'y est décrit que pour les affections glandulaires, les faiblesses de tempérament, les défectuosités sensorielles, choses qui ne sont pas constantes, loin de là, parmi les jeunes délinquants : de sorte qu'on voit là que c'est tout simplement un traitement de maladies. L'auteur conclut que notre livre (*les Enfants Anormaux*, par Binet et Simon) a donné le coup mortel au traitement médico-pédagogique, et que le rapport de MM. Roubinovitch et Paul-Boncour a donné à cette méthode le coup de grâce, involontairement cette fois.

A. BINET.

W. C. RUEDIGER et STRAYER. — **Qualities of Merit in Teachers** (*Qualités qui font le mérite des maîtres*). — Journal of Educational Psychology, mai 1910.

C'est une enquête inductive préliminaire, sorte de statistique

faite pour trouver les qualités d'un bon maître (qualités que les directeurs reconnaissent pour classer les maîtres selon leurs mérites).

A cet effet, des listes de questions ont été envoyées dans différentes écoles pour que les directeurs puissent y répondre. Les questions étaient : 1°) La valeur de l'enseignement général du maître; 2°) Ses grades; 3° Nombre d'années d'enseignement. 4°) Sa santé; 5°) Son apparence; 6°) Son initiative et son originalité, etc.

Les auteurs prirent la moyenne des appréciations, et cherchèrent également les corrélations existant entre elles. Ils trouvèrent que ce nombre des meilleurs maîtres était fourni par les écoles normales, puis venaient ensuite : 1° ceux possédant des certificats d'enseignement; 2° ceux qui sortaient de collèges; 3°) ceux qui sortaient d'écoles supérieures; 4°) les maîtres de jardins d'enfants. La moyenne d'années d'enseignement pour les meilleurs maîtres était de 14 à 10 années, etc.

Les auteurs savent que ce classement est très subjectif, mais ils pensent pourtant qu'il peut être une indication précieuse. Ils ont chargé des experts qui n'étaient point directeurs de faire un classement des mérites des maîtres, pensant ainsi arriver à une objectivité plus grande. Les divergences entre le classement des deux experts atteignaient 25 p. 100. Un expert chargé d'un même classement sans qu'il en eût connaissance arriva à une divergence moyenne de 14 p. 100. GIROUD.

EDWARD L. THORNDIKE. — **Educational Psychology** (*Psychologie éducationnelle*). — Seconde édition. Un vol. in-8°, 248 pages, New-York, 1910.

La première édition de cet excellent ouvrage contenait 177 pages; la seconde édition est augmentée d'une façon fort appréciable. Le livre est consacré, nous le rappelons, aux différences individuelles des enfants, à la mesure de ces différences, à l'étude des causes, sexe, hérédité, maturité, milieu, aux relations entre diverses aptitudes, à la constitution d'un type intellectuel et d'un caractère. La plupart des descriptions ne sont point populaires, mais techniques; elles s'adressent à des expérimentateurs; le livre ressemble un peu à celui de Whipple, il en diffère parce qu'il contient des théories et beaucoup d'idées propres à l'auteur. Excellent ouvrage, à recommander sans réserves. A. BINET.

TH. VALENTINER. — **Der deutsche Aufsatz in Sexta und Quinta** (*La composition allemande en « sexta » et en « quinta »*). Beilage z. Jahresb. d. Alten Gymnasiums in Bremen. Une brochure de 76 pages; 1910.

Ce travail a été publié aussi dans le *Pædagogisches Archiv*. Il s'agit de garçons de neuf à onze ans. Y a-t-il avantage à inviter des

enfants de cet âge à raconter librement ce qui les a frappés? L'intérêt psychologique de ces compositions n'est-il pas compensé par les inconvénients qu'elles peuvent présenter au point de vue spécial d'un apprentissage de l'art d'écrire? Valentiner pense que cette crainte est vaine. — Étude très sérieuse; exemples intéressants; utiles indications bibliographiques. PIERRE BOVET.

VATTIER. — **La pédagogie expérimentale en France**. — Journal of Educational Psychology, sept. 1910.

Cet article est un bref résumé de tous les travaux de psychologie expérimentale faits en France depuis quelques années.

M. Vattier constate que si la pédagogie a vraiment progressé en France, ses progrès sont dus en grande partie à M. Binet qui est le chef incontesté de la pédagogie moderne. M. Vattier passe rapidement en revue les tests de Binet et Simon, qui permettent avec une si remarquable exactitude de mesurer l'intelligence, en déterminant si elle correspond normalement à l'âge du sujet examiné.

Il donne un aperçu des travaux signalés dans « l'Année psychologique »; travaux et recherches sur la fatigue mentale des écoliers, leur mémoire, les conditions physiques des enfants normaux et anormaux, les examens de la vision, etc.

La Société libre de l'étude psychologique de l'enfant lui semble devoir rendre de précieux services, puisque ses membres, qui sont médecins, professeurs ou maîtres d'école, entreprennent des recherches collectives et particulières sur les problèmes les plus différents de la pédagogie.

Enfin, M. Vattier étudie la formation et le développement des classes d'anormaux. Il remarque que les programmes ont été établis avec une intelligence remarquable, et que les maîtres qui se destinent à l'éducation des anormaux doivent subir des examens spéciaux, portant sur la physiologie, l'hygiène scolaire, la psychologie et la pédagogie des défectifs. Et le but de cette éducation est non seulement de donner aux anormaux l'instruction utile, mais de leur apprendre un métier quelconque, qui leur permette de n'être point une charge pour la société.

L'auteur cite le livre remarquable de M. Binet. Il a publié récemment les *Idées modernes sur les enfants*, livre de vulgarisation très intéressant et remarquablement documenté, qui suscitera un intérêt général et qui pourra peut-être faciliter les recherches et les applications pédagogiques. G.

W. H. WINCH. — **Accuracy in School Children. Does improvement in numerical Accuracy « transfer »?** (*Le perfectionnement de l'exactitude numérique a-t-il une influence générale chez les écoliers?*) — Journal of Educational Psychology, vol. I, n° 10, décembre 1910, p. 557-589.

M. Winch a examiné des enfants dans 4 écoles différentes, afin

de se rendre compte si l'habileté que les élèves montraient dans le calcul numérique se retrouvait lorsqu'il s'agissait de résoudre et raisonner des problèmes.

Les élèves examinés furent divisés en deux groupes égaux dans chaque classe. Un des groupes dessinait ou étudiait de l'histoire pendant que l'autre faisait des additions, soustractions, multiplications ou divisions. Au bout de quelques jours, on posait un certain nombres de problèmes aux deux groupes à la fois. Et si, pour une classe seulement, il n'a pas été constaté de différences, dans toutes les autres on a remarqué que les élèves appartenant au groupe qui calculait, avaient une certaine justesse de raisonnement en arithmétique.

Il faudrait beaucoup d'expériences de cette sorte avant de pouvoir tirer des conclusions, mais il semble à M. Winch, que les recherches qu'il a faites suffisent pour prouver la relation existant entre la justesse du calcul numérique et l'exactitude du raisonnement mathématique. Sans doute, cela ne prouve point une relation définie, mais seulement que la justesse du raisonnement peut provenir ou bien de l'augmentation de l'énergie mentale résultant de l'étude du calcul, ou bien d'une association qui existe entre deux espèces de fonctions qui généralement travaillent ensemble. Ainsi le développement continu de l'une sous-entendrait une facilité particulière pour l'autre. Il serait intéressant et important de répéter, en les perfectionnant, les expériences faites à ce sujet.

GIROUD.

W. H. WINCH. — **La Fatigue dans les cours du soir.** — Journal of Educational Pedagogy, janvier et février 1910, p. 13-21, et 83-100.

M. Winch a fait, au moyen d'une série de tests fondés surtout sur des exercices scolaires, par exemple de mathématiques (opérations de calcul et problèmes), durant une demi-heure, des recherches sur la fatigue dans les cours du soir. Les classes composées d'artisans ou de jeunes employés des deux sexes avaient été divisées en deux groupes homogènes après un test préliminaire. Un premier groupe était éprouvé au commencement de la soirée, le second plus tard, une heure après. A l'exception d'une seule classe non homogène, tous les groupes qui ont fait les exercices plus tard ont montré une habileté mentale bien inférieure à celle des groupes équivalents qui avaient travaillé plus tôt.

M. Winch en conclut que le travail dans les écoles du soir est peu profitable et qu'en tout cas il devrait être limité à une heure. Conclusion bien importante pour la question de l'enseignement après l'école.

G.

ED. CLAPARÈDE. — **La psychologie animale de Charles Bonnet.** — 1 vol. in-8°, 96 pages, Genève et Bâle, Georg; 1909.

Avec tout le soin dont il est coutumier, Claparède analyse et commente les travaux de psychologie animale qu'on doit à Charles Bonnet. Il y a des chapitres sur l'instinct, l'âme des bêtes, l'adaptation aux circonstances nouvelles, l'amour maternel, la personnalité des types. Dans un dernier chapitre, l'auteur définit finement les tendances d'esprit de Bonnet, cherche à deviner les raisons profondes de ses œuvres de métaphysique, car, dit Claparède, « de même que l'œil enflammé sécrète une larme pour chasser la poussière qui l'irrite, de même le cerveau angoissé sécrète une métaphysique pour écarter le doute qui l'obsède ». C'est une bien jolie image; et il serait piquant de savoir, par une enquête auprès des métaphysiciens, si Claparède a dit vrai. En tout cas, son étude sur Bonnet se lit avec beaucoup d'agrément.

CHRISTIAN ERNST. — **Tierpsychologische Beobachtungen und Experimente** (*Observations et expériences de psychologie animale*). — Archiv für die gesamte Psychologie, t. XVIII, pp. 153, 178.

Tous les psychologues sont aujourd'hui d'accord sur la manière dont il faut envisager les actes des animaux; ils savent tous que, sans application stricte du principe de Morgan, la psychologie animale ne peut se constituer. M. Christian Ernst le déclare une fois de plus. Il rend compte ensuite de ses observations sur la manière dont les Fourmis rousses retrouvent leur chemin.

C'est après avoir enlevé et porté au voisinage d'une fourmilière artificielle la plus grande partie de leur nid, qu'il les a étudiées de préférence. Selon lui, leurs sensations visuelles les guideraient surtout. Un soir, par exemple, M. Ernst voulut continuer ses observations à la lumière d'une lampe. Le brusque changement d'éclairage parut alors désorienter une fourmi en train de porter à la fourmilière artificielle un cocon pris au milieu du tas de ramilles où avait été déposée la colonie.

L'auteur pense qu'il est tout indiqué de voir la cause de l'incapacité où fut l'animal de retrouver son chemin, dans la différence entre les impressions visuelles dues à la lumière du jour, puis à celle de la lampe. Le sens de la vue détermine d'ailleurs souvent les réactions des Fourmis rousses. Ainsi, au début de ces expériences, les insectes étant encore rassemblés sur les débris de l'ancienne fourmilière, lorsque l'auteur portait sa main à environ vingt centimètres de ce nid, tous prenaient aussitôt leur attitude bien connue de combat, dirigeant contre l'agresseur leurs antennes. Et, lorsque la main se déplaçait lentement d'un côté ou de l'autre, toutes ces antennes tournaient ensemble pour lui faire face de nouveau.

D'autres expériences ont montré que les Fourmis rousses

capables d'utiliser rapidement les circonstances favorables que leur offre le hasard ou l'expérimentateur, même après avoir profité d'une disposition avantageuse de certains petits objets, ne savent pas les utiliser ensuite de manière à surmonter l'obstacle vaincu la première fois grâce à eux, ce qui impliquerait en effet un acte de réflexion.

Chez ces fourmis, conclut l'auteur, les acquisitions individuelles, c'est-à-dire les actes opportuns dus à des expériences antérieures, seraient bien peu de chose quand on les compare aux manifestations étonnantes de l'instinct. E. MAIGRE.

XIII. — Psychologie judiciaire.

H. GROSS. — **Zur Frage der Zeugenaussage** (*A propos de la question du témoignage*). — Arch. f. Kriminalanthropologie u. Kriminalistik, XXXVI, 372-382; 1910.

Dans cette courte note, l'éminent criminaliste de Graz esquisse à grands traits l'histoire des recherches dont le témoignage a été l'objet. Il s'arrête en particulier à deux points. Le premier est de méthode. Le second touche à l'interprétation des résultats. — Les psychologues ont le plus souvent choisi comme objet de témoignage un dessin, une image coloriée. C'est là, selon Gross, une idée fâcheuse et à laquelle il serait temps de renoncer. Pour donner aux expériences une portée véritablement pratique, il est indispensable de mettre le témoin en présence d'un événement — scène préparée d'avance — se déroulant dans le temps et dans l'espace. — Les auteurs s'accordent à estimer que le témoignage des enfants est particulièrement suspect. Gross se garde bien de prétendre qu'il mérite une entière confiance, mais il soutient qu'il a une valeur au moins égale à celui des adultes. « Le témoignage des enfants comporte assurément de nombreuses erreurs. Ces erreurs sont autres que celles des adultes, mais, tout compte fait, elles ne sont ni plus grossières ni plus fréquentes. L'enfant sain, tout au moins le garçon, représente peut-être, lorsqu'il s'agit d'événements simples, le meilleur des témoins » (p. 376 et 380).

J. L. DES B.

J. H. SCHULTZ. — **Psychoanalyse** (*Psychoanalyse*). — Zeits. f. angewandte Psychol., II, 440-497; 1909.

Bon exposé, historique et critique, des doctrines freudiennes.

J. L. DES B.

H. BREUKINK. — **Ueber die Erziehbarkeit der Aussage** (*Sur l'éducabilité du témoignage*). — Zeits. f. angewandte Psychol., III, 32-88; 1909.

Expériences collectives sur le témoignage. — A l'exemple de la plupart de ses prédécesseurs, l'auteur a choisi des images coloriées

comme objet de témoignage. Il a employé celles-là mêmes dont Stern (*Beiträge zur Psychol. der Aussage*, I), puis Rosa Oppenheim (*Idem*, II) s'étaient servis dans leurs recherches sur les enfants. Il les montrait à son auditoire à l'aide d'un appareil à projections. Les sujets, après avoir examiné l'image pendant une minute, décrivaient ce qu'ils avaient vu et répondaient ensuite par écrit à une liste de questions préparées d'avance. L'épreuve achevée, ils regardaient à nouveau l'image et pouvaient ainsi se rendre compte des erreurs qu'ils avaient commises. Les expériences ont été répétées à trois reprises, à une semaine d'intervalle, avec trois images différentes. Une centaine de personnes (ouvriers, infirmiers, étudiants des deux sexes) y ont pris part chaque fois. — La méthode est exactement celle que Stern a établie. Il est inutile de la rappeler et il suffira de signaler ici les résultats principaux que l'auteur a obtenus. I. Dans les conditions de l'expérience, c'est-à-dire lorsque l'attention est tendue au maximum et que le sujet n'ignore point qu'il devra décrire ce qu'il a vu, — les personnes cultivées mentionnent de deux à trois fois plus de détails que les personnes incultes. L'étendue du témoignage est plus considérable, la fidélité est supérieure, la résistance à la suggestion plus développée chez les premières que chez les secondes. II. Les différences entre les sexes sont peu marquées. L'homme toutefois cède moins aisément que la femme aux suggestions. III. La fidélité augmente au cours des épreuves successives. Il en est de même de la résistance à la suggestion. Celle-ci mesure les valeurs suivantes : 75,6 p. 100 dans la première épreuve, 78,5 p. 100 dans la seconde, 84 p. 100 dans la dernière. IV. A la différence de Stern, d'Oppenheim, et de quelques autres, Breukink a recueilli, dans ses interrogatoires, plus de réponses indéterminées (« je ne sais pas ») que de réponses inexactes. L'auteur attribue cette particularité au fait que ses sujets répondaient aux questions par écrit et non pas oralement, et qu'ils se trouvaient par conséquent soustraits, dans une certaine mesure, à l'influence directe de l'expérimentateur. Ce résultat est intéressant et il mériterait d'être contrôlé. V. Les durées de 1 minute sont fortement surestimées; les durées voisines de 12 minutes sont estimées correctement; les durées comprises entre 12 et 35 minutes sont légèrement sousestimées. Les longueurs mesurant 2 à 3 mètres sont légèrement sousestimées; les longueurs comprises entre 3 et 20 mètres sont légèrement surestimées; les longueurs considérables (137 mètres) sont sousestimées.

J. L. DES B.

XIV. — Animaux.

ALFRED BINET ET TH. SIMON. — **Sur la nécessité d'une méthode applicable au diagnostic des arriérés militaires.** — Annales médico-psychologiques, janvier-février 1910.

Le Dr Simonin, professeur de médecine légale au Val-de-Grâce,

a fait au dernier Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de langue française une communication intitulée : *Essai des tests psychiques scolaires pour apprécier l'aptitude intellectuelle au service militaire*. Cette communication a été reproduite dans le n° 16 de la *Revue neurologique* du 30 août 1909. Elle reproduit simplement, sous une signature autre que la nôtre, des expériences que nous avions faites au Val-de-Grâce il y a un peu plus d'un an.

L'origine de ces recherches avait été la suivante : l'un de nous avait appris qu'en Allemagne des examens d'aptitude intellectuelle avaient été entrepris sur des recrues, par le professeur Max Schultze notamment. Comme nous venions d'aboutir, de manière tout à fait indépendante, à des méthodes utilisables, et actuellement utilisées, pour le recrutement des arriérés scolaires, nous avions eu l'idée de voir ce qu'elles pourraient donner dans ce nouveau domaine, et nous avions demandé au ministère de la Guerre l'autorisation de faire dans un régiment quelques expériences d'essai. Consulté sur l'opportunité de celles-ci, le Dr Simonin demandait que des expériences fussent faites d'abord au Val-de-Grâce, et il se prêta lui-même avec beaucoup de bonne grâce et d'empressement au choix de sujets parmi les convalescents de son service d'hôpital.

Ce sont ces tâtonnements préliminaires, auxquels il a simplement assisté, que le Dr Simonin rapporte dans sa communication ; il y ajoute seulement quelques erreurs et témérités d'interprétation, qui s'expliquent par l'ignorance où il est de nos vues, et qu'il se serait épargnées s'il nous avait consultés. Puisque le Dr Simonin en tire des conclusions sur la méthode en général, nous croyons devoir exposer nous-mêmes nos idées à ce sujet et le faisons ici pour la première fois. Avant de nous juger il faut au moins savoir ce que nous avons à dire.

Voici, en effet, la méthode que nous voulions suivre et les indications précises pour que ces recherches soient continuées dans le cas où l'administration supérieure, dont nous attendons la solution, donnerait un avis favorable. Rappelons brièvement les données du problème : tous les ans un certain nombre de jeunes soldats sont réformés pour insuffisance intellectuelle ; ils le sont après incorporation et un temps plus ou moins long passé au corps. Nous proposions de tenter de faire cette élimination dès l'entrée au régiment. Le nombre des soldats arriérés n'est évidemment pas considérable : il est probablement exagéré d'écrire qu'il y a un arriéré sur 100 conscrits. C'est dans cette masse qu'il fallait dépister l'arriéré avant que rien le signale. On voit par là l'intérêt considérable du problème. La difficulté s'augmente enfin de la nécessité d'un examen rapide et de la possibilité de simulation.

Nous avons publié il y a deux ans [1] la série de tests qui nous permettent d'apprécier avec précision le développement intellectuel d'un sujet. Jusqu'à quel point cette série était-elle applicable ici?

1. Voir *Année psychologique*, XIV, 1908, Paris, Masson.

N'importe quel procédé doit subir des adaptations selon le but qu'on se propose. Un premier examen s'imposait : celui de sujets qui, après expérience, n'ont pu s'adapter au service militaire. Il faut, en effet, reconnaître d'abord si nos méthodes les atteignent, et si leurs résultats sont conformes aux résultats de l'expérience par la vie de la caserne. C'est donc pour nos tests eux-mêmes une première mise à l'épreuve indispensable.

Nous devions en second lieu rechercher dans quel niveau nous aurions à maintenir notre examen ; le niveau intellectuel suffisant pour être soldat n'est peut-être pas très élevé. Nous ne voyons guère par suite comment M. Simonin a pu apprécier le temps qui serait nécessaire à l'examen de chaque sujet, car nous n'avons nullement fait devant lui d'examens ainsi codifiés après revision du procédé; nous n'avons pratiqué en sa présence que des essais préliminaires destinés précisément à nous montrer quelles épreuves étaient à conserver pour le but précis actuel, quelles au contraire à laisser tomber.

Un troisième point était à examiner, c'était le procédé à suivre pour éliminer rapidement tous les normaux qui forment l'immense majorité du contingent, et découvrir parmi eux les quelques rares arriérés sur lesquels rien n'appelle l'attention. Va-t-on pour en dépister 2 ou 3 en examiner à fond 500 par nos procédés psychologiques? Le supposer serait naïvement ridicule. A notre avis, une première élimination s'impose d'emblée : celle des étudiants en médecine, celle des bacheliers, celle de certains ouvriers dont le métier suffit à attester le niveau intellectuel, etc. En second lieu des épreuves collectives sont possibles. N'est-il pas procédé déjà à l'entrée au régiment à une dictée? Rien n'empêche d'utiliser ce premier examen, en le régularisant. Nous pensons qu'après ces éliminations le reliquat de cas douteux à étudier serait à peine de 4 à 5 soldats pour 100.

Nous ne croyons pas enfin que la simulation puisse être un obstacle et nous indiquerons pourquoi en deux mots : c'est qu'il existe dans nos épreuves une hiérarchie qui n'est pas présumable. Telles d'entre elles qui paraîtraient difficiles sont pourtant réalisées par un imbécile aussi aisément que par un normal. Un simulateur y serait infailliblement pris.

Voilà donc quels points devaient solliciter notre attention pour un ajustement de nos méthodes au dépistage des arriérés militaires. Il est bien évident que tant que ces expériences n'auront pas été faites la méthode ne peut pas être jugée. Il faut savoir attendre.

Nous terminerons en rappelant une objection qui nous a été faite par quelques médecins militaires. A quoi bon, nous a-t-on dit, l'examen que nous demandons? L'innovation que nous proposons n'est-elle pas inutile?

Voici un déficient incorporé dans l'armée; ne va-t-on pas, dit M. le Dr Simonin, se rendre compte à pied d'œuvre de son incapacité? Nos capitaines sont attentifs. Au bout de quelques semaines,

quelques mois, on proposera cet imbécile pour la réforme et il sera soumis alors à une observation médicale. Autre moyen enfin d'éviter ces inconvénients : les maires ont la précaution de mentionner que la rumeur publique indique tel ou tel comme faible d'esprit; les conseils de revision sont dûment avertis de ces faits, et ils en tiennent le plus grand compte.

Ces objections nous paraissent singulières; elles nous montrent qu'actuellement, en effet, on arrive à dépister les arriérés militaires, mais seulement par des procédés empiriques qui constituent un regrettable pis-aller.

L'essai de la vie de caserne est une épreuve longue et pénible : c'est au détriment des autres qu'un sergent s'occupera d'un seul; l'imbécile sera pendant ce temps plus ou moins la victime de ses camarades de chambrée; avant que son insuffisance intellectuelle soit reconnue, on lui donnera tels ordres, on lui confiera telle besogne dont le non-accomplissement ne sera pas rapporté à sa véritable cause; ce sont précisément ces épreuves que nous voulions éviter aux conscrits et à l'armée. Un maire peut obéir, d'autre part, à des influences de relations, à des raisons sentimentales ou politiques, et grossir, même inconsciemment, une débilité, et le sujet à la revision fera la bête.

En somme, actuellement, tout se passe comme si le médecin militaire n'avait aucun moyen de contrôle pour constater un état d'arriération intellectuelle chez un conscrit; et les objections qu'on nous fait concordent à dire qu'à la rigueur on peut se passer de ce contrôle. Prenons un exemple. On raisonne pour l'arriération à peu près comme on raisonnerait pour la tuberculose, si on disait qu'un médecin militaire n'a pas besoin de connaître les procédés cliniques pour dépister cette dangereuse maladie. A quoi bon, pourrait-on soutenir en effet, à quoi bon ausculter les jeunes soldats? Les maires ne pourraient-ils indiquer que tel sujet tousse depuis longtemps, que les hivers ne se passent pas sans qu'il ne doive s'aliter? Et pour les autres ne suffira-t-il pas d'attendre? Si les marches en fatiguent quelques-uns, si d'aucuns crachent le sang..., une expérience prolongée de présence au corps indiquera la nécessité de la réforme. Voilà, en effet, exactement tout ce que certaines personnes nous proposent pour dépister les arriérés. Nous persistons à leur répondre qu'il est nécessaire de mettre entre les mains des médecins militaires des procédés de contrôle plus efficaces.

M. Roubinovitch. — Messieurs, comme la plupart de mes collègues aliénistes de France, j'ai eu le vif plaisir d'entendre, au Congrès de Nantes, la communication de M. le Dr J. Simonin, professeur de médecine légale à l'École du Val-de-Grâce, sur un « *Essai des tests psychiques scolaires pour apprécier l'aptitude intellectuelle au service militaire* », et je regrette vivement que MM. Simon et Binet n'aient pas jugé intéressant pour eux de venir prendre part à la discussion du travail de notre éminent confrère militaire.

Ils auraient pu se rendre compte, par les yeux et par les oreilles, combien les considérations très judicieuses de M. Simonin ont trouvé l'approbation de la totalité des psychiatres présents au Congrès. Aujourd'hui, la communication de MM. Simon et Binet tend à faire croire que M. Simonin aurait déclaré l'inutilité de *toute* méthode pour le diagnostic des arriérés militaires. J'ai encore présente à l'esprit l'opinion exprimée par M. Simonin, d'autant plus que je l'ai trouvée conforme à l'idée que je me suis faite moi-même sur ce problème du diagnostic des arriérés. Or, ce qui est contestable en cette matière ce n'est pas du tout la nécessité d'une méthode générale dont l'application permettrait de dépister avec sûreté l'arriération mentale des jeunes recrues. Tous les médecins qui ont suivi les travaux du Congrès de Nantes, y compris M. Simonin, sont convaincus de cette nécessité. Ce que M. Simonin a démontré dans son travail, c'est *l'insuffisance de la méthode des tests psychiques scolaires proposés par MM. Simon et Binet.* Et en cela je suis entièrement d'accord avec le Dr Simonin. Une expérience déjà longue concernant les enfants atteints d'anomalies psychiques diverses m'a permis de reconnaître que les tests psychiques *seuls*, de quelque origine qu'ils soient, anglaise, allemande, belge ou française, ne peuvent conduire à un diagnostic certain de l'arriération mentale. Ils peuvent au contraire conduire, comme l'a dit M. Simonin en ce qui concerne les conscrits, et comme je le pense au sujet des enfants, à de véritables erreurs de diagnostic. Entre autres causes d'erreur, il y a l'émotivité des sujets qui soumis tout à coup, dans un milieu nouveau pour eux, à un interrogatoire, sont plus ou moins troublés et répondent de travers. Et la conclusion de M. Simonin, à laquelle je me rallie entièrement, est que pour déterminer la valeur intellectuelle et morale des recrues, il faut recourir non seulement à des tests psychiques appropriés à chaque individu, mais encore et surtout à une étude approfondie de toutes les conditions biologiques des sujets soumis à l'examen phrénométrique. Il s'agit, en réalité, d'une véritable expertise médico-psychique qui nécessite une recherche souvent longue des antécédents héréditaires et personnels, ainsi qu'un examen somatique, psychique et pédagogique approfondi et prolongé. Certes, la méthode générale qui nous paraît utile pour apprécier l'état mental des enfants et des jeunes gens n'est pas aussi rapide que celle, trop simpliste, préconisée par MM. Simon et Binet; mais elle a l'avantage d'être plus complète, plus conforme à la réalité des faits, plus capable aussi d'établir, comme l'a dit M. Simonin au Congrès de Nantes, un verdict médical sérieux et inattaquable.

M. Simon. — Je répondrai à M. Roubinovitch : « C'est d'après des expériences nombreuses et personnelles, s'écrie-t-il, que M. Simonin a conclu contre vos méthodes. Le Dr Simonin ne s'élève pas contre un examen à l'entrée au régiment, mais il a reconnu que vos méthodes sont insuffisantes. Moi-même, qui les ai fréquemment

essayées chez des enfants, j'ai rencontré bien souvent des obstacles à leur mise en œuvre. » Je voudrais demander d'abord à M. Roubinovitch si le compte rendu de la *Revue neurologique* est conforme à la communication de M. le Dr Simonin?...

L'insuffisance de la méthode est en jeu; nous y viendrons. Il y a plusieurs points. En voici un premier : les communications du Congrès ne sont pas encore publiées; nous n'en avons connaissance que par les journaux; si le texte de la *Revue neurologique* est exact, — et nous avons toutes raisons d'après sa rédaction de penser qu'il reproduit *in extenso* la communication du Dr Simonin, — nous affirmons que les expériences rapportées par M. Simonin ne sont autres que des expériences faites par nous en sa présence, auxquelles il a assisté comme témoin, sans y prendre d'autre part.

Or, c'est sur ces expériences seules, — qui ont porté sur 11 sujets, et qui n'étaient destinées qu'à préparer la méthode elle-même, — qu'il base ses appréciations de l'examen que nous voulions proposer.

Nous nous étonnons du procédé. Et nous sommes plus surpris encore que le Dr Simonin ait pu par là juger une méthode sur laquelle nous ne donnons de renseignements qu'aujourd'hui!

Il va de soi, d'autre part, que nous n'avons jamais prétendu que notre procédé pût remplacer un examen médical complet. Mais il ne s'agit pas de cela. Ce que nous voulons, c'est simplement être à même de signaler les sujets sur lesquels il conviendrait que l'attention fût attirée dès leur entrée au régiment. Il serait absurde de notre part de penser pouvoir faire en cinq minutes aussi bien qu'avec une observation étendue. Mais les enquêtes sur les antécédents héréditaires, les antécédents personnels, le relevé des stigmates, l' « observation biologique »... tout cela est long. Un examen direct d'après nos méthodes permettrait de limiter ces enquêtes aux sujets qu'il signalerait comme déficients; il dispenserait d'y soumettre indistinctement tous les conscrits.

Deux mots encore : en ce qui concerne les effets de l'émotivité, etc., nous avons été les premiers à les signaler; ils ne sont d'ailleurs pas inhérents au procédé. — Enfin, M. Roubinovitch a cité comme source de nos tests notre livre sur *Les enfants anormaux*. Ils n'existent complets que dans un article sur le développement de l'intelligence, paru en 1908 dans la 14e *Année psychologique*.

XV. — Pathologie.

G. DROMARD. — **L'interprétation délirante.** — Journal de Psychologie, juillet 1910, p. 332-366.

Essai d'analyse psychologique des interprétations délirantes; elles ne s'expliquent pas par des lois logiques, mais par des associations,

des fusions d'images et de sentiments; les valeurs affectives fixent l'interprétation choisie. Dans nos études sur la folie systématisée nous avons présenté succinctement une analyse analogue.

PIERRE JANET. — **Une Felida artificielle.** — Revue Philosophique, avril 1910, p. 329-357, et mai 1910, p. 483-529.

C'est l'histoire extrêmement intéressante d'une malade hystérique, appelée Marceline, qui a été d'abord étudiée par Jules Janet, et que Pierre Janet a suivie pendant plusieurs années, jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, où elle est morte de tuberculose. Janet a souvent fait allusion à cette malade dans ses livres; il a étudié sur elle, de concert avec Charles Richet, les phénomènes d'inanition; il a jugé utile de donner en une fois l'observation complète de la malade; et il a eu raison, cela en valait la peine. Cette Marceline a été pendant toute sa vie d'hystérique, depuis dix-huit ans jusqu'à trente-cinq ans, en oscillation entre deux états bien différents au point de vue psychologique et physiologique; ce sont deux états, ou deux personnalités, qui ressemblent beaucoup aux personnalités présentées par Felida, la malade bien connue d'Azam. Marceline appartient au même type, seulement c'est une Felida artificielle, car l'une de ses deux personnalités est le résultat de manœuvres imaginées par Janet pour la guérir; et si elle avait été livrée à elle-même, peut-être n'aurait-elle présenté qu'un seul état, l'état déprimé. Dans cet état, elle était extrêmement triste, se forgeant des idées noires, manquant totalement d'activité, de volonté, très émotive, présentant de fréquentes contractures, des rétrécissements du champ visuel, de l'affaiblissement sensoriel; et surtout du dégoût pour la nourriture, une difficulté inouïe pour se nourrir et des vomissements qui l'empêchaient d'assimiler le peu de nourriture qu'elle avait réussi à avaler. Or, pour la tirer de cet état misérable, qui compromettait son existence, Jules Janet, puis son frère Pierre Janet, eurent l'idée de guérir les insensibilités et paralysies qu'elle présentait; on lui faisait des excitations, du massage, on attirait son attention sur les sensations qu'on lui faisait éprouver, et peu à peu on arrivait, après bien des difficultés, à faire disparaître insensibilité ou paralysie; alors, tout son état changeait : au lieu d'un état déprimé, il y avait un état alerte; l'attention, la mémoire étaient meilleures, l'activité plus grande, l'humeur enjouée, la malade pouvait se nourrir sans vomissements. Dans les premiers temps, après avoir provoqué cet état alerte, on avait peur d'y laisser la malade indéfiniment; on le laissait durer quelques heures ou toute une journée, on en profitait pour la nourrir, puis on ramenait l'état de dépression, qui paraissait être l'état normal, puisque c'est dans cette condition qu'on avait trouvé Marceline avant tout traitement. Puis, peu à peu, on s'aperçut qu'il n'y avait aucun inconvénient à laisser continuer l'état alerte; car alors Marceline pouvait s'occuper, travailler, elle entra comme

ouvrière et ensuite comme inspectrice dans une maison de commerce (?), et c'est ainsi qu'elle passait la plus grande partie de son existence. Mais de temps on temps, sous l'influence d'une émotion, ou de ses règles, ou d'un surmenage, bref d'une cause quelconque d'affaiblissement, la malade retombait dans son état de dépression; et, alors, on comprend quel était son désarroi, dans la maison de commerce où elle travaillait sans que personne se doutât de sa maladie; elle avait perdu la mémoire de ce qui s'était passé dans l'état alerte, ne reconnaissait plus les personnes récentes, était sur le point de commettre mille bévues; et il fallait alors recourir à Janet, qui avec plus ou moins de peine effaçait les anesthésies de son état de dépression et la remettait dans un état alerte. Cette sorte de résurrection se faisait tantôt tous les mois, tantôt plus souvent, et on devine l'embarras et l'ennui que le traitement d'une pareille malade dut procurer à son médecin. La voilà enfin morte, la malheureuse, et Janet nous retrace sa triste carrière. Les réflexions qu'il fait à son sujet sont intéressantes. Il remarque qu'on n'a pas le droit d'appeler état normal de la malade son état de dépression; il vaudrait mieux appeler normal son état alerte, où ses facultés étaient à peu près restaurées. En présence de ces phénomènes si complexes, il n'a pas de peine à montrer que la théorie intellectualiste, qui explique toute l'hystérie par de la suggestion, c'est-à-dire par une idée, aurait fort à faire; ces malades sont suggestibles, mais il faudrait une suggestion bien extraordinaire pour produire et faire vivre en elles, pendant tant d'années, de tels dédoublements de la personnalité. En ce sens, nous croyons que Janet a bien raison; ce qui domine tout, à notre avis, ce sont les séparations de conscience, ou possibilité de production d'états différents et indépendants; il est probable que la suggestibilité n'est qu'un effet secondaire. Mais comment expliquer ces pluralités d'état? Janet suppose qu'il y a, à la base, des états de misère physiologique, d'épuisement; la dépression de Marceline est produite par du surmenage, par des émotions, par tout ce qui peut user ses forces; et, en effet, toutes les fois que ces causes d'affaiblissement se produisent, l'état dépressif se produit aussi, avec tout son cortège de caractères. Janet émet à ce sujet l'idée intéressante que chez les circulaires l'alternance des états d'excitation et de dépression n'est pas due à une périodicité abstraite, mais à des causes d'épuisement, des excès dont on trouverait la trace si on étudiait de près l'existence de ces malades. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, et nous ignorons si les aliénistes l'accepteraient. Janet fait encore remarquer que ce qui sépare Marceline d'une périodique, d'une maniaque dépressive, c'est la formation de personnalités multiples, avec mémoires séparées, caractères différents, distribution différente de la sensibilité, et ainsi de suite. Cela est juste. Mais il veut encore essayer d'expliquer comment ces personnalités se forment, comment Marceline déprimée n'a que le souvenir de ses états de dépression; et il suppose que cela tient en

définitive à ce que la conscience de ces malades est un champ rétréci; elle est envahie par certains souvenirs, certaines émotions, et alors, faute de place, en quelque sorte, souvenirs et émotions d'un autre ordre sont exclus du champ. C'est ingénieux, mais vraiment trop vague pour être une explication. Ce que nous ne comprenons pas, non plus, c'est qu'un état de misère physiologique puisse être remplacé par un état alerte, avec qualités physiologiques bien meilleures, et pouvant durer plusieurs mois, tout cela à la suite d'une séance de suggestion, où on a fait du massage sur un membre ou restauré une sensibilité. On se demande alors si cet état de misère physiologique était bien réel, a été bien constaté, pour qu'il puisse disparaître sous des influences aussi minimes, ou s'il n'y avait pas surtout une dépression mentale. Aussi, malgré toute notre sérieuse estime pour une si longue et si belle observation, croyons-nous qu'en définitive les aliénistes ont raison de se méfier de l'hystérie; ce n'est pas avec une maladie aussi mystérieuse, aussi fuyante, aussi extraordinaire qu'on peut trouver une base solide pour l'étude de la psychiatrie.

A la suite de la publication de cet article, il y a eu une polémique entre Sollier et Janet. Janet avait insinué que c'est en assistant aux expériences de Jules Janet sur Marceline que Sollier avait conçu sa théorie de l'hystérie, d'après laquelle l'hystérie est un sommeil total ou partiel, dont on tire les malades en *réveillant* leurs sensibilités. Sollier a protesté, et déclaré que ses théories sont fondées uniquement sur ses observations personnelles; Janet a répliqué en prétendant que la lettre de Sollier contenait en quelque sorte l'aveu du coupable. J'ai lu et relu la lettre de Sollier et n'y ai rien trouvé de semblable. Ah! la polémique!...

A. Binet.

E. JONES. — **Die Pathologie der Dischirie** (*La pathologie de la dischirie*). — Journal f. Psychol. u. Neurol., XV, 145-184; 1910.

Sous le nom de dischirie, l'auteur désigne l'état du malade qui, conservant son acuité sensorielle et demeurant capable de localiser exactement le siège d'une impression, se trompe sur le côté du corps qui a été excité ou l'ignore tout à fait. La dischirie comporte trois degrés : l'achirie, dans laquelle le malade ne se rend pas compte du côté excité, l'allochirie, dans laquelle il localise l'excitation sur le point symétrique du côté opposé, la synchirie, enfin, dans la quelle il perçoit l'excitation des deux côtés à la fois. — Description minutieuse de deux cas, l'un de dischirie monolatérale, l'autre de dischirie bilatérale. Pour Jones, la dischirie est essentiellement un phénomène d'ordre amnésique. Considérons l'allochirie proprement dite. Le malade a « oublié » sa main, son bras, tout un côté de son corps. Pour tirer parti des impressions qui affectent ce côté, il les rapporte, il les transfère à l'autre. L'interprétation de l'auteur est intéressante dans son principe, mais nous ne voyons

pas qu'elle puisse rendre compte de l'allochirie bilatérale et nous n'avons pas su découvrir dans le mémoire de Jones la solution de cette difficulté. J. L. DES B.

GRACE HELEN KENT et A. J. ROSANOFF. — **A Study of Association in Insanity** (*Étude de l'association des idées chez les aliénés*). — American Journal of Insanity, vol. LXVII, nos 1 et 2, 1910; 142 p.

C'est un travail de statistique fait sur les associations des idées. L'expérience sur les associations d'idées consiste, nous le rappelons d'abord, à dire un mot à un sujet; et il est convenu que le sujet répond par un second mot associé avec le premier. Par exemple, on lui dit : *table*; il répond : *chaise*. D'innombrables travaux ont été faits là-dessus, pour étudier la vitesse de la réaction, la qualité des mots donnés en réponse, l'influence de la fatigue et d'une foule d'autres conditions sur cette qualité des réponses; de grands efforts ont été tentés surtout pour donner une classification de ces associations d'idées; et il semble que jusqu'ici on n'est pas arrivé encore à quelque chose de bien satisfaisant. Ce qui a surtout manqué, au dire de bons auteurs, c'est qu'on n'a pas fait assez d'introspection.

Le travail immense que nos deux auteurs viennent d'accomplir, ne se réclame point du tout de l'introspection; jamais le sujet n'a été interrogé pour savoir ce qui lui avait passé par l'esprit quand il avait prononcé tel mot. L'idée des auteurs a été toute différente; ils ont fait, disions-nous, de la statistique. Ils ont opéré sur un très grand nombre de personnes, afin de bien étudier le point suivant : il y a des associations de mots qui sont communes, c'est-à-dire qui se répètent d'une personne à l'autre, et dont on trouve plusieurs exemples, si on fait des expériences chez un grand nombre d'individus; l'association *table-chaise* que nous citions tout à l'heure en est un exemple; c'est une association très fréquente, très banale. Il y a, contrastant avec les précédentes, des associations individuelles, qui se rencontrent seulement une fois, chez un seul sujet, qui lui sont par conséquent personnelles; ce second caractère, bien entendu, est tout relatif, et dépend de l'extension qui a été donnée aux recherches. Si un expérimentateur étudie seulement dix personnes, il trouvera un plus grand nombre de réponses individuelles que celui qui en étudie cent. Les auteurs ont donc fixé leur attention sur ce caractère : il y a des associations communes, et il y a des associations individuelles. Puis, ils ont examiné si ces deux ordres différents d'association se présentent en nombre égal chez les individus normaux et chez les aliénés.

Par conséquent, il a fallu d'abord établir les tables de fréquence des associations, et ce ne fut pas une petite affaire, car en Amérique on aime faire grand. Les auteurs ont d'abord emprunté à l'aliéniste allemand Sommer la série de cent mots que celui-ci a imaginés pour servir aux expériences d'associations d'idées; ce

sont des mots empruntés, dans une proportion discutée, à tous les départements possibles des sens et des pensées et des sentiments. Puis, ils ont fait leurs expériences sur des sujets normaux de toutes espèces, des jeunes gens, des vieux, des hommes, des femmes, des gens instruits, des gens ignorants, etc. Combien d'individus leur ont servi? Mille. Oui, mille! A chacun il a été demandé cent réactions, de sorte que le nombre total de réponses qui ont été écrites est de cent mille! Ce travail énorme a été fait avec le plus grand soin, comme cela apparaît quand on parcourt les tables très claires qui sont contenues dans l'article ; du reste, tout l'article, avec sa précision, sa clarté, sa méthode, sa concision, donne une impression excellente.

En dépouillant tous ces matériaux, les auteurs font une distribution des réponses qui indique tout de suite combien les réactions communes sont plus fréquentes que les réactions individuelles chez les individus normaux. Voici les chiffres les plus importants à citer :

Réactions communes, 91,7 p. 100;

Réactions douteuses, 1,5 p. 100;

Réactions individuelles, 6,8 p. 100;

Ainsi, chaque sujet donnait 100 réactions, puisqu'on lui proposait cent mots; et sur les cent mots par lesquels il a répondu, on trouve que l'immense majorité, 9 sur 10, sont des mots qu'on rencontre chez d'autres sujets; le nombre des réactions individuelles n'est même pas de 1 sur 10, il est de 6,8 sur 100; reste un petit nombre de réactions douteuses. Sous ce nom, les auteurs indiquent, non pas des réponses dont le classement les a embarrassés, mais des réponses dans lesquelles le sujet modifiait grammaticalement le mot qui lui était donné.

On comprend que les réactions communes n'ont pas toutes la même valeur; il en est qui sont communes parce que, sur les 1 000 sujets, elles ont eu lieu deux fois; d'autres sont communes parce qu'elles ont eu lieu cent fois et davantage. Les auteurs indiquent par un chiffre facile à comprendre le degré de fréquence de chaque association. Ainsi, l'association table-chaise a été donnée par 267 personnes sur 1 000, et les auteurs donnent à cette association le coefficient de 267. Si par hasard, ce qui est du reste impossible, un mot était répété par les 1 000 personnes sans exception, il aurait comme coefficient 1000. Conformément à ce système de notations, le 0 représente une association strictement individuelle. Une table très complète, qui suit le travail en appendice, et qui représente 50 pages de petit texte, donne toutes ces indications; c'est ce que les auteurs appellent la *table de fréquence.* Elle sera nécessaire pour les investigateurs futurs qui emploieront la même méthode et désireront savoir ce que valent les associations de leurs sujets sains et aliénés — sans être obligés de recourir à une étude préalable de 1 000 personnes.

Le nombre des associations communes varie grandement d'un

sujet à l'autre; les chiffres donnés plus haut ne sont que des moyennes. Le nombre des réponses individuelles tombe à zéro pour un grand nombre de sujets : parfois il s'élève très haut, jusqu'à 30 p. 100. Chez les personnes d'éducation distinguée, ce nombre est plus élevé que chez ceux dont l'éducation est commune ; la moyenne est en effet de 9,3 dans le premier cas, et de 5,8 dans le second. D'où cela provient-il? A ce que nous supposons, de ce que les premiers ont tout simplement un vocabulaire plus étendu.

Arrivons aux aliénés, puisque toute cette étude a été faite à leur intention. Les auteurs ont étudié en tout 247 malades d'hôpital, parmi lesquels nous signalons 32 cas de folie maniaque-dépressive, 32 cas de paralysie générale, 24 épileptiques, 108 déments précoces et enfin 33 paranoïaques. On voit que les auteurs sont imbus des idées de Kræpelin, et ce n'est pas un mal; on voit aussi qu'ils ont constitué un groupe de paranoïaques; textuellement, ils disent : « paranoic conditions ». Ce groupe nous paraît un peu élevé pour offrir toute garantie : nous pensons qu'on ne peut pas trouver autant de paranoïaques vrais dans une population d'hôpital ou d'asile où l'on trouve 32 folies maniaques-dépressives; il est probable que les auteurs ont confondu dans ce groupe des folies systématisées sans démence et aussi des formes démentielles qui appartiennent à la démence précoce; du reste, ils semblent avoir eux-mêmes des doutes sur la constitution de ce groupe; aussi pensons-nous qu'il serait utile de n'en pas tenir compte pour une étude spéciale de la paranoïa.

L'idée de rechercher si les aliénés ne présentent pas des réactions plus individuelles que les sujets normaux nous paraît extrêmement intéressante. Quelques types de malades présentent en effet un caractère encore mal défini d'excentricité, de bizarrerie, disons d'*atypie*, qui d'après certains auteurs aurait même une valeur nosographique. Pour le dire en passant, rappelons que Magnan a créé une folie des dégénérés qui, pratiquement, ressemble beaucoup à la démence précoce; ce sont les mêmes malades; seulement, ils sont vus à des points de vue assez différents par Magnan et Kræpelin. Ce qui a surtout frappé Magnan, c'est la bizarrerie de l'allure, l'atypie, et Magnan a cru — mais ce n'est nullement prouvé — que cette atypie est due à une influence extrêmement forte de l'hérédité. Bien souvent, Simon et moi, nous avons déploré qu'on ne pût pas préciser davantage ce caractère d'atypie. Un aliéné a des idées qui semblent surprenantes, bizarres, cocasses,... mais comment apprécier cela? Peut-être que le travail que nous analysons en ce moment donnerait la solution cherchée, par la méthode des associations d'idées : c'est à voir.

Comme on pouvait s'y attendre, l'ensemble des aliénés a des réactions plus souvent individuelles que les normaux. Voici comment elles se distribuent :

Réactions communes, 70,7 p. 100;

Réactions douteuses, 2,5 p. 100;

Réactions individuelles, 26,8 p. 100.

C'est là une différence moyenne. Quoiqu'elle soit importante, les auteurs sont très prudents à en tirer des conclusions. Ils déclarent franchement qu'ils ne croient pas d'ores et déjà prouvé qu'on puisse en tirer une méthode de diagnostic; car ils remarquent qu'il y a toutes les transitions entre leurs aliénés et les normaux : des normaux, rappelons-le, ont 30 p. 100 de réactions individuelles. Et cela tient, pensent-il, à ce que parmi leurs normaux il y a beaucoup d'originaux et d excentriques. Cela tient aussi, pensons-nous, à ce que dans leurs aliénés il doit y avoir beaucoup de malades chez lesquels les associations d'idées ne sont pas modifiées et devenues anormales.

Les auteurs ont fait une étude aussi attentive que possible de leurs réactions individuelles, et ils ont essayé de les classer. Ils ne sont pas éloignés de croire que ces réactions individuelles sont pathologiques. On voit comment ils ont été amenés à cette idée, qui nous paraît exagérée. Il ont regardé une à une ces associations individuelles, ils ont cherché à les comprendre; un tiers environ restent inexpliquées; pour le reste, il croient découvrir des phénomènes de *dissociation* partielle ou totale; par là ils entendent une rupture du lien associatif ordinaire; on voit que ce n'est guère qu'un mot. Ce qui est plus intéressant, c'est l'énumération des types les plus fréquents de ces associations individuelles. En voici des exemples : réactions par analogie de sons; réactions contenant des néologismes, des mots forgés; répétition d'une réaction précédente; répétition du mot excitant donné précédemment; mots complétant le mot donné, etc.

Les résultats les plus intéressants ont été donnés, à notre avis, par l'étude comparée de la démence précoce et de la folie maniaque-dépressive. Ce sont là, nous le savons, les deux maladies qu'il y a un intérêt essentiel à distinguer; et l'utilité pratique de cette distinction, comme l'intérêt théorique qui s'y attache, sont des choses si importantes que si la méthode d'association pouvait être de quelque usage, elle serait la bienvenue. Nous regrettons qu'ic les détails de la méthode suivie par les auteurs, les détails sur l'état des malades diagnostiqués soient vraiment un peu pauvres. En tout cas, voici ce qu'ils observent.

Dans la démence précoce, disent-ils, le nombre des réactions individuelles dépasse de loin ce qu'on observe non seulement chez les normaux, mais encore chez les autres aliénés. Ces réactions individuelles se composent le plus souvent de réactions non classées, de néologismes, de réactions par similitude de sons, et par quelques types de préservation (ou répétition des mêmes mots que le malade semble affectionner). Ce qu'il y a de plus caractéristique, ce sont : les néologismes dépourvus de sens; les réactions incohérentes; les réactions stéréotypées. Les auteurs ajoutent que ces symptômes si caractéristiques ne sont pas présents dans tous les cas, que bien souvent ils prennent une forme atténuée, et qu'il y a

toutes les transitions avec l'état normal. Nous ne pouvons pas nous empêcher de regretter ici que l'état des malades n'ait pas été indiqué plus clairement.

Dans la folie maniaque-dépressive, la différence avec l'état normal est bien moins grande. Le nombre des réactions individuelles est dans la plupart des cas à peine supérieur à la normale; et celles-ci sont très souvent normales. Dans quelques cas, le seul caractère anormal est de donner des réactions non-spécifiques (c'est-à-dire qui s'appliquent à tout), avec très peu de réactions individuelles. Cette tendance est observée dans les phases de dépression autant que dans celles d'excitation, et même pendant des états de retour apparent à la vie normale. Dans certains cas enfin, il y a une grande abondance de réactions incohérentes, qui ressemblent énormément à celles de la démence précoce, et cette ressemblance embarrasse beaucoup les auteurs.

Dans certaines formes d'épilepsie ou de paralysie générale, les auteurs ont observé, entre autres, des réactions qui se répètent, quel que soit l'excitant, ou des réactions non-spécifiques, quelconques, et ces deux caractères leur paraissent indiquer avec raison qu'il y a un rétrécissement de l'horizon mental.

Tel est ce travail, un des plus complets, croyons-nous, qui ait paru sur les associations d'idées chez les aliénés. Il garde malheureusement une allure de statistique; la statistique préalable était nécessaire : mais il aurait fallu aller au delà, étudier plus profondément les cas. Il aurait fallu, par exemple, examiner des cas typiques de démence précoce et de folie maniaque dépressive, et montrer la différence de leurs réactions; il aurait fallu ensuite voir les différences de réactions dans des cas difficiles à distinguer. Il aurait fallu encore bien des choses... Nous souhaitons vivement que les auteurs continuent énergiquement leur travail, et ne s'arrêtent pas, comme Moïse, au seuil de la terre promise.

A. Binet.

M. KOEPPEN et A. KUTZINSKI. — **Systematische Beobachtungen über die Wiedergabe kleiner Erzählungen durch Geisteskranke** (*Reproduction d'un récit simple. Observations systématiques sur les aliénés*). — Un vol. in-8°, v-233 pages, Karger, Berlin; 1910.

Les recherches de Köppen et Kutzinski fournissent une intéressante contribution à la psychologie de la pensée. Entreprises, à l'origine, dans l'espoir de découvrir de nouveaux éléments de diagnostic, elles n'ont pas tardé à entraîner les auteurs dans l'analyse de l'activité mentale elle-même. Ce sont les résultats de cette analyse qui forment l'objet essentiel du présent ouvrage. Köppen et Kutzinski ont recueilli chez les aliénés les plus divers 275 observations environ. La méthode qu'ils ont employée est voisine de celle que Binet a recommandée à tant de reprises. Le sujet avait pour tâche de reproduire, immédiatement ou après un certain délai, une

petite histoire bien adaptée au degré de culture des malades d'hospice. Le procédé, extrêmement simple en principe, exige, dans l'application, beaucoup de patience et d'ingéniosité. Dans une suite de chapitres, fort clairement écrits, les auteurs étudient les processus de différenciation et de combinaison qui interviennent dans la reproduction d'un récit; l'attention et les forces de direction qu'elle comporte; la mémoire, le jugement, le langage, l'affectivité. Les observations, les analyses minutieuses, qui remplissent la plus grande partie du livre, ne se prêtent pas à un compte rendu. Il faut les lire dans le texte. Nous ne pouvons retenir ici que les conclusions. — Un récit, pour simple qu'il soit, représente un ensemble cohérent, dont les éléments sont ordonnés, d'après un principe déterminé, en vue d'un but défini. L'activité qu'il met en jeu peut être prise comme type d'activité mentale. L'examen des altérations que la maladie entraîne dans l'exécution de cet acte permet de reconnaître avec une clarté particulière les facteurs de celui-ci. Pour les auteurs, tout acte comporte une force de direction, commandant à son tour des processus de différenciation et de combinaison. Grâce à la différenciation, les éléments essentiels sont distingués des éléments sans importance. La combinaison reprend les éléments pour en former un système. Si la différenciation et la combinaison ne sont pas subordonnées à une fin, mais s'opèrent au hasard des circonstances, aucun ensemble cohérent ne saurait être constitué. — Les lecteurs de l'*Année* se rappellent sans doute que Binet a développé, au terme de ses recherches sur « l'intelligence des imbéciles » (voir l'*Année*, XV, p. 122 et suiv.), des idées analogues. La pensée, disait Binet, comporte trois éléments distincts, une direction, une adaptation, et une critique. Et, plus loin, « l'effort d'adaptation dont est capable une mentalité d'imbécile, reste en route de deux manières : d'abord par défaut d'essais successifs,... en second lieu, par un défaut dans le travail de différenciation qui est nécessaire pour que l'adaptation exacte de la pensée au but soit assurée ». Si l'on prend la peine de comparer les conclusions des auteurs allemands et du psychologue français, on se convaincra que les processus de différenciation et de combinaison décrits par les premiers correspondent tout à fait à ceux que le second désigne sous le nom d'adaptation et de critique. Cet accord dans les résultats est d'autant plus significatif que Köppen et Kutzinski ne paraissent pas connaître les derniers travaux de Binet. Il méritait d'être relevé.

J. L. DES B.

F. REGNAULT. — **La genèse des miracles.** — Paris, 1910, Giard et Brière, 323 pages.

Ce livre de vulgarisation se divise en deux parties : dans la première, l'auteur résume tous les phénomènes merveilleux que peuvent produire l'hystérie, la suggestion, l'action du moral sur les organes; et, dans la seconde partie, il applique ces résultats à

l'étude des sorciers, des prophètes, de Jésus, de Mahomet et de leurs miracles; le dernier chapitre, sur les Miracles de Lourdes, est très intéressant.

XVI. — Traités, méthodes.

E. CLAPARÈDE. — **L'Unification et la fixation de la terminologie psychologique**. — Arch. de psychologie, n° 34, janvier 1910, t. IX, p. 109-124.

Claparède, qui a toujours eu du goût pour les questions de définition, de terminologie, de classification, en un mot pour ce qui concerne comme la police de la psychologie, fait ici quelques propositions pour simplifier, clarifier la terminologie employée; il remonte aux principes, en formule de très raisonnables, et en propose quelques applications. Il rappelle que Baldwin a fait des propositions analogues au Congrès de Genève, que Courtier a apporté à ce Congrès un système de notations symboliques trop compliqué et trop artificiel pour être admis, et enfin qu'une commission internationale de quatre membres a été nommée pour étudier ces questions et faire un rapport au prochain Congrès.

Dr I. JOTEYKO. — **Aide-mémoire de psychologie expérimentale et de pédologie**. — Volume I : *Les Sensations*; in-12, 322 pages, Bruxelles.

C'est un résumé des notions fondamentales relatives aux sensations. Ce résumé se décompose en six chapitres : 1° Les sens cutanés; 2° Le sens musculaire; 3° Le goût; 4° L'odorat; 5° L'audition; 6° La vision. Les applications pédagogiques de ces études ne sont pas négligées. Aussi, dans le chapitre I, il y a une section sur l'esthésiométrie à l'école et sur la mesure de la fatigue au moyen de la sensibilité tactile; dans le chapitre V, l'auteur se préoccupe de la mesure de l'audition des élèves; dans le chapitre VI, il y a toute une section aussi sur la mesure de l'accuité visuelle. Il nous semble que ce livre rendra des services aux instituteurs curieux de s'instruire.

CARL E. SEASHORE. — **La classe d'expérience**. — Journal of Educational Psychology, janvier 1910.

La psychologie expérimentale est enseignée soit au moyen de travaux de Laboratoire, soit par des expériences faites devant toute une classe passive et, enfin, par des expériences individuelles faites sans appareil.

M. Seashore propose une quatrième méthode d'enseignement qui semble une heureuse combinaison des deux dernières : la classe

d'expériences dans laquelle chaque étudiant est actif et responsable de son expérience; cette expérience doit être suffisamment intensive pour être vivante et chacune de ses parties doit être expliquée et interprétée.

Ainsi, pour la mesure de la discrimination de degrés des sons, M. Seashore, se servant de diapason et d'autres instruments, fait noter dans des questionnaires préparés à cet effet, à tous les étudiants, leurs propres observations, qu'ils analyseront, jugeront et classeront ensuite individuellement, d'après les directions du professeur. M. Seashore pense qu'il y aurait avantage à ce que ces instructions soient imprimées, afin que l'étudiant les apprenne chez lui, ce qui serait une économie de temps.

Il serait bon qu'on se servît davantage de ces classes d'expériences; malheureusement leur préparation est très longue et demande souvent des connaissances très spéciales. Pour introduire un grand nombre d'exercices semblables dans l'enseignement, il faudrait que des psychologues coopèrent dans cette direction; ou mieux encore, pense M. Seashore, ce serait que l'Association Américaine de psychologie nomme un comité qui dirige ces travaux.

Cet enseignement peut en effet être excellent, mais il est malheusement d'une application très difficile et très restreinte. G.

TOULOUSE ET H. PIÉRON. — **Technique de psychologie expérimentale.** — 2 vol. in-18, Paris, Doin, 1910; 303 et 288 pages; 2e édition.

Nous nous faisons un plaisir de signaler ce traité de technique, le premier qui existe en France. Il paraît à peu près en même temps que celui de Whipple en Amérique. Le titre n'est pas tout à fait exact : c'est non pas une technique de psychologie expérimentale, mais une série de *tests*, c'est-à-dire des épreuves rapides et précises. Une technique aurait exigé la définition de la notion de *mesure*, dont les auteurs font un si fréquent usage.

Les chapitres sont les suivants : Introduction, — Mesure des phénomènes sensoriels élémentaires, — Mesure des phénomènes sensoriels complexes, — Mesure des perceptions liées à des sensations visuelles associées, — Mesure des perceptions liées à des sensations auditives associées, — Sens du temps et du rythme, — Mesure de l'attention sensorielle, — Mesure de l'affectivité sensorielle, — L'objectivation affirmative, — L'objectivation motrice, — Mesure des phénomènes intellectuels, mémoire, association, logique, — Détermination de la synthèse individuelle, la conduction volontaire, les corrélations fonctionnelles et la comparaison des individus, la détermination du type individuel.

Les mérites de l'ouvrage sont : 1° il est clair; 2° il s'étend aux phénomènes intellectuels et leur fait une grande place. Les défauts sont : 1° une connaissance parfois incomplète de la littérature; 2° trop peu d'indications sur les effets qu'on peut obtenir des tests,

(lacune qu'on ne trouve pas dans le traité de Whipple); 3° parfois même, il semble que les auteurs proposent des tests qu'ils n'ont point essayés, mais je pense que ce n'est là qu'une apparence; 4° il est dommage qu'on ne dise pas avec précision à quels sujets ces tests sont adaptés (Whipple a aussi commis cette erreur). On n'étudie pas des enfants comme on étudie des malades; ni des nerveux comme on étudie des normaux. Suivant les sujets, suivant les problèmes à résoudre, la technique doit varier. La méconnaissance de cette vérité donne à la technique quelque chose de vague, de flottant et même de suranné. Espérons que les auteurs, dans une prochaine édition, préciseront davantage le point de vue auquel ils se sont placés. A. Binet.

G. M. WHIPPLE. — **Manual of Mental and Physical Tests** (*Manuel de tests mentaux et physiques*). — Un vol. in-18, 534 pages, Baltimore; 1910.

Que ce livre soit le bienvenu! Nous n'en possédions pas de semblables : et lorsqu'il fallait étudier un test, on était obligé de recourir à des monographies. L'auteur a choisi une cinquantaine d'épreuves, qui lui ont paru meilleures, plus précises que les autres; il en fait l'historique, il décrit les appareils nécessaires, les précautions à prendre, la marche à suivre, les résultats et conclusions qui ont été obtenus. En parcourant le volume, on remarque avec plaisir que l'auteur n'a pas consacré la plus grande partie de son livre à des mesures d'anthropométrie et de capacité motrice, ou de sensibilité; 23 tests sont seulement consacrés à ce qui précède. Le reste (24 à 54) concerne l'attention et la perception (24 à 30), description et témoignage (31 et 32), l'association, l'apprentissage, la mémoire (33 à 39), la suggestibilité (40 à 44), l'imagination et l'invention (45 à 49), et le reste, ce sont des tests généraux, comme la mesure de l'intelligence. Ce livre rendra de grands services à tous les travailleurs, et il faut être reconnaissant à Whipple de l'avoir écrit.

XVII. — Questions philosophiques.

P. ARCHAMBAULT. — **E. Boutroux** (*Choix de Textes avec une Étude sur l'œuvre*). — 10 portraits et gravures. Un vol., 217 pages; Michaud, Paris.

L'*Année psychologique*, étant donné sa spécialité, ne peut rendre compte longuement des publications comme celles de la Collection intitulée « les Grands Philosophes », à laquelle appartient ce livre. Mais il est bon de dire ici quels services peuvent rendre aux psychologues des monographies bien faites de penseurs. On a cru un moment que seule la psychologie pathologique pouvait éclairer la

psychologie normale; on exagérait une vérité, et l'on pense justement, à présent, que la première de ces deux psychologies a tout à gagner, de son côté, à être rapprochée de l'autre. Mais il demeure exact que tous les êtres d'exception, des plus admirables aux plus regrettables, doivent être étudiés de qui veut connaître l'homme moyen. Dans une certaine mesure, en particulier, il est certain que le supérieur explique l'inférieur, tantôt par ce qu'il a en plus, tantôt par ce qu'il a en moins; les choses se passent, *mutatis mutandis*, de la même manière que lorsqu'on tente le genre d'explication inverse. Le livre de M. Archambault est une étude très consciencieuse et très complète, malgré ses dimensions restreintes, de l'œuvre de M. Boutroux, que l'auteur expose d'une façon très vivante, très psychologique. Spécialement, il fait valoir les parties de cette œuvre qui sont consacrées à établir les droits des thèses philosophiques connexes aux croyances morales de l'homme; ces droits sont comme des faits, attendu qu'il y a, dans l'âme humaine, une véritable nécessité de les poser; les postulats de la science, moins rigides que le vulgaire ne le pense, ne sont pas d'une nécessité supérieure à celle de ces thèses; il est un art de concilier les contraires qui n'a rien d'artificiel quand il est pratiqué par des esprits en qui n'est étouffée aucune des aspirations essentielles de l'homme et qui sont, en même temps, conscients de la part de contingence que renferme la science, ainsi que des limites de toute connaissance positive. L.

A. BUTTNER. — **Zweirlei Denken. Ein Beitrag zur Physiologie des Denkens** (*Les deux formes de la pensée. Une contribution à la physiologie de la pensée*). — Une brochure de 32 pages, Barth, Leipzig; 1910.

Les deux formes que l'auteur distingue sont la pensée par représentations et la pensée par concepts ou, si l'on préfère, la pensée par images sensibles et la pensée par mots. L'une et l'autre ont pour substrat physiologique d'innombrables réseaux de voies, créées et exploitées tour à tour dans les centres nerveux. Ces réseaux se constituent peu à peu sous la pression du monde extérieur et c'est le monde extérieur qui — par l'intermédiaire des catégories d'espace, de temps et de causalité, — introduit en définitive l'ordre dans la pensée. Les catégories logiques dérivent des catégories sensibles et prennent par conséquent, comme celles-ci, leur racine et leur force dans le monde extérieur. Telles sont les idées principales que Büttner développe dans son opuscule. La « contribution » qu'il apporte est surtout, on le voit, une contribution à la théorie de la connaissance. Elle ne saurait prétendre, de ce point de vue, à une grande originalité. J. L. DES B.

H. DINGLER. — **Grenzen und Ziele der Wissenschaft** (*Limites et but de la science*). — Un vol. in-8°, 125 pages, Barth, Leipzig; 1910.

La théorie de la science que l'auteur esquisse dans son petit

livre rappelle celle de Mach, — l'ouvrage de Dingler est dédié à Mach et à Ostwald. On sait que, pour l'illustre physicien de Vienne, le propre de la science est de procurer une épargne de travail intellectuel, une économie de pensée. Le calcul permet d'éviter les dénombrements directs; la dioptrique de Gauss permet d'éviter l'étude des surfaces réfringentes particulières d'un système optique, etc., etc. Dingler essaie de montrer comment le principe d'économie se réalise en fait dans la science. « Expliquer » scientifiquement un phénomène, c'est le décomposer en phénomènes plus simples, aussi simples que possible, élémentaires. Rechercher dans tel ou tel domaine les processus élémentaires qui donnent le moyen de reconstituer logiquement et effectivement la totalité des phénomènes appartenant à ce domaine : tel est le but prochain de la science. La science trouverait son terme dans la découverte des processus élémentaires nécessaires et suffisants pour rendre compte de la totalité du réel. De ce terme, elle se rapproche sans cesse, mais elle ne l'atteindra jamais. J. L. DES B.

J. FRIEDRICH. — **Die Bestrafung der Motive und die Motive der Bestrafung. Rechtsphilosophische und kriminalpsychologische Studien.** (*La punition des mobiles et les mobiles de la punition. Études de philosophie du droit et de psychologie criminelle*). — Un vol. in-8°, VII-312 pages, Rothschild, Berlin et Leipzig; 1910.

Dans les sociétés supérieures le droit a un caractère de finalité consciente ; c'est le cas notamment du droit pénal. Sans faire intervenir les impératifs de la raison, de la religion et de la morale, on peut étudier les mobiles du législateur, les mettre en rapport avec les mobiles du juge appliquant la peine et constater que, pour la théorie de la contrainte psychologique, ils servent de contre-motifs aux motifs du criminel. La notion de « mobile » n'est pas pour le moment un concept juridique, mais il est urgent qu'elle le devienne et la psychologie du droit y contribuera : l'auteur entend par là non pas l'étude du témoignage ou la psychopathologie du criminel, mais avant tout la recherche des intentions de ceux qui font la loi, qui l'appliquent, et qui la violent. Le livre de F. est plus juridique que psychologique, mais il témoigne d'une belle connaissance des travaux de la psychologie contemporaine. Les réformes pratiques qu'il propose en matière de procédure criminelle et de régimes pénitentiaires, l'examen qu'il fait des projets de code pénal à l'étude en Allemagne, en Autriche, et en Suisse, ont un intérêt d'actualité.

PIERRE BOVET.

CHARLES S. MYERS, C. LLOYD MORGAN, H. WILDON CARR, G. F. STOUT, WILLIAM MAC DOUGALL, CHARLES S. MYERS. — **Instinct and Intelligence** (*Instinct et Intelligence*). — The British Journal of Psychology, octobre 1910, vol. III, part. 3, p. 209-270.

C'est une suite de discours sur ce sujet si intéressant de la dis-

tinction entre l'instinct et l'intelligence. La discussion a été ouverte par Myers, qui a essayé de montrer que les deux caractères des instincts : 1° l'ignorance du but à atteindre; 2° la fixité et la perfection des actes instinctifs, sont deux caractères susceptibles de degré et que, par conséquent, il n'existe point une barrière entre l'intelligence et l'instinct. Carr soutient l'opinion de Bergson, qui voit dans l'instinct et l'intuition une forme de connaissance qui est radicalement distincte de l'intelligence. Lloyd Morgan soutient également, mais pour d'autres raisons, que la différence est spécifique entre intelligence et instinct. — Au contraire, Stout et Mac Dougall se rangent plus volontiers à l'opinion de Myers, tout en insistant sur le caractère héréditaire de l'instinct. Cette discussion nous a paru intéressante; mais elle gagnerait à rouler sur des exemples précis. Il aurait été préférable qu'on analysât à fond un acte instinctif particulier, et un acte intelligent particulier, et qu'on recherchât si la même interprétation des deux peut être donnée. A. BINET.

J. PIKLER. — **Ueber die biologische Funktion des Bewusstseins** (*Sur la fonction biologique de la conscience*). — Une brochure de 13 pages (Extr. de Scientia); 1909.

LE MÊME. — **Die Stelle des Bewusstseins in der Natur** (*La place de la conscience dans la nature*). — Une brochure de 34 pages, Barth, Leipzig; 1910.

Ces brochures font suite à celles que l'*Année* a analysées en 1910. Toute perception suppose un contraste entre deux tendances : la tendance du sujet à persévérer dans une impression passée (que l'on ramènera, si l'on veut, à la plasticité des tissus nerveux), et l'action physique de l'objet. La conscience résulte du choc de ces deux tendances, l'une et l'autre purement objectives. Mais des chocs analogues se rencontrent en dehors des êtres vivants. Faut-il admettre que toute résistance, toute force contrecarrée par une autre, s'accompagne d'un sorte de conscience? Rien ne nous interdit de le penser, mais ce qui caractérise la conscience, là où nous pouvons la constater directement, c'est l'organisation des impressions reçues en vue de l'avenir, — la tendance à la répétition que crée l'impression reçue. « L'élément psychique ou animiste n'est pas dans les sciences de la nature un accessoire qui se laisse facilement éliminer. Si, au lieu de ne constater que des événements, on veut déterminer les conditions ou les éléments de ceux-ci, on parlera d'arrêt, de libération, d'accomplissement : le physique sera devenu du psychique. Et, de même, si le psychologue ne se contente pas de faits de conscience superficiels, il découvre des événements physiques dont les arrêts, les libérations, les aboutissements sont représentés par des états de conscience : la psychologie se transforme en physique. » PIERRE BOVET.

G. POYER. — **Cabanis** (*Choix de textes et Introduction*). — 10 gravures et portraits, 222 pages; Michaud, Paris.

Il est très heureux qu'une place ait été faite à Cabanis dans la Collection des « Grands Philosophes », car non seulement à l'étranger, mais en France même on oublie trop quel initiateur fut ce prétendu matérialiste d'une culture si vaste et d'une intelligence si ouverte. Il eut une idée fort nette déjà des méthodes qui triomphent aujourd'hui en anthropologie; il est le vrai fondateur de la psychologie; il suffit de le comparer à Descartes et à Condillac pour apercevoir à quel point sa doctrine sur l'intimité des rapports du physique et du moral était neuve. Il sut voir le premier l'importance des sensations internes et celle de l'activité propre du système nerveux; il devina le rôle de l'inconscient; il mit l'accent sur les idées de fonction et d'unité organique, et entrevit non seulement les progrès que la pathologie devait faire accomplir à la psychologie et à la physiologie, mais ceux aussi qui devaient résulter, pour le bien de l'humanité tout entière considérée sous divers aspects, des progrès de la médecine. Le livre de M. P., introduction et extraits, contribuera à réparer une injustice de l'opinion qui a trop duré. A. LECLÈRE.

Dr TOULOUSE. — **Comment se conduire dans la vie.** — In-18, 280 pages; Paris, Hachette, 1910.

Le cadre de notre *Année* ne nous permet pas d'analyser longuement un livre de cette espèce. Nous le regrettons. C'est une combinaison d'hygiène, de morale pratique, avec du bon sens, des idées nouvelles, des aperçus ingénieux. Voici quelques titres de chapitres : Comment choisir une carrière, — Comment mener sa vie professionnelle, — Comment fonder un foyer, — Comment rechercher le bonheur, — Comment agir par les qualités physiques, — Comment se distraire, — Comment vivre de la vie intérieure, etc.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos. (Le bilan de la psychologie en 1910) v

MÉMOIRES ORIGINAUX

A. Binet. — Qu'est-ce qu'une émotion? Qu'est-ce qu'un acte intellectuel? 1
R. Cruchet. — Évolution psycho-physiologique de l'enfant, du jour de sa naissance à l'âge de deux ans 48
G. Heymans. — Des méthodes dans la psychologie spéciale. . 64
P. Lapie. — L'école et la société 80
A. Leclère. — La psycho-physiologie des états mystiques. . . 97
A. Binet. — Nouvelles recherches sur la mesure du niveau intellectuel chez les enfants d'école. 145
M. Mignard. — Fonctions psychiques et troubles mentaux . . 202
G. Genil-Perrin. — L'altruisme morbide 233
P. Sérieux et J. Capgras. — Le délire d'interprétation et la folie systématisée 251
A. Binet et Th. Simon. — Réponse à quelques critiques. . . . 270
A. Binet et Th. Simon. — La confusion mentale 278
A. Binet et Th. Simon. — Définition de l'aliénation. 301
A. Binet et Th. Simon. — La législation des aliénés. 351
A. Binet et Th. Simon. — Parallèle entre les classifications des aliénistes 363

ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES

I. *Psychologie physiologique.* Aebly, Griesbach, Muller, Nunberg, Offner, Starch, Sidis, Weber. 389
II. *Sensations et mouvements.* Kiesow, Kiesow et Ponzo, Kiesow, Swift, Tomor, Treves 397
III. *Perceptions et illusions.* Becher, Bourdon, Foucault, Ponzo 402

IV. *Associations.* Peters, Rusk 428
V. *Attention. Abstraction.* Moore, Whipple 430
VI. *Mémoire. Images.* Abramowski, Betz, Colvin, Peillaube, Perky, Piéron, Sybel 432
VII. *Sentiments.* Kulpe, Prandtl, Schauer, Segond 439
VIII. *Esthétique.* Bullough. 447
IX. *Psychologie de la pensée.* Book, Bovet, Meinong, Michotte, Moskiewicz, Okabe, Titchener 449
X. *Suggestions.* Marbe, Scott 460
XI. *Psychologie individuelle.* Stern 461
XII. *Enfants et pédagogie.* Ament, Book, Brown, Claparède, Colvin, Decroly (*bis*), Gaultier, Ghidionescu, Goddard, Katzaroff, Knors, Lay, Prévost, Ruediger, Torndike, Valentiner, Vattier, Winch 461
XIII. *Animaux.* Claparède (*bis*), Ernst 473
XIV. *Psychologie judiciaire.* Gross, Schultz, Breukink. . . . 479
XV. *Pathologie.* Binet et Simon, Dromard, Janet, Jones, Kent, Koeppen, Regnault. 480
XVI. *Traités. Méthodes.* Claparède, Joteyko, Seashore, Toulouse, Whipple. 490
XVII. *Questions philosophiques.* Archambault, Buttner, Dingler, Friedrich, Myers, Pickler, Poyer, Toulouse. 492

BIBL. LONDIN. UNIV.

256-11. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 6-11.